



HAL
open science

Les présentatifs dans les langues anciennes et modernes

Marie-Ange Julia

► **To cite this version:**

Marie-Ange Julia. Les présentatifs dans les langues anciennes et modernes. Sciences de l'Homme et Société. Université de Lorraine, 2021. tel-03277664

HAL Id: tel-03277664

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-03277664v1>

Submitted on 5 Jul 2021

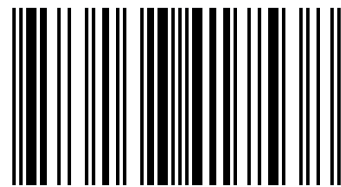
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

En offrant à la fois une description comparative et une analyse linguistique des présentatifs d'une trentaine de langues anciennes et modernes (principalement du français, du latin et du grec), l'ouvrage tente de définir ce que sont ces « petits mots » très usuels et polyfonctionnels qui, pourtant, sont souvent négligés par les grammaires ou la littérature scientifique. Il se propose d'élargir la vision que donnent les études précédentes sur un ou deux présentatifs d'une même langue – le plus souvent le français –, afin de créer la classe même des présentatifs et de porter un regard à la fois synchronique et diachronique sur les rares mots qui la composent. Combinant l'analyse morphologique, syntaxique et l'analyse de la structuration informationnelle, combattant souvent les nombreuses idées reçues à leur sujet, il veut éclairer également la manière dont fonctionnent les présentatifs en langue, depuis leur genèse jusqu'à leur usage actuel ou jusqu'au moment où ils sont sortis de l'usage. Plus que tout autre mot, le présentatif porte témoignage d'une incroyable permanence et, fondamentalement, illustre l'inscription du dialogue dans la morphologie.



Marie-Ange Julia enseigne au Lycée Henri IV de Paris, en CPGE. Docteur en linguistique latine (Paris IV-Sorbonne, 2005) et Docteur en linguistique grecque (EPHE, 1998), elle mène des recherches sur des langues indo-européennes et chamito-sémitiques, en approfondissant ce qu'elles possèdent de plus fondamental : la Parole dialoguée.



978-613-8-41753-8

Les présentatifs

Julia

EUE ÉDITIONS
UNIVERSITAIRES
EUROPÉENNES



Marie-Ange Julia

Les présentatifs dans les langues anciennes et modernes

Marie-Ange Julia

Les présentatifs dans les langues anciennes et modernes

Marie-Ange Julia

**Les présentatifs dans les langues
anciennes et modernes**

Éditions universitaires européennes

Imprint

Any brand names and product names mentioned in this book are subject to trademark, brand or patent protection and are trademarks or registered trademarks of their respective holders. The use of brand names, product names, common names, trade names, product descriptions etc. even without a particular marking in this work is in no way to be construed to mean that such names may be regarded as unrestricted in respect of trademark and brand protection legislation and could thus be used by anyone.

Cover image: Provided by the author

Publisher:

Éditions universitaires européennes

is a trademark of

International Book Market Service Ltd., member of OmniScriptum Publishing Group

17 Meldrum Street, Beau Bassin 71504, Mauritius

Printed at: see last page

ISBN: 978-613-8-41753-8

Zugl. / Agréé par: Pour soutenance d'Habilitation à diriger des recherches

Copyright © Marie-Ange Julia

Copyright © 2018 International Book Market Service Ltd., member of
OmniScriptum Publishing Group

All rights reserved. Beau Bassin 2018

Les présentatifs
dans les langues anciennes et modernes

Marie-Ange Julia

Lycée Henri IV-Paris, docteur en linguistique grecque (dir. F. Bader, EPHE)
et docteur en linguistique latine (dir. M. Fruyt, Paris IV-Sorbonne)

2018

Avant-propos

Cet ouvrage est issu d'un inédit préparé en vue de l'obtention d'une Habilitation à Diriger des Recherches, qui n'a pas pu être soutenue.

Table des matières

AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION GÉNÉRALE	11
1. « L'HOMME DU DIALOGUE »	16
2. UNE « MORPHOLOGIE » DU DIALOGUE : APPROCHES CONTEMPORAINES	18
2.1. La grammaire de l'énonciation	18
2.2. La grammaire de la pragmatique et/ou de l'interaction	18
2.3. La grammaire de l'information	19
2.4. La grammaire de la communication	19
2.5. La grammaire de construction	20
2.6. Une grammaire du dialogisme	20
2.7. Dialogue game	22
2.8. Une grammaire émergente	23
3. UNE GRAMMAIRE DU DIALOGUE ?	23
4. DOMAINES D'APPLICATION : PISTES D'ÉTUDE	27
4.1. Syntaxe	27
4.1.1. Particules interrogatives	28
4.1.2. Accord en genre	28
4.1.3. Emploi des modes	29
4.1.4. Emploi des temps	29
4.1.5. Emploi des adjectifs possessifs	30
4.2. Morphologie	31
4.2.1. Flexion verbale	31
4.2.2. Flexion nominale	31
4.3. Lexique, formation et évolution des mots	32
4.3.1. Pronoms déictiques : système ternaire	32
4.3.2. Particules et conjonctions	33
4.3.3. Substantifs	34
4.3.4. Préverbaton	34
4.4. Traduction	37
4.5. Illustration par un exemple	40
LES PRÉSENTATIFS	43
PROLOGUE	45
CHAPITRE 1 : HISTORIQUE DE LA QUESTION	53
1.1. LA CLASSE GRAMMATICALE DES PRÉSENTATIFS : UNE INDÉCISION ANTIQUE ET MODERNE	53
1.1.1. Les grammaires latines et grecques	54
1.1.2. Les monographies et articles scientifiques sur les présentatifs des langues anciennes	55
1.1.2.1. Monographies	55
1.1.2.2. Articles	56
1.1.2.2.1. Article de H. Perdicoyianni-Paléologou (2006)	56

1.1.2.2.2. Articles de H. Rosén (1998) et P. Cuzzolin (1998).....	56
1.1.2.2.3. Article de C. Dionisotti (2007).....	58
1.1.2.2.4. Articles de D. Petit (2010a et 2010b).....	60
1.1.2.3. Thèses de doctorat.....	61
<i>1.1.3. Les grammaires, monographies et articles scientifiques sur les présentatifs français</i>	<i>62</i>
1.1.3.1. Diversité des qualificatifs.....	62
1.1.3.2. Dénomination par la fonction sémantique ou pragmatique.....	65
<i>1.1.4. Les monographies et articles internationaux sur les présentatifs de langues modernes autres que le français</i>	<i>67</i>
1.1.4.1. Phrases présentatives de l'allemand.....	68
1.1.4.2. Phrases présentatives de l'italien.....	69
1.1.4.3. Phrases présentatives de l'anglais (<i>existential-presentative</i> ou <i>presentational constructions</i>).....	70
1.1.4.4. Phrases présentatives du français.....	71
1.1.4.5. Phrases présentatives de l'anglais vs. d'autres langues.....	75
1.2. RAPIDE PRÉSENTATION DES PRÉSENTATIFS SÉLECTIONNÉS.....	77
1.3. PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES PRÉSENTATIFS DU GREC ET DU LATIN.....	84
1.3.1. Présentation fréquentielle.....	85
1.3.2. Présentation morphologique.....	86
1.3.2.1. Formes d'impératif.....	86
1.3.2.1.1. ἰδοῦ / (ἴδε, ἰδέ).....	86
1.3.2.1.2. <i>em</i>	88
1.3.2.2. Particules déictiques.....	90
1.3.2.2.1. <i>ecce</i>	90
1.3.2.2.2. <i>en</i>	91
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	97

CHAPITRE 2 : DÉFINITION GÉNÉRALE DE LA CLASSE 101

2.1. SPÉCIFICITÉ TAXINOMIQUE.....	102
2.1.1. <i>Présentatif vs. interjection</i>	102
2.1.2. <i>Présentatif vs. adverbe locatif</i>	107
2.1.3. <i>Présentatif vs. préposition</i>	109
2.1.4. <i>Présentatif vs. pronom démonstratif</i>	110
2.1.5. <i>Présentatif vs. actualisateur, particule d'actualisation</i>	116
2.1.6. <i>Présentatif vs. verbe</i>	117
CONCLUSION INTERMÉDIAIRE.....	122
2.2. DÉFINITION DES CRITÈRES QUI JUSTIFIENT LA CRÉATION D'UNE CLASSE SPÉCIALE.....	123
2.2.1. <i>Une classe peu ouverte</i>	123
2.2.1.1. Anciens impératifs, de verbes dénotant une saisie visuelle ou tactile.....	124
2.2.1.2. Thème de démonstratif ou agglutination de particules.....	128
2.2.2. <i>Critère étymologique</i>	131
2.2.3. <i>Critère morphologique : invariabilité ; formes « fléchies » en latin</i>	134
2.2.4. <i>Critère syntaxique</i>	135
2.2.4.1. Tendance à la phrase nominale.....	136
2.2.4.2. Positions dans l'énoncé et dans la proposition.....	141
2.2.4.3. Pas d'ancrage syntaxique ou ancrage syntaxique presque inexistant.....	148
2.2.4.4. Un « régime » particulier (nominatif/accusatif).....	149
2.2.4.5. Lien (plus ou moins) libre avec la syntaxe environnante.....	150
2.2.4.6. Lien avec la coordination.....	151
2.2.4.7. Lien avec le datif de la 2 ^{ème} personne.....	156
2.2.5. <i>Critère sémantico-référentiel : polyfonctionnalité</i>	160
2.2.6. <i>Critère énonciatif</i>	164
2.2.6.1. Ancrage dans le dialogue.....	165
2.2.6.2. Deixis particulière.....	165
2.2.6.3. Présence forte de l'interlocuteur.....	166

2.2.6.4. Consensualité et rupture.....	170
2.3. CONTRAINTES.....	171
2.3.1. Incompatibilité avec la négation.....	171
2.3.2. Incompatibilité avec l'interrogative.....	173
2.3.3. Contrainte de séquence.....	175
2.3.4. Incapacité de présenter un déictique.....	177
2.3.4.1. *Voici/voilà maintenant.....	178
2.3.4.2. *Voici/voilà ici, *voici/voilà là-bas.....	179
2.3.4.3. *Voici/voilà ici maintenant.....	181
2.3.4.4. Voici/voilà ce/celui-ci.....	181
2.3.5. Incompatibilité avec la temporalité, la modalisation.....	182
2.3.6. Compatibilité limitée avec un adjectif.....	182
2.3.7. Compatibilité limitée avec un interrogatif indirect ?.....	183
2.3.8. Compatibilité avec un adverbe de manière déterminée en langue.....	185
CONCLUSION INTERMÉDIAIRE.....	185
2.4. CLASSEMENT DES EMPLOIS SYNTAXIQUES DES PRÉSENTATIFS.....	186
2.4.1. Classement des tours simples et complexes constitués d'un présentatif.....	187
2.4.1.1. En prédication simple.....	189
2.4.1.1.1. Emploi isolé.....	189
2.4.1.1.2. Avec un nom ou un pronom.....	193
2.4.1.2. Double prédicat.....	196
2.4.1.2.1. Avec un attribut de l'objet.....	196
2.4.1.2.2. Avec une proposition relative.....	199
2.4.2. Les ambiguïtés de la proposition prédicative.....	201
2.4.2.1. Présentatif + proposition prédicative.....	202
2.4.2.2. Le présentatif intégré syntaxiquement à la proposition prédicative.....	205
CONCLUSION INTERMÉDIAIRE.....	215
2.5. VALEURS SÉMANTICO-RÉFÉRENTIELLES ET ÉNONCIATIVES DES PRÉSENTATIFS EN EMPLOIS EXOPHORIQUES ET ENDOPHORIQUES.....	218
2.5.1. En référence exophorique (emplois déictiques « purs »).....	221
2.5.1.1. Présence et localisation dans l'espace : lat. <i>ecce me</i> vs. <i>adsum</i> et <i>hic sum</i> ; gr. ἰδοῦ vs. πάρεμι ; fr. <i>me voici</i> vs. <i>je suis là et ici</i>	221
2.5.1.2. Présence et arrivée d'une personne : lat. <i>eccum</i> vs. <i>hic uenit</i> ; gr. ὄψε vs. ἔρχεται ; fr. <i>le voici vs. il vient et je</i> <i>le vois qui vient</i>	227
2.5.1.2. Présence et perception visuelle : lat. <i>ecce</i> vs. <i>uideō</i> et <i>uide</i> ; fr. (<i>le</i>) <i>voici</i> vs. <i>je le vois et vois</i>	231
2.5.1.3. Identification : lat. <i>eccum</i> vs. <i>est</i> + attribut ; fr. <i>voici/voilà</i> vs. <i>est</i> + attribut.....	235
2.5.1.4. Existence : lat. <i>ecce</i> vs. <i>est/sunt...</i> ; fr. <i>il y a ?</i>	236
2.5.1.5. Saisie : lat. <i>em</i> vs. <i>tenē / cape</i> ; fr. <i>voici/voilà</i> vs. <i>tiens / prends</i>	240
CONCLUSION INTERMÉDIAIRE.....	247
2.5.2. En référence endophorique (emplois « narratifs », « événementiels », « propositionnels »).....	249
2.5.2.1. Emploi cataphorique : lat. <i>ecce/em</i> vs. <i>haec/hoc/id/ea/illud</i> , etc. ; fr. <i>voici/voilà</i> vs. <i>ce(ci)/ce(la)/ça</i>	250
2.5.2.2. Emploi anaphorique.....	252
2.5.2.3. Emploi propositionnel ou événementiel.....	254
2.5.2.3.1. Sans prédicat verbal : lat. <i>em/ecce</i> / fr. <i>voici/voilà</i> + SN.....	255
2.5.2.3.2. Avec prédicat verbal : lat. <i>em/ecce (autem)</i> / fr. <i>voici/voilà</i> + SN qui P / lat. <i>em/ecce (autem)</i> / fr. <i>voici/voilà que P</i>	257
2.5.2.3.3. Cas particulier : lat. <i>em</i> / fr. <i>voilà</i> de nature métalinguistique.....	263
2.6. VALEUR DE PARTICULE ÉNONCIATIVE EN EMPLOI PRAGMATICALISÉ.....	264
2.6.1. Invariabilité et désémantisation.....	266
2.6.1.1. Présentatif figé et toujours invariable.....	266
2.6.1.2. Degré de désémantisation.....	268
2.6.2. Positions syntaxiques.....	272
2.6.2.1. Présentatif- <i>PÉN</i> d'ouverture.....	273
2.6.2.2. Présentatif- <i>PÉN</i> à la jointure d'un énoncé binaire.....	275
2.6.2.3. Présentatif- <i>PÉN</i> de clôture.....	277

2.6.3. Valeurs intersubjectives d'une saisie intellectuelle	278
2.6.3.1. Consensus	279
2.6.3.2. Dissensus	284
2.6.3.3. Valeur conclusive.....	288
CONCLUSION INTERMÉDIAIRE	292
2.7. CAS PARTICULIER : GRAMMATICALISATION DU PRÉSENTATIF AVEC LE DATIF ÉTHIQUE.....	293
2.7.1. <i>ecce tibi et centrage sur la première personne du singulier</i>	294
2.7.2. <i>em tibi, ἰδοῦ σοι et grammaticalisation de la référence à l'interlocuteur</i>	297
CONCLUSION DU CHAPITRE	299

CHAPITRE 3 : SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES ENTRE LATIN *ECCE* ET *EM* 301

3.1. SIMILITUDES.....	303
3.2. DIFFÉRENCES.....	304
3.2.1. <i>Dans la fréquence et l'histoire des formes</i>	304
3.2.1.1. Fréquence des présentatifs pris isolément	305
3.2.1.2. Fréquence des présentatifs les uns au regard des autres	307
3.2.1.3. Fréquence des présentatifs selon les locuteurs	309
3.2.2. <i>Dans leur morphologie</i>	311
3.2.2.1. Accord du présentatif <i>ecce</i> avec son référent cotextuel ou son « régime »	311
3.2.2.1.1. Accord synchronique en cas.....	312
3.2.2.1.1.1. <i>eccum, eccam, eccos, eccas</i> , etc.	312
3.2.2.1.1.2. <i>eccerē</i>	324
3.2.2.1.2. Accord en genre et en nombre	326
3.2.3. <i>Dans leur syntaxe</i>	328
3.2.4. <i>Dans leur centrage énonciatif</i>	329
3.2.5. <i>Dans leur étymologie</i>	333
3.2.5.1. <i>em</i> « tiens »	334
3.2.5.2. <i>ecce</i> « ?-ici »	334
3.2.5.2.1. Propositions étymologiques depuis le XIX ^{ème} siècle.....	335
3.2.5.2.2. Second élément * <i>-ke</i>	336
3.2.5.2.3. Agglutination d'éléments pronominaux ?	336
3.2.5.2.4. Conclusion et piste de réflexion : <i>ecce et egō</i>	337
3.2.6. <i>Dans leurs objets</i>	352
CONCLUSION DU CHAPITRE	355

CHAPITRE 4 : LE GREC CLASSIQUE POSSÈDE-T-IL UN PRÉSENTATIF ? 359

4.1. VALEURS DE ἰδοῦ DANS LES COMÉDIES ET TRAGÉDIES DU V ^{ème} SIÈCLE.....	365
4.1.1. <i>Valeur interjective</i> : « voilà = c'est fait, oui ; tiens ; voyez-vous ça »	365
4.1.2. <i>Redoublement interjectif</i> : ἰδοὺ ἰδοῦ ; ἦν ἰδοῦ	370
4.1.3. <i>Occurrences ambiguës</i>	372
4.1.3.1. ἰδοὺ <i>X</i> + participe	372
4.1.3.2. Ἰδοῦ ψίαθος « Voici une natte » ?.....	373
4.1.3.3. Ἰδοὺ τόδε « la voici » ?	374
4.2. EXPRESSIONS PRÉSENTATIVES DANS LES COMÉDIES ET TRAGÉDIES DU V ^{ème} SIÈCLE	375
4.2.1. <i>Avec le démonstratif ὄδε et une phrase nominale</i>	375
4.2.1.1. Propriétés	376
4.2.1.2. Constructions présentatives.....	378
4.2.1.2.1. Avec un attribut.....	379
4.2.1.2.2. Avec une relative	380
4.2.1.2.3. Avec un verbe de mouvement, à l'indicatif présent	380
4.2.1.2.4. Avec tout autre verbe, dans une structure présentative « de narration »	382
4.2.2. <i>Avec le préverbe πάρεμι</i>	383
4.2.3. <i>Kai δῆ, νῦν</i>	387

4.3. ἰδοὺ BIBLIQUE.....	389
4.3.1. « voici l'homme »	390
4.3.2. Présentatif endophorique	392
4.3.3. Présentatif déictique.....	395
4.4. ANCIENNEMENT PRÉSENTATIF ?	396
4.4.1. Avec un datif éthique	396
4.4.2. Avec un verbe de vision	397
4.4.3. Dans l'interro-négative	399
4.4.4. Chronologie.....	399
CONCLUSION DU CHAPITRE	401
CONCLUSION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES THÉORIQUES.....	403
BIBLIOGRAPHIE	409
INDEX DES PRÉSENTATIFS ÉTUDIÉS	439
INDEX DES PASSAGES CITÉS.....	444

Introduction générale

POUR UNE LINGUISTIQUE DU DIALOGUE

« Il me dit seulement :
- Ah ! Tu es là... »

Le Petit Prince, Saint-Exupéry

Dans cette introduction générale, nous nous attacherons à poser les bases d'un travail pour le futur, l'étude des présentatifs constituant le premier volet de cette recherche. Les récentes approches morphologiques et syntaxiques du dialogue, développées depuis une vingtaine d'années dans des productions internationales, inspirent plusieurs pistes de réflexion possibles. Aussi serions-nous tentée d'imiter le titre d'un des ouvrages d'Antoine Culioli (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation*, ou de Claude Hagège, *L'homme de paroles*, deux ouvrages qui nous ont tant marquée au cours de notre formation : *Pour un homme du dialogue*.

Lequel n'a jamais expérimenté l'horreur du silence ? expérimenté ce vide, espèce de trou dans l'énergie du quotidien ? Lequel ne s'est jamais parlé à lui-même pour combler ce vide ? Cette parole, qui nous fait être, comme le traduit si bien le sinogramme chinois 言 de la « parole », c'est-à-dire « l'énergie du trou », a toujours un destinataire : soi-même ou l'autre. Un monologue n'en reste pas moins toujours un dialogue¹. C'est probablement pourquoi « à l'origine était le verbe » : ce qui définit (un) Dieu, c'est son rapport à l'homme ; ce qui définit l'homme, c'est son rapport à l'autre. Aussi placerons-nous au cœur de la langue, non la parole, mais le dialogue, l'échange avec l'autre. L'emploi quotidien de la langue n'a pas une visée *communicative*, mais une visée *dialogique* : il n'est pas simple transmission, partage d'une information entre un locuteur et un interlocuteur (*com*-munication, à notre goût trop monovalent – au sens chimique du terme –, ou de nature trop sociale), mais mise en relation d'un locuteur et d'un interlocuteur *au travers* d'un énoncé (comme l'explique la préverbation du terme grec διά-λογος)². C'est le dialogue qui fait évoluer la langue : dialogue qui est

¹ Voir E. Benveniste (1974, II : 85) : « Le 'monologue'... doit être posé, malgré l'apparence, comme une variété du dialogue ». Le genre monologal suppose, comme le genre dialogal, un interlocuteur *in praesentia* (soi-même, le public dans le cadre d'une représentation théâtrale) ou *in absentia* (un autre locuteur auparavant présent, un locuteur auquel on répond indirectement pour un communiqué de presse, un lecteur pour un roman, un passant pour l'épigraphie...).

² Il suffit de relever la fréquence des pronoms personnels sujets des 1^{ère} et 2^{ème} personnes du singulier dans un échange spontané ou à l'oral simulé ; ce ne sont ni *moi* ni *toi* qui importent mais *moi* par rapport à toi ; la non-personne reste largement minoritaire. Par exemple, Plaute, *Casina*, 1, 1, scène prise au hasard, entre deux esclaves qui parlent d'une esclave dont tous les deux sont amoureux : sur 43 énoncés en propositions indépendantes ou principales, 19 ont pour sujet une 2^{ème} pers. du sg., 15 une 1^{ère}, 9 une 3^{ème} pers. (du sg. et locutions impersonnelles, en dehors de *mihi licere* et *certum mihi* équivalant à une 1^{ère} pers. du sg.).

discussion avec l'autre, échange verbal, entre différentes personnes qui s'expriment dans une dyade fondamentale *je-tu*³. Le caractère linéaire de l'énoncé appartient à la langue, mais les modalités de variation de cette chaîne dépendent de celui qui structure l'information, le locuteur, dans le partage d'informations, l'opposition, la collaboration avec son interlocuteur. La présence du locuteur dans la parole est importante, mais tout aussi importante est la présence potentielle de l'interlocuteur dans cette même parole (*intentionnelle*⁴), ce que montre l'étymologie du mot *parole* qui est la même que celle du mot *parabole* : en grec le mot *παράβολή* signifie d'abord « rapprochement, comparaison », un rapprochement que l'on ne doit pas craindre si l'on pense de nouveau au sinogramme chinois de la « parole », qui signifie aussi la confiance, la sincérité. Le latin, qui a pris soin de distinguer lexicalement la « parole », *sermo*, de la « langue », *lingua*, a hérité d'une racine signifiant « lier, joindre » dans le mot *sermo* « parole » et « langage », liant encore plus étroitement la faculté de parler à sa condition primaire et primordiale de jonction (verbale et presque existentielle) à l'autre.

La langue est une convention ; elle est sociale dans son essence et, dit-on, indépendante de l'individu. Aussi, ajoute-t-on, la langue est-elle nécessaire pour que la parole soit intelligible (à l'autre) ; pourtant, celle-ci est avant tout nécessaire pour que la langue s'établisse : « Historiquement, le fait de parole précède toujours », soutient justement F. de Saussure (1995 : 37). Pour attribuer à la parole la première place dans une étude sur la langue, on peut faire valoir qu'elle est avant tout parlée dans la situation d'un échange, en outre quotidien. Le circuit de la parole nécessite au moins deux individus, qui s'entretiennent, un espace et un temps où cette parole prend forme. Il paraît difficile en conséquence d'étudier une langue sans tenir compte avant tout de la parole, surtout quand la langue, comme c'est le cas du latin ou du grec, était essentiellement parlée, de surcroît par des gens du peuple (*sermo plebeius*, sans les connotations péjoratives souvent attachées à cette expression⁵), dans une réalité à la fois quotidienne (*sermo cotidianus*⁶) et pragmatique. Si l'on veut découvrir la véritable nature de la langue, il faut la prendre d'abord dans ce qu'elle a de plus concret et donc de plus vivant. La prise en compte des acteurs du dialogue apporterait peut-être une explication différente de ce que l'on propose de phénomènes évolutifs au sein d'une langue. Pourquoi le pronom personnel sujet s'est-il imposé en français, alors qu'il était facultatif en

³ Voir E. Benveniste (1974, II : 82) : « Immédiatement, dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, [le sujet] plante l'autre en face de lui ». Toutefois, E. Benveniste consacre l'essentiel de sa réflexion à une structure fondamentalement *dialogale* du discours alors que nous défendons ici une structure fondamentalement *dialogique* du langage. La référence à la réalité extérieure n'est pas actualisée ou accentuée dans le discours, elle est constitutive du discours. Ainsi, nous ne dirons pas que chaque fois qu'un locuteur profère une énonciation au présent il fait advenir la dimension même du temps, mais que cette dimension du temps et de l'espace transcende cette parole.

⁴ En latin, *intentio* marque la volonté tendue vers un but pour atteindre l'autre.

⁵ Voir R. Müller (2001).

⁶ D. G. J. Panhuis (1982 : 5) parle de « colloquial everyday speech ».

latin, si ce n'est parce que la marque du locuteur s'impose souvent dans l'acte quotidien de la parole ? Pourquoi l'opposition dans les personnes entre la 1^{ère} et la 2^{ème} par exemple est-elle plus complexe que l'opposition entre ces deux personnes et la non-personne ? Pourquoi est-ce souvent à l'impératif que naissent les supplétives, si ce n'est parce que c'est un des deux modes les plus fréquents à l'oral ? Il n'est pas question de renoncer à l'étude de la langue, mais de la subordonner aux conditions de production de celle-ci⁷. C'est grâce à cette subordination que nous rendrons compte de plusieurs évolutions historiques. L'éclairage nouveau que nous tentons d'ouvrir ici repose sur la prise en compte avant tout du locuteur et de l'interlocuteur. Plus encore que la parole, c'est le dialogue⁸ qui sera considéré. En complétant la célèbre formule de F. de Saussure nous dirons : « C'est dans la parole *dialoguée* que se trouve le germe de tous les changements »⁹.

D'abord et avant tout, le langage est *dialogique*. Il est dialogique d'une manière inhérente. L'opposition dans les personnes entre la 1^{ère} et la 2^{ème} est plus riche que l'opposition entre ces deux personnes et la non-personne¹⁰. La grammaire vive n'est pas celle de la langue normée, ni celle des usages, mais celle du dialogue. La parole naît, signifie et agit à travers l'échange dialogué. L'écrit en est une forme codifiée, l'oral une réalisation plus ou moins performante au quotidien.

Rien n'entre dans les langues sans avoir été anticipé par cette parole quotidienne. Aussi avons-nous envisagé la possibilité d'une « morphologie du dialogue ». E. Benveniste (1974, II : 84) y avait déjà songé dans une lumineuse intuition : « Ainsi l'énonciation est directement responsable de certaines classes de signes qu'elle promeut littéralement à l'existence¹¹ ». Nous partons du principe qu'il est nécessaire de repenser la manière d'aborder les langues et la langue : un énoncé n'a d'existence qu'en situation dialogale et de fondement qu'en fonction de la situation dialogale, et c'est non sur cet énoncé en situation que l'analyse doit se fonder ici, mais sur le centrage dialogique (locuteur, interlocuteur et espace - lieu et temps de la parole) qui fait naître la parole : les considérations morpho-syntaxiques et pragmatiques seront subordonnées au dialogue constitutif de la parole.

⁷ Par exemple, la plupart des recherches portant sur l'ordre des mots tiennent compte des catégories S(ujet) et O(bjet) ou abordent ce domaine en relation avec la pragmatique et le discours. Il serait sans doute préférable de distinguer nettement la morpho-syntaxe (S et O, qui sont les résultats de la fixation d'un usage), l'énonciation (thématisation, détachement, etc., en lien avec la Structuration Informationnelle décidée par le locuteur) et le marquage lié à la situation de l'interlocution, qui ne se réduit ni à la situation d'énonciation ('origo') ni à l'interaction verbale.

⁸ Il n'est pas question ici de l'interaction, seulement d'un sujet parlant à un autre sujet parlant.

⁹ « C'est dans la parole que se trouve le germe de tous les changements », F. de Saussure (1995 : 138).

¹⁰ Voir M.-A. Julia (2015).

¹¹ C'est nous qui soulignons.

Les éléments grammaticaux dits non marqués de la langue latine relèvent précisément de la situation de communication (vocatif, impératif, *nominatiuus pendens* qui est une forme de détachement). C'est dans un second temps que l'analyse peut prendre en compte la Structuration de l'information (nominatif thématique et accusatif rhématique), puis la construction grammaticale (nominatif Sujet, accusatif COD). Si une langue évolue dans et par le dialogue, celui-ci doit imprimer sa marque dans la morphologie de la langue ; cette marque peut être formalisée en vue de la parole, ou grammaticalisée en langue. C'est la structure interne du dialogue qui fait qu'il y a langue. Est-ce là le fondement du langage ?

1. « L'homme du dialogue »

Alors que, depuis de nombreuses années, les linguistes reconnaissent au dialogue une place primordiale, sinon essentielle et fondamentale à l'exercice de la parole, ils envisagent peu les contours d'une linguistique du dialogue. L'expression elle-même n'apparaît presque pas dans les études françaises ou internationales : S. Mosès, dans un article de 2001, intitulé « Émile Benveniste et la linguistique du dialogue », et E. Weigand, dans une introduction en 2009 à son ouvrage *Language as dialogue*, sont les rares chercheurs à recourir à cette expression (« Dialogue Linguistics » en anglais). Le premier auteur envisage, de manière singulière, les problématiques proprement philosophiques des articles d'É. Benveniste, mais n'entend pas l'expression d'un point de vue théorique (il s'agit de reprendre de relever les positions benvenistiennes sur le dialogue, afin de les rapprocher de plusieurs théories philosophiques). F. Hundsnurscher (1980, 1992, 1994 et 2007) cherche pour sa part à établir les principes d'une *Dialoggrammatik / Dialogue Grammar*, qu'il voit comme « a sort of generative-transformational grammar », reconstruite à partir des observations sur la syntaxe de N. Chomsky (1965) ; l'auteur se concentre ainsi sur la compétence et propose différents types de dialogue (2007 : 74) :

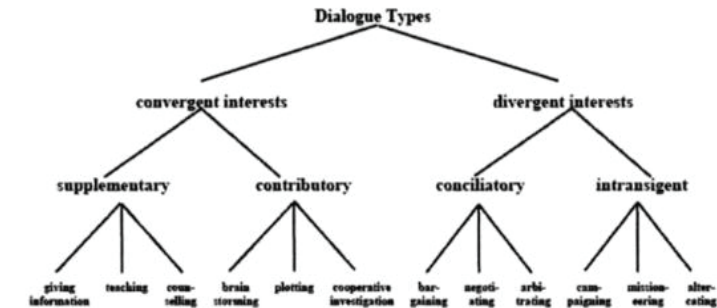


Figure 16.

Un dernier auteur, G. Hindelang (1994), utilise l'expression *dialogue grammar*, « the speech act theoretical model », dans une démarche qui vise à découvrir et établir des modèles et des principes d'une compétence dialogique, au travers de descriptions de dialogues en performance et selon des critères variés et combinés (par exemple, la position séquentielle, la spécificité du mouvement, le degré d'intérêt...), mais à partir d'actions individuelles ; son propos souligne souvent le contraste entre l'analyse conversationnelle et l'analyse discursive.

Serait-ce néanmoins concevable de tenter une analyse morpho-syntaxique du dialogue ? Aller au-delà du dialogue comme un texte, du dialogue comme une interaction, du dialogue comme un discours (ou une conversation), pour envisager ce qui aurait pu entrer dans la grammaire à partir de la nature dialogique de la parole ?

Pour É. Benveniste, l'essence du langage est de signifier : « tel est son caractère primordial, sa vocation originelle qui transcende et explique toutes les fonctions qu'il assure dans le milieu humain » (II, 217). Il ne réduit pourtant pas le langage à sa fonction de porter la signification, ou à la faculté de parler ; malgré lui peut-être, il ne sépare pas cette activité signifiante de la forme même du dialogue : « Nous n'atteignons jamais l'homme séparé du langage et nous ne le voyons jamais l'inventant. [...] C'est un homme parlant que nous trouvons dans le monde, un homme parlant à un autre homme, et le langage enseigne la définition même de l'homme (1966b, I : 259).

Aussi est-il possible de nous interroger sur la triade de la situation de communication, définie par K. Bühler (1934 : 79), selon une séquence *ego - hic - nunc* : si on se place du point de vue du dialogue, serait-il envisageable de la modifier en une séquence *ego - tu - hic*, en posant que *hic* inclut *nunc* ?

Il serait nécessaire d'étudier les modalités de cette modification : si l'énonciation n'est pas la simple accentuation de la relation discursive au partenaire, peut-elle être un couple énonciatif *je-tu* qui s'inscrit dans la structure même de la langue ? Par exemple, il faudrait se demander si *ego* ne pourrait être compris que dans sa relation avec *tu*. *Ego* ne signifie pas seulement « la personne qui énonce la présente instance de discours contenant *je* » et, avant tout, ne pose pas l'individu qui prend la parole sur le même plan que *tu*, qui est dans la structure de la langue. Il faudrait citer la très belle étude de M. Aureli, M. Cennamo, Cl. Crocco et F. M. Dovetto (2005 : 119-121) sur la fréquence et le choix de la forme tonique ou atone des pronoms italiens des deux premières personnes du singulier, dans des tours de parole issus de conversations spontanées. Les auteurs mesurent en effet le lien entre ce choix de la forme et la situation dialogique. L'analyse reste assez syntaxique (les auteurs expliquent le choix par les prépositions ou les « dislocations à droite ou à gauche » par exemple ; le deuxième chapitre, p. 140, s'intitule « Tipologia verbale e costrutti sintattici »). Mais il s'agit de l'une des rares études qui prennent en compte la forme même du dialogue, au-delà de la pragmatique et de l'interaction, bien que ces deux derniers mots soient utilisés de temps à autre (2005 : 126, 140, 143, 144, 145, 146, 148, 150).

Si une langue évolue aussi dans et par le dialogue, il y a une probabilité que celui-ci imprime sa marque dans la morphologie de la langue ; cette marque peut être formalisée en vue de la parole, ou grammaticalisée en langue.

2. Une « morphologie » du dialogue : approches contemporaines

Plusieurs disciplines linguistiques se sont intéressées au « dialogue », ou au « discours », à l'« oral », à la « conversation », donnant lieu à des théories tantôt complémentaires, tantôt conflictuelles, rarement holistiques. Il aurait fallu aussi citer d'autres approches du dialogue, plus ou moins linguistiques, sans exhaustivité aucune, nous en avons bien conscience : le concept de *Politeness* de P. Brown et S. Levinson (1987), la capacité du dialogue en neuroscience ou en neurophysiologie, ou dans les sciences cognitives, sociologiques, philosophiques, etc. Beaucoup de perspectives en linguistique sont annoncées depuis une dizaine d'années.

2.1. La grammaire de l'énonciation

De nombreux travaux s'attachent à décrire un ensemble de formes linguistiques à relier aux situations d'énonciation : on a ainsi montré comment toute une série de catégories grammaticales ou de phénomènes de discours, ont fondamentalement comme raison d'être leur relation à l'énonciation : les modalités, les pronoms (notamment personnels), les expressions déictiques, les particules, etc.

Les travaux sur l'énonciation sont très nombreux. Nous citerons ceux de F. Jacques (1979) et de J.-P. Desclés et G. Guibert de 2011 car ils incluent le *dialogue* dans leur titre. Comme le soulignent les deux derniers auteurs dès leur introduction (2011 : 7), « affirmer que le dialogue est la fonction première (...) tel est l'objectif premier de cet ouvrage ». L'ouvrage développe une théorie de l'énonciation, en mettant en exergue la linguistique du JE et du TU.

2.2. La grammaire de la pragmatique et/ou de l'interaction

Sur les acquis de la linguistique énonciative, s'est développée une analyse des interactions verbales (C. Kerbrat-Orecchioni 1990, etc.), parfois définie comme une pragmatique du troisième type. La communication est bâtie autour d'un pôle émetteur qui prend en compte l'existence de son interlocuteur, sur un « calcul interprétatif » de l'autre. Les recherches se sont orientées vers la grammaire dans l'interaction – ou vers une conception de la grammaire de l'interaction (dans un raccourci inexact et incomplet : F. Gadet, 1989, Cl. Blanche-Benveniste, 1990, P. Linell, 1998, L. Mondada, 2001, L. Phillips, 2011, J. Ginzburg, 2012, K. M. Jaszczolt, 2016, etc.), avec un accent particulier porté sur les tours de parole.

L'expression *grammaire de l'interaction* est utilisée encore chez E. Gregoromichelaki et R. Kempson (2013). Les deux auteurs cherchent à établir des mécanismes et des procédures du dialogue (ou de la communication puisque ce sont essentiellement les tours de parole qui les occupent) et à les inclure dans une grammaire, dans la perspective de réconcilier le « language-as-action » et le « language-as-product », en même temps que de déplacer les limites entre grammaire et pragmatique (2013 : 200).

Une étude très récente d'A. Stukenbrock (2015) ne s'intéresse pas précisément au dialogue mais, dans une perspective pragmatique et interactionnelle, cherche à déterminer la place de deux paramètres essentiels du dialogue, le locuteur et l'interlocuteur. Pour R. Goffman (1987) le dialogue est l'équivalent de l'interaction. J. Moeschler (1989) considère, pour sa part, le dialogue comme instrument de la co-construction de l'interaction et du sens.

2.3. La grammaire de l'information

L'approche informationnelle de la grammaire donne des résultats dans de nombreux domaines, celui de la focalisation, du rapport entre thème et rhème, des détachements. Cette approche est souvent combinée avec les théories énonciatives et pragmatiques.

M.M. J. Fernandez-Vest (2015) recourt, de manière très intéressante, à l'expression d'une « grammaire de l'information ». Elle a étudié les différents types de question en s'attachant aux implications universalistes de la réponse : la R, énoncé assertif naturel de la conversation ordinaire, permet de traiter des problèmes de contexte / cotexte / enchaînement textuel. Son approche s'appuie sur une méthodologie fonctionnaliste élaborée initialement pour une langue prototypique de l'oralité. Elle scrute également dans la paire dialogique de diverses langues l'expression de l'affect. Sa recherche porte un accent particulier sur le locuteur car elle décrit précisément, à l'aide d'instruments linguistiques (ordre des mots, marqueurs discursifs, mises en valeur prosodiques), les opérations cognitives effectuées par l'énonciateur sur ses propres représentations, et les stratégies de recyclage de l'émotion en une structuration intentionnelle de l'information. Son corpus s'inscrit dans l'activité dialogique de la conversation quotidienne, de débats politiques ou de la littérature.

2.4. La grammaire de la communication

L'approche communicative de la langue¹² connaît actuellement un essor considérable : celle-ci cherche à appréhender comment les langues fonctionnent – alternance des tours, places transitionnelles, phatiques, régulateurs, procédures de séquentialisation, etc. – et comment elles changent pour s'adapter à la variété des besoins communicatifs des communautés humaines. La notion de communication ou de dialogue – plus globalement, de

¹² Voir entre autres les contributions du volume d'E. Ochs, E.A. Schegloff et S. A. Thompson (1997), qui cherchent l'implication de la grammaire dans l'interaction, en particulier dans les tours de parole, et pour qui la grammaire est un mode d'interaction sociale.

discours – a été principalement travaillée d'un point de vue énonciatif ou pragmatique, ou a donné lieu à l'énoncé de *maximes conversationnelles* (de quantité, de qualité, de pertinence et de manière, cf. H. P. Grice, 1975), qui ont pu être contestées. Cette notion pourrait être davantage questionnée dans son rapport à la grammaire d'une langue.

2.5. La grammaire de construction

Dans différents cadres théoriques, depuis la fin des années 80, de nombreux travaux accordent une place centrale aux constructions grammaticales pour l'analyse syntaxique et sémantique. Une grammaire de la construction (*Construction grammar*), développée par C. J. Fillmore et P. Kay (1985 ; 1988 ; 1993 ; 1994 ; 1999), s'intéresse à l'analyse de la phrase et au phénomène phrastique comme une construction grammaticale (G. Lakoff, 1987, A. Zwicky, 1987, Th. Hoffmann et G. Trousdale, 2013, E. C. Traugott et G. Trousdale, 2014, M. Hilpert et J.-O. Östman, 2016, etc.), la phrase étant structurée en constituants syntagmatiques, dont les principaux sont le syntagme nominal, verbal, prépositionnel et dont l'un joue un rôle central : la tête. Les principaux objectifs de cette grammaire de construction est de décrire complètement une langue et de considérer que les expressions idiomatiques ou figées, entre autres, ne sont pas à la périphérie de la langue mais en font partie au même titre que les constructions « normales ». Cette grammaire considère que la grammaire est un ensemble de constructions hiérarchisées qui peuvent être unifiées pour créer l'ensemble des phrases acceptables d'une langue. Elle offre aux grammairiens un formalisme puissant d'abstraction.

2.6. Une grammaire du dialogisme

Une autre approche contemporaine, celle portant sur le dialogisme, s'apparente davantage à la réflexion que nous souhaiterions suggérer sur les liens entre dialogue et grammaire, mais, comme le souligne F. Jacques (1985 : 29), « le dialogisme du discours doit être distingué du dialogue ». Cette approche associe les co-locuteurs dans leur relation dialogique : « c'est très spontanément que le message étant adressé, son sens étant *pour* l'autre, il est de quelque manière *par* l'autre *aussi bien* que par lui-même. » (1985 : 39). L'approche combine les théories énonciatives et pragmatiques, pour mettre en exergue la dimension interlocutive : « Après avoir étudié le message en soi, [la linguistique] est devenue *science du contexte* quand elle s'est aperçue que le contexte de ce message ne pouvait être évacuée. Aucun texte donné à comprendre ne peut se réduire à une interférence de messages ou d'énoncés (...). D'où la nécessité d'une nouvelle linguistique dont l'objet n'est plus ni le message ni le contexte, ni même l'énonciation, mais *l'interlocution*. Dans la mesure où les énonciateurs sont en interaction verbale, ils ne cessent d'élucider le sens de leurs énoncés respectifs à la lumière de la réaction attendue de l'autre à son dire, tel qu'il l'entend lui-même. » (1985 : 48) ; « je tiens qu'il nous faut une pragmatique de la relation interlocutive et de ses effets de sens : plurivocité, mouvements de bi-contextualisation et de bi-codification, tous phénomènes susceptibles d'une propriété de convergence, comme on voit dans le

dialogue. Tant que la relation interlocutive ne sera pas au centre de la théorie, la pragmatique ne sera pas sûre de son langage. » (1985 : 54).

Il faut également rappeler deux études récentes de S. Mellet (2009), « Dialogisme, parcours et altérité notionnelle : pour une intégration en langue du dialogisme ? » et de J. Bres et S. Mellet (2009), « Une approche dialogique des faits grammaticaux ». S. Mellet (2009 : 157) écrit par exemple : « L'hypothèse qui sous-tend cette contribution est que le dialogisme, cette présence dans un énoncé d'autres voix porteuses d'énoncés auxquels l'énoncé en cours fait écho, est à ce point inhérent au langage humain qu'il ne saurait reposer sur de simples effets contextuels liés à l'actualisation en discours, mais qu'il doit nécessairement s'appuyer, en amont de la production langagière, sur des opérations énonciatives stables qui ont intégré et formalisé en langue ce processus dialogique ». L'auteur note très justement que les marqueurs privilégiés du dialogue sont principalement grammaticaux et lexicaux (fr. *quand bien même, certes, si*, etc.). Toutefois, elle ne part pas du dialogue pour expliquer la création de formes en langue mais, s'intéressant au marquage grammatical du *dialogisme* (selon la théorisation du Cercle de Bakhtine) et non du dialogue, elle envisage en priorité les opérations énonciatives qui inscrivent « un potentiel dialogique dans le signifié en langue » d'un marqueur de dialogisme et suppose que la « dialogisation d'un marqueur pourrait bien être associée à un processus de grammaticalisation ». Nous pourrions illustrer cette différence d'approche par deux exemples empruntés au latin. Le premier exemple va dans le sens de l'étude du dialogisme. La forme *em*, initialement 2^{ème} personne du sg. de l'impératif présent du verbe *emere*, « prends, tiens », s'est peut-être grammaticalisée, plus précisément pragmatialisée (cf. *Présentatifs* note 6), en langue (comme en témoignent la chute de la voyelle finale et la spécialisation sémantique de la forme non syncopée *eme* « achète ») et sert de présentatif « voilà » ; la langue s'est donc servie pour une nécessité dialogique d'un élément déjà existant comme marqueur du dialogue interlocutif, parce que le signifié de la forme¹³ sollicitait une telle opération¹⁴. Inversement, l'interjection *ō* est née très

¹³ G. Guillaume parle de « signifié de puissance » ou A. Culioli d'une « forme schématique ».

¹⁴ Donnons un seul exemple qui témoigne de cette prédisposition – morphologique, syntaxique et sémantique – de la forme verbale à un marquage dialogique : Plaute, *Amphitryon* 778, <AL> *Em tibi pateram : eccam*. AM. *Cedo mi*. « ALCMÈNE.- Prends-toi la coupe / voilà pour toi la coupe : la voici. AMPHITRYON.- Donne-moi. » L'occurrence est ambiguë au point que l'on ne peut faire autrement que de proposer une double traduction : soit *em* est encore un verbe et régit un complément à l'accusatif, soit *em* est déjà un marqueur du dialogue et est suivi d'un objet à l'accusatif comme d'autres présentatifs en latin. La réponse d'Amphitryon n'aide pas à se décider : Alcmène propose à son époux de prendre la coupe et lui confirme qu'il veut bien la prendre ; ou bien, comme il ne croit pas que c'est la coupe qu'il a donnée à sa femme, Amphitryon demande à Alcmène de la lui donner parce qu'il ne lui suffit pas qu'elle la lui présente. Toutefois, le datif éthique, qui accompagne souvent un présentatif (cf. *Présentatifs* §2.7.) et l'équivalence établie avec un autre présentatif du latin, *em* : *eccam*, tendraient à faire penser que la pragmatialisait est dans cet exemple achevée. Nous reviendrons sur *em* au chapitre 3.

vraisemblablement de la nécessité d'interpeller quelqu'un dans le dialogue de tous les jours¹⁵ et, une fois entrée en langue, a pu prendre des valeurs diverses – de la surprise, de l'indignation, de la joie, de la douleur...¹⁶, à moins que *o* pour l'étonnement soit une onomatopée différente de *o* + vocatif pour appeler quelqu'un.

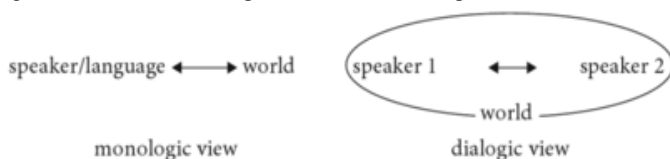
2.7. Dialogue game

La conception d'E. Weigand du *Dialogic Action Game* est développée dans plusieurs ouvrages. Elle est fondée avec « human beings at the centre », à partir d'une approche en partie fonctionnaliste, en partie cognitive, qui prend en compte systématiquement le locuteur et l'interlocuteur. Cette position « humanistic » (comme l'auteur même la qualifie) et l'accent mis sur la compréhension comme l'objectif même de la communication justifient son rejet d'une contrainte dialogique (1999 : 65). La coopération ou la négociation prévalent sur la confrontation. Aussi l'auteur remplace-t-il l'expression de l'*interaction* par *Action Game* et cherche-t-il à établir des règles en vue de principes de probabilités, depuis les conventions jusqu'aux présomptions, entre l'ordre et le désordre, entre la convention et l'innovation. Le sens d'une phrase ne doit donc plus se réduire à l'expression verbale explicite.

Voici le modèle qu'E. Weigand (2009 : 79) suppose comme « a genuine Dialogue Theory, the Dialogic Principle » :

directive	consenting
explorative	response
declarative	(confirming)

L'auteur illustre la caractéristique de son « genuine Dialogue » par le schéma suivant (2009 : 79), ainsi commenté : « We now have an interactive or dialogic relation between two or more speakers who are not facing the world but behaving *within* the world » :



¹⁵ Cf. Plaute, *Bacchides* 182, CH. *O Pistoclere, salue!* « CHRYSALE.- O Pistoclère, salut ! », etc., comme pour l'interjection plus impolie *heus*, Plaute, *Poenulus* 1398, *heus tu, leno!*, *Curculio* 686, *heu tu, leno, te uolo* « Hep toi, léno, j'ai deux mots à te dire », etc.

¹⁶ Le grec a choisi de distinguer les divers emplois de ce petit mot par l'accentuation, comme il l'a fait également pour son présentatif ἰδοῦ (vs. verbe ἰδοῦ) : ὄ pour l'interpellation vs. ὄ pour l'indignation ou l'étonnement.

2.8. Une grammaire émergente

Une autre approche contemporaine présente davantage de traits communs avec ce qui est ici proposé : c'est celle de P. Hopper (1988), qui propose une « grammaire émergente » (« Emergent Grammar ») continuellement durant la production du discours : « The notion of Emergent Grammar is meant to suggest that structure, or regularity, comes out of discourse and is shaped by discourse as much as it shapes discourse in an on-going process » ; cette conception est anti-généraliste. La structure grammaticale naît du discours et est fabriquée par le discours autant qu'elle façonne le discours dans son actualisation. L'auteur considère que la grammaire ne doit pas être entendue comme un pré-requis pour le discours et refuse comme une fable les règles abstraites et les intuitions d'un locuteur natif que les généralistes ont cherché à appréhender, au point de remettre presque en cause l'existence d'une grammaire – si elle existe, elle est instable et indéterminée. Des structures s'imposent dès lors que leur usage devient régulier. L'auteur étudie essentiellement des structures syntaxiques mais laisse la porte ouverte à une application de sa théorie en morphologie. Nous remarquons que les exemples qu'il propose à l'appui de sa théorie sont corrélés à des exigences fonctionnelles plus qu'à la structure interne du discours (ou de la communication) ; ce travail n'opère pas une distinction entre les structures grammaticales évoluant selon les motivations fonctionnelles de l'échange et les structures grammaticales fabriquées par la situation dialogale. Tout en gardant la perspective adoptée par cette grammaire émergente, on pourrait s'interroger sur ce qui s'est produit avant même les choix grammaticaux qu'effectuent les locuteurs et qui contribuent à organiser leurs actions : autrement dit, se demander comment le dialogue a exercé un effet structurant sur la morphologie et les trajectoires syntaxiques des énoncés qui émergent en temps réel. C'est une grammaire du dialogue que nous tenterons de proposer à présent.

3. Une grammaire du dialogue ?

Une « grammaire de l'énonciation » étudie « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (cf. E. Benveniste, 1974, II : 80) – ce qui est le pendant actualisé de ce qui sera développé plus bas – ou d'une « grammaire du dialogisme » (cf. J. Bres et A. Nowakowska, 2006), qui s'occupe en priorité de l'orientation de tout énoncé vers des discours réalisés antérieurement et de la production de sens lors de l'actualisation d'un énoncé en discours ; le dialogisme est au principe de la production discursive ce qu'une morphologie du dialogue serait au principe de la naissance de formes dans la parole, puis en langue. Au-delà donc d'une grammaire des usages d'une langue, d'une grammaire énonciativiste ou fonctionnelle, est-il possible d'envisager une *grammaire du dialogue* ?

L'objet de notre réflexion est en effet un peu différent de ce qui a été présenté au §2: il est principalement de questionner **le rapport originel entre la grammaire et le dialogue**, afin d'étudier si l'on peut élaborer une morphologie du dialogue, à partir de l'inscription de ce dialogue dans la morphologie d'une langue. Nous voudrions montrer que des marques relevant de la situation dialogique, à l'origine de toute parole, non pas se grammaticalisent, mais reçoivent une forme grammaticale, autrement dit entrent dans la grammaire de la langue. Cela se vérifie parfaitement bien avec les présentatifs : à ce sujet, il est possible, peut-être, d'envisager une approche dialogique du fait de langue, à la fois en morphologie et en syntaxe, en s'intéressant par exemple à la formation des présentatifs ou à la valeur de l'objet à l'accusatif employé là où on attendrait un nominatif, ou encore à la notion même de *phrase*.

Nous sommes partie de l'idée que l'activité de langage n'était pas désincarnée, mais relevait, pour des êtres humains, d'une activité de signification où ils étaient engagés en tant qu'êtres vivants et sujets parlants¹⁷. Il s'agit donc de réfléchir aux méthodes d'analyse permettant de trouver et de décrire l'expression grammaticalisée de l'expérience langagière soit dans les énoncés, soit dans l'organisation même du langage, dans la situation de communication la plus ordinaire et, somme toute, première : celle du dialogue. Étudier l'encodage de cette situation dialogale offrira de nouvelles perspectives de lecture des énoncés, qui deviennent la trace intelligible et formelle d'une manière subjective et partagée de vivre l'expérience du langage (et de la vie au sens large du terme).

Il est possible de se demander alors si le dialogue s'inscrit dans la morphologie même de la langue. Nous entendons ici morphologie dans son sens traditionnel : celui de l'étude des différentes catégories de mots et des formes qu'elles présentent dans une langue. La structure interne de plusieurs mots propres à l'énoncé dialogique et l'étude des règles qui régissent leur structure fournissent les instruments d'une manipulation conceptuelle et matérielle ouvrant des points de vue différents sur la grammaire même d'une langue – fonctionnant selon les trois points de vue, morphosyntaxique, axiologique et énonciatif. Ainsi, la forme *je*, classée parmi les pronoms personnels en fonction de sujet grammatical¹⁸, désignant dans l'ordre axiologique la personne qui parle à la 1^{ère} personne, au niveau énonciatif le locuteur ou la locutrice, avant d'être un mot de la langue française, est un métaterme appartenant à un ensemble de référenciations possibles dans un échange de paroles donné, à un moment et un lieu donnés ; c'est un ensemble de référenciations dont la finitude relève de son opposition au

¹⁷ La formule de J. Bres (1999 : 85) est à ce titre frappante : « On n'échappe pas au dialogue : humain, trop humain ».

¹⁸ L'observation de A. L. Silher (1995 : 370) est très juste : « Since the subject functions '1sg.', '2pl.', and so on, are carried by the verb, the so-called nom. of a personal pronoun is not a SUBJECT CASE but rather an emphatic or topicalizing PARTICLE, like Fr. *moi* 'as for me' ».

tu référé dans un même échange de paroles d'un interlocuteur qui est 2^{ème} personne. De fait, *tu* est construit par *je*, autant que *je* l'est par *tu*¹⁹.

JE

Grammaire traditionnelle			Morphologie du dialogue
catégorie morphosyntaxique	ordre axiologique	ordre énonciatif	centrage dialogique
pronom personnel sujet	personne qui parle à la 1 ^{ère} p. sg.	locuteur ou locutrice	<i>référenciation égocentrée : le locuteur se présente comme le repère premier sur le plan de la personne (par opposition au tu) et sur le plan spatial (le lieu de la parole incluant le « maintenant » et le « ici » de sa parole)</i>

Si locuteur et interlocuteur sont les éléments constitutifs de la parole, l'inscription du dialogue dans la morphologie reposerait sur une entité fondamentale : le *centrage dialogique* (plutôt que *interlocutif*)²⁰ ; de là, découleraient les autres oppositions – toutes secondaires – entre :

- le centrage sur le locuteur, parfois désigné par le terme d'**égocentrage** (*je*)²¹,
- le centrage sur la 2^{ème} personne ou **allocutif** (*tu*),
- le centrage sur l'autre, plus précisément la non-personne, parfois désigné par les expressions **allocentrage** ou centrage délocutif,
- ou le **spatiocentrage** (*ici*, *maintenant*)²² ;

¹⁹ Pour une conception différente, voir H. Portine (2001 : 122) qui parle de *décentration* entre *je* et *tu*. L'auteur exclut tout repérage par rapport à *tu*. Or de nombreux déictiques, dans les langues anciennes et modernes, prennent pour repère la 2^{ème} personne (lat. *iste*, gr. οὗτος...). Notons au passage que dans la célèbre prédiction de Tirésias dans *Œdipe-Roi* de Sophocle, v. 449-451, le devin désigne clairement son interlocuteur comme le coupable à l'aide d'un pronom centré sur la deuxième personne : Ἀέγω δέ σοι τὸν ἄνδρα τοῦτον ὃν πάλαι / ζῆτεῖς ἀπειλῶν κἀνακηρύσσω φόνον / τὸν Λαίειον, οὐτός ἐστι ἐνθάδε. On ne peut faire guère mieux sur le centrage dialogique : Ἀέγω « je » (-ω) et « dis », σοι et οὗτός « toi », ἐνθάδε « ici et maintenant » !

²⁰ Le terme de *centrage* nous paraît plus approprié que celui d'*ancrage* : le premier terme évoque la détermination du centre que constitue le dialogue entre un locuteur et un interlocuteur, alors que le second terme désigne le lieu où et la manière par laquelle ce dialogue est marqué. Nous préférons également parler de *centrage* plutôt que de *centrisme* ou de *centration* (voir H. Portine (2001 : 122 et 2008 : 239)) : le suffixe *-isme* dénotant un état constate de fait l'énoncé réalisé ; le suffixe *-tion* évoquant un processus montre l'énoncé dans sa réalisation. Au contraire, le suffixe *-age*, marquant à la fois l'appréhension globale d'une réalité et l'effectuation de ce qu'elle exprime le radical verbal (*centrer*), semble rendre mieux compte de ce qui construit et réalise la parole.

²¹ Quand nous parlons d'égocentrage, nous ne nous situons pas au niveau énonciatif : il ne s'agit pas d'un locuteur centrant son propos par rapport à lui, mais de la structure dialogique qui, par nature, centre l'énoncé par rapport au locuteur, sujet du dire.

et encore l'opposition entre :

- l'objectivité (affichée)²³ ou la subjectivité du locuteur ;
- la prise en compte ou non de l'autre ; etc.²⁴

Le fonctionnement de l'énoncé tient au dialogisme initial de tout discours, dont il est le principe constitutif et non pas seulement la condition de sa production. Si une personne a éprouvé le besoin de dire *je*, c'est initialement et nécessairement dans une situation de dialogue **avec** une autre personne, dénotée par *tu*, à qui *je* a quelque chose à dire ; d'où peut-être la forme forte de la première personne, ^(e)*ĝoh₂e* par opposition à la seconde, au point qu'on a pu y voir une motivation onomatopéique : le pronom de la deuxième personne *te* par son explosion occlusive dentale – qui fait que les lèvres s'avancent – manifesterait l'ouverture vers l'extérieur, l'autre, tandis que *me* en tant que nasale – les lèvres, en se pressant l'une contre l'autre, ferment la bouche – manifesterait la fermeture sur soi.

Ce centrage dialogique n'a pas pour effet d'accorder d'une certaine manière la priorité à l'échange et à la relation (interactive) entre locuteur et interlocuteur – *je* parlant à *tu* et se construisant par lui – sur le sens de l'énoncé mais permet de rendre mieux compte à la fois de la forme et de la structure syntaxique et informative de l'énoncé : il permet d'appréhender à la fois la sémantique globale de l'énoncé et celle de chacun des constituants en tenant compte de leurs rapports – grammaticaux, syntaxiques et informationnels – réciproques. Ainsi, la systématisation de l'emploi du pronom personnel sujet devant la forme verbale (*uolo*, Plaute, *Mercator* 776 → *ego uolo*, Plaute, *Bacchides* 99 → français *je veux*) ou le double marquage du pronom personnel « je » à l'aide des thèmes thématique et rhématique de la 1^{ère} personne (^(e)*ĝoh₂e* + **m* > skr. *ahá-m*, dor. *ἐγώ-v*)²⁵ s'expliquent sans doute plus aisément.

Tout cela demanderait une analyse beaucoup plus précise sur la pertinence de chaque terme ou de chaque opposition. Quel rapport, par exemple, faudrait-il établir entre le centrage et les *voix*, « qui introduisent de l'autre dans l'un pour paraphraser librement G. Authier (1995) : l'un – le sujet, et ce qui accompagne sa production, à savoir son discours – n'existe, ne fait sens que dans son rapport à l'autre », selon la formulation de J. Bres et A. Nowakowska, 2006.

²² Il nous semble superflu de distinguer un centrage spatial et un centrage temporel : l'espace, *spatium*, peut être physique, géographique aussi bien que temporel.

²³ H. Portine (2008 : 241) parle très justement de *désengagement énonciatif*, qui est « cheminement (ou démarche) d'objectivation ou vers l'objectivité ».

²⁴ J. Damourette et E. Pichon (1936) nomment les repères égocentrés, c'est-à-dire centrés sur le <moi-maintenant>, le *nynéocentrisme*. Pour l'allocentrisme, voir C. Fuchs (1982-1983).

²⁵ Voir M.-A. Julia (2015).

Nous ne chercherions pas en conséquence à mettre l'accent uniquement sur le locuteur, comme le font de nombreuses études sur la morphologie d'une langue, mais considérerions toujours le locuteur **avec** l'interlocuteur, **au travers de** l'énoncé (*dia-logue*). Le centrage dialogique n'est ni ce qui permet à une phrase d'accéder à une existence d'énoncé, ni un « espace collatéral », une « marge » (cf. M. Foucault, 1969 : 128) de l'énoncé mais est constitutif, au cœur même de la parole et de la langue : ce n'est pas *moi* ou l'autre qui prendraient vie en discours, ce seraient *moi* ou *toi* qui façonneraient la parole et donc la langue. Dans un second temps, le dialogue affecterait, par un effet discursif, la valeur en langue des formes construites par *moi* ou *toi*.

4. Domaines d'application : pistes d'étude

La dimension dialogique a été prise en compte abondamment par la rhétorique, la sociolinguistique, la pragmatique, l'analyse fonctionnelle ou conversationnelle. Ces angles d'approche visent à appréhender le fait selon lequel le locuteur module son discours en fonction de son interlocuteur : le discours est déterminé par l'autre à qui il est adressé à partir d'orientations diverses – les connaissances partagées, la performance interlocutive, le but poursuivi, l'anticipation sur la réponse, etc. Notre propos serait un peu différent : il s'agirait de voir comment le dialogue s'inscrit dans la morphologie, autrement dit comment il est à l'origine de faits grammaticaux et, finalement, de la grammaire en tant que système codifié d'une langue. La dialogisation pourrait être une preuve indirecte et inverse de la traduction morphologique du dialogue, non plus dans la grammaire d'une langue, mais dans les énoncés (au niveau *macro* ou *micro* de l'énoncé) ou les discours. Cette dialogisation interne de l'énoncé a été différemment appréhendée : *dialogisme*, *dialogisme interdiscursif*, *dialogisme*, *interlocutif*, *autodialogisme* ou *intra locutif* selon la proposition de J. Bres (2005 : 53).

Plusieurs phénomènes (comme le système ternaire des démonstratifs et des « particules » interrogatives) ont déjà été liés à la présence d'un locuteur et/ou d'un interlocuteur. Les domaines d'application pourraient être encore largement étendus : à la flexion verbale et nominale, à certains indicateurs et même à la traduction.

4.1. Syntaxe

Commençons par la syntaxe, domaine dans lequel il a été montré sans aucune contestation possible que la présence d'un locuteur et d'un interlocuteur influaient sur l'énoncé.

4.1.1. Particules interrogatives

Depuis longtemps il a été démontré que les « particules » interrogatives du latin prenaient en compte les acteurs du dialogue en orientant la réponse sollicitée dans un sens déterminé. « Mettant en débat la véracité d'une présomption, elles demandent à l'interlocuteur d'assumer ou de rejeter le contenu de l'assertion : la réponse attendue est 'oui' ou 'non' », comme l'a illustré C. Bodelot (1987 : 53) par l'exemple plautinien. La réponse attendue avec *-ne* est neutre : le locuteur ignore la réponse. Le locuteur sollicite une réponse affirmative ou une confirmation à l'aide de *nonne*. Avec *num*, le locuteur préjuge négativement de la réponse de son interlocuteur. Mais cette valeur, ultérieure à la première valeur qui était temporelle (cf. *nunc*, etc.), n'est apparue, d'après R. Kühner (1976 : 512) et A. Szantyr (1972 : 463), que par l'emploi de la particule dans des questions référant à la situation et dans un rapport de protestation ou d'étonnement. La grammaticalisation de cette valeur semble donc liée uniquement et manifestement à la situation de dialogue.

D'après C. Bodelot (1987 : 66), la particule la plus usuelle chez Plaute est *-ne*. L'apocope du *-e* final témoigne de la haute fréquence de la particule, très souvent associée à des verbes eux-mêmes très fréquents dans le dialogue de la vie quotidienne : *ain*, *satin*, *uiden*, *audīn*. Cet emploi appartient donc à une morphologie du dialogue.

Cette distribution formelle reposant sur l'intentionnalité dans l'interrogation apparaît dans d'autres langues anciennes, comme le gotique : *ibai* « est-ce que par hasard ?, est-il vrai que ? » est employé quand le locuteur s'attend à une réponse négative de la part de l'interlocuteur ; *ibai* + verbe précédé de *ni* ou *nibai* « est-ce que ?, n'est-il pas vrai que ? » pour une réponse positive²⁶, probablement pas par calque du grec, dont le système est plus complexe : ἤ, ἄρα γε, ἄρ' οὐν ne préjugent pas de la réponse ; ἄρ' οὐ et οὐκ οὐν sollicitent une réponse affirmative ou une confirmation de la véracité du propos ; ἄλλο τι ἦ indique à l'interlocuteur une certitude du locuteur, ἄρα μὴ son doute, μὴν et μὴν μὴ son incrédulité.

Il existe également des marqueurs qui ne concernent pas tant la réponse attendue que le degré d'attente du locuteur : russe *li* (neutre), *razve* « est-il possible que ? » (pour signifier un étonnement faible : je ne m'y attendais pas), *neuželi* « est-ce que vraiment ? » (pour signifier un étonnement fort : je n'arrive pas à y croire).

4.1.2. Accord en genre

La parole dialoguée peut jouer sur le genre des mots. La femme, pourtant de genre féminin, peut recevoir un attribut au neutre lorsqu'elle devient objet de moquerie, ainsi dans

²⁶ Voir les exemples proposés par A. Rousseau (2012) : Mt 9, 15, *ibai magun sunjus bruhfadis gainon ?* « est-ce que les amis de l'époux peuvent s'affliger ? » ; R 10, 18, *ibai ni hausidedum* « n'ont-ils pas entendu ? ».

la maxime anonyme *Varium et mutabile semper femina* « La femme est toujours quelque chose de variable et de changeant ».

Par ailleurs, A. Rousseau (2012) remarque que l'accord en genre avec l'adjectif prédicatif n'est pas toujours respecté : *mikils ist gagudeins rūna saei gabairhtiþs warþ in leika* (Ti 3, 16) « grand est le mystère de la piété qui a été révélé dans le corps » ; pour l'auteur, « il y a ici une anticipation dans la pensée du locuteur pour qui *mikils* (Masc.) se réfère déjà au relatif *saei*. »

4.1.3. Emploi des modes

A. Rousseau (2012) relève un autre phénomène en gotique s'expliquant par la présence du locuteur et de l'interlocuteur lorsqu'il s'intéresse à la répartition entre les formes verbales à l'optatif et celles formées avec le verbe de modalité *skulan* : « L'optatif, qui figure dans ces énoncés avec une valeur de modalisation susceptible de rendre le futur du grec, semble être réservée à la relation d'interlocution (1^{ère} et 2^{ème} personnes) : *þaim siukeins meinaizos hwōpau* (k 11, 30) « (s'il faut me vanter), c'est de mes souffrances que me vanterai » ; *qīþais nu* (R 11, 19) « tu diras donc » ; *hva taujau ?* (L 6, 3) « que ferai-je ? », etc. En revanche, la périphrase avec *skulan* semble être caractéristique de la délocution, exprimée par la 3^{ème} personne (ce dont on parle) : *saei skal stōjan qiwans jah dauþans* (L 4, 1) « qui jugera les vivants et les morts » ; *hva skuli þata barn wairþan ?* (L 1, 66) « que sera donc cet enfant ? ». *Skulan* indique la distance entre le locuteur et le contenu de son énonciation ». Pour l'emploi de la périphrase avec *skulan*, nous nous demandons s'il est nécessaire de la justifier à la fois par « la relation d'interlocution » et « par la distance entre le locuteur et le contenu de son énonciation ». Il serait plus économique de parler d'allocation (centrage sur la non-personne), en regard de l'égo-centrage réalisé avec l'optatif.

On peut envisager sous le même angle l'emploi du subjonctif : d'après M. Müller-Wetzel (2001), le subjonctif exprime la notion d'« Unverantwortlichkeit », c'est-à-dire une sorte de désengagement du locuteur. C'est à cette valeur également que G. Calboli (1966 : 242) rattache l'emploi des particules marquant l'éventualité dans le grec ὅν et l'interrogation dans le latin *an* et dans le gotique *an*.

4.1.4. Emploi des temps

Nous nous demandons également si l'emploi de l'impératif aoriste en grec pour exprimer un ordre ponctuel ou bien l'emploi du subjonctif parfait en latin pour exprimer une défense à la 2^{ème} personne (alors qu'on utilise du subjonctif présent à la 1^{ère} et à la 3^{ème} personne) ne pourraient pas s'expliquer directement par la situation dialogique : l'aoriste²⁷ et

²⁷ On a parfois expliqué cet emploi par la valeur aspectuelle de l'aoriste ou par la valeur de moindre actualisation du parfait. Nous n'entrerons pas dans le débat au sujet de la valeur aspectuelle ou temporelle de l'aoriste grec. Notre expérience des textes nous inviterait à envisager plutôt la seconde

le parfait sont une façon d'anticiper sur le résultat, sur l'agir de l'interlocuteur. On peut dire que l'énoncé gagne en performance étant donné que le locuteur ne se contente pas d'inciter à agir mais escompte la réalisation de l'acte planifié. Autrement dit, il est question de la compétence pragmatique du quotidien. L'effet de cette performance a été étudié par H. Vairel (181 : 261) : le tour *ne* + subjonctif parfait « exprime la défense de manière insistante et catégorique – ‘surtout ne fais pas cela, ne fais surtout pas cela’ ». Le caractère catégorique des défenses est attesté par l'évocation concomitante des conséquences funestes qu'aurait la réalisation de l'action interdite, ainsi que par l'importance considérable de l'enjeu de la prohibition pour le locuteur. L'auteur (1981 : 262 et 263) en conclut que le locuteur, « en exprimant l'éventualité au passé, éloigne davantage celle-ci de l'actuel, c'est-à-dire du réel » et accorde une valeur de « moindre actualisation » au subjonctif parfait ; or cette interprétation n'exclut pas une valeur temporelle du parfait, celle ordinaire de l'antériorité : « Il faut entendre par-là une défense portant sur une action dont le locuteur tient particulièrement à ce qu'elle ne se réalise pas [elle ne soit pas réalisée], à ce que son interlocuteur ne l'accomplisse pas [ne l'ait pas accomplie] ».

4.1.5. Emploi des adjectifs possessifs

M.-D. Joffre (1998) s'est intéressée à l'emploi des possessifs des personnes 1 et 2 comme un moyen de faire surgir dans l'énoncé un *ego* ou un *tu*, dont tout énoncé implique nécessairement la présence implicite ou explicite : « surtout à l'oral, dans des conditions d'énonciation directe, le locuteur cherche à faire surgir discrètement l'un des deux acteurs de l'énonciation » (1998 : 411). Ainsi : Phèdre, *Fables*, 5, 7, 32-33, *Homo meus se in pulpito / totum prosternit*. « Mon homme sur le devant de la scène se prosterne de tout son long. »

Cet emploi des possessifs est rapproché de celui du datif éthique : la disparition de l'un ou de l'autre est sans incidence sur la constitution syntaxique de la phrase ainsi que sur sa signification, ils remplissent donc une fonction autre. « La motivation est incontestablement d'ordre pragmatique » (1998 : 414), mais « rien n'interdit de penser que l'apparition du possessif relève également de motivations d'ordre purement énonciatif et que le locuteur surgit pour mieux s'associer à son interlocuteur ». À la première personne, l'adjectif possessif souligne le rôle prépondérant du locuteur qui agence les faits qu'il raconte comme il l'entend. À la deuxième personne, le possessif signale que le terme qu'il détermine a fait partie de propos tenus par l'interlocuteur lui-même posé comme un co-locuteur, dans une sorte de polyphonie qui vient se surajouter à l'énoncé.

valeur. Quoi qu'il en soit, le parallèle avec le parfait qui est un temps du passé en latin reste intéressant.

4.2. Morphologie

4.2.1. Flexion verbale

Le centrage dialogique concerne également au moins²⁸ l'évolution de la morphologie verbale. Le védique, par exemple, a développé deux types de désinence au subjonctif aoriste, selon qu'il s'agisse de la 2^{ème} ou de la 3^{ème} personne. J. L. García Ramón (2009 : 79-81) a montré qu'il fallait établir dans le subjonctif aoriste sigmatique du védique une distribution complémentaire entre la 2^{ème} p. *-s-a-si avec une désinence primaire et la 3^{ème} p. *-s-a-t avec une désinence secondaire, par ex. *dārṣ(as)i* vs. *dārṣat*. La distribution est conditionnée par l'interaction entre la deixis et le discours : alors que la 3^{ème} personne se trouve en dehors de la sphère immédiate du locuteur, l'adresse à la personne justifie que la forme ait un -i de la deixis à la 2^{ème} personne.

4.2.2. Flexion nominale

Une coïncidence fort troublante ne semble pas avoir été l'objet d'une attention particulière²⁹ : il s'agit de l'absence de désinence au vocatif singulier (quand la forme n'a pas été alignée sur celle du nominatif) comme à la 2^{ème} personne du sg. de l'impératif présent ; le thème est dit « nu » : *domine / lege*. Pourtant cette particularité morphologique est unique et peut être associée à une morphologie du dialogue : le vocatif est le cas de l'apostrophe et l'impératif est le mode par excellence de l'interlocution, ce sont donc deux catégories orientées vers l'interlocuteur. On pourrait pousser la réflexion plus loin. Le vocatif ne serait plus la forme non marquée parce qu'elle ne serait pas incluse dans l'énoncé – ce qui est une perception surprenante de l'énoncé 'ce qui est dit' ou 'phrase actualisée' si l'on pense aux nombreux emplois d'un nominatif en lieu et place d'un vocatif –, mais la forme première (au sens de « liminaire ») de la déclinaison. À cette forme première des marquages – à valeur d'abord pragmatique, puis syntaxique – auraient été dans un second temps adjoints. De même, le mode de l'impératif représenterait peut-être la forme primitive du verbe (cf. W. Meyer-Lübke, 1895 : 213-214 ; L. Rolfe, 1996 : 779, préfère parler de « protolinguistic form »). La première forme serait donc celle d'une deuxième personne : *es* avant *esti*, *l'esto* avant *l'esti* comme le définit le philosophe Giorgio Agamben. Tout un champ s'ouvre ici sur cette deuxième personne.

²⁸ Nous avons montré (2013) que la désinence de la 1^{ère} personne et celle de la 2^{ème} personne du sg. s'expliquent peut-être par l'agglutination du pronom thématique ou rhématique de la 1^{ère} ou de la 2^{ème} personne à la forme verbale en latin et en grec, comme c'est clairement le cas en tokharien et dans les langues sémitiques.

²⁹ Notons le propos avant-gardiste d'Apollonios Dyscole, *Syntaxe* 3, 105, τὴν γὰρ ἐκ τῶν κλητικῶν σύνταξιν ἀναδέχονται, ἢ τις ἐδῆδεικτο ἀσύστατος κατὰ τὸ πρῶτον πρόσωπον « En effet, la structure de ce mode [l'impératif] est conforme à celle du vocatif, dont on a montré qu'elle était incompatible avec la première personne. »

4.3. Lexique, formation et évolution des mots

4.3.1. Pronoms déictiques : système ternaire

Les déictiques spatiaux fonctionnent dans de nombreuses langues (grec, latin, gotique, finnois, japonais, hongrois, wolof, duala...) selon un système ternaire qui désigne tour à tour le locuteur, l'interlocuteur et la non-personne – traditionnellement appelée « la personne éloignée » –, qui n'appartient pas à la sphère dialogique. Le cas du latin est bien connu : dans une perception idéale et absolue du système déictique latin, *hic* désigne la sphère du locuteur, *iste* celle de l'interlocuteur, *ille* celle de la non-personne³⁰, selon deux points de vue discursifs, celui du locuteur et celui de l'interlocuteur³¹. C'est sous cet angle discursif double que l'on pourrait rendre compte des occurrences qui semblent contredire ce système déictique ternaire : d'un point de vue cognitif et référentiel, un locuteur peut effectivement désigner avec *hic* la sphère de l'interlocuteur à partir de l'angle de celui-ci, ou sa propre sphère selon l'angle de l'interlocuteur : dans le premier cas, *hic* est employé pour rapprocher les deux sphères ; dans le second cas, *hic* est employé dès lors que la sphère de l'interlocuteur est l'unique référence prise dans le discours.

Ainsi, l'emploi de *hic* là on attendrait *iste* permet au locuteur de centrer le propos sur sa propre sphère et d'anticiper un rapprochement sollicité entre l'interlocuteur et lui (notons dans le premier exemple l'exhortation *eamus* associant morphologiquement les deux personnes du discours) ou de manifester ce rapprochement dont il n'a pas voulu :

Virgile, *Bucolica* 9, 65, *Cantantes ut eamus, ego hoc te fasce leuabo*

« Pour que nous marchions en chantant, moi, je vais te soulager de ce fardeau [que tu portes et qui devient mien puisque je te le prends]. »

Plaute, *Menaechmi* 1076, *Quae haec fabulast ?*

« Qu'est-ce cette comédie [que tu me joues et qui par là devient mienne aussi] ? »

De même, *hic* peut renvoyer à la sphère de l'interlocuteur, que le locuteur prend pour unique référence, comme le souligne l'emploi redoublé d'un vocatif et d'une forme verbale à la deuxième personne du singulier, avec une insistance comique puisque précisément l'interlocuteur, ici le mari, avait tout fait pour éviter cette rencontre (cf. également peut-être le jeu de mots sur *dis-*) avec la locutrice, ici sa femme :

Plaute, *Casina* 974, CLE. *Quid agis, disarmite ? mi uir, unde hoc ornatu aduenis ?*

³⁰ Pour une critique de ce système ternaire en latin, voir P. de Carvalho (1991 : 225-233).

³¹ Bien évidemment, dans la langue parlée, des confusions ont pu naître pour des raisons diverses : phonétiques (évolution phonétique de *hic*), prosodiques, rythmiques, etc.

« CLÉOSTRATE.- Comment vas-tu, homme à deux femmes [*et/ou* qui cherche à m'éviter] ? Mon cher mari, d'où viens-tu en cet équipage ? »

Si l'échange dialogique permet ces jeux que nous supposons dans la référence prise en compte – celle du locuteur par le locuteur ou celle de l'interlocuteur par le locuteur ou bien encore celle du locuteur attribuée dans le discours du locuteur à l'interlocuteur –, c'est que le système ternaire devait être perçu par le sujet parlant.

Pour finir, relevons une observation de P. de Carvalho : ce dernier note³² que deux des quatre démonstratifs, *iste* et *ille*, présentent, au nominatif masculin, « la même marque qui, au masculin de la déclinaison nominale, dite « thématique », signifie le cas vocatif, soit la finale *-e* ; or ces deux démonstratifs sont ceux-là même (...) qui livrent la représentation d'un « autre » présent objectivement, et distinctement, face au « moi », dans l'espace-temps de la locution ». Est-ce vraiment pour manifester la présence « forte », « accrue » d'un être appelé à partager avec « moi » l'instance de locution » ou est-ce la trace d'un état très ancien de langue (le proto-indo-européen ?) où le point de départ de la déclinaison était le vocatif, comme en atteste l'absence de désinence casuelle ?

4.3.2. Particules et conjonctions

Le gotique connaît une grammaticalisation intéressante de la particule oppositive : il distingue entre une opposition instituée par le locuteur, marquée par *akei* « mais, dis-je » et une opposition inscrite en langue, indiquée par *ak* « mais (au contraire) », employé après une négation.

Il serait possible d'envisager que l'élargissement ou le redoublement de « petits mots » dénotant à l'origine le lieu ou le temps – comme en gotique, *nu* « maintenant ; alors, donc, ainsi » peut être élargi, *nu-h*, ou redoublé *nunu* « donc » – relève de même du spatiocentrage inhérent au dialogue.

Depuis longtemps (A. Meillet, 1916 : 169), on a également relevé la grammaticalisation d'une forme verbale personnelle qui fournit une conjonction de coordination lat. *uel* « ou », issue de la 2^{ème} p. du sg. du verbe « vouloir » : « tu veux » (probablement **uel-si* > **uelli* > **uell* > *uel*).

Il existe, par ailleurs, des langues dans lesquelles un indicateur d'énonciation a été totalement grammaticalisé, par rapport au locuteur ou à l'interlocuteur. Certains présentatifs fonctionnent, non par rapport à un espace proche ou lointain (comme fr. *voilà* / *voilà-là*), mais par rapport aux personnes du locuteur et de l'interlocuteur (comme fr. *tu as* / *vous avez* / *nous avons*). Le moyen-égyptien, par exemple, possède un indicateur d'énonciation, invariable, *iw*,

³² (1991 : 239).

servant exclusivement à indiquer que le point de référence spatial et temporel coïncide avec celui du locuteur (le pronom personnel de la première personne du singulier est =*t*), donc avec le temps et le lieu de l'énonciation (« ici et maintenant »). Il est intraduisible en tant que tel et précède toute proposition à prédicat adverbial qui n'est pas formulée de manière exclamative ou n'est pas située dans le passé ou le futur³³ :

īw b3k hr nh-t

IÉ serviteur sous sycomore

« Le serviteur est sous le sycomore. »

Il est même possible de considérer que la grammaticalisation de cet indice d'énonciation est allée si loin, lorsqu'il se trouve entre deux propositions qui se suivent, qu'il a pu fonctionner comme l'équivalent d'une ponctuation forte du français (point, point-virgule, tiret).

Certains morphèmes grammaticaux de l'élamite sont également intéressants et originaux : l'élamite procède par adjonction de marqueurs, fonctionnant au départ comme des classificateurs énonciatifs, ayant une fonction déterminative et répartis entre locutif ou de première personne (-*k*), allocutif ou de deuxième personne (*-*t*) et délocutif ou de troisième personne (-*r*) au singulier ; mais il n'y a pas d'opposition de personne au pluriel, qui ne comporte qu'une seule forme (-*p*). Les noms animés prennent donc au singulier un marqueur indiquant la personne qui parle (*sunkik* « (moi) le roi »), la personne à qui l'on parle (**sunkit* « (toi) le roi ») et la personne dont on parle (*sunkir* « (lui) le roi »). Certains mots sont même polarisés au locutif, ainsi *lipa-k* « (moi) serviteur »³⁴.

4.3.3. Substantifs

Comme l'a montré A. Christol (2012 : 132), « les innovations sont forcément le fait d'un locuteur (qu'il procède à l'optimisation du code ou à une réinterprétation morphologique ou sémantique), mais il ne les fait pas pour lui tout seul, elles sont la plupart du temps destinées à être adressées et partagées. C'est le cas pour les substantifs. Si on a en latin *lingua* au lieu de la forme héritée attendue *dingua*, selon Marius Victorinus ou les formes germaniques, c'est qu'un locuteur a désiré concrétiser le lien sémantique qu'il percevait entre cette forme et *linguere* ».

4.3.4. Préverbaton

La préverbaton peut elle-même être directement liée à la parole dialoguée. Il arrive qu'un préverbe soit choisi selon l'orientation pragmatique que le locuteur³⁵ ou l'interlocuteur

³³ Voir P. Grandet et B. Mathieu (2003 : 138).

³⁴ Voir F. Grillot-Susini (1987 : 20).

³⁵ Pour une approche similaire, voir P. de Carvalho (1998 : 275) : « Le préverbe opère au niveau, non de la 'substance délocutée', mais du regard que le locuteur porte sur cette substance » ; (1998 : 288) :

envisage de donner au procès (le locuteur manifestera par exemple son doute quant à la réalisation du procès par l'interlocuteur). Cette orientation est alors dénotée à la fois sémantiquement et morphologiquement, puisque le préverbe s'opposera alors au simple à double titre : par le sens spécifiant du préverbe d'une part, par l'usage de formes que sélectionne l'orientation pragmatique manifestée par le préverbe d'autre part. Un dialogue entraîne la préverbation un lexème, qui, par cette situation-même, entraîne une émergence de formes paradigmatiques privilégiées, et en conséquence différentes de celles attestées par le lexème simple dont l'usage n'est pas/plus marqué dans la parole dialoguée.

Rejoignant l'analyse de M. Fruyt (entre autres 1994), Claude Brunet (2009 : 204) a étudié le préverbe *dē-* dans le verbe *dēmōrior* par rapport aux formes utilisées, avec le sentiment que « le Latin parlant devait reconnaître la valeur sémantique forte du préverbe ».

Un autre exemple avec le même préverbe pourrait être celui du verbe *dēspondēre*, dont la polysémie ne cesse d'étonner les linguistes³⁶ : il signifie « promettre (en mariage) » ; et, inversement, « perdre courage, renoncer à » ; « mourir ». Ce verbe est un préverbe formé à partir du simple *spondēre* « promettre, s'engager solennellement ». L'auteur de l'article du *DHELL*, J.-F. Thomas, note qu'« il se rencontre à plusieurs reprises quand la promesse revêt une solennité particulière ou se fait dans des circonstances difficiles ou tragiques ». Or dès le latin archaïque, et encore en latin classique, on remarque que le verbe est associé à un personnage qui ne souhaitait pas l'existence ou la réalisation de la promesse :

Cicéron, *Pro Cluentio* 179, *inuito despondit ei filiam suam*
« malgré lui, elle le promet à sa fille ».

La position première de proposition de l'adverbe *inuito* « malgré lui » insiste sur la contrariété du personnage concerné par l'engagement. Dans les comédies de Plaute, où le préverbe et le simple sont bien attestés, les échanges entre celui qui énonce la promesse et celui qui l'entend montrent clairement qu'avec *dēspondēre* le premier s'affranchit de tout engagement ferme et définitif ou que le second espère voir la promesse se réaliser, sans trop y croire :

Plaute, *Poenulus* 1268, AG. *Prius quam te mihi desponderit*. AD. *Omitte*.³⁷
« AG. Avant qu'il ne m'ait promis ta main. AD. Tu peux toujours courir. »

« un mot verbal au *cas direct* parle du monde, de ce qui s'y passe, et des êtres qui 'y passent », alors qu'un mot verbal au *cas indirect* parle, au fond, de 'moi', et des relations que 'moi' sait apercevoir, construire et dire entre ces 'êtres passants' et les 'coordonnées' qui structurent son espace énonciatif. »

³⁶ Voir l'article du *DHELL*, s.u. *dēspondēre* : <http://www.dhell.paris-sorbonne.fr/dictionnaire:despondere4detaille>.

³⁷ Le texte présente ici un certain désordre : nous suivons la distribution des répliques dans les manuscrits palatins.

L'idée de la promesse peut être également rejetée, à l'aide du préverbe, par celui qui en est l'objet. Aussi *dēspondēre* s'oppose-t-il nettement au simple *spondēre* dans le sens où celui qui promet ne se considère pas comme tenu de respecter sa parole (cf. aussi Cicéron, *De provinciis consularibus* 36, **desponsam, non decretam** « promesse mais non assignée »). Avec le préverbe, le locuteur peut se désengager de sa promesse – quand bien même chose promise est chose due –, alors que le simple a un emploi performatif puisque le fait de dire *spondeō* constitue une garantie effective de la promesse. Les occurrences des formes paradigmatiques attestées est une confirmation indirecte de cette différence d'emploi :

Plaute	
spondēre :	<i>spondeo</i> (14 occ.), <i>spondes</i> (5 occ.), <i>sponsa/sponsam</i> (5 occ.)
despondēre :	<i>desponde</i> (5 occ.), <i>despondeas/despondeat</i> (5 occ.), <i>despondes</i> (1 occ.), <i>despondebit</i> (1 occ.), <i>despondi/despondisti/despondit</i> (6 occ.), <i>despondisse</i> (3 occ.), <i>desponsa/desponsam</i> (2 occ.)

Les emplois de *spondēre* sont essentiellement figés dans le tour dialogique et performatif suivant :

locuteur A : **Sponden** ?

Locuteur B : **Spondeo**.

A. « Promets-tu ? »

B. « Je promets ».

En revanche, les formes attestées de *despondēre* sont plus variées et relèvent surtout du non réalisé (impératif, subjonctif). Même quand la forme relève du parfait de l'indicatif, le locuteur qui l'emploie manifeste à l'interlocuteur qu'il doute de la réalisation ou de l'existence de la promesse, comme le montrent l'emploi de *opinor* qui fonctionne comme une Particule Énonciative dans le premier extrait suivant ou la réponse de l'interlocuteur, particulièrement ironique, du deuxième extrait :

a) Doute du locuteur :

Plaute, *Aulularia* 782, LYC. *Eam tu despondisti, opinor, meo auonculo ?*

« LYCONIDE.- Elle, tu l'as promise, je crois, à mon oncle ? »

Plaute, *Trinummus* 602-607, CA. *Quo modo tu istuc, Stasime, dixti ? St. Nostrum erilem filium Lesbonicum suam sororem despondisse ; em, hoc modo.*

CA. *Cui homini despondit ? St. Lysiteli, Philtonis filio,*

Sine dote.

CA. (...) *Non credibile dicis. St. At tu edepol nullus creduas ;*

Si hoc non credis, ego credidero...

« CALLICLÈS.- Comment toi ça, Stasime, disais-tu ? STASIME.- Le fils de notre maître, Lesbonicus, a promis sa sœur ; voilà, à peu près. CA.- À qui l'a-t-il promise ? ST.- À Lysitèles, le fils de Philton, mais sans dot. CA.- (...) Ce n'est pas croyable ce que tu dis. ST. Mais toi ma foi tu peux ne pas le croire ; si tu ne crois pas ça, moi j'essaierai de le croire... ».

b) Doute de l'interlocuteur :

Plaute, *Trinummus* 1132-1133, CH. *Est ita ut tu dicis. Sed ego hoc nequeo mirari satis Eum sororem **despondisse** suam in tam fortem familiam.*

« CHARMIDÈS.- C'est bien comme tu dis. Mais moi je ne peux pas cesser de m'étonner de ceci, qu'il ait promis sa sœur dans une famille si puissante. »

c) Peut-être doute des deux interlocuteurs :

Plaute, *Poenulus* 1357-1358, AG. *Tuam, ut dixisti, mihi **desponde** filiam.*

HA. *Haud aliter ausim.*

« AGORASTOCLÈS.- Ta fille, comme tu l'as dit, promets-*la*-moi. HANNON.- Je n'oserais pas du tout faire autrement. »

Ce doute se transforme en certitude une fois la promesse non tenue, ce qui arrive souvent dans la comédie ou dans la réalité. Cette déception peut justifier l'évolution de sens de « promettre » à « se désengager », d'où « renoncer », évolution qui s'explique uniquement dans le cadre de la parole dialoguée³⁸. Le préverbe *dē-* qui « marque la sortie d'un état et l'entrée dans un autre »³⁹ ou qui est un « opérateur d'inversion du procès »⁴⁰ peut signifier le désengagement vis-à-vis de la promesse : « promettre » au sens de « se défaire de », comme le français *se dés-engager*. D'ailleurs il existe en latin une variante *dīspōndēre*, avec un préfixe *dīs-* qui représente la fermeture du *e* long du préverbe *dē-* en *i* long ou est issu du préverbe *dīs-*, marquant en latin la séparation, la rupture, la négation, l'état inverse d'un procès.

4.4. Traduction

La prééminence de la parole dialoguée doit être reflétée *dans* et *par* la traduction⁴¹. Tant que nous le pourrons, nous nous efforcerons dans l'étude des présentatifs de conserver l'ordre des mots latins, non par respect scrupuleux et maladroit de l'ordre original, mais par intérêt vis-à-vis de la stratégie fonctionnelle de cet ordre⁴². C'est celui-ci que reçoit l'interlocuteur,

³⁸ D'ailleurs, le verbe n'apparaît ni dans la réflexion philosophique et oratoire, ni dans l'épopée, genres plus éloignés de la parole dialoguée que le théâtre.

³⁹ M. Fruyt (2007 : 52-63).

⁴⁰ J.-P. Brachet (2000 : 192-200).

⁴¹ Voir aussi M.-A. Julia (2018a).

⁴² D. G. J. Panhuis (1982 : 83, 92, etc.) souligne dans son ouvrage à plusieurs reprises qu'il est important de conserver, dans la traduction, l'ordre des mots du latin, même s'il suit rarement cette prescription, afin de privilégier l'organisation communicationnelle du texte à l'organisation syntaxique de la phrase.

au fur et à mesure que se déroule l'énoncé, même si, dans un second temps, il lui est permis de reconsidérer l'énoncé dans son ensemble. La linéarité de la chaîne des constituants contraint l'autre à une première perception, qui met au premier plan presque toujours le constituant initial de la chaîne, parfois le constituant final de la chaîne. Aussi nous arrivera-t-il d'expliciter (par des majuscules ou l'ajout⁴³ d'un mot en italiques) l'importance de ce constituant dans notre traduction, qui, à défaut d'une prise en compte de l'intonation, en sera un témoignage intuitif.

L'ode 19 du second livre des *Odes* d'Horace illustre bien notre propos⁴⁴. Cette ode est adressée à Bacchus :

Horace, *Carmina* 2, 19, 1-4,

Bacchum in remotis carmina rupibus

uidi docentem, credite posteri,

Nymphasque discentis et auris

capripedum Satyrorum acutas.

« J'ai vu Bacchus enseignant ses hymnes sur des roches écartées, - croyez-moi, hommes de l'avenir -, et les Nymphes les apprenant, et les Satyres au pied de chèvre dressant leurs oreilles pointues. » (trad. F. Villeneuve, revue par J. Hellegouarc'h, 1991 (1929¹), CUF)

La traduction de F. Villeneuve et J. Hellegouarc'h respecte l'ordre non marqué du français mais affaiblit en échange l'importance de la place initiale de *Bacchum*, à qui l'ode est consacrée. Si l'on respecte l'ordre de l'original, la perception de l'énoncé est différente :

« Bacchus, sur des roches écartées, ses chants, je l'ai vu *les* enseigner, eh oui hommes de l'avenir !, les Nymphes aussi les apprenant et les oreilles pointues des Satyres au pied de chèvre ».

La place première est ici thématique : le propos de l'ode n'est pas que « j'ai vu Bacchus » mais « Bacchus, que j'ai vu ». Par la suite, le poète s'adresse directement au dieu et ce dieu est de nouveau thématique à l'aide du pronom personnel⁴⁵ de la 2^{ème} personne du singulier au nominatif ou à l'accusatif :

⁴³ Le terme se révélera parfois impropre : en latin, l'anaphore ne peut pas être dénotée mais pourtant être portée par l'énoncé.

⁴⁴ Sur le caractère fondamentalement dialogique de l'ode horacienne, voir R. Heinze (1923) : celle-ci est une allocution adressée par le poète, qui parle en son nom, à une deuxième personne qui n'est pas une pure fiction poétique mais doit être considérée comme présente ; elle comporte une orientation forte vers le destinataire.

⁴⁵ Sur la mise en relief des pronoms personnels « sans lexème focalisant, par la seule saillance dans la prononciation, par la place dans la phrase et dans la proposition », voir. M. Fruyt (2009).

Horace, *Carmina* 2, 19, 17-21,
Tu *flectis amnes, tu mare barbarum*
tu separatis uuidus in iugis
nodo coerces uiperino
Bistonidum sine fraude crinis.

Tu (...)

« TOI, tu détournes les fleuves, *c'est TOI aussi pour* la mer des barbares, TOI sur des sommets lointains, humide de vin, tu attaches dans un nœud de vipère sans dommage les cheveux des Bistonides⁴⁶. Toi, (tu...) ».

Horace, *Carmina* 2, 19, 29-30,
Te *uidit insons Cerberus aureo*
cornu decorum (...).

« Toi, il t'a vu, restant inoffensif, Cerbère, avec la corne d'or qui te rendait élégant (...) ».

Ce dernier extrait peut être comparé à celui-ci, qui évoque également Cerbère cédant devant la flûte d'Orphée :

Horace, *Carmina* 3, 11, 13-20,
Tu *potes tigris comitesque siluas*
ducere et riuos celeres morari ;
cessit inmanis tibi blandienti
ianitor aulae
Cerberus, quamuis furiale centum
muniant angues caput eius atque
spiritus taeter saniesque manet
ore trilingui.

« TOI, tu peux être accompagnée des tigres et des forêts, et en être suivie, et arrêter les ruisseaux rapides ; il a cédé, l'inhumain, à tes caresses, le portier du palais, Cerbère, bien que, comme les Furies, cent serpents protègent sa tête et qu'une haleine et une bave immondes sortent en permanence de sa gueule à trois langues. »

Dans les deux extraits, qui reflètent, même si le dialogue est poétisé, une stratégie fonctionnelle de l'oral, *Cerberus* est placé après le verbe dont il est le sujet. Si l'on ne tenait pas compte de ce détachement final, on passerait à côté de l'importance donnée ici à la deuxième personne, à l'interlocuteur (Bacchus et la flûte d'Orphée). Dans le premier extrait, cette personne apparaît même à l'initiale de l'énoncé et du vers : *te*, désignant Bacchus, est thématisé, sans effet focal particulier, dans une ode au dieu ; elle précède encore le sujet dans le second extrait qui focalise le verbe *cessit*, insistant ainsi sur l'étendue du pouvoir

⁴⁶ L'énoncé est aussi emmêlé que les chevaux des Bistonides ; nous regrettons de ne pouvoir reproduire en français un tel entrelacement des constituants de l'énoncé.

extraordinaire de la flûte. Le détachement final de Cerbère et de ce qui le qualifie met en valeur la description du chien en même temps qu'il permet d'amplifier la crainte que le locuteur (ou le lecteur) ressent à la simple mention du nom du monstre. La longueur de ce détachement (18 mots dans le second extrait) confirme la présence du locuteur à la fois physique et socio-culturelle.

4.5. Illustration par un exemple

Si le centrage dialogique est au cœur de la parole, on peut supposer à juste titre que cette parole soit marquée principalement et originellement par ce centrage. Les marques grammaticales de la première ou de la deuxième personne du singulier, ainsi que les marques déictiques (spatiales), sont omniprésentes dans le dialogue quotidien. Ne serait-ce pas celui-ci qui aurait fait naître (formaliser) ces marques, exactement comme il les fait évoluer en langue ? Il est remarquable que le thème de la 2^{ème} personne, cet autre du dialogue qui n'est ni l'objet extérieur du discours ni le double du locuteur, mais la condition du discours, soit commun à de très nombreuses langues, indo-européennes (grec *σύ*, latin *tu*, skr. *tuvám*, tokh. B *tuwe*, v.irl. *tū*, got. *þu*, lit. *tù*, tchèque *ty*, arm. *dow...*) et peut-être même non indo-européennes : hongrois *te*, finnois *sinä*, estonien *sina*, same du nord *don*, hébreu *אתָּ ?atâ* (masc.), *אתְּ ?at* (fém.) peuvent reposer sur un même thème *-t-. Cette parenté ne peut pas être le fruit du hasard ; le thème de la 2^{ème} personne est peut-être même motivé : *tu* par son explosion occlusive manifeste l'ouverture vers l'autre. Cicéron lui-même avait, déjà dans l'Antiquité, souligné la correspondance entre la phonation, c'est-à-dire la mise en œuvre des mécanismes *physiologiques* nécessaires à la réalisation d'émissions de *sons (uultu et uerbis)*, et la *référence dénotée et énoncée (re et sententiis)*, accord dont l'efficacité performative prend tout son sens par rapport à l'interlocuteur, ici amplement soulignée : Cicéron, *Pro Milone*, 2, 4, *si denique unquam locus amplissimorum ordinum delectis uiris datus est ut sua studia erga fortis et bonos ciuis, quae uultu et uerbis saepe significassent, re et sententiis declararent, hoc profecto tempore...* « si jamais enfin l'occasion s'est présentée à des hommes choisis dans les ordres les plus respectables de déclarer, en réalité et en énoncé, leur bienveillance envers les citoyens courageux et bons, qu'ils avaient manifestée souvent de manière physique et sonore, dans ce temps assurément... ». L'expression *uultu et uerbis* présente en outre une homorythmie doublée d'une homophonie initiale tendant à imiter la correspondance entre la phonation et la référence, à laquelle Cicéron semble prendre goût dans ce même discours, ainsi au paragraphe 31, 85, où il se lance dans un dialogue avec Jupiter en personne : *Tuque ex tuo edito monte, Latiaris sancte Iuppiter*. Cette correspondance proposerait une justification en apparence ingénue, en réalité élémentaire, à l'analogie entre le latin *tu*, le japonais *anata, anta*, et l'hébreu *atâ*.

Plus encore, il est une catégorie en langue où le centrage dialogique est aussi essentiel que liminaire : il s'agit de la catégorie des *présentatifs* et c'est à celle-ci que nous consacrerons l'étude qui suit. Cette catégorie grammaticale relativement récente des présentatifs (elle date du début du vingtième siècle) n'a guère été étudiée dans les langues anciennes. C'est à peine si elle figure dans les grammaires traditionnelles. La description de plusieurs présentatifs de langues anciennes et modernes, en particulier du français *voici, voilà*, du latin *ecce, em* (ponctuellement *ēn*) et du grec ἰδοὺ et ἴψ, permettra de vérifier de manière empirique la base théorique telle qu'elle a été annoncée dans cette introduction générale. Le corpus qui s'impose est celui des comédies de Molière, de Plaute et d'Aristophane, dans lesquelles l'oral « simulé » est proche de celui de celui de tous les jours⁴⁷. Le genre du théâtre est d'autant plus intéressant qu'il repose sur une double énonciation : le personnage-locuteur s'adresse à un autre personnage-interlocuteur en même temps qu'aux spectateurs-auditeurs ; il arrive même parfois qu'un personnage s'adresse directement aux spectateurs. Notre corpus est original sur un autre point : il s'agit de la première étude des présentatifs où l'on scrute leur fonctionnement dans un corpus étendu et non plus limité à un énoncé pris hors-contexte, voire fabriqué pour la démonstration. Ce point nous semble fondamental et nous ne nous voyions pas faire autrement compte tenu du fonctionnement initialement pragmatique – nous dirons pour notre part dialogique – des présentatifs.

⁴⁷ Voir par exemple l'étude sur la langue des esclaves chez Plaute, M.-A. Julia (2012). Cette catégorie typologique a été élaborée par M.M.J. Fernandez-Vest (1994 : 138-158). L'ici et le maintenant de la *parole spontanée* nous est inaccessible en latin.

Les présentatifs

Prologue

Voilà. Ainsi commence *Antigone*, la pièce d'Anouilh. Ce court énoncé réduit à un « petit mot » en dit plus qu'un long prologue.

Il existe, dans certaines langues, des mots si courants que l'on en oublie à la fois leur importance au quotidien et leur intérêt pour la recherche. Or leur histoire propre, leur fonctionnement syntaxique et les valeurs sémantiques et pragmatiques qu'ils peuvent recevoir les rendent uniques dans chaque langue qui les possède. Ces « petits mots » relèvent du discours quotidien, tout autant que du discours écrit, car le point commun entre ces deux énonciations est la forme du dialogue réalisé entre des interlocuteurs, entre l'auteur et le lecteur. Les énoncés présentatifs français *Voici le facteur !* et *Voici le fronton grec qui s'inscrit dans le fronton romain et réciproquement*¹ partagent des caractéristiques communes et uniques.

Parmi les adverbes, les verbes ou les interjections, on classe parfois ce qu'on nomme ailleurs des *présentatifs*, terme inventé par un Français, F. Brunot, pour dénoter, entre autres, le français *voici/voilà*. Parmi les présentatifs les plus connus, on peut également citer le latin *ecce* et le grec *idou*. Il se trouve qu'aucun ouvrage n'est entièrement consacré à ces formes, dont les caractéristiques sont largement sous-évaluées dans les langues anciennes et dans les langues modernes, malgré leur fréquence dans un grand nombre d'énoncés. On dispose certes aujourd'hui de quelques travaux portant sur le français, presque aucun sur le latin ou le grec. Pourtant une étude synchronique et comparative des présentatifs des langues anciennes et modernes s'avère intéressante pour mieux comprendre leurs emplois, qui sont particulièrement riches (déictique, *Voilà le facteur / narratif, Voilà que le facteur arrive / interjectif, Voilà !*) et leurs caractéristiques, qui ne sont partagées par aucune autre classe grammaticale. On ne peut s'arrêter à une interprétation unique des présentatifs réalisant une présentation exophorique : ils servent aussi à dénoter une localisation, la venue d'une personne, une identité, une perception visuelle, une existence, une saisie concrète ou cognitive, etc.

¹ Hugo, *Notre-Dame de Paris, Livre Cinquième*, II, en parlant du Panthéon.

Les langues se créent assez souvent un présentatif à l'aide d'un verbe de vision, grammaticalisé à partir de la forme d'impératif, comme cela se voit indirectement dans le fr. *voi-ci* (reflétant l'a. fr. *veez ci*), ou de manière plus évidente encore dans le gr. ἰδοῦ (*idoû* « vois toi-même »). Ces formes ne sont plus équivalentes, d'un point de vue fonctionnel et informationnel, à la séquence avec le verbe de sens plein : *Voici la reine !* n'équivaut pas à *Vois la reine*, ni, d'une certaine manière, à *Regarde, la reine !* ou à *La reine !*. L'impératif de sens plein asserte une invitation à regarder la reine, alors que le présentatif à lui tout seul constitue à la fois une localisation de l'objet et une invitation à le regarder. Fr. *voi-ci*, *voi-là* et lat. *ec-ce*, explicitent la localisation à l'aide du déictique proximal ou lointain, mais cette précision n'apparaît pas dans le gr. ἰδοῦ ou lat. *em*, tous deux ici d'anciens impératifs.

Dans les langues où les présentatifs existent, ces derniers se rencontrent souvent depuis les premiers textes, comme cela se vérifie pour le latin *ecce*², un petit mot de haute fréquence, qui permet à un locuteur d'attirer l'attention de son interlocuteur, sur un objet présent dans l'espace de l'énonciation ou énonciatif et que le locuteur découvre ou cherche à faire découvrir à son interlocuteur. Le présentatif est une trace morphologique de la relation fondamentalement duophorique³ qui caractérise une situation de dialogue⁴ : il sert à un locuteur, vis-à-vis de son interlocuteur, à lui signifier la présence (ou la venue) d'un objet devant lui (*prae-sens*). La fonction pragmatique de la construction est donc de rendre l'interlocuteur conscient de la présence d'une entité dans un monde [externe/interne]. Cette prise de conscience est permise grâce au présentatif, qui constitue à lui seul un geste d'indication, même si, probablement, il peut s'accompagner du pointage du doigt. Le déictique proximal souvent morphologisé dans le présentatif (fr. *voi-ci*, lat. *ec-ce*) fonctionne comme une instruction, un guidage dans la recherche de l'objet nouveau pour l'interlocuteur. Il provoque le regard de l'interlocuteur vers l'objet nouveau, dans sa combinaison avec un autre élément : la convergence des regards vers l'objet nouveau est appelée par le présentatif même. Ce dernier entretient un rapport étroit avec le déictique, avec lequel il ne se confond pourtant pas. Le présentatif, d'un point de vue sémantico-référentiel, est également l'indice d'une (re)présentation intéressante à communiquer, qu'il construit et communique, par une forme de pointage sélectif (et de saillance) qui se retrouve dans son emploi narratif en latin ou en français, ou dans son emploi citationnel en grec. *Voici le roi* exprime donc une présentation qui invite expressément l'autre à regarder vers la personne montrée, alors que la

² A. fr. *veez ci* et *veez la* → fr. mod. *voici*, *voilà* sont également attestés dès les premiers textes ; roumain *iată* est attesté déjà au XVI^{ème} siècle et est encore fréquemment employé de nos jours (voir M. Iiescu, 2008 : 143 et 145).

³ M.M. Fernandez-Vest (1994 : 122) présente et justifie la *duophore*, qui se substitue à l'*égophore* des premiers théoriciens de l'énonciation : « c'est aux conventions du *duo* que, pour fonctionner efficacement, [l'interlocution] fait appel ».

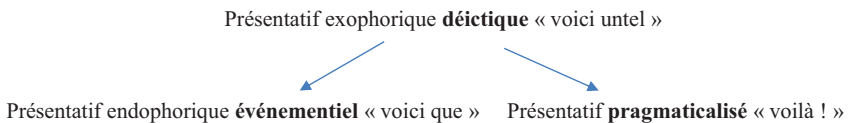
⁴ Pour A. Rabatel (2001 : 140), « avec l'expressivité de ces structures de mise en relief, les relations énonciateur et co-énonciateur sont particulièrement activées ».

construction impersonnelle *C'est le roi* constitue seulement une information ou une explication.

Le présentatif, dans sa fonction première déictique, réalise quatre moments d'une opération que l'on pourrait ainsi décomposer :

- a) il attire l'attention de l'interlocuteur, presque comme une invitation à trouver l'objet montré,
- b) il met un objet en relief/le sélectionne dans l'espace du monde ou du discours,
- c) il le désigne/l'identifie
- d) et il rhématise la totalité de l'énoncé.

Dans l'évolution de la langue, le présentatif connaît une extension progressive de sa distribution et un élargissement de ses conditions de fonctionnement : de sa valeur prototypique, qui est celle de la présentation déictique, dérive un fonctionnement propositionnel et discursif, selon une dérivation plus ou moins déterminée : de *local* au *notionnel*. Il peut ainsi recevoir d'autres valeurs, endophoriques ou pragmatilisées (où il fonctionne alors comme une interjection⁵) et apparaît en d'autres positions syntaxiques que la position initiale à laquelle il est restreint dans son emploi prototypique.



Par un mouvement de pragmatilisation⁶, comme on pourrait le décrire de manière simplifiée, le présentatif déictique perd progressivement ses propriétés sémantico-référentielles pour acquérir des propriétés syntaxiques et discursives ; l'usage pragmatique du présentatif, à valeur ironique, consensuelle, etc., est une extension du sens présentatif. En classant les tours syntaxiques dans lesquels il entre, on peut mesurer la valeur du présentatif. Ce classement vaudra pour une langue et non pour une autre, car le présentatif semble vivre sa propre vie dans la langue à laquelle il appartient, selon une évolution qui n'est pas forcément celle d'un autre présentatif dans une autre langue : tout présentatif ne sert pas par exemple d'interjection, même si cet emploi est partagé par de nombreux présentatifs.

⁵ Le présentatif déictique latin *ecce* fonctionne déjà chez Plaute aussi comme une interjection « voilà ! ».

⁶ Nous distinguons la pragmatilisation de la grammaticalisation, phénomène de plus en plus sollicité pour expliquer la transformation d'un élément lexical en un élément grammatical : dans le cas du présentatif, il ne semble pas que se produise réellement un mouvement graduel et unidirectionnel vers le « plus grammatical » ; le changement diachronique conduit plutôt le mot à développer une fonction pragmatique.

Le sujet ici abordé s'intéresse à une construction qui touche à la vitalité même de la langue, mais aussi d'une complexité redoutable. La littérature à leur sujet est plutôt sommaire – voire presque inexistante pour les langues anciennes – de sorte que l'historique de la question sera forcément rapide. En outre, un nombre non négligeable d'idées préconçues ont été fixées sur ces mots, sans réelle vérification dans les textes. Or, quand il est question d'illustrer ces idées, on peine à trouver de la matière. L'exemple le plus probant est celui du grec ἰδοῦ : avant le grec chrétien, aucun texte ne confirme son usage en tant que présentatif déictique ; le latin *ecce*, dont on a largement surestimé la fréquence en tant que présentatif déictique, pose une difficulté d'un autre ordre, puisqu'il n'est présentatif d'un objet autre que le locuteur ni dans la période classique, ni dans la période tardive. D'autres mots ont servi également, accessoirement, de présentatifs : des pronoms ou adjectifs démonstratifs, desquels le thème a pu servir par ailleurs à former un présentatif à part entière comme en hittite, des particules telles qu'elles apparaissent en langues (lat. *en*, angl. *lo*), des verbes (lat. class. *adsum*, mandarin *lái le...*). Pour autant, ces mots n'ont pas la même force que les présentatifs à strictement parler et n'en sont pas les équivalents, ni sémantiques ni pragmatiques, différence qui nous conduira à définir une classe de *présentatifs* à part entière.

De plus, on a eu tendance jusqu'à présent à confondre toutes les présentations dans une même analyse. Nous étudierons donc les présentatifs, non la présentation en soi. Cette distinction est très importante afin de comprendre comment se constitue en langue la classe particulière des présentatifs. Plusieurs moyens sont parfois utilisés pour la présentation d'une personne ou d'un événement, néanmoins ces moyens, qui offre un caractère de « présentativité » ne peuvent pas être sans distinction qualifiés de « présentatifs ». Ce serait confondre présentatif et présentation. C'est pourquoi l'expression « me voici » ne réalise pas la même présentation que « voici Priam », ni même que « te voici » : la première présentation correspond à une confirmation de présence (« je suis ici »), la deuxième constitue une invitation à voir l'arrivée d'une personne dans le champ de vision (« vois un tel à tel endroit »), la troisième possède une valeur événementielle (« tu es arrivé »). Le français recourt au même présentatif pour ces trois types de présentations, mais il arrive que d'autres langues les distinguent par des constructions différentes. Nous l'illustrerons grâce à des traductions d'énoncés français en anglais, dans lesquelles à un même fr. *voici* correspondent diverses expressions, *this, this is, here comes, there is...*

Pour chacune des quatre parties de cette présente étude, nous ferons preuve d'une extrême prudence car le risque de confondre les présentatifs et les présentations est grand. Cette réserve, qui paraît si évidente mais qui n'est pas observée ordinairement sur le sujet, nous conduira à explorer de nouvelles voies dans l'analyse syntaxique des présentatifs et dans la recherche de leur étymologie. Nous nous imposerons toujours le devoir d'illustrer nos affirmations par des exemples réels, et non factices, afin d'éviter le risque d'en fabriquer pour

la démonstration. Notre corpus est bien sûr littéraire⁷, cependant il appartient à ce que l'on pourrait qualifier d'oral « simulé⁸ » puisqu'il relève en grande partie de la comédie, genre dans lequel la langue tend à simuler la langue parlée au quotidien⁹ : les comédies, pour le latin, de Plaute ; pour le grec, d'Aristophane ; pour le français, de Molière ; pour l'anglais, de Shakespeare¹⁰. L'apparition d'un nouveau personnage y fait l'objet d'une formulation explicite, avec des expressions récurrentes comme « le voici, je le vois » constituant l'indication scénique de la rencontre. Pour les langues vivantes, nous proposerons des exemples de la vie quotidienne (« voici votre café ») ou empruntés à la littérature contemporaine de ces dernières années. Pour les langues anciennes, en aucun cas, nous ne nous fierons à des traductions existantes pour évaluer un présentatif car nous n'ignorons pas

⁷ M. Riegel & al. (2009 : 757) reconnaissent la fréquence bien plus élevée des présentatifs à l'oral qu'à l'écrit.

⁸ M.M. J. Fernandez-Vest et T. Grünthal-Robert (2004) ont théorisé la notion d'« oral simulé » et montré la validité et l'intérêt pour la recherche de corpus d'oral simulé, et en particulier issu du théâtre. On peut penser, dans une moindre mesure peut-être, que le théâtre latin et grec est (assez) représentatif de la langue parlée.

⁹ M. Riegel & al. (1999 : 453) notent que la structure présentative « est fréquemment employée à l'oral ». De même, M.-A. Morel et L. Danon-Boileau (1998 : 139) précisent qu'« on rencontre les présentatifs dans toutes les situations d'échange oral ». G. Col et al. (2015) et (2016) cherchent à proposer une explication de l'expansion de *voilà* en français oral aujourd'hui : « L'hypothèse que nous défendons est que *voilà* pourrait permettre aux locuteurs d'intégrer des informations en cours d'interaction tout en marquant leur accord avec ces informations. *Voilà* contribuerait également à faciliter l'interaction verbale lors de ces étapes de regroupement, ce qui pourrait en partie expliquer son développement important en français oral actuel ». L'oralité de cette structure (nous dirons son caractère dialogique) s'associe également aux situations de communication de l'écrit. Notre étude montrera de même que les présentatifs ne sont pas rares à l'écrit, dès l'époque classique, que ce soit dans des textes narratifs ou en poésie.

¹⁰ L'intérêt, pour la recherche, de corpus d'oral simulé a été plusieurs fois démontré. Notre corpus est original sur un autre point : il s'agit de la première étude des présentatifs où l'on scrute leur fonctionnement dans un corpus étendu et non plus limité à un énoncé pris hors-contexte, voire fabriqué pour la démonstration. Le classement morphologique et syntaxique des présentatifs du français dans l'étude de C. Narjoux (2003), de L. Gaudin (2005) ou de S. Hache (2006) a une visée ou une perspective essentiellement stylistique : « déceler *in fine* dans leurs emplois stylistiques le rôle des présentatifs dans l'établissement de la vérité qui fonde la tragédie » (C. Narjoux (2003 : 43) au sujet de *voici, voilà, il y a, il est et c'est* dans *Électre* de Giraudoux) ; « les occurrences (...) sont un support privilégié de modulations tonales, entre la colère et la raillerie ironique » (S. Hache (2006 : 74) au sujet de *voici* et de *voilà* dans *Malade imaginaire* de Molière). L'analyse de C. Détré (2001) porte sur les très nombreuses occurrences de *voici* (28) et de *voilà* (118) dans *Le Spectateur français* de Marivaux en relation avec les outils construisant le spectacle : ces deux mots sont en effet « des supports du phénomène de présentation ». En latin, l'article de C. Dionisotti (2007) cherche à étudier *ecce* dans toute l'œuvre de Virgile, mais son analyse reste centrée sur son rôle dans la narration (cf. § 1.1.2.2.3.). W. Asby (1995) utilise un corpus de français oral parlé, constitué à partir d'interviews enregistrées par l'auteur à Tours, en 1976, auprès de 103 locuteurs de tous âges ; néanmoins il s'intéresse uniquement aux constructions *y'a NP (qui VP), j'ai NP (...qui VP)*, qu'il présente avec une prudence louable sous l'expression « presentational structures » et qu'il analyse par rapport à l'introduction d'un nouveau « topic ».

que la traduction est la première des interprétations. Nous mesurons certes la faiblesse ou la platitude des différents équivalents français auxquels nous recourons dans nos propres traductions¹¹, surtout lorsqu'ils ne donneront pas une appréciation précise de l'impact pragmatique du présentatif.

Les présentatifs (en emploi déictique pur) font partie des rares mots que l'on ne peut traduire autrement que par un présentatif dans la langue cible, lorsqu'il existe : lat. *em* est « voici » et n'est même pas « vois ici ». La glose assez fréquente de fr. *voici, voilà* : « ici se trouve » ou « il y a »¹² n'est pas suffisante : un présentatif n'est pas strictement équivalent à un déictique ; le présentatif, de même, localise un objet mais plus encore constitue à lui tout seul une prédication et une injonction à regarder l'objet pointé. La glose « regarde ici »¹³ ne nous semble pas plus adéquate : le locuteur n'incite pas son interlocuteur à « regarder » un objet mais lui demande de « voir » cet objet, d'en prendre connaissance ; la perception dénotée par *voici* (comme par tous les présentatifs) est tout autant visuelle que cognitive. De là découle la difficulté de traduire par exemple lat. *ecce* en anglais, qui ne possède pas de présentatif réellement attiré. Dans l'interprétation d'énoncés reçus comme présentatifs, nous ferons donc preuve de la même réserve que celle formulée à propos des analyses antérieures des présentatifs : un énoncé aussi célèbre que *Ecce homo* « Voici l'homme » ne va pas de soi.

L'éclairage que nous nous proposons d'apporter ici sur les présentatifs opérera à différents niveaux d'analyse, la morphologie, la syntaxe et la structuration informationnelle, avec pour postulat une correspondance entre ces niveaux. Chaque niveau importera car l'objet de notre étude offre des caractéristiques morphologiques et syntaxiques particulières, dont nous nous servirons dans l'analyse sémantique et informationnelle. L'information portée par un présentatif, par exemple, n'est pas la même selon le choix même du présentatif quand la langue dispose de plusieurs formes, ou encore selon la position syntaxique du mot dans la phrase. L'analyse reposera aussi en priorité sur la prise en compte avant tout du locuteur et de l'interlocuteur, actants nécessaires à toute présentation déictique exophorique. Plus encore que la parole, c'est le dialogue¹⁴ qui sera considéré. La morphologie du dialogue sur laquelle repose la formation de tout présentatif en est l'illustration parfaite. Notre objet sera principalement de questionner le rapport originel entre la grammaire et le dialogue, afin de voir si l'on peut élaborer une morphologie du dialogue, à partir de l'inscription de ce dialogue dans la morphologie d'une langue : des marques relevant de la situation de dialogue, à

¹¹ Les traductions qui ne portent pas de nom de traducteur sont toutes personnelles.

¹² Voir M. Iliescu (2008 : 143).

¹³ M. Iliescu (2010 : 212) se sert de cette glose pour relever un problème sémantique en ce qui concerne le choix du verbe où le sème /±intention/ était présent. Une personne peut s'exclamer devant un membre de sa famille *Voici/Voilà le facteur* au bruit d'un moteur de véhicule que l'on reconnaît sans qu'aucune des deux personnes ne regarde le véhicule, ni même ne voie le facteur.

¹⁴ Il n'est pas question ici de l'interaction, seulement d'un sujet parlant à un autre sujet parlant.

l'origine de toute parole, reçoivent une forme grammaticale et entrent dans la grammaire de la langue. Il ne s'agit pas non plus d'une « grammaire de l'énonciation » qui étudie « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (cf. E. Benveniste, 1974, II : 80) – ce qui est le pendant actualisé de notre propos – ou d'une « grammaire du dialogisme » (cf. J. Bres et A. Nowakowska, 2006), qui s'occupe en priorité de l'orientation de tout énoncé vers des discours réalisés antérieurement et de la production de sens lors de l'actualisation d'un énoncé en discours. Notre morphologie du dialogue s'intéressera à la naissance de formes dans la production du dialogue, puis en langue¹⁵.

L'apport conceptuel et philologique de cette étude souligne l'intérêt particulier du sujet¹⁶. Après avoir brossé rapidement l'historique de la question (première partie), nous chercherons à déterminer les caractéristiques des présentatifs pour en définir la classe et résoudre la question de leur catégorisation grammaticale (deuxième partie). Nous illustrerons concrètement le cas d'une langue, le latin (plautinien), qui possède trois présentatifs, *ecce*, *eccum* et *em*, afin de faire apparaître leurs similitudes et spécificités morphologiques, syntaxiques et référentielles, tout en observant les invariants et les différences par rapport aux autres langues possédant plusieurs présentatifs (troisième partie). Enfin, le présentatif canonique du grec, ἰδοῦ, sera analysé selon son emploi usuel en grec classique et par rapport à ses équivalents dans d'autres langues (quatrième partie). L'analyse tiendra compte d'une trentaine de présentatifs (ou de mots tenant lieu de présentatifs), appartenant à des langues anciennes comme modernes, indo-européennes ou autres. Notre compréhension de ces mots s'appuiera toujours sur une analyse morphologique, syntaxique, informationnelle et étymologique, chaque domaine éclairant l'autre. Malgré des origines différentes, les présentatifs des langues anciennes partagent la totalité des emplois que nous reconnaitrons aux présentatifs des langues modernes : le dialogue s'inscrit dans la morphologie de la langue d'une manière identique depuis les premières langues du monde. Cette permanence s'explique peut-être par la dimension dialogale initiale de toute langue.

¹⁵ Pour M. Bichard (1999 : 50), la raison d'être de la lexie présentative fr. *il y a* est directement liée au dialogue : elle permet de raccrocher avec la situation générale créée par le dialogue. De même, K. Lambrecht (2000 : 51) : « Sur le plan grammatical, les phrases présentatives exhibent souvent des traits particuliers, qui sont motivés par leur fonction discursive : contraintes sur le type de prédicat, sur la négation, la modalité et l'aspect, ainsi que sur la forme morpho-syntaxique et prosodique de l'expression qui désigne l'entité présentée ».

¹⁶ Notre étude ne se veut pas typologique. À elles seules, les nombreuses études sur les présentatifs français suffisent à décourager toute ambition typologique : chaque présentatif a son propre fonctionnement dans l'énoncé.

Chapitre 1

Historique de la question

Il est quelque peu présomptueux d'intituler cette partie « État de la question » étant donné qu'il n'existe aucune monographie consacrée aux présentatifs dans une langue ancienne ou moderne et que les articles sur le même sujet sont exceptionnels. Ce sont deux articles récents de D. Petit (2010a et 2010b) qui nous ont inspiré cette étude et qui en constitueront la matière. Ceux-ci envisagent la catégorie des présentatifs au-delà de leurs formes en baltique et en lituanien. Nous ferons de même dans cet état de la question, à partir des études portant directement ou indirectement sur des présentatifs, avant tout ceux du latin, du grec et du français. Les propriétés syntaxiques et pragmatiques des présentatifs ont été davantage considérées dans les langues modernes, en particulier le français (essentiellement *voici* et *voilà*, *il y a*, *c'est*¹⁷) ; les formes équivalant à des présentatifs en anglais, *lo*, *here (is)*, n'ont pas fait l'objet non plus d'études particulières. La tradition grammaticale sur la langue grecque, latine ou même française consacre peu de place aux présentatifs, des « éléments linguistiques dont, souvent, la grammaire traditionnelle ne sait que faire », comme l'écrit G. Moignet (1981 : 123).

1.1. La classe grammaticale des présentatifs : une indécision antique et moderne

Les descriptions des mots présentatifs dans les grammaires ou les articles ne se recoupent pas. Les romanistes ont été les premiers, au début du vingtième siècle, à utiliser le terme de 'présentatif' pour désigner une catégorie grammaticale composée essentiellement de fr. *voici*, *voilà*, *il y a*, *c'est*. Cette terminologie, aussi insuffisante soit-elle, permet de dépasser l'imbricatio taxinomique qui l'a précédée (interjection, verbe, adverbe, adverbe démonstratif, adverbe de lieu, adverbe présentatif, particule, préposition, exclamation, actualisateur, introducteur), en se fondant sur une similitude syntaxique et sémantico-référentielle d'éléments hétérogènes qui servent à présenter un être ou une action.

¹⁷M.-A. Morel (1992) étudie également fr. *j'ai*, *nous avons*, *vous avez*, *on a*.

1.1.1. Les grammaires latines et grecques

Le contraste est fort entre le nombre d'études sur la locution biblique *Ecce homo* et le silence presque total dans la tradition grammaticale au sujet de *ecce*. Il est facile de passer rapidement en revue les quelques grammaires qui parlent des présentatifs – classés parmi les « interjections » comme chez le grammairien du IV^{ème} siècle Charisius cité par Donat¹⁸. L'explication en est simple : malgré la fréquence de ces mots, les grammaires considèrent les interjections comme dénuées d'intérêt linguistique ; leurs différents emplois ne sont même pas détaillés. C'est peut-être aussi parce que ces (tout) petits mots sont si fréquents qu'on en oublie leur importance dans le discours. C'était déjà le cas dans les grammaires antiques : Donat emploie abondamment *ecce* mais ne s'y intéresse qu'à un seul endroit de son *Ars grammatica*, *De aduerbio* 23 : *en, ecce, eccum* et *eccere* y sont classés parmi les *aduerbia demonstrandi*.

La *Grammaire grecque* de E. Ragon (1961, édition révisée : 131) et celle de J. Allard et E. Feuillâtre (1972 : 145) considèrent toutes deux ἰδοὺ comme une « interjection », au même titre que ὄ + vocatif, ὄ, ἄ et ἦ marquant l'indignation, ἰὼ « hélas ! », βαβαί « oh ! », οἴμοι « malheur à moi ! », etc. E. Ragon précise que ἰδοῦ est une forme figée d'impératif, « distingué[e] du véritable impératif » ἰδοῦ par l'accent.

La *Grammaire latine* de A. Cart, P. Grimal, J. Lamaison et R. Noiville (1955 : 88), comme, plus tard, le *Précis de grammaire des lettres latines* de J. Gason, A. Thomas et E. Baudiffier (1979 : 94) consacrent une page aux interjections, auxquelles tous les auteurs rattachent « la particule démonstrative *ecce* (ou *ēn*) », dont ils précisent la construction : la particule est suivie soit d'une proposition à l'indicatif, soit d'un nom au nominatif, soit encore (rarement pour les premiers auteurs, mais parfois pour les seconds) d'un nom à l'accusatif exclamatif. Mais on ne lit pas un mot sur les formes dites soudées d'un démonstratif et de *ecce*, *eccum*, *eccam*, *eccillum*, etc., ou sur *eccere*. Le manuel de A. Scherer (1975 : 115) ne fait pas exception : *ecce* est présenté comme une « interjection ». La dernière édition de la *Grammaire latine complète* de L. Sausy (2010 : 185) classe, encore, *ecce* et ajoute *ēn* parmi les interjections de « présentation ».

D. G. J. Panhuis, dans son ouvrage récent, *Latin Grammar* (2006 : 78 et 184), classe toujours *ecce* et *ēn* parmi les « interjections dérivées d'un nom ou d'un verbe » – ces interjections représentent elles-mêmes un sous-ensemble des « emotional elements » – mais note que ces mots apparaissent souvent avec le datif éthique ou, plus intéressant encore, souligne la difficulté de traduire ces mots, sinon en les rendant par l'expression d'une émotion : « The translation is rather difficult and should express some emotion ». Il n'ose pas dépasser cette difficulté dans ses propres traductions de *ecce*, qui restent classiques (« Look ! »). Nous reviendrons sur cette « émotion » au § 2.1.1. pour l'attribuer à un autre élément qu'au présentatif seul.

¹⁸ *Ars grammatica*, *De interiectione*, GLK 4, 641.

1.1.2. Les monographies et articles scientifiques sur les présentatifs des langues anciennes

1.1.2.1. Monographies

Aucun ouvrage, même récent, ne distingue les présentatifs – pourtant ainsi dénommés au moins depuis 1922¹⁹ – d’autres termes ayant un fonctionnement pragmatique certes proche mais non semblable en tout point comme les particules ou les interjections, ni ne recourt au terme de *présentatif* pour désigner les mots qui nous intéressent. On y parle de « particules démonstratives ou déictiques »²⁰.

La *Morphologie historique du latin* d’A. Ernout (⁴1989) et le *Traité de grammaire comparée des langues classiques* d’A. Meillet et de J. Vendryes (⁵1979 : 498) évoquent les démonstratifs à l’accusatif « qui se font souvent précéder de la particule *ecce* » : *eccillum*, *eccistam*, *eccōs*, *eccās*, à l’origine des démonstratifs romans après aphérèse. A. Ernout et F. Thomas, dans leur *Syntaxe latine* (²1953 : 23), expliquent la combinaison de *ecce* avec divers accusatifs adverbiaux par l’accusatif exclamatif ; cet accusatif provient, pour eux, d’une extension analogique à partir de l’accusatif d’objet employé avec *em* issu de l’impératif *em(e)* « prends » ; dans un second temps, le nominatif a concurrencé l’accusatif, comme en témoigne la substitution systématique du nominatif à l’accusatif après *ecce* chez Cicéron. Notons que ces auteurs sont les premiers à avoir observé que « *eccum* s’est parfois figé comme adverbe (= *ecce*) ».

Beaucoup plus récemment, G. Meiser, dans son *Historische Laut- und Formenlehre der lateinischen Sprache* (1998 : 161), ne cite *ecce* que pour mettre en relation cette « particule déictique » avec les formes pronominales *hoce*, *honce*, *hicine*, etc., comme le faisait déjà M. Leumann dans son ouvrage *Lateinische Laut- und Formenlehre* (1977 : 286). Dans l’un ou l’autre ouvrage, on ne lit pas un mot sur *em* ou *ēn*.

C’est l’ouvrage de C. Touratier, *Syntaxe Latine* (1994 : 325), qui consacre le plus grand nombre de lignes aux « particules à valeur démonstrative ». L’auteur analyse les énoncés constitués d’un syntagme nominal précédé de la particule *ecce* ou *em* (nous reviendrons sur cette analyse au § 2.1.6.), justifie le rapprochement qu’il opère entre *em* et fr. *voilà*, toutes deux particules qui sont d’anciennes formes verbales d’impératif, qualifie les formes constituées de *ecce* et d’un pronom démonstratif à l’accusatif telles que *eccillum*, *eccas*, de « véritables synthèmes » et montre, en dernier lieu, que le synthème *eccum* « a même fini par devenir un simple morphème et par fonctionner comme une variante familière de *ecce* ».

¹⁹ Voir F. Brunot (1922 : 8-9) : « *Voici, voilà*. Naissance et développement de ces présentatifs ».

²⁰ Voir aussi H. Pinkster (2006 : 36), qui classe *ecce* et *en* parmi les « adverbia demonstrativa ».

1.1.2.2. Articles

1.1.2.2.1. Article de H. Perdicoyianni-Paléologou (2006)

L'article de H. Perdicoyianni-Paléologou (2006) porte uniquement sur la « famille » de *ecce* et « vise à examiner les fonctions syntactico-sémantiques des emplois de *ecce*, *eccum*, *eccam*, *eccillum*, *eccistum*, en tenant compte de leur position au sein de la phrase ou de la proposition, et de la longueur et de la complexité de celles-ci » (2006 : 41). Après une présentation très succincte de *ecce*, qualifié de « particule à valeur démonstrative » à l'instar de C. Touratier (1994 : 325), l'auteur signale la position systématiquement initiale d'énoncé que manifestent les occurrences d'*ecce*, contrairement à la seconde position majoritairement attestée par les autres formes (cette différence n'est pas expliquée) ; en outre, les « phrases » ou les « propositions » dans lesquelles toutes ces formes apparaissent sont courtes. H. Perdicoyianni-Paléologou observe aussi que *ecce me* et *eccum* servent au locuteur pour se présenter mais sans se demander si les deux formes sont concurrentes ou bien complémentaires. Elle en arrive aux conclusions suivantes :

- les occurrences de *eccum* sont de loin plus nombreuses que celles de *ecce* et de *eccillum* ;

- ces formes n'ont pas de position fixe dans la « phrase » et manifestent une certaine mobilité ;

- « *ecce*, *eccum* et *eccillum* sont revêtus de fonction déictique fournissant des indications scéniques » (2006 : 52) ;

- les emplois déictiques sont de loin plus fréquents que les emplois dotés d'une fonction anaphorique ou anaphorico-déictique ;

- *eccum* s'associe le plus souvent avec des syntagmes nominaux et, lorsqu'il remplit une fonction déictique, se trouve constamment employé pour annoncer l'arrivée d'une « personne » sur scène.

Même si toutes les occurrences de *ecce* ou de *eccum* n'ont pas été comptabilisées, ou qu'il manque l'analyse de formes comme *eccistam* et *eccere*, cet article est le premier à avoir proposé un classement des occurrences à partir de critères syntaxiques et référentiels.

1.1.2.2.2. Articles de H. Rosén (1998) et P. Cuzzolin (1998)

Un même volume réunit deux études sur les structures présentatives en latin.

L'article de H. Rosén (1998) porte avant tout sur les phrases présentatives à valeur existentielle ou d'identification. L'auteur note que les phrases où le verbe *esse* « être » se trouve en position initiale, suivi d'une expression locative (*in* + ablatif ou adverbe *hic*), servent à introduire une entité sujet impliquée dans un état de choses particulier dans le monde du discours, et non dans le *hic-et-nunc* du locuteur ou de l'interlocuteur, qui requiert une autre forme d'introduction. L'auteur remarque en conclusion que la position initiale du

verbe *esse* est très fréquente mais pas systématique et que, pour cette raison, celle-ci ne suffit pas à sanctionner une structure présentative d'existence.

P. Cuzzolin (1998), pour sa part, insiste à juste titre sur la définition trop restrictive que proposent les descriptions de *ecce* dans les grammaires : « s'il y a une erreur méthodologique, c'est peut-être celle de chercher à enfermer *ecce* dans une seule définition et de croire donc qu'un mot ne peut avoir plus qu'une seule fonction » (1998 : 261). Le fait que *ecce*, en particulier, apparaisse conjointement à des pronoms et adjectifs démonstratifs invite à penser que sa valeur fondamentale était *thétique*²¹ et que la particule possédait des fonctions liées à des contextes particuliers : une fonction présentative (ou ostensive), une fonction interruptive, correctrice, etc. L'auteur (1998 : 265) note qu'il y a des cas « où la configuration syntaxique suffit à interpréter *ecce* comme 'quasi-focalisateur' nominal – sa signification étant presque équivalente à *hic, iste* ». Il s'attache également à démontrer (1998 : 269) que « la naissance de formes telles que *ecce / eccu iste* aurait eu son origine dans des contextes thétiques, et donc assertifs, avec une valeur prédicative de *ecce* et pas anaphorique » : si *ecce* s'est grammaticalisé dans des langues romanes avec les pronoms et adjectifs démonstratifs, c'est qu'il serait relié à l'origine « à la notion de prédication plutôt que de deixis » : « *ecce* a été choisi (...) parce qu'il possédait une valeur thétique qui était associée à la prédication ». Des exemples chez Pétrone, du type *Satiricon* 80, 4, *nudo ecce iugulum*, dans lequel *ecce* apparaît à l'intérieur du syntagme, montreraient le stade initial du développement. Enfin, l'auteur souligne un point essentiel dans l'évolution de *ecce* : au I^{er} siècle avant J.-C., la particule n'a plus été employée comme connecteur de phrase mais a servi à focaliser la partie prédicative du syntagme. Cette observation confirme le changement fonctionnel de *ecce* que nous étudierons au chapitre 3 en latin classique : il n'est plus la particule usuelle pour présenter quelqu'un dans un emploi exophorique, étant alors remplacé par *en ou em* (cf. note 28 : Virgile, *Aeneis* 1, 461, *En Priamus* « Voici Priam ») ; son emploi est essentiellement de focaliser une prédication dans un emploi endophorique²² (cf. § 3.2.1.3. : Cicéron, *De re publica* 1, 55, 33, *Ecce autem maxima uoce clamat populus neque se uni neque paucis uelle parere*. « Voici qu'enfin de toutes ses forces le peuple crie qu'il ne veut obéir ni à un roi ni à des oligarques »).

Le lien entre les présentatifs et la phrase « thétique » a été également souligné par M. Hannay. Parmi les cinq « modes de gestion du message » proposés par l'auteur (1991 : 148), trois modes tombent sous la catégorie « proposition thétique » : à savoir, les modes de gestion

²¹ Les propositions thétiques servent à rapporter un événement, à présenter un référent nouveau pour le discours et ont pour fonction de mettre en place un contexte ou cadre pour les prédications qui vont suivre (voir H.-J. Sasse, 1987).

²² D. E. Sørensen (2003 : 418-419) a étudié le présentatif de l'hébreu biblique *hinne^h* comme un « focus marker », qui sert à attirer l'attention de l'auditeur ou du lecteur vers la partie de l'information qui le suit.

« All-new Information », « Neutral » et « Presentative ». Les phrases « thétiques »²³, qui en tant qu'énoncés potentiels servent à rapporter un événement, à présenter un nouveau référent ou un nouvel état de choses dans un cadre locatif, temporel ou plus généralement circonstanciel quelconque, contiennent généralement un verbe ou une « copule » à valeur existentielle ou locative. Dans le cas de la forme invariable *ecce*, on pourra comprendre que la particule *-ce* « ici » fait fonction de référence locative. Les propositions thétiques analysées ordinairement (*il y a*, etc.) et la structure présentative offriraient également des points communs : au niveau de la syntaxe (même position linéaire spécifique et même marquage casuel non-nominatif²⁴, cf. § 2.2.4.2. et 2.2.4.4.) et au niveau de la pragmatique (« Focus de Présentation » ; pour la valeur rhématique et/ou focalisante des présentatifs, cf. § 2.2.4.4.). Il serait même possible d'admettre, selon l'auteur, que la structure présentative constitue un sous-ensemble des propositions thétiques, pour la raison qu'il n'y a pas de verbe fini en latin ou en grec et que l'analyse thétiq ue ne rend pas compte de tous les emplois des présentatifs : en terme de sémantique référentielle, le référent du terme sujet est dans les propositions thétiques comme étant une partie intégrale de la situation désignée par la proposition en son entier, et de ce fait, celui-ci n'est ni lié au contexte ni anaphorique ; l'emploi le plus usuel de *ecce* en latin archaïque classique infirmera cette analyse (cf. § 2.7.1.). En outre, alors que le sujet thétiq ue ne peut être pronominal selon K. Lambrecht (1987 : 373), on rencontre souvent en latin le présentatif suivi d'un pronom personnel, *ecce me*, *eccum* (si *ecce + eum*), *eccos* (si *ecce + eos*).

1.1.2.2.3. Article de C. Dionisotti (2007)

Après avoir observé l'absence de *ecce* dans les fragments archaïques, dans la prose historique et oratoire, C. Dionisotti (2007) s'intéresse aux emplois de *ecce* dans l'*Énéide*, les *Géorgiques* et les *Bucoliques* de Virgile, en partant de l'observation que les occurrences de *ecce* sont bien plus nombreuses dans la première œuvre (37 sur les 44 occurrences totales) que dans les deux autres. L'objectif que l'auteur affiche à plusieurs reprises est de justifier ces occurrences dans le texte épique en dépit, soutient-elle, de l'appartenance du mot à la langue de la conversation plutôt relâchée. Elle défend cette appartenance à partir de deux passages de la *Rhétorique à Herennius* (4, 14, 6 et 4, 65, 30) ; or dans ces deux extraits, *ecce* n'a pas un sens déictique mais pragmatialisé : ce qui relève de la langue parlée est non pas l'emploi de *ecce*, mais la juxtaposition de *cum* et de *ecce* ou l'association de *ecce* et de *tibi*, pronom personnel au datif éthique qui ne désigne aucun interlocuteur :

²³ Voir pour une présentation synthétique des propositions thétiques, F. Cornish (2008).

²⁴ Comme le souligne H.-J. Sasse (1987), ces traits découleraient de la « dé-subjectivisation » du terme normalement sujet. On peut discuter cette description, qui considère comme première une structure canonique avec Thème/Topique-Rhème/Commentaire, à partir de laquelle, par « dé-subjectivisation », il ne resterait que le Rhème ou le Commentaire, description qui rappelle la théorie de la « transformation grammaticale ».

- (1) (latin) *Rhetorica ad Herennium*, 4,14, 6,
In adtenuato figurae genere, id quod ad infumum et cottidianum sermonem demissum est, hoc erit exemplum : ‘*Nam ut fort hic in balineas uenit, coepit, postquam perfusus est, defricari ; deinde, uisum est, ut in alueum descenderet, ecce tibi iste de trauerso... inquit...*’
 « Du genre simple, qui descend jusqu’au langage le plus ordinaire et le plus courant, voici un spécimen : ‘En effet, cet homme étant venu un jour au bain, après l’avoir oint d’huile, on commença à le frotter. Puis quand il jugea bon de descendre dans sa baignoire, **voici que**, se jetant à la traverse, l’accusé lui dit... »²⁵. (trad. Henri Bornecque)

L’auteur prête à *ecce* de très (trop) nombreux emplois sans lui donner de fonction de base ou unitaire : *ecce* pourrait définir une liste, mettre en évidence le dernier élément dans une liste, marquer un changement d’orientation, servir de « discourse-marker », marquer une transition narrative ou le changement de focus, apparaître dans des structures syntaxiques focalisantes, fonctionner comme un *cum inuersum*, etc. Mais elle refuse à *ecce* la capacité de montrer un élément à la vue de l’autre ; la particule ne repose pas sur une forme verbale et n’a pas de valeur impérative dénotant une perception, aussi la traduction anglaise par ‘See, look !’²⁶ est-elle erronée et a-t-elle été influencée par l’équivalence biblique de *ecce* et de ἰδοὺ. Cette affirmation peut être contestée sur deux plans : une traduction n’est pas toujours littérale et ne cherche pas à respecter strictement l’équivalence morphologique entre la forme à traduire et la forme qui la traduit ; ‘See, look!’ est une traduction qui correspond à la valeur fonctionnelle de *ecce* dans le discours ; en outre, l’auteur ne tient pas compte d’une très probable évolution fonctionnelle (et sémantique) de *ecce* dans les deux siècles qui séparent Virgile de Plaute²⁷. Ses analyses, qu’elle généralise, sans considération générique ou historique, sont discutables sur ce point aussi : Plaute imite l’usage de *ecce* dans la langue parlée, Virgile fait du présentatif un usage poétique. Une observation suffira à le démontrer : dans l’*Énéide*, l’emploi de *ecce* dans la partie narrative se distingue nettement de son emploi dans le discours direct (cf. § 1.3.1.) ; or cette distinction est ignorée de C. Dionisotti. L’auteur le reconnaît malgré elle puisqu’elle finit son article en concluant que « le mot fait partie du style épique » et lui accorde une place particulière dans les « nouveautés importantes que Virgile a introduites dans le lexique épique ».

²⁵ Nous tenterons de montrer aux § 3.2.1.2. et 3.2.3. que *ecce* n’était plus d’un usage courant en latin classique en tant que présentatif « pur », déictique. Son seul emploi ordinaire dans la langue parlée du I^{er} siècle av. J.-C. est celui d’une particule énonciative, qui recoupe les fonctions décrites par l’auteur chez Virgile (transition entre le Thème et le Rhème, changement de focus...).

²⁶ Notons au passage que l’auteur ne propose aucune traduction alternative pour *ecce*.

²⁷ C’est l’autre présentatif *en* qui, au cours du latin classique, s’est chargé de l’emploi déictique de *ecce* (cf. chapitre 3) : par exemple, Virgile, *Aeneis* 1, 461, *En Priamus* « Voici Priam » ; il faut y ajouter l’emploi du démonstratif proximal comme présentatif, dans une phrase nominale (cf. § 2.2.4.1.) : Virgile, *Aeneis* 6, 789, *Hic Caesar* « Voici César ».

1.1.2.2.4. Articles de D. Petit (2010a et 2010b)

D. Petit, dans deux articles de 2010a et 2010b, est l'un des tout premiers linguistes à utiliser le terme de *particules présentatives* à l'endroit de lat. *ecce*²⁸ et de gr. ἰδοῦ et à développer en détail leurs **quatre caractéristiques essentielles** qu'il détermine à partir de langues variées comme le latin, le grec, le français, le russe, et qui se vérifieront également dans les langues baltiques (2010a : 151) :

- la première de leurs caractéristiques est fonctionnelle : « the function (...) is to draw attention to a given reality with a strong deictic focalization » ;

- la seconde est sémantique : ces particules présentatives « are semantically close to local particles such as Lat. *ibi* (...), Fr. *ici, là* 'here, there' » ;

- la troisième, la plus originale, concerne l'énonciation : l'auteur relève « the implication of a speech partner to whom something is shown », caractéristique qui différencie les présentatifs des autres particules spatiales ;

- les dernières propriétés, syntaxiques, et non des moindres, concernent l'impossibilité de nier les présentatifs (lat. **nōn ecce* est agrammatical) en dehors des phrases interrogatives à valeur rhétorique (οὐκ ἰδοῦ « N'est-ce pas ? » dans la *Septante*), leur position initiale de « phrase » (les exceptions à cette règle s'expliquent par la focalisation qu'ils réalisent d'un terme placé dans une autre position), ainsi que leur capacité à remplir une fonction prédicative par eux-mêmes : ils condensent les fonctions d'un adverbe de lieu et d'un verbe existentiel (*ecce = hīc est* « ici il y a »). Dans les langues flexionnelles, le nom présenté par la particule se trouve au nominatif ou à l'accusatif. Ces mêmes présentatifs ne sont pas réservés à des phrases nominales, mais peuvent aussi introduire des propositions subordonnées, en particulier des interrogatives indirectes, ou des phrases entières avec un noyau verbal indépendant.

Ces deux articles s'intéressent aux présentatifs de nombreuses langues indo-européennes anciennes et modernes et proposent une approche inédite de l'étymologie de ces petits mots par leurs caractéristiques pragmatiques : « More generally it shows that pragmatics is a crucial factor that should be taken seriously into account in syntactic as well as in etymological studies » (2010a : 166). Enfin, l'auteur insiste sur la nécessité d'étudier les présentatifs selon les données de chaque langue avant d'envisager toute perspective typologique (2010b : 23). Nous lui donnerons entièrement raison lorsque nous étudierons les emplois de ἰδοῦ en grec, qui ne sont pas tout à fait semblables à ceux de *ecce* en latin.

²⁸ Voir également J. M. Mendoza Tuñón (1976 : 96) : « el presentativo *ecce* », J. A. Sánchez (2000 : 414) : « el adverbio presentativo *ecce* ». Les francisants recourent plus aisément au qualificatif de présentatif à l'endroit de lat. *ecce*, par exemple M. Zink (1987 : 424).

1.1.2.3. Thèses de doctorat

Dans sa thèse, N. Bailey (2009 : 314-384) consacre un important chapitre au présentatif grec ἰδοῦ/ἴδε²⁹ dans le *Nouveau Testament*, qu'il étudie selon trois points de vue : au regard d'une valeur « thétique » (« theticity ») ; de la « structure informationnelle » (« information structure ») ; d'une emphase expressive (emotive emphasis), qui joue pour lui un rôle principal dans les emplois du mot. L'auteur emploie « thetic » pour des constructions qui servent au départ à introduire une entité ou une circonstance dans le discours et associe ce terme à un autre, celui de « presentational » ou de « presentative » (2009 : 1, 32, etc.). Il tente de découvrir de quelle manière relier tous les emplois syntaxiques de ἰδοῦ/ἴδε et propose de partir de sa valeur thétique : « a key to understanding the various uses of ἰδοῦ and ἴδε lies in recognizing that their most basic use is in deictic thetics ». Nous ne pouvons le suivre quand il lie la valeur expressive à la forme d'impératif à l'origine du mot : « Another important piece of the puzzle is that ἰδοῦ often (but certainly not always) involves an emotive element in its meaning, something it presumably inherited from its middle verb ancestor » (2009 : 314) ; c'est confondre l'emploi syntaxique (comme présentatif pragmatialisé, interjectif) et la valeur pragmatique qui en découle (l'effet de surprise, l'ironie, le consensus, etc.). De même, lorsqu'il recourt encore à l'expressivité pour justifier la voix moyenne de ἰδοῦ, le raisonnement est discutable : « the middle imperative was the more expressive of the two (i.e. emotive) and therefore better suited for certain specialized functions » (2009 : 315) ; la voix moyenne est un procédé morphologique qui a pour fonction d'indiquer à l'interlocuteur qu'il doit être lui-même sujet d'une visualisation. Néanmoins N. Bailey est le premier à distinguer les emplois syntaxiques des deux formes ; il répartit leur emploi dans le *Nouveau Testament* en cinq catégories (2009 : 318-320) :

C1. les deux mots fonctionnent comme des « deictic thetic particles (the central construction) » et sont suivis d'un groupe nominal au nominatif et forment une prédication simple ;

C2. cette catégorie « covers various deictic or semi-deictic thetic constructions that syntactically or conceptually diverge from 1 » : les particules sont suivies d'une prédication et signifient à peu près « là » ; cette catégorie est divisée en plusieurs sous-types, dont l'emploi narratif : « narrative deictic thetic » ; dans cette catégorie, l'auteur fait une observation très intéressante : « the particle does not hold a strong syntactic relation with its clause, as it does in prototypical deictic thetics » ;

C3. les particules sont employées « deictically (the speaker can simultaneously point to something in the real world), but the clause's subject is topical, and so the clause does not have sentence-focus structure (i.e. is not thetic) » ; les particules forment une unité propositionnelle et intonative ;

²⁹ « Chapter Six: ἰδοῦ and ἴδε constructions and theticity ».

C4. les particules « precede a constituent-focus phrase that is emotively emphatic » ; la particule forme alors une unité syntaxique avec le constituant focalisé ;

C5. les particules « begin one or more sentences that report something the speaker wishes the hearer to pay special attention to » et sont suivies d'une pause.

L'auteur est souvent amené à rapprocher une catégorie d'une autre (C1 et C2 seraient toutes deux thétiqes, C4 emphatique mais en lien avec la valeur thétiq, etc.) car son classement ne se limite pas à des critères syntaxiques, mais inclut la pragmatique. Le classement que nous proposerons au § 2.4. sera uniquement syntaxique : c'est la place du mot dans la proposition et l'énoncé qui détermine sa fonction.

L'histoire de l'appellatif récent de « présentatif » peut éclairer l'indifférence longtemps manifestée à l'égard de ces « petits mots », très rarement traités comme une catégorie grammaticale à part, le plus souvent subordonnés à l'une ou l'autre partie du discours, tels la préposition, l'interjection, l'adverbe ou le verbe.

1.1.3. Les grammaires, monographies et articles scientifiques sur les présentatifs français

1.1.3.1. Diversité des qualificatifs

L'unanimité est loin d'être faite sur le statut linguistique des présentatifs, du fait de la grande diversité qui entoure leur fonctionnement. Ce sont *voici* et *voilà* qui ont reçu les qualificatifs les plus variés³⁰. Présentés résolument comme « **interjection** » par K. Nyrop (1925 : 110) et O. Bloch et R. Georquin (1937 : 191), comme « **préposition** » par les dictionnaires de Littré, de *l'Académie française*, le *Petit Robert*, et classés parmi les prépositions par analogie de forme, avec « un sens démonstratif et une valeur adverbiale de lieu » par les éditions les plus récentes du *Petit Larousse*, ces termes ont donné lieu jusqu'à récemment à des analyses privilégiant un emploi sur les autres, ou bien caractérisant un type d'emploi plutôt que le nom d'une classe d'unités.

- D'après le *Robert* ou le *Trésor de la langue française*, *voici* et *voilà* ressemblent à des prépositions par leur invariabilité et semblent fonctionner comme des prépositions quand ils ont un sens temporel, c'est-à-dire dans des phrases telles que *Le facteur est passé voilà trois jours*, où *voilà* semble équivaloir à la préposition *depuis* ;

³⁰ M. Dassi (2003) reprend le vaste débat autour de la dénomination des présentatifs.

- « flottant entre la catégorie des prépositions et celle des **adverbes** », le présentatif est également mis en rapport avec les démonstratifs par G. Le Bidois (1935 : 122)³¹ ; W. Wartburg et P. Zumthor (1958 : 297) vont jusqu'à parler d'« **adverbe démonstratif** » (sur le modèle de Donat ?).

- après avoir traité de *c'est, tel et voici (que)* sous les démonstratifs, Ch. Bruneau (1937 : 215-217) parle d'« **adjectifs ou de pronoms de présentation** » et d'un « **adverbe présentatif** » (1937 : 390) ;

- ces mots semblent pouvoir être réduits à des « **particules** » dans R. L. Wagner et J. Pinchon (1962 : 59-60)³², qui mentionnent les deux formes dans un chapitre intitulé « Présentation du prédicat » ou à des « **particules d'actualisation** » ou « **actualisateurs** »³³.

- tirant leur origine d'une expression verbale (*vois-(i)ci*), ils semblent pour d'autres auteurs jouer le rôle du « **verbe** » principal dans des cas comme *Voilà le facteur*. L'analyse de verbe apparaît en filigrane dans la présentation de J. Damourette et É. Pichon (1950 : 103), qui qualifient les deux termes de « factifs strumentaux épидictiques » (comme *oui* ou *non*) ; *strumentaux* parce que mots grammaticaux sans unité de signification pleine ; *épидictiques* car démonstratifs ; *factifs* car constituants centraux d'une proposition, typiquement un verbe. Cette réflexion a été poussée jusqu'à son terme par G. Moignet (1969³⁴) et M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche (1986 : 565). Mais elle conduit à une présentation qui a pour inconvénient de ne pas prendre en compte les caractéristiques tout à fait uniques de ces pseudo-verbes qui les opposent à tous les autres : l'absence de sujet et de variation morphologique verbale, en personne, en temps, en mode, à l'exception de *c'est* et *il y a* ;

- la *Grammaire Larousse du français contemporain* de J.-Cl. Chevalier et al. (1964 : 84-100) fait valoir des caractères distributionnels qui montrent la parenté de ces mots avec des **verbes**, mais, tout en disant que ce sont des présentatifs, les auteurs ne paraissent pas les considérer comme une classe de mots ; la *Grammaire méthodique du français* de M. Riegel et al. (2009 : 757-763) consacre de même six pages aux « phrases à présentatif » tout en ménageant la possibilité d'une analyse verbale ;

³¹ La formulation de G. Le Bidois se veut en fait prudente : « Flottant entre la catégorie des prépositions et celle des adverbes, ces deux mots sont essentiellement des présentatifs, donc des démonstratifs accusés ».

³² Voir aussi A. Martinet (1985 : 120).

³³ Voir J. Feuillet (1888 : 116) pour une analyse de ces deux expressions.

³⁴ En particulier, p. 201 : « *Voici-voilà* forme une sorte de verbe sans variation morphologique verbale, impersonnel, unimodal (indicatif) et unitemporel (présent), qui désigne ce qui est positivement dans le moment même de la parole. À ce titre, il constitue l'élément temporel du prédicat, et est donc bien un verbe ».

- en revanche, exceptions notables, P. Charaudeau (1992 : 301) et D. Denis et A. Sancier-Chateau (1994 : 449-452) consacrent un chapitre de leur grammaire à la présentation. La *Grammaire du sens et de l'expression* distingue la présentation de l'actualisation et de l'identification³⁵. La *Grammaire du français* envisage les **présentatifs** comme une « catégorie de mots ou de locutions offrant la particularité syntaxique de pouvoir fonctionner comme base d'une phrase minimale, en l'absence de tout verbe » ; les auteurs suggèrent prudemment de les considérer, non comme des verbes, mais comme « pivot de la phrase minimale » grâce à leur origine verbale ;

- H. Weinrich (1989) classe *voici* et *voilà* parmi les « **exclamations** » ;

- enfin, le *Bon Usage* renonce au qualificatif d'« **adverbe de lieu** » (édition de 1997) dans la version refondue (15^{ème} édition, en ligne : § 1097) pour retenir le terme d'« **introduceur** », au sens strict puisque *voici* et *voilà* sont invariables³⁶.

L'explication de cet imbroglio taxinomique (*interjection, verbe, adverbe, adverbe démonstratif, adverbe de lieu, adverbe présentatif, particule, préposition, exclamation, actualisateur, introduceur*) est fournie lumineusement par P. Lauwers (2004 : 414) : « Vu l'incertitude qui plane sur le statut des présentatifs, il n'est pas étonnant qu'il soit parfois à cheval sur plusieurs parties du discours ». L'appellation de *présentatif* veut résoudre cette indécision grammaticale en se fondant sur une similitude syntaxique et sémantico-référentielle d'éléments hétérogènes. Le seul ennui est que le nom de *présentatif* peut certes bien caractériser un rôle sémantique, syntaxique ou discursif, mais ce n'est pas la définition d'une « partie du discours »³⁷. L'aspect terminologique posé par les mots comme fr. *voici* aussi bien que lat. *ecce* ou *em* constitue donc un problème conséquent. Aucune appellation ne s'avère vraiment satisfaisante³⁸, encore moins celle de « particule », d'« adverbe » ou

³⁵ A. Rabatel (2001 : 112) discute cette distinction entre présentation, actualisation et identification : « Proche et cependant distincte de l'actualisation parce que les présentatifs n'actualisent pas les êtres dans le discours, mais se contentent d'en présenter les modes d'existence ; proche et cependant distincte de l'identification parce que les présentatifs se limitent à la présentation externe d'un être sans s'intéresser à la nature et au degré d'identité d'un être. On verra par la suite qu'en discours ces distinctions ne sont pas toujours nettes, en l'absence d'une réflexion sur la portée du présentatif, compte-tenu du cadre phrastique de la plupart des exemples ».

³⁶ La notion a été longtemps absente du *Bon usage*.

³⁷ J. Feuillet (1988 : 118) se montre très sceptique à l'égard de la place réservée dans la description linguistique à ces présentatifs : « Parler d'actualisateurs, de prédicatifs (terme souvent employé par les africanistes), de particules d'actualisation n'est qu'une commodité de langage qui n'indique pas la nature grammaticale. Et peut-on parler de partie du discours ou de classe de monèmes réduite à un ou deux représentants ? ».

³⁸ Voir B. K. Bergen et M. C. Plauché (2001 : 47) : « We argue that grammatical classifications based on classic categorization like those described above are insufficient since *voilà* displays both non-

d'« introducteur ». Une simple étiquette ne suffit pas car elle ne peut faire autrement que désigner un type d'emploi et non une classe d'unités des plus hétérogènes. Il est dès lors difficile d'adopter une terminologie qui tienne compte de toutes les variations morphologiques, distributionnelles, sémantiques ou pragmatiques. En matière de terminologie grammaticale, on a toutefois à prendre position. La notion de « présentatif » collant davantage à la réalité observable, elle sera nôtre ici mais nous insisterons auparavant sur le fait qu'il n'est guère étonnant de ne pouvoir étiqueter ces « petits mots » qui constituent une classe morphologique des plus hétérogènes et dont la fonction et la valeur sémantique et informationnelle dépendent de l'énoncé où ils se trouvent employés.

1.1.3.2. Dénomination par la fonction sémantique ou pragmatique

Le terme que nous adoptons ici, *présentatif*, qui est un dérivé récent de *présentation*, est motivé par sa fonction sémantique par là même dénotée : « Au lieu de nommer l'action, on peut avoir à la **présenter**, comme on **présente** un être ou une chose. Les **présentatifs** sont les mêmes : *voici, voilà* » (F. Brunot, 1922 : 210). On a parlé d'abord d'« adverbe de présentation », d'« adverbe présentatif », avant de nominaliser le terme : « un présentatif ». L'antériorité du complément *de présentation* sur l'adjectif *présentatif* n'est pas sans importance puisqu'elle permet de comprendre pourquoi les mots concernés ont, en premier lieu, été étudiés par rapport à leur fonction sémantique, celle de présenter une personne ou une chose, contrairement aux *ad-verbs* ou *pré-positions* qui dénotent en premier lieu un fonctionnement syntaxique. D. Denis et A. Sancier-Chateau (1994 : 449) ajoutent très justement que le rôle sémantique des présentatifs est « de présenter à la connaissance du destinataire de l'énoncé tel ou tel élément devant être mis en évidence ». On se demande si la fonction n'est pas plutôt dès lors pragmatique : la fonction de la construction est de rendre l'interlocuteur conscient de la présence d'une entité dans un monde [externe/interne].

La définition de K. Lambrecht (2000a : 51) est plus dense encore : « Une construction présentative est définie comme une structure phrastique dont la fonction discursive n'est pas d'informer l'interlocuteur d'une propriété attribuée à une entité ou situation donnée (la fonction prédicative) mais d'introduire une entité ou situation nouvelle dans un monde de discours, normalement dans le but de la rendre cognitivement accessible en vue d'une prédication ultérieure ». Nous ajouterons à notre tour que **la perception visuelle ou intellectuelle de cet élément par l'interlocuteur était au départ essentielle**. D'ailleurs, la lexie du français *il y a*, quand elle fonctionne avec son sens présentatif, peut être suivie d'un

prototypical behavior in terms of traditional grammatical categories and a sufficiently wide range of semantic and pragmatic 'senses' to defy a monotonic classification of its meaning ».

groupe nominal défini à la condition que l'identification du référent du groupe nominal soit complétée d'une indication spatiale³⁹.

Quel que soit l'angle d'approche adopté dans l'étude d'un présentatif, celle-ci s'appuie presque toujours sur son fonctionnement syntaxique (J.-Cl. Chevalier, 1969)⁴⁰, syntaxique et sémantique (J. Delahaie, 2009a), syntaxique et énonciatif-discursif (M. Dassi, 2003)⁴¹, ou syntaxique et énonciatif-représentatif (M. Bichard, 1997, A. Rabatel, 2001). Et pour cause : l'intérêt de cette catégorie repose sur la compatibilité presque totale des présentatifs avec tous les types de séquences.

De plus en plus, les études sur le sujet s'attachent à distinguer la valeur sémantique et référentielle de chacun des présentatifs du français (A. Rabatel, 2001, distingue les trois présentatifs *voici/voilà*, *c'est* et *il y a* ; J. Delahaie, 2009a, distingue la valeur de *voici* et celle de *voilà*, etc.)⁴². La valeur sémantique des trois présentatifs a été décrite différemment. De manière très schématique, on pourra résumer ainsi ces travaux : **voici et voilà**, « présentatifs à valeur déictique » qui possèdent la plus forte valeur démonstrative en raison de l'élément déictique *-ci* et *-là*, ont pour rôle de **désigner** un élément nouveau qui survient dans le présent du discours ; **il y a**, « présentatif à valeur existentielle », a pour rôle de **poser l'existence** de l'élément qu'il introduit, de l'actualiser ; **c'est**, « présentatif à valeur d'identification », permet de **décliner l'identité** d'un élément déjà présent dans la situation d'énonciation ou présent dans le contexte, le pronom démonstratif *ce* élidé à valeur cataphorique (annonce l'élément) ou anaphorique (reprend l'élément), en permettant l'identification. Dans notre étude des présentatifs latins et grecs, nous aurons l'occasion de reprendre ces trois valeurs sémantiques attribuées aux présentatifs du français.

³⁹ Voir M. Riegel et al. (*2009 : 760) : « Dans son sens présentatif, *il y a* peut être suivi d'un groupe nominal défini, qui peut se limiter à un nom propre. Mais l'énoncé est alors perçu comme incomplet : *Il y a Jacques / le facteur*. Il doit être complété par une indication spatiale, qui peut être réduite à *là* : *il y a (là) Jacques / le facteur à la porte / dans la rue* ».

⁴⁰ « On étudiera ici le fonctionnement de trois termes (*c'est* – *il y a* – *voilà* [*voici*]) qu'un critère syntaxique de base permet de rassembler : associés à n'importe quel groupe nominal déterminé subséquent, ils constituent une phrase : « C'est mon père. Il y a une poire. Voilà quelques débris. » Pour cette raison, il est commode de les dénommer 'présentatifs' » (1969 : 82).

⁴¹ L'auteur qualifie les présentatifs de « classe syntaxique nouvelle » [?], classe élaborée sur les principes du distributionnalisme ; cette étude prend en compte non seulement les constructions syntaxiques mais aussi les questions d'énonciation qui entourent l'usage des présentatifs. La syntaxe (micro-syntaxe) et l'énonciation (macro-syntaxe) sont articulées autour d'une perception de ces mots comme d'« importants jalons séquentialisants du discours ».

⁴² La liste pourrait être complétée par d'autres présentatifs moins étudiés tels que *j'ai*, *tu as*, *on a*, *nous avons*, *vous avez*, *c'est...que* (voir M.-A. Morel et L. Danon-Boileau (1998)) et *soi(en)*, *posons*, *tel(les)* (voir A. Rabatel (2001 : 141, note 46)).

Le point essentiel de cet état de la question repose finalement, à notre avis, non pas sur la réunion de termes ayant nécessairement une apparence hétéroclite, mais bien plutôt sur :

- **l'importance de la valeur de perception conjuguée à la valeur spatiale des présentatifs**⁴³ : les présentatifs renvoient à des éléments qui se trouvent et sont visibles dans le lieu de l'énonciation ou dans l'espace du texte, comme l'explicite clairement le démonstratif *-ci* et *-là* dans *voici* et *voilà*, ainsi que le pronom adverbial *y* dans la lexie présentative *il y a*. Les propriétés premières (place initiale...) et les deux valeurs, de perception et spatiale, s'estompent dans le temps, comme nous le montrerons au § 2.2.5.
- **l'importance de ces valeurs toutes deux destinées à être signifiées à un interlocuteur** ; il s'agit d'une *deixis consensuelle*, « dans laquelle énonciateur et coénonciateur 'fusionnent' leurs regards »⁴⁴ ; en témoigne l'association croissante en latin de *ecce* et de *tibi*, datif du pronom personnel de la 2^{ème} personne du singulier, mais encore la grammaticalisation de la lexie *ecce tibi*, qui apparaît quand bien même la deuxième personne dénotée par *tibi* ne renvoie ni à un interlocuteur ni à une autre personne, mais au locuteur lui-même (Cicéron, un auteur peu réputé pour sa langue familière, l'atteste ; cf. § 2.7.1.).

1.1.4. Les monographies et articles internationaux sur les présentatifs de langues modernes autres que le français

La production internationale ignore généralement le sujet des présentatifs. Même si J. M. Burnham y recourait dès 1940, le qualificatif est lui-même très peu utilisé de nos jours⁴⁵ (les études le font presque toujours porter sur le mot *construction*) et recouvre des structures différentes de celles que l'on considère généralement avec le fr. *voici/voilà*.

Le terme *presentative* a été la première fois introduit par Hetzron (1971, 1975), dans une étude sur la corrélation entre la position finale de phrase d'un mot, en particulier le sujet, et sa capacité à une référentialité par rapport à la suite du discours (« topic/cataphoric persistence » dans la terminologie de T. Givón, 1983 : 188) ; le mot est relié d'abord à la

⁴³ Pour C. Dionisotti (2007 : 83), cette valeur spatiale n'appartient pas à la valeur de base de la particule : « Even with pronouns, as with the apparently ever-fascinating enclitic *eccum* etc., the core sense is immediate presence, 'here he is', not 'behold / see him' ».

⁴⁴ Voir L. Danon-Boileau (1992 : 417).

⁴⁵ Une seule étude, celle de Y.-Ch. Morin (1985) considère les présentatifs du français comme « des verbes », car on trouve en français québécois du début du XX^{ème} siècle des formes personnelles *les v'lont, nous v'lons* (cf. § 1.1.3.1.).

postposition du sujet⁴⁶ et interprété comme un focus narratif : la construction présentative ne se limite pas à l'introduction d'un nouveau participant mais peut aussi marquer un nouvel événement ou une nouvelle situation disponible dans le contexte. Les termes *presentativity* ou *presentatività* se rencontrent aussi dans la littérature anglosaxonne ou italienne, par exemple chez A.A. Bloch (1991 : 78), K. Hengeveld (1992 : 118-121), F. Venier (2002), ce qui permet aux auteurs d'intégrer différents moyens linguistiques dans la classe des présentatifs (*presentative / presentativa*). Il est vrai qu'en linguistique générale, la terminologie est diverse et surtout inspirée de l'anglais (langue dans laquelle il n'y a pas de présentatif à part entière). En anglais on parle parfois de *presentative constructions*, et la grande majorité des travaux qui y sont consacrés les abordent sous l'angle de la pragmatique ou de la structuration informationnelle. F. Venier (2002) s'intéresse entre autres, au sujet d'énoncés présentatifs, à la question de la structuration de l'information et relève souvent la valeur rhématique de ces énoncés⁴⁷. Le lien entre le jugement thétiq ue et l'énoncé présentatif est développé au chapitre 1 de l'ouvrage de F. Venier.

1.1.4.1. Phrases présentatives de l'allemand

L'étude de l'Américain R. S. Kirsner, sur les « phrases présentatives » de l'allemand, datant de 1979, porte un intérêt à la fois précoce et complexe à un sujet encore presque ignoré des linguistes. La difficulté repose sur le fait qu'il n'y a pas en allemand de présentatif à part entière. L'étude prend donc en compte le pronom adverbial *er*, dont l'usage est considéré comme *expletive* et qui peut entrer dans des phrases présentatives et non présentatives. Même si le mot sert à introduire une entité nouvelle dans le discours, même si, donc, sa fonction est parfois celle d'un présentatif, *er* n'en est pas pour autant un présentatif. Il ne répond pas d'ailleurs à plusieurs critères ici déterminés pour définir un *présentatif* : *er* peut fonctionner avec une négation (1979 : 139-140), il apparaît dans des positions non initiales et parfois très éloignées de la position initiale (1979 : 3). L'auteur, d'ailleurs, reconnaît à deux mots qu'il choisit par défaut le terme de *presentative*, en se référant à R. Hetzron (1975) et I. Wallin (1936), car il serait moins spécialisé que celui de *existential* (1979 : 20) ; il vérifie ensuite, à l'aide de quatre tests empiriques, le recours à l'interprétation de *er* comme un présentatif, tout en proposant une hypothèse alternative dans des *background-participant sentences* (1979 : 143). Pour R. S. Kirsner (1979 : 73), *er* a une valeur déictique faible ; or un présentatif a

⁴⁶ L'étude de V. Gast et F. Haas (2011), menée dans une perspective diachronique et typologique, porte sur le sujet dans les constructions impersonnelles dites *presentational*, du type angl. *There is* NP, fr. *Il y'a* NP et esp. *Hay* NP, dans le but de formuler des généralisations concernant la distribution des propriétés du sujet dans les deux constructions présentationnelles qui sont distinguées, existentielles et expletives ; l'article évoque également très rapidement les *transitive presentationals*, du type lat. *habet (ibi)*. D'un autre côté, K. Börjars et N. Vincent (2005) se sont intéressés à l'objet postverbal.

⁴⁷ Voir aussi plus récemment, sur la valeur informative des énoncés présentatifs, A. M. De Cesare (2007).

normalement une force déictique très forte puisqu'il pointe dans le champ de vision des locuteurs un objet précis, à lui seul parfois. Il semblerait d'ailleurs que l'allemand de Schiller privilégie *hier* dans la fonction d'une présentation déictique, c'est-à-dire pour annoncer l'arrivée d'un personnage sur scène (cf. § 2.1.2.). Pourtant, il faut noter que le mot étudié rejoint parfois l'emploi d'un présentatif lorsque celui-ci sert dans un emploi narratif, ainsi dans un exemple néerlandais (1979 : 122) : *Er hadden mannen op de maan gewandeld* « Voici que des hommes ont marché sur la lune »⁴⁸.

1.1.4.2. Phrases présentatives de l'italien

De nombreux articles de linguistes italiens portent également sur la construction avec ce qui est nommé « présentatif » à valeur d'identification ou d'existence, que nous avons exclu de la classe grammaticale des présentatifs. E. Blasco Ferrer (2003 : 53 ; 2004 : 27), par exemple, donne une définition des mots qu'il appelle « présentatifs » à partir de trois paramètres, qui conviennent très bien pour it. *c'è /c'era*, fr. *c'est*⁴⁹/*il y avait*, angl. *there's* ou esp. *hay*, cat. *hi ha*, occ. *i a*, conformément aux illustrations de l'auteur à partir d'exemples inventés :

- « (1) una struttura *sintattica* del tipo: [SP] V_{Pres} [SN];
- (2) una struttura *logico-grammaticale* (o *semantico-referenziale*) del tipo:
[O locativo] Predicato [S paziente];
- (3) una struttura *pragmatico-informativa* del tipo: [Tema] V_{Pres} [Rema]. »

C'est donc la structure pragmatique et informationnelle qui prédomine, dans une étude qui inclut des séquences que nous ne classons pas pour notre part dans la classe des présentatifs. L'auteur tente aussi d'inclure le latin *habet* fonctionnant au sens de « il y a » dans la liste des mots qui seraient présentatifs (2003 : 56). Néanmoins, plusieurs différences importantes avec les présentatifs purement déictiques exophoriques (la variabilité temporelle : *c'è /c'era*, l'indétermination quantitative : fr. *il y a une voiture jaune*, esp. *hay un hombre en el jardín*, exemples proposés p. 54, la structure thème-rhème, etc.) suggèrent d'exclure ces expressions de la classe grammaticale des présentatifs⁵⁰.

Une étude très récente de D. Bentley, F. M. Ciconte et S. Cruschina (2015) s'intéresse également aux constructions existentielles et locatives de dialectes italiens. Enfin, l'étude de

⁴⁸ Voir aussi C. Falk (1989).

⁴⁹ E. Blasco Ferrer (2003 : 74-77) distingue deux *c'est* : le premier, remontant à la séquence *ci + est < ecce hic + est* (voir aussi E. Blasco Ferrer, 2004 : 44), « présente » un rhème dont il ne peut être dissocié et équivaudrait à « il y a » ; le second, remontant à la séquence *ço + est < ecce hoc + est*, aurait un rôle thématique, anaphorique ou cataphorique.

⁵⁰ Voir aussi G. Berruto (1986) ; A. M. De Cesare (2007) ; F.M. Ciconte (2009) ; S. Marzo et C. Crocco (2015).

M. C. Kandel (2015) est la première à présenter les diverses restrictions dans l'utilisation de *ecco* ; elle propose également une explication de la valeur spatiale de *ecco*, dans une interface syntactico-pragmatique, en la comparant au roumain, à l'anglais (*Here's, There's*) et au français (*ici/il y a*) : « The results of this study point to interpretive biases that indicate that the lexical item *ecco* may be imbued with locative information (distinct from that contributed by context) that influences the interpretation of *ecco*-sentences. In particular, the data seemed to reveal an association between *ecco* and the coordinates of the narrative speaker and that supports syntactic theories placing *ecco* in a speaker-related syntactic position in the left periphery of the clause » (2015 : 99).

1.1.4.3. Phrases présentatives de l'anglais (*existential-presentative* ou *presentational constructions*)

Dans la littérature anglosaxonne, on trouve parfois en outre l'expression *presentational sentences*, mais celle-ci n'est pas équivalente à *presentative sentences*, elle-même rarement équivalente à la terminologie française de *phrases présentatives*. G. L. Milsark (1974), P. Erdmann (1976), N. Gary (1976), S. Kuno (1976, 1978), M. S. Rochemont (1986), L. E. Breivik (1990), R. Freeze (1992), K. Takahashi (1992), S. C. Dik (1997 : 213-214), H.-W. Choi (1999), K. Lambrecht (2000a, 2000b), T. Givón (2001 : 191-193), L. McNally (1997, 2009, 2011, 2016), plus ou moins rapidement, se sont intéressés à ces phrases (parfois incluses dans les « existential sentences », ou confondues avec elles), du type *Into the forest ran Robin Hood* ou *There is a God*⁵¹. W. Li, d'ailleurs associe les deux termes dans son étude de 2014 : « « The pragmatics of existential-presentative constructions in Chinese », même si l'auteur envisage une organisation discursive différente pour les deux types de phrase⁵². La structure *existential-(/)*presentative, essentiellement étudiée à l'aide de phrases inventées ou issues de textes narratifs, donne lieu à différentes interprétations : elle sert à exprimer la surprise, accentuer la vivacité du discours, focaliser une information nouvelle dans le contexte, créer du suspense, ou remplit une fonction de focus « subtopical ». Le principe du classement des *presentational sentences* semble reposer au départ sur l'ordre non canonique des mots, lequel s'explique par un déplacement de constituants « à droite », c'est-à-dire dans la partie de la phrase appelée « focus » (M. S. Rochemont, 1986) ou « subtopic » (K. Takahashi, 1992). Ce seul point commun avec certaines phrases présentatives ne suffit pas

⁵¹ Sur la grammaticalisation de 'be' et 'have' dans les constructions *existential-presentative*, voir T. Givón (1988 : 267). L'auteur recourt à des exemples de l'hébreu oral (*yest kan* « il ya ici »), de l'espagnol oral (*hay/hubo*), du français oral (*ya/yavait*), du swahili (*ku-li-kawa* « il y avait »)

⁵² Voir W. Li (2014 : 244) : « Existential constructions designate stative situations; they are topic-comment in nature. In narrative discourse, they actively participate in various types of background descriptions. Presentative constructions introduce new entities into discourse; they designate bounded dynamic events. Some presentative sentences play a foregrounding role by introducing thematically important participants into discourse ».

pour confondre les deux types de construction. Elles se rencontrent dans leur valeur lorsque la phrase « presentational » correspond aux deux modèles que N. Gary (1976) appelle « Directional Adverb Preposing sentences » ou « Locative Inversion sentences », comme *Here comes the parade* ou *There goes John* (\approx *Voici la parade* ou *Voici John*), mais elles ne recourent pas aux mêmes procédés syntaxiques et morphologiques : des deux côtés, on relève un ordre non canonique des mots, avec le déictique en position initiale (*There... / Voici...*), mais du côté de la phrase « presentational », un adverbe déictique, d'usage syntaxique très varié, est associé au verbe « être », alors que du côté de la phrase présentative, un seul élément, dédié à cette fonction et non mobile dans la phrase, suffit à introduire la présentation. En outre, il semblerait que la phrase « presentational » puisse connaître des variations (*Here comes the parade/The parade comes here/Here the parade comes*), selon des fonctions liées à des effets de surprise, de vivacité (K. Takahashi, 1992 : 144), variations qui ne sont pas faisables dans le cas de phrases présentatives (Virgile, *Aeneis* 1, 461, *En Priamus! **Priamus en*).

1.1.4.4. Phrases présentatives du français

W. J. Ashby (1995 et 1999) consacre ses articles à la distribution de phrases dénotant de nouveaux référents dans le discours dans un corpus de français oral, ce qu'il appelle des *presentational structures* : *il y a NP*, *il y a NP qui VP*, *j'ai NP*, *j'ai NP qui VP*, selon le rôle syntaxique qu'ils remplissent dans la phrase, leur activation pragmatiquement déterminée et la nature sémantique de leurs référents. Sa conclusion est la suivante (1995 : 101) : « The presentational structures emerge as the favored site for referents that are both new and animate, while the direct object position favors referents that are new but inanimate ». Ce ne serait pas seulement la nouveauté du référent mais aussi son statut animé ou inanimé qui amènerait le locuteur à choisir telle ou telle construction, appelée « présentative » dans son article de 1999 rédigé en langue française. Très récemment, L. Karssenber (2015) a comparé *c'est* et *il y a* : le premier sert plus souvent dans un *focus background* ou *topic comment*, le second dans un *all-focus*.

L'article récent de S. Porhiel (2012) est essentiel car il porte sur les deux présentatifs du français. Seule la perspective pragmatique est réellement envisagée (et inscrite dans le titre même de l'article : « Towards a pragmatic definition »). L'auteur montre d'abord la difficulté de sous-catégoriser la classe si hétérogène des présentatifs (« existential presentatives » vs « predicative presentatives », selon M.-A. Morel (1992 : 508) ; « pure presentatives » vs « presentatives », selon J.-Cl. Chevalier (1969 : 83) et A. Rabatel (2001 : 63) ; « canonical presentatives », selon A. Rabatel (2001 : 43, 45) et L. Grenoble et M. Riley (1996 : 820)), puis considère deux définitions morpho-syntaxiques des présentatifs : « The first definition defines the presentative within the sentence. Syntactically, 'together with any subsequently determined nominal phrase, it forms a sentence' (Chevalier, 1969: 82). The second definition

takes into account occurrences at the sentence level and beyond (Dassi, 2003: 33) which leads one to consider discourse cohesion. Presentatives present within the sentence and have a semantic and enunciative influence beyond the sentence. Dassi (2003) argues that semantic, morphological and syntactic criteria should be considered to define the presentatives. His theoretical framework combines distributional and morphosyntactic criteria (Dassi, 2003: 31). At the sentence level, presentatives are neither markers nor do they have a syntactic function (Dassi, 2003: 122) ». S. Porhiel s'attarde un peu plus longuement sur les propriétés énonciatives des présentatifs tels que *voici/voilà, il y a, il est, c'est* :

- « a) they provide the addressee with new information (Rabatel, 2001; Narjoux, 2003: 43);
- (b) their discourse usage dissociates the process of identifying the referent and the fact the referent is new information (Narjoux, 2003: 43);
- (c) they usually mask the enunciative origin of the utterance; in the case of *voici* there is no pronoun (Narjoux, 2003: 43);
- (d) they play a role of topic shifter (Rabatel, 2001: 71);
- (e) they presuppose a consensus between the co-enunciators regarding the discourse object (Rabatel, 2001: 67) ».

Puis, détaillant les perspectives textuelles et reprenant quelques études tentant une analyse « unifiée » du *présentatif*, S. Porhiel analyse le présentatif *voilà* du français en adoptant une perspective pragmatique et en combinant cinq critères : « (1) *voilà* introduces a referent and poses its existence ; (2) *voilà* can have a textual or a non textual function ; (3) *voilà* introduces a discrete or a non discrete referent ; (4) *voilà* introduces a referent linguistically expressed or not ; (5) *voilà* presents or represents ». Son objectif est de montrer que *voilà* peut être un présentatif sans être suivi d'un élément linguistique nominalisé. L'étude s'appuie sur un corpus très original, constitué de 1291 occurrences de *voilà* dans 22 livres des *Aventures de Tintin* (*Tintin au Congo, Tintin en Amérique*, etc.). Dans toutes ces occurrences, d'après le compte effectué par l'auteur, *voilà* fonctionne 980 fois comme un présentatif déictique, 282 fois comme un « discourse marker », 29 fois comme une « preposition »⁵³.

Ce même article de S. Porhiel (2012) nous suggère une idée offrant peut-être la possibilité d'un développement typologique particulier. Dans une seule dimension heuristique, en reprenant les exemples des *Aventures de Tintin* et en comparant les traductions proposées en anglais, nous pouvons considérer les choix interprétatifs différents d'un même mot présentatif du français : d'après les traductions proposées, s'établissent les correspondances suivantes, qui ne sont cependant pas systématiques :

⁵³ Grâce au relevé fait par S. Porhiel, il apparaît clairement que *voilà* est beaucoup plus fréquent que *voici* (à partir de son relevé, nous avons calculé que *voilà* était utilisé en moyenne dans 81,75%, *voici* dans 18,25% des occurrences).

Français	Anglais
voilà	<i>this is</i> <i>this</i> <i>here comes</i> <i>here is</i> <i>there</i> <i>look</i> <i>that's one for you</i> <i>well</i> <i>now it's</i> <i>right then</i> <i>sure</i> <i>as follows</i> <i>at least</i> \emptyset

En tenant compte des principales valeurs de *voilà* dans les exemples cités et de leur rapport avec leur traduction anglaise, cinq catégories apparaissent :

présentation déictique	consensus sur une action	consensus sur un objet concret	dissensus	recherche d'un consensus
<i>(le)voici/voilà</i>	<i>voilà</i>	<i>voilà (!)</i>	<i>voilà (pour toi)</i>	<i>voilà (...)</i>
<i>This is / Here (he) comes / (T)here (he) is</i>	<i>Here you are, There you go</i>	<i>There(!)</i>	<i>That's one for you</i>	<i>well (...)</i>

Ainsi, alors que le français recourt à *voici/voilà* pour une présentation déictique euphorique, endophrorique ou narrative l'anglais interprète le type de présentation par des structures différentes et très variées : un démonstratif suivi du verbe « être » ou « aller », un connecteur suivi du verbe « être », le verbe « regarder » à l'impératif, un adverbe de temps ou autre, etc. :

a) *Voici Monsieur Tintin, un de vos compatriotes qui va vous exposer toute l'affaire. . .*
 'This is Mr. Tintin, who will give you all the details of this business. . .' (*Le Sceptre d'Ottokar*, p. 42)

b) *Voici le plus intéressant.*
 'Here is the most interesting'

c) *Et voilà. À toi maintenant.*

'**There you go.** Your turn now'.

d) *Et voilà toute mon histoire, monsieur Rastapopoulos.*

'**So there you are,** Mr. Rastapopoulos. That's my story.' (*Les Cigares du Pharaon*, p. 17)

e) *Les voilà qui sortent...*

'**Look,** they're getting out'. (*Le Crabe aux pinces d'or*, p. 22)

f) *Voilà la nuit.*

'**Now it's** dark' (*Le Crabe aux pinces d'or*, p. 14)

g) *Voici. Je m'appelle Jean Valjean.* (in *GLLF*, 1978, vol. 7 : 6528)

'**Right (then),** my name is Jean Valjean'.

Il se peut même que le présentatif du français ne soit pas rendu en anglais :

h) *Nous voilà partis... pour une destination inconnue.*

'We're sailing... for an unknown destination'. (*Le Crabe aux pinces d'or*, p. 12)

Il semblerait en outre que l'anglais souligne plus fortement que le français (-ci) la fonction cataphorique quand elle touche à un niveau macrosyntaxique (*as follows*) :

i) *Voici l'origine de cette phrase : (...)*

'The origin of this saying is **as follows**: (. . .)' (*Le Sceptre d'Ottokar*, p. 21)

Selon la nature de l'objet présenté (une personne, un événement, un état) et selon que la présentation est d'ordre visuelle (l'objet entre dans le champ de vision de l'interlocuteur) ou tactile (l'objet est donné d'une main à une autre), l'anglais semble privilégier une structure à une autre :

k) *Voici Monsieur Tintin, un de vos compatriotes qui va vous exposer.*

'**This is** Mr. Tintin, who will give you all the details of this business. . .' (*Le Sceptre d'Ottokar*, p. 42)

l) Dupont/d: *Voilà vingt francs!*

'Thom/pson: **Here's** fifty pence!' (*Le Crabe aux pinces d'or*, p. 3)

m) *Et voici le petit carnet qu'on a trouvé sur lui...*

'**This little book** was found on him...' (*Le Sceptre d'Ottokar*, p. 60)

n) *Voilà une heureuse chute !*

‘I **sure** hit the jackpot!’ (*Tintin en Amérique*, p. 20)

L’anglais semble donc exprimer de manière différente ce que fr. *voilà* exprime à lui seul : la présentation d’un objet / le consensus sur une action (en réponse à un acte illocutoire) / sur un objet concret (acquiescement)/dissensus/la recherche d’un consensus (cohérence) :

o) *Sire, je vous rapporte votre sceptre !... / Sauvé ! / Le voici.*

‘Your Majesty, I have your sceptre with me now! / Saved! / **Here it is!**’ (*Le Sceptre d’Ottokar*, p. 57)

p) *Garçon, un demi. - Voilà, monsieur.* (in *GLLF*, 1978, vol. 7 : 6533)

‘Waiter, half a pint, please. – **Here you are**, sir.’

q) *Voilà ! (Le Crabe aux pinces d’or, p. 3)*

‘**There!**’ [Money given to the waiter]

r) *Ah ! oui.. Eh bien, voilà...*

‘Oh, yes... Right. . . **Well...**’ (*Le Secret de la licorne*, p. 57)

s) *Voilà pour toi, cataplasme !*

‘**That’s one** for you, sycophant!’ (*Le Secret de la licorne*, p. 56)

Mais, plus précisément encore, l’anglais tend à distinguer une vraie présentation (l’interlocuteur ne connaît pas la personne présentée, comme dans l’exemple *k* ci-dessus) de l’affirmation d’une présence :

t) *Le voilà... Attention!...*

‘Man: Steady!... **Here he comes!**’ (*Le Sceptre d’Ottokar*, p. 3)

u) Et *voilà Klow !*

‘Klow **at last!**’ (*Le Sceptre d’Ottokar*, p. 33).

1.1.4.5. Phrases présentatives de l’anglais vs. d’autres langues

J. Ebeling (2003) propose une analyse contrastive de constructions dites *presentative* en anglais et en norvégien, contenant « an indefinite noun phrase which could be said to present the addressee with new or unknown information ». L’auteur distingue trois types de

presentative constructions, dont l'usage diffère dans chaque langue et qui ne se correspondent pas toujours dans les deux langues étudiées, malgré des ressemblances formelles qu'il détaille :

- *full presentative constructions*, marquées par les sujets du type *there* et *det*, servant à introduire les sujets notionnels qui suivent ;
- *bare presentative constructions*, qui recourent à deux formes pour désigner le sujet (SLV = sujet + verbe + adverbe locatif ; LVS = adverbe locatif + verbe + sujet) ;
- *have-* and *ha-presentative constructions*, qui incluent les verbes de possession *have/had*.

Bien qu'il y ait de larges correspondances entre l'anglais et le norvégien, les unes « faibles », les autres « fortes », les constructions du type *full presentatives* sont bien plus communes en norvégien qu'en anglais. Le norvégien offre un choix de verbes plus large : l'anglais atteste le plus souvent *there + be*, tandis que le norvégien atteste plus de deux verbes différents dans le corpus étudié par l'auteur, des verbes signifiant « arriver », « être trouvé », « aller », « s'asseoir ». L'auteur souligne, de manière très intéressante, que les correspondances varient selon le type de verbes : là où le verbe ne relève pas du champ sémantique de l'existence, la construction du norvégien est souvent *full presentative*, celle de l'anglais *bare presentative*, presque toujours avec l'adverbe locatif en position final (SLV), par exemple : *Det kommer te og smuler på duken / Tea and crumbs land on the tablecloth*. Néanmoins, l'auteur inclut dans son analyse des constructions que nous tenons ici à distinguer : les constructions présentatives (*voici du thé*) et les constructions existentielles (*il y a du thé*).

H. Lødrup (1999) compare également l'anglais au norvégien et C. Platzack (1983) l'anglais, au suédois, à l'allemand et à l'islandais.

Le seul auteur en outre à s'être intéressé vraiment à la typologie des présentatifs est K. Lambrecht (1987, 1988, 1999, 2000a, 2000b, 2001, 2002, 2006)⁵⁴. Sans commettre l'erreur de confondre « présentatifs » et « structuration informationnelle » à laquelle s'intéressent des typologues, il étudie néanmoins davantage la construction avec *c'est* qu'avec *voici*. Il appelle *c'est, il y a, j'ai* des « présentatifs simples » et les « présentatifs » suivis d'une proposition relative (*j'ai... qui... ; c'est... qui... ; y'a... qui*) des « présentatifs clivés » (*J'ai une camarade qui arrive*). Les présentatifs dont nous parlerons dans cet ouvrage touchent évidemment à la

⁵⁴ H. B. Drubig et W. Schaffar (2001 : 1082-1085) reprennent les différentes interprétations syntaxiques et informationnelles qui ont été proposées de la construction *presentational*, dans une perspective typologique appuyée par des exemples empruntés essentiellement à l'anglais, mais aussi au hongrois et au japonais. Leur conclusion est la suivante : « a PFC [presentational focus construction] is a wide-focus construction with an even-introducing function. A subtype of PFC, the 'presentative construction', has the additional function of marking 'cataphoric' participants by means of postposing. In contrast to the syntactic movement in CFCs [contrastive focus constructions], displacement in presentative PFCs is local and unrelated to WH-movement. Presentative PFCs show a tendency to be weight-sensitive ». R. Freeze (1998) adopte également une perspective typologique mais n'emploie jamais le terme de *presentational*.

structuration informationnelle, mais, sous cette étiquette, correspondent à une approche syntaxique et non pas « énonciative » ou « pragmatique ». K. Lambrecht (2000a : 51) souligne en particulier la valeur rhématique de la construction présentative : celle-ci « est définie comme une structure phrastique dont la fonction discursive n'est pas d'informer l'interlocuteur d'une propriété attribuée à une entité ou situation donnée (la fonction prédicative) mais d'introduire une entité ou situation nouvelle dans un monde de discours » ; conception suivie par E Cohen (2014 : 28) : « The presentative expressions we discussed up to this point are considered rhematic, namely, conveying new information ».

1.2. Rapide présentation des présentatifs sélectionnés

Toutes les langues du monde antique ou moderne n'ont pas de présentatif propre, c'est-à-dire de mot spécialisé dans la présentation déictique « pure » ; il se peut aussi qu'une langue n'en dispose pas à une période plus ou moins longue de son histoire. Toutefois, d'une manière ou d'une autre, le locuteur antique ou moderne peut exprimer la présentation. Bien souvent, quand le présentatif fait défaut ou quand le locuteur veut signifier « me/le voici »⁵⁵, il choisira une expression déictique servant au sens de « voici » par convergence d'emploi⁵⁶ :

- a) soit un **adjectif-pronom démonstratif variable** en genre et en nombre, **dans une phrase nominale** : gr. class. ὄδε « celui-ci » (proximal et 1^{ère} pers.), gr. tardif οὗτος « celui-ci » (médial ou 2^{ème} pers.) ; lat. class. *hic* « celui-ci » (proximal et 1^{ère} pers.).
- b) soit une **expression verbale signifiant « je suis ici » ou « je suis venu ici »**, gr. class. πάρεμι / ἦδε... ἔρχεται, lat. class. et biblique *adsum*, finnois *tässä on* « ici il est », ang. *here comes*, mandarin *lái le* « venir » **suivi d'un suffixe verbal marquant le temps** ;
- c) soit une **expression impersonnelle ou démonstrative, confirmant ou affirmant une existence**, « il y a » ou « c'est X (ici/là) » : gr. mod. *vá me*⁵⁷, mandarin *zhè shì*

⁵⁵ Nous verrons que, pour réaliser la séquence présentative « me/te/le/la voici », de nombreuses langues ne recourent pas à un présentatif (le latin faisant exception), mais disent « je suis/tu es/il, elle est ici » (voir la conclusion du troisième chapitre). Cette différence lemmatique s'explique aisément par le fait que l'expression « me voici » ne réalise pas une présentation « pure » mais sert à annoncer ou confirmer à l'interlocuteur une présence.

⁵⁶ En anglais, la construction présentationnelle en *there* est souvent considérée comme une extension métaphorique de la construction déictique en *there* ; voir G. Lakoff (1987 : 509-511).

⁵⁷ Voir la note 75 pour l'absence de classement de *vá* dans la classe des présentatifs.

« ceci être », anglais *there/here (is)* ou allemand *hier (ist)* ou *da (ist)* « ici il y a » ; l'espagnol a choisi une expression figée avec le verbe « avoir » : *He aquí*⁵⁸.

- d) Moins souvent, le locuteur modifiera l'**ordre des constituants** pour exprimer la présentation : l'allemand inverse l'ordre des constituants pour signifier par exemple « Me voici », *Hier bin ich*, en regard de l'information purement locative *Ich bin hier* « Je suis ici »⁵⁹.

Malgré tout, ces mots ont été sans aucune exception exclus de la classe des présentatifs, du fait qu'ils ne passaient pas le filtre des critères retenus. Notre sélection de présentatifs, appartenant à des familles de langues et à des époques très diverses⁶⁰, s'est fondée sur quatre critères qui s'additionnent :

- les mots sélectionnés avaient tous été désignés du terme même de *présentatifs* par plusieurs grammaires ou études particulières,
- ils ont une forme spéciale, qui s'oppose à un adverbe locatif⁶¹,
- ils présentent un certain nombre de traits communs définis à partir des présentatifs du latin et de l'hébreu,
- et ils pouvaient être illustrés par des textes écrits, mais aussi par des dialogues relevant d'une littérature à tradition orale ou d'une littérature simulant la langue orale⁶².

S'en tenir à un, deux ou trois présentatifs d'une même langue ou de langues différentes est arbitraire et ne permet pas de définir les caractéristiques partagées par la plupart de ces

⁵⁸ Le français dispose d'une construction présentant la même valeur et qualifiée de présentative par M.-A. Morel (1992). Elle se trouvait également réalisée ponctuellement en latin : par exemple, Cicéron, *De finibus* 4, 19, *Habes, inquam, Cato, formam eorum de quibus loquor philosophorum*. « Tu as = Voilà, Caton, l'esquisse de la doctrine des philosophes dont je parle. »

⁵⁹ Au théâtre principalement, les séquences présentatives peuvent reposer sur cette inversion mais également recourir à des verbes tels que *kommen* « venir », dans une forme de didascalie intégrée : par exemple, Schiller, *Marie Stuart*, Acte II, Scène 4, *Da kommt Amias Paulet*. « Voici Amias Paulet. », en regard de Schiller, *Marie Stuart*, Acte III, Scène 3, *Die Königin kommt!* « La reine vient ! ». Il en va de même en anglais : Shakespeare, *Songes d'une nuit d'été*, Acte II, Scène 1, *Here comes Oberon*. « Voici Obéron. » vs. Shakespeare, *Le Roi Lear*, Acte I, Scène 1, *The king is coming*. « Le roi vient. »

⁶⁰ La comparaison inter-linguistique présente quelque intérêt, comme l'a montré W. Croft (1990), pour notre sujet en particulier car les présentatifs présentent des traits typiques et comparables d'une langue à l'autre.

⁶¹ C'est pour cette raison que nous avons exclu l'espagnol *aquí* ou le grec moderne *va* de la classe des présentatifs.

⁶² Nous avons privilégié le théâtre, genre dans lequel l'oral peut être simulé et dans lequel les entrées des personnages sont souvent présentées.

mots – par exemple, le présentatif du français *voilà* connaît des emplois syntaxiques très larges (*voilà vingt ans, voilà longtemps que...*⁶³, *...que voici*, etc.), que ne connaissent pas les présentatifs d'autres langues ; en revanche, l'emploi interjectif de *voilà* se trouve aussi en latin avec *ecce*, en grec avec *ἰδοῦ*, en hittite avec *kāšma*, en moyen égyptien avec *mk*, en anglais avec *lo*, etc. L'analyse comparative et contrastive d'un grand nombre de présentatifs rend possible l'établissement de critères définissant la classe des présentatifs⁶⁴. La diversité pour laquelle nous avons opté a permis de faire apparaître nettement des phénomènes singuliers pour cette classe grammaticale. Ainsi observerons-nous que la majorité des présentatifs :

- reposent sur une ancienne forme d'impératif d'un verbe de saisie visuelle ou tactile, ou sur une ancienne forme déictique (démonstrative),
- entretiennent un lien fort avec la deixis proximale,
- peuvent servir comme particules énonciatives,
- ne sont pas compatibles avec la négation,
- entrent dans une séquence avec un datif éthique.

Pour l'étude que nous réalisons dans cet ouvrage, nous avons pris en compte plusieurs *présentatifs* des langues anciennes et modernes ; pour la comparaison, il sera nécessaire de s'intéresser également à d'autres mots qui servent à l'expression d'une présentation sans être pour autant des présentatifs.

- a) Certains mots ne fonctionnent que comme des présentatifs et entrent donc dans la classe des présentatifs :
- les langues indo-européennes anciennes :
 - latin : *ecce, em* et *ēn*
 - grec : *ἰδοῦ, ἰδε* et *ἦν*
 - sanskrit : *pásya*
 - hittite : *kāša, āšma, kāšma* et *kāšat(t)a*
 - gotique : *sai*
 - arménien : *aha*

⁶³ Dans ces emplois, le présentatif est grammaticalisé en tant que particule temporelle : est-il encore présentatif ?

⁶⁴ On pourrait se poser la question de la pertinence de critères valables pour des locuteurs anciens ; il paraît possible de supposer toutefois que des tests de constituance sont valables dans les corpus conservés, essentiellement à partir des incompatibilités déduites.

- les langues indo-européennes modernes :
 - ancien français : *es*, *voy/veez cy* et *voy/veez là*
 - français : *voici* et *voilà*⁶⁵
 - italien : *ecco* et *eccoti*
 - portugais : *eis*
 - russe : *von* et *vot / vot tebe*
 - polonais : *oto*
 - lituanien : *štai* (dialectal, *tè* et *và*)
 - letton : *šē*
 - roumain : *iată / uite*
- les langues chamito-sémitiques anciennes et modernes :
 - hébreu biblique : *hēn* et *hinnē^h*
 - moyen égyptien : *m* (anciennement *mj*) et *mk* (variantes *m̄* et *m̄n* lorsqu'on s'adresse à une dame ou à plusieurs personnes)
 - néo-égyptien : *ptr*
 - araméen ancien : *h[?]* et *kh / lkh*
 - vieux babylonien : *anna*
 - arabe classique ou dialectal : *inna / ha / ṛā-*
 - berbère : *aqa*
 - kabyle : *aql* et *ha*
 - chleuh : *ha*
- les langues ouraliennes modernes :
 - finnois : *tässä on sinulle*
- les langues nigéro-congolaises modernes :
 - bambara : *yé ; file*
- les « langues papoues » modernes :
 - maybrat : *me-*

Les présentatifs retenus ici appartiennent à des langues anciennes (latin, grec, hittite, gotique, hébreu biblique, moyen égyptien, néo-égyptien, arménien classique, araméen ancien, vieux babylonien, ancien français) ou modernes (français, italien, russe, polonais, lituanien, letton, roumain, arabe, berbère, kabyle, chleuh, finnois, bambara, maybrat). Ces langues elles-mêmes relèvent de familles de langues diverses, que nous rangeons par ordre croissant de représentation dans cette étude : les langues indo-européennes (latin, grec, hittite, gotique, arménien classique, ancien français, français, italien, russe, polonais, lituanien, letton, roumain), les langues chamito-sémitiques (hébreu biblique, moyen égyptien, néo-égyptien,

⁶⁵ L'étiquette de présentatif est parfois utilisée de façon englobante pour désigner aussi différentes séquences lemmatiques françaises : *c'est*, *il y a*, *il est*. Nous avons expliqué dans la première partie de notre premier chapitre pourquoi nous n'avons pas sélectionné ces expressions, qui ne constituent pas des présentatifs prototypiques et qui ne remplissent pas les critères énoncés au § 2.2. (entre autres, l'invariabilité en temps et mode, l'incompatibilité avec l'interrogation et la négation, etc.).

araméen ancien, vieux babylonien, arabe, berbère, dont le kabyle et chleuh), les langues ouraliennes (finnois), les langues nigéro-congolaises (bambara), les « langues papoues » (maybrat).

Ces présentatifs apparaissent dans des langues flexionnelles (latin, grec, hittite, gotique, hébreu biblique, moyen et néo-égyptien, arménien, araméen ancien, vieux babylonien, ancien français, russe, polonais, lituanien, letton, roumain, arabe classique, berbère, kabyle, chleuh, finnois) ou non flexionnelles (français, italien, bambara, maybrat), à ordre (à peu près) « libre »⁶⁶ (latin, grec, hittite, gotique, hébreu biblique, arménien classique, araméen ancien, vieux babylonien, russe, polonais, lituanien, letton, roumain, finnois, ancien français, arabe, berbère, kabyle, chleuh) ou à ordre (relativement) fixe (moyen et néo-égyptien, français, italien, bambara, maybrat).

Les présentatifs de l'égyptien, du finnois et du bambara ont passé le filtre de tous les critères retenus pour autoriser l'étiquette de *présentatif* à leur sujet⁶⁷ :

- le mot est issu de la grammaticalisation d'une forme d'impératif signifiant « vois » ou « regarde » : bambara *yé* est l'impératif présent, à la 2^{ème} p. du sg., du verbe *yé* « voir », moyen égyptien *m* vient probablement d'un verbe « voir », qui a disparu à l'exception de cette forme, de la même manière que le grec *îdoú* provient de l'impératif aoriste de « voir » ou encore de la même manière que l'arabe *rā-* ou le kabyle *aql-* reposent, respectivement, sur les verbes « voir » et « regarder »⁶⁸ ; très probablement aussi le sanskrit *páśya* « regarde > voici » ; le mot est issu d'un (démonstratif) déictique, comme le finnois *tässä* ou le maybrat *me-*, d'une manière similaire au roumain *iată* ou au lituanien *tė* ;
- la forme est invariable, incompatible avec toute variation temporelle ou modale ;
- elle n'est pas compatible non plus avec la négation⁶⁹ et l'interrogation dans son emploi déictique ;

⁶⁶ La reconnaissance d'un ordre libre des mots est difficile à déterminer, étant donné qu'il peut exister un ordre de base, neutre ou dominant et que le degré de « liberté » est plus ou moins soumis à divers facteurs. C'est généralement la possibilité de diversifier très largement l'agencement des constituants qui fait reconnaître un ordre des mots « libre ».

⁶⁷ C'est pour au moins une raison que nous n'avons pas retenu ce qu'I. Bril (2002 : 287) appelle un « présentatif » ou (2002 : 218) un « pronom déictique présentatif » à l'endroit de nêlêmwa (Nouvelle-Calédonie) *e-hî* « le(s) voici » (+inanimés), *ye-hî* « le(s) voici », *ye hoona* « le voilâ » (+humains), *na holeny* « me voici », *co hoona* « te voilâ », permettant une présentation déictique, mais reposant sur la postposition des pronoms déictiques ou anaphoriques au pronom personnel indépendant : ces formes sont compatibles avec tous les aspects-temps (2002 : 287).

⁶⁸ Voir P. Reesink (1984 : 346-347), qui reprend la bibliographie précédente.

⁶⁹ Pour le bambara, voir G. Dumestre (2003 : 214).

- elle n'équivaut pas à un adverbe locatif : de même que le latin *ec-cum* « le voici » n'équivaut pas à *hi-c est* « il est là », le finnois *tässä on sinun* « voici (pour toi) » n'équivaut pas à *tässä* « ici » ;
- elle est complétée par un régime particulier ; en bambara et en maybrat, la position non initiale du présentatif, qui se place après l'objet présenté en bambara (*ji yé* « voici de l'eau ») ou en maybrat (*rae me-t-ait* « voici l'homme »), n'est pas suffisante pour exclure le mot car cela se produit avec des présentatifs d'autres langues (par exemple fr. *Le voici*, pour des raisons différentes) ;
- elle manifeste un lien fort avec la deuxième personne, celle de l'interlocuteur, ainsi avec la grammaticalisation de la séquence *présentatif + pronom de 2^{ème} p. du sg.*, comme lat. *ecce tibi, em tibi*, en moyen égyptien : au présentatif *m*, anciennement *mj*, s'est adjoint l'un des pronoms suffixes de 2^{ème} personne selon le sexe et le nombre de la ou des personnes à qui on s'adresse : *mk* (« voici » à un homme), *m̄* ou *mt* (« voici » à une femme), *m̄n* ou *mtn* (« voici » à plusieurs personnes) ; *mk* peut aussi être employé de manière neutre, quels que soient le genre et le nombre des interlocuteurs⁷⁰ ; et en finnois : *tässä on sinun / sinulle* « ici il est de toi » ;
- elle peut connaître d'autres processus de grammaticalisation : moyen égyptien *mk* peut servir comme particule énonciative, « voilà ! », comme lat. *em*, gr. ἰδοῦ, hitt. *āšma, kāšma*, fr. *voilà* ; bambara *yé* (+ accompli)⁷¹ peut servir de présentatif événementiel, « voici que », comme lat. *ecce (autem)*, fr. *voici/voilà que* ; maybrat *me-* dans la séquence *mi-yo* peut servir de mot interrogatif « où ? » (*m-apo mi-yo* « Où est-elle ? »)⁷².

b) D'autres mots servent parfois dans des séquences présentatives mais n'entrent pas dans la classe des présentatifs :

- les langues indo-européennes anciennes :
 - latin : *tenē* ; *hic (est)* ; *adsum*
 - grec : ὅδε et οὗτος ; πάρεμι ; τί « ici, tiens » / τητε « tenez »
 - sanskrit : *ayám asmi, mām imam, praviśāmi*
 - tokharien B : *palkas*
 - vieil irlandais : *if*

⁷⁰ Voir P. Grandet et B. Mathieu (2003 : 122).

⁷¹ Voir G. Dumestre (2003 : 214).

⁷² Voir P. Dol (1999 : 116, 117, 205, 206).

- les langues indo-européennes modernes :
 - français : *tiens* ; *j'ai / tu as / vous avez* ; *il y a* ; *c'est*
 - italien : *c'è*⁷³
 - grec moderne : *vă*⁷⁴
 - anglais shakespearien : *behold* et *lo*
 - anglais moderne : *here (is) / this (is)* ; (*here comes*)
 - espagnol : *he aquí*⁷⁵
 - allemand : *sieh / siehe (da) / hier, da (ist) ; (da kommt)*
- hors classification :
 - étrusque : *eka / eca*
- langues sino-tibétaines :
 - mandarin : *zhè shì / lái le*
- langues austronésiennes :
 - wallisien : *ko'eni / ko'ena*
 - nêlêmwa : *e-hî, ye-hî / ye hoona / na holeny / co hoona*.
- langues nigéro-congolaises :
 - gaawoore : *nii (ôoo) / naa (too)*

Ces mots ne remplissent pas les critères définis pour la classe des « présentatifs » : il leur arrive de servir dans l'expression d'une présentation, mais c'est un emploi secondaire, dérivé ou occasionnel. Certaines formes sont à classer parmi les verbes (comme en témoigne la variation en personne du fr. *j'ai / tu as / vous avez*, en temps et en mode du lat. *tenē* « tenir », *adsum* « être là », du gr. *πάρεμι* « être là », du fr. *tiens* « tenir », du tok. B *palkas* « voir » ; de l'angl. *behold*, de l'all. *sieh*, du skr. *asmi* « être » ; ou encore mandarin *lái le* « venir » suivi d'un suffixe verbal marquant le temps), les adverbes locatifs (comme le gr. mod. *vă*, l'esp. *aquí* « ici », l'all. *da* « là », l'ang. *here* suivi du verbe *to come* « venir », le wallisien *ko'eni / ko'ena* « c'est ici /là »), les pronoms démonstratifs (tels gr. *ὅδε*, étrusque *eka/eca* « ce(lui-ci) », mandarin *zhè* associé au verbe « être » *shì*, « c'est », nêlêmwa : *e-hî, ye-hî / ye hoona / na holeny / co hoona* qui associent au pronom personnel indépendant un

⁷³ Voir G. Berruto (1986) ; A. M. De Cesare (2007) ; S. Marzo et C. Crocco (2015). *C'è* (/ci sono) est considéré dans ces articles de manière disparate, soit comme « presentativo », soit comme « esistenziale-presentativo », ou encore comme « locativo-deittico », « eventivo », « di presenza, datità, circostanziale » ou « focalizzante ».

⁷⁴ Voir B. D. Joseph (2013 : 25-27).

⁷⁵ M. Jesús Saló (1993) indique les raisons pour lesquelles on ne peut considérer l'espagnol *aquí*, issu d'une séquence non présentative **atque + hîc*, comme un présentatif. La langue recourt à une expression démonstrative : *este es mi padre* « voici, voilà mon père » pour la valeur purement présentative de « voici, voilà », *eso es* quand « voilà » a une valeur confirmative, *eso es todo* quand « voilà » a une valeur conclusive ; en espagnol, *aquí* n'a pas non plus la valeur narrative de fr. *voici* ou *voilà* et c'est encore à un démonstratif que l'on recourt pour cette valeur : *esto es lo que pasó* « voilà ce qui est arrivé ». Cela s'explique par le fait que *aquí* est un simple adverbe de lieu, « ici ».

pronom déictique ou anaphorique), les particules (énonciatives comme gr. τῆ / τῆτε, grammaticales comme mandarin *lái* ou énonciatives comme angl. *lo*), ou bien encore les adverbes de manière ou de temps et les connecteurs qui s'associent à des adverbes locatifs pour signifier la présentation (comme gaawoore *nii* « ainsi ; ensuite » suivi de *Ḷoo* « ici » ou *naa* « ou » suivi de *too* « là-bas »). Les formes ne sont pas entrées dans un processus de grammaticalisation, maintiennent parfois leur flexion (tels les pronoms démonstratifs gr. ὅδε et οὗτος, ou lat. *hic*, *haec*, *hoc*), et/ou leur sens plein. Par exemple, à une même époque, lat. *adsum* peut servir à la présentation d'un locuteur, « me voici », et signifier aussi « j'assiste à », avec maintien d'une variation temporelle et modale (*aderam*, *adsum*, etc.) ; même si lat. *tenē* ou fr. *tiens* peuvent servir occasionnellement à une présentation, ces formes conservent un lien avec la saisie concrète qu'ils dénotent, au point que la présentation consiste plus en une saisie concrète et cognitive qu'en une perception visuelle. La même observation peut se faire pour gr. *πάρειμι*. En outre, certaines séquences reçoivent, plutôt qu'une valeur présentative, une valeur existentielle (fr. *il y a*) qui a pour rôle de poser l'existence de l'élément qu'il introduit, ou une valeur d'identification (fr. *c'est*, it. *c'è*) qui permet de décliner l'identité d'un élément déjà présent dans la situation d'énonciation ou présent dans le contexte.

1.3. Présentation détaillée des présentatifs du grec et du latin

Quelques études ont porté sur les différences possibles entre les deux présentatifs du français, *voici* et *voilà*, d'une manière générale et assez abstraite ou dans un corpus⁷⁶. Le latin et le grec ont également possédé plusieurs formes présentatives : lat. *ecce*, *eccum*, etc. / *em* / *ēn* ; gr. ἰδοῦ / ἴδε, ἰδέ. Quelles sont leurs fonctions respectives, si ces formes fonctionnent différemment en langue ? La chronologie est fondamentale dans l'analyse contrastive de ces formes.

Les particules présentatives – du moins considérées comme telles assez souvent dans la littérature –, parmi les plus anciennement attestées, sont le grec ἰδοῦ et le latin *ecce*⁷⁷. À la forme latine *ecce* doivent être liées les formes « dérivées » *ecca*, *eccam*, *eccas*, *eccum*, *eccos*, *eccillam*, *eccillum*, *eccillud*, *eccistam* et *eccere*. Il existe également en latin deux autres formes qui peuvent servir de présentatifs et sont parfois traduites par « voici » ou « voilà » : il

⁷⁶ J.-Cl. Chevalier (1969) ; D. Bouchard (1988) ; M. Hug (1995) ; C. Détrie (2001) ; B. K. Bergen et M. C. Plauché (2001) ; A. Rabatel (2001) ; J. Delahaie (2005 et 2009a) ; L. Gaudin (2005) ; S. Hache (2006) ; A.-M. Cesare (2011) ; S. Porhiel (2012) ; M.-A. Julia (2016a).

⁷⁷ Nous formulerons des réserves à l'égard de ce classement impropre en grec classique et en latin classique respectivement aux chapitres 3 et 4.

s'agit de *em* et *ēn* ; en grec aussi, ἤν donne lieu parfois à une traduction par « voici » ou « voilà ». Avant d'offrir une rapide présentation morphologique de chacune de ces formes⁷⁸, nous indiquerons la fréquence de toutes les formes grecques et latines prises les unes après les autres, puis les unes par rapport aux autres. Y a-t-il une particule présentative plus fréquente que les autres ? Une particule connaît-elle une progression tout au long de la latinité ? Des auteurs manifestent-ils une nette préférence pour une particule au détriment des autres ? Ces statistiques ont pour but de proposer une première image de ces présentatifs en langue, selon deux perspectives, synchronique et diachronique. Deux parties ultérieures (les chapitres 3 et 4) seront consacrées à la concurrence de ces formes selon deux autres points de vue, syntaxique et informationnel.

1.3.1. Présentation fréquentielle

La présentation fréquentielle des particules n'a pas vraiment de sens en elle-même pour au moins trois raisons. La première est évidente : les calculs de fréquence ne tiennent pas compte des différentes valeurs que peut recevoir un présentatif (une valeur déictique, pragmatique, narrative, etc.). La deuxième raison est liée à la matière littéraire, qui n'offre pas de corpus authentique : les textes conservés ne reprennent pas, pour beaucoup d'entre eux, de vrais dialogues, du moins des dialogues imitant ceux de la langue parlée (en dehors très probablement des pièces de Plaute, qui constituent une source unique et extraordinaire pour notre étude). La troisième raison est plus insidieuse : certains mots ont été considérés comme des présentatifs dès la langue classique, ce qui n'est pas le cas (surtout pour le gr. ἰδοῦ, cf. § 4.1.).

Il ne serait pas très utile de comparer les 172 occurrences de *ecce* (31 ; + 3 dans des fragments), *eccum* (81), *eccam* (30), *eccos* (6), *eccas* (6), *eccere* (6), *eccillum* (5), *eccillam* (4), *eccillud* (1), *eccistam* (1), *ecca* (1), dans les comédies de Plaute aux 59 ἰδοῦ (+ 6 dans des fragments) ou aux 4 ἤν attestés dans les comédies d'Aristophane, étant donné que les deux œuvres ne présentent pas des proportions égales. On peut observer toutefois la haute fréquence de ces mots dans la comédie, genre dialogal dans lequel l'oral est « simulé »⁷⁹. Ceux-ci relèvent bien de la langue quotidienne : *ēn* est uniquement employé dans des discours directs de l'*Énéide* virgilienne – alors que *ecce* est majoritairement employé dans des discours narratifs comme si *ēn* était devenu plus courant que *ecce* dans la langue parlée quotidienne. Les formes latines connaissent, en effet, une répartition synchronique et diachronique intéressante qui nous permettra d'affirmer la haute fréquence de ces mots à toute époque, malgré la progression de l'un par rapport à l'autre (cf. § 3.2.1.1.).

⁷⁸ Nous reviendrons sur cette présentation morphologique au § 3.2.2.

⁷⁹ Ces « petits mots » sont beaucoup moins fréquents dans la tragédie, quoique la comparaison puisse être faussée par la documentation conservée.

1.3.2. Présentation morphologique

Les présentatifs sélectionnés en grec et en latin ont pour caractéristique première de reposer sur une forme d'impératif ou sur des particules déictiques. D. Petit (2010a : 166) a souligné que la caractéristique pragmatique qu'il attribue aux présentatifs – c'est-à-dire la relation établie avec l'interlocuteur dont l'attention est attirée sur un élément du monde environnant – explique pourquoi les présentatifs en langue reposent le plus souvent sur une forme d'impératif, un pronom ou un adverbe déictique.

1.3.2.1. Formes d'impératif

Le grec *īdoū* et le latin *em* reposent tous deux sur une forme d'impératif aoriste ou présent, à la deuxième personne du singulier.

1.3.2.1.1. *īdoū* / (ἴδε, ἰδέ)

Depuis longtemps, il a été observé que la particule présentative *īdoū* est la forme figée de l'impératif aoriste du verbe grec supplétif au présent *ōráō* / à l'aoriste *ēīdon*, qui sert à dénoter l'acte de perception comme activité (intentionnelle) ou expérience (réceptive), en regard de la perception comme phénomène physio-psychologique exprimée par *deṛkomaī*, exactement comme on peut opposer en latin *uideō* à *speciō*. Le fait que *īdoū* « vois/regarde » puisse désigner **une perception à la fois active (activité) et passive (expérience)** est particulièrement intéressant dans le cas du présentatif *īdoū*, puisque les deux instances principales du dialogue sont sollicitées : un locuteur qui a une perception active d'un élément présent dans le contexte invite un interlocuteur à expérimenter à son tour cette perception. C'est selon la même perspective que l'on pourrait rendre compte du « temps » de cet impératif : l'aoriste pourrait marquer l'aspect terminatif d'un ordre ponctuel, réalisant ainsi une sorte d'anticipation sur le résultat, sur l'agir de l'interlocuteur. L'énoncé gagne en performance étant donné que le locuteur ne se contente pas d'inciter à regarder mais escompte la réalisation de cette perception, considérée comme dès lors accomplie avant même d'avoir été expérimentée – **la voix moyenne** de *īdoū* insistant de surcroît sur cette expérience personnelle de l'interlocuteur.

On a noté également, sans l'expliquer, la différence d'accent entre la forme verbale *īdoū* et la forme figée de présentatif *īdoū*. Nous pensons que cette différence accentuelle est due au changement de catégorie de la forme. Le processus de pragmatization à l'origine du passage de la forme verbale de sens plein à la forme figée dans un emploi pragmatique (« voici » marquant alors l'ironie, l'indignation, etc.) peut très bien expliquer le changement d'accent. Le passage de la modulation représentée par l'accent circonflexe à l'élévation de la voix représentée par l'accent aigu ou à l'absence d'intonation représentée par l'accent grave

permet de mettre en valeur l'intonation finale du mot quand il est employé seul (ιδού a alors une valeur interjective souvent ironique) ou quand il régit un mot qui le suit immédiatement et qu'il a pour fonction de focaliser (ιδού sert souvent à reprendre un mot d'un énoncé précédent). Nous verrons au § 4.1. que la pragmatization⁸⁰ de ιδού est achevée en grec classique⁸¹ : la particule ne fonctionne très probablement qu'avec sa valeur pragmatique. Le latin a peut-être lui aussi pragmatized la forme verbale *uidē* « vois », correspondant sémantiquement et étymologiquement⁸² au grec ιδού, au sens de « voyez-moi ça » (cf. § 2.5.1.2.) ; mais la forme latine n'a jamais fonctionné comme un présentatif déictique pur.

À côté de ιδού, on ne trouve que quelques très rares occurrences de ἴδε, forme de l'impératif aoriste actif, peut-être au sens de « voici ». En fait, nous n'en avons trouvé que deux en grec classique, mais l'on peut discuter de leur valeur :

- (2) (grec) Euripide, *Oreste* 1541-1542,
 Ἴδε πρὸ δωμάτων ἴδε προκηρύσσει
 θοάζων ᾗδ' αἰθέρος ἄνω καπνός.
 « **Vois, (voici que ?) devant le palais, vois, (voici que ?) cette fumée que voici s'élançant dans le ciel fait une annonce.** »
- (3) (grec) Sophocle, *Œdipe à Colone* 1462-1463,
 Χο. Ἴδε μάλα μέγας ἐρείπεται
 κτύπος ἄφατος ὄδε διόβολος·
 « **Vois / voici que le fracas que voici très grand, prodigieux, lancé par Jupiter s'abat.** »

Ἴδε peut très bien signifier « vois », conformément au mode auquel il est conjugué, ou « voici que », dans une forme de présentation narrative. Or la cooccurrence de ἴδε et d'un démonstratif de la proximité, ὄδε, dans les deux extraits, rend l'interprétation de ἴδε comme présentatif peu certaine : la rareté et l'accentuation de ἴδε invitent plutôt à laisser à l'impératif son sens plein et à accorder la valeur présentative au seul démonstratif ὄδε, selon un rôle qu'il remplit assez souvent dans la tragédie (cf. § 4.2.1.). En outre, ces deux ἴδε apparaissent dans des vers du chœur, dans lesquels d'une manière globale ἴδε a toujours le sens de « Vois ». Il est certain toutefois que cette forme a été grammaticalisée en grec tardif au sens

⁸⁰ G. Dostie (2004 : 29) a utilisé ce terme pour désigner le processus par lequel « une unité linguistique migre vers la zone pragmatique » au cours de son évolution.

⁸¹ Il est remarquable de noter que la toute première attestation de ιδού offre sa valeur pragmatized et non sa valeur présentative ; l'occurrence est redoublée et suit une interjection elle-même aussi redoublée : Eschyle, *Agamemnon* 1125, ΚΑΣΣΑΝΔΡΑ. Ἄ ἄ, ιδού ιδού, ἄπεχε τῆς βοός· « CASSANDRE.- Ah Ah ! voilà voilà ! éloigne-toi de la vache ».

⁸² *Vidē* et ιδού reposent tous deux sur la racine indo-européenne **uid-* « voir ».

de « voici, voilà ». Elle a donc été prédisposée, morphologiquement et sémantiquement, tout comme *voi-ci, voi-là*, à évoluer vers cette valeur présentative.

Enfin, on rencontre exceptionnellement une forme soudée de ἦν (cf. § 1.3.1.2.2.) et de ἴδε, ἦνίδε :

- (4) (grec) Théocrite, *Idylles, Thyrsis* 149,
ἦνίδε τοῖ τὸ δέπας· θῆσαι, φίλος, ὡς καλὸν ὄσδει·
« Tiens pour toi cette coupe ; vois, mon ami, quel est son parfum. »

La cooccurrence de ἦνίδε et d'un impératif, θῆσαι, inviterait encore à la prudence quant à l'interprétation d'une valeur présentative. Toutefois la présence de *τοῖ* après ἦνίδε rappelle sans hésitation le syntagme **ἰδοῦ** σοῖ (cf. exemple (817) et § 2.7.2.).

1.3.2.1.2. *em*

En latin, ce n'est pas un verbe signifiant « voir » qui a donné naissance à un présentatif, mais un verbe *emere* « tenir, prendre », à la 2^{ème} personne du sg. de l'impératif présent, sans la voyelle thématique : *em*. Cette forme est ambiguë chez Plaute car elle peut fonctionner comme impératif de sens plein, à l'instar de *tenē* « tiens », ou comme simple présentatif déictique. Mais si *em* paraît fonctionner comme *tenē*, ce n'est que par coïncidence sémantique⁸³ :

- (5) (latin) Plaute, *Captiui* 838, ERG. *Cedo manum*. (...) HE. **Tene**.

(6) (latin) Plaute, *Captiui* 859, ERG. *Cedo manum*. HE. **Em manum**.
« ERGASILE.- Donne-moi la main. HÉGION.- Tiens (ma main) / Voici (ma main). »

On peut dès lors s'interroger sur le degré de grammaticalisation de la forme *em*, à l'origine une forme d'impératif « tiens », fonctionnant à côté de la forme non syncopée *eme* : le processus de grammaticalisation était-il initié, en cours, totalement achevé en latin archaïque ? Car il n'est pas exclu que *em* reste une forme d'impératif syncopée au même titre que *fac*, *dīc*, *dūc* en regard des formes non syncopées *face*, *dice*, *duce* de la comédie plautinienne ; néanmoins, *em* et *eme* n'ont pas le même sens alors que ce n'est pas le cas pour *fac* et *face*, etc. Ce qui est certain, c'est que dès Plaute, étant donné que le sens de *emō* a évolué, on a affaire à deux lexèmes différents : d'une part la forme syncopée *em*, qui a connu une érosion phonétique liée à la grammaticalisation, remplit des fonctions déictiques

⁸³ Coïncidence sémantique ne signifie pas synonymie totale ; il nous semble au contraire que, sur une échelle pragmatique, *em manum* se situerait plus haut que *tene manum*.

« voici/voilà », et pragmatiques « tiens donc » ; d'autre part, la forme d'impératif avec voyelle thématique *eme*, « achète ». Nous aurions tendance à lier cette spécialisation sémantique de *eme* à la grammaticalisation de la forme *em*, mais il est difficile de prouver l'achèvement du processus. Le passage suivant confirme les deux entrées différentes *em* et *eme* à date historique que nous défendons ici et correspond au phénomène que Cl. Hagège dénomme « preuve par anachronie »⁸⁴ :

- (7) (latin) Plaute, *Curculio* 212-213,
 Pl. **Em**, *istoc uerbo uindictam para* ;
Si amas, eme.
 « PLANÉSIE.- Voilà (= Eh bien), joins le geste à la parole, obtiens mon
 affranchissement. Si tu m'aimes, achète-moi. »

La syncope de *em* peut s'expliquer par la fréquence de la forme dans la langue de tous les jours, si l'on pense également aux autres formes d'impératif syncopées et tout aussi fréquentes que sont *dīc* « dis », *dūc* « conduis » ou *fac* « fais », qui dénotent des activités quotidiennes, ou à des formes de vocatif syncopées aussi usuelles à l'oral que celles de *puer* « enfant ; esclave ! » < *puere* (cf. Plaute, *Asinaria* 382, etc.) ou *mī uir* « mon chéri à moi » < **uire*⁸⁵ ; la marque morphologique d'impératif *-e* s'use et tombe par l'usage fréquent de la forme, contrairement à d'autres formes sémantiquement proches de *em* « tiens, prends » telles que *cape* ou *tenē* « prends, tiens »⁸⁶. On pourrait également expliquer la syncope comme résultant du processus de pragmatization : *em* a rempli des fonctions pragmatiques, « tiens donc = vraiment ? » (cf. § 3.2.4.), emploi qui a pu éloigner davantage la forme de son origine verbale.

La forme *em* a été finalement confondue avec *ēn* (cf. § 3.2.1.1.) et, d'après le *DELL*, supplantée par elle en raison même de cette confusion. Pourtant la paire phonologique /*ē* : *ē*/ devait empêcher la confusion des deux formes. On peut donc supposer également qu'à une date historique, peut-être au début du I^{er} siècle avant J.-C., la langue disposait de deux formes *em* et *ēn* et que la seconde a remplacé la première dans l'usage quotidien parce que plus étoffée phonologiquement (en raison du *ē* initial ; et de *n* nasale labiale finale plus solide que *m* nasale dentale finale) et donc plus adéquate vis-à-vis de la performance de l'énoncé oral.

⁸⁴ Cl. Hagège (1993 : 200-202) définit ce type de phénomène (*the proof by Anachrony principle*) qui apparaît lorsque les unités source et cible peuvent se construire et apparaître côte à côte ; par exemple, *Je ne ferai pas un pas de plus* (*pas* substantif et *pas* adverbe de négation).

⁸⁵ On explique d'ordinaire cette syncope par l'assimilation du *e* par le *r*. Mais rien n'empêche de lier cette syncope à la très haute fréquence au quotidien de ces formes dont la voyelle finale brève pouvait avoir une faible tenue phonologique dans un débit rapide, au même titre que *dīc*, *fac* et *dūc*.

⁸⁶ On relève par exemple 27 occurrences de *cape* et 40 occurrences de *tene* dans toutes les comédies de Plaute. M. Weiss (2009 : 147) explique la syncope de *dīc*, *dūc*, *fac*, *fer*, *em* par le caractère péremptoire de ces formes. En quoi sont-elles plus « péremptoires » que *cape* ou *age* ?

1.3.2.2. Particules déictiques

1.3.2.2.1. *ecce*

La particule présentative *ecce* a été expliquée par plusieurs linguistes à partir d'une combinaison de deux particules déictiques indo-européennes : **ed + *ke* ou de trois particules **h₁e- + *k + -ké* (cf. § 3.2.5.2.1. pour le détail et le doute formulé à l'égard de telles combinaisons). Il faut avant tout noter qu'elle contient la particule du déictique proximal **ké* dans *-ce*, comme dans le présentatif du français (*voilà-ci*), et que c'est le démonstratif proximal qui fait fonction très souvent de présentatif quand la langue ne possède pas de forme présentative à part entière.

Des formes « renforcées du démonstratif » (*DELL*) sont fréquentes dans les dialogues attestés par les comédies de Plaute : *eccum, eccos, eccam, eccas, eccillam, eccillum, eccillud, eccistam et eccere*. Elles ont reçu des explications diverses :

- soit *eccum, eccam* seraient issus de **ekk(e)-hum, *ekk(e)-ham* dans lesquels **hum* et **ham* représenteraient l'accusatif masculin et féminin du démonstratif *hic* sans la particule déictique *-c(e)* (A. Walde et J. B. Hoffmann, 1930 : 390 ; encore M. Weiss, 2009 : 344) ;
- soit elles auraient été formées sur *ecce* d'après *iste, istum, istam* (A. Meillet, 1974 : 90) ; cette hypothèse suppose que *ecce* ait été considéré comme un pronom ou au moins qu'il ait été lié aux pronoms démonstratifs, ce qu'il n'est pas en latin archaïque sous sa forme non fléchie ;
- soit elles seraient simplement des formes fléchies de ce qui serait originellement un pronom démonstratif non fléchi, à l'instar de *iste* et *ipse* (M. de Vaan, 2008 : 185), néanmoins la comparaison n'est pas certaine s'il avère, entre autres, qu'*iste* est formé du pronom **so-/to-* qui est fléchi dans toutes les langues italiques ;
- soit elles seraient issues de l'agglutination avec élision de **ecc(e) eum, *ecc(e) eam* (cf. L. Silva-Villar et J. Gutiérrez-Rexach, 2001 : 336), comme le suggérerait le parallèle avec l'hébreu et l'arabe, mais cette hypothèse se heurte à des difficultés phonétiques.

Il est possible de penser que *eccum* est issu d'une combinaison d'une particule et d'une forme de démonstratif (**ekk(e)-hum*) ou que *ecce* a été fléchi à l'accusatif, recevant une marque de genre et de nombre, lorsqu'il a été intégré à une proposition prédicative verbale. La lecture des textes, en effet, permet sans doute de justifier la naissance de ces formes fléchies à partir d'un *ecce* invariable : la fréquence de la séquence *eccum/eccam...uideo* invite à penser que la séquence *eccum + un élément nominal* a été d'abord employée comme complément d'objet direct de *uideō* (cf. § 2.2.4.4.), ce qui explique pourquoi le présentatif a été fléchi à l'accusatif – pour souligner l'unité (ou la cohérence) syntagmatique et fonctionnelle de la

séquence – et pourquoi il n’a été fléchi à aucun autre cas – du moins pas au nominatif (**eccus/eccis adest*).

Il est certain que la forme la plus ancienne de ces présentatifs fléchis est *eccum*, étant donné qu’elle était devenue, avant Plaute même, une forme figée équivalente à *ecce*, ce qui n’est le cas d’aucune autre forme. Sur celle-ci ont été fléchies d’autres formes (*eccos, eccas, eccā*) et bâtis par analogie⁸⁷ *ecc(e) + ille (eccillum, eccillam, eccillum)*, *ecc(e) + iste (eccistam)* – formes qui confirment toutes que *eccum* était perçu comme *ecce + eum* par le locuteur contemporain de Plaute –, et *ecce + rē (eccerē)*. *Eccillum* et *eccistam* sont destinés à jouer un rôle crucial dans la préhistoire des racines démonstratives romanes : a. fr. *cil* (< *eccillum*), *cist* (< *eccistum*), puis fr. *celui, cet...*⁸⁸

1.3.2.2.2. *ēn*

La particule *ēn* est un emprunt au grec ἤν de façon vraisemblable pour le *DELG* ; cette supposition n’est valable que si l’emploi de ἤν était usuel dans la langue parlée ; au regard des très faibles attestations de cette forme en grec, on pourrait en douter, toutefois nous supposons que cette forme coexistait avec ἰδοῦ⁸⁹ mais appartenait à une langue de bas niveau et que ἤν a pu être emprunté en latin par l’intermédiaire de la langue des esclaves.

Ēn, d’après M. Leumann (1977 : 93, 209), proviendrait de **est-ne* « n’est-ce pas ? », comme le suggérerait la soudure *ēnumquam*, ce qui est peu plausible. La séquence *estne* est certes attestée dès Plaute (par exemple, *Amph.* 780), mais le verbe *est* a toujours son sens plein ; en outre, comme nous le montrerons plus loin, *ēnumquam* n’est pas synonyme de *ēn umquam*.

Pour M. de Vaan (2008 : 189), ces deux propositions étymologiques, l’emprunt au grec et la question négative, sont envisageables mais elles n’expliquent pas tous les emplois

⁸⁷ P. Cuzzolin (1998) considère *ecce* comme « a reinforcing element for demonstrative » et cite à l’appui la forme *eccillum*. Nous pensons qu’il est nécessaire d’ajouter une étape intermédiaire : *ecce* a peut-être servi à renforcer le démonstratif *illum*, mais par l’intermédiaire de *eccum*.

⁸⁸ Certaines formes romanes présupposent la forme *eccu* (cf. it. *questo, quello* < *eccu + istu/illu*), d’autres la forme *ecce* (cf. a. fr. *cest* et *cel* < *ecce + isti/illi* au cas sujet, au singulier et au masculin) ; à ces différences dialectales se superpose une concurrence *eccu* / *accu* (*accu* étant peut-être issu de la contamination de *ecce* et de *atque* ; cf. roumain *acest, acel*).

⁸⁹ Deux des quatre occurrences de ἤν chez Aristophane (*La Paix* 327 et *Les Grenouilles* 1390) attestent ce présentatif avec l’autre présentatif, usuel dans la langue du peuple ou de l’élite : ἤν ἰδοῦ, exactement comme le latin atteste les deux présentatifs en juxtaposition, *en ecce*, par exemple chez Apulée, *Métamorphoses* 1, 1.

syntaxiques de cette particule en latin ; aussi serait-il possible que celle-ci soit une particule héritée **ēn*.

Nous constaterons aux § 3.2.1. et 3. que cette extension des emplois de *ēn* en regard de *ñv* est liée à un renouvellement formel du présentatif usuel dans la langue de tous les jours, qui entraîne donc cette diversification des valeurs : tout laisse à penser que *ēn* a pris la place de *ecce* et *em* dans la langue parlée de bas niveau et en a rempli, de fait, la totalité des emplois. Son usage dans des œuvres variées, tout aussi bien de haut niveau de langue que de bas niveau de langue, et surtout dans des dialogues de la vie quotidienne cités ou simulés, tendra à montrer ce remplacement.

La toute première attestation certaine de *ēn*⁹⁰ sous sa forme simple fait penser à un hellénisme mais le rapport n'est pas certain : la particule apparaît dans un chant de noces célébrées en Grèce (l'époux habite l'Hélicon), imité de Sappho, lorsque le cortège conduit la jeune fille qui vient d'être enlevée devant la maison de l'époux :

- (8) (latin) Catulle, *Carmina* 61, 156-157,
En tibi domus ut potens
et beata uiri tui.
« Voici à toi la maison (combien puissante et fortunée !) de ton époux. »
(trad. Lafaye)

Or la particule semble d'emploi courant dès la deuxième moitié du I^{er} siècle avant J.-C. (cf. § 3.2.1.1.). Comment expliquer alors qu'une particule empruntée au grec se soit si vite répandue ?

Un autre problème subsiste quant à la possible antériorité sur la particule en emploi isolé de trois formes agglutinées : *ellum*, *ellam* et *ēnumquam*. Les deux premières formes fonctionnent, d'après le *DELL*, comme *eccum*, *eccam* ; la similitude dans la formation est évidente, la synonymie l'est un peu moins (cf. infra). La longue présente dans *ēnumquam* inviterait à penser qu'il s'agit de l'agglutination de *ēn* et de l'adverbe temporel *umquam*. Toutefois cette agglutination est discutable pour *ellum* et *ellam* qui ont un *ē-* : soit ces deux formes témoigneraient d'un ancien **ēn* et prouveraient que la longue de *ēn* n'est pas ancienne mais due au monosyllabisme⁹¹, soit ces formes auraient été bâties sur une autre particule présentative, *em* : donc *ellum* < **ēn-illum* ou **em-illum*, *ellam* < **ēn-illam* ou **em-illam*. Ces

⁹⁰ Nous ne nous prononcerons pas sur l'antériorité par rapport à Catulle du vers anonyme attribué à Bibaculus, vers peu élogieux à l'endroit de Valérius Caton : *Carminum fragmenta* 2, 7, *en cor Zenodoti, en iecur Cratetis* ! « Voilà qu'il avait le cœur d'un Zénodote, voilà qu'il avait le foie d'un Cratès ! ».

⁹¹ Toutefois l'autre particule présentative *em* n'a jamais été allongée !

trois formes sont très peu ou pas du tout attestées chez Plaute : 2 occurrences de *ellum*, 6 de *ēnumquam*, aucune de *ellam*, et ne seront plus employées après Térence. *Ellum* n'est pas synonyme de *eccum* : le premier présente une personne éloignée du locuteur, et cet éloignement est focalisé ; le second présente une personne plus ou moins éloignée du locuteur, la distance n'important pas. Dans l'extrait suivant, le locuteur signale à son interlocuteur la présence au loin du parasite qui accourt dans leur direction ; celui-ci est encore assez loin d'eux pour qu'ils aient le temps de se cacher et de l'espionner ; la focalisation sur l'éloignement exprimée par *ellum* est confirmée par l'enchaînement contrastif réalisé avec l'adverbe *hinc* de l'exemple (9), désignant le lieu où se trouve le locuteur.

- (9) (latin) Plaute, *Curculio* 277-278,
 P.A. *Parasitum tuum*
*Video currentem, **ellum** usque in platea ultima.*
Hinc auscultemus quid agat.
 « PALINURE.- Ton parasite, je le vois qui court, **le voilà là-bas**, à l'autre bout de la place. D'ici épions ce qu'il fait. »

Pourquoi faudrait-il forcément considérer *ellum*, *ellam* et *ēnumquam* conjointement ? Ces formes peuvent n'avoir aucun rapport étymologique entre elles. *Ellum* et *ellam* ont peut-être été formés sur le modèle vivant en langue de *eccum* et de *eccam*, par des locuteurs de bas niveau de langue (les deux occurrences chez Plaute appartiennent à l'énoncé d'un esclave), dans le but de focaliser l'éloignement de l'élément présenté. L'idiote dialecte d'esclaves a ainsi pu créer *ellum* et *ellam* par analogie de *eccum* et *eccam* et croisement avec *illum* et *illam*, le pronom démonstratif dénotant l'éloignement ; cette création dialogique n'a pas été introduite en langue.

<i>eccum / eccam</i>		<i>illum / illam</i>		<i>ellum / ellam</i>
« le voici / la voici »		« celui-là / celle-là »		« le voilà là-bas / la voilà là-bas »

Il resterait à expliquer *ēnumquam*. Il est remarquable de constater que chez Plaute la forme apparaît toujours dans une interrogative directe et presque toujours avec une deuxième personne explicitement dénotée au nominatif ou au datif, *tū* ou *tibi*. Le dialogisme est ainsi focalisé :

- (10) (latin) Plaute, *Menaechmi* 143,
 M.E. *Dic mihi, **enumquam tu** uidisti tabulam pictam in pariete ?*
 « MÉNECHME.- Dis-moi, pas une seule fois n'as-tu vu une peinture murale ? »

- (11) (latin) Plaute, *Menaechmi* 925,
 MED. *Dic mihi, **enumquam** intestina tibi crepant ?*
 « LE MÉDECIN.- Dis-moi, pas une seule fois n'as-tu les boyaux qui
 crient ? »

Le dialogisme insiste souvent sur l'opposition entre le locuteur et l'interlocuteur, opposition formellement dénotée par la conjonction oppositive *sed* (exemples (12) et (13)) ou contextuelle (exemple (14) : le fils n'a point envie de quitter les lieux malgré les ordres répétés de son père ; exemple (15)) :

- (12) (latin) Plaute, *Cistellaria* 86-87,
 LE. *Sed tu **enumquam** cum ququam uiro / Consueuisti ?*
 « SYRA.- Mais toi, pas une seule fois n'as-tu eu quelque liaison ? »
- (13) (latin) Plaute, *Rudens* 987 et 993,
 TR. *Sed tu **enumquam** piscatorem uidisti, uenefice ?*
 GR. *Qui<d>, tu **numquam** audisti... ?*
 « TRACHALION.- Mais toi, pas une seule fois tu n'as vu un pêcheur,
 bougre ? GRIPUS.- Comment, toi pas une seule fois tu n'as entendu
 dire... ? »
- (14) (latin) Plaute, *Trinummus* 588-589,
 LE. *O pater, / **Enumquam** aspiciam te ?*
 « LESBONICUS.- O mon père, jamais ne te reverrai-je toi ? »
- (15) (latin) Plaute, *Rudens* 1117,
 GR. *Quaeso, **enumquam** hodie licebit mihi loqui ?*
 « GRIPUS.- Je t'en prie, ne me sera-t-il jamais permis aujourd'hui de
 parler ? »

L'analyse moderne de *ēn-umquam* en *ēn* particule présentative + *umquam* adverbe de temps indéfini, a sans doute été inspirée par les 7 occurrences de *en umquam* en latin classique et post-classique :

- (16) (latin) Tite-Live, *Ab Vrbe condita* 9, 10, 5,
*Arma cuncti spectant et bellum : 'En **unquam** futurum ut congredi armatis
 cum Samnite liceat ?'*
 « Tous ensemble ils regardent les armes et envisagent la guerre : 'Voilà,
 arrivera-t-il un jour qu'il soit permis de marcher en armes contre le
 Samnite ?' »

- (17) (latin) Tite-Live, *Ab Vrbe condita* 10, 8, 10,
En umquam *fando audistis patricos primo esse factos non de caelo demissos, sed qui patrem ciere possent (...)?*
 « Voilà, un jour par oui-dire avez-vous entendu dire que le patriciat d’abord fut constitué non d’hommes tombés du ciel, mais d’hommes capables de ‘désigner leur père’ (...) ? »
- (18) (latin) Tite-Live, *Ab Vrbe condita* 24, 14, 3-4,
Senserat tamen hibernis egrediens murmur in agmine esse quaerentium, en umquam liberi militaturi essent (...).
 « Il avait perçu cependant, sortant de ses quartiers d’hiver, le murmure dans sa troupe d’esclaves se posant la question : voilà, un jour combattraient-ils comme hommes libres ? (...).
- (19) (latin) Tite-Live, *Ab Vrbe condita* 30, 21, 6 et 8,
Mentio deinde ab senioribus facta est segnius homines bona quam mala sentire (...); en umquam ille dies futurus esset quo uacuum hostibus Italiam bona pace florentem uisuri essent ?
 « Le rappel fut fait ensuite par les vieux sénateurs que les hommes comprenaient plus lentement le bien que le mal (...). ‘Voilà, un jour le moment viendrait-il où ils verraient l’Italie vidée de ses ennemis fleurissant au sein d’une paix bienheureuse ?’
- (20) (latin) Virgile, *Bucolica* 1, 67-69,
En umquam *patrios longo post tempore finis pauperis et tuguri congestum caespite culmen post aliquot mea regna uidens mirabor aristas ?*
 « Voilà, un jour une longue période après, voyant le pays de mes pères et le toit couvert de chaume de ma pauvre cabane, admirerai-je derrière mon domaine quelques épis ? »
- (21) (latin) Silius Italicus, *Punica*, 16, 91-93,
En umquam *lucebit in orbe ille dies, quo te armorum, Carthago, meorum adspiciam sonitus admotaque bella trementem ?*
 « Voilà, un jour brillera-t-il sur terre ce jour-là où je te verrai, Carthage, tremblant devant le bruit de mes armes et devant les guerres toutes proches ? »

Toutes ces occurrences ne présentent pas le lien fort qu’entretient *enumquam* avec la deuxième personne du singulier. La locution *En umquam* « voilà, un jour... ? » entre toujours

dans des interrogatives directes (et deux fois indirectes, en (18) et (19)), manifestant une déception ou un espoir vain du locuteur. Il est important de noter que la locution est employée aussi bien par des nobles de haut rang social et vieux (*seniores* en (19)) que par des soldats-esclaves assez jeunes (en (18)). La particule *ēn*, qui ouvre par exemple dans l'occurrence (16) un discours direct (libre), fonctionne comme *voilà* introducteur et sert à présenter un énoncé comme la suite d'un événement antérieur défavorable au locuteur (cf. J. Delahaie, 2009a : 57), ici la perspective d'une paix humiliante. Il s'agit donc bien de la particule présentative, suivie d'un adverbe de temps indéfini qui exprime la déception des soldats ; il ne s'agit pas d'une négation de temps mais d'une projection pessimiste sur l'avenir : « un jour ? » ; *ēn* comme *voilà* introducteur entretient donc un rapport étroit avec l'énonciation. Au contraire, *ēnumquam* indiquait clairement dans les occurrences citées plus haut une orientation négative de l'énoncé. Reprenons ainsi un exemple du *Rudens* (*infra* 22) : Trachalion s'adresse à un pêcheur, qui lui a volé sa valise, et à qui il demande ironiquement s'il a déjà vu un poisson-valise ; la non-existence de ce poisson est amplement soulignée par la répétition de la négation (*e-numquam*, *non* et *nullus*) ; la réponse du pêcheur est, inversement, orientée positivement (*immo... profecto*) :

- (22) (latin) Plaute, *Rudens* 987-989 et 993-994,
 TR. *Sed tu **enumquam** piscatorem uidisti, uenefice,
 Vidulum piscem cepisse aut protulisse ullum in forum ?
 Non enim tu hic quidem occupabis omnis quaestus quos uoles. (...)
 GR. Qui<d>, tu **numquam** audisti esse antehac uidulum piscem ?*
 TR. *Scelus,*

***Nullus est.** GR. *Immo est profecto.**

« TRACHALION.- Mais toi, pas une seule fois n'as-tu vu un pêcheur, bougre, prendre un poisson-valise ou n'as-tu jamais vu en étaler aucun au marché ? Non ! toi ici, eh bien, tu ne prendras pas tous les métiers à ta guise. (...) GRIPUS.- Comment, toi pas une seule fois n'as-tu entendu dire auparavant que le poisson-valise existe ? TRACHALION.- Scélérat, il n'y en a pas. GRIPUS.- Mais bien sûr que oui ! »

Les textes invitent donc à penser que, contre toute apparence, *ēnumquam* et *ēn umquam* n'ont pas la même valeur : autant le premier est orienté vers l'interlocuteur et négativement, autant le second a une valeur présentative qui, comme le présentatif introducteur du français, sert à présenter un énoncé défavorable au locuteur ou à l'interlocuteur. Aussi peut-on se demander si la première forme ne doit pas être plutôt composée de l'adverbe négatif *numquam* et ainsi analysée : *ē-numquam*, c'est-à-dire comme le résultat de l'agglutination d'une particule et de *numquam*. Cette analyse est acceptable si l'on renvoie à d'autres agglutinations du même type : celles du juron familier *ē-castor* (qui sert souvent à appuyer une négation ou une opposition), ou de *e-quidem* en regard de *quidem*, de osque *e-tanto*, ombrien *e-tantu* en face de latin *tantus*. Cette agglutination serait soutenue par le fait que

enumquam entre dans une « chaîne initiale de particules » dont l'ordre, ici canonique, témoigne d'une survivance. Selon E. Laroche (1957-58 : 159-197), une « chaîne de particules » ouvrait l'énoncé indo-européen et répondait au schéma suivant : Ligateur tonique – marques de discours – pronoms – modalités du procès. C'est à ce schéma que répond la séquence initiale *Sed tu enumquam* des exemples (12) et (13) : *sed* est un ligateur tonique et se trouve suivi d'un pronom personnel, lui-même suivi d'un adverbe dénotant la modalité négative du procès. Si *ē-* est une particule, on songe au grec ἤ « vraiment », qui, depuis Homère, a servi pour interroger (rappelons que *enumquam* est toujours attesté dans des interrogatives) et est entrée dans de nombreuses chaînes de particules : ἤ ῥα, ἤ ἄρα, ἤ ποῦ, ἤ νῦ, ἤ οὐν, etc. Une particule **ē-* « vraiment, est-ce que ? » rendrait compte de l'emploi de *enumquam* en latin, bien mieux que *ēn*.

Conclusion du chapitre

Nous avons donc montré combien le nombre de lignes jusqu'à présent consacrées aux présentatifs, dans des grammaires ou dans des ouvrages scientifiques, est inversement proportionnel à leur fréquence dans les textes. L'étude des *présentatifs*, quelle que soit l'insuffisance de la terminologie que nous soulignons au début de cette partie, se révèle intéressante en latin en particulier. Elle l'est d'autant plus que la langue possède, non pas une forme double comme en français (*voici/voilà*), mais trois formes distinctes – voire quatre si l'on distingue *eccum* de *ecce* –, d'origines diverses, qui toutes, à un moment ou à un autre de la latinité, fonctionnent comme des présentatifs à valeur déictique, ayant pour rôle de désigner un élément nouveau qui survient dans le contexte dialogique aussi bien que dans le contexte linguistique, autrement dit pouvant avoir une valeur exophorique ou endophorique. Cette richesse du latin pour les présentatifs s'explique peut-être par des variations diastratiques, diatopiques ou par des contacts de langue, qu'il sera impossible de déterminer en l'absence de corpus authentiques. Le présentatif *em* du latin archaïque a-t-il été remplacé en latin classique par *ēn* emprunté au grec ? A-t-il été éliminé par la trop grande proximité phonologique avec *em* ou parce que le *-m* final n'était presque plus prononcé ? Quoi qu'il en soit, une première approche étymologique, morphologique et fréquentielle a permis de mettre en valeur la diversité de ces « petits mots », qui sont issus de la pragmatization d'anciens impératifs ou ont été bâtis à partir de plusieurs thèmes déictiques.

Une première conclusion s'impose au terme de cette partie. On ne peut envisager une simple concurrence des trois formes *ecce*, *em* et *ēn* en latin : il est préférable de l'analyser à la lumière d'une approche socio-linguistique. Il apparaît clairement, grâce à Plaute, que *eccum*⁹²

⁹² Nous montrerons au § 2.7.1. que *ecce* ne peut présenter une troisième personne, seulement une première personne (« me voici »), et qu'il a été pragmatized dès le latin archaïque « Voilà ! = Eh bien !/C'est fait ! ».

était le présentatif déictique usuel, utilisé par tout homme libre, jeune ou vieux, ou par les esclaves, au contraire de *em* plutôt réservé à la langue des esclaves ou des petites gens (« la langue relâchée » dirait-on). Par ailleurs, s'il a déjà été souligné depuis longtemps que *em* a été éliminé très tôt dans la latinité, un autre remplacement semble avoir été plus dissimulé : l'étude de ces trois formes chez Cicéron invite à penser que la seule forme courante dans la deuxième partie du I^{er} siècle avant J.-C. était non plus *ecce* mais *ēn*, et que *ecce* s'était figé dans des emplois pragmatiques – ayant un rapport étroit à l'énonciation – ou endophroriques. Tout se passe comme si *ēn* était à *ecce* ce que le français moderne *voici* est à *voilà* (cf. § 3.2.5.2.2.). Nous aurions enfin envie de revenir sur cette prétendue disparition de *em* : la particule est encore attestée chez Apulée, un auteur dont la langue est à la fois archaïsante et « populaire » ; dans l'exemple (23), l'auteur présente aux juges une petite statue qui fait l'objet d'un grief contre lui et qui n'a rien d'un spectre.

- (23) (latin) Apulée, *Apologia* 63, 5,
Em uobis, quem sceletus ille sceletum nominabat. Auditisne reclamationem omnium qui adsunt ?
 « Voilà pour vous ce que ce scélérat appelait un squelette. Entendez-vous la désapprobation de tous ceux qui sont présents ? »

Il pourrait s'agir d'une erreur de copie, possible avec une forme aussi courte⁹³, toutefois ce *em* garde la valeur ironique et méprisante que le présentatif a depuis le latin archaïque.

De même, on n'a jamais observé qu'*eccum* avait disparu de la langue ; or la forme n'est plus attestée que dans un texte⁹⁴ après Térence, chez Prudence, un auteur lettré qui n'a certainement pas imité Plaute :

- (24) (latin) Prudence, *Peristephanon* 10, 1006,
Respondit his Romanus : '***Eccum***, praesto sum.'
 « Le Romain leur répondit : 'Voilà, je suis à votre disposition'. »
 Prudence, *Peristephanon* 2, 309,
 '***Eccum*** talenta, suscipe.'
 « 'Voici les lingots, prends-les'. »

La forme *eccum* soit avait effectivement disparu de la langue parlée usuelle, soit était devenue marginale ; sa fréquence quasiment nulle pourrait alors s'expliquer par le fait que les

⁹³ Les manuscrits des comédies de Plaute montrent une hésitation récurrente entre *em* et *en* pour un même passage (*Most.* 9, etc.). *En* est d'ailleurs attesté deux fois dans l'*Apologie*.

⁹⁴ Nous ne retenons pas l'occurrence suivante, dans laquelle saint Augustin dialogue avec sa Raison, *Soliloquiorum liber* 2, 7, 13, AU. *Ecce me* (mss. anciens) / *Eccum me* (mss. plus récents), *loquere quod uis*. « AUGUSTIN.- Me voici, dis-moi ce que tu veux. »

textes dont nous disposons ne se prêtent pas à son apparition⁹⁵. Nous optons pour la deuxième solution étant donné que *ecce* paraît être sorti de l'usage quotidien en tant que présentatif déictique et avoir été figé dans des emplois pragmatiques et endophoriques dès la fin du I^{er} siècle avant J.-C. et que *ēn* en tant que présentatif déictique du locuteur n'est pratiquement pas attesté après Tite-Live, alors que la particule est très fréquente pour désigner une tierce personne.

Il reste à expliquer pourquoi la fréquence de *ecce* en tant que présentatif déictique (désignant donc un élément présent dans le contexte du dialogue) chute fortement dès l'époque de Cicéron, à l'avantage de *ēn*⁹⁶. Cette chute pourrait paraître étonnante en regard du choix biblique bien connu du présentatif *ecce*, mais c'est un leurre car *ecce* n'est pas un présentatif déictique dans la *Bible* mais un présentatif endophorique comme en latin classique (cf. § 4.3.2.).

Dans la plupart des langues romanes, *ecce* (ou *eccum*) survit au travers de plusieurs formes : présentatives comme it. *ecco*, a. fr. *es* (*ez*, *as*, *e*, *eis*, *ais*), port. *eis* « voici ; voilà » (présentatif proximal et distal) ; et démonstratives, en renforcement des démonstratifs *iste*, *ille*, *ipse* ou *hic/hac/hoc*, comme a. fr. (*i*)*cil*, (*i*)*cel*, (*i*)*cist*, (*i*)*cest*, *ço*, *çà*, *ici*, *çaienz* (<**ecce-hac-intus*), etc., esp. *acá*, *acullá* (dont la combinaison est peu claire ; le mot est tombé en désuétude au XVIII^{ème} siècle), *aque*l, (*aqui*⁹⁷ ?), port. *cá*, *aque*le, *acolá*, it. *ci*, *c'è*, *qua*, *qui*, *costà*, *costì*, *quissu*, *questo*, *quello*, *cotesto/codesto* (avec ambiguïté sur l'origine **eccu*- ou **accu*- à cause de l'aphérèse initiale), *cosí* (en combinaison avec *sic*), ancien occitan, dans lequel trois paradigmes sont concurrents, *aquest*, *aque*l, *cest*, *cel*, *aicest*, *aicel*, roum. *aci*, *acesta*, *aceasta*, *acela*, *aceea*, (*a*)*coleá*, catalan *aqueix*, *aquest*, *aque*ll, sarde *custu*, *cussi*, *cuddi*, etc. Les formes amalgamées, **ecc(e)iste*, **ecc(e)ille*, **eccehoc*, qui connaissent une aphérèse qui les amputent de la syllabe initiale, se trouvent essentiellement dans le nord de la Gaule, tandis que le sud use d'un renforcement en *accum*, né de la fusion de *eccum* avec *atque* « et ». Notons pour finir que la forme démonstrative renforcée par *ecce* est parfois devenue dans les langues romanes la forme standard, tandis que le démonstratif non renforcé a changé

⁹⁵ De même, la forme verbale *adsum* qui sert également en latin à signifier « Me voici/voilà ! », pourtant très fréquente chez Plaute et Térence (cf. par exemple, *Miles gloriosus*, 1031, PA. *Adsum ; impera siquid uis*. « PALESTRION.- Me voici ; tu n'as qu'à commander. »), n'est guère plus attestée avec ce sens après Cicéron (*Ad Atticum* 13, 34).

⁹⁶ L'exemple suivant dans lequel *ēn* et *ecce* sont employés conjointement est ambigu et on peut hésiter entre deux traductions : Sénèque, *Oedipus* 1004-1005, CHORUS *En ecce, rapido saeva prosiluit gradu / Iocasta uaecors...* « Le CHEUR.- Voici voici, elle s'avance à grands pas furieuse, Jocaste égarée / Voici voici qu'à grands pas, furieuse, s'avance Jocaste égarée (...). ». En raison de la présence d'un prédicat, *prosiluit*, nous ne considérons pas qu'ici les deux particules fonctionnent comme des présentatifs déictiques ; c'est l'action de « s'avancer » qui est plutôt présentée (et focalisée).

⁹⁷ *Aquí*, selon J. Weerenbeck (1937 : 65), à la suite de W. Meyer-Lübke (1895 : II, 647), proviendrait de *atque hīc* ; mais, selon R. Menéndez Pidal (1968 : 334), suivi par M. Alvar et B. Pottier (1993 : 332), l'adverbe proviendrait du latin vulgaire **eccu(m) hīc*.

d'emploi, ne s'emploie plus ou appartient à la langue familière et/ou dialectale : ainsi *ille* déictique distal du latin a donné naissance en français à un pronom personnel, *il*, et à un article défini, *le*, tandis que le démonstratif *ce* est hérité du paradigme de *ecce isti* et *celui-ci* de *ecce illi* ; en roumain, les démonstratifs standard proviennent des formes renforcées *acesta*, *acela*, etc., tandis que les formes dialectales ou familières *ăsta*, *ăla*, *aia* sont issues des démonstratifs non renforcés⁹⁸.

⁹⁸ Voir J. Wüest (1994 : 43).

Chapitre 2

Définition générale de la classe

Pendant longtemps, comme nous l'avons montré dans notre premier chapitre, les auteurs de grammaires du français, du latin et du grec se sont contentés de dénominations vagues ou impropres à l'endroit de mots comme fr. *voici, voilà*, lat. *ecce, em*, gr. ἰδοῦ, du fait probablement que ceux-ci semblaient insignifiants par rapport à l'étude de la langue en question, quand bien même ils sont de très haute fréquence. De nombreuses grammaires de l'hébreu biblique, en revanche, ont très tôt intégré la terminologie de *présentatifs* ; c'est d'ailleurs pour l'hébreu *hinne^h*, très fréquent, que le terme de « présentatif » a été inventé. La dénomination commune ainsi que la délimitation du paradigme des *présentatifs* n'ont pas fait l'objet de débats à notre époque moderne. Or, déjà en 1969, J.-Cl. Chevalier (1969 : 82) avançait au sujet de fr. *voici* et *voilà* qu'« il est commode de les dénommer 'présentatifs' ». D'autres auteurs, comme H. Bonnard en 1984, ont proposé de considérer les présentatifs comme une catégorie à part entière, la plus récente parmi les parties du discours, même si les études antérieures ont donné lieu à un grand « flottement terminologique »⁹⁹. Plus encore, à la suite de D. Petit (2010a et b), il nous semble que s'impose la nécessité de créer une classe spécifique des présentatifs¹⁰⁰. L'analyse de ces mots confirme qu'ils constituent à eux seuls une classe, qui se distingue des autres classes par des caractéristiques et des contraintes propres — et parfois uniques. Quoiqu'il arrive qu'ils partagent des traits communs avec d'autres classes, essentiellement celles des verbes et des interjections, leurs spécificités morphologiques et fonctionnelles autorisent la création d'une classe spéciale, qui sera définie à partir de cinq critères. On ne peut nier que la classe des présentatifs soit plutôt restreinte

⁹⁹ L. S. Florea (1988 : 105).

¹⁰⁰ Plus récemment, N. J. C. Kouwenberg (2012 : 37) a appelé à la création d'une classe spécifique de *présentatifs* : « there are good reasons to assign them to a class of their own and – especially – to separate them from the locational adverbs that are also derived from the deictic bases. First, they never have the locational meaning of the latter: they point to the presence of an entity or the occurrence of an event rather than to their location. Second, they almost invariably occupy the first position in a clause, even before the subject, and it would be more appropriate to say that they precede the clause to which they seemingly belong ». Nous ne partageons pas ce dernier argument : à notre avis, le présentatif ne précède pas la phrase mais s'y trouve en position initiale, tonique, et c'est le reste de l'énoncé qui est plus ou moins dépendant du présentatif (cf. § 2.2.4.2.).

d'un point de vue numérique ; toutefois elle présente plusieurs propriétés qui ne sont partagées par aucune autre classe.

2.1. Spécificité taxinomique

Les présentatifs ont reçu jusqu'à ce jour de nombreuses appellations, visant tantôt à les inclure dans d'autres classes, tantôt à leur attacher par défaut une étiquette, quand bien même celle-ci était jugée insuffisante. On les a confondus avec des *interjections*, *particules interjectives*, *prépositions*, *verbes*, *adverbes démonstratifs*, *adverbes de lieu*, *adverbes présentatifs*, *particules*, *prépositions*, *exclamations*, *actualisateurs*, *introduceurs*. Certes, des caractéristiques rapprochent les uns et les autres, mais l'analogie se révèle insuffisante, comme cela se vérifie pour chaque appellation accordée à tort aux présentatifs. L'analogie la plus proche de la vérité est sans doute celle réalisée avec les adverbes locatifs ; toutefois, même dans ce cadre, elle s'avère restrictive.

2.1.1. Présentatif vs. interjection

Le présentatif a souvent été confondu avec une interjection ou une particule interjective, comme par exemple chez K. Nyrop (1925 : 110) et O. Bloch et R. Georgin (1937 : 191)¹⁰¹. La littérature linguistique les néglige autant l'un que l'autre et a multiplié les étiquettes à leur endroit : les *interjections* sont entourées d'un même flou terminologique qui en fait tantôt des *onomatopées*, tantôt des *exclamations*, *cris*, *particules énonciatives*, *formules*, *jurons*, *mots-phrases*, *phrasillons*, *modalisateurs*, *marqueurs métadiscursifs*, *signaux linguistiques*, etc. Autant il est quasiment impossible d'unifier la classe des interjections — si elle constitue bien une partie du discours comme le supposaient déjà les grammairiens latins¹⁰² —, autant celle des présentatifs présente une unité fonctionnelle indiscutable.

Le rapprochement avec des interjections a été légitimé par le lien étroit de ces mots avec l'énonciation : M. Riegel et *al.* (2002 : 454) soutiennent qu'« ils [voici et voilà] peuvent s'employer seuls, comme des interjections, dans une réponse exclamative ou non ». Malgré quelques similitudes entre les deux couples de mots, que nous présenterons en premier lieu, on ne peut réduire les présentatifs à des interjections, quand bien même on s'appuierait

¹⁰¹ L. Nordgren (2012 : 31), qui passe très rapidement sur gr. ἰδοῦ (« routine or formula ») ou ἦν, les place dans sa catégorie 2 des interjections, celle des interjections exhortatives, au milieu de : ἄγε, ἴθι, φέρε « allons », mais il avait admis juste avant (2012 : 22) que ἰδοῦ se rangeait difficilement dans l'une des trois catégories qu'il reconnaît aux interjections (« 1. expressive interjections, express the speakers's experience of emotion and/or cognition » ; 2. « conative interjections, express what the speaker wants the addressee or auditor to do » ; 3. « imitative interjections, depict or reproduce sounds or events. »).

¹⁰² Voir F. Biville (1996).

uniquement sur leur emploi isolé, qui est en outre dérivé.

La classe des interjections comme celle des présentatifs est constituée de mots de très haute fréquence dans la langue parlée au quotidien. Au contraire des interjections, les présentatifs sont également fréquents dans les textes écrits, essentiellement peut-être parce qu'ils conjoignent étapes perceptives et progression narrative, dans une présentation dynamique¹⁰³. Par exemple, dans *Candide* de Voltaire, *voici* est employé 6 fois, *voilà* 24 fois, dans les parties dialoguées comme dans les parties narratives, alors que *ah* est employé 20 fois mais uniquement dans les dialogues :

- (25) (français) Voltaire, *Candide*, chap. 25,
Oh ! voici un Cicéron, dit Candide.
- (26) (français) Voltaire, *Candide*, chap. 9,
Voici dans ce moment ce qui se passa dans l'âme de Candide.
- (27) (français) Voltaire, *Candide*, chap. 26,
Messieurs, dit-il, voilà une singulière plaisanterie.
- (28) (français) Voltaire, *Candide*, chapitre 8,
Les voilà qui se mettent tous deux à table.
- (29) (français) Voltaire, *Candide*, chapitre second,
*Ah, Pangloss ! Pangloss ! Ah, Martin ! Martin ! Ah, ma chère Cunégonde !
qu'est-ce que ce monde-ci ? disait Candide.*

En outre, l'interjection a tendance à être redoublée, ce qui s'observe très rarement avec un présentatif, ainsi dans les exemples (30) à (35).

¹⁰³ On peut se demander aussi si l'emploi des présentatifs à l'écrit dans les parties narratives relève d'une trace d'oralité ou s'il s'explique plutôt par une tentative habile de l'auteur de faire appel à l'attention du lecteur, de structurer le développement continu de son récit ou encore d'indiquer par un signal phatique les moments forts du récit. A. Rabatel (2000 : 63) a montré que le « présentatif *c'est* » participe à « la cohérence et à la cohésion du texte : l'empaquetage et l'enchaînement concernent des lexies, ainsi que des propositions, et des 'séquences' textuelles de forte amplitude. En témoigne la fréquence de *c'est* en tête de paragraphe, de partie, de chapitre, voire dans les incipits. Sans doute faut-il y voir un effet d'iconicité : *c'est* contribue au bornage initial et final du PDV, ou au marquage des étapes successives dudit point de vue, cadre de pensée à l'intérieur duquel s'apprécient les valeurs de reformulation, d'énumération, et leurs visées descriptive et/ou informative et/ou explicative ». Comme le présentatif peut servir à l'oral de « marque de ponctuation » ou de « conversation », à l'écrit de même il doit pouvoir servir de « marque de structuration » et assurer l'articulation du récit par l'introduction d'un nouvel élément ou par la clôture d'un épisode. À l'écrit comme à l'oral, le présentatif a une grande potentialité phatique.

- (30) (français) Molière, *La Critique de l'École des femmes*, Scène 6,
LE MARQUIS.- Ma foi, Chevalier, tu en tiens, et te voilà payé de ta raillerie.
Ah, ah, ah, ah, ah !
- (31) (français) Molière, *La Princesse d'Élide*, Deuxième Intermède, Scène première,
Ah ! Philis ! Philis ! Philis !
Ah, hem, ah, ah, ah, hi, hi, hi, oh, oh, oh, oh.
Voilà un écho qui est bouffon ! hom, hom, hom, ha,
ha, ha, ha, ha.
Uh, uh, uh. Voilà un écho qui est bouffon !
- (32) (français) Molière, *L'Étourdi ou les Contre-temps*, Acte IV, Scène 6,
Voilà, voilà que c'est de ne voir pas Jeannette.
- (33) (français) Claudel, *L'Échange*, Acte III,
Mais maintenant voici, voici le temps de la paix.
- (34) (français) Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, Deuxième partie, I, *L'Île-Adam*,
Car j'ai toujours dit, en me présentant pour travailler : Voici, voilà...
- (35) (grec) Aristophane, *Les Grenouilles* 1390,
 Δι. Λάβεσθε τοίνυν αὐτοῖς. ΑΙ. ΕΥ. ἦν ἰδοῦ.
 « DIONYSOS.- Reprenez donc de nouveau. ESCHYLE et EURIPIDE.- Voilà voilà. »

Dans la répétition de l'interjection, il y a un jeu évident sur la matière phonologique, alors que la répétition des présentatifs semble avoir une visée plus discursive : ils marquent une rupture, une nouvelle orientation qu'explicite la co-occurrence assez fréquente du présentatif avec un connecteur adversatif, comme dans l'exemple ci-dessus de Claudel.

Sur le plan formel, on a prétendu que les interjections se rapprochaient des adverbes. À part lat. *ecce* (ce qui est discutable : *-ce* est issu d'une particule), aucun présentatif ne porte une marque d'adverbe de lieu : lat. *em*, gr. ἰδοῦ, skr. *paśya*, etc. ne se rapprochent pas des adverbes. Certaines interjections sont issues de verbe (fr. *allons ! tiens !*), comme des présentatifs (lat. *em* « tiens »), mais leur emploi est différent. En outre, les interjections sont presque toutes des mots invariables, alors que les présentatifs peuvent connaître une certaine variabilité, en personne, en nombre, en voix, parfois en genre : fr. *j'ai, tu as, vous avez ; tiens, tenez* ; gr. ἰδοῦ (moyen), ἰδέ (actif) ; lat. *eccum* (pour un objet masculin singulier), *eccam* (féminin singulier), *eccos* (masculin pluriel), *eccas* (féminin pluriel), *eccillud* (neutre

singulier)¹⁰⁴ ; néo-araméen *wē-la* (présentatif *wal* + marque de la 3^{ème} p. sg. féminin), *wē-le* (*wal* + marque de la 3^{ème} p. sg. masc.), *wē-lu* (*wal* + marque de la 3^{ème} p. du pl.)¹⁰⁵ ; la variation en moyen égyptien est exceptionnelle car elle se fait selon le genre de l'interlocuteur, ce qui prouve l'importance du lien avec l'interlocuteur pour les présentatifs : *mk* (avec un interlocuteur masculin), *mt* (féminin), *mtn* (pluriel).

Du point de vue de la syntaxe, les interjections (*particula interiecta*), littéralement des « mots jetés entre » deux parties de la phrase, entre deux parties du dialogue, entre deux parties du texte, constituent la classe de mots la plus libre car elles se trouvent en dehors de la structure. Cette étiquette souligne l'autonomie et l'indépendance syntaxique de l'interjection par rapport aux autres parties de la phrase. Ce n'est pas le cas pour le présentatif déictique, qui est un constituant de la structure syntaxique et régit un complément, qui reçoit une marque de l'objet direct, comme par exemple en latin archaïque grâce à la marque de l'accusatif.

Sur le plan des valeurs sémantico-pragmatiques, il faut souligner le caractère polyfonctionnel des interjections, qui s'explique en grande partie par leur indépendance syntaxique et leur non-référentialité : leurs traits caractéristiques ne peuvent être détectés qu'à travers leurs réalisations, et leur contenu sémantique est presque entièrement construit par le contexte. On dit ainsi que les interjections servent au locuteur à faire passer des émotions, des sentiments (l'impatience, l'indignation, l'atténuation), à transmettre un message sur l'état de choses à l'origine de cette parole (le renforcement de l'assertion, l'évidence de l'assertion...), sur l'événement qui a déclenché l'articulation de l'interjection, à indiquer l'état d'esprit du locuteur (l'ironie, l'atténuation, l'affectivité) ou à permettre au locuteur d'exercer une fonction conative sur l'interlocuteur à maintenir le contact... Comme l'écrit B. Rochette (2007 : 269), « dans ces éléments porteurs d'une lourde charge affective, l'émotion passe avant l'organisation ». Le présentatif, dont l'appellation renvoie à un fonctionnement sémantique et référentiel, reçoit seulement deux emplois : un emploi déictique (en endo- et en exo-phore) et un emploi de particule énonciative, tel que défini par J. Fernandez-Vest (1994)¹⁰⁶. Une émotion, la surprise, la joie, la crainte ressentie à l'arrivée de quelqu'un, peut accompagner l'occurrence d'un présentatif « pur » mais elle lui est extérieure (due à l'intonation ou au geste) ; c'est seulement quand le présentatif est employé seul, c'est-à-dire de manière isolée par rapport à l'entourage co-textuel, dans un emploi « interjectif » secondaire, qu'il sert à orienter le discours, comme peuvent le faire des particules

¹⁰⁴ Au § 1.3.2.2.1., nous avons présenté les différentes hypothèses concernant ces formes, qui, selon les linguistes, représentent ou non des formes fléchies de *ecce*. En synchronie, au moins, elles portent des marques de nombre et de genre.

¹⁰⁵ Voir E. Cohen (2014).

¹⁰⁶ M.-A. Morel et L. Danon-Boileau (1998 : 139-142) attribuent aux présentatifs un certain nombre de valeurs énonciatives d'égo-centrage, de focalisation sur le thème impliquant un consensus autour de l'objet du discours, etc., que l'on pourrait en fait réunir et répartir entre différents présentatifs.

énonciatives : il organise l'échange en marquant le plus souvent la rupture, avec l'horizon d'attente du discours. Toutefois, le présentatif et l'interjection peuvent tous deux être à l'origine d'une réaction forte de l'interlocuteur, comme cela se produit parfois avec les présentatifs existentiels *j'ai, tu as, on a, nous avons, vous avez*, dans la mesure où ces derniers « expriment certes une attitude énonciative consensuelle, mais affaiblie, l'égo-centrage étant explicite », comme l'affirme A. Rabatel (2000 : 58).

Sur le plan discursif, les interjections sont proches des présentatifs en valeur interjective ou « pure » par le fait que leur apparition interrompt la continuité du discours, mais les seconds ne font pas nécessairement allusion à l'information ou l'événement précédent. Pour les interjections, il faut recourir à ce qui précède (co-texte, situation extralinguistique, situation cognitive) pour déterminer quelle valeur de l'interjection a été sélectionnée dans un emploi donné. Même lorsque le présentatif s'apparente à un marqueur de structuration de la conversation (MSC), si l'on suit le classement proposé par A. Auchlin (1981) pour fr. *voilà*, et qu'il fonctionne comme lui dans une situation d'enchaînement, on ne rend toujours pas compte de l'emploi premier et fondamental du présentatif, qui, du reste, apparaît en filigrane dans tous ses emplois même pragmatialisés (au § 3.2.4., nous le montrerons au sujet de deux présentatifs latins).

Sur le plan interactionnel, pour les interjections, « la partie individuelle » du locuteur est accentuée. J. Feuillet (1988 : 215-6) souligne cette subjectivité : « Lorsqu'on regarde ce qu'écrivent les descripteurs sur ces particules, on trouve fréquemment les termes d'"emphase", d'"insistance", de "renforcement" à côté de ceux d'"atténuation", de "politesse", d'"appréciation" : c'est dire la très riche gamme de nuances. Néanmoins, il y a toujours un point commun : le locuteur fait passer dans son message sa *subjectivité* et module donc l'énoncé en fonction de ce facteur ». On est allé jusqu'à soutenir l'égo-centrage des interjections¹⁰⁷. Or c'est la partie de l'interlocuteur qui l'est dans le cas d'un présentatif, comme le souligne la structure fréquente dans les langues anciennes ou modernes d'un présentatif suivi d'un pronom de deuxième personne au datif de destination ou éthique¹⁰⁸. Avec l'interjection, l'interlocuteur doit choisir parfois entre plusieurs possibilités d'interprétation, ce qui n'est pas le cas avec le présentatif.

¹⁰⁷ M. Światkowska (2006 : 50) conclut que « toutes les interjections véhiculent le *je* » et précise (2006 : 51-52) que « certaines des interjections, classées dans le groupe des appels [*Chut ! Eh ! Hé ! Pssst !*], véhiculent aussi *toi* et *vous* (...). Le recours à l'interjection signale une rupture, une discontinuité dans laquelle se trouve le locuteur (...). Une partie considérable dans la production de l'interjection revient au locuteur et est de nature subjective ».

¹⁰⁸ Il existe quelques rares présentatifs orientés vers la présentation du locuteur : lat. *ecce* (cf. § 2.7.1.), fr. *j'ai* et vieux babylonien *anna* au regard du présentatif présentant un objet extérieur aux personnes du dialogue, *anumma*, conformément au signifié déictique de leur base respective *ann-* et *anumm-*.

Enfin, on peut dire que l'offre est plus large avec l'interjection qu'avec le présentatif : en fonction des circonstances de l'énonciation on peut sélectionner une forme interjective ou une autre, qui prendrait la même valeur en contexte, alors qu'il est quasiment impossible de sélectionner un présentatif ou un autre faute de pluralité de formes présentatives.

Même si le présentatif est le plus souvent une forme courte comme l'interjection, il n'en partage donc ni la matière phonologique, ni l'absence de valeur référentielle, ni initialement l'indépendance syntaxique par rapport à l'entourage co-textuel ou la non-référentialité, ses valeurs examinées dans les conditions de production. En fait, les présentatifs peuvent secondairement avoir « quelque rapport avec l'interjection et l'exclamation », comme le fr. *voici/voilà* (J. Delahaie, 2009a : 8), ou, inversement, des interjections peuvent avoir quelque rapport avec les présentatifs, parce que la propriété commune de ces deux classes est de porter l'accent sur la relation entre le locuteur et l'interlocuteur¹⁰⁹, au niveau du partage tant de l'information pour l'une que de l'émotion pour l'autre. C'est que les deux classes touchent à la triade relevant de la formule de la philosophie du langage, que nous aurions tout intérêt à redéfinir ainsi : MOI – TOI – ICI (le MAINTENANT s'incluant de fait dans le ICI).

2.1.2. Présentatif vs. adverbe locatif

Les présentatifs ont été également confondus avec des adverbes locatifs (F. Brunot (1922 : 8-9) ; F. Brunot et Ch. Bruneau (1969 : 264)) ou avec des adverbes démonstratifs (W. Wartburg et P. Zumthor (1958 : 297) et H. Pinkster (2006 : 36)), ou encore avec un « adverbe de lieu » dans le *Bon Usage* jusqu'en 1997, au titre que les présentatifs ont principalement un sens spatial : leur nom même inclut une « présence » « devant », *prae-sens*. L'exemple suivant met sur le même plan le présentatif *voilà*, qui n'a pas perdu tout lien avec la forme verbale dont il est issu, et l'adverbe locatif *ici* :

- (36) (français) Rabelais, *Tiers livre*, chap. XXVIII, *Comment frere Jan reconforte Panurge sus le doubte de Coquage*,
Reguarde icy : voy là Asie ; icy sont Tigris et Euphrates ; voy là Afrique ; icy est la montaigne de la Lune.

En anglais, c'est un locatif qui peut servir à l'expression d'une présentation, avec ou sans le verbe « être », mais cette structure n'entre pas dans la classe des présentatifs ; elle est

¹⁰⁹ A. Rabatel (2001 : 135) : « Ainsi on ne peut se contenter des valeurs sémantiques fondamentales des présentatifs (présenter, attester l'existence - ou la non-existence - d'un fait) pour rendre compte de leur fonctionnement en discours : ils ajoutent alors à leur valeur sémantique primitive une valeur énonciative de représentation, renseignant autant sur l'objet du discours présenté que sur le locuteur ou l'énonciateur à l'origine de la présentation. »

sémantiquement équivalente à ce qu'exprimerait un présentatif à part entière, cependant elle ne contrevient pas au classement de *here* parmi les locatifs :

- (37) (anglais) Shakespeare, *Songe d'une nuit d'été*, Acte II, Scène 1,
And here our mistress.
« Voici notre maîtresse. »
- (38) (anglais) Shakespeare, *Le Roi Lear*, Acte IV, Scène 6,
GENT. *O, here he is.*
« L'OFFICIER.- Oh ! le voici. »
- (39) (anglais) Shakespeare, *La Nuit des rois ou Ce que vous voudrez*, Acte III,
Scène 4,
Here he is, here he is.
« Le voici, le voici. »

L'allemand peut également recourir à un adverbe locatif associé à un verbe de mouvement, *kommen* ; celui-ci apparaît en position initiale ou seconde, comme on l'observe aussi en anglais avec le verbe *to come* :

- (40) (allemand) Schiller, *Marie Stuart*, Acte II, Scène 4,
Da kommt Amias Paulet.
« Voici Amias Paulet. »,

en regard de :

- (41) (allemand) Schiller, *Marie Stuart*, Acte III, Scène 3,
Die Königin kommt!
« La reine vient ! ».
- (42) (anglais) Shakespeare, *Songe d'une nuit d'été*, Acte II, Scène 1,
Here comes Oberon.
« Voici Obéron. »

vs.

- (43) (anglais) Shakespeare, *Le Roi Lear*, Acte I, Scène 1,
The king is coming.
« Le roi vient. »

Nous montrerons plus loin que les présentatifs ne fonctionnent pas comme de simples locatifs : l'interlocuteur doit, outre le fait de visualiser l'objet, le reconnaître, l'identifier et l'actualiser dans la situation d'énonciation, alors que le locatif, auquel peut s'ajouter une forme du verbe « être », affirme l'existence de cet objet.

Mais, à moins d'admettre l'existence d'adverbes transitivés, on ne peut occulter la construction première et fondamentale, qui le distingue nécessairement, du présentatif avec un régime ou un complément, marqué au départ par le morphème d'accusatif-COD dans les langues flexionnelles (lat. *Ecce me*), ou par la particularité du pronom fléchi dans les langues romanes (fr. *Me voici*). Le fonctionnement syntaxique du présentatif est fort différent de l'adverbe à ce titre et à d'autres encore.

S'il connaît un emploi absolu, le présentatif ne peut pas davantage être confondu avec un adverbe car son emploi se rapproche de celui des interjections : il fonctionne alors seul et reçoit une valeur interjective telle que « eh bien ; c'est fait ; c'est du joli » (cf. § 2.2.6.).

Enfin, l'origine verbale de la plupart des présentatifs les éloigne un peu plus encore de la classe des adverbes.

2.1.3. Présentatif vs. préposition

La particularité que possèdent initialement les présentatifs de se contruire avec un régime ne les rapproche pas plus des prépositions. Ce rapprochement a été initié par Ch. Girault-Duvivier (1859 : 786) à propos du français. Les dictionnaires comme le *Robert* ou le *Trésor de la langue française* classent aussi fr. *voici/voilà* parmi les prépositions ; ceux-ci justifient cette catégorisation en s'appuyant sur la possibilité pour *voici/voilà* d'introduire un complément circonstanciel de temps : *Il est parti voici/voilà trois mois*. Cet emploi est comparable à celui de la locution verbale impersonnelle *il y a* dans une même expression de date ou de durée du procès : *Il est parti il y a trois mois*. Mais, contrairement à ce qui se passe avec une préposition, le déplacement du complément de temps dans la phrase avec *voici/voilà* et *il y a* impose un changement de structure : on peut dire avec une préposition *Il dort depuis deux heures* ou *Depuis deux heures il dort*, tandis qu'avec un présentatif ou *il y a* il est nécessaire d'ajouter d'un corrélatif *que* si l'indication du temps est en début de phrase : *Voilà deux heures qu'il dort*, *Il y a deux heures qu'il dort*, expressions qui peuvent même inclure en outre une préposition : *Voilà près de deux heures qu'il dort*. G. Moignet (1974) et R. Druetta (1993) ont critiqué ce classement. Il est vrai que comme de nombreuses prépositions, associés à *que*, les deux présentatifs du français peuvent s'apparenter à une conjonction de subordination et introduire une sorte de complétive : *Voici/voilà qu'il arrive*. Cette construction existe sans doute en latin également (cf. *Ecce autem*, § 2.5.2.1.2.) et en moyen égyptien avec *mk*¹¹⁰. Mais il s'agit d'un emploi extensif et particulier du présentatif. Ce rapprochement avec les prépositions n'est pas défendable : comment justifier cette autre

¹¹⁰ E. Oréal (2011 : 304) admet une distinction nette entre *mk* présentatif et *mk* propositionnel, pour lequel elle donne l'exemple suivant : *Mérikarê* 143, *Mk dd.n=j n=k b- 3h ht= i* « Voici que je t'ai dit le meilleur de mon expérience ».

différence syntaxique qui fait qu'un présentatif puisse à lui seul constituer un énoncé complet, sans ellipse de constituants déjà énoncés, au contraire de la préposition ? La forme présentative suivie d'une indication temporelle, par exemple, se suffit à elle seule : *Voilà midi*, ce qui n'est pas possible avec une préposition : *Voilà quatre heures. Je resterai dans mon lit jusqu'à huit heures.*

2.1.4. Présentatif vs. pronom démonstratif

Les présentatifs diffèrent également des pronoms démonstratifs, et des déictiques en général, quand bien même ils peuvent être issus d'un thème de démonstratif, comme hitt. *kāšma*, ou donner naissance à un quasi-démonstratif comme lat. *eccam, eccistam, eccillam*, au sein d'un système ternaire identique à celui des démonstratifs *eam, istam, illam*. Il est plus difficile de distinguer les deux classes puisqu'elles relèvent de la monstration : le présentatif déictique comme le pronom démonstratif partagent la même faculté de représenter un geste orienté vers un objet présent sur la scène d'énonciation et dans le champ visuel de l'interlocuteur dont l'attention est dirigée vers cet objet.

L'inclusion des présentatifs dans la classe des démonstratifs est justifiée, par la plupart des linguistes, à partir essentiellement de la localisation que les deux types de mots réalisent. P. Charaudeau (1992 : 302) considère que « la présentation est l'opération linguistique qui correspond à l'intention de déterminer le mode d'existence d'un être (ou d'un processus). Cette existence est toujours liée de manière plus ou moins étroite à une localisation dans l'espace et dans le temps ». Les grammaires, de même, mettent souvent en valeur le caractère démonstratif accusé de *voici/voilà* révélé par la présence des éléments déictiques *ci/là*, comme chez W. Wartburg et P. Zumthor (1958 : 297-298) ou J.-C. Chevalier et al. (1964 : 85). On pourrait encore défendre le rapprochement à l'aide de la particule déictique *-ce* du présentatif latin *ecce*.

Toutefois un présentatif n'est pas un pronom étant donné qu'il est prédicatif à lui tout seul et ne porte pas en général de marque du nombre et du genre¹¹¹. En outre, il n'est pas représentant dans les mêmes conditions qu'un pronom : il ne se contente pas de montrer, de faire référence à un objet constitutif du cadre énonciatif ou discursif, il invite l'interlocuteur à visualiser (fr. *voici*) ou identifier (fr. *c'est et il y a*, si on inclut ces deux locutions verbales dans la classe des présentatifs¹¹²) cet objet uniquement dans une situation exo- ou endo-

¹¹¹ Ce marquage en genre et en nombre qu'on observe en latin reste exceptionnel et s'explique sans doute par une régularisation en langue de la finale *-um* de *eccum* en désinence d'accusatif masculin singulier, et de *eccum* en un pronom présentatif synthétique « le voici », d'où *eccam* « la voici », *eccas* « les voici », *eccas* « les voici » (pour des femmes ; cf. § 3.2.2.1.1.1.). D'ordinaire l'information du genre et du nombre est déjà portée par le nom de l'objet présenté ou le pronom qui le désigne.

¹¹² Voir les réserves formulées au § 1.1.1.2.

phorique proche. Il serait imprudent de réduire le présentatif à un démonstratif locatif car il est plus que le doigt qui montre du démonstratif, il contient aussi **le regard de l'interlocuteur vers cet objet montré**. Le démonstratif déictique couvre l'ensemble des références spatio-temporelles qui permettent au locuteur d'inscrire l'espace dans son énoncé ; le présentatif réduit cet espace à l'indice du proche (plus rarement du lointain) et le tourne vers l'interlocuteur¹¹³. Les présentatifs Les présentatifs peuvent comme les démonstratifs attirer l'attention de l'interlocuteur sur l'apparition de référents nouveaux ou participent à un processus de hiérarchisation du discours qui dépasse une simple mise en relief, mais leur valeur est différente. Aussi *Voici ce que Pierre m'a dit* n'est-il pas équivalent à *Pierre m'a dit ceci* : *ceci* ne fait que localiser dans un co-texte ultérieur le contenu de la parole (une parole souvent orientée vers la pensée du locuteur), alors que *voici* focalise des données importantes et souligne l'intérêt de cette parole pour l'interlocuteur. Dans l'exemple (44), la formule *et que vous devez bien retenir* insiste sur l'importance du propos, introduit par la séquence focalisante *C'est que* en (44) ; dans l'exemple (45), avec un démonstratif, *c'est que* est thématissant :

- (44) (français) Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, Sixième partie,
Mais voici ce que j'ai à vous dire et que vous devez bien retenir. C'est
qu'un homme qui fut aimé de Julie D'Étange (...)
- (45) (français) Alain, *Propos*, p. 686 (Gallimard),
Pesez cette forte expression, et si naturelle. Elle veut dire ceci, c'est que,
quand un homme se trompe sur ce qu'il sait, c'est qu'un grand orgueil
l'irrite, c'est qu'il se sent atteint en sa majesté (...).

Autant le présentatif introduit un élément nouveau en position rhématique, autant le démonstratif est thématique, comme l'indique indirectement le cas de l'accusatif du « régime » du présentatif (cf. § 2.2.4.4.). À ce titre, il est indispensable de noter que le présentatif précède généralement¹¹⁴ l'objet qu'il présente et que, s'il introduit un pronom personnel ou démonstratif, celui-ci est toujours suffixé dans les langues indo-européennes anciennes comme en latin *eccum* à condition que la forme repose sur **ecc(e)-hum*, ou dans les langues sémitiques comme en vieux babylonien *an-na-šu*¹¹⁵, et suffixé ou antéposé dans des langues indo-européennes modernes comme port. *ei-la* ou fr. mod. *me voici* vs a. fr. *es mei*.

¹¹³ Nous verrons au § 2.2.6.3. que le fr. *voilà*, qui sert au même titre que *voici* pour présenter un objet proche, accentue cette orientation vers l'interlocuteur.

¹¹⁴ Les structures présentatives fr. *Me voici*, lit. *Sīnus tē*, gaawoore *miin niī* « me voici », *ndiyam niī* « voici de l'eau » semblent attester la possibilité d'un *ordre régime + présentatif*.

¹¹⁵ Voir N. J. C. Kouwenberg (2012 : 37). L'exception du français *Me/Le voici* sera expliquée au § 2.3.3.

De plus, le présentatif se différencie du pronom démonstratif par le fait que son apparition interrompt la continuité du discours (arrivée d'un nouveau personnage, introduction d'un nouvel épisode, clôture d'un épisode, etc.)¹¹⁶. Les pronoms se définissent aussi par la référence au discours, mais ils s'intègrent dans sa continuité.

Par ailleurs, les présentatifs et les déictiques ont pour effet de ne pas prendre en considération de la même manière les conditions concrètes et cognitives de la communication. Un présentatif sert à présenter un élément nouveau dans le lieu d'énonciation, dont l'interlocuteur doit prendre conscience (fr. *Voilà le facteur*, dans une moindre mesure *C'est le facteur*, tandis que l'arrivée du facteur est imprévue), alors que le démonstratif sert davantage à désigner ou identifier un élément soit déjà présent dans le lieu d'énonciation et dont l'interlocuteur n'ignore pas la présence (la question *Quel est ce facteur ?* que pose Lisandre dans *Le Parasite* de Tristan l'Hermite nécessite le fait que le facteur ait été auparavant évoqué, désigné ou présenté, et c'est le cas¹¹⁷ ; *ce bon petit facteur* permet d'identifier le politicien O. Besancenot), soit absent du lieu d'énonciation (*Ce facteur guetté !* s'exclame l'enfant de Jules Vallès¹¹⁸).

En outre, ces deux couples de mots peuvent être associés à d'autres déictiques (par exemple fr. *Le voici ici ; Ici ce matin cet homme est venu*), mais c'est dans une moindre mesure pour les présentatifs (les séquences sont en nombre limité)¹¹⁹. Par ailleurs, les démonstratifs sont compatibles avec la négation, ce qui n'est pas le cas avec les présentatifs (fr. ***Ne le voici pas ici vs. Ici ce matin cet homme n'est pas venu*).

Nous avons déjà dit que le présentatif a pour fonction d'attirer l'attention de l'interlocuteur sur quelqu'un ou sur quelque chose qui se trouve présent dans le lieu de l'énonciation, ici ou là, et qui par conséquent est visible par les deux interlocuteurs. Or les pronoms démonstratifs peuvent renvoyer à quelqu'un absent ou quelque chose absente du lieu de l'énonciation et n'invitent pas forcément l'interlocuteur à porter son attention vers l'objet

¹¹⁶ Nous étudierons au § 2.3.2. le lien fort entretenu par le présentatif avec l'opposition.

¹¹⁷ Tristan l'Hermite, *Le Parasite*, Acte second, Scène seconde, PÉRIANTE.- *Le Facteur de Manille en nostre Hostellerie, Avecque son Valet a fait grande frairie : Ils y boivent encor.*
LISANDRE.- *Mais quel est ce Facteur ?*

¹¹⁸ *Ce facteur* a une représentation pour le narrateur, non pour le lecteur : *ce* est pseudo-déictique pour le narrateur. Or, comme l'écrit A. Rabatel (2000 : 52), « La présentation vaut pragmatiquement comme représentation de l'objet pour (et par) l'énonciateur ainsi que pour (et par) le co-énonciateur », c'est-à-dire qu'il est pseudo-déictique pour l'énonciateur-narrateur et pour le locuteur-co-énonciateur. Sur ce point, les présentatifs diffèrent grandement des démonstratifs.

¹¹⁹ M. Vion et A. Colas (1987) étudient l'association, qualifiée de fréquente, des présentatifs avec l'adverbe de lieu *là* et le pronom démonstratif *ça* dans des énoncés d'enfants, association qui serait quasiment exclue du discours des adultes.

ou à en prendre connaissance. Contrairement au démonstratif, le présentatif code à la fois la directive pour attirer l'attention visuelle (*voi-*) et l'emplacement de l'objet (*ci* ou *là*). Des variantes de cet encodage existent mais elles réalisent toutes la même opération : lat. *em tibi* code à la fois la directive pour attirer l'attention tactile (*em*) et l'emplacement de l'objet proche de l'interlocuteur (*tibi*). Le démonstratif relève de la localisation spatiale d'un locuteur, éventuellement de l'interlocuteur, le présentatif de la perception spatiale activée dans le champ visuel du locuteur et partagée avec un interlocuteur. L. Nordgren (2012 : 31) glose ñv par l'expression « I want you to notice this » et lui reconnaît la valeur conative, celle d'inciter à regarder. Mais il serait plus juste de choisir un impératif et de compléter la glose par une localisation : « Vois (ou prends) ceci ici/là ». Le présentatif constitue à lui seul une visualisation.

Par ailleurs, comme on l'a observé depuis longtemps, les éléments déictiques s'organisent en couples d'opposés – le proximal et le distal – dont chaque élément marque respectivement la proximité ou l'éloignement de l'objet désigné, et ceci relativement à la position que l'énonciateur occupe effectivement dans l'espace. Ce système binaire (fr. *celui-ci / celui-là*), parfois ternaire (lat. *hic / iste / ille*, vieux babylonien *anna / anumma / ulla*), des déictiques est moins présent chez les présentatifs : rares sont ceux qui sont morphologiquement marqués par rapport à la proximité ou l'éloignement par rapport au lieu de l'énonciation. On peut citer à l'appui fr. *voici* et *voilà*, hittite *kāš-(m)a / āš-ma*, russe *von / vot*, wallisien *ko'eni / ko'ena*, gaawoorre¹²⁰ *nii (ōoo) / naa (too)*, ou lat. *eccam / eccistam / eccillum*¹²¹, mais ces oppositions spatiales sont exceptionnelles et souvent neutralisées, voire inversées à l'oral. Étant donné le dynamisme de l'expression présentative, on peut se demander s'il est vraiment nécessaire de la surcharger par la précision spatiale¹²². Il ne s'agit en fait que de préciser l'éloignement : le présentatif est par essence un déictique du proche, comme en atteste le choix de la particule du proche **-ke* dans lat. *ec-ce*, fr. *voi-ci*, ou du thème démonstratif du proche dans hitt. *kāš-ma*. Si le latin a choisi de marquer la proximité ou l'éloignement par son présentatif « fléchi », c'est que celui-ci est devenu un quasi-démonstratif entrant dans un système déictique ternaire semblable à celui des démonstratifs, très probablement à partir de la « désinence » du présentatif qui ressemble à celle des

¹²⁰ Parler des Peuls Gaawoobe (Niger occidental) ; S.A. Sow (2003 : 85-86) parle à l'endroit de ces mots de « présentatifs ».

¹²¹ Le shimaore a un système original en disposant de trois degrés de présentatifs, qui ne se distinguent pas seulement en fonction de la distance : le présentatif de proximité, *tsunu*, le présentatif de distance, *tsule*, et le présentatif de référence, *tsuwo*, qui s'emploie en réponse à une question où l'objet a déjà été énoncé ; voir R. Zingoula (2011 : 67-68).

¹²² A. Rabatel (2000 : 54) souligne le lien entre le présentatif et la référence au lieu d'énonciation sans en préciser la limite — celle du proche : « le présentatif ne se limite pas à sa valeur déictique-ostensive. Il existe toujours (plus ou moins) une valeur référentielle situationnelle diffuse accompagnant les occurrences de présentatif exophorique, laquelle est toujours (plus ou moins) extractable et explicitable ».

pronoms démonstratifs (ce n'est pas le cas pour la base présentative *eccē* qui ne porte pas de marque casuelle ou de genre et de nombre) : le système lat. *eccam, eccistam, eccillam* s'est sans doute développé parallèlement à celui des démonstratifs *eam, istam, illam*, selon une structure parallèle qui se comprend aisément étant donné la proximité sémantico-référentielle des présentatifs et des démonstratifs.

On ne peut nier néanmoins la proximité sémantico-référentielle des présentatifs et des démonstratifs. Cette proximité est telle qu'en latin le présentatif « fléchi » peut parfois perdre son statut prédicatif et fonctionner comme un simple pronom démonstratif, au sein d'un énoncé comportant une forme verbale conjuguée, tout en restant « fléchi » à l'accusatif, ce qui est remarquable et qui prouve que cet accusatif n'est pas seulement la marque du « régime » du présentatif mais a en outre une valeur rhématique (cf. § 3.2.2.1.1.1.).

Dans l'exemple (46), le présentatif suivi de son régime a un statut prédicatif et la séquence est tout entière à l'accusatif, ce que nous expliquerons par rapport au caractère rhématique du segment :

a) avec une valeur prédicative :

- (46) (latin) Plaute, *Menaechmi* 565,
Sed eccam coronam quam habuit. Num mentior ?
« Mais **voici** la couronne qu'il avait. Est-ce que je mens ? »

Dans l'exemple suivant, le présentatif fonctionne avec une forme verbale conjuguée à un mode personnel et semble avoir perdu son statut prédicatif ; l'accusatif serait à lieu davantage à la position syntaxique de l'objet. *Eccam* est-il pour autant l'équivalent d'un simple pronom démonstratif, comme on le trouve dans une formulation similaire au vers 711 du *Pseudolus*, *Attulisti hunc* « J'ai apporté celui-ci », dans lequel Calidore présente l'homme qu'il a amené ?

b) sans valeur prédicative et en position d'objet :

- (47) (latin) Plaute, *Poenulus* 1047-1048,
HA. *Si itast, tesseram*
Conferre si uis hospitem, eccam attuli.
« HANNON.- S'il en est ainsi, si tu veux comparer la tressère d'hospitalité, j'ai apporté **celle-ci que voici**. »

Ce qui nous fait douter de l'interprétation rapide de l'accusatif comme cas de l'objet dans l'exemple (47) est la comparaison avec les exemples suivants, dans lequel le présentatif occupe une position de sujet, tout en gardant sa forme d'accusatif. En (48), le

présentatif *eccillam* semble même recevoir une apposition au nominatif, alors qu'en (49) le sujet est lui aussi à l'accusatif :

c) sans valeur prédicative et en position de quasi-sujet :

- (48) (latin) Plaute, *Stichus* 536,
<EP.> *Apud nos eccillam festinat cum sorore uxore tua.*
« EPIGNOME.- Chez nous **celle-là que voici**, ta femme, s'agite avec ta sa sœur. »
- (49) (latin) Plaute, *Poenulus* 203-204,
Sed Adelpasium eccam exit atque Anterastylis.
Haec est prior, quae meum erum dementem facit.
« Mais Adelpasie, **la voici**, elle sort en même temps qu'Anterastile. **Celle-ci** est devant, elle qui rend dingue mon maître. »

Nous émettons l'hypothèse que le présentatif n'est pas totalement interchangeable avec un pronom démonstratif, qui ne pourrait être à l'accusatif en position de sujet ; il correspond à un procédé de choix pour centrer l'intérêt sur le procès, en incluant tout dans le rhème, ainsi marqué par l'accusatif qui se maintient en toutes positions syntaxiques. La structure entretiendrait donc peut-être un lien plus étroit avec la répartition de l'information connue et nouvelle, ainsi qu'avec l'organisation communicative. Par affaiblissement de la forme (probablement au terme de deux étapes successives, pragmatique et sémantique), le présentatif aurait fini par changer de classe grammaticale et se confondre avec un simple démonstratif. L'exemple suivant pourrait illustrer un début d'affaiblissement initié en latin ; les langues romanes montreront l'achèvement, au travers de démonstratifs tels a. fr. *cil* et *cist* issus du présentatif *ecce + ille* et *iste*, dont l'affaiblissement conduit à l'apparition de la forme atone *ce* (cf. la conclusion du chapitre 1).

d) sans valeur prédicative et équivalant à un adjectif démonstratif :

- (50) (latin) Plaute, *Truculentus* 536,
Mea uoluptas, attuli eccam pallulam ex Phrygia tibi.
« Mon amour, j'ai apporté ce petit manteau que voici de Phrygie pour toi. »

Toutefois, comme veut le suggérer notre traduction, la forme présentative peut fonctionner dans les conditions d'un démonstratif mais elle garde sa valeur propre, celle de présenter en même temps qu'elle désigne un objet qui apparaît dans le champ visuel des locuteurs. Se pose ici la question de la grammaticalisation de la particule présentative, plus tout à fait un présentatif à part entière mais pas encore le démonstratif qu'il deviendra dans les langues romanes. Cette grammaticalisation du présentatif s'observe dans plusieurs langues,

entre autres sémitiques, où le présentatif initial devient un pronom démonstratif, puis s'affaiblit encore en simple article défini.

Même si le couple de mots ici comparés relève fondamentalement de la deixis¹²³, les démonstratifs et les présentatifs ont une incidence pragmatique différente sur la visibilité de l'objet, qu'il soit présent dans le lieu de l'énonciation ou présent dans l'espace énonciatif. Les présentatifs entretiennent un rapport plus élevé avec, d'une part, la deixis du proche et, d'autre part, la rhématisation.

2.1.5. Présentatif vs. actualisateur, particule d'actualisation

On a cédé à la tentation de considérer les présentatifs comme des « particules » chez R. L. Wagner et J. Pinchon (1962 : 59-60), en précisant parfois qu'il s'agissait de « particules d'actualisation » ou d'« actualisateurs », en particulier dans les langues africaines¹²⁴. Outre le fait que le terme de « particule » a été autant galvaudé que celui d'« interjection », celui d'« actualisateur » ne permet pas de rendre compte de l'emploi de la plupart des présentatifs. Les actualisateurs sont des éléments qui servent en quelque sorte d'auxiliaires de prédication, le véritable prédicat étant le groupe nominal ou pronominal mais avec une implication réciproque puisque la particule reste un constituant obligatoire de la prédication. Le terme d'actualisateur convient assez bien à fr. *c'est*, puisqu'il sert souvent à désigner une personne mais dans des énoncés en réponse à une question de l'interlocuteur. Or, majoritairement, les présentatifs en emploi exophorique introduisent une information en initiative. De plus, l'actualisateur s'emploie avec des pronoms toniques (fr. *c'est moi*), ce qui n'est pas compatible avec l'usage du présentatif par excellence du français qui s'associe à un pronom clitique (fr. *me voici*). Enfin, il est compatible avec la négation et peut présenter des variations temporelles (fr. *ce n'est pas le facteur ; ce n'était pas le facteur*).

Citons une partie de la longue critique de J. Feuillet (1988 : 116-117 ; 118), qui suffit à elle seule dans cette évaluation du classement des présentatifs parmi les actualisateurs : « Mais il importe de remarquer qu'en français le statut linguistique de ces éléments n'est pas le même dans le cas de *voici, voilà* que dans celui de *c'est* et de *il y a*. Si, comme le fait A. Martinet, on considère que les deux derniers sont des actualisateurs, alors il faut expliquer les variations en aspect, temps, mode (*il y avait, il y a eu, il y aurait*) et en accord pour *c'est* (...). Il s'agit donc bien de noyaux de phrases acatégorielles » ; « il est évident qu'il y a une part d'arbitraire à généraliser ces faits pour en conclure que ce sont les présentatifs qui sont les

¹²³ S. R. Anderson et E. L. Keenan (1985 : 279) placent les « presentatives, or elements used to indicate an item's location or to signal its appearance in (or relative to) the observational field of the speaker » dans la catégorie de la deixis spatiale.

¹²⁴ Les africanistes emploient aussi souvent le terme de « prédatifs » ; voir D. Creissels (2000 : 254).

noyaux, d'autant plus qu'aucune marque hiérarchique n'est apparente. Si on franchit le pas, c'est aussi parce que le traitement morphosyntaxique paraît plus simple. Car sinon quelle place réserver dans la description linguistique à ces présentatifs ? Parler d'actualisateurs (...) n'est qu'une commodité de langage qui n'indique pas la nature grammaticale. (...) Le problème est évidemment beaucoup plus complexe à résoudre lorsque les présentatifs d'identification ou d'existence sont de 'petits mots' invariables. On pourrait inférer de leur statut dans d'autres langues pour considérer que ce sont eux les véritables noyaux de phrases, mais ce ne pourrait être qu'une généralisation hâtive. À ceux qui estiment que le véritable prédicat est le nom, on peut répondre qu'on ne dispose pas plus de preuves d'un côté comme de l'autre : en effet, on ne peut pas arguer de l'invariabilité de l'actualisateur pour conclure qu'il n'est pas le prédicat (sinon, il faudrait en faire autant avec *voici*) ; d'autre part, le fait qu'on peut avoir un pronom (ngbaka-ma'bo : ? á vō 'c'est un homme', ? á yèè 'c'est lui') semble indiquer que c'est la 'particule' qui commande la nature de l'autre constituant. Enfin, on peut faire état d'une preuve indirecte : dans de nombreux cas, l'origine verbale est encore apparente ».

Cette origine verbale, loin d'être anecdotique, a paru être un critère décisif à plusieurs auteurs dans la détermination du statut linguistique du présentatif : celui-ci aurait en fait sa place parmi les verbes.

2.1.6. Présentatif vs. verbe

Dans un article souvent cité par la littérature linguistique portant sur les présentatifs, G. Moignet (1969 : 189-202) analyse les mots du français *voici/voilà* et défend le rapprochement des présentatifs avec les verbes : « *Voici-voilà* forme une sorte de verbe sans variation morphologique verbale, impersonnel, unimodal (indicatif) et unitemporal (présent), qui désigne ce qui est positivement dans le moment même de la parole. À ce titre, il constitue l'élément temporel du prédicat, et est donc bien un verbe » ; « l'examen de la syntaxe de *voici-voilà* nous place devant une évidence : c'est en tout point celle de langue dénommée verbe ». Fr. *voici, voilà, il y a, c'est* ont tous pour point commun leur support verbal, parfaitement vivant pour *c'est* et *il y a* ; *voici* et *voilà* ne laissent plus apparaître leur origine verbale, qui est entièrement figée à la suite d'un processus de grammaticalisation : le figement des formes non soudées de l'ancien français *ve(e)z ci / ve(e)z la* en *veci / vela*, formes soudées, s'est accompagné de la perte d'autonomie de la forme verbale, et la séquence est passée du statut de phrase à celui de mot grammatical. Selon G. Moignet, *voici* et *voilà* n'ont en fait pas perdu leur nature verbale. Il s'agirait encore d'un verbe impersonnel au mode indicatif, mais à la conjugaison réduite à une seule forme ; son comportement syntaxique est en tout point « rigoureusement conforme à celui d'un verbe » qui ne posséderait qu'une seule

fonction, celle de « prédicat »¹²⁵. Bien qu'il ne possède pas de sujet exprimé (comme à l'impératif), il gouverne cependant des compléments transitifs directs : fr. *voilà de l'eau* ou peut permettre l'enclise des pronoms personnels comme it. *eccola*. M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche (1986 : 565) défendent cette position. De même, K. Togeby (1983 : 55) classe *voici/voilà* dans les formes impersonnelles à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *voir*. L'argument s'appuyant sur l'absence de sujet dans *voici/voilà*, qui a fait l'objet même de deux articles, ceux de D. Bouchard (1988) et d'Y.-Ch. Morin (1985)¹²⁶, n'est en aucun cas recevable puisque ces formes sont issues d'impératifs¹²⁷ ; elles sont (ont été) en outre marquées par le temps (présent) et la personne (la deuxième personne du pluriel).

Même s'il semble que les présentatifs aient un objet direct, ils ne constituent pas réellement le noyau verbal, comme l'a montré Ch. Touratier (1994 : 325) : « ces particules déictiques [*ecce* ou *em*] pourraient fort bien représenter, comme fr. *voici* ou *voilà*, le noyau ni nominal ni verbal d'un énoncé exocentrique, le SN ayant par rapport à elles une fonction syntaxique comparable à celle du complément de verbe par rapport au verbe » ; « *em* ancienne forme verbale d'impératif (*eme* 'tiens, prends'), par rapport à laquelle le SN était primitivement un complément de verbe. Mais le fait que l'accusatif alterne avec le nominatif montre clairement que *em* n'était plus perçu en latin classique comme une forme verbale, tout comme en français *voilà* n'est plus perçu comme ayant le sens de 'voir' ». Dans un état synchronique, le présentatif ne se confond plus avec le verbe duquel il est issu et admet des constructions propres, exclues avec les verbes¹²⁸.

Se préoccupant dès son introduction du statut grammatical de *voici/voilà*, S. Hache (2006 : 73) pose la question suivante : « L'origine verbale de ces formes justifie-t-elle d'assimiler leur fonctionnement syntaxique à celui des verbes fléchis ? » et cite les arguments de la grammaire de Grevisse en défaveur de cette assimilation : les ressemblances sont insuffisantes puisque ces mots « non seulement ne se conjuguent pas » et qu'« il est impossible de les conjuguer ». S. Hache adopte pourtant cette proposition et elle a sans doute raison de privilégier l'origine verbale des présentatifs pour dépasser l'opposition des

¹²⁵ Cet argument ne tient pas puisqu'avec le présentatif l'accord grammatical est figé. Notons par ailleurs que lorsque les présentatifs proviennent de verbes, ils peuvent garder une partie de leurs caractéristiques verbales ; en bambara, par exemple, le présentatif peut encore se combiner avec le temps de marqueur « passé » (voir D. Creissels, 2000 : 254).

¹²⁶ Dans l'argument de D. Bouchard, qui s'appuie sur une forme du dialecte marais-vendéen, *v'lat*, pour justifier le statut verbal de 3^{ème} p. sg. de l'ind. présent de la forme *voilà*, le *-t* n'a aucun fondement morphologique, seulement euphonétique comme le *t* dans la locution négative *Ne voilà-t-il pas*.

¹²⁷ Voir E. Oppermann-Marsaux (2006 : 77).

¹²⁸ Il serait préférable d'être un peu moins catégorique : le présentatif semble parfois avoir encore quelque rapport avec le verbe dont il est issu (cf. § 2.6.1.2. et § 3.2.6.).

structures présentatives en présentatifs simples (qui introduisent des éléments nominaux) et complexes (en corrélation avec les outils relatifs *que* et *qui*) en langue.

Par conséquent, même si tout se passe comme si le présentatif avait un complément d'objet direct et comme si sa syntaxe était celle d'une phrase déclarative, le sens de l'énoncé se rapproche de celui d'un impératif, signifiant non pas seulement « cette chose est ici » mais aussi « vois cette chose ici ». De fait, d'assez nombreux présentatifs reposent initialement sur une forme verbale d'impératif. L'exemple suivant, emprunté à la littérature française du XVI^{ème} siècle, met sur le même plan l'impératif présent de 2^{ème} pers. du sg. *regarde* avec le présentatif en cours de figement mais pas encore sous sa forme écrite jointe, *voi(s) là* → *voilà* :

- (51) (français) Rabelais, *Tiers livre*, chap. XXVIII, *Comment frere Jan reconforte Panurge sus le doute de Coquage*,
Reguarde icy : voy là Asie ; icy sont Tigris et Euphrates ; voy là Afrique ; icy est la montaigne de la Lune.

Il faut effectivement mettre en valeur l'origine verbale de la majorité des présentatifs, et en particulier leur mode : l'impératif (présent). Une forme verbale impérative a pu se figer par grammaticalisation et servir de présentatif, le plus souvent sans éliminer le paradigme du verbe : fr. *voir* continue d'exister à côté de *voici*, *voilà* ; skr. *paśyāmi* (qui lui-même a pu connaître un processus de grammaticalisation au sens de « je vois = compris ! ») continue d'exister à côté de *paśya* « voici » ; en revanche, en latin, tandis que la forme figée d'impératif syncopée *em* est devenue un présentatif, « tiens, voici » (cf. § 2.2.2.), le verbe *emere* « prendre → acheter » a connu une spécialisation sémantique. En outre, il est possible que le présentatif garde trace du sens originel du verbe : lat. *em* semble désigner une présentation dont la nature est plus tactile que visuelle, si notre interprétation est juste (cf. § 3.2.6.).

Toutefois on ne peut se contenter d'un classement qui s'en tient uniquement à l'origine verbale de la forme — comme pour les formes d'impératifs figés telles gr. ἄγε, ἴθι, φέρε, devenues des interjections : il faut également admettre une transcategorisation de ces formes d'impératif figées dans la classe des présentatifs. Plusieurs caractéristiques ne permettent plus d'assimiler le présentatif à un verbe :

- le présentatif ne se conjugue plus ;
- il a une place fixe à l'initiale d'énoncé, alors que l'impératif en soi, en tant que mode, a seulement tendance à se placer en position initiale¹²⁹ ;

¹²⁹ Voir D. G. J. Panhuis (1982 : 68). Nous pourrions l'illustrer grâce à la comparaison entre les deux énoncés suivants du tokharien B, langue de structure SOV, dans lesquels *palkas* au sens de « voici » est en position finale, alors que *palkas* « regarde » est en position finale : *Udānālaikāra* 23a2^c, *palkas*

- l'objet nominal ou pronominal qui suit le présentatif n'est plus perçu comme son complément transitif direct, ce qui entraîne dans les langues flexionnelles un changement de construction : le latin *ecce*, qui introduisait en latin archaïque un mot à l'accusatif, est suivi d'un nom au nominatif (sorte de *nominatiuus pendens*, traduisant la propre perception floue du sujet parlant au sujet du statut de ce mot ?) en latin tardif ;

- en outre, comme l'écrit J.-M. Léard (1992 : 101), « le fait d'introduire une complétive ne suffit pas pour déclarer que *voilà* est un verbe : adverbess, verbes, adjectifs, substantifs peuvent introduire des complétives ».

En outre, le présentatif issu d'un verbe de vision n'est plus l'équivalent sémantique de sa forme de départ, « vois ». Comme l'impératif, il invite à voir un objet, mais il comporte d'autres spécificités sémantiques et fonctionnelles :

- le présentatif se trouve dans le dialogue, très souvent en réponse à une demande de l'autre actant du dialogue (par exemple, « donne-moi ta main. – La voici, c'est-à-dire que je suis d'accord pour te donner ma main »), ou pour orienter l'échange sur un nouvel objet (« Voici untel, c'est-à-dire vois ce nouveau locuteur et parlons de/avec lui ») ;
- il localise en outre un objet, qui apparaît dans le champ de vision de l'interlocuteur, qui ne le voyait pas auparavant ;
- il oriente cet objet vers l'interlocuteur (vois pour toi), qui doit le prendre en main ou en considération par rapport à lui-même.

Verbe « vois »	Présentatif « voici »
vision d'un objet	vision d'un objet
	+ localisation de cet objet
	+ orientation de cet objet vers la personne de l'interlocuteur
	+ acquiescement à une demande de l'interlocuteur ou introduction d'un nouvel objet dans le dialogue

Le présentatif du grec biblique, *ïdoú* « voici », l'illustrera : alors que la forme d'impératif de sens plein, « vois », invite l'interlocuteur à voir un objet qui est dans son champ de vision mais qui ne sera pas forcément saisi par lui, le présentatif, dont la voix moyenne implique l'interlocuteur dans la vision, rend présent un objet à ses yeux et l'oriente vers lui ; dans l'exemple (52), Dieu invite Moïse à voir toute la région, qu'il ne possèdera

oko oktacepi samvartse « Voici le fruit de l'octuple *samvara* » vs 19a2^C, *pelaikn=aksim karttse palkas* « Regarde bien celui qui proclame la loi ».

jamais, alors qu'avec le présentatif l'objet vu est offert explicitement aux mains de l'interlocuteur (en (53)) :

- (52) (grec) *Septante, Deutéronome 3, 27,*
ἀνάβηθι ἐπὶ κορυφὴν Λελαξευμένου καὶ ἀναβλέψας τοῖς ὀφθαλμοῖς κατὰ
θάλασσαν καὶ βορρᾶν καὶ λίβα καὶ ἀνατολὰς καὶ ἰδὲ τοῖς ὀφθαλμοῖς σου·
ὅτι οὐ διαβήσῃ τὸν Ἰορδάνην τοῦτον.
« Monte au sommet du Pisga, tourne ton regard vers l'occident, le nord, le
midi et l'orient, et vois de tes yeux, car tu ne passeras pas ce Jourdain. »
- (53) (grec) *Septante, Genèse 16, 6,*
εἶπεν δὲ Ἀβραμὶ πρὸς Σαραν Ἰδοὺ ἡ παιδίσκη σου ἐν ταῖς χερσίν
σου· χρῶ αὐτῇ ὡς ἂν σοι ἀρεστὸν ᾖ.
« Abraham dit à Sara : Voici ta servante dans tes mains ; uses-en avec elle
comme il te sera agréable. »¹³⁰

Prenons également l'exemple de *paśya*, initialement l'impératif de 2^{ème} personne du singulier d'un des verbes « voir » du sanskrit, et qui paraît fonctionner comme présentatif, ainsi dans le texte suivant datant probablement du III^{ème} siècle av. J.-C. :

- (54) (sanskrit) *Bhagavad-Gītā 11, 3 et 5,*
draṣṭum icchāmi te rūpam
aīśvaraṃ puruṣottama (...)
***paśya** me Pārtha rūpāni*
śataśo 'tha sahasraśaḥ
nānā-vidhāni divyāni
nānā-varṇākṛtīni ca
« ARJUNA.- Je désire te voir dans ta forme divine, ô suprême Puruṣa. (...)
BHAGAVAT.- **Voici**, fils de Pṛthā, mes centaines de milliers de formes
divines de différentes formes et de différentes couleurs. »

Il est possible qu'ici *paśya* fonctionne encore comme l'impératif de la 2^{ème} personne du singulier, avec son sens plein de « vois », et c'est ainsi qu'É. Sénart (2004 : 34) le comprend : « Vois, par centaines, par milliers, mes formes divines ». Toutefois, il ne semble pas solliciter seulement la vision des formes divines du dieu Kṛiṣṇa, comme l'asserte *draṣṭum* « voir », mais davantage présenter l'élément qui suit, le rendre présent à l'esprit de l'interlocuteur, ici le fidèle, en réponse à sa demande de voir la forme divine. *Paśya* l'invite en fait à voir ses innombrables formes, qui apparaissent dès lors devant les yeux d'Arjuna, en même temps qu'il constitue un acquiescement : « tu es digne maintenant de voir mes formes, je suis

¹³⁰ Sara saura prendre en main la servante offerte par son mari en la maltraitant.

d'accord, les voici ». Notons déjà que le présentatif du grec ἰδοῦ, issu lui aussi d'un impératif « vois », marque très souvent l'acquiescement du locuteur, lorsqu'il fonctionne comme une particule énonciative (cf. § 4.1.1.). En outre, l'emploi pragmatialisé de *paśya* à partir du sanskrit épique, employé sans régime, comme en incise à l'intérieur de l'énoncé, et non pas forcément au début, pour attirer l'attention de l'auditeur, correspond à l'évolution observable pour d'autres présentatifs en langue, tel que m. ég. *mk*, gr. ἰδοῦ, fr. *voilà*.

Quand les présentatifs sont issus de verbes, ils ont eu à l'origine une valeur verbale (« vois » ou « tiens »), ont associé temps (présent), mode (impératif) et personne (deuxième du singulier ou du pluriel¹³¹), et étaient transitifs mais ils se sont dissociés de leur paradigme verbal et ont reçu des caractéristiques propres¹³². La question qui restera en suspens est la suivante : une fois ces formes initialement verbales transcategorisées dans la classe des présentatifs, faut-il admettre leur possible changement de classe encore dans celle des interjections lorsqu'elles sont utilisées en emploi isolé au sens par exemple de « Voilà ! = c'est du joli ! / j'ai fini ! » ? Ou peut-on considérer qu'il y a là un simple emploi pragmatique du présentatif ?

Conclusion intermédiaire

J. Delahaie (2009a : 47) souligne combien « le classement de *voici/voilà* en parties du discours est loin d'être aisé ». Ce classement est rendu complexe par la prise en compte de tous les emplois d'un présentatif : présentation pure, présentation endophrasique, présentation événementielle, interjection. Malgré tout, lorsqu'un présentatif sert d'interjection, il ne se confond pas complètement avec elle puisqu'il conserve une part d'ostension comparable à celle des déictiques (en « mettant le doigt » sur ce qui achoppe dans l'énoncé ou l'attitude de l'interlocuteur). Il ne se confond pas non plus avec les adverbes ou pronoms déictiques étant donné qu'il a une valeur prédicative à lui seul. En outre, plusieurs critères propres, morphologiques, syntaxiques et énonciatifs, peuvent légitimer la classe grammaticale des présentatifs. Leur fonction essentiellement dialogique (dans la relation du locuteur avec l'interlocuteur, du narrateur avec le lecteur), leur valeur ostensive (d'une manière ou d'une autre un objet est toujours présenté à l'interlocuteur ou au lecteur) et leur origine essentiellement verbale classent ces mots à part.

¹³¹ Il est remarquable de noter qu'en ancien français, les tournures non soudées correspondant au français moderne *voici/voilà* présentaient la plupart du temps le verbe *voir* à l'impératif de la 2^{ème} personne du pluriel, *ve(e)z ci*, *ve(e)z la*, la deuxième personne du singulier *vei(z)/voi(z)* étant rarement employée. Voir E. Oppermann-Marsaux (2006 : 77).

¹³² Au § 2.2.1.1., nous déterminerons plusieurs critères qui permettent de mesurer la grammaticalisation d'un présentatif et donc sa sortie du paradigme du verbe dont il est issu.

On ne peut nier que cette classe des présentatifs est toujours composée seulement de quelques mots ou lexies, quand bien même on accepterait trois types de présentatifs : les présentatifs à valeur déictique (fr. *voici, voilà*), les présentatifs à valeur d'identification (fr. *c'est*) et les présentatifs à valeur existentielle (fr. *il y a*)¹³³. Néanmoins, quoiqu'on puisse déplorer qu'une partie du discours soit réduite à un ou deux représentants, le fait est que tous les arguments présentés ici révèlent avec évidence les particularités des présentatifs et amènent à envisager la création d'une classe spéciale, sur les critères de laquelle il reste à s'entendre.

2.2. Définition des critères qui justifient la création d'une classe spéciale

Il est évident qu'on ne peut se contenter de justifier la création d'une classe grammaticale des présentatifs à partir de leur valeur sémantico-référentielle comme l'a fait dans *La pensée et la langue* F. Brunot (1922), qui justifie ainsi ce terme : « les êtres, les objets, les idées sont souvent présentés ». Au-delà même de cette valeur fondamentale, au-delà même de l'intérêt d'une appellation qui permet de dépasser l'imbroglio taxinomique qui l'a précédée¹³⁴, plusieurs critères justifient la création d'une classe spéciale de *présentatifs*. Cette terminologie comble les insuffisances des classements antérieurs. Il s'avère dorénavant nécessaire de l'adopter dans toute étude sur le sujet, à l'instar de L. Grenoble et M. Riley (1996), K. Lambrecht (1981) ou D. Petit (2010a et 2010b), après avoir défini les critères qui justifient la création de cette classe, à partir de la valeur prototypique des présentatifs, qui est la valeur déictique.

2.2.1. Une classe peu ouverte

Il est peut-être primordial de souligner d'abord combien la classe des présentatifs semble peu ouverte, dès lors que l'on tient compte de l'origine des présentatifs, et non de leur classement ordinairement réalisé par les grammaires. Fr. *voilà* est parfois classé parmi les interjections mais, en tant que présentatif déictique, selon sa fonction première, il est issu d'une forme verbale d'impératif. Tous les présentatifs déictiques, « purs », sont à l'origine soit des formes verbales d'impératif grammaticalisées et issues d'un verbe de perception

¹³³ Nous ne suivons pas cette distinction : ce que dit J. Feuillet (1988 : 216) au sujet des interjections nous semble particulièrement valable également pour les présentatifs : « On ne peut se contenter indéfiniment de mettre toutes les "particules" dans le même sac ».

¹³⁴ P. Lauwres (2004 : 414).

visuelle ou tactile (fr. *veez la > voilà ; tiens* ; lat. *em* ; gr. ἰδοῦ, etc.), soit des pronoms démonstratifs (comme hitt. *kāšma*). C'est par la suite qu'ils ont rempli d'autres fonctions, soit syntaxiques (par exemple, fr. *Voilà que...*, *Voilà quatre ans...*), soit énonciatives (fr. *Eh bien voilà !*), les rapprochant de prépositions ou d'interjections. Inversement, une interjection ou une préposition ne peut pas donner naissance à un présentatif.

Très souvent, on note la catégorie très hétérogène du point de vue grammatical des présentatifs dans les langues modernes : interjections, adverbess ou verbes de perception visuelle ou auditive grammaticalisés¹³⁵. Or, à y regarder de plus près, cette hétérogénéité¹³⁶ est sans doute moins importante dans les langues anciennes.

On peut donc réunir les présentatifs des langues anciennes et modernes en deux catégories seulement, et encore faudra-t-il préciser que la première est bien mieux représentée que la seconde.

a) La première catégorie contient des formes d'origine verbale, le plus souvent un impératif grammaticalisé, comme en grec, en latin pour la forme *em*, en gotique, en arménien, en moyen égyptien et en néo-égyptien, en sanskrit peut-être si nous ne nous trompons pas en reconnaissant un présentatif dans la forme *pásya*, en vieil irlandais¹³⁷ et en tokharien B si nous interprétons bien la forme *palkas*.

b) La seconde catégorie offre des formes reposant sur d'anciens thèmes pronominaux déictiques mais n'est représentée qu'en hittite, en hébreu, en araméen, en étrusque – et en latin, si l'on admet l'étymon traditionnel proposé pour *ecce*.

2.2.1.1. Anciens impératifs, de verbes dénotant une saisie visuelle ou tactile

D'assez nombreux présentatifs sont issus d'une forme grammaticalisée d'impératif d'un verbe dénotant une saisie visuelle, parfois une saisie tactile. Cette grammaticalisation s'observe dans des langues indo-européennes et non indo-européennes.

¹³⁵ Voir en dernier lieu M. Iliescu (2008 : 141 ; 2010 : 211) ; D. Petit (2010a et b).

¹³⁶ L'hétérogénéité des présentatifs nous paraît douteuse car souvent on confond la classe grammaticale et l'emploi de ces formes, d'une élasticité inégalable et d'une efficacité pragmatique peut-être inégalée.

¹³⁷ Voir R. Thurneysen (1966² : § 780).

a) langues indo-européennes anciennes et modernes :

▪ **grec** : ἰδοῦ (< verbe supplétif ἰδεῖν « voir », qui remonte à la racine **yeid-* « voir ; savoir ») Euripide, *Héraclès* 1409, Ἴδοῦ τάδ', ὃ παῖ « Les [τέκνα, les enfants] voici, mon fils. » (exemple discuté au § 4.1.3.3.)

▪ **latin** : **em** (< verbe *emere* « prendre ») / (**tenē** (< verbe *tenere* « prendre, tenir »))
em : Plaute, *Amphitruo* 778, **Em tibi pateram** : *eccam*. AM. *Cedo mi*. « ALC.- Tiens pour toi la coupe : la voici. AMPH.- Donne-moi » ; Plaute, *Captiui* 373, **Em tibi hominem**. « Voici ton homme » ;

tenē : Plaute, *Captiui* 838, ERG. *Cedo manum*. HE. *Manum ? ERG. Manum, inquam, cedo tuam actutum*. HE. **Tene**. « ERG.- Donne-moi ta main. HÉG.- Ma main ? ERG.- Ta main, te dis-je ; donne-la et tout de suite. HÉG.- Tiens = La voici ». // Plaute, *Captiui* 859, ERG. *Cedo manum*. HE. **Em manum**. « ERG.- Donne-moi la main. HÉG.- Tiens = La voici ».

▪ **sanskrit** : **pásya** (verbe prés. *pásyati*, aor. *áspaṣta*, pft. *paspaśé* « regarder, remarquer », issu de la racine **spek-* « regarder »¹³⁸)

R̥g-Veda 8, 100, 4a, *ayám asmi jaritaḥ pásya mehá* « C'est moi, ô chanteur, me voici. »

▪ **tokharien B** : **palkas** (< verbe *pālk-* « regarder », qui remonte probablement à la racine **b^helg-* « brûler », d'où « briller » et « regarder »¹³⁹)

Udānālaṅkāra 23a2, **palkas oko oktacepi saṃvarntse** « Voici le fruit de l'octuple contrainte. » ;

▪ **gotique** : **sai** (< verbe *saihan-* « voir »¹⁴⁰)

Matthieu, 11, 19, **sai, manna afetja jah afdrugja, motarje frijonds jah frawaurhtaize** (dans ce passage, *sai* = gr. ἰδοῦ, lat. *ecce*) « Voilà un homme glouton et ivrogne, un ami des publicains et des pêcheurs ».

▪ **vieil irlandais** : **fil** (< verbe *wel-o-* « voir », reposant sur une racine **h₂u-el-*, v. irl. *File* « voyant > poète »¹⁴¹)

Immram Brain 7, **Fil and bile** « Voici un arbre sacré ».

¹³⁸ Voir *LIV*², s.u. **spek-* ; M. de Vaan (2008 : s.u. *specio*).

¹³⁹ Voir. D. Q. Adams (2013 : s.u. *^lpālk-*).

¹⁴⁰ Voir A. Rousseau (2012 : 247-265) et J. Feuillet (2014 : 292-293).

¹⁴¹ Voir R. Matasović (2009 : s.u. *wel-o-*).

- arménien : **aha** (verbe *hayim* « voir »)¹⁴²
Mathieu, 11, 19, **aha ayr kerot ew arbec 'ot** « voici un homme glouton et ivrogne » ; Hymne national de l'Arménie : **Aha, yeghpayr, kez mi drosh** « Voici, frère, un drapeau pour toi ».
- français : **voici/voilà** (< verbe *voir*) / (**tiens** (< verbe *tenir*))
Voici/voilà le facteur. Tiens, le facteur.
- lituanien : **žiù** et **žiùr** (formes syncopées de *žiūrėk* « regarde ! »), letton : **re** (forme syncopée de *redzi* « regarde ! ») et **lūk** (< verbe *lūkāt* ou *lūkuôt* « voir »)¹⁴³
- roumain : **uite** (< verbe *a se uita* « voir »)¹⁴⁴ ;

b) langues chamito-sémitiques et nigéro-congolaises :

- moyen égyptien : **m** / **mk**¹⁴⁵ (masc.) ; **mt** (fém.), **mtn** (pl.) (peut-être verbe *m33* « voir, regarder, constater »)¹⁴⁶
Saqqara, tombe 8. 2. 2 : gauche, haut, **mk w(i) m kw mr.y** « Me voici, ma chérie. »
- néo-égyptien : **ptr** (< verbe *ptr* « observer, envisager »)
Ounamon 75, 13, **mk ptr ink iw.tw wh 3.i š3^s h3w nb**
« Voilà, voilà qu'on va me rechercher jusqu'à la fin des temps. »
- arabe : **rā-** (< verbe *rāi, irā* « voir »)¹⁴⁷
- kabyle : **aql-** (issu d'une racine verbale GL a que le kabyle atteste par la forme infixée *muqəl*)¹⁴⁸

¹⁴² Voir H. Martirosyan (2009 : s.u. *hayim*).

¹⁴³ Voir D. Petit (2010a : 164).

¹⁴⁴ Voir M. Iliescu (2010 : 338).

¹⁴⁵ Moyen égyptien *mk* : il est amusant de voir ce mot transcrit par une chouette, qui peut pivoter sa tête à 270°...

¹⁴⁶ Pour une discussion des différentes étymologies proposées pour l'égyptien *mk*, voir E. Oréal (2011 : 329-330).

¹⁴⁷ Voir P. Reesink (1984 : 346-347).

¹⁴⁸ Voir G. S. Colin (1966 : 174).

- **bambara** : **yé** (impératif figé du verbe *yé* « voir ») et **filé** (impératif figé du verbe *filé* « regarder »¹⁴⁹).
- ji yé* « voici de l'eau ».
- Wari filé* ! « Voici l'argent ! »¹⁵⁰.

On peut logiquement s'attendre à rencontrer des formes issues d'impératif servant de présentatif étant donné que ce dernier constitue une incitation tacite (mais qui se comprend par rapport à l'étymologie) à voir ce qui est présenté ; c'est pourquoi fr. *voici le facteur* n'équivaut pas, d'un point de vue pragmatique, à *je dis que le facteur est là*.

De fait, plusieurs présentatifs reposent sur d'anciennes formes d'impératif de verbes dénotant une saisie visuelle ou tactile : fr. **voici/voilà**, gr. **ἰδοῦ** (ἰδε) « vois » (racine i.-e. ***uejd-** « voir » : lat. *uīdī*, véd. *ávidat*, arm. *egit*, etc.), lat. **em** originellement « tiens » (racine i.-e. ***h₁em-** « prendre » : osq. *el-*, v. irl. *-ét*, etc.), vieil irlandais **fil** originellement « vois » (racine i.-e. ***h₂u-el-** « voir » : lat. *uultus*, got. *wulþus*, etc.), gotique **sai** « vois » (racine i.-e. ***sek^h-** « suivre » → « garder un oeil sur » ? : got. *saiþvan-*, véd. *sácate*, gr. *ἔπομαι*, lat. *sequor*, etc.), skr. **pásya** « vois »¹⁵¹ (racine i.-e. ***spek-** « regarder, apercevoir » : av. *spasiia-*, gr. *σκέπτομαι*, *σκοπέω*, lat. *speciō*, etc.), peut-être tokharien B **palkas** « voyez = voyons » (racine i.-e. ***b^hleg-** « brûler > briller > voir » : skr. *bhārgas-*, gr. *φλέγω*, lat. *fulgō/fulgeō*, etc.). Pour deux formes, l'origine n'est pas certaine : arménien **aha** « vois »¹⁵² (racine i.-e. ? ***peh₂-s-** « regarder, voir » : av. *pišiant-*, alb. *pashë*, etc.) et moyen égyptien **m** et le plus souvent **m.k/mk** (masc.) « vois-toi » ?, **mī** (fém.), **mīn** (pl.)¹⁵³.

Il est intéressant de noter que ce phénomène se reproduit encore dans les langues modernes : en bambara, langue du Mali, **yé** « voici » est une forme figée de l'impératif du verbe *yé* « voir » et qui, comme tout présentatif, ne peut être niée. Le lien entre le verbe de vision, l'impératif et la présentation est consubstantiel, au point que la langue a tenté de

¹⁴⁹ Voir D. Creissels (1981 : 9) ; G. Dumestre (2003 : 214).

¹⁵⁰ À cette liste, on pourrait ajouter le tchèque (surtout employé dans la langue parlée familière), **hele** « voici », issu d'un vieil impératif « regarde » du verbe *hledat* (voir C. E. Townsend, 1990 : 122) ; le hongrois **ne**, **nesze** et **ne'zd** « voici » issu de l'impératif du verbe *néz* « voir » et l'arabe marocain **ra'** issu de l'impératif d'un vieux verbe *rā'*, « voir » (voir D. Caubet, 1992 : 139).

¹⁵¹ Certains auteurs interprètent *pas-* comme un verbe dénotant l'expérience d'une vision plutôt qu'une vue active, ce qui convient parfaitement à un présentatif, qui traduit l'expérience de la vision d'un locuteur, partagée avec un interlocuteur.

¹⁵² Selon la proposition de G. Klingenschmitt (1982 : 275).

¹⁵³ **-k** est le pronom suffixé de la deuxième personne du masculin singulier. Voir A. H. Gardiner (1957 : 178, 234) : « possibly an obsolete imper. meaning 'behold' » ; et en dernier lieu G. Takács (2007 : 6), qui préfère cette interprétation à celle, plus ancienne, d'un élément originellement déictique. Pour la très haute fréquence du terme, voir les 1 105 attestations de *m(k)* dans *Le Thesaurus Linguae Aegyptiae*.

développer plusieurs présentatifs à partir d'un verbe de vision : parallèlement à *yé*, mais sans aboutir à une grammaticalisation complète, le verbe *filé* « regarder » est également employé en bambara avec une valeur présentative : à *filé nìn yé* « le voici ».

2.2.1.2. Thème de démonstratif ou agglutination de particules

D'autres présentatifs se laissent moins facilement interpréter : cinq ou six formes, de langues indo-européennes et non indo-européennes, sont issues très probablement d'un thème de démonstratif ; pour les autres, il n'est pas certain qu'il faille partir d'un thème de démonstratif en combinaison avec un thème de pronom personnel, ou encore d'une particule ou d'une agglutination de particules. Plusieurs présentatifs ont été formés avec ou à partir d'un élément **k̂* qui a servi à dénoter le proximal. Et notons dès à présent la proximité phonologique entre latin *ēn* et grec ἤν.

a) présentatifs issus du thème du démonstratif proximal **k̂*- (hitt. *kā-*, *kī-*, *kū-*, gr. ἐ-κείνος, got. *hēr*, arm. *sa*, v. irl. *cé*, etc.) :

- hittite : *kāša* / *āšma* / (*kāšma*)
KUB IX, 4, II, 5, *kāša-tta ēšharuīl kuš-an kāša-tta šuppiš* ^{UDU} *iyanza* « Voici pour toi une peau rouge de sang, voici pour toi une brebis sans tâche. »
KBo XXII, 86 et *KUB XXXVI*, 2c, III, 4-6, *āšma-wa-[za]* DINGIR.MEŠ GAL-TIM LÚ.MEŠ ŠU.GI *tuēl* [...] *huhhis* « Voici les grands dieux, les vieillards vos grands-pères. »
- étrusque : *eka/eca*
Buffa 985, *eca:šuqi :neaznas :arnqal:neš[!]*... « Voici la tombe de Neazna, fils d'Arnq Nesl... » (inscription funèbre de Bieda, IV^{ème} siècle av. J.-C.)

b) présentatifs issus du thème de démonstratif **to-* (cf. skr. *tám*, gr. *τό*, lat. *iste*, etc.) :

- grec : *τῆ* (avec une désinence d'instrumental ?)
- lituanien : *tè* (avec une désinence d'instrumental ?)

c) présentatifs issus du thème de démonstratif **(h₁)e/o-* (cf. hitt. *aši/uni/ini*, skr. *iyám*, gr. ἐ-κείνος, lat. *is*, got. *is*, v. irl. *é*, etc.) :

- vieux russe : *ese*, *ose* et russe : *vot* (avec un *v-* prothétique)

- roumain : *iată* (qui provient d'un élément déictique, du bulgare *eto*, issu de la combinaison de **(h₁)e/o-* et **to-*)¹⁵⁴

d) présentatifs combinant un (thème de) pronom démonstratif (**h₂en-o-*, **kī-*, **so-*) avec la particule déictique proximale issue de **-kē* (cf. lat. *ce-do*, *hi-c*, *sī-c*, *nun-c*, *tun-c*, v. russ. *ce*, etc.) :

- vieux lituanien : *añskat*, *šiskat*, *tàskat* (*añs*, *šìs*, *tas* + *-ka-*)¹⁵⁵

e) présentatifs issus d'un thème de démonstratif **hā* :

- hébreu biblique : *hēn* / *hinnē^h* (?)¹⁵⁶

Genèse 22, 1, *hinnēnī* « Me voici » (= *Septante*, ἰδοὺ ἐγώ ; *Vulgate*, *adsum*).

- araméen ancien : *h'* (araméen d'empire d'Égypte, judéo-araméen mais pas araméen biblique) / *kh* / *lkh* « pour toi + ici » (?)

4QTob b4.1.16=06:11 (éd. M. Broshi & *al.*), *h' ṛnh* « Me voici. » (deuxième moitié Ier siècle av. J.-C.)

Sfiré I, C, l. 1 (éd. A. Dupont-Sommer), *kh ṛmrn'* « Voici ce que nous avons dit. » (VIII^{ème} siècle av. J.-C.)

f) présentatifs issus d'un thème de démonstratif (< **²a* ?) et d'un pronom personnel de la première personne du singulier **na-* (cf. vieux babylonien *anāku*, arabe *anā* « je » ?)¹⁵⁷ :

- vieux babylonien : *anna*

Enūma Eliš V, 88 (éd. L.W.King), *an-na-ma* LUGAL « Voici le roi ».

- (moyen)arabe : *inna*¹⁵⁸ / *hā anā*, *hā anā-dā*¹⁵⁹

¹⁵⁴ Voir R. Derksen (1996 : *s.u. eto*) et M. Iliescu (2010 : 214).

¹⁵⁵ Voir D. Petit (2010b).

¹⁵⁶ A priori le présentatif de l'hébreu *hinnē^h* et celui de l'arabe *inna* reposeraient sur le thème d'un article démonstratif **hā*. Certains auteurs comme E. Lipiński (1997 : 472-73) et R. Hasselbach (2007 : 20-22) pensent que **hā* aurait pu être à l'origine une particule présentative, avant de servir de démonstratif ou d'article défini en arabe et en hébreu ; pour preuve, **hā* est toujours affixé et donc précède la base démonstrative, par exemple dans l'arabe classique *hādā* ou le syriaque *hānā*, très probablement dérivé de **hādānā*. Quelques auteurs ont cherché à identifier *hinnē^h* avec le verbe « voir », par exemple S. Kogut (1986b).

¹⁵⁷ Voir Ch. Ehret (1995 : 362-363).

¹⁵⁸ Le nom « régi » par le présentatif en arabe se met à l'accusatif, comme en latin archaïque avec *em* ou *ecce*.

al-Mubaššir ibn Fātik, *Muḥtār al-ḥikam wa-maḥāsin al-kalim* (éd. 'Abd ar-Raḥmān Badawī, 1980) 11 (XI^{ème} siècle), *'inna l-malikān* « Voici le roi ».

al-Ṭabarī, *Ta'rīḥ al-rusul wa-al-mulūk* (éd. M. J. De Goeje, *Glossarium*) 537 (IX-X^{ème} siècles, *hā anā dīh* « me voici ».

g) présentatifs peut-être issus de particules ou d'agglutinations de particules (propositions étymologiques discutées aux § 1.3.2.2.2.1. et 1.3.2.2.2.) :

▪ latin : *ecce* (?)

Plaute, *Cistellaria*, 283, *Ecce me*. « Me voici. »

▪ latin : *en* (?)

Catulle, *Carmina* 61, 156, *En tibi domus* « Voici pour toi la maison. »

▪ grec : *ἴψ* (?)

Aristophane, *Les Grenouilles*, 1390, *ἴψ ἰδοῦ* « Voilà, voilà. »

Quelques langues seulement attestent des présentatifs reposant sur un thème pronominal déictique, celui du proximal. Comme l'a souligné D. Petit (2010a : 153), en synchronie, ces formes s'associent au paradigme d'adverbes locatifs ou de pronoms ou adjectifs démonstratifs : hitt. *kāša*, *kāšma*¹⁶⁰ « voici, voilà » est effectivement associé au thème du démonstratif proche *kā*-¹⁶¹. Le thème déictique **kē*, de date proto-indo-européenne et pouvant à lui seul donner naissance à un présentatif (comme dans les langues baltes), se retrouve dans le second élément du latin *ec-ce*. Celui-ci a été diversement interprété ; nous reviendrons plus loin sur son étymologie, à la lumière de l'emploi restreint qui est le sien chez Plaute (§ 3.2.5.2.).

¹⁵⁹ Voir A. A. Bloch (1991 : chap. IV *Presentative Structures and Their Syntactic and Semantic Development*), sur des variantes présentatives en moyen arabe.

¹⁶⁰ Le hittite connaît une autre forme présentative, moins fréquente, *āšma*, reposant sur le démonstratif distal *aši / uni / ini*, avec une contraction de **aši-ma* (voir H. A. Hoffner – H. C. Melchert (2008 : 146)). Comment expliquer le figement du démonstratif au cas du nominatif ? Il semblerait qu'en hittite *kāša*, *kāšma* ou *āšma*, quand ils servent de présentatifs déictiques, tendent à marquer plus une identification qu'une réelle présentation ; le nominatif, en tant que cas du nom considéré en lui-même (voir A. Ernout et F. Thomas (1953 : 11-14) et G. Serbat (1996 : 32-45)), convient à l'opération d'une identification, *kāša-wa ša D1STAR išnūriš* « C'est le bol ≈ voici le bol d'Ištar ».

¹⁶¹ G. E. Dunkel (2014 : 527) pose un étymon **kōs mō* ; voir note 197 pour la forme de nominatif. Pour E. Rieken (2009), la particule *kāša* indique que l'action verbale prend place dans la sphère spatiale du locuteur, alors que *kāšma* et *kāšat(t)a* marquent l'action comme prenant place dans la sphère de l'interlocuteur.

Il apparaît que l'origine verbale de la majorité des présentatifs, plus ou moins encore sensible dans l'usage, soit un critère décisif dans la reconnaissance d'un présentatif. Certaines langues n'ont pas connu cette grammaticalisation ou celle-ci n'a pas été menée jusqu'à son terme : angl. *behold* a connu une réduction phonologique *lo* et une réduction fonctionnelle en tant que simple interjectif ; cette évolution, à laquelle s'ajoute le fait qu'il s'agisse d'une forme archaïque, explique probablement l'absence de présentatif véritable en anglais et le recours à une périphrase à valeur présentative *Here is..., Here I am*. D'autres langues ont compensé l'absence de présentatif par l'emploi d'adjectifs-pronoms démonstratifs en phrase nominale ou par l'emploi d'une particule, qui a été spécialisée en tant que présentatif ou qui a continué de fonctionner dans son emploi premier. Le latin *en*, s'il s'agit bien d'une particule à l'origine, remplit un rôle à la fois présentatif, interjectif et interrogatif ; le grec ἦν, qui entretient une surprenante proximité phonologique avec lat. *en*, n'a qu'un rôle interjectif¹⁶².

2.2.2. Critère étymologique

Le premier critère dans la reconnaissance d'un présentatif, le critère étymologique, est probablement le plus délicat à déterminer et en même temps le plus probant. Le présentatif se définit par sa rareté dans tout fonds linguistique car il est issu d'un processus de grammaticalisation ayant affecté une forme verbale d'impératif ou un thème déictique et que ce processus est exceptionnellement renouvelé¹⁶³. Le français a conservé l'expression présentative *veez ci/veez là* de l'ancien français ; le présentatif du roumain *iată* est le même depuis le XVI^{ème} siècle ; l'anglais a usé de *lo*, issu de la réduction de la matière phonologique du vieil-anglais **loke*, une des formes de l'impératif du verbe *lócian* « regarder » (cf. angl. *look*), mais il l'associe maintenant à *behold* pour une présentation : *lo and behold*.

Sur quel(s) indice(s) peut-on considérer que la forme d'impératif n'a plus de valeur verbale et s'est grammaticalisée, au terme d'un processus qui conserve la prédicativité initiale de la forme mais qui transpose cette même forme dans la classe des présentatifs ? En dehors de la forme, le statut de présentatif est atteint quand le morphème en question n'a plus de rection verbale (cf. § 2.2.3.). Il est possible d'identifier sept ou huit autres indices de la transcatégorisation, qui peuvent se cumuler dans une même forme (les indices C, D et E se combinent souvent) :

¹⁶² Comme le latin associe *en* et *ecce* (Sénèque, *Oedipus* 1004), le grec associe ἦν et ἰδοῦ, dans une redondance « voilà voilà » qui pourrait être celle de la langue orale spontanée. Sur le redoublement expressif d'interjections, voir F. Skoda (1982).

¹⁶³ Grâce à des statistiques et à la prise en compte des registres, on a montré qu'en égyptien *ptr* est le successeur diachronique de *mk*, formes qui toutes deux ont servi essentiellement de présentatif : la forme usuelle en moyen égyptien *mk* demeure uniquement dans les textes littéraires du néo-égyptien, qui dans la langue parlée recourt à *ptr*. Voir J. Winand (2004 : 110).

A. Le premier indice, le plus évident, est morpho-prosodique : les présentatifs sont souvent des proclitiques. La particule présentative grecque ἰδοῦ n'a plus le circonflexe de ἰδοῦ, l'impératif aoriste du verbe grec supplétif (présent ὁράω / aoriste εἶδον), et privilégie la voix moyenne insistant de surcroît sur l'expérience personnelle de l'interlocuteur. Il est possible que la différence accentuelle entre ἰδοῦ « vois » et la forme figée ἰδοῦ « voici, voilà » s'explique par le changement de catégorie de la forme¹⁶⁴. Le processus de pragmatcialisation à l'origine du passage de la forme verbale de sens plein à la forme figée dans un emploi pragmatique (« voici » marquant alors l'ironie, l'indignation, etc.) peut très bien expliquer également le changement d'accent : le passage de la modulation représentée par l'accent circonflexe à l'élévation de la voix représentée par l'accent aigu ou à l'absence d'intonation représentée par l'accent grave permet à la forme figée de mettre en valeur soit la particule même quand elle est employée seule (ἰδοῦ a alors une valeur interjective souvent ironique), soit le mot qui suit et qu'elle a pour fonction de focaliser.

B. Le deuxième indice est d'ordre morpho-phonétique, comme l'atteste lat. *em*, la forme syncopée de *eme* « tiens, prends » ; cette syncope peut s'expliquer par la fréquence de la forme dans la langue de tous les jours ou comme le résultat du processus de pragmatcialisation : *em* a rempli des fonctions pragmatiques, « tiens donc = vraiment ? », emploi qui a pu éloigner davantage la forme de son origine verbale.

C. Le troisième indice est d'ordre syntaxique : alors que la forme verbale de sens plein régit toujours un complément à l'accusatif, la forme présentative correspondante peut « régir »¹⁶⁵ aussi une forme au nominatif ; ainsi ἰδοῦ + accusatif « vois quelque chose », contrairement à ἰδοῦ + nominatif « voici quelque chose » (en grec tardif) :

(55) (grec) *Septante, Actes des Apôtres* 8, 36
ἰδοῦ ὕδωρ
 « Voici de l'eau ». ¹⁶⁶

¹⁶⁴ L'accentuation de gr. ἰδοῦ a été interprétée comme un fait de proclise par J. Vendryes (1903 : 57 sq.) et (1904 : 68, 72), cité par A. Debrunner (1950, II : 584 n. 1).

¹⁶⁵ Ce terme est employé par plusieurs auteurs pour désigner la construction avec le présentatif. Il est assez approprié quand la forme présentative repose sur un verbe à l'impératif, en revanche inapproprié quand elle provient d'un thème de démonstratif. Toutefois le présentatif détictique, même issu du démonstratif, détermine très souvent la forme grammaticale du mot qu'il présente. Le cas qu'il gouverne peut varier dans l'histoire de la langue : *ecce* + accusatif en latin archaïque (par ex. *ecce me* « me voici », Plaute, *Cistellaria* 283, etc.) vs *ecce* + nominatif en latin classique (voir l'exemple (587) *ecce Lampsacenus Strato* « voici Straton de Lampsaque »).

¹⁶⁶ Le présentatif est également suivi du nominatif dans la *Vulgate, Actus Apostolorum* 8, 36, *Ecce aqua* « Voici de l'eau ».

D. Le quatrième indice est syntactico-prosodique : la forme verbale grammaticalisée se trouve toujours en position initiale d'énoncé (ou de proposition), le plus souvent absolue (parfois après un vocatif ou un connecteur), contrairement à la forme verbale de sens plein.

E. Le cinquième indice est d'ordre paradigmatique et sémantique : en français, dans l'état actuel de la langue, on ne peut réduire *voici/voilà* à des formes du verbe *voir* ; en latin, les comédies de Plaute montrent déjà que le présentatif *em* fonctionne différemment de l'impératif *eme* initialement « prends », qui, probablement par effet de la grammaticalisation de *em*, a connu une spécialisation sémantique au sens de « achète » :

- (56) (latin) Plaute, *Curculio* 212-213,
PL. **Em**, *istoc uerbo uindictam para* ; / *Si amas, eme*.
« PLANÉSIE.- Voilà (= Eh bien), joins le geste à la parole, obtiens mon affranchissement. Si tu m'aimes, achète-moi. »

De même, il est facile de démontrer que *em* n'a pas la même valeur sémantique ou pragmatique que *uidē*, ou ἰδοῦ que θέασαι :

- (57) (latin) Plaute, *Curculio* 623-624,
TH. *Seruom antestari* ? *Vide* !
CV. **Em**, *ut scias me liberum esse* : *ergo ambula in ius*. <TH.> **Em tibi**.
« THÉRAPONTIGONUS.- Un esclave, témoigner en justice ! Voyez-moi ça !
CHARANÇON.- Voilà pour t'apprendre que je suis un homme libre : en conséquence marche au tribunal. THÉRAPONTIGONUS (*le frappant*).- Tiens, voilà pour toi. » (trad. Ernout)
- (58) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 997,
ΠΑ. **Ἰδοῦ θέασαι**, *κοῦχ ἅπαντας ἐκφέρω*.
« LE PAPHLAGONIEN.- Tiens, regarde, et je ne les apporte pas tous. »

F. Le sixième indice repose sur la valeur informationnelle de la forme grammaticalisée : celle-ci peut fonctionner seule, vidée de toute information, au sens fort du terme, pour ne plus communiquer que l'état d'esprit du locuteur. Ainsi le présentatif n'exprime plus aucune perception ou saisie mais sert comme terme final d'une réponse, elle-même souvent suivie d'une sortie de scène des personnages ; gr. ἰδοῦ apparaît assez souvent dans les comédies avec cette valeur conclusive :

- (59) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 972,
ΠΑ. **Ἰδοῦ**. ΑΛ. **Ἰδοῦ** νῆ τὸν Δί'· οὐδὲν κωλύει.
« LE PAPHLAGONIEN.- Voilà. LE MARCHAND.- Voilà, par Zeus, rien ne s'y oppose. »

- (60) (latin) Plaute, *Mostellaria* 314,
 ... **Em**, tibi imperatumst.
 « Voilà, tu sais ce que tu as à faire (*L'esclave se retire*). » (trad. Ernout)

G. Le septième indice est fourni par **la graphie** d'une séquence présentative constituée de deux éléments, dont la forme soudée fait suite à une forme non soudée : la soudure en ancien français de *veez ci* et *veez là*¹⁶⁷, qui comportent une forme verbale autonome, sous les formes *veci* et *vela*, témoigne de la grammaticalisation de l'expression ; de même, en moyen égyptien, le fait que *mk* soit écrit avec un phonogramme bilitère plus souvent qu'avec des phonogrammes unilitères (*m.k*) tend à faire penser que la forme était grammaticalisée, figée.

H. Le huitième et dernier indice peut être défini à partir du **niveau de langue** : en roumain, par exemple, *uite*, l'impératif du verbe *a se uita* « voir », sert de présentatif dans un registre de langue plus populaire que le présentatif usuel et ancien *iată*¹⁶⁸ ; le niveau de langue signale un processus de grammaticalisation, quoique inachevé quand la forme d'impératif ne parvient pas à éliminer totalement la forme déictique usuelle ; en revanche, en latin, il semblerait, d'après les indices fournis par les textes, que l'ancien impératif *em*, puis le mot *ēn* – dans lequel il n'est pas exclu d'y reconnaître un ancien impératif – aient remplacé *ecce* dans sa valeur présentative déictique au moins dès le I^{er} siècle avant J.-C. dans la langue quotidienne parlée par le peuple et les lettrés.

2.2.3. Critère morphologique : invariabilité ; formes « fléchies » en latin

Le deuxième critère qui définit la classe des présentatifs peut être d'ordre morphologique : le processus de grammaticalisation a figé la majorité des présentatifs sous une forme invariable¹⁶⁹. Que l'on veuille présenter une ou plusieurs personnes, un homme ou une femme, on utilisera toujours en français *voici*. C'est un critère supplémentaire qui permet d'exclure *c'est* dans la classe des présentatifs prototypiques : non seulement l'expression ne présente pas mais identifie, mais encore elle varie en nombre et en temps (*Il n'y a pas longtemps, c'étaient les mauvaises actions qui demandaient à être justifiées, aujourd'hui ce sont les bonnes*, c'est ce qu'écrivait Albert Camus dans ses *Carnets*), même si le présent est parfois maintenu dans des contextes au passé ou même si le singulier est souvent maintenu à l'oral (par exemple, *c'est les vacances !*).

¹⁶⁷ Voir E. Oppermann-Marsaux (2006) sur les relations entre formes non soudées et formes soudées entre les XIV^e et XVI^e siècles.

¹⁶⁸ Voir M. Iliescu (2010 : 338).

¹⁶⁹ Le présentatif du moyen égyptien connaît une variation en genre et en nombre de l'interlocuteur : masculin sg. *mk* / féminin sg. *mt* / pluriel *mtn*.

Même quand le présentatif repose sur un thème déictique de démonstratif, il reste figé sous une même forme, en quelque sorte épïcène et non variable en nombre, comme en hittite *kāšma* et *āšma* figés sous une forme de nominatif masculin singulier¹⁷⁰. Le russe *vot* ne varie pas en genre et dérive de ce qui était à l'origine une forme pronominale, dont le thème **e/o-* présentait une alternance vocalique indo-européenne et à laquelle s'est ajouté *v-* prothétique¹⁷¹. La langue peut toutefois indiquer le masculin ou le féminin de la personne présentée à l'aide de l'ajout du pronom personnel de la 3^{ème} personne du singulier, masculin ou féminin, comme dans l'expression *Vot on ya* « Voilà (il) je, me voilà ! », *Vot ona aya* « Voilà (elle) je, me voilà ! »¹⁷².

Une exception à cette règle se trouve en latin : le présentatif *ecce*, seulement pour la présentation d'une troisième personne, connaît une intégration de l'objet, qui entraîne des variations en genre et en nombre. *Eccum*, dont la forme s'apparente à un masculin singulier, permet de présenter un homme, *eccas*, dont la forme s'apparente à un féminin pluriel, permet de présenter des femmes ; etc. (cf. § 3.2.2.1.1.1.). Toutefois, il s'agit d'une évolution propre au latin, langue flexionnelle qui a probablement recouru à un marquage spécifique pour transposer un *ecce* présentant initialement une première personne (*Ecce me* « Me voici ») en un présentatif présentant une troisième personne (*Eccum* « Le voici », *eccas* « les voici »). Pour l'autre présentatif en latin présentant un objet extérieur, il n'y a pas de marquage : *Em aquam* « voici de l'eau ».

2.2.4. Critère syntaxique

Le présentatif présente également des particularités syntaxiques, au nombre de cinq : il manifeste une tendance évidente à la phrase nominale et à la position initiale ; l'ancrage syntaxique semble presque inexistant au point qu'il est difficile de déterminer la valeur syntaxique du présentatif ; celui-ci a pourtant un « régime »¹⁷³, qui se met au nominatif ou à l'accusatif dans les langues anciennes, ce qui témoigne de son interprétation incertaine dès l'Antiquité et du lien plus ou moins libre qu'il entretient avec la syntaxe environnante ; il s'associe souvent à un connecteur, qui explicite la rupture réalisée par le présentatif ; enfin, il a un lien si fort avec la deuxième personne, celle de l'interlocuteur, que celui-ci peut être grammaticalisé dans la forme même du présentatif, sous la forme d'un datif éthique ou d'un marquage selon le genre et le nombre des interlocuteurs.

¹⁷⁰ Voir la note 161 pour la discussion autour du figement de la forme hittite au nominatif.

¹⁷¹ Voir L. Grenoble et M. Riley (1996 : 824).

¹⁷² Voir L. Grenoble et M. Riley (1996 : 827).

¹⁷³ Voir la note 166 qui discute l'emploi de « régir » à l'endroit des présentatifs.

2.2.4.1. Tendance à la phrase nominale

Synchroniquement¹⁷⁴, le présentatif entre souvent dans des phrases nominales (non verbales)¹⁷⁵ et constitue le prédicat à lui seul¹⁷⁶. Suivi directement d'un nom (ou groupe nominal) ou d'un pronom, comme s'il était lui-même un verbe (on parle parfois au sujet de fr. *voici/voilà* de « quasi-verbes ») – mais il n'en est pas un (cf. § 2.1.6.) –, il forme un énoncé syntaxiquement et sémantiquement complet : lat. *ecce me* « me voici », *em hominem* « voici l'homme », hébr. *hinne^h zebah wəšalmunnā^c* = gr. ἰδοὺ Ζεβεῆ καὶ Σελμανά = lat. *en Zeebe et Salmana* « Voici Zébée et Salmana », fr. *Voici l'homme*, russe *Von Ivan* « Voici Ivan », esp. *aquí está* « le voici », it. *ecco lei/eccola* « la voici », bambara à yé/à file « le voici », o yé « le voilà », étrusque *eca suθi* « voici un tombeau », moyen égyptien *mk wī r-gs=k* « me voici à côté de toi », *mk n* « nous voici »¹⁷⁷, maybrat *rae me-t-ait* « voici l'homme », *ku m-n-o* « voici l'enfant ».

Cette caractéristique oppose nettement le présentatif au démonstratif sur trois points : ce dernier, s'il ne tient pas lieu de présentatif¹⁷⁸, est toujours accompagné dans les comédies de Plaute du verbe *esse* « être », qui n'actualise pas la présence de l'objet mais l'identifie : *hic est, is est* ne signifient jamais « le voici » mais « c'est (bien) lui » ; *ego sum* n'est pas synonyme de *ecce me* « me voici », mais insiste sur l'identité du locuteur : « c'est (bien) moi » :

¹⁷⁴ Quand le présentatif est une forme figée d'impératif, l'énoncé était au départ verbal : « Vois ici ton père » ; lorsque le présentatif est issu d'un thème de démonstratif, on peut supposer un verbe de localisation sous-entendu comme dans des constructions présentationnelles avec le démonstratif variable et le verbe « être » : « Celui-ci [est] ton père », mais est-ce vraiment nécessaire ?

¹⁷⁵ Selon l'approche de E. Benveniste (1966a), la phrase nominale est déconnectée de toute localisation temporelle et/ou spatiale et de la subjectivité du locuteur ; la construction présentative contredit cette analyse ; cf. par ex. bambara, à yé *nin ye* « le voici maintenant ici », énoncé qui pose à la fois une location temporelle et spatiale, en lien avec une observation du locuteur ; voir aussi Augustin, *Enarrationes in Psalmos* 68, 1, 17, etc., *Ecce nunc dies salutis*. « Voici maintenant le jour du salut. » ; Molière, *Le Mariage forcé*, Scène 1, *Me voilà maintenant le plus content des hommes*. N. Lanèrès (1994 : 503) montre la force de la phrase nominale à deux termes, qui sépare et met en relief le sujet et le prédicat.

¹⁷⁶ K. Lambrecht (2001 : 468) considère fr. *voici/voilà* comme des « monovalent predicators » ; voir aussi ses articles de 1999 et 2000.

¹⁷⁷ Voir aussi Cl. Le Feuvre (2004 : 383) pour des exemples en novgorodien : « avec les présentatifs ти, то, ce, la copule est toujours absente » lorsque l'objet relève d'une 3^{ème} personne ; ce n'est pas le cas lorsque l'objet est une première ou une deuxième personne. Toutefois, comme on observe l'extension de la phrase nominale en vieux russe, l'absence de copule avec le présentatif y est moins probante.

¹⁷⁸ Aux § 4.2.1. et 4.4.3., nous proposerons des exemples de démonstratifs grecs tenant lieu de présentatifs, à défaut de présentatif propre ; ils apparaissent toujours dans des phrases nominales.

- (61) (latin) Plaute, *Captiui* 1023-1025,
 TYN. *Nunc edepol demum in memoriam regredior audisse me,*
Quasi per nebulam, Hegionem meum patrem uocari.
 HE. *Is ego sum.*

« TYNDARE.- Maintenant seulement, ma foi, je me rappelle avoir entendu dire, comme à travers un brouillard, que mon père s'appelait Hégion.
 HÉGION.- C'est moi. »

En même temps qu'on identifie, il se peut toutefois qu'on présente la personne à l'interlocuteur ; une traduction du démonstratif par « voici » est possible, et c'est ce que fait A. Ernout dans la scène de reconnaissance suivante, mais la fonction première du démonstratif reste l'identification :

- (62) (latin) Plaute, *Captiui* 1010,
Pater hic est : hic seruus, qui te huic hinc quadrimum surpuit.

« Car voici ton père ; et voici l'esclave qui t'enleva à son affection quand tu avais quatre ans. » (trad. Ernout¹⁷⁹)

D'autre part une formule telle que lat. *eccum* « le voici » ou fr. *voici le facteur* a une dynamique propre qui introduit une rupture dans l'échange. C'est pourquoi on trouve des *voici/voilà* ou des *eccum* en ouverture ou en clôture de scène, chez Plaute tout aussi bien que chez Molière, alors que les démonstratifs ne jouent jamais ce rôle. Si le présentatif n'émet aucun doute sur l'identité de la personne, le démonstratif a pour fonction de la nommer ou de la faire reconnaître au locuteur lui-même ou à l'interlocuteur, quel que soit le démonstratif en latin (*is, hic* ou *ille*)¹⁸⁰ :

- (63) (latin) Plaute, *Asinaria* 378-379,
sed quis hic est ? is est,
Illest ipsus.

« Mais qui est-ce ? C'est lui, c'est celui-là en personne. »

¹⁷⁹ À vrai dire, A. Ernout utilise abondamment le présentatif *voici*, dans une traduction qui s'en trouve ainsi dynamisée. De même : Plaute, *Bacchides* 1205, *Vesper hic est : sequimini*. « Voici le soir, suivez-vous. » (trad. Ernout) ; toutefois l'énoncé signifie en premier lieu « c'est le soir », en second lieu « voici que c'est le soir ». Nous pourrions par ailleurs nous intéresser à la grammaticalisation en cours de *hic est* « c'est », déjà perceptible en latin archaïque : la tournure *hic est* semble en effet en cours de figement dans les comédies de Plaute, où elle est bien plus fréquente que la tournure *est hic* et a une valeur évidente d'identification (« c'est ton père », par ex. dans *Captiui* 1018), alors que ce n'est pas le cas pour *est hic*.

¹⁸⁰ Il semble que ce ne soit pas le cas pour *iste*.

- (64) (latin) Plaute, *Aulularia* 619,
Atque hic pater est, ut ego opinor, huius erus quam amat.
 « Mais c'est le père, à mon avis, de celle qu'aime mon maître. »

Dans l'exemple (65), qui abonde en démonstratifs, on remarque que le présentatif *eccum* a précisément pour fonction d'attirer l'attention de l'interlocuteur sur la venue d'un étranger, tandis que les démonstratifs *ille* (en outre complété par une relative déterminative, *qui has tabellas attulit*) et *hic* (x 2) permettent l'identification de l'étranger, et donc de poser son identité.

- (65) (latin) Plaute, *Persa* 543-544,
Sed optime eccum ipse aduenit
Hospes ille qui has tabellas attulit. DO. Hicines? TO. Hic est.
 « Mais parfait ! Le voici en personne qui vient, cet étranger qui m'a remis ces tablettes. DORDALE.- Est-ce lui ? TOXILE.- C'est lui. »

Le présentatif n'équivaut pas non plus à un verbe de vision, à l'indicatif ou même à l'impératif (cf. § 2.1.6.). Il ne signifie pas seulement « je vois », formule orientée vers la personne du locuteur qui ne partage pas cette vision avec l'interlocuteur, mais « vois ici l'objet que je veux que tu voies également ». Lysimaque, avec *uideo* dans l'exemple suivant, ne cherche pas à montrer son fils à son interlocuteur Démiphon, mais s'interroge sur sa vision, par laquelle il prend conscience de la sortie inattendue de son fils :

- (66) (latin) Plaute, *Mercator* 961,
Sequere me. Sed exeuntem filium uideo meum.
 « Suis-moi. Mais je vois mon fils sortir ».

Le présentatif cherche au contraire à attirer l'attention de l'interlocuteur (qui peut être le locuteur lui-même dans un dialogue « intérieur ») sur l'arrivée d'une personne :

- (67) (latin) Plaute, *Mercator* 747,
Eite hac. Sed eccum qui nos conduxit senex.
 « Venez par ici. Mais voici le vieillard qui nous a loués ».

Dans ces deux derniers exemples, le connecteur adversatif *sed* explicite la rupture discursive liée à l'arrivée du vieillard, mais la présence de celui-ci dans le champ de vision n'est pas prise en compte de la même manière par le locuteur et par l'interlocuteur.

Enfin, du fait de la phrase nominale, un présentatif ne peut réaliser ni une présentation dans le passé, ni une présentation dans le futur. Dans son emploi déictique, il désigne forcément un objet présent dans la situation d'énonciation, donc au moment concomitant où

l'objet est placé dans le champ de vision de l'interlocuteur grâce au présentatif. Dans le mot même, l'élément *présent-* a son sens plein de « qui se trouve dans le lieu ou à proximité des personnes qui parlent ». Il n'importe pas que l'objet soit déjà dans le lieu d'énonciation ou qu'il y entre, car le présentatif rendra à l'instant même où il est employé cet objet présent à l'esprit et aux yeux du l'interlocuteur. En revanche, grâce au verbe « être » qui accompagne un démonstratif, l'identification connaît des variations de temps :

- (68) (latin) Plaute, *Stichus* 543,
Sed ille erat caeleps senex.
 « Mais c'était un vieillard célibataire. »

Il arrive que le présentatif entre dans un énoncé comportant une forme verbale conjuguée à un mode personnel, au présent ou au passé. Il faut distinguer toutefois quatre cas, qui ne sont pas partagés par toutes les langues possédant un présentatif et qui offrent donc une perspective typologique très intéressante ; le latin est la langue offrant le plus large spectre d'emplois :

- le cas où le présentatif est suivi d'une forme verbale qui appartient probablement au même énoncé ; le présentatif fonctionne alors comme l'objet direct de ce verbe :

- (69) (latin) Plaute, *Truculentus* 916-917,
Ita miser cubando in lecto heic, expectando obdurui.
Sed eccam # uideo. Heus, amica, quid agis ?
 « En étant ainsi étendu malheureux dans ce lit ici, en l'attendant je me suis endurci. Mais je vois celle-ci que voici. Holà, ma belle, qu'est-ce que tu fais ? »

- le cas où le présentatif est suivi d'une forme verbale qui semble être en incise :

- (70) (latin) Plaute, *Amphitruo* 897-898,
 AL. <S>*ed eccum, uideo*¹⁸¹, *qui me miseram | arguit*
Stupri, dedecoris.
 « ALCMÈNE.- Mais le voici, je le vois, celui qui accuse sa malheureuse femme d'adultère, d'infamie. »

- (71) (français) Balzac, *La Cousine Bette*, p. 164 (Gallimard),
Voici mes enfants, je les vois, qui traversent la cour.

¹⁸¹ Il est possible aussi que *eccum* et *uideo* doivent se construire ensemble ; le cas serait alors semblable au précédent.

- le cas où le présentatif se trouve comme en incise, entre ce qui s'apparente à un sujet au nominatif dans les langues flexionnelles et un verbe au présent de l'indicatif :

(72) (latin) Plaute, *Rudens* 844,
 LA. *Nunc pol ego perii ; Pleusidippus **eccum** adest.*
 « LABRAX.- Maintenant, ma foi, je suis perdu ; Pleusidippe, le voici, il est là. »

(73) (français) Yves Navarre, *Romans, un roman*, 2. « Drummond », p. 144
 (Albin Michel),
*Cet enfant, **le voici**, aujourd'hui, lisse, parfaitement silencieux.*

- le cas où le présentatif est suivi d'une forme verbale et sert à introduire un événement ou a une valeur interjective :

(74) (latin) Plaute, *Captiui* 997,
*Sed **eccum** incedit **huc** ornatus haud ex suis uirtutibus.*
 « Mais voici qu'il vient ici pas du tout apprêté conformément à ses valeurs. »

(75) (latin) Plaute, *Trinumus* 3,
 <LV.> *Adest ; **em** illae sunt aedes.*
 « DÉBAUCHE.- Il est là ; tiens, c'est cette maison. »

(76) (latin) Plaute, *Captiui* 214-215a,
 TYN. ***Em**, istuc mihi certum erat.*
 « TYNDARE.- Tiens ! C'était bien mon intention. »

(77) (hittite) *KUB* I, 16, II, 2,
***kāša** arm[alīyahḫat*
 « Voilà, je suis devenu malade. »

(78) (français) Hugo, *Les Misérables*, Première Partie, Fantine, Livre Sixième,
 Javert, I, Commencement du repos, p. 161 (Laffont),
*Mes enfants, **voici** que je ne vois plus très clair, j'avais encore des choses à dire, mais c'est égal.*

(79) (français) Duras, *L'Été* 80, p. 94 (Les Éd. de Minuit),
***Voici**, je les vois, je la vois elle, chanter.*

Nous avons observé que pour le présentatif *kāš(m)a*, dès les textes en vieil-hittite, c'est l'emploi interjectif qui est le plus fréquent. En français, l'extension des emplois des deux présentatifs est telle que la combinaison de ceux-ci avec des formes verbales est particulièrement souple : *Voici que vient le printemps* ; *voilà deux ans qu'il ne dort plus* ; *voilà pourquoi il ne dort plus*, etc. (cf. § 2.3.4.).

Enfin, il faut noter que le présentatif, quand il est en emploi pragmatialisé, peut constituer le seul élément d'un énoncé complet :

- (80) (grec) Aristophane, *Les Acharniens* 582-583,
 ΔΙ. Ἄλλ', ἀντιβολῶ σ', ἀπένεγκέ μοι τὴν μορμόνα.
 ΛΑ. Ἴδοῦ.
 « DICÉOPOLIS.- Oh ! je t'en supplie, éloigne de moi cet épouvantail.
 LAMACHOS.- Voilà. »
- (81) (latin) Plaute, *Asinaria* 108-109,
 LI. *Ego eo ad forum, nisi quid uis.* DE. *Ei, bene ambula.*
Atque audin etiam ? LI. *Ecce.*
 « LIBAN.- Moi je vais au forum, si tu n'as plus besoin de moi. DÉMÉNÈTE.-
 Va, bonne promenade. Ah, encore un mot. LIBAN.- Voilà. »
- (82) (français) Anouilh, *Antigone, Prologue*,
Voilà. Ces personnages vont vous jouer l'histoire d'Antigone.
- (83) (français) Anouilh, *Antigone, Première partie*,
Voilà. C'est fini pour Hémon, Antigone.

Lorsque le présentatif est en emploi déictique, il ne peut fonctionner seul qu'en latin, avec la forme « fléchie » de *ecce* :

- (84) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 25,
 PY. *Vbi tu es ?* AR. *Eccum.*
 « PYRGOPOLINICE.- Où es-tu ? ARTOTROGUS.- Le voici ! »

2.2.4.2. Positions dans l'énoncé et dans la proposition

En français, comme en grec et en latin, les présentatifs peuvent occuper quatre positions différentes dans l'énoncé ; les exemples français sont empruntés à la Première partie de l'*Antigone* d'Anouilh :

- a) **La position initiale, intégrée dans la proposition :** *Voilà Hémon ; Voilà ce qu'elle me dira ta mère, là-haut, quand j'y monterai ; Septante, Genèse 22, 1, ἰδοὺ ἐγὼ* « Me voici » ; Plaute, *Miles gloriosus* 610, PE. *Ecce nos tibi oboedientes* « Nous voilà prêts à t'obéir » ; Plaute, *Mercator* 620, *Em cui te et tua quae tu habees commendes uiro* « Voilà l'homme à qui tu confies ta personne et tout ce que tu possèdes ! ».
- b) **La position non initiale, intégrée dans la proposition :** *Tiens, te voilà un bon café et des tartines, mon pigeon ; Sénèque, De ira 3, 43, 1, uenit ecce mors* « Voici la mort venir » ; *Septante, Évangile selon saint Matthieu 2, 13, Ἀναχωρησάντων δὲ αὐτῶν ἰδοὺ ἄγγελος κυρίου φαίνεται κατ' ὄναρ τῷ Ἰωσήφ...* « Une fois qu'ils furent partis, voici qu'un ange du Seigneur apparaît en songe à Joseph (...) » ; aucun exemple avec ἰδοῦ en grec classique.
- c) **La position initiale de l'énoncé, par insertion :** *Voilà, c'est lui que j'aime, je veux l'épouser ; Aristophane, Les Cavaliers 1166, Ἴδοὺ φέρω σοι τήνδε μαζίσκην ἐγὼ* « Voilà, je t'apporte cette petite galette » ; Plaute, *Mostellaria* 660, *Ecce autem perii !* « Voilà, je suis mort ! » ; Plaute, *Bacchides* 274, *Em, accipetrina haec nunc erit* « Voilà, ce sera cet oiseau de proie maintenant. »
- d) **La position finale de l'énoncé, par insertion :** *J'ai promis à sa pauvre mère que j'en ferais une honnête fille, et voilà ! ; Aristophane, Les Cavaliers 724-725, Οὐδὲν κωλύει, / ἰδοῦ* « Rien ne s'y oppose, voilà. » ; Plaute, *Poenulus* 279, *Assum apud te eccum* « Je suis à côté de toi, voilà. » ; aucun exemple avec *em*.

La position la plus fréquente de ἰδοῦ chez Aristophane est l'insertion en position initiale, alors que *eccum* chez Plaute occupe le plus souvent la position intégrée dans la proposition quand il n'est pas employé seul. Cette différence s'explique par l'emploi différent des particules dans les deux langues : ἰδοῦ a une valeur interjective et, comme de nombreuses interjections, se place à l'initiale, alors que *eccum* se constitue par rapport au verbe, dans la position de l'objet, voire du sujet, quand bien même la forme a une désinence qui s'apparente à celle d'un accusatif de la deuxième déclinaison : Plaute, *Casina* 213, *Vir eccum it* « Mon mari le voici vient ».

En latin, *em* n'est pas attesté en position finale par insertion ; comme ἰδοῦ, *em* est souvent inséré en position initiale et pragmatiquement ; ἦν est uniquement en position initiale, si tant est que l'on puisse généraliser à partir des quatre maigres occurrences du présentatif en grec classique, alors que *ēn* peut être inséré en position initiale ou intégré en position initiale.

En fait, le présentatif en emploi déictique n'occupe pas des positions variables par rapport à son « régime » : il n'occupe que la position initiale de l'énoncé, recevant ainsi la nature tonique du premier mot que comporte obligatoirement toute phrase de tout énoncé indo-européen¹⁸² ou la saillance plus forte que reçoivent les éléments initiaux par rapport aux éléments non initiaux¹⁸³ ; la position tonique du présentatif sert probablement la rhématisation qui opère la mise en relief de l'élément présenté. Le présentatif précède toujours son « régime », à une exception près en français¹⁸⁴ (en français moderne, le pronom personnel enclitique précède alors le présentatif¹⁸⁵). Le présentatif déictique se place toujours en position initiale d'énoncé (ou après un connecteur)¹⁸⁶ et cette position est liée à sa fonction et la séquence dans laquelle il entre. Cet ordre de présentation pourrait correspondre à une association syntagmatique répondant elle-même à l'image de l'association cognitive des objets du discours (d'abord *une vision – à un endroit déterminé – d'un objet*), mais il est préférable de ne pas parler d'iconicité de séquence car elle dépend de tant de facteurs qu'elle est impossible à mesurer.

(85) (français) Molière, *Le Malade imaginaire*, Acte III, Scène 8,
Voilà Toinette elle-même.

(86) (latin) Plaute, *Captivi* 373,
Em tibi hominem.
« Voici ton homme. »

¹⁸² En sanskrit, le présentatif ne fonctionne que comme déictique et n'occupe donc que la position initiale.

¹⁸³ Voir par exemple la démonstration de M. A. Gernsbacher (1990 : 10) sur ce que l'auteur appelle « The Advantage of First Mention ».

¹⁸⁴ Par exemple, fr. *Te voilà arrivé*, contrairement au latin *Ecce hominem te, Stasime, nihil<i>*. « Te voilà, Stasime, un propre à rien » (Plaute, *Trinummus* 1013) et à l'a. fr. *Voy le cy* (Rabelais, *Quart Livre*, chap. XXXIII).

¹⁸⁵ Cette particularité est diversement et difficilement justifiée. M. Riegel & al. (1994 : 759) explique cette antéposition par le fait que l'élément que le présentatif introduit « possède certaines propriétés du complément d'objet direct ». Il nous semble qu'aucun auteur n'a noté l'évolution de la structure entre l'ancien français et le français moderne : jusqu'au XVI^{ème} siècle, le pronom se plaçait entre « voir » à l'impératif *voy/veez* et le déictique *cy* (*vois-le, voyez-le cy*) ; quand la séquence s'est totalement figée, sous la forme *voici*, le pronom a été placé devant car enclitique (cf. § 2.3.2.).

¹⁸⁶ Selon, évidemment, les contraintes de la langue ou le caractère tonique ou enclitique du mot. En lomóngɔ (langue du centre zaïrois), le présentatif, qui repose « le pronominal démonstratif propre à la position ou au rapport », comme le décrit G. Hulstaert (1993 : 323), est en seconde position car il est enclitique ; il suit donc le substantif ou le pronom de la personne présentée (voir G. Hulstaert (1961 : 229) : *betámhá bék'éné* « arbres les voici = voici les arbres »).

- (87) (sanskrit) *Bhagavad-Gītā* 11, 8,
na tu mām śakyase drastum
anenaiva sva-caṅkṣuṣā
divyaṃ dadāmi te caṅkṣuḥ
***paśya** me yogam aiśvaram*
 « Mais tu n'es pas capable de me voir avec tes propres yeux sûrement ; je te
 donne des yeux divins ; **voici**¹⁸⁷ mon impensable pouvoir mystique. »
- (88) (hittite) *KUB* IX, 4, II, 5,
***kāša-ta** ēšharuīl KUS-an **kāša-ta** suppiš^{UDU} iyanza*
 « Voici pour toi une peau rouge de sang, voici pour toi une brebis sans
 tâche. »
KBo XXII, 86 et *KUB* XXXVI, 2c, III, 4-6, ***āšma-wa**-[za]* DINGIR.MEŠ
 GAL-TIM LÚ.MEŠ ŠU.GI tuēl [...] *huḥḥis* « Voici les grands dieux, les vieillards
 vos grands-pères. »

Le présentatif apparaît également en position initiale dans des langues non indo-européennes, tel le moyen égyptien :

- (89) (moyen égyptien) *Conte du Naufragé* 108,
***mk** wi r=gs.k*
 « Me voici à côté de toi ».

Quand la saisie est tactile, la présentation n'a pas besoin de préciser l'endroit où se trouve l'objet puisqu'il est visible dès lors qu'il est tendu à l'interlocuteur. Souvent c'est la destination qui est soulignée, de sorte que l'association syntagmatique est alors la suivante : d'abord **une saisie** (– *pour toi*) – **d'un objet**, comme en latin *em tibi aquam* « tiens pour toi de l'eau ».

La position initiale des présentatifs pourrait être discutée quand la forme repose sur un ancien impératif, puisqu'on observe une tendance assez générale à la position initiale avec les impératifs ; mais, même lorsque le présentatif repose sur un ancien pronom déictique, il se place toujours en position initiale. Il se pourrait que l'on veuille encore nuancer cette caractéristique des présentatifs par le fait que cet ordre se rencontre aussi avec d'autres verbes de saisie qui n'ont pas donné naissance à des présentatifs. Mais cet ordre n'est pas nécessaire avec ces verbes-ci, alors qu'il l'est avec les présentatifs (lat. **aquam em*, fr. **le facteur voici* ne se rencontrent pas¹⁸⁸). Les verbes de saisie employés dans leur sens plein apparaissent donc avant comme après le complément d'objet qu'ils régissent :

¹⁸⁷ Cette traduction par « voici » est justifiée à l'endroit de l'exemple (54).

¹⁸⁸ Un traitement particulier sera réservé à *eccum* en position non initiale d'énoncé au § 2.4.2.2.

(90) (latin) Plaute, *Menaechmi* 202,
Caep tibi hanc.
« Prends pour toi celle-ci ».

(91) (latin) Plaute, *Menaechmi* 219,
Sportulam caep atque argentum.
« Prends le panier et l'argent. »

Quand le présentatif ne sert pas à une présentation déictique exophorique et est employé avec une valeur narrative, événementielle ou interjective, on note qu'il peut occuper d'autres positions syntaxiques dans la proposition que celle initiale qu'il occupe dans son emploi prototypique. Cette liberté de placement est relative à l'emploi plus ou moins pragmatique du présentatif. Seul l'emploi interjectif du présentatif autorise son antéposition ou sa postposition.

Reste un cas difficile à expliquer, celui de l'exemple (92) : il arrive – très rarement – qu'un présentatif suive en latin son « régime » tout en semblant le présenter de manière déictique.

(92) (latin) Plaute, *Cistellaria* 741-743,
PHA. *Confitemur*
Cistellam habere. HA. *At uos Salus seruassit. Vbi ea nunc est ?*
PHA. *Saluam eccam. Sed ego rem meam magnam confabulari*
Tecum uolo.
« PHANOstrate.- Nous te déclarons tout d'abord que nous avons la cassette.
HALISCA.- Que la déesse du Salut vous ait en sa garde ! Où est-elle ?
PHANOstrate.- La voici intacte. Mais je veux te parler d'une affaire qui
m'intéresse fort. » (trad. Ernout)

Alors que son interlocutrice lui demande où est la cassette avec un pronom anaphorique au nominatif (*ea*), Phanostrate lui répond qu'elle est intacte (*saluam*) avec un accusatif. Comme *ecce, eccum*, etc., peuvent être suivis d'un groupe nominal à l'accusatif (cf. plus haut *ecce hominem te*), on pourrait penser que la construction est ici semblable. Toutefois, l'adjectif précède le présentatif : *saluam eccam* « la voici intacte ». Comme le suggère la traduction d'A. Ernout, *eccam* ne serait pas un simple présentatif mais se limiterait à l'extraction du sujet pronominal qui entretient avec l'adjectif une relation respectivement de complément d'objet et d'attribut du complément d'objet¹⁸⁹ ; une traduction avec apposition telle que « la voici, intacte » constitue une autre interprétation possible. Cette occurrence pose

¹⁸⁹ Voir M. Riegel & al. (1994 : 762).

en fait la question de la grammaticalisation : *eccam* est-il ici encore un présentatif ou déjà un démonstratif¹⁹⁰ ? L'accusatif indique qu'il ne s'agit pas encore d'un démonstratif, mais le processus est probablement déjà en cours ou au moins initié comme l'atteste la position seconde de la forme présentative à l'origine : « Intacte, la voici », d'où « Intacte, celle-ci » (> « C'est celle-ci, intacte »).

Toutes les rares occurrences où le présentatif est placé après l'objet qu'il présente posent la même question d'un début possible de grammaticalisation, et en outre il n'est pas exclu que cette forme en emploi même isolé (le cas est plus ambigu) soit déjà presque un démonstratif :

- (93) (latin) Plaute, *Casina* 574,
Sed uxorem ante aedis eccam. Eī misero mihi !
 « Mais voici ma femme devant la maison/Mais la femme devant la maison
 la voici = celle-là. Ah, malheur à moi misérable ! ».
- (94) (latin) Plaute, *Aulularia* 640-641,
 EUC. *Ostende huc manus.*
 STR. *Em tibi ostendi : eccas.*
 « EUCLION.- Montre ici tes mains. STROBILE.- Tiens, je te les montre : les
 voici = celles-ci ».

Comparons ces deux occurrences aux deux énoncés suivants, qui leur sont proches :

- (95) (latin) Plaute, *Aulularia* 536,
Sed eccum adfinem ante aedis. Quid agis, Euclio ?
 « MÉGADORE.- Mais voici mon beau-père devant sa porte. Comment vas-tu,
 Euclion ? »
- (96) (latin) Plaute, *Bacchides* 978,
*Sed Priamum adstantem eccum ante portam uideo. Adibo atque
 adloquar.*
 « CHRYSALE.- Mais je vois Priam debout, le voici, devant la porte. Je vais
 aller vers lui et lui adresser la parole. » (trad. Ernout)

Dans les trois exemples (93), (95), (96), le locuteur se parle à lui-même, mais la situation contextuelle est différente. Certes, le connecteur *sed* sert dans les trois répliques à

¹⁹⁰ J. N. Adams (2013 : 468-476) discute d'exemples latins associant *ecce* et un démonstratif et parvient à la conclusion qu'on ne peut saisir en latin même la combinaison totalement grammaticalisée de *ecce* + *démonstratif* telle qu'elle est attestée dans les langues romanes au sens d'un simple démonstratif.

introduire brusquement un nouveau développement qui mettra fin au « monologue » ; toutefois Mégadore n'est ni surpris ni gêné d'apercevoir Euclion qu'il présente à l'aide de *eccum* suivi d'un « régime » à l'accusatif ; Chrysale désigne aux spectateurs où se trouve Priam, à l'accusatif car complément d'objet direct du verbe *uideo*¹⁹¹ et va jusqu'à provoquer la rencontre, alors que Lysidame craint le pire si sa femme, qu'il vient d'apercevoir et dont il place le nom à l'initial de l'énoncé, a tout entendu. L'exclamation exprimée par l'interjection *ei* nous autorise à considérer que *uxorem* est peut-être un « accusatif exclamatif » et que le présentatif ne suit pas son « régime » mais appartient à une autre proposition. On pourrait donc produire l'analyse suivante de l'énoncé de Lysidame :

- (97) (latin) Plaute, *Casina* 574,
*Sed uxorem ante aedis ! **eccam** ! Ei misero mihi !*
 « Mais c'est ma femme devant notre porte ! la voici ! Malheur à moi
 misérable ! »

L'emploi proche d'un démonstratif que suggère le présentatif plautinien aurait un parallèle typologique avec le français, qui offre également la possibilité de postposer le présentatif dans une phrase exclamative introduite par *quel*. Néanmoins l'emploi du présentatif diffère d'une langue à l'autre : en latin, *eccum* avait une valeur déictique exophorique, alors qu'en français *voilà*, s'il n'est pas dans un emploi interjectif, est le noyau d'une structure attributive :

- (98) (français) Regnard, *Le Légataire universel*, Acte III, Scène 3,
 LISETTE. – *Ah ! quel homme voilà !*
Quel neveu vos parens vous ont-ils donné là ?

La séquence *quel homme voilà !* n'est pas du tout synonyme de *Voilà l'homme*, même si le personnage de Lisette prononce cette réplique en début de scène : le neveu n'arrive pas sur scène, au contraire il est sorti à la fin de la scène précédente, et il n'est donc pas présenté par le locuteur. On pourrait gloser la séquence exclamative *Quel homme voilà !* par *Quel homme celui-là !*, en considérant que le présentatif fonctionne comme un démonstratif, *celui-là*, visant à blâmer l'*homme* en question pour obtenir un consensus à son endroit entre Lisette et son interlocuteur, Géronte, mais il nous paraît plus probable d'y voir une structure attributive, valant *Quel homme est celui-là !*, autrement dit *Voilà quel homme il est*, comme l'indiquerait la comparaison avec le même emploi de *voilà*, normalement antéposé, chez le même auteur, ainsi en (99).

¹⁹¹ J. N. Adams (2013 : 468) note la présence de formes fléchies de *ecce* à l'accusatif associées à un verbe transitif et se demande si elles en sont l'objet direct : « There are cases where there is a verb (must notably *uideo*) of which the accusative pronoun might be construed as object. But is it? It is possible that the form remains exclamatory and parenthetical? ».

- (99) (français) Regnard, *Le Distrait*, Acte II, Scène 1,
Il est et sage et fou ; voilà l'homme en deux mots.

Il est fort possible aussi que le *voilà* postposé de l'exemple (98) ne fonctionne ni comme un quasi-démonstratif, ni comme dans une structure attributive, mais comme un présentatif pragmatialisé à valeur conclusive, soulignant l'indignation du locuteur, puisque cette même séquence est attestée avec *donc* dans une valeur similaire, chez le même auteur encore :

- (100) (français) Regnard, *Le Divorce*, Acte Premier, Scène 5,
*La peste m'étouffe, si vous branlez, je vous coupe
la gorge. Quel homme êtes-vous donc ?*

Quoi qu'il en soit d'une perspective typologique, complexe au sujet des présentatifs car il n'est pas toujours évident de déterminer leur emploi précis comme nous venons de le voir, il faut avant tout relever combien les exemples latins illustrent une particularité exceptionnelle de la langue, celle de pouvoir accorder en cas et en genre le présentatif avec le groupe nominal qu'il introduit, ce qui peut constituer une preuve supplémentaire d'un début de grammaticalisation du présentatif « fléchi » évoluant en un démonstratif, qui aurait touché les formes dès le latin archaïque, donc bien avant le phénomène que l'on observe en ancien français et dans d'autres langues romanes¹⁹². Il n'en reste pas moins que ce phénomène de grammaticalisation, s'il est possible de le faire débiter en latin archaïque, ne concerne que des formes d'accusatif et, surtout, n'est plus attesté en latin classique, post-classique et tardif, où les formes « fléchies », *eccum*, *eccam*, etc., ne sont plus attestées.

2.2.4.3. Pas d'ancrage syntaxique ou ancrage syntaxique presque inexistant

Le présentatif a également pour particularité de ne recevoir aucune marque formelle qui signifierait son ancrage syntaxique. Parfois on classe les énoncés présentatifs dans les énoncés particuliers, atypiques ou hors-syntaxe¹⁹³, et cela se vérifie plus encore dans les langues anciennes flexionnelles : la forme *ecce* ne porte apparemment aucune marque casuelle ou verbale ; *em* a même perdu sa désinence verbale d'impératif, au point que l'on se trouve dans l'incapacité de donner une valeur syntaxique à ces formes, ni plus vraiment verbales ou adverbiales, ni encore prépositions ou simples interjections. Le fait que le régime qui suit le

¹⁹² J. N. Adams (2013 : 468) utilise pour décrire cet emploi en cours de grammaticalisation de *ecc-* l'expression « deictic marker » (valant 'I see him there').

¹⁹³ Voir H. Diessel (1999b : 11) : « Sentential demonstratives are syntactically more independent. (...) They are more commonly used as oneword utterances, which are often loosely adjoined to an adjacent construction » ; voir aussi H. Diessel (1999a : 79).

présentatif déictique a pu être au nominatif en latin confirme l'absence de réel ancrage syntaxique.

2.2.4.4. Un « régime » particulier (nominatif/accusatif)

Selon l'observation de J.-Cl. Chevalier (1969 : 82), « Associés à n'importe quel groupe nominal déterminé subséquent, [les présentatifs] constituent une phrase »¹⁹⁴. L. Tesnière (1992 : 97, 137) affirme également au sujet du mot fr. *voici* qualifié à plusieurs reprises de « mot-phrase incomplet » que la complémentation est nécessaire.

Le présentatif – quand il est déictique, il faut le préciser – a un « régime », terme qui serait approprié s'il s'agissait d'un verbe ou d'une préposition. On peut considérer que la présentation porte sur un objet qui se réalise initialement (quand le présentatif repose sur une forme verbale d'impératif) sous la forme d'un accusatif dans les langues anciennes¹⁹⁵, d'un objet direct dans les langues modernes. Aucun autre verbe de saisie visuelle ou tactile dans les langues anciennes n'a supporté un complément au nominatif. D'ailleurs, même lorsque le régime du présentatif est placé par-devant, comme dans l'exemple (101), il reste à l'accusatif, le cas de l'objet en latin – auquel on peut reconnaître ici en outre une valeur rhématique.

- (100) (latin) Plaute, *Casina* 591-593,
ALC. *Viso huc, amator si a foro rediit domum,*
Qui me atque uxorem ludificatust larua.
*Sed **eccum** ante aedis.*
« ALCÉSIME.- Je viens voir ici, si l'amoureux est rentré du forum chez lui, lui qui s'est joué de moi et de ma femme, lui une larve. Mais le voici devant la maison. »

- (101) (latin) Plaute, *Casina* 573-574,
Si neget adesse, exanimatum amittat domum.
*Sed uxorem ante aedis **eccam**.*
« S'il dit qu'il n'est pas là, qu'on renvoie ce déséquilibré chez lui. Mais ma femme devant la maison, la voici. »

Le « régime » d'un présentatif issu d'un verbe de saisie tactile semble un peu différent du « régime » d'un présentatif issu d'un verbe de saisie visuelle. Fr. *Voici un crayon* ne fonctionne pas tout à fait comme *Tiens un crayon*, séquence qu'il faut peut-être scinder en deux blocs prosodiques : *Tiens / un crayon*. D'ailleurs, les deux types de présentatif n'offrent

¹⁹⁴ M. Dassi (2003 : 617) reprend cette fonction du présentatif en ajoutant « élément nominal ou nominalisé ».

¹⁹⁵ En arabe aussi, le présentatif *inna* gouverne un accusatif.

pas les mêmes possibilités d’extension syntaxique : sont exclues avec *tiens* des séquences comme **tiens que* (comme *voici que*), **tiens qui* (comme *voici qui*), **le tiens* (comme *le voici*), **tiens le* (comme a. fr. *veez le cy*), etc. Ces impossibilités s’expliquent peut-être par le sens initial de *tiens*, lié à une saisie tactile, non pas visuelle ou cognitive, qui semble perdurer dans ses emplois présentatifs déictiques : une saisie tactile ne permet pas exactement la même saisie cognitive qu’une saisie visuelle, et empêche *de facto* les séquences narratives. De même, nous examinerons ce point plus en détail dans notre troisième chapitre, étant donné que lat. *em* initialement « tiens » entre dans des séquences plus limitées que *ecce*, mais qui sont toutefois plus diversifiées que celles dans lesquelles entre fr. *tiens* présentatif.

En revanche, lorsque le présentatif est issu d’un thème de démonstratif, son régime se met au nominatif, comme en hittite – ce qui expliquerait peut-être pourquoi c’est la forme de nominatif (masculin singulier) du pronom-adjectif démonstratif proximal *kā-* / *kū-* / *ki-* « ce » qui s’est figée dans le présentatif *kāš-(m)a*, de même que le nominatif du démonstratif distal *aši* / *uni* / *ini* dans le présentatif *aš-ma*¹⁹⁶ – :

- (102) (hittite) *KBo* II, 3, III, 26,
kāša-wa ŠA^DIŠTAR išnūriš
 « **Voici le bol** d’Ištar. »

2.2.4.5. Lien (plus ou moins) libre avec la syntaxe environnante

L’énoncé présentatif dans une présentation déictique exophorique ne fonctionne pas à part de la syntaxe puisque l’ordre des constituants est figé (cf. § 2.2.4.2.) et que le présentatif forme un tout avec son objet (fr. *voici* déictique ne peut fonctionner seul, à moins qu’on admette un prédicat sous-jacent le cas échéant). Le présentatif a besoin d’être complété par un objet marqué comme tel en latin ou en sanskrit par l’accusatif, ou marqué comme tel en français par le pronom enclitique quand l’objet est pronominal (fr. *le voici*, port. *ei-la* « la voici ; la voilà »).

- (103) (latin) Plaute, *Mercator* 132-133,
 CHA. *Ecce me*,
Acanthio, quem quaeris.
 « CHARINUS.- **Me voici**, Acanthion, celui que tu cherches. »

¹⁹⁶ Une dérivation directe du nom. sg. *kāš* (+ *-a* « et » ou *-ma* « mais ») a été avancée par F. Hrozný (1917 : 141), élaborée par V. Čihar (1955 : 345-346) et enfin adoptée par J. Tischler (1981 : 533) et H. A. Hoffner – H. C. Melchert (2008 : 146). J. Puhvel (1997 : 118) pense que cette dérivation est improbable sans donner les raisons de son refus.

- (104) (sanskrit) *Bhagavad-Gītā* 11, 8,
paśya me yogam aiśvaram
 « **Voici** ma puissance mystique. »
- (105) (sanskrit) *Bhagavad-Gītā* 11, 6,
paśyādityān vasūn rudrān
aśvinau marutaḥ tathā
bahūny adṛṣṭa-pūrvāṇi
paśyāścaryāni bhārata
 « **Voici** les Ādityas, les Vasus, les Rudras, les deux Aśvins, les Maruts
 aussi, de multiples dieux jamais vus auparavant ; **voici** les merveilles, ô
 Bhārata. »

Une preuve supplémentaire est donnée par le latin, qui semble marquer le présentatif par une désinence d'accusatif commune avec l'objet présenté (cf. § 2.4.2.2.), *eccum...-um*, *eccam...-am* :

- (106) (latin) Plaute, *Curculio* 676,
 TH. Sed **eccum** lenonem incedit, thesaurum meum.
 « THÉRAPONTIGONUS.- Mais voici le léno, il vient, mon trésor. »

Cet énoncé présentatif est fort intéressant : si l'on a affaire à un seul énoncé, *eccum lenonem* semble à la fois être syntaxiquement marqué, par sa double désinence d'accusatif, et fonctionner aussi comme sujet du verbe *incedit*. L'accusatif de *lenonem* peut s'expliquer par le fait que le présentatif *ecce* gouverne l'accusatif. A. Ernout, dans sa traduction, joue habilement avec cette syntaxe particulière : « Voici venir le léno, mon trésor. »

2.2.4.6. Lien avec la coordination

Le présentatif semble entretenir un lien particulier avec la coordination : copulative (« et »), adversative (« mais ») et consécutive (« donc »).

Ce lien avec la coordination est soit totalement grammaticalisé dans les trois formes du présentatif hittite : *kāša*, *āšma* / *kāšma* < **kaša-ma*¹⁹⁷, avec une particule enclitique marquant

¹⁹⁷ Les deux formes *kāša* et *kāšma* s'expliquent différemment : soit *kāšma* est issue de l'ajout de la particule *-ma* à *kāša* avec syncope, soit *kāšma* a succédé à *kāša*, par un remplacement de *-a* par *-ma* strictement équivalents d'un point de vue sémantique. Voir la discussion menée par A. Kloekhorst (2007 : s.u.), qui conclut que les deux formes sont deux réalisations chronologiquement différentes de la formation *kāš + =(m)a* : *kāša* a été usuel en vieux hittite et a presque disparu en moyen hittite, lorsque *kāšma* a pris sa place.

l'addition *-a* « et », ou l'opposition *-ma* « mais », omniprésentes¹⁹⁸ ; soit presque grammaticalisé dans l'hébreu biblique *wə-hinnē*¹⁹⁹. À cette coordination s'ajoute assez souvent un connecteur initial de phrase *nu* « et », comme dans l'exemple (108).

- (107) (hittite) *KBo V, 3, I, 39-40*,
nu kāša kedani uddanī LIM DINGIR.MEŠ tuliya ḫalziwen
 « **Et voilà**, pour cette question, nous avons convoqué les mille dieux à une assemblée. »
- (108) (hittite) *KBo V, 3, I, 6*,
nu-war-aš-kan kāšma šumāš anda uit
 « **et voilà**, il est entré chez vous ».

Lorsque ce lien avec la coordination n'est pas grammaticalisé, le présentatif est souvent précédé d'un connecteur de valeur ordinairement adversative ou correctrice, *sed* en latin, *mais* en français, *ma* en italien, *ḫr* en néo-égyptien²⁰⁰ :

- (109) (latin) Plaute, *Aulularia* 176-177,
 MEG. *Ego conueniam Euclionem, si domi est.*
Sed eccum.
 « MÉGADORE.- Je vais voir si Euclion est chez lui. Mais le voici. »
- (110) (français) Corneille, *La Place Royale ou L'Amoureux extravagant*, Scène première,
Mais voici l'infidèle.
- (111) (français) Molière, *La Jalousie du barbouillé*, Scène première,
Mais voilà Monsieur le Docteur qui passe par ici.
- (112) (italien) Umberto Eco, *Il nome della rosa*, Primo giorno,
Ma ecco laggiù i suoi libri.
 « Mais voilà là-bas ses livres. »

¹⁹⁸ Plus loin (§ 4.2.1.), nous comparerons d'un point de vue structurel le hittite *kāš-ma* avec le grec ὅδε ; il faudra noter qu'en thessalien, il existe un connecteur *μά* ayant la même valeur adversative et résomptive que δέ.

¹⁹⁹ Voir E. Cohen (2014 : 25). *Hinnēh* est plus fréquent dans la présentation déictique, *wəhinnēh* dans la présentation narrative.

²⁰⁰ Exemple emprunté à J. Winand (2004 : 105) : *Late-Egyptian Stories* (éd. A.H. Gardiner) 46,15-16, **ḫr mk ptr mntk i.wp tw ḏs.k** « **Mais voilà**, regarde, c'est toi qui t'es jugé toi-même ».

- (113) (italien) Umberto Eco, *Il cimitero di Praga*, Chapitre 17,
Ma ecco un manipolo di brassardiers ubriachi.
 « Mais voilà un quarteron de brassardiers ivres »
 (traduction française de Jean-Noël Schifano, Éditions Grasset &
 Fasquelle, 2012)

En latin, seul *eccum* (une seule fois *ecce* mais dans un vers corrompu) est précédé de *sed* ; *em* ne l'est jamais, même lorsqu'il a un emploi interjectif, alors que le français le réalise avec *tiens* interjectif, comme en (114).

- (114) (français) Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, Partie 4, Lettre
 150,
Mais tiens, tu le dirais mieux que moi.

Une seule fois lat. *eccum* est précédé du connecteur *atque* « et »²⁰¹, gr. ἰδοῦ (dans un emploi interjectif) de καὶ « et »²⁰² ; l'hittite avec *nu-* « et », l'hébreu *hinne^h*, avec *w^e-* « et »²⁰³, le français *voici*, avec *et*, l'italien *ecco*, avec *ed*, et l'anglais *here is*, avec *and*, procèdent à cette combinaison plus souvent :

- (115) (latin) Plaute, *Menaechmi* 357-358,
Sed ubi illest, quem coquos ante aedis esse ait ? atque eccum uideo,
Qui mihi est usui et plurimum prodest.
 « Mais où est-il, celui que mon cuisinier dit être devant la maison ? Et le
 voici, je le vois, celui qui m'est si utile et si précieux. »
- (116) (grec) Aristophane, *Les Thesmophories* 568,
 Γυ. Α' Καὶ μὴν ἰδοῦ. Κη. Καὶ μὴν ἰδοῦ.
 « LA PREMIÈRE FEMME.- Eh bien voilà ! LE PARENT.- Eh bien voilà ! »

²⁰¹ La séquence *atque eccum* fait penser aux combinaisons de *atque* et d'un démonstratif qui se sont grammaticalisées dans les langues romanes (pour ces formes « renforcées », voir W. Meyer-Lübke, 1895 : 596 et en dernier lieu J. N. Adams, 2013 : 465-466). À ce sujet, l'ancien-occitan est d'une très grande richesse : **atque eccu iste* > **accu-iste* > *aquest*, **atque ecce iste* > *aicest*, **atque eccu ille* > *aqueil*, *atque ecce ille* > *aicel*, **atque eccu hoc* > *aco*, *aquo*, **atque ecce hoc* > *aisso*, *aizo*, **atque eccu ipse* > *aqueix* ; cf. aussi esp. **accu-ille* > *aqueil*, **accu-hic* > *aquí*, **accu-hoc* > *aquo*, **accu-hac* > *acá* ; roum. *acest*, *acel* ; it. *quello*, *questo* ; port. *quêle*.

²⁰² Pour l'association de ἰδοῦ et de καὶ dans la Bible, voir l'article de M. Johannesson (1940) et de A. Vargas-Machuca (1969).

²⁰³ Voir D. J. McCarthy (1980), H. Katsumura (1987) et T. Zewi (1996). Par exemple, *Tanakh*, *Genèse* 15, 17, וְהָיָה תְּבִירָה וְהָיָה תְּבִירָה וְהָיָה תְּבִירָה *w^e-hinne^h tannūr* « Voilà un four (...) »

- (117) (hittite) *KUB XXIV, 2, I, 12,*
Nu-tta kāša mukiškimi
 « Et voilà que je vous invoque ».
- (118) (français) Molière, *L'École des femmes*, Acte III, Scène 2,
Et voici dans ma poche un écrit important.
- (119) (français) Molière, *Sganarelle ou le Cocu imaginaire*, Scène VI,
Et voilà d'un bel homme une vive peinture.
- (120) (italien) Umberto Eco, *Il nome della rosa*, Sesto giorno,
Ed ecco il finis Africae, ecco il luogo intorno a cui si aggiravano quei curiosi che sono morti.
 « Et voilà le finis Africae, voilà l'endroit que hantaient les petits curieux qui sont morts. » (traduction de Jean-Noël Schifano, Éditions Grasset & Fasquelle, 2012)
- (121) (anglais) Shakespeare, *Songe d'une nuit d'été*, Acte III, Scène 1,
And here's a marvellous convenient place for our Rehearsal.
 « Et voici un endroit qui convient à merveille pour notre Répétition. »

Cette coordination « et » marque, dans tous les cas, une rupture dans la continuité du dialogue : l'arrivée d'une personne interrompt cet échange et induit souvent un changement d'interlocuteurs et une nouvelle orientation du discours.

En outre, il est remarquable que ce lien du présentatif demeure même lorsque celui-ci a une valeur narrative : dans les exemples suivants, la séquence du grec *καὶ ἰδοὺ* a été calquée par l'arménien *ew aha*, alors que le latin n'a pas conservé le connecteur :

- (122) *Évangile selon saint Luc 7, 12,*
 a. (grec) *Septante*, ὡς δὲ ἤγγισε τῇ πόλει τῆς πόλεως, **καὶ ἰδοὺ** ἐξεκομίζετο τεθνηκὼς
 b. (arménien) Mesrop, *ibrew merj etew i duṛn k'atak' in, ew aha elanēr meṛeal mi*
 vs.
 c. (latin) *Vulgate*, *Cum autem appropinquaret portae ciuitatis, ecce defunctus efferebatur*
 « Et lorsqu'il était près de la porte de la ville, (et) voici qu'on portait en terre un mort (...). »

Enfin, plusieurs langues, telles que le moyen égyptien, le latin (seulement *em* en latin archaïque), le français, associent le présentatif à un connecteur consécutif, « donc ». Celui-ci est postposé, contrairement aux exemples ci-dessus avec des connecteurs copulatifs ou adversatifs, souvent sous la contrainte de la nature enclitique du mot.

- (123) (moyen égyptien) *Conte du Naufragé* 10,
Mk rf n ii=n m htp.
 « Voilà donc, nous revenons en paix. »
- (124) (latin) Plaute, *Asinaria* 431,
Em ergo hoc tibi.
 « Voilà donc ça pour toi. »
- (125) (latin) Saint Augustin, *Sermones* 5, 3 ,
Ecce ergo pretium tuum.
 « Voilà donc ton prix. »
- (126) (français) Corneille, *La Veuve ou Le Traître trahi*, Acte III, Scène 6,
PHILISTE.- Te voilà donc ici, peste du bien public,
Qui réduis les amours en un sale trafic.
- (127) (français) Molière, *Le Misanthrope*, Acte IV, Scène 3,
 CÉLIMÈNE.- *Voilà donc le sujet qui vous trouble l'esprit ?*

Le lien entre le présentatif et le coordonnant consécutif n'est pas grammaticalisé en français, alors qu'il l'est en hittite avec le connecteur adversatif, puisque la même structure présentative narrative peut apparaître successivement avec et sans le connecteur :

- (128) (français) Hugo, *Les Contemplations*, « Claire », v. 13-14,
Voilà donc que tu dors sous cette pierre grise !
Voilà que tu n'es plus, ayant à peine été !

Le lien avec le connecteur adversatif nous paraît plus fort et donc plus propice à une grammaticalisation car le présentatif constitue plus souvent la rupture (arrivée d'une nouvelle personne, changement de thème, etc.) que la conclusion de la situation précédente.

Enfin, on trouve parfois un connecteur causal associé à un présentatif, pour marquer le rapport argumentatif entre deux assertions :

- (129) (français) Marivaux, *Les Serments indiscrets*, Acte V, Scène II,
 LISETTE.- *Je sors, car voilà votre père.*

- (130) (français) Saint-Exupéry, *Citadelle*, Chap. LXXXIII, p. 701 (Gallimard) ,
*Ces larmes du petit enfant, si elles t'émeuvent, sont lucarne ouverte sur la
 pleine mer. Car voilà que retentissent sur toi non ces seules larmes mais
 toutes les larmes.*
- (131) *Vulgate, Jérémie 16, 12,*
*sed et uos peius operati estis quam patres uestri ecce enim ambulat
 unusquisque post prauitatem cordis sui mali*
 « Mais même vous, vous avez plus mal agi que vos pères. Voilà en effet
 que chacun suit l'égarément de son coeur porté au mal. »²⁰⁴

2.2.4.7. Lien avec le datif de la 2^{ème} personne

Un lien très fort unit le présentatif à la deuxième personne, au-delà même de l'échange dyadique, au point qu'il puisse être morphologisé et parfois grammaticalisé.

Les présentatifs issus d'une forme d'impératif (toujours de 2^{ème} personne) réfèrent morphologiquement à cette deuxième personne. En outre, il arrive qu'un présentatif, quelles que soient son origine ou la langue à laquelle il appartient, puisse entrer dans une séquence avec le pronom personnel de la deuxième personne du singulier, très rarement du pluriel, « voici pour toi/vous »²⁰⁵ :

a) langues indo-européennes anciennes :

gr. ἰδοὺ σοι

latin *ecce tibi*²⁰⁶, *em tibi*, *en tibi*

hitt. *kašat(t)a*, *āsmat-ta*

b) langues indo-européennes modernes :

a. fr. *es vous*

fr. *voici/voilà pour toi/vous*

angl. shak. *lo thee/lo you*²⁰⁷

²⁰⁴ En hébreu et en grec, le présentatif est associé au connecteur copulatif.

²⁰⁵ Le moyen égyptien l'atteste probablement aussi dans une séquence grammaticalisée avec *m.k* et *mk* « voici pour toi ».

²⁰⁶ Voir J. B. Hofmann et L. Ricottilli (2003 : 292-293, 380). J. B. Hofmann et L. Ricottilli (2003 : 292-293, 380) ; J. N. Adams (2013 : 476).

²⁰⁷ Dans des langues modernes mais non indo-européennes, le phénomène s'observe encore : ainsi, en bambara *í ka... file*. Voici deux exemples de la vie quotidienne, empruntés à J. Morales (1996 : 174) : *í ká wari file* ! « voici (pour toi) la monnaie » ; *í ká dumuni file* ! « voici votre plat ! ». Cette présentation particulière, qui invite à prendre un objet, est comparable à celle du latin *em tibi aquam* « voici (pour toi) de l'eau ».

it. *eccoti*
 arménien *aha... c'jéz*
 russe *vot tebe*
 v. lit. *šìskat, aňskat, tàskat*, lit. *tè táu, và táu*, letton *še tev*²⁰⁸

c) langues sémitiques :
 araméen *lkh*.

Le plus souvent, ce pronom est un datif, de destination ou éthique²⁰⁹, qui dit haut ce que l'échange réalise structurellement.

Même avec un pronom démonstratif tenant lieu de présentatif déictique, on observe une association possible avec le datif de la deuxième personne, comme en grec tardif **οὗτός σοι** ou en finnois : **Tässä on (...)** *sinulle* (cf. § 2.7. et § 4.2.1.2.4.). En outre, même quand le présentatif n'est pas déictique mais a une valeur interjective, on peut observer encore ce datif, ainsi en grec, **ἰδοὺ σοι**, et en hittite, *āšma-tta* « voilà (pour toi) ! » ; dans le premier exemple, on a affaire à un datif éthique, dans le second à un datif de destination :

(132) (grec) Lucien, *Dialogues des morts* 20, 4,
 ΛΑΜΠΙΧΟΣ. **Ἰδοὺ σοι** ὁ πλοῦτος ἀπέριπτα.
 « LAMPICHOS.- Voilà, j'ai jeté mon or ! ».²¹⁰

(133) (hittite) *KUB XXXIII*, 120, I, 31,
āšma-tta armaḫḫun ^{DIM-nit} *nakkit*
 « Voilà, je t'ai engrossé du puissant dieu de l'Orage. »

La même question concernant la valeur du « datif » pourrait être posée en français lorsque la référence à la deuxième personne est utilisée avec le présentatif *voici* ou *voilà*. Ainsi en (134), le *pour toi* marque explicitement la destination de la présentation, alors qu'en (135) ou (136) cette même valeur s'atténue, au point que la séquence s'apparente à un

²⁰⁸ Voir D. Petit (2010b : 19-22) et (2013 : 74-75).

²⁰⁹ La littérature sur le datif éthique est abondante ; nous renverrons en particulier à l'article de J. Schön (1997), qui étudie les mécanismes qui régissent la production et l'interprétation d'énoncés avec un datif éthique en rapport avec le cadre interlocutif. En général, on note que ce datif indique l'intérêt que, d'après le locuteur, l'interlocuteur ou le destinataire désigné par le pronom prend ou peut prendre au procès ; ou mieux, que le locuteur veut faire participer l'interlocuteur à l'événement ou au procès. Il ne nous semble utile de relever qu'ils paraissent entachés de subjectivité. Comme le souligne très justement D. Petit (2013 : 74), « la connexion entre datif éthique et expressions déictiques est frappante ».

²¹⁰ Chez Lucien, ce datif abonde car on le rencontre également lorsque la structure présentative est attributive : *Dialogues des morts* 20, 4, ΛΑΜΠΙΧΟΣ. **Ἰδοὺ σοι** ψιλός εἰμι. « LAMPICHOS.- Me voilà nu ».

datif éthique, quoique l'objet présenté soit reçu après coup ou qu'il soit déductible du contexte :

- (134) (français) Maupassant, *Contes du jour et de la nuit*, « La Parure », p. 85 (Gallimard),
- *Tiens, dit-il, **voici** quelque chose pour toi.*
- (135) (français) Zoé Oldenbourg, *Visages d'un autoportrait*, p. 41 (Gallimard),
« *Sale Japonaise, sale guenon, tiens, tiens, **voici** pour toi !... » ; elle lui enfonce de la neige dans la bouche, dans les oreilles, sous le col - l'enfant, qui est poitrinaire, en meurt quelques jours plus tard.*
- (136) (français) Zola, *Au Bonheur des dames*, p. 480 (Gallimard),
Puis, voyant une dame s'approcher, il ajouta plus bas :
- *Attention ! **Voilà** pour vous.*

La prise en compte de l'interlocuteur peut donc être explicitée, voire grammaticalisée par une séquence *présentatif + datif éthique de la deuxième personne*²¹¹. Avec cette structure qui associe de manière plus contraignante encore l'interlocuteur dans la présentation d'un objet ou dans la conclusion d'un fait présenté comme issu d'une observation commune, la relation entre le locuteur et l'interlocuteur se trouve grammaticalisée.

- (137) (latin) Plaute, *Pseudolus* 751-754,
Ps. *Dicam. Vbi hominem exornauero,*
Subditiuom fieri ego illum militis seruom uolo ;
Symbolum hunc ferat lenoni cum quinque argenti minis,
*Mulierem ab lenone abducat. **Em tibi** omnem fabulam.*
« PSEUDOLUS.- Je vais te le dire : une fois que j'aurai costumé notre homme, je veux en faire l'esclave supposé du militaire. Il portera ce cachet au léno avec les cinq mines, et il emmènera la belle. Voilà (pour toi) toute la comédie. » (trad. Ernout)

²¹¹ On peut ajouter qu'il s'agit presque toujours du datif de la deuxième personne du singulier ; le pluriel de *ez vos* est particulier car l'expression ne correspond pas à une présentation déictique exophorique : comme l'a démontré E. Oppermann (2004 : 235 ; voir aussi 2006 : 81-82), « *ez (vos)* apparaît dans un type d'énonciation qui se distingue par son caractère différé (...) ; le 'présentatif de narration *ez (vos)*' permet au narrateur d'établir une relation avec son auditeur-lecteur en lui présentant les personnages et les scènes qu'il aurait pu voir, et en faisant ainsi de lui un témoin fictif des événements racontés ». En arménien biblique, le datif est également celui du pronom de deuxième personne du pluriel (on peut toutefois se demander s'il ne s'agit pas plutôt d'un datif de destination : Mesrop, *Évangile selon saint Jean* 19, 5, *aha ayrd c'jéz* « Voici l'homme pour vous » (*que je vous donne puisque vous le réclamez*), étant donné que Ponce Pilate est en train de livrer Jésus à la foule et aux prêtres ; en grec, il n'y a pas de datif : Ἰδοὺ (Ἰδε) ὁ ἄνθρωπος).

- (138) (grec) Aristophane, *Les Acharniens* 470,
 ΕΥ. Ἀπολεῖς μ'. **Ἴδοῦ σοι**. Φροῦδά μοι τὰ δράματα.
 « EURIPIDE.- Tu vas me tuer. Voilà. C'en est fait de mes drames. »

Le datif éthique, en quelque sorte, met l'accent sur la présence de l'interlocuteur qui est invité à se sentir concerné par la présentation (d'un objet, d'une action, d'un événement). Et, au cas où l'interlocuteur ne se sentirait pas suffisamment concerné, le latin a à sa disposition l'expression présentative *em tibi* qui s'accompagne souvent d'un geste brutal du locuteur porté sur son interlocuteur. Cette séquence marque explicitement dans la morphologie le rapport langage-action²¹².

- (139) (latin) Plaute, *Casina* 405,
 <OL.> **Em tibi**. CLE. *Quid tibi istunc tactio est ?*
 « OLYMPION (*frappant Chalinus*).- Prends ça. CLÉOSTRATE.- Qu'est-ce que tu te permets de le toucher ? »

Dans le cas particulier de *em*, ancienne forme d'impératif, l'association avec un datif éthique ne surprend pas. Comme l'a observé D. Petit (2013 : 71), « ce qui caractérise le datif éthique est l'implication personnelle. Cela explique la fréquence de son emploi avec l'impératif, ou plus généralement avec les expressions injonctives (...). L'expression de la volonté implique le plus souvent un engagement émotionnel, qui répond bien à l'usage du datif éthique. »

Lorsque la séquence grammaticalisée associe le présentatif au datif de la deuxième personne, elle focalise donc la présence à la fois du locuteur et de l'interlocuteur, dans un espace qu'ils partagent, et réalise l'inclusion des deux actants de la communication sous une forme économique et dynamique, en attaque d'énoncé. L'accent mis sur l'autre actant du dialogue se comprend : quand bien même l'interlocuteur ne peut s'empêcher de regarder ce que le locuteur l'incite à voir, la présentation opérée n'est valide qu'avec la collaboration de l'interlocuteur. Il s'agit d'une co-observation, nécessairement.

De même, avec les présentatifs reposant sur des particules, la deuxième personne est accessoirement dénotée par le datif de destination ou, par un plus haut degré de grammaticalisation, le datif éthique. *Ecce*, toutefois, dans ses premières attestations, ne semble pas correspondre à une présentation référée à l'interlocuteur grâce à un datif de la 2^{ème} personne *tibi* (cf. § 2.7.).

²¹² Cf. aussi Plaute, *Asinaria* 431, *Curculio* 195, *Curculio* 625, *Menaechmi* 1018, *Miles gloriosus* 1405 et *Mostellaria* 9.

Il est par conséquent nécessaire de rester prudent dans le rapprochement d'une langue à l'autre d'un présentatif suivi d'un datif éthique. Les parallèles typologiques s'avèrent ici inexacts. Autant lat. *em tibi* et gr. ἰδοῦ σοι désignent l'interlocuteur comme le récepteur de l'objet présenté (un poing le plus souvent pour *em* chez Plaute), autant lat. *ecce tibi* et a. fr. *ez vos* sont utilisés pour impliquer, de manière active, l'interlocuteur/le lecteur dans le récit des événements présentés²¹³.

2.2.5. Critère sémantico-référentiel : polyfonctionnalité

Un autre critère, non moins essentiel, qui justifie la création de la classe des présentatifs, est d'ordre sémantico-référentiel. Aucune autre classe ne contient des mots aussi polyfonctionnels que les présentatifs. Une forme verbale peut recevoir une valeur interjective (par exemple, fr. *Allez !, Allons !*), mais cette fonctionnalité est limitée à deux valeurs. Les présentatifs, en revanche, peuvent servir :

a) de **déictiques dans une présentation pure** : *Voici votre roi, peuple, et voilà votre reine* (Corneille, *Rodogune*, Acte V, Scène 4).

b) de **déictiques textuels** dans la cataphore ou l'anaphore : *Voici le fait : depuis quinze ou vingt ans en ça...* (Racine, *Les Plaideurs*, Acte I, Scène 7) ; *Voilà tous mes forfaits ; en voici le salaire...* (Racine, *Britannicus*, Acte IV, Scène 2).

c) de **pivot syntaxique d'un prédicat verbal**, avec *que*, à + infinitif ou encore avec une proposition infinitive : *Voilà qu'un corsaire de Salé fond sur nous* (Voltaire, *Candide*, chap. 11) ; *Mais les voici venir* (Molière, *L'Étourdi ou les Contre-temps*, Acte V, Scène 14) ; *Voilà Madame à crier, à pleurer* (Sévigné, *Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, 854) ; *Et voilà couronner toutes tes perfidies* (Molière, *Le Tartuffe*, Acte V, Scène 7).

d) de **noyau d'une structure attributive** : *Me voici un vrai militaire* (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, Livre premier, chap. 3, p. 43 (Garnier)) ; *Nous y voilà* (Marivaux, *L'Île des esclaves*, Scène 10) ; *Nous voici bien !* (La Fontaine, *Fables*, « Le Milan et le Rossignol », 15).

e) de **noyau d'une proposition relative** : *Le moi que voici* (Molière, *Amphitryon*, Acte II, Scène 1) ; *La sotte musique que voilà* (Molière, *Le Malade imaginaire*, Premier Interimède).

²¹³ E. Benveniste (1974 : 85) : « Ce qui en général caractérise l'énonciation est l'*accentuation de la relation discursive au partenaire* ».

f) de **pivot syntaxique d'une proposition relative non restrictive** : *Le voici qui s'avance* (Corneille, *Clitandre*, Acte I, Scène 5) ; *Voilà la base de la montagne qui s'ouvre* (Voltaire, *Le Blanc et le Noir*) ; *voilà qui est fait* (Molière, *L'Amour médecin*, Acte III, Scène 6).

g) d'**introduceur d'une proposition interrogative indirecte** : *Voilà comme Pyrrhus vint s'offrir à ma vue* (Racine, *Andromaque*, Acte III, Scène 8).

h) d'**interjection** aux valeurs multiples : la forme présentative peut servir à conclure (un énoncé, une liste, un discours, une scène, etc.), à marquer son indignation, son approbation, sa surprise, son ironie, etc. : *C'est la caravane des paumés ! Un abîme, un trou, voilà !* (Céline, *Mort à crédit*, p. 742, Gallimard) ; *Voilà, c'est du joli ! ; Voilà, enfin ! ; En voilà ! et Voilà qui est bien !* (qu'on pourrait paraphraser par « C'en est assez »)²¹⁴.

Il est nécessaire de préciser que tout présentatif déictique ne reçoit pas nécessairement une valeur narrative ou interjective. Chaque présentatif connaît une évolution particulière et imprévisible²¹⁵. Ce sont probablement les présentatifs français *voici/voilà* qui ont connu la plus large extension fonctionnelle et syntaxique. Le latin *em tibi* a évolué dans un sens particulier, lié sans aucun doute à son sens premier qui est celui d'une saisie tactile : celui de « prends ça pour toi » qui s'accompagne d'un geste peu amical (cf. § 2.2.4.7.). Le grec ἰδοῦ a un emploi propre à Aristophane qui est ironique : il a servi comme indice de citation d'un mot énoncé par l'interlocuteur précédemment, dans un emploi propre et non partagé par la plupart des présentatifs (sauf fr. *tiens* et lat. *ecce* chez les grammairiens²¹⁶) et que l'on peut relier à l'emploi interjectif fréquent pour signifier l'indignation tout autant que l'approbation, ainsi en (140) et (141) :

- (140) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 702-703,
 ΠΑ. Ἀπολῶ σε νῆ τὴν προεδρίαν τὴν ἐκ Πύλου.
 ΑΛ. Ἴδοῦ προεδρίαν.
 « LE PAPHLAGONIEN.- Je t'exterminerai, par la proédie qui me vient de
 Pylos. LE CHARCUTIER.- Voyez ça, la proédie ! »

²¹⁴ Sur les nombreuses valeurs interjectives et autres (changement de point de vue, etc.) du présentatif de l'hébreu biblique *hēn/hinnē^h*, voir entre autres L. Alonso Schökel (1956) ; C. J. Labuschagne (1973) ; D. J. McCarthy (1980) ; T. Muraoka (1985 : 137-140) ; S. Kogut (1986) ; H. Katsumura (1987) ; D. Slager (1989) ; H.-P. Müller (1989) ; C. M. Follingstad (1995) ; T. Zewi (1996) ; J. Tropper (2002) ; F. I. Andersen (2003) ; D. E. Sørensen (2003 : 418-419) ; W. R. Garr (2004).

²¹⁵ Le présentatif du moyen égyptien *mk*, connaît une évolution unique : il a reçu un emploi causal-explicatif unique dans l'histoire des présentatifs.

²¹⁶ Pour des exemples chez Festus, voir J. N. Adams (2013 : 479) : *GLK* 215, 26, *ecce 'cum fecero'*.

- (141) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 85 et 87,
 Οὐ. Α' Μὰ Δί' ἀλλ' ἄκρατον οἶνον ἀγαθοῦ δαίμονος.
 Νι. Ἴδοῦ γ' ἄκρατον.
 « PREMIER SERVITEUR.- Non par Zeus ; nous il nous faut boire du vin pur
 au bon Génie. (...) SECOND SERVITEUR.- Ah oui, du vin pur ! »

Inversement, l'espagnol *aquí*, issu d'une séquence présentative **atque eccu(m) hīc*, n'a pas conservé de valeur présentative, et n'a pas reçu de valeur interjective comme celle du fr. *Voilà !* ; la langue recourt à une expression démonstrative : *este es mi padre* « voici, voilà mon père » pour la valeur purement présentative de « voici, voilà », *eso es* quand « voilà » a une valeur confirmative, *eso es todo* quand « voilà » a une valeur conclusive ; en espagnol, *aquí* n'a pas non plus la valeur narrative de fr. *voici* ou *voilà* et c'est encore à un démonstratif que l'on recourt pour cette valeur : *esto es lo que pasó* « voilà ce qui est arrivé »²¹⁷. Cela s'explique par le fait que *aquí* est devenu un simple adverbe de lieu, « ici ».

Malgré tout, il faut remarquer que la plupart des présentatifs reçoivent un emploi narratif ou pragmatialisé, les rapprochant de la valeur d'une interjection.

a) Le présentatif narratif, qui permet de pointer et de mettre en saillance un événement important, est attesté en grec, en latin, en français (avec un indicatif), en étrusque (avec un infinitif), en moyen égyptien (avec un accompli)²¹⁸ :

- (142) (latin) Cicéron, *In Verrem* 2, 5, 87,
Ecce autem repente ebrio Cleomene esurientibus ceteris nuntiat
piratarum esse nauis in portu Odysseae.
 « Mais voici que tout à coup, Cléomène étant ivre et tous les autres mourant de faim, on annonce que le navire des pirates est dans le port d'Odyssée. »²¹⁹
- (143) (étrusque) *Notizie degli scavi di antichità*, 1895, p. 242 (L. A. Milani),
eca... Aχuias versie
 « Voici que Akhuia gémit. »

²¹⁷ Voir M. Jesús Saló (1993).

²¹⁸ Voir W.P. Corssen (1874 : 421, 423, 474) pour des exemples en étrusque.

²¹⁹ En latin classique, *ecce* sert souvent de présentatif narratif et s'associe soit à des adverbes de temps, soit à des conjonctions de subordination : *ecce postridie, ecce subito, cum ecce, ut ecce, ubi ecce, dum ecce, postquam ecce*.

- (144) (étrusque) *Corpus Inscriptionum Etruscarum* (éd. Kluge) 4538, A, I, 20,
eca Velθinaθuras θaura
 « Voici que Velthinathura s’empresse. »²²⁰
- (145) (moyen égyptien) *Oasien* B1-102,
mk wi 3tp.kw(i)
 « Voici que je suis dans le besoin. »

b) La pragmaticalisation du présentatif, qui fonctionne alors comme une particule énonciative avec diverses valeurs (cf. § 2.1.1. et § 2.2.5.), s’observe par exemple en grec, en latin, en hittite, en arménien, en français, en moyen égyptien, en arabe²²¹, et cela très tôt dans l’histoire de la langue en question, ce qui accentue la particularité de ces mots. Dans les langues anciennes, cet emploi se rencontre dans des comédies où l’oral est simulé, comme si le présentatif était une marque forte d’oral :

- (146) (grec) Aristophane, *Les Grenouilles* 1390,
 ΔΙ. Λάβεσθε τοίνυν ἀῶθις. ΑΙ. ΕΥ. ἦν ἰδοῦ.
 « DIONYSOS.- Reprenez donc de nouveau. ESCHYLE et EURIPIDE.- Voilà, voilà. »
- (147) (latin) Plaute, *Casina* 386,
 LY. *Euge caue. Conicite sortis nunciam ambo huc. Eccere.*
 « LYSIDAME.- Très bien, surveillance. Jetez tous les deux vos sorts ici. Voilà. »

En vieil-hittite, le présentatif est souvent attesté dans cet emploi pragmaticalisé, au sein de prises de parole :

- (148) (hittite) *Télipinu* I, A, II, 28’29’,
kāša iSTU YA.DÜG.GA šA^DTelipinu KASKAL^{HI.A}-KA
paparašhun
 « Voilà, ô Télipinu, j’ai aspergé tes chemins d’huile fine. »²²²

²²⁰ Voir W.P. Corssen (1874 : 421, 423, 474).

²²¹ Cette pragmaticalisation est attestée également dans des langues non indo-européennes, par exemple en moyen égyptien et en arabe : *Conte du Naufragé* 10-11, *Mk rf n jj=n m htp* « Voilà donc, nous revenons en paix. » ; *Coran* 3, 119, *hā antum ulā i tuhibbūnahum walā yuhibbūnakum* « Voilà, tu les aimes mais ils ne t’aiment pas ».

²²² Exemple emprunté à M. Mazoyer (2003 : 47). Voir aussi *KBo* II, 3, I, 57-58 ; *KBo* II, 9, I, 37 ; *KUB* IV, 1, II, 1-2 ; *KUB* IV, 1, II, 1-2 ; *VBoT* 1, 11-12 ; etc.

En arménien classique, le présentatif pragmatiqué se rencontre ailleurs que dans des comédies, par exemple dans des chroniques historiques, mais toujours dans une prise de parole, comme en (149).

- (149) (arménien) Łazar P'arpec'i (chroniqueur et historien du V-VI^{ème} siècle), *Histoire d'Arménie*, 85, 35-36, *Aha ənk'al zays jalss, asēr, zor et berel k'ez uxtanengut'iw'n*.
« Voilà, reçois ces moqueries, disait-il, que t'a apportées la violation du pacte. »²²³

En français, *voilà* se trouve pragmatiqué dans plusieurs genres littéraires, aussi bien les comédies, que les romans, dans les parties dialoguées et narratives (où un dialogue fictif avec l'interlocuteur est suggéré²²⁴). Les exemples suivants illustrent plusieurs façons d'exploiter le présentatif sur le plan à la fois informatif et pragmatique, ce qui constitue une transition avec le développement suivant, sur le critère énonciatif des présentatifs :

- (150) (français) Dumas Père, *Antony*, Acte III, Scène 7,
L'HÔTESSE, *en dehors*.- **Voilà ! voilà !** (*Entrant*) *Madame appelle ?*
- (151) (français) Balzac, *Le Médecin de campagne*, Chapitre 5,
- *Ah ! voilà !* répondit le militaire en revenant se placer devant le médecin, qu'il n'osait envisager.
- (152) (français) Maupassant, *Contes et nouvelles*, *La main gauche*, p. 1114 (Albin Michel),
Il aurait aidé, lui, si vif, si drôle, si spirituel. Voilà ! C'était un diplomate.

2.2.6. Critère énonciatif

Corollaire des critères précédemment énoncés, le critère énonciatif souligne également la particularité des présentatifs.

²²³ Exemple et traduction empruntés à A. Ouzounian (1992 : 147).

²²⁴ Sur *hinne^h* dans la présentation narrative, E. Cohen (2014 : 25) a une expression bien trouvée : la narration est présentée sous l'oeil du narrateur ou sous la perception du personnage : « One mostly encounters the bird's eye view of the narrator, but also the restricted view of a character at a certain point of the story, that is, where the perspective is limited to the space and time in the present of the character ».

2.2.6.1. Ancrage dans le dialogue

Les présentatifs sont **ancrés dans le dialogue** d'une manière si évidente que cette particularité est prouvée par la haute fréquence d'un présentatif en ouverture ou en clôture de dialogue dans les pièces de Plaute ou de Molière et qu'elle se maintient même lorsqu'il est question d'un présentatif textuel et d'un présentatif de narration (le dialogue opère alors entre le narrateur et le lecteur). Au § 2.1.4., nous montrions combien le présentatif textuel dépasse la simple valeur d'un démonstratif : il indique au lecteur, comme par une sorte de dialogue fictif, l'importance de l'objet présenté (par rapport à la situation, par rapport à l'intrigue, par rapport à l'œuvre, etc.). De même, le présentatif narratif associe le lecteur fictivement à la narration et tente de créer un dialogue reposant sur une forme de consensualité discrète mais efficace. Le lecteur est dans l'incapacité de voir les objets présentés par lat. *ecce tibi* mais devient le témoin potentiel et fictif des faits relatés en même temps que l'interlocuteur du narrateur-locuteur qui lui dit son histoire. Toutes les langues ont saisi l'importance de ce dialogue fictif : l'ancien français *ez vos* ne fonctionne que comme présentatif de narration dans la *Chanson de Roland* :

- (153) (latin) Cicéron, *Pro Sestio* 89,
Ecce tibi consul, praetor, tribunus plebis noua noui generis edicta proponunt.
« Voici qu'un consul, un prêtre, un tribun de la plèbe publient des ordonnances nouvelles d'un nouveau genre. »
- (154) (ancien français) *La Chanson de Roland*, v. 1988,
As vos Rollant sur sun cheval pasmet
« Voici (que) Roland (est) évanoui sur son cheval »

2.2.6.2. Deixis particulière

Cet ancrage dans le dialogue apparaît d'une autre manière encore. Le présentatif fait toujours appel au champ visuel du locuteur et de l'interlocuteur, non pas seulement à la situation d'énonciation. L'énoncé présentatif nécessite que l'objet présenté appartienne, au moins virtuellement, **au champ de vision des deux actants du dialogue**.

Il semble nécessaire de souligner le caractère déictique particulier des présentatifs. Ceux-ci n'ont pas pour visée de *localiser* un objet, comme un simple démonstratif, mais ils ont une fonction *duophorique*, néologisme forgé par M. M. J. Fernandez-Vest (1989 : 94), qui s'instaure dans la relation dialogale. En optique la *phorie* désigne la façon qu'ont les yeux de se fixer sur un objet, dans une situation d'énonciation elle fait alors appel aux yeux à la fois du locuteur et de l'interlocuteur ; tout est question de regards partagés, en quelque sorte dans une vision binoculaire. Le terme de *duophorique* convient bien à l'endroit du présentatif, qui

lui-même comporte un point de repère linguistique (-*ci* ou -*là*) apprécié par le locuteur, réalisant un « fléchage » destiné à attirer l'attention de l'interlocuteur *vers* un objet nouveau sur la scène d'énonciation (pour un présentatif déictique) ou d'un lecteur *vers* le texte qui précède ou qui suit (pour un présentatif narratif).

2.2.6.3. Présence forte de l'interlocuteur

Cet ancrage dans le dialogue et ce partage du champ de vision, qui associe le regard de l'interlocuteur à celui du locuteur, induisent la **présence forte de l'interlocuteur** (qu'il soit réel ou fictif). Cette présence, qui repose au-delà de la communauté de dialogue sur l'acte physique ou relatif à la représentation du regard porté en commun sur un objet, est parfois corollaire de celle du locuteur, comme dans l'exemple (155) où le locuteur souligne en outre cette présence au moment même de l'énonciation (*huc, nunciam, iam hic*), avec un datif non pas éthique mais d'attribution :

- (155) (latin) Plaute, *Amphitruo* 778-779,
<AL> **Em tibi** pateram : **eccam**. AM. *Cedo mi*. <AL> *Age, aspice huc sis nunciam*
Tu qui quae facta infitiare, quem ego iam hic conuincam palam.
« <ALCMÈNE.-> Voici (pour toi) la coupe. AMPHITRYON.- Donne-moi.
<ALCMÈNE.-> Allez regarde là, s'il te plaît, maintenant, toi qui nies
certains faits, toi que moi maintenant ici je convaincrâi publiquement. »

Cette présence forte de l'interlocuteur apparaît également dans la très haute fréquence du démonstratif *iste*, pronom associé à une 2^{ème} personne en latin, dans les séquences possibles avec *em*, même lorsque le pronom ne renvoie pas à la personne de l'interlocuteur comme dans l'exemple (156).

- (156) (latin) Plaute, *Epidicus* 488-489,
MI. **Em istic** homo te articulatim concidit, senex,
Tuus seruus.
« LE MILITAIRE.- Voilà cet homme-là qui t'a mis en capilotade, vieillard,
ton esclave. »

En français, cette présence de l'interlocuteur est probablement transcrite par le choix de *voilà* au lieu de *voici* pour présenter un objet proche. Le déictique du proche -*ci* représente un engagement de la première personne, -*là*, initialement un déictique du lointain, un engagement de la deuxième personne (plutôt qu'un désengagement de la première personne) dans la présentation réalisée. Plutôt que de reconnaître dans -*là* de *voilà* – au sens d'un *voici* proximal – un emploi phatique, nous pensons plus raisonnable de lui supposer, comme J.-M. Barberis (1987), un rôle de « connecteur de coopération », visuelle ou tactile quand le présentatif a un sens déictique, cognitive quand par le présentatif narratif, au titre de la deixis

imaginaire, l'interlocuteur doit « voir » le parcours narratif étape par étape. Nous dirons donc que *voilà* organise le repérage en fonction de l'interlocuteur.

Comme nous l'avons vu au § 2.2.4.7., la présence de l'interlocuteur dans la présentation peut être même grammaticalisée. Celle-ci offre une particularité tout autre : l'interlocuteur invité à partager la vision de l'objet, quand bien même il l'a partagée, n'est pas tenu de répondre. Dans le premier exemple, l'interlocuteur, qui est un esclave reprend un terme de l'énoncé précédent de sa maîtresse pour lui signifier son obéissance ; dans l'exemple suivant, l'échange se clôt sans que l'interlocuteur confirme le partage de la vision et un nouvel échange commence :

- (157) (latin) Plaute, *Menaechmi* 219,
ER. *Sportulam cape atque argentum ; eccos tris nummos habes.* CY.
Habeo.
« EROTIE.- Prends le panier et l'argent ; voici trois écus, tu les as.
CYLINDRE.- J'ai. »
- (158) (latin) Plaute, *Bacchides* 639,
PI. *Mane.* MN. *Quid est ?* PI. *Tuam copiam eccam Chrysalum uideo.*
« PISTOCLÈRE.- Reste. MNÉSILOQUE.- Pourquoi ? PISTOCLÈRE.- Voici ton
secours, Chrysale, que je vois. »

Enfin, le lien fort avec la personne de l'interlocuteur apparaît dans les formes du présentatif en moyen égyptien, qui varient selon le genre et le nombre des interlocuteurs auxquels s'adresse le locuteur : *mk* pour un seul interlocuteur masculin, *mL* pour une interlocutrice, *mtn* pour plusieurs interlocuteurs. Dans la présence du pronom personnel de deuxième personne du singulier, E. Oréal (2011 : 297) voit une « dimension intersubjective initiale ».

D'un point de vue également typologique, une dernière séquence apporte un élément intéressant au dossier : certaines langues n'attestent pas l'adjonction de la deuxième personne dans la séquence présentative « me voici », dans laquelle la présence de chacun est une évidence pour l'autre et pour laquelle, donc, la précision spatiale « devant toi » pourrait paraître superflue ou redondante. Or, celle-ci apparaît dans d'autres langues et son emploi n'est pas sans lien avec l'intention illocutoire de l'énoncé : en moyen égyptien et en français, la deuxième personne se rencontre quand le locuteur se place en position de soumission ou se met à la disposition de son interlocuteur²²⁵. Le moyen égyptien recourt pour cela au présentatif *m(k)* et aux prépositions dite composées *m-b3h* « en présence de, devant » ou *r-gs* « à côté de », suivies du pronom suffixe de la deuxième personne du singulier =*k* :

²²⁵ Cela n'est pas sans rappeler l'expression de la soumission dans le fr. *Me voici à tes pieds*.

- (159) (moyen égyptien) *Sinouhé* B 263,
Mk wi m-b3h=k ntk ʿnh(=j) jr(r) hm=k m mrr=f.
 « Me voici devant toi, ma vie t'appartient, que Ta majesté fasse comme elle le désire. »²²⁶
- (160) (moyen égyptien) *Conte du Naufragé* 108,
mk wi r-gs=k.
 « Me voici à côté de toi. »

En français, la séquence *me voici devant toi* connaît de nombreuses variations (ex. 161 à 165), mais bien souvent le locuteur précise sa présence devant l'autre en forme de soumission ou dans l'attente d'un échange voulu ou souhaité par lui :

- (161) (français) Armand Salacrou, *La Terre est ronde*, Acte I, Scène IV, p. 165 (Gallimard),
 MINUTELLO.- *C'est pourquoi je suis parti sans répondre et j'ai bien fait puisque me voici devant toi à qui je puis parler.*
- (162) (français) Jean Moréas, *Iphigénie*, Acte IV, Scène 3, p. 125 (Mercure de France),
Ô père, ta fille t'obéit, la voici devant toi.
- (163) (français) Maurice Barrès, *Un Jardin sur l'Oronte*, 1922, p. 163 (Plon),
 - *Dis-moi d' une phrase claire que tu veux venir avec moi.*
 - *Me voici venue près de toi.*
- (164) (français) Claudel, *Partage de midi* [1^{re} version], Acte III, p. 1039 (Gallimard),
 AMALRIC.- *Que de choses j'ai dites que je ne savais pas !*
 YSE.- *Et me voici avec toi !*
- (165) (français) Léopold Sédar Senghor, *Hosties noires*, 1948, Camp 1940, Ndessé, p. 81 (Les Éditions du Seuil),
Voici que je suis devant toi *Mère, soldat aux manches nues*
Et je suis vêtu de mots étrangers, où tes yeux ne voient
qu'un assemblage de bâtons et de haillons.
Si je te pouvais parler Mère ! Mais tu ne m'entendrais pas !

²²⁶ Voir E. Oréal (2011 : 303) : « Présentée comme porteuse d'un préconstruit (je suis ici devant toi), la proposition est ainsi comprise comme un préalable justifiant les assertions qu'elle précède (je suis à ta merci).

Le grec classique écrit n'atteste pas, pour sa part, la cooccurrence de « me voici » et de « devant toi » : ἰδοῦ peut accompagner la présentation d'une première personne réalisée par le verbe préverbe *πάρεμι* sans que la deuxième personne soit jamais exprimée (ex. 166), ou bien précéder un acte illocutoire d'obéissance immédiate (ex. 167), mais il n'exprime jamais la présentation du locuteur « me voici » car il ne fonctionne pas (pas encore ?) comme un présentatif déictique (cf. chapitre IV) ; si le pronom de la deuxième personne s'adjoint à lui, la séquence est alors totalement grammaticalisée et la référence à la deuxième personne a une valeur presque nulle d'un point de vue informationnel, mais non interactif (ex. 168) :

- (166) (grec) Aristophane, *La Paix*, 1041-1042,
 Οἱ Ἐμοὶ μελήσει ταῦτά γ'· Τρ. Ἄλλ' ἤκειν ἐχρηῖν.
 Οἱ. **Ἰδοῦ, πάρειμι**. Μῶν ἐπισχεῖν σοι δοκῶ;
 « LE SERVITEUR.- C'est moi qui préparerai cela. TRYGÉE.- Mais tu aurais dû être revenu. LE SERVITEUR.- Voilà, me voici. Trouves-tu que j'aie tardé ? »
- (167) (grec) Euripide, *Oreste* 144,
 ΧΟ. **Ἰδοῦ**, πείθομαι.
 « LE CHOEUR.- Voilà, j'obéis. »
- (168) (grec) Aristophane, *Les Acharniens* 470,
 ΕΥ. Ἀπολεῖς μ'. **Ἰδοῦ σοι**.
 « EURIPIDE.- Tu vas me tuer. Voilà (pour toi). »

En latin, en revanche, la séquence *ecce me* « me voici » n'est jamais accompagnée de la référence à la deuxième personne (ex. 169), mais cela est possible avec le verbe *adsum* « être là » (ex. 170) :

- (169) (latin) Plaute, *Cistellaria* 283,
*Th<yni>sce ubi tu es ? SE. **Ecce me***.
 « (ALCÉSIMARQUE.-) Thyniscus, où es-tu ? UN ESCLAVE.- Me voici. »
- (170) (latin) Plaute, *Poenulus* 279,
 ΜΙ. *Heus, Milphio, ubi es ? MI. **Assum apud te eccum***.
 « AGORASTOCLÈS.- Hé Milphion ! où es-tu ? MILPHION.- Je suis près de toi, voilà. »

D'un point de vue typologique, on ne peut parler de l'incompatibilité de la séquence présentative « me voici » reposant sur un présentatif à part entière avec une deuxième personne puisque cette expression est attestée, par exemple, en moyen égyptien en (171).

- (171) (moyen égyptien) *Conte du Naufragé* 108,
mk wī r-gs=k.
« Me voici à côté de toi. »

Il n'est donc pas exclu que cette lacune du latin et du grec soit liée à la métrique, toutefois les divergences que nous observons entre les langues selon l'expression ou non de la deuxième personne du singulier dans une séquence présentative ne remettent pas en cause l'unité de la classe des présentatifs.

2.2.6.4. Consensualité et rupture

L'apparition d'un présentatif signifie une probable **consensualité** mais elle marque aussi souvent une **rupture** dans l'horizon d'attente du discours. Dans les deux cas, qu'il y ait consensus ou rupture, le présentatif a pour perspective ce que L. Danon-Boileau (1992) appelle « accordage », dans une communauté de dialogue. Le locuteur manifeste son indignation ou son adhésion devant la présentation d'un objet ou l'évocation d'un fait. La présentation d'un objet par un locuteur signifie indirectement sa volonté de le voir saisi (visuellement ou tactilement) par l'interlocuteur. Cette valeur consensuelle trouve une confirmation dans l'emploi interjectif d'un présentatif conclusif, qui valide un consensus finalisé. La rupture de ce consensus, d'autre part, se réalise de différentes manières : l'échange peut être ainsi activé ou clos ; l'objet d'un conflit peut être ainsi dépassé (comme dans les nombreuses scènes de reconnaissance chez Plaute) ou provoqué (comme en latin avec *em tibi* qui entraîne une bagarre).

On interprète le plus souvent la deixis de rupture comme un second stade de l'opération dans laquelle le locuteur se distingue de la dyade qu'il formait auparavant avec l'interlocuteur. Malgré le peu d'arguments en faveur du statut premier de la deixis consensuelle, on peut considérer qu'avec un présentatif la deixis de rupture est dérivée de la deixis consensuelle, mais par le biais, pensons-nous, d'une étape médiane dans laquelle le locuteur associe faussement ou ironiquement son interlocuteur à sa pensée :

- a) fr. *Voilà comme ça* marque un consensus,
- b) mais fr. *Voilà du joli*, un faux consensus (une critique)
- c) et fr. *Voilà pour toi*, une rupture.

Le présentatif signifie donc, intrinsèquement, une co-orientation du regard vers un objet présent ou absent mais rendu présent par le langage, qui s'accorde ou se désaccorde.

2.3. Contraintes

Malgré la polyfonctionnalité du présentatif, sur celui-ci pèsent trois contraintes probables et quatre contraintes certaines²²⁷ qui, toutes, s'expliquent par la nature même du présentatif. Ces contraintes accentuent la particularité des présentatifs puisque celles-ci n'existent pas pour les autres classes de mots.

2.3.1. Incompatibilité avec la négation

Le présentatif est par nature dans l'incapacité d'apparaître à côté d'une négation ou d'un pronom négatif²²⁸ puisqu'on ne peut pas présenter un non-objet, une non-arrivée²²⁹, sans être dans le monde d'*Alice aux pays des merveilles*, alors que le démonstratif n'est pas incompatible avec une négation :

(172) (latin) Plaute, *Epidicus* 454,
Hic non est locus.
« Ce n'est pas le lieu ».

(173) (français) Valéry, *Variété II*, « Situation de Baudelaire », p. 137
(Gallimard),
Ce n'est pas le lieu et je n'ai pas le temps de développer cette opinion.

L'interjection, comme le démonstratif, peut apparaître dans un énoncé nié, ce qui constitue un indice supplémentaire de la classe spécifique du présentatif :

(174) (latin) Plaute, *Casina* 163,
Non pol per tempus iter huc mihi incepti.
« Non ma foi je ne me suis pas mis en route pour ici à temps. »

²²⁷ Les présentatifs ne sont pas, selon l'angle de vue que nous adoptons ici, susceptibles de temporalité, de modalisation ou de variation personnelle. Le critère de l'incompatibilité avec la négation nous amène à ne pas inclure les expressions françaises *c'est, il y a, j'ai, vous avez*, qui peuvent être niées, dans la classe des présentatifs (cf. aussi § 2.5.1.4.).

²²⁸ Voir R. Forest (1996) et G. Lakoff (1987 : 469) pour les mots qu'il appelle des « deictic thetics » et dont certains correspondent à ce que nous appelons ici des présentatifs.

²²⁹ J.-C. Chevalier (1969 : 83) parle à propos de *voici/voilà* de « présentatifs purs », étant donné qu'ils ne sont pas soumis à la négation. Selon ce dernier, « cette incapacité conduit à poser que *voilà* est un présentatif pur : on ne peut présenter ce qui n'existe pas. ». Voir aussi R. Forest (1996 : 28-30) sur leur caractère rétif à la négation.

- (175) (français) Marivaux, *La Surprise de l'amour*, Acte II, Scène 5,
LA COMTESSE. - **Ah non**, Monsieur, **ne vous contraignez pas**.

On rencontre en français une séquence présentative en concomitance avec une négation de sens plein (ou une négation restrictive), toutefois elle ne constitue pas une exception à la contrainte énoncée : elle entre dans un tour exclamatif/interrogatif et antiphrastique, qui sert à renforcer l'affirmation du contraire ou à marquer une emphase particulière sur l'arrivée impromptue d'une personne ; fr. *n'en voilà que trop !* signifie « C'est vraiment trop ». Cette séquence présentative négative peut prendre plusieurs formes, aussi étonnantes les unes que les autres puisqu'elles peuvent faire l'ellipse de l'élément négatif ou traiter *voilà* comme un verbe et y joindre un *t* euphonique et *l'il* des verbes impersonnels. Cette interprétation du présentatif comme un verbe, qui s'explique par son usage oral, est fort intéressante : dans une forme de transcatégorisation unique *voilà* a pu recevoir des caractéristiques propres aux verbes.

a) ne voilà pas :

- (176) (français) Molière, *L'Étourdi ou les Contre-temps*, Acte V, Scène 5,
Hé bien ! ne voilà pas mon enragé de maître !

b) ne voilà pas de :

- (177) (français) Molière, *Tartuffe ou l'Imposteur*, Acte V, Scène 1,
Eh bien ! ne voilà pas de vos emportements !

c) ne voilà-t-il pas :

- (178) (français) Marivaux, *Le Télémaque travesti*, Livre 1, p. 76 (Droz),
*Ne voilà-t-il pas le tems qui devient brun, et de
brun qui se fait noir : ne voilà-t-il pas une
pluie qui tomboit sur nous...*

d) voilà-t-il pas

- (179) (français) Molière, *Tartuffe ou l'Imposteur*, Acte I, Scène 1,
Voilà-t-il pas monsieur qui ricane déjà.

e) n'en voilà que :

- (180) (français) Racine, *Britannicus*, Acte III, Scène 7,
*Ah ! n'en voilà que trop ! c'est trop me faire entendre,
Madame, mon bonheur, mon crime, vos bontés.*

Ce tour se rencontre aussi avec *voici*. Il faut alors distinguer trois cas :

a) lorsque la négation porte en fait sur un constituant de l'énoncé (dans le premier exemple, la *pitié* est « petite »)

- (181) (français) Grévin, *Les Esbahis*, Acte II, Scène 4 (pièce représentée en 1560),
Mais ne voici pas grand pitié !

b) lorsque le tour négatif est antiphrastique et tout aussi emphatique qu'avec *voilà* (dans l'exemple suivant, il s'agit réellement d'un signe de parisianisme) :

- (182) (français) Pozzi, *Journal : 1913-1934, 1929*, p. 538 (Phoebus)
Vraiment, Du Bos, ne voici pas un signe de parisianisme !

c) lorsque le tour négation + présentatif + la conjonction complétive que constitue le noyau d'un énoncé narratif ; il s'agit encore d'une affirmation renforcée, teintée d'étonnement puisque *ne voici pas qu'aujourd'hui* est le pendant emphatique²³⁰ du tour affirmatif *voici qu'aujourd'hui* : c'est bien « aujourd'hui » que l'âme s'en retourne dans l'exemple suivant :

- (183) (français) Gide, *La Tentative amoureuse*, p. 71 (Gallimard)
(...) comme si ne voici pas qu'aujourd'hui mon âme s'en retourne déjà vers ses études coutumières...

En grec également, *idou* peut entrer dans un énoncé interro-négatif qui renforce la présentation : *οὐκ ἰδοῦ...*; (cf. 4.4.3.).

2.3.2. Incompatibilité avec l'interrogative

De même, le présentatif n'apparaît pas dans l'interrogative puisque la présentation rend présent, sous une forme affirmative, l'objet qui entre dans le champ de vision ; tout au plus, l'interlocuteur peut la refuser ou s'interroger sur la nature de l'objet. Affirmer et interroger sont deux démarches opposées.

On rencontre en français et en grec²³¹ ce qui pourrait paraître une exception et qui n'en est pas une : le présentatif entre parfois dans une interrogative ou dans une interro-négative

²³⁰ C'est un terme utilisé à l'endroit de *voici que* par M. Riegel et alii (2009 : 761).

²³¹ En grec tardif et non biblique, c'est le démonstratif οὗτος qui fait souvent fonction de présentatif (cf. § 4.2.1.) ; il entre également dans des interrogations rhétoriques qui présentent l'arrivée de quelqu'un : Lucien, *Dialogues des morts* 11, 1, ΔΙΟΓΕΝΗΣ. Οὐχ Ἡρακλῆς οὗτός ἐστιν; « DIOGÈNE.- Ne voilà-t-il pas Héraclès ? »

rhétorique, mais il ne s'agit pas en fait d'une vraie interrogation ni d'une vraie négation : fr. *Te voilà ici... ?* de l'exemple (184) marque l'étonnement devant une présence inattendue et en aucun cas questionnée ; fr. *Ne voilà-t-il pas que... ?* affirme et renforce la présence de l'objet ou de l'événement présenté.

- (184) (français) Musset, *Lorenzaccio*, Acte II, Scène 5,
Te voilà ici, toi, Lorenzaccio ?
- (185) (français) Molière, *L'Avare*, Acte II, Scène 5,
Ne voilà-t-il pas par année vos douze mille francs bien comptés ?
- (186) (français) Marivaux, *La Mère confidente*, Acte I, Scène 8,
*Eh bien ! ne voilà-t-il pas cette mère qui est absente ? C'est pourtant elle qui me répond ; mais rassurez-vous, car je badine.*²³²
- (187) (français) Verne, *La Chasse au météore*, chap. XV,
Et ne voilà-t-il pas que vers sept heures du matin, une sorte de coup sourd se fit entendre...

Comme le français *voilà* (*ne voilà pas... ?*, *ne voilà-t-il pas... ?*), le grec ἰδοῦ peut entrer dans un énoncé interro-négatif qui renforce la présentation :

- (188) (grec) *Septante*, Zacharie 3, 2,
οὐκ ἰδοῦ τοῦτο ὡς δαλὸς ἐξεσπασμένος ἐκ πυρός;
« Ne voilà pas cela comme un tison retiré du feu ? »
- (189) (grec) *Septante*, Josué 22, 20,
οὐκ ἰδοῦ Ἀχαρ ὁ τοῦ Ζαρα πλημμελεῖα ἐπλημμέλησεν...;
« Ne voilà-t-il pas qu'Akân fils de Zérah, commit une faute par un sacrilège (...) ? »

En outre comme le présentatif en valeur pragmaticalisée (fr. *Voilà !*), la séquence interro-négative peut prendre un sens interjectif en emploi isolé :

- (190) (français) Marivaux, *La Double inconstance*, Acte II, Scène 12,
SILVIA.- *Ne voilà-t-il pas ? Ne l'ai-je pas bien dit ?*

²³² Le fait que le locuteur signale la réponse de la mère confirme que la question est à la fois rhétorique et ironique.

Comme pour le tour exclamatif (cf. § 2.3.1.), le tour interro-négatif peut se présenter avec l'ellipse du premier élément de la négation, sans le pronom *il*, ainsi en (191).

- (191) (français) Molière, *Le Bourgeois Gentilhomme*, Acte III, Scène 12,
Voilà pas le coup de langue ?

Ce tour interro-négatif était également possible avec *voici* au XVI^{ème} siècle ; la négation ne nie pas réellement l'énoncé étant donné que l'interrogation signifie plus l'étonnement du locuteur devant l'arrivée d'une personne qu'un questionnement sur l'arrivée ou non de cette personne. De toute manière le locuteur se dirigera vers cette personne :

- (192) (français) Jodelle, *Didon se sacrifiant*, Acte II,
Mais ne le voici pas ? il faut que je l'empesche,
Et que seule de soy desor' je me depesche
De l'esprit ennuyeux.

- (193) (français) Jodelle, *Didon se sacrifiant*, Acte V,
Mais ne voici pas Barce ?

2.3.3. Contrainte de séquence

L'objet présenté se place presque toujours après le présentatif, même lorsque l'objet est désigné par un pronom personnel ou démonstratif :

- a) latin : *ecce me, eccum, eccam*, etc., « me voici, le voici, la voici »
- b) ancien français : *es mei* « me voici »²³³ ;
- c) portugais : *eis-me* « me voici ; me voilà »
- d) hébreu biblique : *hinnēnī* « me voici »²³⁴
- e) araméen ancien : *h' n'h* « me voici. » (4QTob b4.1.16=06:11 (éd. M. Broshi & al. ; deuxième moitié I^{er} siècle av. J.-C.)
- f) moyen égyptien, *mk w(i) m kw mr.y* (Saqqara, tombe 8. 2. 2 : gauche, haut) « Me voici, ma chérie. »
- g) moyen arabe : *hā anā dīh* « me voici » (al-Ṭabarī, *Ta'rīḥ al-rusul wa-al-mulūk*, 537 (éd. M. J. De Goeje, *Glossarium*) ; IX-X^{ème} siècles) ; arabe moderne : *rāni* « me voici ».

Le français moderne semble faire exception²³⁵ à cette règle puisque, lorsque l'objet est dénoté par un pronom personnel ou les pronoms *en* et *y*, ceux-ci prennent la position initiale :

²³³ Par exemple, *Vie de st Alexis*, ex. (201) ; le pronom est accentué (voir J. Havu (2007 : 239)).

²³⁴ Ce passage de la *Genèse* 22, 1, est traduit dans la *Septante* par un présentatif, ἰδοὺ ἐγώ, mais dans la *Vulgate* par un verbe, *adsum*.

Me voilà, Les voilà, En voilà, M'y voici, Nous y voilà. Le pronom se place par-devant du fait qu'il est enclitique, mais cet ordre inversé s'explique à la suite d'un déplacement lié à la grammaticalisation de la séquence. Nous avons observé que, jusqu'au XVI^{ème} siècle, le pronom se plaçait entre le verbe et le déictique, conformément à la construction verbale d'un verbe à l'impératif : *voy le cy, voy la là, voy me là, veez me ci*, etc. ; puis lorsque la séquence a été grammaticalisée et soudée, sous la forme *voici*, le pronom du fait de son caractère enclitique a été antéposé à la séquence, au plus tard à la fin du XVI^{ème} siècle²³⁶.

- (194) (français) Rabelais, *Quart Livre*, chap. XXXIII,
Voy le cy.
- (195) (français) Rabelais, *Pantagruel*, chap. XIV,
Tien, voy la là.
- (196) (français) Rabelais, *Gargantua*, chap. XLI,
Ainsi, prenant ce joyeux petit breviaire au matin, je m'escure tout le poulmon, et voy me là prest à boyre.
- (197) (ancien français) *La Chanson de Roland*, v. 308,
Dreiz emperere, veiz me ci en present.
- (198) (français) Baïf, *Mimes, enseignemens et proverbes : second livre, Premier livre des mimes* (1581), p. 129 (Droz)
Le voici qui soudain s'en fasche.
- (199) (français) Larivey, *Les Esprits*, Scène V,
RUFFIN.- *La voilà.*
- (200) (français) Labé, *Sonnets, Élégies, Débat de folie et d'amour*, Discours III,
p. 60 (Flammarion)
FOLIE. - *Haut et souverain Jupiter, me voici preste à respondre à tout ce qu'Amour me voudra demander.*

²³⁵ On observe une autre exception apparente en bambara : les deux présentatifs se placent après leur « régime », par exemple à *file* ou à *yé* « le voici », *Wari file ! « Voici l'argent ! »*. Cet ordre s'explique au regard de l'histoire des mots et de la syntaxe propre à la langue : en bambara les verbes se placent toujours après le complément direct ; or *yé* et *file* sont d'anciens verbes, signifiant « vois » et « regarde », comme les présentatifs du français *voici/voilà* (cf. § 2.2.1.1.).

²³⁶ E. Oppermann (2006 : 82) a étudié et expliqué le passage de *es mei* à *me voici* : « Pendant la période de l'ancien français, la progression de *ve(e)z ci* va ainsi de pair avec une spécialisation des emplois de *ez vos* et la définition de deux types de présentatifs ayant des distributions et des valeurs d'emploi clairement distinctes : le présentatif situationnel construit sur une forme verbale de *veoir*, et le présentatif de narration *ez vos* ».

Pour la séquence *me voici*, nous proposons une autre explication : en ancien français, le pronom de la 1^{ère} personne se plaçait après le présentatif *es*, conformément au critère syntaxique qui veut que celui-ci occupe la première position, et cela était possible car le pronom était accentué : *es mei (moi)* ; lorsque *es*, issu de lat. *ecce*, est tombé en désuétude, l'expression présentative a recouru à *voici*, composé des deux éléments joints et figés, et l'antéposition du pronom, désormais enclitique, s'est imposée pour *me voici*, exactement comme pour les séquences *le voici*, *le voilà* ; la position proclitique est acquise dans la première partie du XVI^{ème} siècle :

- (201) (ancien français) *Vie de st Alexis*, vers 229,
Es mei.
 « Me voici »
- (202) (ancien français) *Mistère du Viel Testament*, v. 46 198 (éd. J. de Rothschild),
Me vecy en vostre service.
- (203) (français) Montaigne, *Essais*, I, chapitre 48, p. 287 (P.U.F.),
Me voicy devenu Grammairien...

2.3.4. Incapacité de présenter un déictique

Ordinairement, les déictiques peuvent apparaître en combinaison les uns avec les autres, sans incompatibilité notoire. Les deux exemples suivants présentent une double succession de trois déictiques en latin, une même succession de trois déictiques en français :

- (204) (latin) Plaute, *Mercator* 455,
 CHA. *Communis mihi illast cum illo, is hic nunc non adest.*
 « CHARINUS.- Celle-là est commune à moi et à celui-là, mais celui-ci ici maintenant n'est pas présent. »
- (205) (français) Loti, *Jérusalem*, Chapitre XVIII, p. 132 (Pirrot),
Je suis ici maintenant comme en une ville quelconque.

En revanche, l'association d'un présentatif en emploi déictique exophorique (« voici X ») avec un déictique est limitée. Ce qui suit ne concerne pas le présentatif pragmatialisé, qui, fonctionnant comme une interjection, n'offre plus cette incompatibilité avec un déictique comme pour toute interjection. De même, la séquence *il y a* du français n'est pas incompatible avec un déictique, ce qui conforte l'idée qu'elle n'est pas présentative stricto sensu.

- (206) (français) Hugo, *Les Misérables*, Quatrième Partie, L'Idylle rue Plumet et l'épopée rue Saint-Denis, Livre Sixième, Le petit Gavroche, II, Où le petit Gavroche tire parti de Napoléon le Grand, p. 759 (Laffont),
*Dehors il pleut, ici il ne pleut pas ; dehors il fait froid, **ici il n'y a pas** une miette de vent ; dehors il y a des tas de monde, **ici il n'y a** personne ; dehors il n'y a pas même la lune, **ici il y a** ma chandelle, nom d'unch !*

2.3.4.1. *Voici/voilà maintenant

Un présentatif, qui a lui-même quelque rapport avec un déictique, ne peut présenter un déictique temporel : on ne peut dire en français *voici/voilà maintenant ; néanmoins, *maintenant* peut se combiner :

a) avec un présentatif déictique (très rarement) :

- (207) (français) Hugo, *Les Misérables*, Quatrième partie, p. 895 (Laffont),
***Voilà maintenant** notre drapeau.*

comme en latin *ecce nunc* ou en sanskrit *paśya adya* :

- (208) (latin) saint Augustin, *Enarrationes in Psalmos* 68, 1, 17, etc.
***Ecce nunc** dies salutis.*
 « **Voici maintenant** le jour du salut. »²³⁷

- (209) (sanskrit) *Bhagavad-Gītā* 11, 7,
***paśyādya** sa-carācaram
 mama dehe guḍākeśa
 yac cānyad draṣṭum icchasi*
 « **Voici maintenant** avec la création animée et inanimée en mon corps, ô Arjuna, toutes les choses que tu désires aussi, et aussi tout ce que tu désires voir. »

b) avec un présentatif dans une structure attributive (fréquemment) :

- (210) (français) Molière, *Le Mariage forcé*, Scène première,
*Me **voilà maintenant** le plus content des hommes.*
- (211) (français) Molière, *Le Misanthrope*, Acte V, Scène dernière,
*Me **voici maintenant** moi.*

²³⁷ Une même formule présentative est attestée en vieil-assyrien, mais sans « maintenant » : POAT 29, 21–22, *a-na-a ūm eṭārim* « Voici le jour du salut ».

c) ou avec un présentatif de narration suivi de la conjonction *que* (parfois) :

- (212) (français) Flaubert, *Salammbô*, Chapitre 7 *Hamilcar Barca*, p. 150 (Les Belles Lettres),
Voilà maintenant qu'il souillait ses brodequins de pourpre en écrasant des immondices...

2.3.4.2. *Voici/voilà ici, *voici/voilà là-bas

La séquence d'un présentatif déictique avec un déictique spatial est possible, bien qu'exceptionnelle en français comme en latin²³⁸, dans une forme de **redondance** qui s'explique peut-être par l'importance de la localisation proche ou lointaine, mais le seul exemple littéraire que nous ayons trouvé de fr. *voici ici*²³⁹ ou les trois exemples de *ecce ibi* et *ecce hic/illic* du latin ne nous permettent nullement de généraliser l'explication :

- (213) (français) Goncourt, *Journal : Mémoires de la vie littéraire*, t. 2 : 1864-1878, 1878, p. 270 (Flasquelle et Flammarion),
Voici ici une petite fille, merveille de beauté, une fraîcheur de nymphe.
- (214) (latin) saint Augustin, *Enarrationes in Psalmos* 68, 1, 9,
Ecce ibi duo latrones.
« Voilà ici deux larrons. »
- (215) (latin) Tertullien, *Adversus Marcionem* 4, 35,
Ecce hic, ecce illic ; ecce enim regnum dei intra uos est.
« Voici ici, voici là ; car voici que le royaume de Dieu est au-dedans de vous. »²⁴⁰

On rencontre, en revanche, en plus grand nombre des exemples de *voici là-bas* et *voilà là-bas* avec une valeur présentative, ainsi dans les exemples (216) à (218).

²³⁸ Un locuteur italien peut préciser la localisation proche ou lointaine de l'objet présenté par *ecco* : *ecco qui l'acqua* « voici ici de l'eau » / *ecco là l'acqua* « voici là de l'eau ». Dans des langues sémitiques, cette redondance est grammaticalisée, par exemple en chleuh : *ha tt-in* « la voilà », *ha tt-id* « la voici ». En bambara, elle est quelque peu différente mais tout aussi intéressante : *sō tyényi file i kor* « voici devant toi un beau cheval ».

²³⁹ Aucun exemple de **voilà ici* présentatif n'a été trouvé.

²⁴⁰ En latin, on peut se demander si l'expression est réellement présentative, s'il ne faut pas sous-entendre un verbe « être » et donc comprendre une identification : « voici qu'il [le royaume de Dieu] est ici, voilà qu'il est là. », mais il est difficile de trancher entre l'une ou l'autre solution.

- (216) (français) Hugo, *Notre-Dame de Paris*, Livre Onzième, Chapitre I « Le Petit Soulier », p. 587 (Gallimard),
*Ah ! dit Gringoire, **voici là-bas** le logis Barbeau.*
- (217) (français) Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, Chapitre 9, p. 292 (Garnier),
*Tenez, **le voilà là-bas**, qui joue au wisth.*
- (218) (français) Balzac, *Les Illusions perdues*, Deuxième Partie, Un grand homme de Province à Paris, p. 406 (Gallimard),
***Voilà là-bas**, à côté de Coralie, un jeune homme...*

Dans une structure attributive, on peut dire fr. *voici ici*, *voici là-bas*, égypt. **mk** *ʒ, de la même manière qu'on dit *voici maintenant* comme plus haut :

- (219) (français) Molière, *Dom Juan ou le Festin de pierre*, Acte III, Scène première,
*Cela n'est-il pas merveilleux que me **voilà ici** ?*
- (220) (français) Goncourt, *Charles Demailly, 1860*, p. 301 (Charpentier),
*La **voici ici**, à la campagne.*
- (221) (français) Nerval, *Faust*, p. 25 (Garnier),
*...et **le voici là-bas**.*
- (222) (moyen égyptien) *Sinouhé B 77* (éd. Koch),
Mk ʔw *ʒ
« Te voilà ici. »

Enfin, en portugais, étant donné que la forme *eis* est indifférente à la notion de distance et fonctionne donc aussi bien comme un présentatif proximal que comme un présentatif distal, pour préciser le cas échéant la localisation, le locuteur peut recourir à une combinaison de *eis* avec un adverbe de lieu : *eis aqui* (en concurrence avec *cá está*) et *eis ali*, qui opposent littéralement l'espace de l'interlocution à celui de la délocution : *Eis aqui a « Voici ici la Sandra », Eis ali a Sandra « Voilà là-bas la Sandra »*²⁴¹.

²⁴¹ Voir M.-E. Almeida (2000 : 88).

2.3.4.3. *Voici/voilà ici maintenant

Ici et *maintenant* se combinent ensemble avec *voilà* en français, dans une structure attributive comme dans l'exemple (223).

- (223) (français) Giono, *Regain*, Première Partie, Chapitre II, p. 62 (Grasset),
*Le voilà, là-haut. Le voilà là-bas avec sa poussière ; le **voilà ici maintenant** ; le voilà là-bas, sur l'herbe ; il est partout.*

Mais en bambara, cette séquence est possible – et fréquente – dans une présentation pure, *file nin ye* « voici maintenant ici » :

- (224) (bambara) *Contes moraux*, « Badenya-Solidarité fraternelle » (éd. Père Charles Bailleul),
Í.ká jürùsara file nin ye.
« **Voici** (pour toi) le paiement de ma dette maintenant ici ».

En hittite, cette construction est possible, uniquement lorsque le présentatif est dans un emploi pragmatialisé (interjectif) ; l'adverbe temporel *kinun* « maintenant » précède le présentatif :

- (225) (hittite) *KBo* IV, 6, Vs. 24 et 27,
kinun-a kãša
« Mais maintenant voilà ! »

2.3.4.4. Voici/voilà ce/celui-ci

Avec un pronom démonstratif, le présentatif peut se combiner seul, quoique très rarement :

a) avec une valeur présentative déictique :

- (226) (sanskrit) *Bhagavad-Gītā* 1, 25,
paśyātān samavetān kurūn iti
« Voici ces (*paśya* + *etān*) membres de Kurus assemblés ainsi. »
- (227) (français) Pozzi, *Journal : 1913-1943, 1922*, p. 259 (Phoebus),
*Et **voici celui-ci**, maintenant.*²⁴²

²⁴² Nous excluons l'exemple suivant, qui offre une prolepse : Giono, *Le Grand troupeau*, *Deuxième Partie*, *Le voilà celui-là*.

b) dans une structure attributive :

- (228) (français) Hélias, *Le Cheval d'Orgueil : mémoires d'un Breton du pays bigouden*, Chapitre II Prime Enfance, p. 98 (Plon ; 2008),
Voilà celui-ci avalé.

c) avec un présentatif de narration :

- (229) (français) Giono, *Regain*, Deuxième Partie, III, p. 188 (Grasset),
Voilà celui-là du fond qui veut du vermouth maintenant.
- (230) (français) L'Hôte, *Le Mécréant ou les preuves de l'existence de Dieu*, p. 150 (les 3 Alérions),
Et maintenant voilà celui-là qui ne veut plus bouger !

2.3.5. Incompatibilité avec la temporalité, la modalisation

Les présentatifs ne sont pas, selon l'angle de vue que nous adoptons ici, susceptibles de temporalité, de modalisation ou de variation personnelle, mais si l'on considère que fr. *c'est, il y a, j'ai, vous avez* sont des présentatifs « purs », il ne faut pas tenir compte de cette contrainte.

2.3.6. Compatibilité limitée avec un adjectif

Fr. *voilà* ne peut être suivi d'un adjectif. Il est exclu de dire **Voilà étonnant*, mais il est possible :

a) de marquer le degré, au comparatif ou au superlatif : *Voilà plus étonnant ; voilà le plus beau de l'histoire*²⁴³.

b) ou de recourir à une structure attributive : *Le voici lui-même* (Molière, *Dom Garcie de Navarre ou le Prince jaloux*, Acte IV, Scène 5) ; *Me voici un vrai militaire* (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, Livre premier, chap. 3, p. 43 (Garnier)).

²⁴³ Voir J.-Cl. Chevalier (1969 : 84) et M. Riegel *et alii* (2009 : 759).

Dans le premier cas, on peut néanmoins se demander si un nom dont l'adjectif serait l'attribut est non exprimé, puisqu'il est possible d'exprimer le même message, sans altération sémantique, avec un substantif : *Voilà un fait plus étonnant*, ou avec une relative : *voilà qui est plus étonnant*. De même, la phrase avec le superlatif *voilà le plus beau de l'histoire* semble équivalente à *voilà ce qui est le plus beau de l'histoire* ; il n'est pas exclu non plus de considérer que *le plus beau* fonctionne comme le régime nominalisé du présentatif grâce à l'article défini *le*. Si la comparaison est pertinente, le latin semblerait confirmer qu'il faille supposer une structure sous-jacente plus complexe en français que *présentatif + comparatif* puisqu'un nom ou un pronom est systématiquement employé avec l'adjectif au comparatif, *istuc* en (231) et *rem* en (232) :

La construction avec l'adjectif est également exclue en latin, sauf dans une structure attributive :

- (231) (latin) Plaute, *Epidicus* 553,
PE. **Em** *istuc rectius*.
« PÉRIPHANE.- Voilà qui est mieux dit encore. » (trad. Ernout)
- (232) (latin) Plaute, *Aulularia* 692-693,
LYC. **Em**, *mater mea*,
Tibi rem potio~~rem~~ uerbo : clamat, parturit.
« LYCONIDE.- Tiens, ma mère, (pour toi) un fait plus éloquent que toute parole : elle crie, elle est en train d'enfanter. »
- (233) (latin) Plaute, *Epidicus* 563,
PE. *Domi meae eccam saluam et sanam*.
« Périphane.- La voici chez moi saine et sauve. »

2.3.7. Compatibilité limitée avec un interrogatif indirect ?

D'autre part, comme l'écrit J.-Cl. Chevalier (1969 : 84), « du caractère purement présentatif de *voilà* vient qu'on peut dire : 'Voilà comment' et non : 'Voilà quand'. (...) *Voilà* admet l'existence comme un fait acquis et marque les modalités du phénomène ». À cette première liste, on pourrait ajouter les séquences « voici/voilà comme », « voici/voilà où », « voici/voilà pourquoi », attestées par le latin, le français et l'italien (*ecco come, ecco perché*) :

- (234) (latin) Térence, *Eunuchus* 237-238,
'*quid istuc inquam ornatist ?*' '*quoniam miser quod habui perdidit, em quo redactus sum.*'
« 'Qu'est-ce que cet accoutrement ?', dis-je – 'c'est que j'ai eu le malheur de perdre ce que j'avais, voilà où j'en suis réduit.' »

- (235) (latin) Cicéron, *Philippicae* 3, 22,
En cur magister eius, ex oratore arator factus, possideat in agro publico campi Leontini duo milia iugerum immunia...
 « Voilà pourquoi son maître, devenu d'orateur agriculteur, possède, sur le domaine public, dans le territoire de Léontium, deux mille arpents exempts de toute charge... »
- (236) (latin) saint Augustin, *Confessiones* 4, 12,
Ecce ubi est : ubi sapit ueritas.
 « Voici où il est : où réside le goût de la vérité. »
- (237) (français) Racine, *Andromaque*, Acte III, Scène 8,
Voilà comme Pyrrhus vint s'offrir à ma vue.
- (238) (français) Molière, *Les Fourberies de Scapin*, Acte II, Scène 5,
*Enfin, après plusieurs discours, **voici où** s'est réduit le résultat de notre conférence.*

On pourrait également contredire en partie J.-Cl. Chevalier par des exemples (239 à 243) empruntés au latin et même au français, dans lesquels on rencontre la séquence « voilà quand » :

- (239) (latin) saint Augustin, *De consensu euangelistarum* 3, 8, 35,
Ecce quando uentum est ad id quod alii euangelistae commemorauerunt.
 « Voici quand on en est arrivé à ce que les autres évangélistes ont évoqué. »
- (240) (latin) Pseudo-Quintilien, *Declamationes maiores*, 3, 3,
Ecce cum maxime hoc agitur, ut inter Romanarum legionum manipulos scorta deligere (...) liceat...
 « Voici quand il importe le plus, quand au milieu des manipules de légions romaines il serait un jour permis de choisir des prostituées... »
- (241) (français) Bashkirtseff, *Journal : 26 septembre 1877-21 décembre 1879*, p. 583 (L'Âge d'Homme),
Voilà quand je rage d'être femme.
- (242) (français) Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale*, Première Partie, VII, p. 77 (Gallimard),
*Puis **voilà quand** les gens disparaissent, on comprend soudain ce qu'ils étaient pour vous.*

- (243) (français) Garat (1987), *L'Insomniaque*, Genève, vendredi 10 décembre, p. 71 (Flammarion),
Voilà quand il est devenu son mari, quand il a vu avec les yeux de Millie les murs noircis par la fumée de bois, le désordre de la cheminée et ses casseroles culottées...

Il faut préciser qu'en français (comme en latin), *voilà* apparaît très rarement avec *quand* et assez souvent dans un diptyque.

2.3.8. Compatibilité avec un adverbe de manière déterminée en langue

On ne dit pas en français **voici/voilà ainsi* ou **tiens ainsi*, avec *tiens* remplissant un emploi présentatif, mais cette séquence est possible en latin avec *em* « tiens, voilà », dans un niveau de langue sans doute très familier :

- (244) (latin) Plaute, *Asinaria* 703-704,
Asta igitur, ut consuetus es puer olim : scin ut dicam ?
Em sic.
« LIBAN.- Mets-toi donc comme tu faisais jadis quand tu étais petit : tu sais ce que je veux dire ? (*Agyrippe se met à quatre pattes*). Là, comme ça. » (trad. Ernout)

Conclusion intermédiaire

En résumé, les éléments indispensables pour placer un mot dans la classe des présentatifs sont les suivants :

- a) le mot, invariable, est issu d'un figement soit d'une forme d'impératif d'un verbe désignant une saisie visuelle ou tactile, soit d'un thème de démonstratif proximal, et ne servant plus selon son emploi premier (lat. *em* sort du paradigme de *emere*, initialement « prendre », comme fr. *voici* est sorti du paradigme de *voir*²⁴⁴ ; hitt. *kašma* n'est plus en rapport direct avec le démonstratif *kāš* si on tient compte du figement de *kašma*, indéclinable).

²⁴⁴ Un locuteur français non linguiste ne perçoit plus le rapport de *voici* avec le verbe *voir* comme en témoignent des échanges sur des *fora* contemporains de la rédaction de ce mémoire.

- b) le mot peut fonctionner dans une phrase nominale et est à lui seul prédicatif ;
- c) le mot se place généralement en position initiale et est suivi de son « régime », le groupe ayant ensemble une valeur rhématique ;
- d) le mot est polyfonctionnel : de sa valeur première de présentation il développe différents emplois syntaxiques et énonciatifs.

Un mot en langue peut servir dans un emploi présentatif mais il n'est pour autant pas question de le placer dans la classe des présentatifs : *here is* en anglais sert au sens de *voici* par convergence d'emploi (et à défaut d'un présentatif usuel) ; le cas du fr. *tiens* est plus complexe : il semble rester une forme verbale attachée au paradigme de *tenir* même s'il remplit souvent un rôle présentatif (*Tiens le facteur !* signifie *Voici le facteur !*, à la différence près de la prosodie)²⁴⁵.

Si l'on peut obtenir ici l'unanimité sur le statut linguistique des présentatifs, on peut enfin avancer sur le sujet et observer son fonctionnement en langue. Le présentatif n'a pas de sujet comme le verbe, a un complément contrairement aux interjections, le caractère prédicatif que n'ont pas les prépositions. Avec le présentatif – ce que ne réalise pas forcément le démonstratif –, on a un centre de perception commun et deux co-observateurs, le second étant invité expressément à partager la vision ou la saisie d'un objet dans un champ visuel délimité et partagé. Cette fonction conative est initialement liée à l'origine du présentatif lorsqu'il repose sur une forme d'impératif.

La création d'une classe des présentatifs s'impose donc par cette double valeur, conative et d'ostentation, uniquement orientée vers l'interlocuteur, mais également par l'usage qui en est fait par le locuteur d'une très grande souplesse.

2.4. Classement des emplois syntaxiques des présentatifs

La classe des présentatifs est constituée de mots d'une grande hétérogénéité d'un point de vue syntaxique²⁴⁶. Souvent définis par leur particularité syntaxique de pouvoir constituer la base d'une « phrase » minimale, en l'absence de tout verbe (cf. § 1.1.3.1.), ils sont aptes à

²⁴⁵ Le latin, pour sa part, a poussé le processus de grammaticalisation jusqu'au bout : *em* est devenu un présentatif, perdant tout rapport avec le verbe de départ, comme en témoignent la syncope et la spécialisation sémantique de *emere* « acheter ».

²⁴⁶ Voir M. Pierrard (1985) ou M. C. Meulleman (2012 :39), pour qui « la classification syntaxique commune des différents présentatifs demeure problématique ».

introduire un groupe nominal qui fonctionne comme leur « régime », à l'accusatif, puis au nominatif dans les langues flexionnelles, selon une perspective historique. Ils peuvent également entrer dans des tours complexes. Nous nous attacherons ici à classer leurs emplois selon les distinctions ordinairement adoptées dans les études portant sur les présentatifs du français. Toutefois, ces propriétés syntaxiques doivent être revues et réanalysées non plus à partir de la notion de « phrase », mais à partir de celle d'« énoncé ». Aussi sera-t-il souvent difficile de délimiter des syntagmes ayant pour « noyau » un présentatif. La ponctuation moderne n'aide en rien et, à défaut de la prosodie ou de l'intonation, il s'avérera nécessaire d'envisager plusieurs cas de figure. Enfin, nous constaterons que les deux formes présentatives *ecce* et *eccum* ne partagent pas en latin les mêmes propriétés syntaxiques : c'est sans doute la finale fléchie de la deuxième forme qui lui a permis de connaître une extension de ses emplois.

2.4.1. Classement des tours simples et complexes constitués d'un présentatif

Afin de classer les tours simples et complexes constitués d'un présentatif, nous suivrons dans un premier temps le classement de S. Hache (2006), ainsi que la distinction opérée par A. Rabatel (2001 : 111) entre « d'une part les présentatifs suivis d'un groupe nominal, d'autre part ceux qui permettent l'introduction d'une prédication sur le référent, en principe par l'intermédiaire d'une relative ». Il nous faudra compléter cette distinction par l'emploi isolé du présentatif, emploi peu fréquent en latin, mais très fréquent en grec. Dans notre article de 2016a, nous avons proposé une première approche comparative de la syntaxe des présentatifs latins et français.

Un premier classement à partir de données chiffrées donne un aperçu des impossibilités syntaxiques pour certains présentatifs, mais il devra être ultérieurement précisé et corrigé selon la fonction que présente chaque présentatif dans un contexte syntaxique donné : en emploi isolé, par exemple, lat. *em* fonctionne comme une particule énonciative (« voilà ! »), alors que *eccum* peut fonctionner comme présentatif exophorique (« le voilà ») ; par ailleurs, un présentatif en position initiale peut être intégré ou non intégré dans la proposition²⁴⁷ et cela change sa fonction.

Dans les comédies d'Aristophane, *idou* est uniquement attesté en emploi isolé (43 occurrences sur les 59 au total) ou suivi d'une proposition prédicative (16 occurrences sur les 59) ; il n'apparaît donc pas suivi d'un groupe nominal²⁴⁸.

²⁴⁷ Nous avons observé que le latin permet parfois de distinguer les deux emplois grâce au connecteur *autem* : *ecce autem* est toujours intégré dans la proposition.

²⁴⁸ Nous discuterons au § 2.4.2.2. le seul exemple ambigu dans lequel *idou* semble suivi d'un nom. Nous le classons ici dans les emplois isolés.

Dans les comédies de Plaute, *ecce* et les formes « fléchies » sont majoritairement suivis d'une proposition prédicative et sont intégrés dans la proposition (*ecce* : 15/29 occurrences ; *eccum, eccam, eccos, eccas, ecca* : 97/124 ; *eccillum, eccillam, eccillud* : 10/10 occurrences ; *eccistam* : 1/1 occurrence) ; *ecce* (une fois) et les formes « fléchies » (7 fois) apparaissent en emploi isolé mais l'emploi de la forme de base diffère de celui des formes « fléchies » ; seul *ecce* peut être suivi d'un pronom personnel (toujours celui de la 1^{ère} personne du singulier, *me* : 7 occurrences ; une fois celui de la 1^{ère} personne du pluriel, *nos*, une fois celui de la 2^{ème} personne, *te* (qui renvoie au locuteur), dans une construction attributive) ; la forme *eccere*, pour laquelle on compte 7 occurrences, est deux fois en emploi isolé, quatre fois suivie d'une proposition prédicative dans laquelle elle est insérée ou intégrée sans qu'il soit aisé de le déterminer avec certitude.

Dans ces mêmes comédies, l'autre présentatif *em* est attesté, sur 100 occurrences au total, 10 fois en emploi isolé, précède 68 fois une proposition prédicative, est suivi 7 fois de *tibi* « pour toi » et 2 fois de *sic* « ainsi », et introduit un groupe nominal 18 fois.

Tableau synthétique des emplois syntaxiques des présentatifs chez Aristophane et Plaute :

		ἰδοῦ	<i>ecce</i>	<i>eccum, eccam, eccos, eccas, ecca</i>	<i>eccillum, eccillam, eccillud</i>	<i>eccistam</i>	<i>eccere</i>	<i>em</i>
seul		43	1	7	-	-	2	10²⁴⁹
+ un élément non prédicatif	nom/groupe nominal	-	-	20	-	-	-	18
	pronom personnel	-	9	-	-	-	-	-
	autre	-	-	-	-	-	-	4
+ une prop. prédicative	inséré	16	4	-	-	-	2 (ou 1)	68
	intégré ²⁵⁰	-	15	97	10	1	3 (ou 4)	-
Nombre total d'occurrences		59	29	124	10	1	7	100

Ces premiers chiffres permettent de formuler quatre observations :

- gr. ἰδοῦ ne fonctionne pas comme un présentatif déictique exophorique chez Aristophane, il est employé comme une particule énonciative (« voilà ! »), dans un emploi similaire à celui qu'on observe majoritairement pour le latin *em* ;
- lat. *ecce* n'introduit pas de groupe nominal, seulement le pronom personnel *me*²⁵¹, et sert souvent dans une présentation narrative (*ecce autem*) ;

²⁴⁹ Ce chiffre inclut les séquences grammaticalisées *Em tibi* « Voilà ! ».

²⁵⁰ La distinction entre la position insérée ou intégrée n'est pas toujours aisée à faire en latin. Ces chiffres sont donc à relativiser.

- lat. *em* est un présentatif déictique exophorique usuel chez Plaute quand il s'agit d'objets, non de personnes ; les formes « fléchies », *eccum*, etc., permettent elles aussi chez Plaute de présenter une personne extérieure aux personnes du dialogue²⁵², mais ce sont les seules formes qui puissent être intégrées dans la proposition, fonctionnant presque alors comme des démonstratifs ;
- à la fois la particularité des formes « fléchies » de pouvoir présenter une troisième personne et leur plus grande liberté syntaxique expliquent pourquoi elles sont beaucoup plus usuelles (124 occurrences de *eccum*, *eccam*, *eccos*, *eccas*, *eccā* ; 10 occurrences de *eccillum*, *eccillam*, *eccilud* ; une occurrence de *eccistam*) que la forme de base *ecce* (31 occurrences).

2.4.1.1. En prédication simple

2.4.1.1.1. Emploi isolé

Le présentatif peut constituer à lui seul un énoncé, qui correspond soit à la réponse à une question posée, soit à une intervention spontanée d'un locuteur. Cet emploi isolé offre une particularité intéressante : les présentatifs latins ou grecs, sauf lat. *eccum*, *eccam*, etc., n'ont pas de valeur démonstrative, seulement une valeur confirmative comme le français *voilà*. Dans les exemples suivants, le présentatif a une valeur prédicative, qu'on pourrait gloser par « voilà c'est fait » :

(245) (grec) Aristophane, *Les Acharniens* 582-583,
 ΔΙ. Ἄλλ', ἀντιβολῶ σ', ἀπένεγκέ μοι τὴν μορμόνα.
 ΛΑ. Ἴδοῦ.
 « DICÉOPOLIS.- Oh ! je t'en supplie, éloigne de moi cet épouvantail.
 LAMACHOS.- Voilà. »

(246) (grec) Aristophane, *Les Grenouilles* 1390,
 ΔΙ. Λάβεσθε τοίνυν αἴθις. ΑΙ. ΕΥ. ἦν ἰδοῦ.
 « DIONYSOS.- Alors, reprenez. ESCHYLE et EURIPIDE.- Voilà, voilà. »

²⁵¹ *Ecce me* « me voici » constitue une présentation particulière, différente de celle que réalise *eccum* « le voici », *eccam* « la voici » (cf. § 3.2.4.).

²⁵² Nous verrons au § 3.2.6. que *em* réalise une présentation déictique plus tactile, *eccum* une présentation plus visuelle : *em aquam* « voici de l'eau », c'est-à-dire 'prends cette eau', *eccum Amphitruonem* « voici Amphitryon », c'est-à-dire 'vois ici Amphitryon'. Avec la séquence *Em tibi hominem* « voici ton homme », il est aussi question de présentation tactile car le locuteur invite ainsi son interlocuteur à songer à un affrontement physique avec une tierce personne.

- (247) (latin) Plaute, *Asinaria* 108-109,
 LI. *Ego eo ad forum, nisi quid uis.* DE. *Ei, bene ambula.*
Atque audin etiam ? LI. **Ecce.**
 « LIBAN.- Moi je vais au forum, si tu n'as plus besoin de moi. DÉMÉNÈTE.-
 Va, bonne promenade. Ah, encore un mot. LIBAN.- Voilà. »
- (248) (français) Dumas Père, *Antony*, Acte III, Scène 7,
 L'HÔTESSE, *en dehors*.- **Voilà ! voilà !** (*Entrant*) *Madame appelle ?*

Cet emploi n'est pas partagé par les présentatifs « fléchis », *eccum, eccam*, etc., formes qui sont déjà entrées dans un processus de grammaticalisation qui font d'elles des quasi-démonstratifs (ce statut est discuté aux §§ 2.4.2.1. et 2.4.2.1.) ; les très rares occurrences de ces formes « fléchies » en emploi isolé se rattachent plutôt à une valeur déictique exophorique :

- (249) (latin) Plaute, *Cistellaria* 697,
 PHA. *Certe eccam ; locum signat ubi ea excidit ; apparet.*
 « PHANOstrate.- Sûrement, la voici. Elle essaie de repérer l'endroit où elle l'a laissée tomber ; c'est visible. » (trad. Ernout)
- (250) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 25,
 PY. *Vbi tu es ?* AR. **Eccum.**
 « PYRGOPOLINICE.- Où es-tu ? ARTOTROGUS.- Le voilà. »²⁵³

Pour M. Riegel et al. (⁴2009 : 758), il s'agit d'un emploi spécifique des présentatifs : « *voici, voilà*, qui sont invariables, peuvent s'employer seuls, comme des interjections, dans une réponse exclamative ou non : *Il y a quelqu'un ? – Voilà, voilà... on vient ! – L'addition, s'il vous plaît. – Voici ! / Voilà.* » Les auteurs remarquent qu'ils servent aussi de formule d'annonce pour introduire ce qu'on va dire ou d'indication conclusive pour marquer la fin d'un discours. On retrouve la valeur d'annonce pour le présentatif grec ἰδοῦ dans l'exemple (251).

²⁵³ La traduction d'A. Ernout de *eccum* « me voici » ne semble pas convenir ici car le personnage est déjà face à son interlocuteur. Le fait, en outre, qu'il s'agisse de la seule occurrence dans laquelle *eccum* servirait à désigner une première personne invite à proposer plutôt une traduction par une troisième personne, conformément à l'emploi le plus usuel de la particule « fléchie » : « Le voilà », avec « voilà » plutôt que « voici » pour souligner l'ironie de la réplique (l'interlocuteur, dans son délire mégalomane, ne voit pas le parasite qui se tient déjà à ses côtés ; celui-ci se moque à la fois des répliques du soldat fanfaron et de la posture qu'il adopte).

- (251) (grec) Aristophane, *Les Guêpes* 805-806,
 Βδ. Ἰδοῦ. Τί ἔτ' ἐρεῖς; ὡς ἅπαντ' ἐγὼ φέρω,
 ὄσαπέρ γ' ἔφρασκον κἄτι πολλῶ πλείονα.
 « BDÉLYCLÉON (*Revenant avec des serviteurs chargés de divers objets*).-
 Voilà. Qu'as-tu encore à dire ? Vois comme je t'apporte tout ce que je
 disais et encore beaucoup plus. »

C'est également à cet emploi interjectif que l'on peut raccrocher les occurrences du présentatif grec permettant de citer l'objet ou le prédicat verbal de l'énoncé précédent²⁵⁴, avec une valeur ironique :

- (252) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 702-703,
 ΠΑ. Ἀπολῶ σε νῆ τὴν προεδρίαν τὴν ἐκ Πύλου.
 ΑΛ. Ἰδοῦ προεδρίαν·
 « LE PAPHLAGONIEN.- Je t'exterminerai, par la proédie qui me vient de
 Pylos. LE CHARCUTIER.- Voyez ça, 'la proédie' ! »

En français, où le présentatif replit de très nombreuses fonctions, l'emploi isolé de *voici/voilà* est le plus souvent interjectif, comme le grec ἰδοῦ :

- (253) (français) Hugo, *Les Misérables*, Troisième partie, Marius, Livre 4, p. 535
 (Laffont),
 - *Qu'allez-vous faire ?*
 - *Je n'en sais rien.*
 - *Avez-vous de l'argent ?*
 - *Quinze francs.*
 - *Voulez-vous que je vous en prête ?*
 - *Jamais.*
 - *Avez-vous des habits ?*
 - *Voilà.*
 - *Avez-vous des bijoux ?*

On trouve néanmoins dans la littérature quelques exemples de *voici* et *voilà* dans une présentation endophrasique à valeur cataphorique pour le premier, à valeur cataphorique ou anaphorique pour le second :

- (254) (français) Victor Hugo, *Théâtre en liberté : L'Épée*, p. 424 (Laffont)
 LE MONTAGNARD. -*Qu'a fait ce Slagistri ?*
 LE VIEILLARD. -*Voici. Nous le blâmons.*

²⁵⁴ Cet emploi fait penser à la notion de *reprise diaphonique*, telle que définie par J. Espuny (1996), c'est-à-dire une reprise non assumée de la voix du destinataire dans le discours du locuteur.

Le *voilà* de la réplique suivante hésite peut-être entre les trois valeurs : est-il cataphorique et annonce-t-il ce que le personnage veut (= « voici ce que je veux »), ou est-il anaphorique et reprend-il ce que le personnage voulait avant de trouver son interlocuteur (= « voilà ce que je voulais »), ou est-il interjectif (manifestant un consensus) ?

- (255) (français) Victor Hugo, *Les Misérables*, Quatrième partie, « L'Idylle... », Livre 12, p. 863 (Laffont)
 - *C'est mon petit nom, répondit Laigle. Que me veux-tu ?*
 - **Voilà**. *Un grand blond sur le boulevard m'a dit : Connais-tu la mère Hucheloup ?*

Dans l'exemple suivant, *voici* ouvre un développement sur la peur de l'interlocuteur, tandis que *voilà* ferme ce développement ; nous préférons y voir ces valeurs de cataphore et d'anaphore, plutôt que des valeurs interjectives, car le jeu de scène repose précisément sur le contenu de cette peur annoncé et non précisé :

- (256) (français) Victor Hugo, *Théâtre en liberté : L'Épée*, p. 454 (Laffont)
 LE PAYSAN.- *Ô grand frère,*
Entre deux peurs qu'on a, la tienne est la première.
*Eh bien, **voici**. Le duc notre seigneur... - **Voilà**.*
Il s'arrête.

Cette valeur cataphorique du présentatif en emploi isolé, enchaînant sur une assertion, se trouve aussi en latin ; il est probable que la traduction latine imite l'hébreu, qui offrirait déjà le présentatif en emploi cataphorique ; le grec, en revanche, ne traduit pas toujours le présentatif de l'hébreu :

- (257) (hébreu) *Tanakh, Ézéchiel 47,1,*
w^e-hinne^h-mayim yoš^{e2}im

(grec) *Septante, Ézéchiel 47,1,*
 και ἰδοὺ ὕδαρ ἐξεπορεύετο

(latin) *Vulgate, Ézéchiel 47,1,*
Et ecce aquae egrediebantur...
 « Et voici : des eaux sortaient... »

- (258) (hébreu) *Tanakh, Isaïe 65,17,*
ki-hinⁿni h^wvor^r šāmayim h^adāšim wā-²r^š h^adāšā^h

« Voici en effet : je vais créer des cieux nouveaux et une terre nouvelle. »

(grec) *Septante, Isaïe 65, 17,*
ἔσται γὰρ ὁ οὐρανὸς καινὸς καὶ ἡ γῆ καινὴ
« Il y aura en effet un ciel nouveau et une terre nouvelle. »

(latin) *Vulgate, Isaïe 65, 17,*
Ecce enim ego creo caelos novos et terram nouam.
« Voici en effet : je vais créer des cieux nouveaux et une terre nouvelle. »

2.4.1.1.2. Avec un nom ou un pronom

Les présentatifs ont été considérés comme des prépositions ou des verbes (cf. § 1.1.3.1.) : leur comportement syntaxique serait en tout point rigoureusement conforme à celui d'un verbe. Ne possédant pas de sujet, ils régiraient²⁵⁵ cependant des compléments transitifs directs : *voilà votre monnaie* (G. Moignet (1969 : 195)). Quelle que soit la valeur syntaxique que l'on accorde à l'élément qui suit le présentatif, ce dernier reste un marqueur privilégié d'introduction : l'emploi de lat. *ecce* ou de fr. *voici/voilà* est récurrent²⁵⁶ suivi d'un pronom, d'un nom propre ou d'un substantif désignant une personne, son statut familial ou sa fonction (appellatifs...),

a) en référence exophorique²⁵⁷ avec une valeur déictique, souvent en clôture de scène²⁵⁸ :

(259) (latin) Plaute, *Persa* 271-272 (fin de la scène),
Sed Toxili puerum
Paegnum eccum.
« SAGARISTION.- Mais voici Pégnyon, l'esclave de Toxile. »

²⁵⁵ D. Denis et A. Sancier-Chateau (1994 : 450) écrivent : « les présentatifs introduisent des éléments nominaux (à l'instar des verbes dont ils sont originaires) : on pourra nommer ces compléments **régime** du présentatif, pour bien en marquer la spécificité ».

²⁵⁶ De même, pour le présentatif français *il y a* : M. Bichard (1997) a montré par des tableaux statistiques que les séquences nominales (70 %) et pronominales (26%) avec ce présentatif *il y a* formaient l'essentiel du corpus.

²⁵⁷ La deixis exophorique *a* est un type de référence situationnelle. La relation référentielle s'exerce à l'extérieur du discours : le référent est ainsi localisé dans la situation extralinguistique, non indépendamment du repérage spatial et temporel de l'énonciation. Nous y reviendrons plus en détail au § 2.5.

²⁵⁸ Pour des illustrations avec *voilà*, voir S. Hache (2006 : 84) : « Emploi déictique : l'entrée en scène d'un personnage se trouve parfois amenée par *voilà*, qui se caractérise alors par une valeur expressive s'ajoutant à celle de mot-geste ».

- (260) (français) Molière, *Le Malade imaginaire*, Acte III, Scène 5 (fin de la scène),
 ARGAN.- *Ah ! Voici Monsieur Purgon.*

Notons que, chez Plaute, seules les formes fléchies du présentatif sont suivies d'un nom propre ou d'un qualificatif : *eccum adfinem* vs. **ecce adfinem*.

En latin archaïque, le présentatif est toujours suivi d'un élément nominal à l'accusatif, sauf dans l'exemple suivant, sur lequel nous reviendrons au § 2.4.2.2. :

- (261) (latin) Plaute, *Amphitruo* 120,
*Nam meus pater intus nunc est **eccum** Iuppiter.*
 « MERCURE.- Or donc, mon père est là dans cette maison : oui, Jupiter lui-même. » (trad. Ernout)

Notre corpus grec n'offre qu'un exemple d'un présentatif suivi d'un nom, au nominatif ; nous reviendrons également au § 2.4.2.2. sur cet exemple (262).

- (262) (grec) Aristophane, *Lysistrata* 925,
 ΜΥ. Ἴδοὺ ψίαθος. Κατάκεισο, καὶ δὴ ῥκδύομαι.
 « MYRRHINE.- Voilà une natte. Couche-toi ; à l'instant je me déshabille. » ;

b) en valeur endophorique²⁵⁹, le présentatif possède une valeur cataphorique (exemples (263) et (264)) ou **anaphorique** (exemples (265) et (266) dans lesquels *fabulam* et *l'histoire* se répondent parfaitement) :

- (263) (latin) Plaute, *Aulularia* 692-693,
 LYC. **Em**, mater mea,
Tibi rem potio²⁶⁰rem uerbo : clamat, parturit.
 « LYCONIDE.- Voici, ma mère, un fait qui en dit plus que toute parole : elle crie, elle est sur le point d'enfanter. »
- (264) (français) Molière, *Le Malade imaginaire*, Acte II, Scène 5,
Voici le sujet de la scène.

²⁵⁹ La deixis exophorique renvoie à un référent intradiscursif : celui-ci est localisé dans le contexte verbal, dans un contexte d'amont (anaphore) ou d'aval (cataphore).

²⁶⁰ En français également, le présentatif peut être suivi d'un comparatif : *Voici/voilà plus intéressant*, ou d'un superlatif : *Voici/voilà le plus beau de l'histoire* (voir M. Riegel et al. (2009 : 759)).

- (265) (latin) Plaute, *Pseudolus* 754,
Em tibi omnem fabulam.
 « PSEUDOLUS.- Voilà toute la comédie. »
- (266) (français) Molière, *L'Étourdi ou les Contre-temps*, Acte IV, Scène 1^{ère},
 Voilà l'histoire en gros, redite seulement
 Afin de vous servir ici de fondement.

Exceptionnellement, c'est un adverbe de manière qui suit le présentatif : *sic* « ainsi » qui équivaut à un élément nominal tel que *hoc modo*²⁶¹, ainsi :

- (267) (latin) Plaute, *Truculentus* 787,
 CA. *Omnium primum diuersae state. Em sic ; istuc uolo.*
 « CALLICLÈS.- Tout d'abord, tenez-vous éloignées l'une de l'autre. (*Les deux femmes obéissent*) Voilà comme ça ! c'est ce que je veux. »
- (268) (latin) Plaute, *Asinaria* 703-704,
Asta igitur, ut consuetus es puer olim : scin ut dicam ?
Em sic.
 « LIBAN.- Mets-toi donc comme tu faisais jadis quand tu étais petit : tu sais ce que je veux dire ? (*Agyrippe se met à quatre pattes*). Voilà comme ça ! »
- (269) (latin) Plaute, *Trinummus* 601-602,
 CA. Quo modo tu istuc, Stasime, dixti ? St. *Nostrum erilem filium*
Lesbonicum suam sororem despondisse ; em hoc modo.
 « CALLICLÈS.- Comment ? Que disais-tu, Stasime ? STASIME.- Que le fils de notre maître, Lesbonicus, vient d'engager sa sœur : voilà comme ça. »
 (trad. Ernout)

Contrairement au français, lat. *ecce*, *em* ou gr. ἰδοὺ – dans notre corpus – ne peuvent introduire des éléments nominaux qui prennent la forme d'une proposition subordonnée à statut nominal, complétive conjonctive ou relative substantive, comme fr. *voilà qui est fait. C'est que je suis fatiguée. Il y a que je suis fatiguée*²⁶². Seul *eccerē* est peut-être concerné, si

²⁶¹ En français, *voilà ainsi* semble incomplet ; l'expression nécessite d'être complétée, par exemple Saint-Exupéry, *Citadelle*, chapitre XXXIX, p. 618 (Gallimard), et les **voilà ainsi** grandis de posséder comme expression ce moi qu'ils ont tellement grandi d'abord ; chapitre CXVI, p. 764 (Gallimard), Et **voilà ainsi** qu'il sera créé des vertèbres à la méduse. Le français dispose aussi de la construction présentative *c'est ainsi* mais le sens est différent de *em sic*.

²⁶² On ne trouve pas non plus en latin ou en grec d'exemple où les présentatifs fonctionnent aussi comme pivot verbal d'une subordonnée relative, comme en français : *le livre que voici*.

ce présentatif complexe repose sur l'expression *ecce re <gesta>* (l'hypothèse est discutée au cf. § 3.2.2.1.1.2.).

Les présentatifs fr. *voici/voilà* peuvent introduire des propositions infinitives, ce qui n'est pas le cas en latin. Si le présentatif apparaît avec un infinitif en latin, il semble fonctionner presque comme un adjectif démonstratif déterminant un objet à l'accusatif ; son statut de quasi-démonstratif est néanmoins discutable car, quoique le fonctionnement syntaxique soit proche, voire identique, la forme *eccillum* n'est pas d'un point de vue sémantique et pragmatique équivalente à celle d'un démonstratif commun, tel que *illum* : *eccillum* demeure un « présentateur de présence », selon l'expression d'E. Oppermann (2004 : 231), qui présente l'être désigné du point de vue de sa présence effective, dont doit prendre conscience l'interlocuteur :

(270) (français) Molière, *Dépit amoureux*, Acte V, Scène 7,
Voici venir *Ascagne*.

(271) (latin) Plaute, *Trinummus* 622,
Sed generum nostrum ire eccillum uideo cum adfina suo.
« Mais je vois notre gendre que voilà venir avec son beau-frère. »

2.4.1.2. Double prédicat

Après ce relevé des emplois des présentatifs avec une prédication simple de nature nominale, il reste à prendre en compte deux types de construction permettant une double prédication, l'un avec l'attribut de l'objet et le second avec la proposition relative.

2.4.1.2.1. Avec un attribut de l'objet

Voici comment M. Riegel & al. (1994 : 433) ont décrit la structure présentative avec attribut de l'objet en français : « Les séquences introduites par les présentatifs *voici / voilà (...)* occupent la position structurelle d'un complément d'objet direct. Elles peuvent être suivies d'un élément prédicatif fonctionnant comme un attribut du complément d'objet : *Le voici enfin libre. Nous voilà rassurés* »²⁶³.

Dans la séquence ***voilà + nom/pronom + adjectif/groupe nominal***, il faut distinguer les occurrences où l'adjectif est attribut de celles où il est épithète ou apposé. Dans le premier

²⁶³ B. Bergen et M. C. Plauché (2001 : 57) appellent cette structure « Stative Deictic » parce qu'elle requiert un « stative complement » ; « the meaning that emerges is that a person is now in a state that they previously were not in ». Les auteurs voient dans cette structure une métaphore : « States are locations ».

cas, la structure implique deux prédicats contre un seul dans la seconde. S. Hache (2006 : 80) distingue ainsi les occurrences suivantes :

- (272) (français) Molière, *Le Malade imaginaire*, Acte III, Scène 11,
Voilà votre monsieur Purgon brouillé avec vous.
- (273) (français) Molière, *Le Malade imaginaire*, Acte III, Scène 5,
Voilà une hardiesse bien grande.

L'auteur parvient à distinguer les deux structures en contexte ou bien grâce à la permutation de *voilà* avec le présentatif *c'est* et précise que « dans la construction par attribut de l'objet, le présentatif désigne le résultat d'un procès qui a eu lieu (« monsieur Purgon s'est brouillé avec vous »), alors que dans le cas inverse, l'adjectif caractérise le nom en dehors de toute considération temporelle pour former un seul prédicat (« une hardiesse bien grande »). En outre, nous ajouterons que les deux énoncés ne sont pas nécessairement de la même valeur : dans le premier, la séquence avec *voilà* souligne l'état résultatif d'un événement précédent, alors que, dans le second, *voilà* sert à exprimer l'interprétation évaluative d'un énoncé précédent.

De même, en moyen égyptien (exemples 274) ou en latin (ex. 275 et 276), l'élément introduit par le présentatif *mk / ecce* peut être accompagné d'un terme qui joue, par rapport à lui, le rôle d'un attribut de l'objet évoqué.

- (274) (moyen égyptien) *Oasien* B1-220 et 224,
mk tw m nīwt nn hk3-ḥwt.s
« Te voici devenu comme une ville sans gouverneur. »
mk tw m šnt(w) it3
« Te voici devenu un policier voleur. »
Oasien B 1-206,
mk tw tnh̄r n rḥyt
« Te voici un rapace pour les vanneaux. »

Ainsi, en admettant que le présentatif ait un « régime », *hominem nihil<i>* est dans l'exemple (275) l'attribut de l'objet à l'accusatif *te*, ou *nullum senem* dans l'exemple (276) l'attribut de l'objet *me*, exactement comme *un vrai militaire* est l'attribut du COD *me* dans l'exemple du français (278), si l'on suit l'interprétation de S. Hache rappelée plus haut. Il s'agit peut-être plutôt d'appositions, quel que soit le statut qu'on concède à l'apposition (prédication seconde, périphérique ou détachée²⁶⁴) : *ecce me* sert ordinairement chez Plaute à

²⁶⁴ Nous renvoyons entre autres aux analyses historiques et théoriques de F. Neveu (1998).

l'auto-présentation et *nullum senem*, en apposition à *me*, pourrait apporter une information supplémentaire sur le locuteur au moment même où il se présente :

- (275) (latin) Plaute, *Trinummus* 1013,
Ecce hominem te, Stasime, nihil<i>.
« STASIME.- Te voici, Stasime, un propre à rien. »
- (276) (latin) Plaute, *Casina* 305,
Si id factum est, ecce me nullum senem.
« LYSIDAME.- S'il en est ainsi, me voici un pauvre vieillard. »
- (277) (français) Stendhal, *Chartreuse de Parme*, Première partie, chap. 3, p. 43
(Garnier),
Me voici un vrai militaire.

vs. structure avec adjectif épithète :

- (278) (latin) Plaute, *Captivi* 1015,
PHIL. *Intus eccum fratrem germanum tuum.*
« PHILOCRATE.- Voici dans la maison ton frère germain. »

À la différence du français, le latin semble pouvoir désigner ainsi, non pas seulement le résultat d'un procès, mais aussi un procès en cours, avec le recours à un participe présent intraduisible tel quel en français, comme en (279) ; il est difficile de se prononcer sur la construction de ce participe présent, qui peut aussi bien entrer dans une construction attributive qu'être en apposition à l'objet *nos* :

- (279) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 610,
PE. *Ecce nos tibi oboedientes.*
« PÉRIPECTOMÈNE.- Nous voici t'obéissant = prêts à t'obéir. »

Cette ambiguïté s'observe tout autant avec les présentatifs « fléchis » du latin ; dans l'exemple (280), le traducteur des Belles Lettres suppose plutôt une apposition si l'on se fie au choix de la virgule :

- (280) (latin) Plaute, *Epidicus* 563,
Domi meae eccam saluam et sanam.
« PÉRIPHANE.- Elle est chez moi, saine et sauve. » (trad. Ernout)
- (281) (latin) Plaute, *Pseudolus* 36,
PS. *Eccam in tabellis porrectam ; in cera cubat.*

« PSEUDOLUS.- La voici allongée sur ces tablettes ; elle est couchée sur la cire. »

En revanche, la séquence **voilà + nom/pronom + pronom**, attestée en français et en latin, ne forme pas un double prédicat :

(282) (latin) Plaute, *Aulularia* 712,
Eccum ipsum.
« Le voici en personne ».

(283) (latin) Plaute, *Menaechmi* 898,
SE. *Atque eccum ipsum hominem. Opseruemus quam rem agat.*
« LE VIEILLARD.- Justement notre homme lui-même. Observons ce qu'il est en train de faire. »

(284) (français) Molière, *Le Malade imaginaire*, Acte III, Scène 8,
Voilà Toinette elle-même.

La structure présentative ne permet pas de signifier que *hominem* ou *Toinette* accède à sa véritable identité ; le pronom renforcé *ipsum* ou *elle-même* est intégré dans le groupe nominal. Il s'agit très probablement d'une insistance, puisqu'on ne peut pas ne pas se présenter en personne.

Dans cette double prédication avec l'attribut de l'objet, le latin se distingue du français par une structure originale. Le présentatif « fléchi », comme dans l'exemple (285), peut déterminer non toute la proposition mais seulement l'attribut de l'objet et l'objet : **verbe + présentatif + attribut de l'objet + nom**.

(285) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 789,
PE. *Habeo eccillam meam clientam meretricem adolescentulam.*
« PÉRIPLECTOMÈNE.- J'ai, la voici là, pour cliente une courtisane encore toute jeune. »

Le présentatif se comporte comme s'il équivalait ici, syntaxiquement parlant, à un simple adjectif démonstratif.

2.4.1.2.2. Avec une proposition relative

Les présentatifs peuvent enfin entrer en corrélation avec les outils relatifs : en français le présentatif est associé au relatif *qui* pour extraire le sujet et à *que* pour les autres fonctions ; D. Denis et A. Sancier-Chateau (1994 : 450) proposent les exemples suivants en français :

voilà le bus qui arrive ; voilà qui²⁶⁵ me convient parfaitement. Les présentatifs permettent alors de former des phrases dont un élément, nominal, pronominal, adverbial, est extrait pour être mis en relief : fr. *Le voici / voilà qui arrive*, en regard de la phrase sans mise en relief : *il arrive*. La proposition subordonnée relative associée au groupe nominal (ou au pronom) joue un rôle prédicatif : « le rôle de ces outils est donc, à travers cette mise en relief (ou encore *emphase*), de déterminer quel est l'élément informatif de la phrase (c'est-à-dire son prédicat), et cela quel que soit le statut syntaxique de cet élément : sujet, complément d'objet, complément circonstanciel ».

Il faut distinguer deux cas lorsque la proposition relative est intégrée à la structure présentative. Quand la relative exerce une fonction appositive ou épithète, il n'y a pas de double prédicat puisque la relative forme un seul syntagme avec le nom antécédent. Quand la relative exerce une fonction attributive, il y a un double prédicat. Ainsi opposera-t-on *Voilà une femme qui m'aime* (où la relative est épithète) à *Voilà un doigt qui sait tout, qui me dira si vous mentez* (où la relative est attributive), comme l'a bien montré S. Hache (2006 : 81). De même, en latin, les exemples (286) et (287) illustrant le cas où la relative est épithète, l'exemple (288) le cas où la relative est apposée, et les exemples (289) et (290) le cas où la relative est attributive :

- (286) (latin) Plaute, *Curculio* 610,
 TH. *Saluos sum ; **eccum** quem quaerebam.*
 « THÉRAPONTIGONUS.- Je suis sauvé ; voici celui que je cherchais. »
- (287) (latin) Plaute, *Mercator* 702-703,
Em cui te et tua quae tu habeas commendes uiro.
Em quoj decem talenta dotis detuli,
 « DORIPPA.- Voilà celui à qui on confie sa personne et tout ce qu'on possède. Voilà à qui j'ai apporté dix talents en dot. »
- (288) (latin) Plaute, *Mostellaria* 560,
 DA. *Sed Philolachetis seruom | **eccum** Tranium*
qui mihi neque fenus neque sortem argenti danunt.
 « L'USURIER.- Mais voici Trianon, l'esclave de Philolachès, qui à moi ne me donne ni intérêts ni capital. »
- vs.
- (289) (latin) Plaute, *Persa* 83,
 Sed **eccum** parasitum **quojus** mihi auxilio est opus.
 « TOXILE.- Mais voici mon parasite dont le secours m'est nécessaire. »

²⁶⁵ C'est un cas particulier : *qui* est mis pour *ce qui* ; le présentatif ne se construit pas directement avec le relatif.

- (290) (latin) Plaute, *Pseudolus* 245,
Mane ; em conloqui qui uolunt te.
 « PSEUDOLUS.- Demeure ; voilà des gens qui veulent te parler. »

Dans l'exemple (290), la séquence repose sur la mise en relief du nom *parasitum* par rapport à une structure non clivée comme *mihi parasiti auxilio est opus* « le secours de mon parasite m'est nécessaire ». Mais dans cette forme dite « clivée », la valeur déictique du présentatif ne s'efface pas complètement : le locuteur-acteur doit joindre le geste à la parole. Aussi pourrait-on paraphraser cette double prédication en « Voici mon parasite : son secours m'est nécessaire » ; de même pour l'exemple (291) : « voici des gens : ils veulent te parler ». Comme avec l'attribut de l'objet sous forme nominale (§ 3.2.1. *Miles gloriosus* 789), on rencontre en latin la structure particulière **verbe + présentatif + relative attributive**, ainsi dans l'exemple suivant :

- (291) (latin) Plaute, *Truculentus* 859,
 PHR. *Video eccum qui <a>mans tutorem med optau<it su>is bonis.*
 « PHRONÉSIE.- Je vois, le voici, celui qui, par amour de moi, m'a choisie pour gérer la tutelle de ses biens. »

La haute fréquence en latin ou en grec d'une prédication en proposition principale qui suit l'occurrence d'un présentatif que nous allons étudier maintenant invite fortement à maintenir, dans le cadre également d'une relative prédicative, un présentatif en emploi déictique auquel s'adjoint un prédicat second²⁶⁶.

2.4.2. Les ambiguïtés de la proposition prédicative

Le plus souvent, dans nos corpus latin et grec (cf. le tableau du § 2.4.1.), c'est une proposition prédicative en proposition principale qui succède au présentatif. Faut-il envisager qu'il y ait deux phrases, la première constituée du présentatif, la seconde de la proposition prédicative, ou plutôt un seul énoncé ? Les grammaires du français considèrent qu'un présentatif peut constituer à lui seul le noyau d'une phrase et introduire une proposition prédicative à l'aide de la conjonction complétive *que*. On pourrait considérer ce cas également en latin, avec *em* suivi directement de la proposition prédicative, ou avec *ecce* suivi du connecteur *autem* qui peut jouer le même rôle que le fr. *que*. Le latin a pour originalité, en

²⁶⁶ Les présentatifs du français peuvent aussi introduire, dans divers types de phrases, des compléments circonstanciels ; on dit qu'ils jouent alors le rôle d'une préposition. Deux places sont possibles : en fin de phrase : *Il a déménagé voici / voilà / il y a cinq ans* ; en début de phrase : *Voici / Voilà / Il y a cinq ans qu'il a déménagé*. Le complément circonstanciel introduit par le présentatif est mis en relief. Ce cas de figure ne se rencontre ni en latin ni en grec.

outre, de pouvoir intégrer syntaxiquement le présentatif dans une proposition prédicative, où il joue le rôle de sujet ou de complément d'objet direct du prédicat verbal.

2.4.2.1. Présentatif + proposition prédicative

Rien ne sépare syntaxiquement le présentatif de la proposition prédicative qui lui succède. Mais, inversement, aucun morphème, conjonctif ou autre, ne lie parfois formellement la proposition prédicative au présentatif. On trouve de nombreux exemples en grec et en latin :

- (292) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 972,
ΑΑ. Ἴδοῦ νῆ τὸν Δί' οὐδὲν κωλύει.
« LE MARCHAND.- Voilà, par Zeus, que rien ne s'y oppose / Voilà, par Zeus, rien ne s'y oppose. »

En ordre inverse, c'est-à-dire lorsque ἰδοῦ suit la proposition prédicative, le présentatif ne peut fonctionner que comme une particule énonciative :

- (293) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 724-725,
ΑΑ. Οὐδὲν κωλύει,
ἰδοῦ.
« Le Marchand.- Rien ne s'y oppose, voilà. »

De même, pour le latin, il est impossible de choisir entre l'une des deux traductions suivantes de la séquence plautienne *présentatif + perii* : « voilà, je suis mort » ou « voilà que je suis mort » ? Le présentatif fonctionne-t-il comme une particule énonciative à valeur conclusive ou pointe-t-il l'importance de l'événement dénoté par *perii*, donc le fait d'être en mauvaise posture ?

- (294) (latin) Plaute, *Menaechmi* 401-402,
... <ÉR.> **Eccere**,
Perii misera !...
« ÉROTIE.- Ça y est ! Misère de moi, je suis perdue ! » (trad. Ernout)

en regard de *ecce autem* :

- (295) (latin) Plaute, *Mercator* 747,
... LY. **Ecce autem perii** ! ...
« LYSIMAQUE.- Bon ! une autre tuile ! » (trad. Ernout)

- (296) (latin) Plaute, *Asinaria* 322,
LE. **Em** *ista uirtus est, quando usust, qui malum fert fortiter*.
« LÉONIDE.- Voilà le vrai courage, que de savoir, quand il le faut, braver bravement la souffrance. » (trad. Ernout)

- (297) (latin) Plaute, *Bacchides* 274,
 CH. **Em**, *accipetrina haec nunc erit*.
 « CHRYSALE.- Tu vas voir ; maintenant c'est le coup de l'épervier. » (trad.
 Ernout)

La ponctuation ne nous aide pas puisqu'elle est le fait d'une édition moderne et qu'elle est loin de faire l'objet d'un consensus ; le même traducteur, A. Ernout, dans l'exemple (296) ne sépare pas le présentatif de la proposition prédicative, alors qu'il le fait dans l'exemple (297) à l'aide d'une virgule ; sa traduction témoigne également de cette ambiguïté.

On pourrait chercher à s'appuyer aussi sur la présence de connecteurs mais, là encore, rien ne nous dit que celui-ci ne joue pas le rôle d'une particule énonciative. Le connecteur *καὶ δὴ* dans le premier énoncé grec suivant semble marquer clairement la séparation entre les deux prédications. Mais dans l'occurrence latine suivante, le connecteur *ergō* semble ne pas recevoir sa valeur ordinaire conclusive mais qualifier le processus d'énonciation et ancrer le message du locuteur dans ses attitudes de façon implicite : le locuteur valide en quelque sorte sa coopération vis-à-vis de la demande d'information formulée par son interlocuteur²⁶⁷ :

- (298) (grec) Aristophane, *La Paix* 326-327,
 TP. Μή τί μοι νυνί γ' ἔτ', ἀλλὰ παῦε παῦ' ὀρχοῦμενος.
 XO. **ἦν ἰδοῦ** · καὶ δὴ πέπαυμαι.
 « TRYGÉE.- Assez à présent ; cesse, cesse de danser. LE CORYPHÉE.-
 Voilà, voilà ; et cette fois j'ai fini. »

- (299) (latin) Plaute, *Asinaria* 333-336,
 LE. *Meminstin asinos Arcadicos mercatori Pellaeo*
Nostrum uendere atriensem ? LI. *Memini : quid tum postea ?*
 LE. **Em**, *ergo* *is argentum huc remisit, quod daretur Saureae*
Pro asinis.
 « LÉONIDE.- Te souviens-tu de ces ânes d'Arcadie que notre intendant
 avait vendus à un marchand de Pella ? LIBAN.- Fort bien. Et après ?
 LÉONIDE.- Eh bien ! justement l'homme a envoyé l'argent pour être remis
 à Sauréa en paiement des ânes. » (trad. Ernout)

Du fait qu'en latin *ergō* occupe soit la position initiale de proposition, soit la seconde, avec ou sans un présentatif, deux séparations sont possibles : *Em ergo / is argentum huc remisit* « Voilà justement, celui-ci a envoyé l'argent là » ou *Em / ergo is argentum huc remisit* « Voilà, justement celui-ci a envoyé l'argent là ».

²⁶⁷ Voir M. M. J. Fernandez-Vest (1994 : 93).

Il n'y a aucun moyen de savoir si une séquence comme la suivante était prononcée d'un seul trait ou non : *Ecc(e) Apollo mihi ex oraclo imperat...* ou *Ecce[#] Apollo mihi ex oraclo imperat...* :

- (300) (latin) Plaute, *Menaechmi* 841-842,
<ME.> *Ecce, Apollo mihi ex oraclo | imperat.*
Vt ego illic oculos exuram lampadibus ardentibus.
« MÉNECHME II.- J'y suis ! Apollon, par son oracle, m'ordonne de lui brûler les yeux avec des torches enflammées. » (trad. Ernout)

On pourrait penser que, lorsque le présentatif est suivi d'un groupe nominal à l'accusatif, qui devient le sujet du prédicat verbal de la proposition suivante, il y a toute chance qu'on ait affaire à deux énoncés, comme dans l'exemple (301).

- (301) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 1290,
Sed eccum Palaestrionem, stat cum milite.
« PLEUSICLÈS.- Mais voici Palestrion ; il est avec le militaire. »

Ce serait toutefois fonder l'analyse sur une perspective qui n'est pas celle du locuteur contemporain de Plaute, étant donné que le présentatif « fléchi » à l'accusatif est entré dans un processus de grammaticalisation, faisant de lui un quasi-démonstratif (cf. pour la discussion de ce statut §§ 2.4.2.1. et 2.4.2.1.), pas seulement équivalent à un simple démonstratif signifiant « celui-ci », mais ajoutant à cette valeur démonstrative celle du pointage d'un objet dans le champ visuel des locuteurs, portée initialement par le présentatif exophorique. Le présentatif « fléchi » semble équivaloir à une forme pronominale mais sans l'accord casuel qui normalement se réalise avec les pronoms en latin ; le fait que *eccum* reste à l'accusatif quand bien même il fonctionne apparemment comme le sujet d'un verbe tend à prouver que le processus de grammaticalisation n'est pas achevé. Dans l'exemple suivant (302), on peut envisager deux prédicats, mais que faire alors de la séquence de l'exemple (303) dans laquelle le présentatif « fléchi » joue apparemment le rôle du sujet du prédicat verbal ?

- (302) (latin) Plaute, *Stichus* 527,
Sed eccum fratrem Pamphilippum ; incedit cum socero suo.
« EPIGNOME.- Mais voici mon frère, Pamphilippe ; il vient avec son beau-père. »
- (303) (latin) Plaute, *Poenulus* 470,
Sed eccum incedit.
« Ha ! le voici qui s'avance. » (trad. Ernout)

La meilleure solution serait peut-être de considérer qu'il y a ici deux énoncés, séparés par une (très) courte pause, et que le *-um* d'accusatif de *eccum* se justifie ici parfaitement avec sa valeur rhématique : « Mais le voici, il s'avance. » Mais là encore on reste gêné par les exemples où *eccum*, fléchi apparemment à l'accusatif, joue le rôle d'un nominatif sujet d'un prédicat verbal, comme dans les exemples présentés au paragraphe suivant.

2.4.2.2. Le présentatif intégré syntaxiquement à la proposition prédicative

Autant il est aisé de pouvoir envisager deux prédicats distincts dans un énoncé où le présentatif est suivi d'un prédicat verbal, autant il est impossible de le faire lorsque *eccum* semble être l'objet ou le sujet d'un verbe principal (cf. aussi plus loin *Captivi* 1005-1006).

Il faut partir des occurrences dans lesquelles *eccum* accompagne un nom propre et un verbe de vision. Dans cette séquence, le présentatif fléchi peut être un simple démonstratif et former avec le nom propre le complément d'objet direct du verbe *uideo* ou peut constituer un prédicat à part entière :

- (304) (latin) Plaute, *Menaechmi* 275,
Sed eccum Menaechmum uideo.
 « Mais c'est Ménechme que je vois là ! » (trad. Ernout) (littéralement :
 « Mais je vois Ménechme que voici. »),

dans une séquence comparable en tous points à celle du grec avec le démonstratif faisant fonction de présentatif à l'époque classique (cf. § 4.2.1.) :

- (305) (grec) Sophocle, *Œdipe à Colone* 29,
πέλας γὰρ ἄνδρα τόνδε νῶν ὄρω.
 « Car je vois cet homme que voici près de nous deux. » (l'homme
 s'approche d'Antigone et d'Œdipe)

En (305), la traduction d'A. Ernout est ingénieuse : en recourant à la phrase clivée, le traducteur ne tranche pas entre l'une ou l'autre analyse de la phrase : « Mais voici Ménechme, je le vois » (avec deux prédicats, *eccum Menaechmum* formant un prédicat à lui tout seul, au même titre que *ecce me*, et précédant un second prédicat *uideo*) ou « Mais je vois, le voici, Ménechme » (avec un seul prédicat, *eccum* étant un accusatif de l'objet direct). Deux hypothèses sont possibles : initialement, *eccum* soit a fonctionné indépendamment de *uideo*, soit était l'objet de *uideo*. Dans le premier cas, *eccum* remplirait son rôle de présentatif déictique et aurait une valeur prédicative à lui seul, ce qui tendrait à valider l'étymon qui suppose un **ekk(e)-hum*, dans lequel **hum* représenterait l'accusatif masculin du démonstratif *hic* sans la particule déictique *-c(e)* (cf. § 1.3.2.2.1.) ; dans le second cas, *eccum* serait un quasi-démonstratif, déterminant l'objet qu'il pointe dans le champ visuel des locuteurs, selon

un double marquage casuel que nous supposons à l'origine d'*eccum* (cf. § 3.2.2.1.1.). Sans certitude, la forme *eccum* qui semble marquée à l'accusatif, par accord avec l'objet a pu fonctionner comme l'accusatif d'objet direct de *uideō* et tout l'énoncé *eccum Menaechmum uideo*[#] était prononcé sans pause intermédiaire ; par analogie de *ecce me* et peut-être par redondance sémantique entre le présentatif et le verbe de perception, une très courte pause a pu séparer les deux prédicats : *eccum Menaechmum[#] uideo[#]* « Voici Ménechme[#] je le vois[#] », puis, par omission du nom propre, *eccum[#] uideo[#]* « Le voici[#] je le vois[#] », et omission du noyau verbal redondant, *eccum[#]* « Le voici[#] »²⁶⁸. Une fois que *eccum* a pu fonctionner seul, le processus de grammaticalisation s'est achevé et *eccum* est devenu l'équivalent de la phrase clivée du français *c'est...qui/que*, c'est-à-dire a permis d'extraire un nom pour le mettre en valeur. La structure présentative n'est pas si éloignée d'une structure focalisante, en ce qu'elle peut de même servir à identifier le focus, à deux différences près au moins²⁶⁹ : le présentatif est référentiel, tandis que le pronom introducteur *ce* dans la clivée est probablement un sujet formel non référentiel ; en outre, la clivée française peut viser à exprimer une information potentielle pour le locuteur, avec une mise en valeur de l'articulation informationnelle (c'est, par exemple, le prédicat qui est focalisé dans une phrase à articulation topique-commentaire²⁷⁰), alors que la construction présentative apporte nécessairement une information nouvelle à l'interlocuteur, parfois en réponse à une question posée explicitement qui, en elle-même, est une demande d'information nouvelle²⁷¹ :

- (306) (latin) Plaute, *Captiui* 1005-1006,
Sed erus eccum ante ostium<st> et erus alter eccum ex Alide
Rediit.
 « Mais c'est mon maître qui se trouve devant sa porte, et c'est mon autre
 maître qui est revenu d'Élide. »

²⁶⁸ Pour l'hypothèse d'un processus inverse, décrit à partir du présentatif associant *ecc-* et le démonstratif distal, voir J.N. Adams (2013 : 470) : « *Eccillum* might in theory have been subject to a shift from a purely exclamatory/parenthetical role to the role of a normal accusative pronoun, albeit one with marked deixis. »

²⁶⁹ H. Nølke (1983 : 127) utilise le terme de « présentatif » dans ses analyses de la clivée du français, mais en signalant que la construction présentative est à distinguer de la clivée, essentiellement à cause de leur fonction discursive différente.

²⁷⁰ Voir K. Lambrecht (2004 : 24 et 26) : « La fonction des marqueurs *que* et *c'est* dans la clivée est d'indiquer, respectivement, le rôle grammatical (celui d'objet) et le rôle informationnel (celui de focus) de l'argument qu'ils entourent.

²⁷¹ La notion d'information nouvelle est ici conçue sur le plan énonciatif : dans un acte de communication, le locuteur organise son message en fonction de ce que son interlocuteur devrait savoir (information connue, ancienne ou donnée) et de ce qu'il ignore sans doute (information nouvelle) ; la distinction entre les deux types d'information est plus complexe : certains éléments peuvent apporter plus d'information que d'autres ; s'ajoute également en outre le focus qui met en relief un constituant de la phrase.

- (307) (latin) Plaute, *Casina* 213,
 MY. *Quis est quem uides ?* CLE. *Vir eccum it.*
 « MYRRHINE.- Qui est-ce que tu vois ? CLÉOSTRATE.- C'est mon mari qui vient. »

La structure elle aussi emphatique de la question de l'interlocuteur, *Quis est quem uides ?* valant dans une phrase neutre *Quis uides ?* « Qui vois-tu ? » dans le second exemple, confirme notre analyse de *uir eccum it* comme phrase clivée : « c'est mon mari qui vient ». Cette séquence focalisante trouve aussi une confirmation dans la position initiale du verbe, qui est considérée depuis longtemps comme une position focalisante en latin, comme dans les deux exemples suivants²⁷², dans lesquels il est difficile de déterminer si le présentatif *eccum* est en incise, s'il détermine le nom propre comme un démonstratif ou s'il constitue le sujet du verbe de mouvement :

- (308) (latin) Plaute, *Pseudolus* 693,
Venit eccum Calidorus, ducit nescioquem secum simul.
 « PSEUDOLUS.- Il vient, c'est lui, Calidore = C'est Calidore qui vient ; il amène avec lui en même temps je ne sais qui. »
- (309) (latin) Plaute, *Casina* 308,
Sed progreditur optume eccum Olympio.
 « LYSIDAME.- Mais c'est Olympion qui sort au meilleur moment. »

Ce processus de grammaticalisation tient peut-être au sémantisme de la séquence. Le présentatif, en effet, s'associe souvent à un verbe de mouvement pour signaler l'arrivée d'un personnage : « venir », « arriver », « sortir ». Cette prédilection pour des verbes de mouvement n'est pas propre aux langues indo-européennes : en vieux babylonien, par exemple, le présentatif *anna* s'associe souvent avec le verbe *kašādum* « arriver », comme l'a illustré N. J. C. Kouwenberg (2012 : 39), mais, à la différence de nos exemples latins, le verbe est fréquemment à la 1^{ère} personne du singulier :

- (310) (vieux babylonien) *Fitzwilliam Museum* 6, 121 n°5, 13,
an-na kašādāku
 « Voilà (que) je suis arrivé ».

On l'observe aussi en bambara : à *nato fle* « le voilà qui arrive. », en maybrat *m-ama me-t-o* « la voici », avec le verbe *ama* « venir », suivi du présentatif *me-* et d'un suffixe

²⁷² À propos du « dégageant d'un terme mis à la première place », qui manifeste l'« ordre expressif des éléments », R. L. Wagner et J. Pinchon (1962) disent que ce « dégageant » en français est obtenu « au moyen de la particule *voilà...*, *voilà...qui*, *voilà...que*, à valeur démonstrative et descriptive ».

locatif. En chinois mandarin, la structure est similaire ; le verbe porte un suffixe aspectuel ou temporel, qui marque le terme ou le résultat du mouvement (cf. W. Li, 2014 : 247) : *wǒ lái-le* « me voici », littéralement « je suis venu », *lái-le yi-ge kèrén* « voici un invité », littéralement *lái-le... -ge* « est venu... ici ». Il est possible que la même construction se rencontre en hittite :

- (311) (hittite) *KUB XLI*, 8, I, 20-22,
kāša DUMU.LÚ.ULÙ.LU *uwanun*
 « Voilà, moi un homme mortel, je suis venu » = « me voici, moi un homme mortel ».

E. Cohen (2014 : 27) note également la cooccurrence d'un présentatif et d'un verbe marquant une arrivée en néo-araméen (exemple du dialecte de Zakho) :

- (312) (néo-araméen) MA 18.1,
psix-le šibāka, g-mēnix sāfīna dīd dō mīsa wal mē-la il givanāne 'āla xēta
 « Il ouvrit la fenêtre, en regardant : voici que le bateau de l'homme mort est arrivé du côté de l'autre rive ».

Il y a en quelque sorte une redondance entre le rôle du présentatif et le sémantisme de la proposition prédicative, comme dans l'exemple suivant (cf. aussi *Pseudolus* 693, etc.).

- (313) (latin) Plaute, *Poenulus* 470,
Sed eccum incedit.
 « LELOUP.- Mais le voici qui s'avance / Mais c'est lui qui s'avance. »

L'exemple latin est comparable à ceux du grec, avec un démonstratif au nominatif, ou de l'anglais, avec un adverbe locatif :

- (314) (grec) Euripide, *Alceste* 136,
 ἀλλ' ἦδ' ὀπαδῶν ἐκ δόμων τις ἔρχεται
 « Mais voici venir de la maison une des suivantes. » (trad. Méridier)
- (315) (anglais) Shakespeare, *Songe d'une nuit d'été*, Acte II, Scène 1,
Here comes Oberon.
 « Voici venir Obéron. »

La traduction par une phrase clivée lorsque le présentatif est fléchi en latin convient d'autant mieux que le locuteur attend ou espère précisément l'arrivée du personnage présenté (cf. en (318) *ueniat uelim*). L'information principale n'est pas portée par le présentatif *eccum* (la référence est déjà connue ou elle est saturée par le cotexte, cf. en (316)

Trachalionem...eccum), mais elle est portée par le prédicat verbal (*exit, egreditur* ou *incedit*) ; le propos qui est présenté comme nouveau est le seul prédicat verbal :

- (316) (latin) Plaute, *Rudens* 1208-1209,
Sed quid istum remoramini,
*Mulieres, Trachalionem ? Atque optime **eccum** exit foras.*
« DÉMONÈS.- Mais pourquoi, femmes, retenez-vous Trachalion ? Ha ! le
voici qui sort, heureusement. » (trad. Ernout)
- (317) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 540,
*Sed **eccum** egreditur.*
« Mais c'est lui qui sort. »
- (318) (latin) Plaute, *Casina* 559 et 562,
Nunc ego illum nihili, decrepitem, meum uirum ueniat uelim.
*Sed **eccum** incedit*
« CLÉOSTRATE.- À présent je voudrais bien que mon vaurien, mon
décrépit de mari vienne (...). Mais c'est lui qui s'avance. »

À partir de là, on peut expliquer plus précisément l'existence de présentatifs fléchis composés d'un pronom démonstratif dénotant spécifiquement l'éloignement, tel que *eccillum* formé de *ecce* + *illum* : l'information nouvelle n'est pas, de même, portée par le présentatif de base *ecce* mais bien davantage par le prédicat verbal, *illum uideo*, la référence de *illum* étant définie par le cotexte, *homo*, de la question précédente²⁷³ dans l'exemple (319).

- (319) (latin) Plaute, *Mercator* 434-435,
CHA. *Vbinamst is homo gentium ?*
DA. ***Eccillum uideo** ; iubet quinque me addere etiam nunc minas.*
« CHARINUS.- Où donc est cet homme parmi la foule ? DÉMIPHON.- C'est
lui là-bas que je vois ; il me commande d'ajouter encore cinq mines. »

Aussi ne faut-il pas considérer les cooccurrences de présentatifs avec des adverbes de lieu comme une redondance sémantique, ainsi *hic intus eccas* dans l'exemple suivant :

- (320) (latin) Plaute, *Bacchides* 568-569,
MN. *Quid ? amas Bacchidem ?* PI. *Duas ergo hic intus **eccas** Bacchides...*
MN. *Quid, duae ?* PI. *Atque ambas sorores.*

²⁷³ Nous voudrions en profiter pour souligner combien il est important, à nos yeux, d'étudier des énoncés dans leur totalité, c'est-à-dire dans leur cotexte. À ce titre, l'étude spécifique des questions et des réponses mériterait une attention particulière.

« MNÉSILOQUE.- Eh bien ? es-tu l'amant de Bacchis ? PISTOLÈRE.- Ce sont deux Bacchis justement qu'il y a ici, à l'intérieur. MNÉSILOQUE.- Quoi ? deux ? PISTOLÈRE.- Oui, deux sœurs. »

Le locuteur Pistolère ne répond pas exactement à la question de Mnésiloque et la détourne au profit du nombre de Bacchis présentes dans la maison. L'information nouvelle n'est pas la présence de l'amante Bacchis ici, dans la maison mais le fait qu'elles soient deux Bacchis. D'ailleurs, c'est l'élément qui est repris par l'interlocuteur dans sa question. On ne dira pas toutefois que la valeur déictique du présentatif est effacée : le geste doit accompagner la parole et le bruit en (321).

- (321) (latin) Plaute, *Aulularia* 665,
Attat, foris crepuit : senex eccum aurum ecfert foras.
« Eh ! la porte a grincé : c'est le vieux (*en le montrant du doigt*) qui emporte son or à l'extérieur. »²⁷⁴

Dans ce dernier exemple, le locuteur se parle à lui-même ; toute l'attention des spectateurs est concentrée sur lui ; et en désignant le « vieux » par le présentatif et sans doute par le doigt, comme voudrait le suggérer notre didascalie, il déplace les regards des spectateurs vers le nouveau personnage qui occupera la scène, mais plus encore sur ce qui constitue l'essentiel de l'intrigue : le vol possible de la marmite.

La solution que nous proposons ici, c'est-à-dire de considérer la séquence intégrée avec un présentatif « fléchi » comme ayant évolué, par grammaticalisation, vers la phrase clivée, permet également de rendre compte des emplois de ce présentatif « fléchi » suivi d'un nom au nominatif :

- (322) (latin) Plaute, *Amphitruo* 120,
Nam meus pater intus nunc est eccum Iuppiter.
« Or donc, mon père est là dans cette maison : oui, Jupiter lui-même. »
(trad. Ernout)
« Mon père est là, dans la maison, je veux dire Jupiter. » (trad. Grimal)

²⁷⁴ On pourrait comparer cette forme *eccum* au démonstratif grec de la deuxième personne, augmenté de la particule déictique -ι, οὐτοσί : Lucien, *Dialogues des morts* 20, 9, ΕΡΜΗΣ. Μένιππος οὐτοσί λαβὼν πέλεκυν τῶν ναυπηγικῶν ἀποκόψει αὐτὸν ἐπικόπω τῇ ἀποβάθρᾳ χρησάμενος. « HERMÈS.- C'est Ménippe qui va prendre la hache pour construire des navires et lui coupera la barbe en se servant de l'échelle comme d'un billot. » ; *Dialogues des morts* 30, 1, ΝΙΡΕΥΣ. Ἴδοῦ δὴ, Μένιππος οὐτοσί δικάσει, πότερος εὐμορφότερός ἐστιν. « NIRÉE.- Tiens ! C'est Ménippe qui va juger lequel de nous deux est le plus beau. »

Ch. Touratier (1994 : 325) considère qu'ici *eccum* est une variante familière de *ecce*. Une telle variation est sans doute improvable car les deux formes n'ont pas la même valeur dans les comédies de Plaute : tandis que *ecce* n'y fonctionne pas comme un présentatif déictique exophorique et permet seulement de confirmer la présence d'un locuteur (*ecce me* « me voici ») ou d'introduire une proposition prédicative (*ecce autem* « voici que »), *eccum* est un présentatif déictique désignant une troisième personne qui arrive sur scène (« le voici ») ou bien, quand il fonctionne comme un quasi-démonstratif, il accompagne le nom d'un personnage identifié et situé dans l'espace de la scène. Voilà plusieurs vers déjà que Mercure parlait de son père, Jupiter – le référent est donc déjà connu –, mais pour éviter toute possibilité de confusion avec Amphitryon, dont Jupiter a pris la place aux côtés d'Alcmène, il ajoute en fin d'énoncé un *eccum Iuppiter* d'identification : « En effet, mon père est à l'intérieur, à cette heure, lui c'est Jupiter. » La traduction de P. Grimal nous paraît donc ici plus juste que celle d'A. Ernout.

Notre hypothèse permet enfin de rendre compte de l'absence d'élément au nominatif après *ecce*, contre les quelques exemples de *eccum* suivi d'un nom au nominatif. Cette différence n'est pas due à une coïncidence, mais à la spécialisation de *eccum* avec une valeur d'identification, « c'est ».

Nous pouvons ainsi revenir sur le seul exemple de notre corpus du grec classique offrant le présentatif suivi d'un nom au nominatif – alors que la séquence est fréquente dans le grec biblique :

- (323) (grec) Aristophane, *Lysistrata* 925,
 ΜΥ. Ἴδὸν ψίαθος, Κατάκεισο, καὶ δὴ ἴκδύομαι.
 « MYRRHINE.- Voilà une natte / Voilà, une natte. Couche-toi et à l'instant
 je me déshabille. »

D. Petit (2010a : 159) a remarqué que ἰδοῦ et ἴδε régissent normalement un nominatif, alors qu'avec cette forme initialement d'impératif on attendrait un accusatif (« vois untel ! »). Le ἰδοῦ de *Lysistrata* est suivi d'une référence définie par le cotexte : Myrrhine avait évoqué la natte quelques répliques plus haut et elle conclut la négociation avec son interlocuteur grâce au présentatif. Faut-il supposer que le grec – ayant un usage de l'accusatif exclamatif bien moins fréquent que le latin – a généralisé le nominatif après tout présentatif comme si le verbe « être » était sous-entendu : Ἴδὸν ψίαθος <έστι> « Voilà une natte » valant une présentation déictique ? Nous tenterons de montrer dans notre quatrième partie que ἰδοῦ en grec classique ne se construit pas avec l'élément nominal qui se place après dans l'ordre des constituants de la phrase, étant donné qu'il ne fonctionne pas comme un présentatif déictique mais comme une particule énonciative insérée en position initiale (« voilà ! »).

Les rares exemples où un nominatif en latin suit ou précède un présentatif s'expliquent, en revanche, par le fait que le présentatif « fléchi » est devenu un quasi-démonstratif, pouvant occuper une fonction syntaxique dans une proposition prédicative, tout en restant figé à l'accusatif ; la possibilité pour le présentatif d'occuper une position autre qu'initiale révèle le processus de grammaticalisation qui touche la forme, pas encore totalement démonstrative mais en voie de le devenir :

- (324) (latin) Plaute, *Mostellaria* 363,
 PHILO. <Euge>, *adest opsonium* ; ***eccum*** *Tranio a portu redit*.
 « PHILOLACHÈS.- Bravo, nos provisions sont prêtes ; lui c'est Tranion qui revient du port. »
- (325) (latin) Plaute, *Bacchides* 611,
Mnesilochus eccum maestus progreditur foras.
 « Mnésiloque, c'est lui, il sort tout affligé. »

Eccum fonctionne comme s'il déterminait *Tranio* ou *Mnesilochus*, à la manière d'un démonstratif. Toutefois, *eccum* désigne le personnage dans l'espace scénique, plus qu'il ne l'identifie ; cette dernière valeur est réalisée par le démonstratif *hic* chez Plaute, ainsi Mnésiloque est-il identifié dans le vers suivant, alors qu'il n'est pas présent sur scène :

- (326) (latin) Plaute, *Bacchides* 842-843,
 Cl. *Meamne hic Mnesilochus, Nicobuli filius,*
Per uim ut retineat mulierem ?
 « CLÉOMAQUE.- Est-ce que ce Mnésiloque, fils de Nicobule, retiendrait de force ma femme ? »

Le présentatif apparaît également à l'accusatif dans la séquence avec un locatif, par exemple *eccam domi* « celle-ci est à la maison / c'est celle-ci qui est à la maison : s'agit-il déjà d'un démonstratif (mais il serait difficile de justifier l'accusatif) ? d'une phrase clivée ?

- (327) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 319-320,
 PA. *Philocomasium eccam domi, quam in proxumo*
Vidisse aibas te osculantem atque amplexantem cum altero.
 « PALESTRION.- Philocomasie, celle-ci, est à la maison, elle que tu disais avoir vue chez le voisin embrassant et bécotant un autre. »
- (328) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 328-330,
 SC. *At ego ilico ^tobserui^t foris*
Nam nil qua hi<n>c huc transire ea possit nisi recto ostio.
 PA. *Quin domi eccam*.
 « SCÉLÉDRUS.- Mais moi sur place j'ai surveillé la porte, car elle ne peut

revenir d'ici ici qu'en passant tout droit par cette porte. PALESTRION.-
Allons, celle-ci est à la maison. »

Il reste un dernier exemple à commenter dans notre corpus, dans lequel un nominatif semble être associé au présentatif. Voici comment il apparaît dans l'édition d'A. Ernout :

- (329) (latin) Plaute, *Menaechmi* 180,
ME. *Mane, mane, obsecro hercle : eapse **eccam** exit.*
« MÉNECHME.- Attends, attends, je t'en supplie par Hercule ! La voici
justement qui sort. » (trad. Ernout)

L'absence d'accord en cas entre *eapse* (nominatif) et *eccam* (accusatif) – mais pas en genre – et la postposition du présentatif par rapport au pronom, si l'on tient compte de la délimitation des énoncés par la ponctuation moderne, sont deux phénomènes étonnants au regard du reste du corpus, voire au regard de la construction présentative *eccam eampse* attestée plus loin dans la même pièce (exemple (330)), qui, pour sa part, est conforme à l'accord attendu en latin.

- (330) (latin) Plaute, *Menaechmi* 772-773,
*Sed id quicquid est iam sciam. Atque **eccam** eampse*
Ante aedis et eius tristem uirum uideo.
« Mais, quoi qu'il en soit, je vais bientôt le savoir. Justement la voici en
personne, je la vois devant sa maison, avec son mari fâché. »
- (331) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 1215,
*Sed **eccam** ipsam ; egreditur foras.*
« Mais la voici en personne, elle sort de la maison. »

La difficulté introduite par *Menaechmi* 180 a probablement été relevée par les copistes, qui ont eu recours à une forme *ecca* de nominatif, constituant un hapax (mss. BCD). Le présentatif latin fléchi n'étant attesté par ailleurs qu'à l'accusatif, il y a tout lieu de croire que la correction de H. Bothe dans son édition de 1809-1811, reprise par A. Ernout, est juste. Il faut donc travailler avec ce texte corrigé et se dire que *Menaechmi* 180 et *Menaechmi* 772 ne sont pas comparables : en 772, la séquence présentative est constituée de deux éléments, *eccam* et *eampse*, qui fonctionnent comme le complément d'objet direct de *uideo* ; en 180, la présentation réalisée par *eccam* est peut-être plus complexe : elle paraît assez comparable à celle que nous analysons plus haut (exemples 298, 300, 301) et qui servait à extraire un nom pour le mettre en valeur, comme dans la phrase clivée du français. Quelle interprétation en faire, si l'on n'a pas affaire à deux prédictions courtes mais distinctes : *eapse* <est> / *eccam exit* « la voici sui sort », distinction qui permettrait de ne plus supposer une absence d'accord entre le pronom *eapse* et *eccam* ?

- (332) (latin) Plaute, *Menaechmi* 180,
 ME. *Mane, mane, obsecro hercle : eapse ; eccum, exit.*
 « MÉNECHME.- Attends, attends, je t'en supplie par Hercule : c'est elle en
 personne ; la voici qui sort. »

La comparaison avec l'arabe se révélera très utile pour comprendre la genèse des tours complexes avec un présentatif. Le point de départ des phrases comme fr. *Voici que ton père arrive* est le même que celui des phrases comme lat. *Eccum uenit* : le prédicat à un seul argument est la source des constructions plus étoffées. Dans celles-ci, le prédicat verbal aurait pu n'être à l'origine qu'une prédication rajoutée : *eccum uenit* aurait pu être compris en deux temps : « le voici, il arrive ». Puis *eccum* ayant perdu son sémantisme purement déictique primitif, cette seconde prédication aurait été perçue comme principale et donc indispensable. C'est de cette manière que l'on peut mieux rendre compte de la construction du présentatif en arabe, *'inna*, qui assigne l'accusatif au nom qui le suit directement, alors qu'on attendrait un nominatif²⁷⁵ : *'inna Zaydan qā'imun* « Voici que Zayd est debout » (en regard de *Zaydun qā'imun* « Zayd est debout »).

Zaydan, placé juste après *'inna*, porte le *an* de l'accusatif et son *ḥabar* (son complément prédicatif), *qā'imun*, porte le *un* de nominatif. En arabe, le sujet se met normalement au nominatif, ainsi que son *ḥabar* (comme dans l'énoncé sans particule *Zaydun qā'imun*, où les deux constituants se mettent au nominatif). Or, on met aussi à l'accusatif le régime de plusieurs particules ou le sujet même d'une proposition lorsqu'il se trouve lui aussi sous l'influence de certaines particules, entre autres *'inna*, qui se place en tête du complément prédicatif. En outre, l'ordre ordinaire des constituants dans une phrase prédicative arabe fait que le nominatif précède l'accusatif, mais avec *'inna* l'ordre de base est inverse et le nom subit la « montée » : *'inna* + nom à l'accusatif + *ḥabar* au nominatif. Ces trois faits (la position initiale, le nom à l'accusatif et la montée de ce nom) tendent à prouver que le présentatif *'inna* a un fonctionnement proche de celui du présentatif fléchi du latin *eccum*, qui se trouve en tête de l'énoncé, se met à l'accusatif et peut être suivi d'une prédication. Ce n'est pas non plus sans rappeler l'exemple cité plus haut, de Plaute, *Amphitruo* 120 : *meus pater... intus est* [nominatif] – *eccum* [accusatif] – *Iuppiter* [nominatif], avec *eccum* qui porte le -um d'accusatif et *Iuppiter* la désinence de nominatif.

²⁷⁵ De même, le présentatif *'inna* a été assimilé aux verbes par les grammairiens arabes, Sībawayh, Mufaṣṣal ou Ibn Ya'īs (voir A. Elamrani-Jamal (1983 : 204)), comme l'a fait le grammairien français G. Moignet au sujet de *voici, voilà* (1969).

Conclusion intermédiaire

Cette approche a permis de constater que lat. *ecce* et *em*, gr. ἰδοῦ et fr. *voici/voilà* ne partageaient pas les mêmes propriétés syntaxiques. Quoique les deux présentatifs latins *ecce* et *em* puissent être suivis d'un élément nominal à l'accusatif, la valeur de ce cas n'est pas historiquement la même pour l'un et l'autre des deux marqueurs : il s'agit d'un accusatif à valeur initialement rhématique pour *ecce*, d'un accusatif de l'objet direct pour *em*. La particule présentative *ēn*, qui a remplacé *em* en latin classique, reste suivie de l'accusatif jusque tard dans la latinité ; c'est peut-être une preuve supplémentaire de la haute fréquence de ce petit mot dans la langue quotidienne. Mais le fait que l'accusatif alterne avec le nominatif en latin et en grec tardifs montre clairement que *em* ou ἰδοῦ n'étaient plus perçus comme des formes verbales, tout comme en français *voici/voilà* n'est plus perçu comme reposant sur une forme du verbe « voir ».

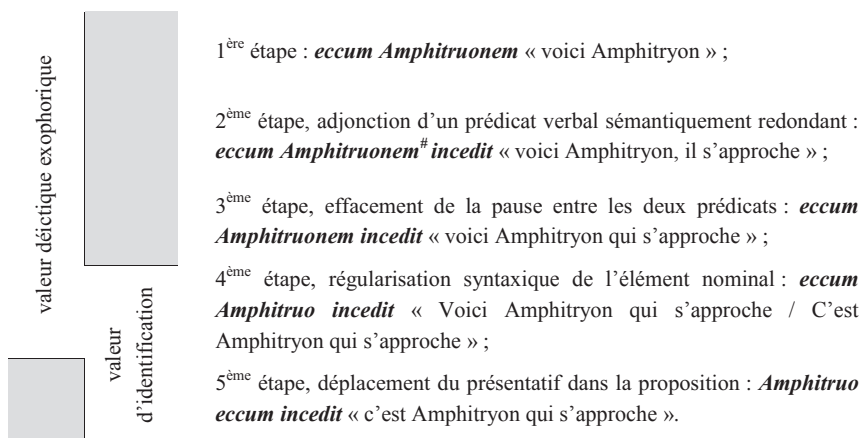
Une seconde conclusion s'impose à la lecture du corpus. **L'origine morphologique du présentatif a initialement une incidence directe sur sa syntaxe.** Aussi *ecce*, forme invariable reposant peut-être sur une agglutination de particules, sert-il de présentatif déictique (*ecce me* « me voici », etc.), alors que *em* et ἰδοῦ, anciennes formes d'impératif, ne sont jamais suivis d'un pronom démonstratif, anaphorique ou d'un nom désignant une personne présente dans la situation d'énonciation.

L'analyse syntaxique a également permis de justifier davantage l'existence de présentatifs fléchis en latin : ils permettent de présenter une troisième personne, alors que *ecce* ne le peut qu'avec le pronom de la première personne ; en outre, par un processus de grammaticalisation, ils peuvent ne plus former une prédication à eux seuls, comme le présentatif de base *ecce*, mais servir à mettre en relief l'élément nouveau d'une proposition. Ils correspondent alors au présentatif du français *c'est... (qui/que)*. Il est même possible que la forme de base *ecce* ait servi elle aussi de présentatif d'identification, mais les exemples ne sont pas suffisants pour l'affirmer de manière péremptoire :

- (333) (latin) Plaute, *Curculio* 131,
PA. *Taeco* |. *Ecce autem bibit arcus ; pluet, credo, hercle hodie.*
« PALINURE.- Je me tais. Mais voilà que l'arc-en-ciel boit / c'est l'arc-en-ciel qui boit. Il pleuvra sans doute aujourd'hui, ma foi. »

Il est difficile de trancher entre les deux traductions, avec une proposition intégrative (« voilà que ») ou une phrase clivée (« c'est...qui »). Au-delà de cet exemple particulier, nous avons observé que le classement typologique des occurrences de *ecce*, nombreuses et variées, fait apparaître des structures parfois complexes ou ambiguës. Même la séquence fréquente *ecce me*, généralement traduite par « me voici », est ambivalente et peut donner lieu parfois à une traduction par « voilà, c'est moi ». La difficulté de l'analyse en latin repose précisément

sur la délimitation ambiguë des syntagmes : a-t-on affaire à un ou deux prédicats dans une séquence telle que *eccum*^(#) *incedit* « le voici qui s’approche » ou « le voici, il s’approche » ? J.-Cl. Chevalier (1969 : 82) étudie « le fonctionnement de trois termes (*c’est – il y a – voilà* [*voici*]) qu’un critère syntaxique de base permet de rassembler : associés à *n’importe quel* groupe nominal déterminé subséquent, ils constituent une phrase ». Mais en latin, il semble préférable de parler d’énoncé plutôt que de phrase. Nous avons tenté d’expliquer qu’au départ *eccum* et *incedit* devaient former deux prédicats, « le voici, il s’approche » et que sans doute en raison de l’effacement de la très courte pause entre les deux mots le latin a grammaticalisé *eccum*. Aussi, même si *eccum* reste senti comme une forme d’accusatif, la forme a pu être déplacée dans l’énoncé et occuper une position intégrée dans la proposition, au point de pouvoir être postposée au sujet qu’elle présente pourtant. **Ce changement de position a entraîné un changement de fonction** : *eccum*, au départ présentatif déictique, « le voici/voilà », est alors devenu un présentatif à valeur d’identification, « c’est lui qui ». Le scénario suivant, qui est diachronique, résume notre hypothèse et rend compte de toutes les constructions syntaxiques que nous avons relevées dans les séquences avec *eccum* :



Notre hypothèse permettrait d’expliquer le remplacement en latin post-archaïque de l’accusatif par le nominatif dans la construction présentative avec un élément nominal.

Il est vrai que notre hypothèse repose sur la succession a priori discutable de deux valeurs présentatives en latin, d’abord déictique puis d’identification. Or c’est cette même succession que l’on a supposée pour *voici* et *voilà* en français. Parmi les présentatifs, *ecce*, *eccum*, etc. peuvent être considérés comme les plus démonstratifs et les plus déictiques, comme fr. *voici/voilà*²⁷⁶. C’est pourquoi ils sont à eux seuls capables de présenter une

²⁷⁶ Voir J. Gardes-Tamine (1990 : 33).

personne avec l'aide unique du contexte situationnel. Les grammaires mettent d'ailleurs souvent en valeur le caractère démonstratif accusé de *voici/voilà* expliqué par la présence des éléments déictiques *-ci/là*²⁷⁷ ; le latin *ecce* contient lui aussi un élément déictique, *-ce* (cf. § 3.2.5.2.2.). Mais cette valeur fortement déictique ne rend pas compte des énoncés non présentatifs, comme le souligne M. Wilmet (2003 : 544) : l'auteur choisit d'ajouter des guillemets à « présentatif », car aucune « présentation » n'est par exemple décelable dans *Voilà Pierre qui est mort/Voilà que Pierre est mort !*, énoncé qui signifie « je ne puis croire à la mort de Pierre ». E. Oppermann-Marsaux (2006) a montré en fait que le présentatif *voici/voilà* avait évolué structurellement au cours de l'ancien français et, ce qui est plus intéressant encore, a lié ce changement formel à une extension des emplois du présentatif²⁷⁸. Il semblerait que ce soit également le cas en latin : l'évolution de *ecce* en *eccum, eccam*, etc., s'accompagne d'une extension des emplois : de la valeur déictique (« voici/voilà untel ») à la valeur d'identification (« c'est untel (qui/que) »). Alors que *ecce* correspond à un emploi de présentatif « pur », déictique, et renvoie donc au lieu de l'énonciation, *eccum* semble avoir évolué vers la valeur d'identification et renvoyer davantage au cotexte de l'occurrence. Cette diversification des valeurs d'emploi est peut-être liée au changement affectant la forme, et, pour nous, c'est à cette diversification des valeurs d'emploi que tient l'élargissement des constructions syntaxiques du présentatif fléchi. Aussi opposera-t-on :

- 1) *ecce* qui demeure en antéposition à la proposition prédicative, à
- 2) *eccum*, qui peut être en position intégrée à la proposition prédicative, et ce grâce à la flexion de la forme qui lui permet de jouer un rôle syntaxique dans la proposition.

Eccum ne signifie jamais « me voici » comme *ecce*, non parce qu'il est moins présentatif que *ecce*, mais parce que sa finale fléchie le conduit à jouer un rôle syntaxique dans la proposition. Aussi *eccum* a-t-il reçu des valeurs diversifiées que la forme invariable *ecce*, en raison même de son invariabilité, ne peut recevoir. En revanche, contrairement à *eccum*, ***ecce* a pu fonctionner seul et entrer dans un processus de pragmatization** : « Voilà ! », de même que *em* qui n'était plus senti comme une forme verbale dès le latin archaïque (cf. 1^{ère} partie, § 2.6.1.1. : *eme* n'existe déjà plus avec le sens de « achète » chez Plaute). Cette approche morphosyntaxique s'est révélée très utile pour comprendre la répartition d'emploi que connaissent les présentatifs en latin. Elle confirme également

²⁷⁷ Voir entre autres, W. Wartung et P. Zumthor (1958 : 297-298) et J.-Cl. Chevalier et al. (1964 : 85).

²⁷⁸ E. Oppermann-Marsaux (2006 : 90) : « L'évolution du présentatif *voici / voilà* de l'ancien français jusqu'au XVI^{ème} siècle est ainsi marquée par deux changements formels situés respectivement au XIV^{ème} et aux XV/XVI^{ème} siècles : il s'agit de la disparition de *ez vos* au profit de *veez ci*, puis du recul des formes non soudées au profit de *voici* et *voilà*. Et ces changements s'accompagnent d'une extension d'emplois du présentatif, qui cesse de référer exclusivement au lieu de l'énonciation pour devenir également présentatif de narration et présentatif textuel ».

l'ambiguïté du qualificatif de « présentatif » que nous évoquions dans notre première partie (cf. § 1.1.3.1. et § 1.1.3.2.). Ce qualificatif renvoie à la fois à un fonctionnement référentiel et déictique (présenter un objet dans une situation donnée) et à la métalangue grammaticale (présenter dans le sens d'introduire un complément ou régime du présentatif). En réalité, les présentatifs autorisent des constructions syntaxiques diverses, qui remplissent des fonctions différentes d'un point de vue informationnel.

C'est à partir de cette approche de la structure informationnelle que nous serons peut-être en mesure de rendre compte de toute la variété d'emplois des présentatifs dans les langues anciennes.

2.5. Valeurs sémantico-référentielles et énonciatives des présentatifs en emplois exophoriques et endophoriques

Dans le but de déterminer toujours une seule classe grammaticale pour les présentatifs, plutôt que de les classer selon des valeurs sémantiques et interjectives, nous envisagerons dans ce chapitre l'étude de leurs valeurs sémantico-référentielles et énonciatives. Comment les présentatifs se comportent-ils dans l'échange dialogique ? Est-il une valeur pour laquelle le présentatif se défait totalement de sa force déictique première, celle de la présentation d'un élément nouveau à l'interlocuteur ? La notion de *présentation* n'est pas simple en elle-même : les formes présentatives peuvent prendre des significations différentes selon le contexte²⁷⁹ ou selon leur construction (présentation « pure », spécification de présence, identification...²⁸⁰). En revanche, les textes mêmes de notre corpus permettent de différencier nettement les valeurs énonciatives des présentatifs, selon leur force déictique, de la plus faible à la plus forte et selon l'inclusion de l'interlocuteur, de la plus faible à la plus marquée. Ce lien que le présentatif entretient avec la deuxième personne est tel qu'il sera pragmatiqué (par exemple, lat. *em tibi*) ou grammaticalisé (par exemple, lat. *ecce tibi* ne fonctionnant plus que comme l'équivalent de *ecce* dans un énoncé tourné vers le locuteur ou une troisième personne). Toutes les valeurs des présentatifs des langues anciennes (latin, grec, hittite et moyen égyptien) recourent celles qu'offrent les présentatifs modernes, entre autres ceux du français *voici/voilà* : l'emploi déictique exophorique, le « signal discursif »²⁸¹, l'emploi textuel /

²⁷⁹ À plusieurs reprises, il nous paraîtra important de ne pas nous contenter du cadre phrastique de l'occurrence d'un présentatif mais de prendre en compte l'énoncé (souvent de forme interrogative) qui précède son apparition.

²⁸⁰ Voir P. Charaudeau (1992 : 302, 305).

²⁸¹ Voir A.-M. de Cesare (2011 : 56-57).

« Discourse deictic »²⁸², à l'exclusion de l'emploi temporel (*Voilà deux jours que...*)²⁸³ et l'emploi comme « Paragon Deictic » (*En voilà des étudiants !*)²⁸⁴.

On peut supposer que ces valeurs sémantico-référentielles que nous présentons dans cette partie étaient celles des présentatifs dans la langue parlée par la majorité des locuteurs contemporains de Plaute ou d'Aristophane. Contrairement aux réserves que nous formulons au sujet des emplois de *ecce* dans l'épopée virgilienne (cf. § 1.3.1.), il n'y a pas lieu de considérer une influence particulière du genre du théâtre sur les emplois des présentatifs, en dehors du fait que leur fréquence y est multipliée en raison de l'entrée souvent déictiquement marquée d'un personnage sur scène²⁸⁵ et que la métrique a probablement joué dans la sélection d'expressions parasyonymiques. Il nous semble que la métrique ne joue pas de rôle pour le choix entre *ecce* et *eccum*, car les deux mots ont un fonctionnement si différent qu'il est fort peu probable que la distinction soit liée tout entière à la métrique.

H. Perdicoyianni-Paléologou (2006) s'est attachée à distinguer les occurrences de *ecce*, *eccum*, *eccistam* et *eccillum* selon leurs emplois déictiques, anaphoriques et anaphorico-déictiques et à leur accorder une fonction sémantique : *ecce* par exemple est employé pour « indiquer l'acte que le locuteur accomplit au moment de l'énonciation, déplorer sa triste situation, déprécier ou insulter son interlocuteur, désigner une personne qui se tient tout près de lui ou bien décrire ses actes²⁸⁶ » (2006 : 42). Cette liste met sur le même plan des fonctions différentes du présentatif et ne tient pas compte des emplois pragmatiques de *ecce*, néanmoins elle souligne à juste titre le lien entre l'emploi du présentatif et la situation dialogale.

²⁸² Voir B. Bergen et M. C. Plauché (2001 : 54-55).

²⁸³ Du moins, en latin archaïque ; les exemples de *ecce* « Now deictic » (B. Bergen et M. C. Plauché (2001 : 56-57)) sont rares à l'époque classique, fréquents en latin chrétien, par influence de la phraséologie biblique : Sénèque le Rhéteur, *Controversiae* 2, 1, 30 : *Ecce nunc, inquit, inuenit nouam abdicationem* « Voilà maintenant, dit-il, qu'il a trouvé une nouvelle manière de refuser ».

²⁸⁴ Voir B. Bergen et M. C. Plauché (2001 : 59-60).

²⁸⁵ Plusieurs études portant sur les présentatifs ont pour corpus une pièce de théâtre : C. Narjoux, 2003, L. Gaudin, 2005 et S. Hache, 2006. Cette dernière (2006 : 88) lie très justement la fréquence des présentatifs au théâtre avec l'indication scénique qui y est primordiale : « Le présentatif offre la particularité d'être comme un marqueur de la langue théâtrale, dans la mesure où il appartient par définition au discours du présent, mais il est peut-être même, encore plus précisément, un marqueur de l'écriture de Molière, saturée de références déictiques : parce que le matériel verbal donne à voir le personnage qui entre en scène, accompagne un geste ou appuie tel ridicule, il se fait en quelque sorte la transcription d'une représentation scénique nécessairement première. »

²⁸⁶ Justifier la fonction de « désigner une personne qui se tient tout près du locuteur ou bien décrire ses actes » par l'exemple Plaute, *Casina* 969, *Ecce autem uxor obuiamst*, est discutable : plutôt que de désigner la « femme », *ecce* est ici grammaticalisé ; c'est l'interprétation d'A. Ernout qui traduit : « Bon ! ma femme à présent qui me barre le chemin ! ».

Les différents emplois des présentatifs seront donc ici classés selon l'opposition exophore / endophore. On parle d'emplois exophoriques lorsqu'un élément linguistique renvoie à un élément du contexte situationnel présent physiquement ou mémoriellement ; on parle d'emploi endophorique lorsque qu'on fait référence à un élément qui apparaît dans le co(n)texte linguistique, c'est-à-dire dont on a déjà fait mention dans le discours ou dont on fera mention sous peu (lat. *ecce* reçoit très rarement une valeur cataphorique). L'un des points communs entre ces deux grands emplois est le fait que la désignation s'accompagne d'un geste du locuteur ; la deixis est en effet souvent considérée comme monstration. Le présentatif fonctionnant comme un déictique exophorique garde une valeur déictique puisqu'il désigne la situation temporelle et spatiale des interlocuteurs, sans pour autant la nommer, et constitue en lui-même un geste (désignation visuelle d'une personne, doublée sans doute dans le cadre de la représentation théâtrale d'une attitude physique avec tête levée et/ou doigt pointé)²⁸⁷. Le présentatif, dans son emploi prototypique, fonctionnant comme déictique endophorique « montre » en quelque sorte²⁸⁸ l'événement important d'un récit²⁸⁹ : il indique que le locuteur ou le narrateur veut attirer spécialement l'attention de l'interlocuteur ou du lecteur vers une information – souvent de nature factuelle – qui peut être dite importante, nouvelle, imprévue²⁹⁰. Servius le dit bien :

- (334) (latin) Servius, *Commentarii in Vergilii Aeneidos libros 2, 57*,
Ecce manus iuuenem interea post terga reuinctum / pastores magno ad
regem clamore trahebant / Dardanidae : haec particula prope rem gestam
ante oculos lectoris inducit.
 « ‘Voilà qu’entre-temps des bergers dardiens au milieu des cris traînaient vers le roi un homme les mains liées derrière le dos’ : cette particule (*ecce*) place presque l'événement devant les yeux du lecteur ».

²⁸⁷ Cf. Cassiodore, *Expositio Psalmorum*, 98, ps. 132 : '*Ecce*' ostendit est potius quam loquentis « *Ecce* est le fait de quelqu'un qui montre plutôt que de quelqu'un qui parle » ; 98, ps. 133 : *ut rebus... non solum sermo, sed etiam articularis praestaretur ostensio* « pour que non seulement le dialogue, mais encore l'action de montrer du doigt l'emportassent sur les actes ».

²⁸⁸ Cf. Servius, *ad. Virgil. Aen. 2, 57* (*Ecce manus iuuenem interea post terga reuinctum / pastores magno ad regem clamore trahebant / Dardanidae* « Voilà qu'entre-temps des bergers dardiens au milieu des cris traînaient vers le roi un homme les mains liées derrière le dos ») : *haec particula prope rem gestam ante oculos lectoris inducit* « Cette particule place presque l'événement devant les yeux du lecteur ».

²⁸⁹ D. J. McCarthy (1980 : 332), parlant de l'emploi du présentatif de l'hébreu après un verbe de perception, souligne la valeur émotionnelle ou dramatique des propositions précisément introduites par *w^hhinne^h*, « so strong that we cannot treat the sentence as a simple statement of fact [...but as] a deeply moving perception ». Nous admettons volontiers que cette proposition ne puisse être traitée comme un simple exposé des faits, mais serions réticente à supposer l'expression d'« une perception profondément affectée ». Il nous semble préférable d'y voir un type de représentation scénique, particulièrement dynamique dans le genre narratif.

²⁹⁰ Sur ces différentes valeurs, voir aussi T. Muraoka (1985 : 138).

2.5.1. En référence exophorique (emplois déictiques « purs »)

Les grammairiens dégagent des valeurs sémantiques très générales lorsque le présentatif a une valeur référentielle déictique. Ainsi, J.-Cl. Chevalier et al. (1964 : 84) précisent que les présentatifs servent à la présentation des noms, ou de leurs équivalents. G. Moignet (1981 : 279) les définit comme des « verbes d'existence [...] accompagnés d'un élément de référence situationnelle ». M. Arrivé et al. (1986 : 565) les définissent comme des mots ou expressions qui permettent de « désigner quelqu'un ou quelque chose en rapport avec une situation ». M. Riegel et al. (1994 : 453) notent que « cette structure est fréquemment employée à l'oral, car elle sert à désigner un référent dans la situation d'énonciation ». P. Charaudeau (1992 : 302) considère que « la présentation est l'opération linguistique qui correspond à l'intention de déterminer le mode d'existence d'un être (ou d'un processus). Cette existence est toujours liée de manière plus ou moins étroite à une localisation dans l'espace et dans le temps ». Ce lien est fondamental pour lat. *ecce*, totalement secondaire pour lat. *em*.

2.5.1.1. Présence et localisation dans l'espace : lat. *ecce me* vs. *adsum* et *hic sum* ; gr. ἰδοῦ vs. *πάρεμι* ; fr. *me voici* vs. *je suis là* et *ici*

Il faut tout d'abord distinguer deux cas de figure : seul *ecce* en latin peut indiquer la présence d'une personne désignée par un pronom personnel (qui est toujours le pronom de la 1^{ère} personne du singulier ou du pluriel), tandis que seuls *eccum*, *eccam*, etc. indiquent la présence d'une personne désignée par un substantif ou un nom propre. Notre corpus latin propose donc une répartition morpho-syntaxique *ecce me* vs. *eccum lenonem* qui correspond à une distinction sur le plan sémantico-référentiel entre la personne du locuteur et la non-personne (la troisième) qui était ou devient l'objet du discours.

La présence dénotée par *ecce* ou *eccum* est expressément liée à une localisation dans un espace proche de l'interlocuteur : *ecce me* ne signifie pas seulement « me voici = je suis là » (puisque *tu* m'as appelé ou cherché) mais aussi « me voici = je suis près de toi » (puisque *je* n'étais pas à proximité de *toi* auparavant). *Ecce me* peut donc servir à introduire une personne qui n'était pas encore présente sur scène (exemples (335) et (336)) ou qui était présente mais se rapproche d'une autre physiquement et/ou se met à son service (exemples (337) et (338)) :

- (335) (latin) Plaute, *Mercator* 132-133,
AC. *Num quisquam adire ad ostium dignum arbitratur ?* CHA. *Ecce me,*
Acanthio, quem quaeris.
« ACANTHION.- Quelqu'un daigne-t-il se déranger pour ouvrir ?
CHARINUS.- Me voici ; je suis celui que tu cherches, Acanthion. » (trad.
Ernout)

- (336) (latin) Plaute, *Persa* 725-726,
 To. *Heus, Saturio, exi. Nunc est illa occasio
 Inimicum ulcisci. SA. Ecce me ; numquid moror ?*
 « TOXILE.- Holà ! Saturion, sors. C'est le moment de nous venger de mon
 ennemi. SATURION.- Me voici. Ai-je été trop long ? »
- (337) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 663,
Opusne erit tibi aduocato tristi, iracundo ? Ecce me.
 « PÉRIPECTOMÈNE.- Auras-tu besoin pour t'assister d'un homme
 renfrogné, irritable ? Me voici. » (trad. Ernout)
- (338) (latin) Plaute, *Cistellaria* 283,
Th<ymi>sce ubi tu es ? SE. Ecce me.
 « ALCÉSIMARQUE.- Thyniscus, où es-tu ? UN ESCLAVE.- Me voici. »

Ecce a dans ces exemples une force déictique fondamentale et permet de focaliser la présence du locuteur. C'est le pronom personnel qui dénote la personne qui se présente, tandis que *ecce* la localise à proximité d'une autre personne. Il ne s'agit pas d'une identification ou d'une existence. Aussi *ecce me* s'oppose-t-il à l'idée d'un locuteur présent ailleurs (exemple (339)) ou répond-il à la question *Vbi es ?* « Où es-tu ? » (exemple (340)) :

- (339) (latin) Plaute, *Epidicus* 680-681,
 EP. *Quid me quaeris ? quid laboras ? quid hunc sollicitas ? Ecce me.
 Num te fugi ? num ab domo apsum ?*
 « ÉPIDIQUE.- Pourquoi me cherches-tu ? pourquoi te donnes-tu du mal ?
 pourquoi le tourmentes-tu ? Je suis bien là. T'ai-je fui ? Ai-je quitté la
 maison ? »
- (340) (latin) Plaute, *Rudens* 238 et 241,
 AM. *Dic ubi es ? PA. Pol ego nunc in malis plurimis. (...)*
 AM. *Consequamur gradu uocem ; ubi es ? PA. Ecce me.*
 « AMPÉLISQUE.- Dis, où es-tu ? PALESTRA.- Ma foi, moi je suis à cette
 heure dans des maux innombrables. (...) AMPÉLISQUE.- Marchons en nous
 guidant à la voix. Où es-tu ? PALESTRA.- Je suis là. »²⁹¹

On est alors en droit de se demander si *ecce me* est synonyme de *adsum* « je suis près, je suis là »²⁹². L'une et l'autre expressions permettent à un locuteur – souvent un esclave – de se mettre à la disposition de son interlocuteur²⁹³, ainsi en (341) et (342).

²⁹¹ Même si la première réplique de Palestra est métaphorique, on peut dire qu'au *ego in* + ablatif répond le *ecce + me*, soit la désignation du locuteur et sa localisation proche de l'interlocuteur.

- (341) (latin) Plaute, *Amphitruo* 956,
 SO. *Amphitruo*, assum ; *si quid opus est, impera, imperium exequar.*
 « SOSIE.- Amphitryon, je suis là/me voici. Si tu as besoin de quelque chose, ordonne, j'exécuterai ton ordre. »
- (342) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 1031,
 PA. Adsum ; *impera, siquid uis.*
 « PALESTRION.- Et je suis là/me voici ; ordonne si tu veux quelque chose. »

Les deux expressions constituent également la réponse à une question *Vbi es(t) ?*²⁹⁴ :

- (343) (latin) Plaute, *Truculentus* 826,
 CA. Vbi is homost quem dicitis ? DI. Adsum, *Callicles.*
 « CALLICLÈS.- Où est cet homme dont tu me parles ? DINIARQUE.- Me voici, Calliclès. »

Étant donné qu'il faut également exclure la possibilité d'une variation diastratique, ce sont probablement des raisons métriques qui ont présidé au choix de *ecce me* ou de *adsum*, les deux expressions pouvant même se répondre d'une réplique à l'autre (exemple (344)) ou être associées dans un même vers en latin comme en grec (exemples (345) et (346)) :

- (344) (latin) Plaute, *Mercator* 747-748,
*Eite hac. Sed **eccum** qui nos conduxit senex. LY. Ecce autem perii ! coquus adest. CO. Aduenimus.*
 « LE CUISINIER.- Venez par ici. Mais voici le vieillard qui nous a loués. LYSIMAQUE.- Eh bien, voilà, je suis mort ! Voici le cuisinier. LE CUISINIER.- Nous sommes arrivés. »
- (345) (latin) Plaute, *Poenulus* 279,
 MI. *Heus, Milphio, ubi es ? MI. Assum apud te **eccum**. AG. *At ego elixus sis uolo.*
 « AGORASTOCLÈS.- Hé Milphion ! où es-tu ? MILPHION.- Je suis près de toi, me voici / Je suis près de toi, voilà / me voici rôti près de toi. AGORASTOCLÈS.- Pour ma part je te voudrais bouilli. »*

²⁹² A. Köhler (1893 : 231) note que dans *Genèse* 22, 2 Jérôme a modifié la *Vetus Latina ecce ego* en *adsum*.

²⁹³ Cf. aussi Plaute, *Persa* 726, *Cistellaria* 283.

²⁹⁴ Cf. aussi Plaute, *Rudens* 241.

- (346) (grec) Aristophane, *La Paix* 1041-1042,
 TP. Ἐμοὶ μελήσει ταῦτά γ'· ἄλλ' ἤκειν ἐχρῆν.
 OI. Ἴδοῦ, πάρεμμ. Μὲν ἐπισχεῖν σοι δοκῶ;
 « LE CHARCUTIER.- Oui, c'est moi qui m'en occuperai. Mais toi, tu devrais déjà être de retour ? LE SERVITEUR.- Me voilà, je suis là. Est-ce que j'ai traîné, dis ? »

L'exemple du *Poenulus* est très intéressant, au niveau syntactico-référentiel et au niveau de l'interaction verbale, sans que nous sachions laquelle des trois traductions que nous proposons est la plus juste. *Poenulus* 279 est la seule occurrence, avec le *Miles gloriosus* 25 (voir exemple (84)), dans laquelle *eccum* forme un prédicat à lui tout seul et peut désigner le locuteur, « me voici », alors que, non seulement dans la même pièce mais encore dans l'ensemble des comédies de Plaute, *eccum* désigne toujours une troisième personne ; mais, en fait, rien n'empêche de penser qu'ici *eccum* est pragmatialisé, c'est-à-dire manifeste le développement d'une fonction pragmatique, à l'instar d'*ecce* recevant une valeur interjective « voilà », et que les locuteurs de très bas niveau de langue, comme l'étaient l'esclave d'Agorastoclès ou le parasite du soldat fanfaron, ont peut-être usé de *eccum* comme forme invariable étoffée de *ecce*. Par ailleurs, l'interlocuteur semble se moquer de cet usage très familier de *eccum* en jouant dans sa réponse sur le mot *assum*, forme verbale « je suis là » homophone de *assum* « rôti » ; le seul présentatif qui reçoit parfois une valeur ironique est *ecce(re)* (cf. § 3.2.2.1.1.2.). La seule différence entre *eccum me* et *adsum* qui semble donc s'imposer²⁹⁵ est la possibilité réservée à *adsum* d'être accompagné d'une dénotation de l'interlocuteur par un pronom de la deuxième personne du singulier (vs. **ecce me tibi*) :

- (347) (latin) Plaute, *Amphitruo* 577,
 Et apud te adsum Sosia idem.
 « Et je suis ici, près de toi, moi le même Sosie. »
- (348) (latin) Plaute, *Mostellaria* 1075,
 TR. *Siquidem pol me quaeris, adsum praesens praesenti tibi.*
 « TRANION.- Si ma foi tu me cherches, me voici, moi présent, pour toi, présent. »
- (349) (latin) Plaute, *Amphitruo* 1131,
 Adsum auxilio, Amphitruo, tibi et tuis.
 « JUPITER.- Je suis là/me voici pour te secourir, toi et les tiens. »

²⁹⁵ Nous verrons au paragraphe suivant que les deux expressions ne sont probablement pas équivalentes du point de vue de la structuration informationnelle.

Adsum indique comme *ecce me* une proximité vis-à-vis de la deuxième personne : « me voici près de toi », mais cette valeur est intrinsèque à la séquence présentative, externe à la forme verbale. C'est encore le cas lorsque le présentatif est « fléchi »²⁹⁶ : *eccum* ou *eccam* forment assez souvent une expression redondante avec *adest*, qui invite l'interlocuteur (ou le locuteur quand il se parle à lui-même) à prendre garde à l'arrivée d'une nouvelle personne dans la situation d'énonciation :

- (350) (latin) Plaute, *Mostellaria* 1137,
Nunc utrisque disceptator eccum adest ; age, disputa.
 « TRANION.- Maintenant un juge est là pour nous deux, le voici/c'est lui ; allez, explique ton affaire. »
- (351) (latin) Plaute, *Rudens* 844,
 LA. *Nunc pol ego perii ; Pleusidippus eccum adest.*
 « LABRAX.- Cette fois, ma foi, je suis perdu ; Pleusidippe, le voici, est là. »
- (352) (latin) Plaute, *Truculentus* 575,
Attat ! eccam adest propinque ; credo audisse haec me loqui.
 « Motus ! la voici, elle est tout auprès ; je crois qu'elle m'a entendu parler. »

Il importe également de souligner que *ecce me* n'est pas synonyme de *sum hic* (une seule occurrence chez Plaute), qui indique, non pas la présentation mais la localisation de la personne du locuteur en contraste avec la localisation de son esprit :

- (353) (latin) Plaute, *Aulularia* 181,
Nunc domum properare propero ; nam egomet sum hic, animus domi est.
 « Maintenant, je me hâte en toute hâte ; car moi je suis ici, mais mon esprit est à la maison. »

Enfin, en latin classique et post-classique, *ecce* et *adsum* semblent fonctionner parfois comme des parasyonymes, à la seule condition que *ecce* soit accompagné de *uenit* « il vient » comme en (354).

²⁹⁶ Nous ignorons ici le fragment suivant présentant une construction unique dans toute la littérature latine : Plaute, *fig.* 62 I, *Quid cessamus ludos facere ? circus noster ecce adest.* « Pourquoi nous arrêter de donner des jeux ? Voici que notre cirque est là. » La Bible atteste pour sa part une séquence *Ecce adsum* « Me voici, je suis là », réponse de Dieu à celui qui l'appelle, par exemple *Vulgate, Isaïe* 58, 9.

- (354) (latin) Ovide, *Metamorphoses* 9, 759-760,
...uenit ecce optabile tempus
luxque iugalis adest...
 « Voici (venir) le jour que j'ai souhaité et voici les lumières de l'hymen. »

Ces expressions sont également concurrentes en français : *me voici / je suis là*, entre lesquelles une distinction sémantique ou informationnelle n'est pas toujours aisée ; notons que dans la base de données *Frantext* la séquence *je suis là* n'est guère attestée jusqu'au XIX^{ème} siècle et est totalement absente des pièces de théâtre du XVI^{ème}, XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles.

- (355) (français) Chateaubriand, *Les Natchez*, p. 492 (Droz),
La porte de la cabane s'entr'ouvrit et une voix dit tout bas : « Es-tu là ? »
Céluta, rappelée par cette voix à une demi-existence, répondit : « Oui, je suis là. »
- (356) (français) Molière, *Dom Garcie de Navarre ou le Prince jaloux*, Acte IV,
 Scène 3,
 ÉLISE.- Où... ?
 DOM PÈDRE.- *Si vous me cherchez, madame, **me voici**.*
- (357) (français) Baïf, *Le Brave*, Acte I, Scène 1,
 TAILLEBRAS.- Où es-tu allé ?
 GALLEPAIN.- **Me voyci**.

Le locuteur lui-même peut répondre à sa question grâce à un présentatif :

- (358) (français) Molière, *George Dandin ou le Mari confondu*, Acte III,
 Scène 3,
 LUBIN.- Où es-tu donc, Claudine ? Ah ! **te voilà**.

D'autres langues ne répondent pas à la même question « où es-tu ? » par un présentatif, mais par un simple déictique, « ici », troisième possibilité qu'offre également le français :

- (359) (anglais) Shakespeare, *Songe d'une nuit d'été*, Acte III, Scène 2,
 LYSANDER- Where art thou, proud Demetrius? Speak thou now.
 PUCK.- **Here**, villain; drawn and ready. Where art thou?
 « LYSANDRE.- Où es-tu, arrogant Démétrius ? Réponds, toi, maintenant.
 FARFADET.- Me voici, scélérat ; en garde, prêt. Où es-tu ? »

- (360) (français) Mercier, *La destruction de la Ligue ou la Réduction de Paris*,
Acte IV, Scène 11,
LANCY.- *Ah ! mon ami, où es-tu ? où est-elle ?*
TOUTES LES VOIX.- *Ici, ici, ici.*

2.5.1.2. Présence et arrivée d'une personne : lat. *eccum* vs. *hic uenit* ; gr. $\delta\delta\epsilon$ vs. $\epsilon\rho\chi\epsilon\tau\alpha\iota$; fr. *le voici* vs. *il vient* et *je le vois qui vient*

Le présentatif peut donc indiquer la présence d'une personne, dans le lieu où se trouvent les locuteurs. Il est également apte à présenter une personne qui arrive ou est arrivée, selon les langues, dans ce même lieu. Par une logique évidente, si une personne est présente, c'est qu'elle est venue au terme d'un mouvement qui est souligné à l'aide du présentatif seul ou accompagné d'un verbe de mouvement. En français, la séquence présentative *me/le voici* indique aussi bien la localisation que l'arrivée du locuteur dans le lieu de l'énonciation :

- (361) (français) Molière, *Les Fourberies de Scapin*, Acte II, Scène 7,
SCAPIN.- *En vain je cours de tous côtés pour le pouvoir trouver.*
GÉRONTE.- *Me voici.*
- (362) (français) Balzac, *La Peau de chagrin*, p. 297 (Garnier),
- *Mais Pauline ? - Vous n'y êtes pas ? Je recommence. Place ! Place ! Elle arrive, la voici, la reine des illusions, la femme qui passe comme un baiser.*

En revanche, il semblerait que *te voici* soit limité à l'expression du mouvement d'une personne qui se présente devant celle qui signale l'arrivée ; aussi la séquence est-elle beaucoup moins fréquente que *me voici*, *le voici*, etc.²⁹⁷ L'arrivée est assez souvent inattendue ou inespérée, comme le soulignent l'interjection *Ah* de l'exemple (363) ou *enfin* de l'exemple (364) :

- (363) (français) Balzac, *Le Nègre*, Acte III, Scène 4,
ÉMILIE.- *Ah, te voici cher ami, tu t'es fait désirer... je pensais à toi.*
- (364) (français) Maurois, *Bernard Quesnay*, XIX, p. 91 (Gallimard),
- *Enfin, te voici ! dit sa femme. Je commençais à être inquiète.*

²⁹⁷ La base de données Frantext donne 131 occurrences de *te voici*, en regard de 1857 occurrences de *me voici* (toutes valeurs confondues).

Si le lieu dans lequel arrive la personne est indiqué avec *te voici*, c'est le terme du mouvement ou d'un voyage qui est marqué :

- (365) (français) Daudet, *Jack*, Troisième partie, I « Cécile », p. 325 (Gallimard),
Là, te voici chez toi, rentre vite...
- (366) (français) Gide, *Le Retour de l'enfant prodigue*, « La réprimande du frère aîné », p. 481 (Gallimard),
- *Cet amour y ramène ; tu le vois bien, puisque te voici de retour.*

En français, lorsque l'arrivée marquée par *me/te voici* est en outre dénotée par le participe passé d'un verbe de mouvement, ainsi *arriver*, la séquence n'a plus une valeur exophorique mais narrative :

- (367) (français) Hugo, *La Légende des siècles*, III L'islam, « L'an neuf de l'Hégire », p. 126 (Hachette),
... *C'est ainsi*
Qu'après avoir lutté quarante ans, me voici
Arrivé sur le bord de la tombe profonde.
- (368) (français) Sand, *Entretiens journaliers avec le très docte et très habile docteur Piffoël professeur de botanique et de psychologie*, p. 986 (Gallimard),
Songe, Piffoël, que te voici arrivé sur une des cimes de la montagne.

Mais si le présentatif est suivi d'une relative contenant un verbe de mouvement au présent de l'indicatif, la séquence reste encore déictique exophorique, comme l'atteste parfois l'ajout d'un adverbe locatif :

- (369) (français) Molière, *Monsieur de Pourceaugnac*, Acte I, Scène 5,
L'APOTHIKAIRE.- ***Le voici, le voici, le voici qui vient.***
- (370) (français) Molière, *La Critique de l'École des femmes*, Scène 2,
GALOPIN.- ***Voilà Climène, Madame, qui vient ici pour vous voir.***

Dans d'autres langues encore, l'association d'un présentatif et d'un verbe de mouvement sert à la présentation déictique exophorique : c'est le cas de l'italien, par ex. *eccola che arriva*, du mandarin qui dit *wó lái-le* « me voici », avec le verbe « venir » à la première personne du singulier suivi d'un suffixe verbal marquant le temps, du maybrat, qui dit *y-ama me-t-ait* « le voici » avec le verbe *ama* « venir », ou du latin *eccum incedit* et du grec δὸς ἔρχεται (avec un démonstratif faisant fonction de présentatif), deux langues dans

lesquelles la séquence n'est pas grammaticalisée ; en anglais, la fréquence de l'association du locatif *here* et du verbe *to come* « venir » pour présenter l'arrivée d'une personne est telle qu'on pourrait envisager un processus de grammaticalisation :

- (371) (latin) Plaute, *Aulularia* 473,
*Sed Megadorus meus affinis **eccum incedit** a foro.*
 « Mais Mégadore mon gendre, le voici, il s'avance du forum. »
- (372) (grec) Euripide, *Les Héraclides* 118-119,
 ΧΟ. Καὶ μὴν ὄδ' αὐτὸς ἔρχεται σπουδῆν ἔχων
 Ἀκάμας τ' ἀδελφός...
 « LE CORYPHÉE.- Et justement le voici en personne, il vient en hâte avec Acamas son frère. »
- (373) (anglais) Shakespeare, *Songe d'une nuit d'été*, Acte II, Scène 1,
Here comes Oberon.
 « Voici venir Obéron. »

La même arrivée d'une personne peut être exprimée à l'aide du seul verbe de mouvement, ainsi en latin, en grec et en français :

- (374) (latin) Plaute, *Mostellaria* 311,
*Is est : Callidamates cum amica **incedit**.*
 « C'est lui : Callidamates avec son amie s'avance / voici Callidamates avec son amie. »
- (375) (grec) Euripide, *Hécube* 216,
 ΧΟ. Καὶ μὴν Ὀδυσσεὺς ἔρχεται σπουδῆι ποδός.
 « LE CORYPHÉE.- Et justement Ulysse vient à pas pressés. »
- (376) (français) Corneille, *Le Geolier de soy-même*, Acte II, Scène première,
*Mais le Roi **vient**.*
- vs.
- (377) (français) Corneille, *Andromède*, Acte I, Scène première,
Voici le Roi qui vient.
- (378) (français) Racine, *La Thébàïde ou les Frères ennemis*, Acte I, Scène 2,
 ... **Voici le Roi lui-même.**

Le théâtre français atteste donc toutes les possibilités pour signifier l'arrivée d'une personne : le présentatif seul (en (369))²⁹⁸, le présentatif avec le verbe de mouvement (en (370)) et le verbe de mouvement seul (en (376)). Notons que le français recourt aussi bien à *voici* qu'à *voilà* avec un verbe de mouvement, mais seul Molière, auteur de comédies, l'atteste au XVII^{ème} siècle, ce qui tend à indiquer une construction plus familière à son époque :

- (379) (français) Molière, *Les Fourberies de Scapin*, Acte I, Scène 3,
Voilà votre père qui vient.

Est-ce à dire que le présentatif est superflu ou redondant avec un verbe de mouvement ? Bien au contraire, outre la dénotation de l'arrivée de la personne, il pointe celle-ci du doigt dans l'espace de l'énonciation, il inclut de manière plus forte l'interlocuteur dans la vision de la personne qui arrive ou est arrivée. Mais pourquoi pointer du doigt quelquefois mais pas toujours ? Il serait parfois difficile d'établir une différence référentielle entre « voici X », « voici X, il vient », « voici X qui vient », « X vient (ici) », « je vois X qui vient »²⁹⁹ aussi bien que de se contenter d'une redondance sémantique. Les langues n'offrent pas toutes les possibilités comme le fait le français. Le grec recourt au démonstratif seul ὅδε, ou au démonstratif avec le verbe de mouvement ἔρχεται ; le latin plautinien dénote une arrivée grâce au présentatif *eccum* seul, ou accompagné d'un verbe de mouvement *incedit*, *progređitur*, *egređitur*, ou encore grâce à un verbe de mouvement et un locatif, mais on ne trouve pas dans les deux langues anciennes la combinaison *présentatif + relatif + verbe de mouvement*.

- (380) (français) Corneille, *Mélite ou les Fausses Lettres*, Scène Première,
CLITON.- *Adieu, Nourrice. Voici ce fou qui vient, je l'entends à la voix.*

Le tableau suivant schématise les principales différences entre les séquences présentant l'arrivée d'une personne en français, grec et latin, à trois périodes de leur histoire :

	« le voici »	« le voici, il vient »	« il vient (ici) »	« le voici qui vient (ici) »
français moderne	<i>le voici / le voilà</i>	<i>voici, il vient</i>	<i>il vient (ici)</i>	<i>le voici qui vient (ici)</i>
grec classique	ὅδε	ὅδε (...) ἔρχεται	ἔρχεται	
latin plautinien	<i>eccum</i>	<i>eccum (...) incedit</i>	<i>incedit</i>	

²⁹⁸ D'autres langues peuvent de même recourir à un présentatif pour annoncer l'arrivée du roi, ainsi en vieux babylonien : *Enūma Eliš* V, 88 (éd. L.W.King), *an-na-ma* LUGAL « Voici le roi » ; ou en moyen arabe : al-Mubaššir ibn Fātik, *Muhtār al-ḥikam wa-maḥāsin al-kalim* (éd. 'Abd ar-Raḥmān Badawī, 1980) 11 (XI^{ème} siècle), *inna l-malikan* « Voici le roi ».

²⁹⁹ La construction *je le vois qui arrive* a été comparée à la construction présentative *le voilà qui arrive* par K. J. Kragh et E. Strudsholm (2013) ; la première n'a pas l'entité déictique de la seconde.

2.5.1.2. Présence et perception visuelle : lat. *ecce* vs. *uideō* et *uidē* ; fr. (*le*) *voici* vs. *je le vois* et *vois*

Nous avons déjà souligné au paragraphe précédent combien importe l'interlocuteur à qui un être ou un objet est présenté dans la structure présentative. De même, c'est la prise en compte de l'autre qui s'avère essentielle pour distinguer l'emploi de lat. *ecce* «voici», fr. *voici* de celui de lat. *uideō* «je vois», fr. *je vois*, tous deux servant à dénoter une perception visuelle mais de nature différente pour chacun.

La première forme, lat. *ecce* ou fr. *voici*, sert au locuteur à signaler et localiser une présence, perçue d'abord par le locuteur, partagée ensuite avec l'interlocuteur. En revanche, lat. *uideō* ou fr. *je vois* ne dénote que la perception visuelle d'un locuteur ; la référence est donc celle de la première personne. C'est pourquoi lat. *uideō* constitue très souvent une réponse d'un locuteur à un interlocuteur qui demande s'il a vu l'être ou l'objet en question, *uidēn* ?, ainsi en (381).

- (381) (latin) Plaute, *Bacchides* 1161,
PH. *Viden hanc* ? NI. *Video*.
« PHILOXÈNE.- La vois-tu ? NICOBULE.- Je la vois. »

Tandis qu'*ecce* introduit souvent une nouvelle scène (et marque donc une rupture dans l'échange dialogique, souvent du fait de l'arrivée d'un nouvel interlocuteur), l'emploi de *uidēn* ? / *uideō* a pour fonction de faire progresser l'échange vers le dévoilement d'une information : l'interlocuteur veut faire comprendre ou admettre une information nouvelle au locuteur. La perception visuelle est le départ d'une perception intellectuelle, ainsi le danger que court un fils dans l'exemple suivant :

- (382) (latin) Plaute, *Bacchides* 834,
Viden conuiuium ?
NI. *Video exaduorsum Pistoclerum et Bacchidem*.
« CHRYSALE.- Vois-tu les convives ? NICOBULE.- Je vois juste en face Pistoclère et Bacchis. »

Aussi *uidēn* peut-il signifier « vois-tu » au sens de « comprends-tu ? » :

- (383) (latin) Plaute, *Captiui* 304,
Sed uiden ? *fortuna humana fingit artatque ut lubet*.
« Mais vois-tu ? La fortune dispose du sort des hommes et les abaisse à son gré. » (trad. Ernout)

Autant lat. *uideō* ou fr. *je vois* ont pour fonction de confirmer la perception d'un locuteur à l'interlocuteur qui signale un objet (un lieu ou un fait), autant lat. *ecce* ou fr. *voici*

ont pour fonction de désigner, pointer, montrer, identifier un élément présent dans la situation d'énonciation et dont la vision est partagée par le locuteur avec un interlocuteur.

- (384) (français) Ponson du Terrail, *Rocamboles, les drames de Paris : t. 2*, « Club Valets de cœur, 1^e part. », p. 458 (Éd. du Rocher),
- le vois-tu ? *Cet homme.*
La somnambule se tut.
- *ouï... ouï, je le vois.*
- (385) (français) Beaumarchais, *La Mère coupable ou l'Autre Tartuffe*, Acte Premier, Scène 4,
BÉGEARSS.- *Il prétend qu'ils soient aussi beaux... Tu sens, pour moi, combien c'était égal ! Tiens, vois-tu ? **le voici** qui vient*
- (386) (français) Dulaurens, *Le Compère Mathieu ou les Bigarrures de l'esprit humain*, Chapitre 5, p. 55-56 (Chez les Marchands de Nouveautés),
*Je l'entends... **le voici**... je le vois...*
- (387) (français) Stendhal, *Vie de Henri Brulard*, p. 159 (Le Divan),
***Voici** le lieu de la scène que je vois aussi nettement que si je l'eusse quitté il y a huit jours, mais sans physionomie.*
- (388) (français) Zola, *Le Docteur Pascal*, p. 105 (Bernouard),
*Tu vois, en bas, **voici** le tronc, la souche commune, tante Dide.*

On peut se demander si l'occurrence de « tu vois », « vous voyez », ne reposerait pas sur un acte illocutoire visant à préparer la présentation réalisée par « voici ». Il est difficile de répondre car, en français par exemple, l'ordre de la séquence n'est pas fixe : *Tu vois... voici / Voici... tu vois.*

Enfin, l'exemple suivant montre, de manière assez évidente, le lien entre la présentation et la vision dénotées par le présentatif *voici* « vois ici » et la pragmatization possible du verbe de vision *vous voyez* en français :

- (389) (français) Zola, *Au Bonheur des dames*, p. 394 (Gallimard),
- *Ah ! Tant mieux ! ... je suis Denise, et **voici** Jean, et **voici** Pépé... vous voyez, nous sommes venus, mon oncle.*

D'une manière similaire, quoique étant orienté vers la deuxième personne, l'impératif lat. *uidē* / fr. *vois* n'est pas synonyme de lat. *ecce* / fr. *voici* : le locuteur invite ou enjoint son interlocuteur à regarder un objet, un être ou un fait sous un autre jour, afin de faire progresser

l'échange. Comme *uidēn*, *uidē* peut avoir un sens propre ou figuré : « vois, regarde » (cf. par exemple Plaute, *Curculio* 117) / « comprends, fais bien attention ; veille (à ce que) » (cf. par exemple Plaute, *Captivi* 643, *Casina* 720), ou fonctionner comme une particule énonciative : « voyez-ça = eh bien ! » qui marque l'indignation du locuteur :

- (390) (latin) Plaute, *Stichus* 270-271,
*Sed **eccum** Pinacium eius puerum |. Hoc uide !*
Satin ut facete atque ex pictura astitit ?
 « Mais voici Pinacion, son petit esclave. Voyez ça ! S'est-il posé assez joliment ? Un vrai tableau ! » (trad. Ernout)
- (391) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 200-201 et 203,
 ... *Illuc sis **uide**,*
Quem ad modum adstitit seuero fronte curans, cogitans. (...)
***Ecce** auortit...*
 « Voyez ça, je vous prie, comment il se tient, le front sévère, soucieux, réfléchissant. Voilà, il se détourne. »³⁰⁰
- (392) (français) Corneille, *Nicomède*, Acte V, Scène 8,
*Mais **le voici** : voyez si je le connais mal.*
- (393) (français) Mercier, *La Destruction de la ligue ou la réduction de Paris*, Acte II, Scène 13,
 UN AUTRE, *jettant au Roi un morceau de pain.*- *Tenez, Sire, **voyez** par vous-même, **en voici** un morceau...*
- (394) (français) Dumas Père, *Les Trois mousquetaires*, LVII « Un moyen de tragédie classique », p. 624 (Gallimard),
 - *Voyez, Milord, dit-il d'un air sombre, **voici** une femme qui était sous ma garde et qui s'est tuée !*

La perception dénotée par lat. *uidē* / fr. *vois* ne se limite donc pas à la vision : si un locuteur invite son interlocuteur à regarder un objet (qui a valeur d'argument), c'est pour lui faire comprendre quelque chose. C'est pourquoi, pour toutes les occurrences dans lesquelles *uidē* signifie « vois », l'impératif a pour complément un pronom démonstratif au neutre (*id / hoc / illuc*) ; notre corpus ne présente aucun exemple – il faut le souligner amplement – de

³⁰⁰ Pour des exemples illustrant la différence sémantique et pragmatique de lat. *em* par rapport à *uidē* ou gr. *idou* par rapport à *θέασαι*, cf. aussi § 2.2.2.

uidē « vois » avec un complément désignant une tierce personne³⁰¹, alors qu'inversement *ecce* désigne très rarement un objet inanimé. L'interlocuteur reste libre ou non de regarder l'objet, comme en témoigne la prière polie qui suit souvent la forme d'impératif : *uide sis / uide quaesō*... Quand bien même l'interlocuteur répond positivement à l'invitation à regarder, il reste libre d'accepter ou non l'argument ; il le refuse parfois avec ironie :

- (395) (latin) Plaute, *Curculio* 324,
DE. *Vide sis modi etiam*. LY. *Visumst*. DE. *Certen ?* LY. *Perdis me*.
« DÉMIPHON.- Regarde s'il te plaît encore une fois. LYSIMAQUE. C'est tout vu. DÉMIPHON.- Sûr ? LYSIMAQUE.- Tu m'assommes. »

Avec *ecce*, au contraire, l'interlocuteur regarde toujours – sans exception – l'objet ou, plus souvent l'être, qui est rendu présent, comme si la forme par essence dialogique était performative.

L'analyse suivante d'un critique littéraire illustre explicitement cette différence par le recours à l'image de la photographie, qui constitue autant une invitation à voir un objet qu'une désignation déictique de l'objet même, comme un geste « pointant du doigt » cet objet placé dans le champ de vision de celui qui le regarde :

- (396) (français) Barthes, *La chambre claire. Note sur la photographie*, I, 2, p. 16 (Gallimard),
il sortira aussitôt les siennes : « Voyez, ici, c'est mon frère ; là, c'est moi enfant », etc. ; la Photographie n'est jamais qu'un chant alterné de « Voyez », « Vois », « Voici » ; elle pointe du doigt un certain vis-à-vis, et ne peut sortir de ce pur langage déictique.

C'est ainsi que l'on parvient à distinguer les deux valeurs portées par *voyez* et *voici* dans les exemples suivants, nullement équivalents, mais se distinguant le premier, *voyez*, par son invitation à porter ses regards sur l'objet, tandis que le second, *voici*, le désigne, le pointe du doigt :

- (397) (français) Weil, *Œuvres*, VIII « L'Expérience de Dieu, 1. Civilisations inspirées, Lettres à Jean Posternak 1937 », p. 660 (Gallimard),
ÉLECTRE. - *Je te tiens dans mes bras ?*
ORESTE. - *Et garde-m'y toujours.*
ÉLECTRE. - *Ô femmes bien chères, ô concitoyennes. Voyez Oreste que voici, que la feinte avait fait mort, que la feinte rend à la vie.*³⁰²

³⁰¹ Dans les deux occurrences de *me uide* (Plaute, *Rudens* 680b et *Trinummus* 808), l'impératif ne dénote pas une perception visuelle mais signifie « fais bien attention à moi » : la séquence sert, pour le locuteur, à rassurer l'interlocuteur ou à se porter garant de ce qui arrivera.

³⁰² Il s'agit d'une traduction d'une tragédie de Sophocle, *Électre* 1228, qui contient le pronom démonstratif proximal : ὄρατ' Ὀρέστην τόνδε « Voyez cet Oreste / Oreste que voici ». Les traductions

- (398) (français) Hélias, *Le Cheval d'orgueil : mémoires d'un Breton du pays bigouden*, II « Prime enfance », p. 95 (Plon),
- *Hé non ! Si c'était vrai, les branches seraient droites. Et voyez comme elles sont tordues sur le pommier que **voici** !*

L'ordre peut être inversé, en premier lieu la présentation, en second l'invitation à voir ; néanmoins cette inversion ne semble pas remettre en cause la différence sémantique et pragmatique que nous cherchons à poser entre *voyez* et *voici*. Dans l'exemple (398), la vision des branches, dans un regard allant du sol au ciel, est d'abord large, puis se porte sur un objet précis que le locuteur montre, désigne, pointe du doigt grâce à *que voici*, afin de faire du pommier un exemple précis. Dans l'exemple (399), inversement, le locuteur montre et présente sa main à son interlocuteur, de sorte que celui-ci la regarde et en remarque les défauts :

- (399) (français) Claudel, *Partage de midi* [version pour la scène], Acte I,
*Quand je le voudrai, ma guerrière, je vous mettrai la main sur l'épaule, je prendrai Ysé, je tiendrai Ysé, j'em-mè-ne-rai Ysé, avec cette main que **voici**, avec cette main que vous voyez, et qui est une grosse et vilaine main.*

2.5.1.3. Identification : lat. *eccum* vs. *est* + attribut ; fr. *voici/voilà* vs. *est* + attribut

Si l'on admet que l'identification constitue une forme de présentation, il est possible d'avancer quelques exemples de fr. *voici/voilà* ou lat. *eccum* permettant de révéler l'identité d'une tierce personne, dénotée par un nom à l'accusatif conformément à la construction habituelle de *eccum* en latin quand il fonctionne comme un présentatif purement déictique, ainsi en (401).

- (400) (français) Bouilhet, *Melaenis : conte romain*, Chant Cinquième, p. 193 (M. Levy),
*Paulus, **voici** ta soeur ! Marcia, c'est ton frère !*
- (401) (latin) Plaute, *Captivi* 1015,
TYN. *Quid, huius filium...? PHIL. Intus eccum fratrem germanum tuum.*
« TYNDARE.- Et son fils ? PHILOCRATE.- Il est là, dans la maison ; c'est ton frère germain. » (trad. Ernout)

françaises avec un démonstratif ou un présentatif sont toutes deux valables étant donné que le pronom ὄδᾱ remplit le rôle d'un présentatif en grec classique (cf. chapitre IV).

Pourtant, même dans cet emploi, *eccum* ne paraît pas se départir de sa valeur originellement déictique puisque l'identification est précédée d'une référence spatiale³⁰³, ce qui est le cas également lorsque l'identification est dénotée à l'aide du verbe *est* suivi d'un attribut ; dans l'exemple suivant *isti-c*, formé de *iste* et de la particule déictique *-c*, la même que celle du deuxième élément de *ec-ce*, focalise l'espace de l'interlocuteur ; cette fois-ci, *frater* est au nominatif car sujet d'un *est* sous-entendu :

- (402) (latin) Plaute, *Epidicus* 641,
 Ep. *Ego sum et istic frater qui te mercatus <est> tuus.*
 « ÉPIDIQUE.- C'est moi et ce jeune homme que tu vois est ton frère, qui t'a acheté. »

Toutefois, les deux expressions *eccum fratrem germanum tuum* et *frater tuus <est>* ne sont peut-être pas synonymes si l'on considère la structuration informationnelle : de même que *eccum adest* focalisait la présence d'une tierce personne en l'accompagnant d'une mise en garde (cf. *infra*), de même *eccum fratrem* focalise la révélation d'une identité surprenante pour l'interlocuteur. Nous dirons que *adest* est l'expression neutre pour dénoter la présence de quelqu'un, en regard de la structure focalisante *eccum adest*, comme *frater tuus est* est la structure non marquée en regard de la structure focalisante *eccum fratrem tuum*.

2.5.1.4. Existence : lat. *ecce* vs. *est/sunt...* ; fr. *il y a* ?

Parmi les présentatifs français, on classe parfois la lexie *il y a*, qui dénote une existence. Généralement, on attribue cette même valeur existentielle aux formes du singulier et du pluriel du verbe latin « être » *est / sunt*, souvent lorsque celles-ci sont en position initiale d'énoncé³⁰⁴. Cette valeur existentielle est attestée dans les comédies de Plaute, mais elle n'est jamais assurée par *ecce*. Même si certaines traductions, comme celle d'A. Ernout dans l'exemple (403), pourraient faire croire que *ecce* équivaut à « il y a », ce n'est qu'un leurre.

³⁰³ Nous ne dirons pas qu'il y a ici redondance entre les deux références spatiales, *intus* et *(ec)-ce* ; la proximité spatiale que dénote le présentatif par rapport au locuteur ou à l'interlocuteur n'est plus marquée ou est neutralisée. C'est de la même manière que nous interpréterons l'exemple suivant, dans lequel l'identification du règne de Dieu (sa nature visible ou invisible) l'emporte sur sa localisation : *Vulgate, Évangile selon saint Luc 17, 21, ecce hic aut ecce illic ecce enim regnum Dei intra uos est* « C'est ici ou c'est là ; voici en effet que le règne de Dieu est au-dedans de vous ». Le redoublement de l'expression déictique *-ce / hic* ou *illic* et l'emploi endophrorique de *ecce* prouvent qu'en latin tardif le présentatif n'avait plus la valeur purement déictique qu'il recouvrait en latin archaïque.

³⁰⁴ Pour une discussion du rapport entre l'emploi d'un *est* existentiel et de la position initiale d'énoncé, voir H. Rosén (1998).

- (403) (latin) Plaute, *Bacchides* 568-569,
 MN. *Quid ? amas Bacchidem ?* PI. *Duas ergo hic intus eccas Bacchides...*
 MN. *Quid, duae ?* PI. *Atque ambas sorores.*
 « MNÉSILOQUE.- Oui ou non, es-tu l'amant de Bacchis ? PISTOLÈRE.- Mais
 il y a deux Bacchis, ici céans. MNÉSILOQUE.- Comment, deux ?
 PISTOLÈRE.- Mais oui, les deux soeurs. » (trad. Ernout)

Cette occurrence correspond plutôt à la valeur d'identification que nous analysons au paragraphe précédent. Comme l'atteste la question de Mnésiloque (*duae ?*), l'information nouvelle (ce que confirme l'emploi de l'accusatif rhématique³⁰⁵ *duas*) est le fait que les sœurs soient au nombre de deux, non qu'elles soient dans la maison ; *eccas* introduit une valeur supplémentaire à celle de l'identification : la forme renforcée par l'emploi de deux locatifs, *hic* et *intus*, constitue un geste par lequel le locuteur désigne la maison des Bacchis : *Duas ergo hic intus eccas Bacchides* « Elles sont deux justement ! ici dans la maison, voici (*geste*) les Bacchis ».

La comparaison de constructions syntaxiques semblables incluant *ecce* d'une part et *est* d'autre part dans une présentation fait apparaître des valeurs sémantico-référentielles et pragmatiques différentes. Quoique les deux structures placent *est* ou *ecce* en position initiale d'énoncé, leur valeur sémantico-référentielle diffère d'une structure à l'autre :

- (404) (latin) Plaute, *Rudens* 1154-1155,
 PA. *Sunt crepundia.* DAE. *Ecce uideo.*
 GR. *Mane ; ne ostenderit.*
 « PALESTRA.- Il y a des jouets. DÉMONÈS.- Les voici, je les vois. GRIPUS.-
 Un instant, ne montre pas. » (trad. Ernout)

Palestra est tenue par Démonès, son père, de décrire ce que contient une cassette à distance. Elle commence par préciser l'existence dans la réalité (la cassette) de jouets, mais ceux-ci ne sont pas encore visibles aux yeux de l'interlocuteur. Après sans doute une courte recherche, Démonès les trouve : *ecca* n'indique pas une existence mais rend présent aux yeux du locuteur l'objet évoqué, ce qu'indique par redondance *uideo* « je les vois ». La réplique de Gripus, qui lui demande de ne pas montrer les jouets, confirme le fait que, pragmatiquement, *ecca* a une valeur de « présentation » qui peut concerner à la fois sa fille et les spectateurs qui assistent à cette scène de reconnaissance.

Par ailleurs, les deux formes *est* ou *ecce* sont souvent suivies d'une proposition relative, mais seul *est* peut précéder un relatif au neutre (*quod*) ou adverbialisé (*ubi*) car il s'agit plus d'une présentation existentielle que d'une présentation prototypique, ainsi en (406).

³⁰⁵ Cf. § 3.2.2.1.1.1.

- (405) (latin) Plaute, *Bacchides* 1149,
 BA. *Soror, est quod te uolo secreto.*
 « BACCHIS I.- Sœurlette, il y a quelque chose que je veux te dire en secret. »
- (406) (latin) Plaute, *Captiui* 325,
Est etiam ubi profecto damnum praestet facere quam lucrum.
 « Il y a même des cas où mieux vaut perdre que gagner. » (trad. Ernout)

Cette structure *est quod* paraît plus familière que la structure sémantiquement correspondante *aliquid*. Notre corpus offre d'ailleurs un exemple de ce qui est considéré comme familier en français³⁰⁶, avec le détachement du pronom personnel *ego* « moi » en position initiale d'énoncé, suivant un *at* « mais » qui ne marque aucune opposition, seulement le tour de parole, et précédant la structure existentielle :

- (407) (latin) Plaute, *Asinaria* 232,
 DI. *At ego est etiam prius quam abis quod uolo loqui.*
 « DIABOLE.- Mais moi, il y en a encore, avant que tu partes, quelque chose que je veux te dire. »

En revanche, *ecce* précède toujours un pronom relatif au masculin ; ce genre animé, de fait, est attendu puisque la forme sert à signaler et désigner comme du doigt l'arrivée d'une personne à proximité des interlocuteurs ; la relative est souvent déterminative (exemples (408) et (409)), parfois explicative (exemple (410)).

- (408) (latin) Plaute, *Pseudolus* 965,
 <SI.> *Sed eccum qui ex incerto faciet mihi quod quaero certius.*
 « SINGE.- Mais voici quelqu'un qui va me tirer d'embaras et me renseigner. » (trad. Ernout)
- (409) (latin) Plaute, *Mercator* 747,
Eite hac. Sed eccum qui nos conduxit senex. (...)
 « Venez par ici. Mais voici le vieillard qui nous a loués. (...) » (trad. Ernout)
- (410) (latin) Plaute, *Persa* 83,
Sed eccum parasitum quouis mihi auxilio est opus.
 « Mais voici mon parasite dont le secours m'est nécessaire. »

³⁰⁶ Trouvé par hasard dans un blog datant de 2014 : *Mais moi, il y a des choses que je ne comprends pas.*

Notons l'opposition des cas entre (409) et (410) : *parasitum* est à l'accusatif, conformément à la construction présentative du latin ; en revanche, *senex* est au nominatif, peut-être par attraction du cas de l'antécédent sur le relatif, si l'on se fie à l'enclavement de l'antécédent dans la relative et au caractère unique de l'occurrence.

La même structure est attestée avec *est*, mais la personne dont l'existence est signalée n'est pas présente dans le champ de vision des interlocuteurs :

- (411) (latin) Plaute, *Captivi* 313,
Est profecto deus qui quae nos gerimus auditque et uidet.
« Il y a assurément un dieu qui entend et voit ce que nous faisons. »

Est a pour unique fonction de signifier l'existence en soi. « Un dieu qui entend et voit nos actions » n'est pas présent sur scène, il est un être qui a une réalité en soi, indépendante de la situation d'énonciation : ce dieu a certes une existence dans la réalité, mais indépendamment de l'*origo* ; *est qui* signifie donc une manière d'exister, ce qui est de l'ordre de la prédication, mais n'est pas un moyen de rendre présent, de « présentifier » l'être ou l'objet évoqué : il faut tenir compte de sa seule existence. De même, le personnage de *Poenulus* 537 sollicité pour être témoin dans une affaire justifie son refus de témoigner par la seule existence dans la réalité (chez lui) de nourriture, qui fait qu'il n'attend pas après une invitation à déjeuner du quémandeur :

- (412) (latin) Plaute, *Poenulus* 537,
Est domi quod edimus.
« (UN TÉMOIN.-) Il y a à la maison de quoi manger. »

Il a été montré, en outre, que cette structure existentielle favorisait en français l'apparition d'un indéfini³⁰⁷ ; c'est le cas également en latin, qui peut ne pas explicitement dénoter l'indéfini comme dans l'exemple précédent, ou qui l'exprime par *quidam* comme dans l'exemple suivant (413).

- (413) (latin) Plaute, *Cistellaria* 735,
L.A. *Est quidam homo, qui illam ait se scire ubi sit.*
« LAMPADION.- Il y a quelqu'un qui prétend savoir où elle est. »

On aurait pu être tenté de rapprocher les deux structures en question, dont la proximité paraît évidente lorsqu'elles sont accompagnées du datif du pronom personnel de la deuxième personne : *est tibi* et *ecce tibi* (ou *em tibi*), mais en fait elles ne sont pas comparables, ainsi en (414) et (415).

³⁰⁷ Voir M. Bichard (1997).

- (414) (latin) Plaute, *Stichus* 577,
Atque eccum tibi lupum in sermone ; praesens esuriens adest.
 « Et voici le loup dans la conversation (= quand on parle du loup, on en voit la queue) ; en personne il est là tout affamé. »
- (415) (latin) Plaute, *Vidularia* 25,
Di. Est tibi mercede seruus quem des quispiam ?
 « DINIAS.- Y a-t-il à toi (= as-tu) quelque esclave que tu donnes contre salaire ? »

Autant dans le premier exemple *tibi* est grammaticalisé et ne renvoie pas à l'interlocuteur, autant dans le second exemple *tibi* est un vrai datif marquant la possession par l'interlocuteur d'un esclave. Cette séquence *est tibi* fait penser à la structure présentative *vous avez* étudiée par M.-A. Morel (1992).

En conclusion, si lat. *Est* ou fr. *Il y a (un)* dénotent l'existence en soi, dans la réalité, lat. *ecce* ou *voici/voilà* (voire fr. *Il y a (le)*) ont pour fonction de poser « l'existence occurrence »³⁰⁸, c'est-à-dire la présence ou la survenance d'un être. L'autre différence importante entre les deux structures est la possibilité de nier la première (*Il n'y a pas de facteur qui arrive*), pas la seconde (pas de **ecce non*) :

- (416) (latin) Plaute, *Pseudolus* 306,
BA. Non est iustus quisquam amator nisi qui perpetuat data.
 « BALLION.- Il n'y a pas d'amoureux digne de ce nom si ce n'est celui qui donne sans arrêt. »

2.5.1.5. Saisie : lat. *em* vs. *tenē / cape* ; fr. *voici/voilà* vs. *tiens / prends*

Il reste à étudier une dernière équivalence possible entre lat. *em* et *tenē / cape*, fr. *voici* et *tiens / prends*, trois formes d'impératif signifiant au départ « vois », « tiens » ou « prends ». En latin, la première forme est définitivement grammaticalisée, la seconde parfois pragmatilisée, la troisième de sens plein en langue. Il faut tout d'abord distinguer sémantiquement les énoncés suivants : *Tiens ma main / Tiens, ma main* ou *ma main, tiens ; Voici ma main / Tiens, prends ma main*. Dans la première séquence, comme en (417) et (418), la forme verbale *tiens* ou *prends* a un sens plein et exprime l'ordre de saisir la main ; dans la deuxième séquence, l'élément interjectif *tiens* est en partie ou totalement désémantisé, comme en (419) où il est question de lever la main, non de la prendre, et *tiens* fonctionne alors

³⁰⁸ Voir R. Martin (2002 : 81 et 83).

comme une particule énonciative (peut-être davantage en (419) qu'en (420)); dans la troisième séquence avec *voici/voilà*, en (414), (415) et (416), la main est présentée, offerte, *tendue*, au regard de l'autre, avant d'être ou non saisie, dans une invitation sans doute plus consensuelle et polie que celle réalisée par l'impératif de sens plein *tiens* :

- (417) (français) Garat, *Hongrie : blason*, p. 51 (Actes Sud),
Prends mon bras, tiens ma main.
- (418) (français) Hugo, *Les Misérables*, Quatrième Partie, L'Idylle rue Plumet et l'épopée rue Saint-Denis, Livre Sixième, Le petit Gavroche, II, Où le petit Gavroche tire parti de Napoléon le Grand, p. 763 (Laffont),
Tiens, prends ma main, Tais-toi et pionce !
- (419) (français) Balzac, *La Cousine Bette*, Premier épisode, p. 332 (Gallimard),
- *Connu, maire ! on lève la main, tiens !... et le pied.*
- (420) (français) Navarre, *Romans, un roman*, 2. « Drummond », p. 141 (Albin Michel),
- *Donne-moi ta main, tiens, tu sens quelque chose, dis-moi, tu sens quelque chose ? Non ? Non ?*
- (421) (français) L'Abbé Prévost, *Lettres anglaises ou Histoire de miss Clarisse Harlove* : t. 2, Lettre 75, p. 329 (Amsterdam, Paris : 1784),
- *Tenez, monsieur, lui a-t-il dit ; **voici la main** d'une rebelle. Je vous la donne.*
- (422) (français) Desnos, *Mines de rien, Interlignes* « Le Mythe de Léviathan », p. 123 (Cognac),
*« Je suis Melville. Voilà comment je vis, comment je parle, comment je ris. Mieux encore, voici ma vision du monde et puis **voici ma main**, une main loyale et forte, que je vous tends. »*
- (423) (français) Marivaux, *La Dispute*, Scène 6,
ÉGLÉ.- *Tenez, **voilà ma main**, consolez-vous d'avoir été caché.*³⁰⁹

Les trois formes latines ne permettent pas, de la même manière que le français, d'exprimer ces valeurs – injonctive, interjective, présentative. *Em*, en effet, est une forme figée, qui a perdu sa désinence d'impératif et fonctionne comme un présentatif, assez souvent pragmatialisé « tiens ! », contrairement à *tenē* et *cape*, qui conservent leur désinence

³⁰⁹ Dans la base de données Frantext, on compte 4 exemples de *voilà ma main*, contre 12 exemples de *voici ma main*.

d'impératif et ne perdent pas de vue la forme et le sens de base, respectivement *tenēre* « tenir » et *capere* « prendre ». Toutefois, certaines occurrences laissent à penser que *tenē* (comme en français *tiens*³¹⁰) a pu servir occasionnellement de présentatif, au même titre que (voire en co-occurrence avec) *em* ; *cape*, en revanche, n'apparaît jamais au sens de « voici/voilà ». Voici ce qu'il en est proportionnellement dans le corpus plautinien :

	Impératif de sens plein « prends »	Présentatif déictique « voici (qqn/qqch) »	Présentatif pragmatialisé « voilà ! »	Nombre total d'occurrences
<i>em</i>	–	47	53	100
<i>tenē</i>	20 ³¹¹	20	–	40
<i>cape</i>	27	–	–	27

Nous remarquons que lat. *em* n'est jamais attesté au sens plein de « tiens » = « je te demande de (re)tenir quelque chose ou quelqu'un », alors que ni *tenē* ni *cape* ne sont jamais pragmatialisés (« tiens ! » = « je signale que je focalise sur quelque chose »). Cela signifie que le processus de grammaticalisation est totalement achevé pour *em*, en cours pour *tenē*, nullement entamé pour *cape*. En revanche, il y a une zone commune entre les trois formes, celle de l'emploi présentatif (« tiens » = « prends, voici/voilà ») ; cette zone s'explique aisément par la frontière perméable entre l'emploi de sens plein et l'emploi présentatif : dans les deux cas, l'interlocuteur est invité à saisir (moins souvent, à regarder³¹²) un objet présenté par le locuteur. Cette perméabilité sera démontrée à l'aide de deux exemples emblématiques.

« tiens » de sens plein →	a) « prends » →	b) « tiens [#] , voici-là » →	c) « tiens ! » part. énonciative
<i>tene</i> ³¹³	<i>tene</i>	<i>tene</i>	
(* <i>eme</i>)	<i>cape</i>	<i>em</i>	<i>em</i> ³¹⁴
	<i>prends ma main</i> →	<i>tiens,voici ma main</i>	<i>tiens ! ma main</i>
	<i>prends l'eau</i> →	<i>tiens,voilà de l'eau</i>	

³¹⁰ G. Dostie et J.-M. Léard (1997 : 103) font de *tiens* TI.1a (« *Tiens* = J'attire ton attention sur le geste de la/des main(s) que je fais par lequel je te donne quelque chose que tu pourras tenir ») un synonyme de *voici/voilà*.

³¹¹ Trois occurrences sont ambiguës : Plaute, *Captiui* 838 et *Mostellaria* 333, *Persa* 413.

³¹² Le français *tiens* équivaut parfois aussi à *regarde*. En latin, cf. Plaute, *Asinaria* 840, AR. *Em aspecta, rideo*. « ARGYRIPPE.- Tiens, regarde, je ris. »

³¹³ Par exemple, Plaute, *Casina* 840, *tene lampadem* « tiens le flambeau ».

³¹⁴ Cf. aussi § 2.5.2.

- a) Le pont sémantique entre « tiens » et « prends » résulte d'un glissement discursif du verbe *emere* ou *tenēre* à l'impératif, qui tient au caractère aspectuel [+/-dynamique] du procès : « tiens » exprime une demande du locuteur afin que l'interlocuteur soit ou reste en possession d'un objet qu'il vient ou non de lui donner, alors que « prends » exprime une demande du locuteur qui tend la main en direction de l'interlocuteur afin de lui remettre un objet. La forme impérative conserve, en partie, sa valeur de base, en ce sens qu'on demande au destinataire de faire quelque chose (en l'occurrence, être attentif à un geste qui permet de prendre un objet et, éventuellement, de le *tenir*). Le geste de tendre un objet est nécessaire avec « prends », ce qui n'est pas le cas avec « tiens » (c'est pourquoi l'interlocuteur répond souvent à l'ordre par *Teneo*³¹⁵ ou *Habeo*³¹⁶). Notre corpus offre 6 occurrences de *em manum*, 4 de *tene manum*, parfois en co-occurrence (cf. c)) :

- (424) (latin) Plaute, *Captivi* 838,
 ERG. *Cedo manum*. HE. *Manum ?* ERG. *Manum, inquam, cedo tuam actutum*. HE. *Tene*.
 « ERGASILE.- Donne-moi la main. HÉGION.- La main ? ERGASILE.- Ta main, te dis-je ; donne-la tout de suite. HÉGION.- Tiens [c.-à.-d. Prends-la]. »
- (425) (latin) Plaute, *Captivi* 859,
 ERG. *Cedo manum*. HE. *Em manum*.
 « ERGASILE.- Donne-moi la main. HÉGION.- Tiens, ma main [c.-à.-d. Prends-la]. »

On est en droit de se demander pourquoi il n'y a aucun exemple de **cape manum* dans toutes les comédies de Plaute. Nous notons tout d'abord que *tene manum* ou *em manum* constituent la réponse à l'ordre du locuteur de donner la main, *cedo manum*. Peut-être le processus de grammaticalisation pour *tenē* est-il plus avancé qu'il n'y paraît : « tiens ma main » = « voici ma main ». L'expression *tene / em manum* focalise (pointe) davantage le geste de la main tendue qu'il n'exprime la demande ou l'ordre de prendre la main. C'est pourquoi, ensuite, nous observons dans le co-texte la présence fréquente du verbe « montrer », à l'impératif *ostendē* ou à l'indicatif *ostendō*, qui confirme la focalisation sur le geste plus que sur la saisie de la main, ainsi en (426) et (427).

³¹⁵ Par exemple, Plaute, *Rudens* 1336.

³¹⁶ Par exemple, Plaute, *Menaechmi* 219-220.

- (426) (latin) Plaute, *Aulularia* 649-650,
Age rusum | ostende huc manum.
Dexteram. STR. **Em.**
 « (EUCLION.-) Allons, encore une fois. Montre-moi ta main droite.
 STROBILE.- (La) voici. »
- (427) (latin) Plaute, *Epidicus* 683,
Nec tibi supplico. Vincire uis : em, ostendo manus.
 « Je ne te demande pas de grâce. Tu veux m'enchaîner : tiens, je te tends
 les mains. » (trad. Ernout)

Le parallélisme dans l'exemple (428) avec le présentatif *ecce* « fléchi » et la réponse formulée à l'aide de *uideō* « je vois », qui insiste également sur le geste plus que sur la saisie, invitent à confirmer le degré de grammaticalisation plus avancé de la construction avec *em*.

- (428) (latin) Plaute, *Aulularia* 640-641,
 EUC. *Ostende huc manus.*
 STR. **Em tibi, ostendi : eccas.** EUC. *Video.*
 « EUCLION.- Montre-moi tes mains. STROBILE.- Tiens, je te les montre :
 les voici. EUCLION.- Bon, je vois. » (trad. Ernout)

b) *Tenē* et *em* ont pu se grammaticaliser (ou se pragmatiquer) et servir de présentatifs, à une autre différence près. *Tenē* présente, en synchronie, un sens qui a encore un rapport fort avec l'unité d'origine, ce qui est beaucoup moins sensible pour *em* (cf. § 3.2.4.). G. Dostie et J.-M. Léard (1997 : 97) illustrent le glissement de sens grâce à deux exemples en français ainsi glosés : *Tiens ton crayon* (car il va tomber [= X tient Y]) → *Tiens, (voici) ton crayon* (je n'en ai plus besoin). « Tiens » suivi sans doute d'une pause exprime l'intention du locuteur d'attirer l'attention de l'interlocuteur sur son geste de la main : « tiens » accompagne un geste du locuteur ; ce geste localise quelque chose à l'adresse de l'interlocuteur, aussi bien que *voici* localise quelqu'un (rarement quelque chose)³¹⁷ pour l'interlocuteur. G. Dostie (2001 : 62) a également montré que la modification de *Tiens* en *Tiens, ton crayon* n'est plus tout à fait le verbe *tenir* à l'impératif (on ne dirait pas **Tenons, nos crayons* ») mais qu'il demeure sémantiquement en lien avec lui, puisqu'« on y voit un incitatif adressé à l'interlocuteur visant à l'amener à prendre un objet qu'il 'tiendra' ou ne 'tiendra' pas ».

³¹⁷ Le critère de l'animéité joue peut-être un rôle déterminant en français, mais il est difficile de l'évaluer hors corpus. Une variation diastratique n'est pas à exclure également.

Dans les langues anciennes comme dans les langues modernes, avec lat. *em/tenē/cape* ou fr. *tiens/voici*, le regard de l'interlocuteur est sollicité sur l'objet ou l'être. Les exemples suivants présentant une lexie avec le nom de l'« eau » illustrent ce glissement sémantico-référentiel des trois formes latines étudiées :

- (429) (latin) Plaute, *Stichus* 714,
Tene *aquam*.
 « Tiens, de l'eau → voici/voilà de l'eau. »
- (430) (français) Sedaine, *Le Déserteur*, Acte Second, Scène 1,
 LE GEÔLIER. - Tenez, **voici de l'eau** dans cette cruche, une table de pierre,
 un escabeau, et votre lit.
- (431) (français) Gracq, *Le Roi pêcheur*, Premier Acte,
Prends. Amfortas. **Voici** le vin d'Espagne et **voici l'eau** glacée du lac.
- (432) (latin) Plaute, *Rudens* 463-465 et 481,
Em tibi aquam, mea tu belliatu ! **Em**, sic uolo
Te ferre honeste, ut ego fero : ut placeas mihi.
Sed ubi tu es, delicata ? Cape aquam hanc, sis. (...)
Cape hanc urnam tibi.
 « Voilà (pour toi) de l'eau, ma toute belle. Tiens, je veux que tu la portes
 d'aussi bonne grâce que je la porte, pour me faire plaisir. Mais où tu es,
 ma jolie ? Prends cette eau, s'il te plaît. Prends cette urne pour toi. »
- (433) (français) Giono, *Le Chant du Monde*, Première Partie, 7, p. 263
 (Gallimard),
 - Prends l'eau-de-vie, dit Matelot.

Dans l'exemple (429), deux esclaves sont en train de boire et l'un demande à l'autre de le resservir, ce qu'il fait en versant du vin dans sa coupe et en ajoutant l'eau que les Anciens mêlaient en quantité variable au vin ; l'esclave qui est servie ne prend pas l'eau dans ses mains (traduire *tene aquam* par « tiens l'eau » n'aurait pas de sens), ce qui explique notre traduction par un présentatif français qui désigne et pointe l'eau mêlée au vin.

Dans l'exemple (432), le parallélisme *em... aquam / cape aquam* n'induit pas forcément une synonymie totale : *em tibi aquam* « voilà ton eau », avec un datif éthique, « présentifie » et localise l'eau à l'adresse d'une jeune fille que le locuteur cherche des yeux, tandis que *cape aquam hanc (tibi)* accompagne le geste du locuteur qui veut remettre à la jeune fille la cruche qu'il a déposée à son intention et qu'il espère la voir prendre. L'emploi présentatif de *em* est

en revanche confirmé par l'équivalence avec *eccam* réalisée dans l'exemple suivant, qui manifeste un processus de redondance :

- (434) (latin) Plaute, *Amphitruo* 778,
Em tibi pateram : eccam. AM. *Cedo mi*.
« (ALCMÈNE.-) Tiens = Voici pour toi la coupe : la voici. AMPHITRYON.-
Donne-la-moi. »

En revanche, nous pensons que *cape* ne sert pas de présentatif déictique chez Plaute, même lorsqu'il semble fonctionner parallèlement à *ecce* ; dans l'exemple suivant, *cape* implique que l'interlocuteur se saisisse de l'objet (en l'occurrence un panier et de l'argent), tandis que *eccos* focalise l'attention de l'interlocuteur sur le geste de la main du locuteur présentant les trois écus :

- (435) (latin) Plaute, *Menaechmi* 219,
ER. *Sportulam cape atque argentum ; eccos tris nummos habes*. CY.
Habeo.
« EROTIE.- Prends ton panier et de l'argent ; tiens, voici trois écus.
CYLINDRE.- Je les tiens. »

Enfin, on peut se demander si *aquam*, dans les exemples ci-dessus, constitue ou non un COD de *tenē*, c'est-à-dire si cet accusatif a une valeur syntaxique ou rhématique comme le « régime » de *ecce* (cf. § 3.2.2.1.1.1.). En français, on admet un changement de tonalité et/ou pause entre les deux constituants lorsque *tiens* accompagne un énoncé et qu'il est un marqueur discursif illocutoire (ex. *tiens, un crayon*) ; on considère alors que *tiens* n'a pas d'actants syntaxiques, contrairement à *tenir*³¹⁸. En latin, il y a toute chance que l'accusatif s'explique – au départ et synchroniquement – par le cas de l'objet direct de l'ancien verbe *emere* (cf. § 2.4.2.2.). Ce n'est pas parce que la forme reçoit une nouvelle valeur que cette valeur induit également un changement syntaxique.

- c) Nous reviendrons en dernier lieu sur l'expression *tene manum* « prends ma main », parfois précédée immédiatement ou non de la particule *em* :

- (436) (latin) Plaute, *Mostellaria* 332-333,
DEL. *Cedo manum ; nolo equidem te adfligi*.
CAL. *Em, tene*.
« DELPHIE.- Donne-moi ta main ; je ne veux pas que tu te cognes.
CALLIDAMATE.- Tiens, prends-la. » (trad. Ernout)

³¹⁸ Voir G. Dostie et J.-M. Léard (1997 : 97 et 102).

- (437) (latin) Plaute, *Mercator* 149,
 CHA. *Cedo tuam mihi dexteram ; agedum, Acanthio.* AC. **Em**, *dabitur ;
 tene.*
 « CHARINUS.- Donne-moi la main ; un bon mouvement, Acanthion.
 ACANTHION.- Tiens, on te la donnera ; prends. » (trad. Ernout)

cf. aussi :

- (438) (latin) Plaute, *Truculentus* 952,
 STRAT. **Em** *tibi ; talentum argenti Philippi hic est ; , tene tibi.*
 « STRATOPHANE.- Tiens ; voici un talent d'argent, en bons philippes ;
 prends-le, c'est pour toi. » (trad. Ernout)

Y a-t-il redondance entre *em* et *tene* « tiens, prends ma main/le talent d'argent », ou *em* fonctionne-t-il comme une particule énonciative, un « ponctuant spécifique » qui a une fonction illocutoire, pragmatique et prosodique, exactement comme le fr. *tiens* s'intercale dans l'échange conversationnel afin de ponctuer la conversation³¹⁹ ? Il est difficile de répondre avec certitude. *Tenē* ne connaît chez Plaute qu'un emploi injonctif invitant l'interlocuteur à saisir un objet (« tiens » = « fais en sorte de tenir » donc ≈ « prends »). L'autre emploi – interjectif – qu'atteste le français, visant à mettre en phase le champ d'attention des deux sujets énonciateurs (ex. *Tiens, il pleut !*)³²⁰, est pris en charge par *em*.

Conclusion intermédiaire

En conclusion, nous nous demanderons pourquoi en latin aucun **ecce* ou *eccam aquam* n'est attesté, alors que l'expression est attestée en latin avec *em aquam* ou en français avec *voici/voilà (de) l'eau*. Le critère de l'animéité joue peut-être un rôle à date historique : l'objet présenté par *ecc-(um, am, etc.)*³²¹ est plutôt animé, par *em* plutôt inanimé. Le corpus plautinien manifeste une préférence de *em* pour la présentation de quelque chose et *eccum* pour la présentation de quelqu'un, mais il n'y a pas d'exclusivité : *eccum* désigne aussi un objet dans

³¹⁹ Voir M-A. Morel et L. Danon-Boileau (1998 : 46 et 97).

³²⁰ Voir E. Saunier (1996). *Tiens* présente pour l'auteur quatre grandes valeurs : la surprise, le constat de coïncidence, la fausse surprise ironique, l'évidence. Voir aussi, sur cette valeur interjective de *tiens*, H. Emmanuel (1986).

³²¹ Nous ne retenons pas ici la forme « invariable » *ecce*, réservé chez Plaute, à l'auto-présentation ; cf. § 2.5.1.1.

l'exemple (92)³²², *em* une personne dans l'exemple (86). En fait, l'opposition entre animé et inanimé tient d'une part au sème de départ de *em(e)* « prends », qui rend plus probable la saisie d'un objet, sans exclure pour autant la saisie (au propre ou au figuré) de quelqu'un ; d'autre part, au marquage du genre animé dans les formes *eccum*, *eccam*, etc., sans exclure pour autant un marquage du genre inanimé. Cette dichotomie conduit une opposition sur le mode de la perception, plus visuelle avec *eccum* (d'où l'association avec le verbe *uideo* « je vois », exemple (69), plus tactile avec *em* (d'où l'association avec le verbe *tene* « tiens », exemple (437)), même si les deux modes de perception se rejoignent lorsque la saisie devient cognitive. *Ecce* et *em/tenē* sont tous trois des présentatifs latins mais ils focalisent différemment la présentation qu'ils opèrent : le premier est marqué par la perception visuelle d'un être animé, le locuteur lui-même, qui apparaît dans le champ de vision de son interlocuteur ; les deux autres formes conservent la dimension tactile qu'offrait leur base verbale (*emere/tenēre*), la saisie concernant essentiellement un objet pris par un geste de la main du locuteur vers l'interlocuteur (eau, valise, argent, tablettes... ; cf. § 3.2.6.). La langue disposait donc de trois présentatifs qui se distinguaient nettement par la localisation déictique du premier, la dimension concrète des deux autres. Toutefois, les trois formes présentent des caractéristiques communes, qui permettent de les ranger dans une même catégorie :

- elles entretiennent toutes trois quelques rapports avec la localisation ou le repérage d'un être ou d'un objet ;
- le locuteur interpelle dans tous les cas son interlocuteur à qui il présente une tierce personne ou quelque chose : l'attention de l'autre est attirée sur cet être ou cet objet (par un geste concret – mouvement de la main, de la tête... –, ou abstrait – par l'intonation ou la pause –) ;
- la perception ou le geste de la main sont soudains avec les trois formes ;
- enfin, la proximité des deux actants du discours est remarquable dans tous les cas, et nécessaire puisque la présentation se fait toujours au bénéfice de l'interlocuteur, parfois explicitement marquée par un datif de destination *tibi* :

(439) (latin) Plaute, *Truculentus* 530,
Adduxi ancillas tibi eccas ex <S>uri<a> duas.
 « STRATOPHANE.- J'ai ramené à ton intention deux servantes de Syrie ; les
 voici, je t'en fais cadeau. » (trad. Ernout)

³²² Ajoutons que les comédies de Plaute attestent deux formes présentatives dont la finale s'apparente à une désinence de neutre : *ecca* (renvoyant à *crepundia* « des jouets »), *Rudens* 1154 ; et *eccillud* présentant le neutre *tegillum* « une petite cape », *Rudens* 576.

- (440) (latin) Plaute, *Amphitruo* 778,
Em tibi pateram : *eccam*. AM. *Cedo mi*.
 « ALCMÈNE.- Tiens, pour toi la coupe : la voici. AMPHITRYON- Donne-moi. »
- (441) (latin) Plaute, *Casina* 377-378,
Tene sortem tibi.
Vide quid scriptum est.
 « Tiens, voilà ton sort ; regarde la marque. » (trad. Ernout)

Eccas du *Truculentus* 530 présente à l'interlocuteur les deux servantes dont il est bénéficiaire, alors que *em* et *tenē* de l'*Amphitruo* 778 et du *Casina* 377 désignent par une main tendue l'objet destiné à l'interlocuteur, c'est-à-dire une coupe qui prouvera l'identité du possesseur ou un jeton qui indiquera le propriétaire d'un esclave.

Cette analyse sémantico-référentielle a fait apparaître que, comme pour le présentatif français *voici/voilà*, l'emploi de lat. *ecce* est récurrent en référence exophorique avec une valeur déictique, quoique limitée à la présentation de la première personne en latin – limitation sur laquelle il faudra revenir, au § 2.7.1. – ; l'emploi de *ecce* en valeur endophorique est beaucoup plus rare que pour fr. *voici/voilà* ; cette rareté s'explique très probablement par l'usage très fréquent des démonstratifs latins remplissant ces mêmes fonctions.

2.5.2. En référence endophorique (emplois « narratifs », « événementiels », « propositionnels »)

La référence endophorique est liée fonctionnellement à la référence exophorique : pour la seconde, le repérage effectué est en rapport avec la deixis spatiale externe, tandis que la première opère un repérage dans le monde discursif interne. En référence endophorique, le présentatif possède une valeur cataphorique (comme *Voici le sujet de la scène*, Molière, *Le Malade imaginaire*, Acte II, Scène 5 ; ou anaphorique : *Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette*, Molière, *Le Médecin malgré lui*, Acte II, Scène 4) ; ou propositionnelle³²³, narrative ou événementielle³²⁴ (*Voilà le vrai moyen de vous apaiser*, Molière, *Le Médecin malgré lui*, Acte I, Scène première ; *Voilà une étrange folie !*, Molière, *Le Médecin malgré lui*, Acte I, Scène 4 ; *Voilà sa folie qui le tient*, Molière, *Le Médecin malgré lui*, Acte I, Scène

³²³ Voir A.-Cl. Berthoud (1996 : 89).

³²⁴ Voir K. Lambrecht (2000 : 61) : « *voilà* : la première fonction *déictique*, servant à affirmer la présence d'une entité dans le monde discursif externe ; la deuxième a une fonction *événementielle*, servant à introduire une situation inattendue dans un monde interne. »

5 ; *Ah ! voilà qui va bien, Monsieur, je suis ravi de vous voir raisonnable*, Molière, *Le Médecin malgré lui*, Acte I, Scène 5 ; *Voilà un pouls qui marque que votre fille est muette*, Molière, *Le Médecin malgré lui*, Acte II, Scène 4 ; *Voilà ma fille qui parle !*, Molière, *Le Médecin malgré lui*, Acte III, Scène 6)³²⁵.

2.5.2.1. Emploi cataphorique : lat. *ecce/em* vs. *haec/hoc/id/ea/illud*, etc. ; fr. *voici/voilà* vs. *ce(ci)/ce(la)/ça*

Le présentatif peut recevoir une valeur cataphorique comme le pronom démonstratif : il sert d'annonce assez fréquemment en français, ce qui n'est pas le cas en latin. C'est pourquoi on est étonné du nombre de « voici » en emploi cataphorique dans la traduction des Belles Lettres des comédies de Plaute, alors qu'il n'y a pas de présentatif correspondant en latin. Cette traduction sert à mettre le plus souvent en valeur l'emploi cataphorique d'un démonstratif. Quelle peut donc être alors la différence de sens, si différence il y a, entre le présentatif et le démonstratif ? De fait, les deux semblent mis sur le même plan référentiel et syntaxique dans l'exemple suivant du français :

- (442) (français) Dufresny, *La Coquette de village ou le Lot supposé*, Acte Premier, Scène 9,
Çà, Lisette, voici le parti que j'ai pris :
Je veux vous emmener en secret à Paris.

Le corpus plautinien n'offre que l'exemple (443) d'un *ecce* en emploi cataphorique – en outre dans un vers lacunaire.

- (443) (latin) Plaute, *Mostellaria* 492 et 496-495,
Ait illum hoc pacto sibi dixisse mortuum (...)
 TR. *Sed ecce, quae illi in – ◡ – ◡.*
 'Ego transmarinus hospes sum Diapontius.'
 « TRANION.- Il me dit qu'en rêve un mort lui avait parlé en ces termes. (...) Et voici ce que <le mort> lui <dit dans son rêve > 'Je suis Diapontius, un hôte d'outre-mer'. » (trad. Ernout)

Le locuteur annonce une première fois le discours du mort à l'aide du démonstratif *hoc* avant d'être interrompu par son interlocuteur ; *ecce* apparaît alors dans la seconde annonce du discours. On peut se demander si c'est la construction entière de l'énoncé qui justifie cet emploi, autrement dit la présence d'une relative ou du connecteur *sed*.

³²⁵ Cet emploi n'est pas propre aux présentatifs des langues indo-européennes ; ainsi, en araméen ancien, pour proposer une antique illustration : Sfiré I, C, l. 1 (éd. A. Dupont-Sommer), *kh 'mrn* « Voici ce que nous avons dit. » (VIII^{ème} siècle av. J.-C.).

- a) la relative qui suit le présentatif guide-t-elle le choix de celui-ci ? On trouve également des démonstratifs en emploi cataphorique suivis d'une relative mais le pronom démonstratif n'annonce que le pronom relatif, non tout l'énoncé, dont il est un constituant non prédicatif ; la portée de la cataphore n'est donc pas la même, *ecce* étant à lui seul prédicatif :

(444) (latin) Plaute, *Amphitruo* 1102,
Haec quae dicam accipe.
 « Ce que je te dirai, écoute-le ».

- b) Une seule fois dans tout le corpus plautinien, la proposition relative répondant à un démonstratif en emploi cataphorique fonctionne seule, sans prédicat verbal dans la proposition principale : lorsque le démonstratif est précédé du connecteur *sed* – comme plus haut *Sed ecce* – ; toutefois, on peut supposer en latin que le prédicat *est* est sous-jacent, ce qui ne permet pas de considérer le pronom démonstratif comme prédicatif à lui tout seul :

(445) (latin) Plaute, *Mostellaria* 328-329,
Sed et hoc quod mihi in manust.
Si cades, non cades, quin cadam tecum.
 « Mais ceci [est] aussi ce qui = voici aussi ce qui dépend de moi. Si tu tombes, tu ne tomberas pas sans que je tombe avec toi. »

Les faits sont plus complexes concernant lat. *em*, d'autant que la particule est assez souvent suivie d'un pronom démonstratif.

Il semblerait, en premier lieu, que le présentatif sans précéder un pronom démonstratif puisse annoncer un énoncé qui suit et être à lui seul prédicatif, ainsi en (446).

(446) (latin) Plaute, *Aulularia* 692-693,
 LYC. *Em, mater mea,*
Tibi rem potiozem uerbo : clamat, parturit.
 « LYCONIDE.- Voici, ma mère, un fait plus éloquent que toute parole : elle crie, elle enfante. »

La présence du datif éthique *tibi* dans le premier exemple atteste la valeur présentative de la particule. Toutefois, si *em* est accompagné d'un démonstratif, il n'est plus prédicatif à lui seul puisque le verbe exprimé constitue dès lors le prédicat, ainsi en (447).

- (447) (latin) Plaute, *Asinaria* 323,
 LE. **Em** *ista uirtus est, quando usust, qui malum fert fortiter.*
 « LÉONIDE.- Voilà le vrai courage, que de savoir, quand il le faut, braver
 bravement la souffrance. » (trad. Ernout) / « Tiens (*em*), c'est ça (*ista*) le
 courage : quand c'est nécessaire, braver bravement le malheur. »

Il se peut également que la particule introduise le démonstratif fonctionnant comme un complément d'objet, à moins que *em* fonctionne non plus comme présentatif mais comme une particule énonciative :

- (448) (latin) Plaute, *Curculio* 128,
 PH. *Perii hercule ; huic quid primum dicam nescio.* PA. **Em** *istuc, quod mihi dixti.*
 « PHÉDROME.- Par Hercule ! je suis perdu ; je ne sais que lui dire d'abord.
 PALINURE.- Tiens cela que tu m'as dit / Tiens, ce que tu m'as dit. »

On peut donc se demander s'il ne faut pas distinguer trois emplois de *em*, les deux premiers étant prédicatifs : le premier emploi repose sur la valeur présentative de *em* (en emploi endophrorique, à valeur cataphorique, suivi d'un groupe nominal fonctionnant comme son « régime » (exemple (447))) ; le second emploi fait que *em* en partie pragmatialisé introduit un démonstratif fonctionnant comme son « régime » (exemple (449)) ; dans le dernier emploi, *em* est suivi d'un énoncé verbal prédicatif commençant par un pronom démonstratif et, totalement pragmatialisé, équivaut à une interjection (exemple (448)).

2.5.2.2. Emploi anaphorique

La même polyvalence se retrouve lorsque lat. *em* fonctionne en emploi anaphorique. La particule présente une valeur présentative lorsqu'elle est suivie d'un groupe nominal qui fonctionne comme son « régime » et est prédicative à elle seule (elle est encore accompagnée, comme plus haut, du datif *tibi* dont on peut discuter de la valeur – éthique ou de destination) :

- (449) (latin) Plaute, *Pseudolus* 751-754,
 PS. *Dicam. Vbi hominem exornauero,*
Subditiuom fieri ego illum militis seruom uolo ;
Symbolum hunc ferat lenoni cum quinque argenti minis,
Mulierem ab lenone abducat. Em tibi omnem fabulam.
 « PSEUDOLUS.- Je vais te le dire : une fois que j'aurai costumé notre
 homme, je veux en faire l'esclave supposé du militaire. Il portera ce
 cachet au léno avec les cinq mines, et il emmènera la belle. Voilà (pour
 toi) toute la comédie. » (trad. Ernout)

Suivi d'un pronom démonstratif, *em* semble en partie pragmatialisé ; la plus grande difficulté réside dans la segmentation de la chaîne parlée ; faut-il envisager dans l'exemple suivant une segmentation *em istuc / censeo*, faisant de *istuc* le régime de *em*, ou une segmentation *em / istuc censeo*, faisant de *em* un présentatif pragmatialisé ? Le parallèle avec la structure du vers 578 *hoc... censes* et avec le français *Voilà ce que je pense / C'est ce que je pense* ne facilite pas le choix³²⁶ :

- (450) (latin) Plaute, *Mercator* 578-580,
Hoc si censes, coquam
Aliquem arripiamus, prandium qui percoquat
Apud te hic usque ad uesperum. LY. Em istuc censeo.
 « DÉMIPHON.- Si tu es de cet avis, nous nous saisissons de quelque cuisiner pour nous préparer chez toi un repas qui l'occupe jusqu'au soir.
 LYSIMAQUE.- Voilà ce que je pense / C'est ce que je pense. »

Trois segmentations sont même possibles dans l'exemple suivant, la première segmentation étant appuyée par la position seconde de *ergo* : *em istaec / uolo (ergo)* ; *em / istaec uolo* ; *em / istaec [sunt] / uolo* :

- (451) (latin) Plaute, *Poenulus* 726-727,
 AG. *Em istaec ergo uolo uos commemorasse omnia*
Mox quom ad praetorem | usus ueniet.
 « AGORASTOCLÈS.- Voilà cela, je veux donc que vous vous souveniez de tout / Voilà, je veux donc que vous vous souveniez de tout cela / Tiens, c'est cela, je veux donc que vous vous souveniez de tout, bientôt quand besoin sera devant le prêteur. »

Notre corpus plautinien n'offre aucun exemple de *ecce* en emploi anaphorique. On pourrait considérer que la forme complexe *ecce rē = ecce + rē [gesta/facta ?]* (cf. § 3.2.2.1.1.2.) remplisse cette fonction dans l'exemple suivant :

- (452) (latin) Plaute, *Casina* 386,
 LY. *Euge caue. Conicite sortis nunciam ambo huc. Eccere.*
 « LYSIDAME.- Très bien, surveille. Jetez maintenant tous les deux vos sorts ici. Voilà qui est fait. »

Nous recourons pour la traduction de *eccere* à la structure présentative fréquente chez Molière, *Voilà qui est fait* (*Le Malade imaginaire*, Acte I, Scène 5 et Acte III, Scène 3 ; *L'Amour médecin*, Acte III, Scène 6 ; *Le Bourgeois gentilhomme*, Acte III, Scène 2 ; *L'Avare*,

³²⁶ Cf. aussi Plaute, *Captiui* 215a et *Pseudolus* 155.

Acte I, Scène 4 ; etc.) car elle nous paraît correspondre sémantiquement et fonctionnellement au latin *eccere*.

2.5.2.3. Emploi propositionnel ou événementiel

En référence endophrorique, comme fr. *voilà* chez Molière, lat. *ecce* ou *em* chez Plaute fonctionne le plus souvent avec une valeur propositionnelle ou événementielle. Pour M. Wilmet (2003 : 544), « aucune ‘présentation’ n’est décelable dans par exemple *Voilà Pierre qui est mort / Voilà que Pierre est mort* » au point qu’il ajoute alors des guillemets à « présentatif ». Or on peut soutenir qu’on a affaire toujours à un énoncé présentatif, mais présentant non une personne, un objet extérieur au discours, mais un événement interne au discours, lié à une personne introduite dans le discours³²⁷. À la présentation par saisie physique d’un être ou d’un objet correspond la saisie par vision mentale d’un événement matérialisé, rendu visible en quelque sorte par la parole.

Au niveau sémantique, il s’agit de la présentation d’un événement nouveau³²⁸, correspondant au niveau informationnel à un rhème, avec mise en relief, focalisation de cet événement³²⁹. La valeur informationnelle de présentation est encore plus nette lorsque le présentatif (sans guillemets) entre dans des constructions segmentées ou discontinues dites « expressives » : présentatif fr. *voici/voilà* / lat. *ecce/em* + SN *qui* P ou *voilà que* P. Le présentatif sert à « montrer » ce qui est dit, dans une forme de focalisation peut-être accentuée par la prosodie. Cette présentation, qui s’accompagnait toujours d’une perception dans l’emploi purement déictique du présentatif (cf. § 1.1.3.2.), est liée à une perception non plus

³²⁷ C. Détrie (2001 : 32) écrit très justement, en reliant explicitement la présentation déictique à la présentation « intellectuelle » : « *voici, voilà* modalisent le dit, inscrivant dans l’énoncé le parcours visuel (ou la saisie intellectuelle) du *je*, qui perçoit un événement du monde, et le valorise en le (re) présentant linguistiquement ».

³²⁸ Voir D. Denis et A. Sancier-Chateau (1994 : 451) : « les présentatifs servent à porter à la connaissance du destinataire de l’énoncé un élément nouveau d’information ».

³²⁹ Voir en dernier lieu S. Kiss (2016 : 126), qui part de la phrase *Il vient un homme* pour souligner le rôle rhématique de la deuxième partie de la phrase : « la ‘rhématisation’ de ce groupe nominal a été expressément signalée par une forme verbale, un ‘introduceur de rhème’. (...) Nous devons donc admettre qu’il existe, dans le français – et dans les autres langues romanes aussi – des structures qui expriment la perspective communicative de la phrase d’une manière très directe pour ainsi dire, au détriment de la liaison logique entre un sujet et un prédicat. La combinaison du verbe qui n’a pas de sujet proprement dit et du groupe nominal qui s’y rattache fait partie, naturellement, d’un ensemble plus vaste de phrases, ‘non canoniques’, ou nous trouvons également les structures avec adverbe présentatif (fr. *voici / voila* + GN, it. *ecco* + GN) ; et toutes ces constructions sont apparentées au type de phrases qui, tout en conservant un sujet au sens ordinaire du terme, utilisent ce sujet d’une manière insolite, en le postposant au verbe dans des langues qui se caractérisent par un ordre fondamental SV. Cette sorte d’inversion traduit certains besoins pragmatiques. »

physique mais *pragmatique*³³⁰, le point de repère par rapport auquel est située l'entité introduite dans le discours restant le locuteur ; l'acte de perception est rendu possible par l'événement décrit dans la proposition relative ou conjonctive. L'événement « montré » par la particule correspond toujours à une situation inattendue, de même que la personne présentée arrivait toujours de manière inopinée dans le champ de vision des interlocuteurs. Pour un événement « montré », on peut parler de focalisation dans le monde interne, alors que pour une personne présentée il s'agit d'une focalisation dans le monde externe, qui correspond à un ressort dramatique usuel au théâtre (et dans la vie quotidienne). Les deux emplois signent l'oralité du discours.

Cette façon de « pointer du doigt » l'apparition d'un événement ou d'une vérité rejoint donc l'une des valeurs sémantiques fondamentales du présentatif, qui permet de focaliser l'imminence ou le surgissement d'un moment inattendu ou, selon les termes de J.-M. Léard (1992 : 117) « l'idée de survenance »³³¹.

2.5.2.3.1. Sans prédicat verbal : lat. *em/ecce* / fr. *voici/voilà* + SN

Au *Voilà une étrange folie ! du Médecin malgré lui* de Molière, Acte I, Scène 4³³² correspondent en latin les structures *ecce (autem)* + SN suivantes³³³ :

- (453) (latin) Plaute, *Poenulus* 352,
 AG. *Quid ? ego non te curem ? Quid ais, Milphio ?* Ml. *Ecce odium meum.*
 « AGORASTOCLÈS.- Quoi ? Que je ne m'occupe pas de toi ? Qu'en dis-tu, Milphion ? MILPHION (*à part*).- Voilà mon poison ! » (trad. Grimal)
- (454) (latin) Plaute, *Rudens* 1178,
 TR. *Ecce Gripi scelera !*

³³⁰ Voir K. Lambrecht (2000 : 53) : « la proposition exprimée par la subordonnée relative [est] affirmée pragmatiquement, c'est-à-dire que son contenu est présenté comme une information nouvelle pour l'interlocuteur ».

³³¹ P. Perrochat (1940 : 288) accordait déjà à *ecce autem* le rôle de « mettre en relief l'action verbale » et considérait sa valeur dramatique chez Pétrone.

³³² À cet emploi propositionnel, on peut probablement ajouter la construction ... *que voilà*, avec un pronom relatif qui se charge « d'une valeur de haut degré » (voir S. Hache, 2006 : 85) : *La sottie musicale que voilà !*, Molière, *Le Malade imaginaire*, Premier Interède, construction très proche d'un point de vue logique et sémantique de la construction introduite par un adverbe exclamatif : *Que voilà une sottie musicale !* (pas de référence). Cette équivalence établie par S. Hache ne nous semble pas tout à fait exacte d'un point de vue fonctionnel : dans les deux cas, le personnage est offusqué mais *La sottie musicale que voilà !* sert à qualifier les violons mentionnés par l'interlocuteur et donc à les présenter comme « sots », alors que *Que voilà de façons !*, Corneille, *Clitandre*, Acte II, Scène 6, constitue un commentaire et une critique du comportement de l'interlocuteur.

³³³ Cf. aussi Plaute, *Poenulus* 1124.

« TRACHALION.- Voici le désastre de Gripus ! / Voilà, un désastre pour Gripus ! »

- (455) (latin) Plaute, *Menaechmi* 784,
SE. *Ecce autem litigium.*
« LE VIEILLARD.- Mais voici une querelle ! / Voilà, une querelle ! »³³⁴

Même si un pronom démonstratif apparaît dans le contexte proche (toujours après le présentatif), il ne fonctionne pas comme celui-ci : il n'est ni prédicatif à lui seul ni ne tient compte de l'interlocuteur comme le fait explicitement le présentatif accompagné d'un datif de destination (*em...tibi* vs. *hasce*) :

- (456) (latin) Plaute, *Trinummus* 185-186,
Em mea malefacta |, em meam auaritiam tibi.
Hasce mihi propter res malas famas ferunt.
« Voilà mes crimes, voilà ma cupidité étalés à tes yeux : voilà le sujet des mauvais bruits qui courent sur mon compte. » (trad. Ernout)

Dans l'exemple suivant, *em sic* et *istuc uolo* signifient au plan sémantique la même chose (au point que P. Grimal se contente d'une seule traduction pour les deux énoncés) mais ils ne sont pas équivalents au plan fonctionnel : la première expression est tournée vers l'interlocuteur (*em sic* = « voilà comme vous faites ») tandis que la seconde est orientée vers la personne du locuteur (*uolo* « je veux ») :

- (457) (latin) Plaute, *Truculentus* 787,
CA. *Omnium primum diuersae state. Em sic ; istuc uolo.*
« CALLICLÈS.- D'abord, avant tout, tenez-vous éloignées l'une de l'autre.
Voilà ainsi ; c'est ce que je veux. »

On peut se demander si *eccere*, dans ce même emploi propositionnel, ne serait pas équivalent au français *Voilà (qui est) bien !*, qui sert souvent à exprimer une contestation ironique :

- (458) (latin) Plaute, *Trinummus* 386,
LY. *Tute ad eum adeas, tute concilies, tute poscas.* PH. *Eccere.*
« LYSITÉLÈS.- Va toi le trouver, arrange toi les choses, fais toi la demande.
PHILTON.- Voilà qui est bien ! »

³³⁴ Nous proposons les exemples (454) et (455) en nous interrogeant sur leur valeur réelle : la lecture de l'ensemble du corpus plautinien inviterait à envisager ici un emploi plutôt pragmatialisé de *ecce*.

2.5.2.3.2. Avec prédicat verbal : lat. *em/ecce (autem)* / fr. *voici/voilà* + SN *qui P* / lat. *em/ecce (autem)* / fr. *voici/voilà que P*

Le présentatif entre souvent³³⁵ dans des séquences discontinues, telles que fr. *Voici/voilà qui / voilà que...*, qui forment une « **unité épisodique** » que K. Lambrecht (2000a : 52) qualifie très heureusement de première séquence discontinue. Ce n'est qu'en se combinant avec la proposition relative ou conjonctive que la prédication primaire exprime une unité d'information prête à être insérée dans un discours. La prédication primaire, quoique syntaxiquement bien formée, ne constitue pas par elle-même un énoncé bien formé : « Étant donné sa fonction qui est d'introduire une entité nouvelle dans un discours et en même temps d'exprimer une information nouvelle sur cette entité, la *Construction Relative Présentative* est une construction à la fois *présentative* et *prédicative* » (K. Lambrecht (2000a : 51)). Le présentatif permet alors de poser une chose pour en parler plus qu'il ne parle de quelque chose pour la poser.

Nous allons montrer que les deux séquences discontinues, comme par exemple fr. *Voilà ma fille qui parle !* (Molière, *Le Médecin malgré lui*, Acte III, Scène 6) ou *Entrez, entrez, messieurs ; voilà que ça va être fini* (Zola, *La Faute de l'Abbé Mouret*, p. 1525 (Gallimard)), existent en latin, mais les types de construction diffèrent d'un présentatif à l'autre : lat. *ecce* et *em* peuvent tous deux être suivis d'une proposition relative, dans une structure correspondant en tous points à celle du français *voilà X qui...* ; mais la ligature entre les deux parties de la séquence opérée en français par la conjonction *que* dans la construction présentative événementielle *voilà que...* n'apparaît pas explicitement en latin pour *em*, quoiqu'elle soit réalisée par un connecteur enclitique *autem* pour *ecce* :

(459) (latin) Plaute, *Pseudolus* 965,
<SI.> *Sed eccum qui ex incerto faciet mihi quod quaero certius.*
« SINGE.- Mais voici qui va me tirer de doute et me renseigner. »

(460) (latin) Plaute, *Mercator* 701-703,
Heu miserae mihi !
Em cui te et tua quae tu habeas commendes uiro.
Em quoi decem talenta dotis detuli.
« DORIPPA (*sans voir Lysimaque*).- Ah, que je suis malheureuse ! Voilà l'homme à qui on confie sa personne et ce qu'on possède ! Voilà l'homme à qui j'ai apporté dix talents de dot ! »

³³⁵ K. Lambrecht (2000a : 52) explique à la fois l'existence et la haute fréquence de la *Construction Relative Présentative*, dont *Voilà X qui...* fait partie, à côté de (*Il*) *y a X qui...*, *J'ai x qui...*, etc., par une contrainte cognitive universelle qu'il appelle « Principe de la Séparation entre Référence et Relation » ; « La CRP est un exemple particulièrement clair d'une structure formelle qui est *motivée pragmatiquement* ».

Est-il encore possible de considérer que l'on a affaire à une construction présentative événementielle lorsqu'aucun mot ne lie les deux parties de la séquence comme c'est le cas pour *em* fonctionnant au sens de « voilà que » ? En d'autres termes, *em P* comporte-t-il une prédication primaire constituée du présentatif seul et d'une prédication seconde constituée d'une structure propositionnelle autonome, ou bien les deux prédications combinent-elles la fonction présentative et la fonction prédicative dans une unité phrastique complexe ? Commençons par un cas rendu ambigu en l'absence de ponctuation ou d'indice prosodique dans le texte d'origine : *em* est-il suivi de *istuc uerbum* ou fonctionne-t-il seul, *istuc uerbum* étant alors le sujet de *est*, dans l'exemple suivant :

- (461) (latin) Plaute, *Mostellaria* 297,
 <PHILO.> **Em** *istuc uerbum uile est uiginti minis.*
 « PHILOLACHÈS.- Voilà cette parole qui est une affaire à vingt mines /
 Voilà, cette parole est une affaire à vingt mines ».

La comparaison avec d'autres structures semblables amène à penser que le présentatif fonctionne seul au plan syntaxique (ce qui n'est pas vrai au niveau informationnel), ainsi dans l'exemple (462).

- (462) (latin) Plaute, *Menaechmi* 625,
 ME. *Non edepol deliqui quicquam.* MA. **Em** *rursum nunc nugas agis.*
 « MÉNECHME I.- Pourtant, pardieu, je n'ai failli en rien. LA FEMME.- Voilà de nouveau maintenant des balivernes, c'est ce que tu fais / Voilà, de nouveau maintenant tu fais des balivernes. »

La présence de deux adverbes après *em* – alors que le présentatif est d'ordinaire toujours suivi du substantif à l'accusatif ou qu'il peut en être séparé seulement par le datif *tibi* –, indique qu'on a affaire syntaxiquement à deux propositions, l'une constituée de *em*, l'autre de *rursum nunc nugas agis*. Mais, au niveau de la structuration informationnelle, il est difficile de séparer les deux énoncés, le présentatif servant à présenter (et focaliser) la proposition qui suit, dans une construction complexe composée d'une prédication primaire à fonction présentative et d'une prédication seconde qui exprime une information nouvelle au sujet d'une entité. Le SN n'est plus à l'accusatif comme lorsque le présentatif sert en emploi purement déictique car il a une relation de thème avec le prédicat second, subordonné au prédicat primaire constitué du seul présentatif ; le cas du nominatif s'impose pour le SN puisqu'il joue le rôle de l'entité à propos de laquelle le prédicat second exprime une information nouvelle ; ces rôles sémantiques se relient directement aux rôles pragmatiques des différents éléments sur le plan de la structuration informationnelle. Les exemples (463) et (464) l'illustrent assez bien.

- (463) (latin) Plaute, *Casina* 739-740a,
 LY. *Opsecro te,*
Olympisce mi, mi pater, mi patrone. OL. Em,
Sapis sane.
 « LYSIDAME.- Je t'en supplie, mon petit Olympion, mon père, mon patron... OLYMPION (*d'un ton de condescendance*).- Enfin, te voilà raisonnable. » (trad. Ernout)
- (464) (latin) Plaute, *Mercator* 792,
Perii hercle ! Ecce autem haec abiit. Vae misero mihi.
 « LYSIMAQUE.- Je suis perdu, par Hercule ! La voilà partie, elle aussi ? Misère de misère ! » (trad. Ernout)³³⁶

A. Ernout a sans doute raison de recourir à la structure présentative du français « Te voilà raisonnable » ou « La voilà partie » pour traduire *Em sapis sane*, plus précisément « voilà que tu raisonnes bien », ou *Ecce... haec abiit*, plus précisément « Voilà qu'elle est partie ». *Em* ou *ecce* ne sont pas ici de simples interjections (du type *tiens !, voilà !, bon !* etc.), les deux particules ont pour fonction de mettre en valeur la proposition qui suit, de la « montrer » dans ce qu'elle a d'ironique³³⁷ ou de terrible pour l'interlocuteur (en (464), le locuteur se parle à lui-même, il est donc son propre interlocuteur). Il est nécessaire de considérer ici la différence sémantico-informationnelle entre *Voilà qu'elle est partie* et *Tiens/voilà, elle est partie* : les deux énoncés établissent le constat d'une situation de fait, mais le premier énoncé *Voilà qu'elle est partie* est tourné vers l'interlocuteur qui doit en déduire quelque chose d'important le concernant (le départ de la femme entraîne une conséquence néfaste pour Lysimaque, comme le souligne amplement le cri de détresse de l'énoncé suivant *Vae misero mihi* « malheur à moi qui suis malheureux »), tandis que *Tiens/voilà, elle est partie* reste centré sur le locuteur et ne cherche pas à orienter les processus d'interprétation de l'interlocuteur.

De la même manière, on peut chercher à savoir en quoi *Ecce autem perii !* (Plaute, *Mostellaria* 660) est différent de *Perii !* (Plaute, *Amphitruo* 1076), de *Ei perii !* (Plaute,

³³⁶ Une fois de plus, ces énoncés présentatifs ne sont pas strictement équivalents aux énoncés avec démonstratif ou adverbe locatif : la séquence *iam hic* comme dans l'exemple suivant : Plaute, *Casina* 558, <CLE.> *Iam hic est lepide ludificatus.* « CLÉOSTRATE.- En voilà déjà un de mystifié proprement. » (trad. Ernout), contrairement à *ecce autem*, n'est pas prédicative à elle seule et n'entre pas dans une construction complexe, bien que, sémantiquement, les deux constructions, avec présentatif et avec démonstratif, soient très proches.

³³⁷ Pour une même analyse en français, voir S. Hache (2006 : 86) : « Apte à faire surgir une vérité nouvelle, *voilà* l'est aussi à proférer dans des discours axiologiques marqués par la péjoration (...). Ces jugements ne sont d'ailleurs pas sans ironie puisqu'ils surviennent dans des contextes qui exacerbent le ridicule du personnage (...). C'est donc son propre ridicule que, sans le savoir, Argan condamne en raillant le 'sot père' ».

Mercator 986), ou de *Perii hercle !* (Plaute, *Mercator* 792), etc. Il semble bien que seul *Ecce autem perii !* « Voilà que je suis mort ! » induit une conséquence néfaste pour le locuteur qui est lui-même son interlocuteur (dans un aparté), puisque de l'intelligence de la réponse qu'apportera le locuteur dépendra son propre sort. Les tours sans présentatif *Perii !* « Je suis mort » ou avec interjections, *Ei perii !* « Hélas, je suis mort », *Perii hercle !* « Je suis mort, ma foi » dénotent un constat, prononcé à haute voix et entendu par tous, et qui n'oriente pas la suite du dialogue ; de fait, l'interlocuteur ne tient pas compte de cette détresse.

Aussi est-on amené à distinguer :

- le fr. *voilà que...* ou le lat. *em/ecce autem*, qui permet de focaliser l'événement présenté et d'orienter la conclusion que l'interlocuteur est susceptible d'inférer,

- du fr. *voilà, ...,* ou du lat. *em/ecce*, qui peut être considéré comme un simple ponctuateur du marquage de la chronologie événementielle rapportée par le locuteur à un interlocuteur.

À la lumière de cette distinction, on est en droit de se demander si l'on ne peut pas procéder à la même approche en latin, quoique la conjonction complétive *que* du français³³⁸ n'apparaisse pas en latin sous la forme d'un subordonnant mais d'un connecteur enclitique, donc également en seconde position³³⁹. En effet, lorsque *ecce* fonctionne en emploi propositionnel, il est très souvent suivi de *autem*, alors qu'il ne l'est pas lorsqu'il fonctionne comme une particule énonciative. Ce connecteur qui marque une légère opposition correspond bien au caractère interlocutif de la structure, chargée d'orienter l'interprétation de l'interlocuteur dans le sens d'une légère rupture – dialogique ou dramatique. Il se peut que le connecteur enclitique latin *autem*, donc en seconde position entre le présentatif et *P*, joue le même rôle de *ligature* que le subordonnant conjonctif français *que*, liant ainsi syntaxiquement ce que d'un point de vue fonctionnel le présentatif est au prédicat placé après lui : *ecce* grâce à *autem* constitue un élément inaliénable de la construction prédicative. La comparaison entre le latin et le français est garantie par le **caractère insécable de la séquence *voilà que* ou *ecce autem*** (cf. *infra* sur la grammaticalisation de la séquence chez Térence)³⁴⁰.

Aussi, à la distinction que nous établissons en français entre *voilà que...* et *voilà, ...,* correspond en latin la distinction entre *ecce autem...* et *ecce(,)...* La portée du présentatif est différente : dans la première construction, illustrée par les exemples (465) et (466), le présentatif porte sur la proposition ; dans la deuxième construction, illustrée en (467), il

³³⁸ En français, « la nature de *que* est difficile à préciser : appelé *que* de *ligature*, il n'a pas de fonction, mais a seulement pour rôle de renforcer la visibilité de la structure régressive et de lier les deux parties de la séquence », S. Hache (2006 : 76).

³³⁹ On peut élargir la comparaison à l'allemand *siehe da*, où *siehe* contraction de *sieh* « vois » et de *hier* « ici », correspond exactement au français *voi(s)-ci*.

³⁴⁰ Un critère objectif permettrait de soutenir notre hypothèse d'une absence d'autonomie de *ecce* + *P*, mais il reste insaisissable en latin : c'est la courbe intonative.

fonctionne comme une interjection et est probablement coupé de la proposition qui suit par une pause.

(465) (latin) Plaute, *Casina* 969,
LY. *Ecce autem uxor obuiamst.*
« LYSIDAME.- Voilà que ma femme me barre le chemin ! »

(466) (latin) Plaute, *Trinummus* 389,
<PH.> *Ecce autem in benignitate hoc repperi negotium.*
« PHILTON.- Voilà que ma bonté m'a valu ceci : une corvée. »

vs.

(467) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 455-456,
Do fidem, si omittis, isto me intro ituram quo iubes.
SC. *Ecce omitto.*
« (PHILOCOMASIE.-) Je prends l'engagement, si tu me lâches, d'entrer là où tu m'ordonnes. SCÉLÉDRUS.- Voilà, je te lâche. »

La particule présentative complexe *eccerē* est elle aussi suivie du connecteur *autem* lorsqu'elle fonctionne en emploi propositionnel ou événementiel :

(468) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 207,
Ecce autem capite nutat ; non placet quod repperit.
« Voilà qu'il hoche la tête ; il n'est pas content de ce qu'il a trouvé. »

Ce lien fort entre le présentatif en emploi propositionnel et le connecteur *autem* est tel que la séquence est entrée, peut-être déjà chez Plaute ou, plutôt, peu après Plaute, dans un processus de grammaticalisation : sur les 9 occurrences de *ecce* chez Térence, 7 offrent la séquence *ecce autem* en emploi propositionnel (ex. (469)) ou autre (même quand il fonctionne comme une particule énonciative, ce qui constitue la preuve d'un haut degré de grammaticalisation de la structure, exemple (470)) :

(469) (latin) Térence, *Adelphoe* 767-768,
SY. *Ecce autem hic adest*
Senex noster.
« SYRUS.- Voici qu'il s'approche, notre vieux. »

(470) (latin) Térence, *Adelphoe* 721-722,
DE. *Fero alia flagitia ad te ingentia*
Boni illius adolescentis... MI. Ecce autem !
« DÉMÉA.- J'ai à te rapporter de cet excellent garçon d'autres forfaits insignes... MICION.- Voilà-t-il pas ! » (trad. Ernout)

La grammaticalisation de cette séquence *ecce autem* repose peut-être sur son adéquation avec le caractère souvent opposé (au vis-à-vis) des deux actants du dialogue – au théâtre sûrement, mais probablement aussi au quotidien.

Ce lien fort entre *ecce* et *autem* n'existe pas pour l'autre particule présentative du latin, *em*, en emploi propositionnel. Est-ce dû au fait qu'elle est, de par son origine impérative, orientée vers l'interlocuteur ou qu'elle fonctionne beaucoup plus souvent en emploi interjectif ? L'origine impérative de la forme ne joue sans doute pas de rôle dans cette absence de connecteur, puisqu'en français ou en grec, langues dans lesquelles le présentatif repose également sur l'impératif d'un verbe « voir », la séquence intégrative présente une ligature de nature sans doute conjonctive ou relative en français, (*voilà*) *que/voilà qui*, un connecteur μέν ou καὶ en grec :

- (471) (grec) Aristophane, *Lysistrata* 909-910,
ΚΙ. Ἴδοῦ τὸ μὲν σοι παιδίον καὶ δὴ ἔκποδόν·
σὸ δ' οὐ κατακλίνει ;
« CINÉSIAS.- Voilà que ton petit encore maintenant est loin et tu ne te couches pas ? »
- (472) (grec) Aristophane, *La Paix* 326-327,
ΤΡ. Μή τί μοι νυνί γ' ἔτ', ἀλλὰ παῦε παῦ' ὄρχούμενος.
ΧΟ. Ἦν ἰδοῦ καὶ δὴ πέπαυμαι.³⁴¹
« TRYGÉE.- Assez à présent ; cesse, cesse de danser. LE CORYPHÉE.-
Tiens, voilà que cette fois j'ai fini. »

On ne peut être totalement affirmatif étant donné que la forme présentative du grec au singulier, ἴδε, est directement suivie du prédicat et semble pourtant fonctionner en emploi événementiel :

- (473) (grec) Euripide, *Oreste* 1541-1542,
Ἴδε πρὸ δωματίων ἴδε προκηρύσσει
θοάζων ὄδ' αἰθέρος ἄνω καπνός.
« Voilà devant le palais, voilà qu'annonce ce qui se passe cette fumée que
voici s'élançant dans les airs. »

De même, en l'absence de mot permettant de lier les deux parties de l'énoncé, il est délicat de distinguer les deux emplois de lat. *em* ; la prise en compte des tours de parole est encore une fois essentielle pour le sujet, ainsi en (474) et (475).

³⁴¹ La ponctuation n'est pas celle de l'édition des Belles Lettres.

- (474) (latin) Plaute, *Pseudolus* 438-439 et 443-444,
Probum patrem esse oportet, qui gnatum suum
Esse probiorem quam ipsus fuerit postulet. (...)

...**Em**

Illic est pater, patrem esse ut aequom est filio.

« Il faut qu'un père soit irréprochable, s'il exige que son fils soit plus irréprochable qu'il n'a l'a été lui-même. (...) (PSEUDOLUS (*à part*).-) Voilà que cet homme est un père comme il est juste qu'un père soit pour son fils. »³⁴²

vs.

- (475) (latin) Plaute, *Casina* 525,
 AL. *Meminero.* <LY.> **Em**, *nunc enim te demum nullum scitum scituiust.*
 « ALCÉSIME.- Je m'en souviendrai. LYSIDAME.- Voilà = Bon, à présent aucun décret ne peut rivaliser en sagesse avec toi. »

2.5.2.3.3. Cas particulier : lat. *em* / fr. *voilà* de nature métalinguistique

Au sein de l'emploi propositionnel, on isole parfois un fr. *voilà* de nature métalinguistique (*Voilà ce que j'avais à dire*, Rousseau, *Les Confessions*, Première partie, Livre second, p. 128 (Gallimard); Daudet, *Le Nabab*, p. 480 (Gallimard); Claudel, *L'Annonce faite à Marie*, Acte IV, Scène 5 ; etc.)³⁴³. Cet emploi spécifique est attesté en latin mais seulement avec la particule *em*, comme dans les exemples (476) et (477).

- (476) Plaute, *Epidicus* 553,
 PE. **Em** *istuc rectius.*
 « PÉRIPHANE.- Voilà qui est mieux dit encore. » (trad. Ernout)

- (477) Plaute, *Mercator* 206,
 Perii. AC. **Em** *istuc unum uerbum dixisti uerissimum.*
 « (CHARINUS.-) Je suis mort. ACANTHION.- Voilà le seul mot que tu as dit de plus vrai. »

En conclusion, il apparaît que la fréquence de l'emploi propositionnel ou événementiel des présentatifs s'explique par l'« expressivité » de la séquence, comme la qualifie S. Hache (2006 : 87) en prenant exemple sur *voici/voilà qui*, « qui possède une grande efficacité dans la

³⁴² Les traducteurs n'osent pas parfois trancher entre les deux emplois. C'est ainsi que P. Grimal traduit ici *em* à la fois par une particule énonciative et par le présentatif déictique : « Hein, voici un père comme chaque père devrait être pour son fils ! ». Cette double traduction ne correspond pas à l'emploi sémantico-référentiel de *em* dans ce vers.

³⁴³ Voir A.-Cl. Berthoud (1996 : 89).

construction du dialogue, grâce à une densité, une économie de l'expression, mais aussi par sa dynamique : la formule joue sur une impulsion rythmique que ne possède pas par exemple le présentatif *c'est* ». Le surgissement d'un événement ou d'une vérité focalisé par le présentatif en emploi propositionnel est en tous points semblable au surgissement d'une personne annoncé par le présentatif en emploi déictique. L'un sert à marquer déictiquement une entité prédicative, le second une entité appartenant au monde externe au discours. Dans les deux cas, le présentatif est nécessairement en position initiale pour deux raisons : parce qu'il participe de la dynamique du dialogue et parce qu'il sert à annoncer une rupture énonciative, du « dire à propos ». Cette rupture s'observe également lorsque le présentatif est pragmatialisé dans un emploi de particule énonciative.

2.6. Valeur de particule énonciative en emploi pragmatialisé

Il arrive souvent³⁴⁴ que le présentatif fonctionne comme une interjection, dont la fonction a été liée à l'exclamation ou l'expressivité (en tant qu'il est porteur d'une lourde charge affective)³⁴⁵. Cet emploi peut être considéré comme une dérive sémantique, qui conserve un lien avec la présentation exophorique initiale : l'emploi interjectif renvoie toujours au *hic et nunc* du locuteur, il implique la situation d'énonciation dans le sens. Le mot fonctionne alors comme une quasi interjection à fonction rhétorique, destinée à attirer l'attention de l'interlocuteur. On pourrait gloser le mot par « Voyez-vous ça ! ». C'est entre autres l'emploi majoritaire du présentatif en hittite³⁴⁶ (ex. 478 à 472) ; on le trouve également fréquemment en moyen égyptien (ex. 481) ou en français (ex. 482) :

- (478) (hittite) *KBo V, 3, I, 2-3,*
kāša tuk ^m*Ḫuqqanān appezzin UR.G17-an šarā dāḫḫun nu-tta SIG5-in*
iyanun
 « Voilà, je vous ai emmené, Ḫuqqana, le dernier des êtres, et bien traité. »

³⁴⁴ Ces emplois, que l'on a parfois qualifiés de « conversationnels » parce qu'ils sont intimement liés à la gestion de la conversation, sont aussi très fréquents en français parlé.

³⁴⁵ Voir, entre autres, C. Détrie (2001 : 33) : « les présentatifs sont des balises subjectives, dans la mesure où (...) ils annoncent d'emblée une couleur énonciative, un ton ». Dans le cadre de la linguistique praxématique (voir J.-M. Barbéris (1998)), *voici, voilà* construisent un mode de représentation à partir d'un *espace en idem* analogique, dans lequel le sujet se perçoit comme même de l'autre, dans un *être-avec* où les territoires respectifs ne sont pas encore dégagés.

³⁴⁶ Cet emploi est déjà enregistré dans le dictionnaire sanskrit-anglais de M. Monier-Williams (1899 : 611b).

- (479) (hittite) *Télipinu* I, A, II, 15',
kaša^{GIS}_{samama} *kitta*
 « Voilà, une noix est posée [»
- (480) (hittite) *Télipinu* I, A, II, 22',
kaša^{GIS}_{liti} *kitta*
 « Voilà, une amande est posée. »
- (481) (moyen égyptien) *Oasien* B1-168,
mk wj hr mtn iw
 « Voilà, je voyage sans bateau. »
- (482) (français) Colette, *Claudine à l'école*, p. 174 (Albin Michel),
 - **Voilà, voilà**, tu te moques encore de moi, je ne voulais pas t'écrire, tu es sans coeur, oh !

D. Petit (2010a : 163) remarque ainsi au sujet des présentatifs, entre autres baltiques, que « in many contexts they simply function as sentence-initial particles. They put into the foreground a new reality, a new process, which as a result implies that they often convey a stylistic nuance of expressivity; quite frequently they express an effect of surprise or the outbreak of something unexpected ». Ce présentatif a un rapport étroit à l'énonciation, aussi parlerons-nous de particule énonciative, au sens que le terme reçoit dans l'ouvrage de M. M. J. Fernandez-Vest (1994 : 3 et 5) : la particule énonciative résiste à toute spécification lexicale et est directement liée à la stratégie énonciative, puisqu'elle « qualif[ie] le processus d'énonciation plutôt que la structure des énoncés » et « ancr[e] les messages du locuteur dans ses attitudes (/sentiments) de façon indirecte ou implicite ». Dans le cas de l'interjection, « le locuteur, sans se nommer, se pose comme le centre du monde linguistique » (J. Damourette et E. Pichon (1950 : 75)) ; selon J.-C. Anscombe (2009 : 66), « l'axe énonciatif consiste en la présentation d'une attitude du locuteur ». Or le présentatif pragmatialisé dépasse l'expressivité qu'on reconnaît aux interjections et marque très souvent un point de **rupture** dans la conversation, pouvant engendrer une **orientation nouvelle** du discours.

Dans cet emploi pragmatialisé, on s'éloigne de l'emploi originel des verbes à l'origine des formes présentatives fr. *voici/voilà* / *tiens*, lat. *em* / *tenē*, qui est de signifier la perception ou la saisie d'un objet ; ces formes deviennent ou sont devenues des formes invariables, fixes et désémantisées. Sémantiquement, les verbes initiaux ont abandonné, dans certains de leurs emplois, leur sens conceptuel de saisie visuelle ou tactile et ils ont développé un autre emploi, parallèle, de nature pragmatique, en tant que particule énonciative. Pour déterminer les contours de cet emploi, nous aurons à évaluer le degré de figement et de désémantisation de ces formes : la moins désémantisée est en latin *tenē* en français *tiens*, qui maintiennent leur valeur basique dans la plupart de leurs emplois et qui pourtant ont reçu parfois la fonction expressive de la particule énonciative (désormais abrégée *PÉN*).

Les positions syntaxiques qu'occupent les présentatifs pragmatialisés dans les langues anciennes comme modernes sont plurielles : ils apparaissent comme une *PEñ* d'ouverture, encadrent le schéma Thème-Rhème ou fonctionnent comme une *PEñ* de clôture. De même, les valeurs que prennent ces présentatifs pragmatialisés sont variées – de la valeur de consensus et d'approbation à celle de désapprobation –, voire originales (valeur citationnelle pour gr. ἰδοῦ par exemple). Une telle extension de positions et de valeurs est remarquable dans l'histoire des langues. Nous insisterons sur le fait que les présentatifs font partie du choix de moyens expressifs destinés à indiquer l'articulation informationnelle de l'énoncé, au-delà du simple emploi interjectif que l'on a déjà relevé à leur sujet. Par le biais d'une vision imposée et émanant d'un centre de perspective implicite, les présentatifs tendent à orienter le dit, à solliciter un consensus³⁴⁷.

2.6.1. Invariabilité et désémantisation

2.6.1.1. Présentatif figé et toujours invariable

Les formes présentatives en emploi pragmatialisé sont figées et ne connaissent plus la variabilité en temps, mode, personne ou nombre, pour celles qui sont issues d'un impératif.

Les anciennes formes d'impératif du français moderne *voici* et *voilà*, qui s'imposent à partir du XVI^{ème} siècle, se sont soudées au cours du moyen français (XIV^{ème} siècle-début du XV^{ème} siècle), sous la forme *veci/vela*³⁴⁸ corrélativement à la disparition de *ez vos*, comme l'a démontré E. Oppermann-Marsaux (2006 : 149). Le même auteur note également que la soudure de ces formes s'accompagne, toujours au cours du moyen français, d'une extension des emplois du présentatif, « qui cesse de référer exclusivement au lieu de l'énonciation pour devenir également présentatif de narration et présentatif textuel » (2006 : 90). Les deux formes ne sont plus employées en relation avec une forme conjuguée du verbe *voir*, ce qui leur permet dans le même temps de ne plus être liées spécifiquement à la nature déictique de *ci* ou potentiellement anaphorique de *là*. Aussi, à partir du XVI^{ème} siècle, le figement atteint-il son plus haut degré, lorsque les deux formes fonctionnent seules en début d'énoncé, comme des PEN. L'exemple que propose E. Oppermann-Marsaux (2006 : 91) pour *voici* employé comme « mot-phrase » (Calvin, *Institution de la religion chrétienne*, Livre II, chap. XI, p. 223 (Vrin), *Voicy, les jours viendront...*) n'est peut-être pas le plus pertinent car il semble être une

³⁴⁷ C. Détrie (2001 : 33) qualifie *voici, voilà* d'« embrayeurs de point de vue ».

³⁴⁸ Le *DHLF*, s.u., rappelle l'évolution orthographique du mot : « Les deux éléments se sont réunis à la fin du XIII^e s. sous la forme notée *veeschi* ; on relève ensuite les formes figées *vecy* (XIV^e s.), *vezci* (XV^e s.) et, par ailleurs, la réfection du verbe en *voiez ci* (1430), la séparation des deux termes étant encore attestée au XVI^e s. (1534, Rabelais, *voyez ci*). Parallèlement, mais plus tard, *ves la* (1283), *vez la* (XIV^e s.), s'est figé en *vela* (v. 1360) et *voilà* (1538) ».

traduction mot pour mot de l'original latin (cf. *Vulgate, Hébreux* 8, 8, *ecce dies uenient...*). L'exemple suivant n'est pas influencé, au moins directement, par le latin :

- (483) (français) Larivey, *Les Comédies facecieuses, Les Escolliers*, Acte V, Scène 2 (comédie publiée en 1579),
Voicy, j'ay trouvé un bon moyen, pour nous venger de luy le mieux du monde.
- (484) (français) Larivey, *Les Comédies facecieuses, Les Escolliers*, Acte II, Scène 1,
Voila, ceste breneuse de ma femme voudroit, ce croy-ie, faire ainsi.

En latin, une ancienne forme d'impératif *eme* a servi de présentatif employé comme une *PÉN* : *em*, qu'on peut traduire en français par *tiens* ou *voilà* ; la fixation qui accompagne la décatégorisation est reflétée la syncope : l'érosion phonétique est liée en effet à la grammaticalisation. La forme *em* est très probablement devenue assez distincte de *eme* pour constituer une unité lexicale indépendante, au moins à trois titres : ayant perdu sa désinence d'impératif de deuxième personne du singulier *-e*, *em* se différencie de *eme*, qui connaît dès lors une restriction sémantique et signifie « achète » ; la forme peut présenter l'incohérence apparente du tutoiement dans un énoncé qui s'adresse à plusieurs interlocuteurs ; enfin, elle offre comme le français *tiens* un impératif qui n'enjoint rien. Voici deux exemples qui distinguent clairement *em* figé de *eme/emite* où l'opposition *tu/vous* est respectée :

- (485) (latin) Plaute, *Curculio* 212-213,
 PL. **Em**, *istoc uerbo uindictam para* ;
Si amas, eme.
 « PLANÉSIE (s'adressant à Phédrome).- Voilà/Tiens, joins le geste à la parole, obtiens mon affranchissement. Si tu m'aimes, achète-moi. »
- (486) (latin) Plaute, *Mostellaria* 23,
Amicas emite, liberate.
 « GRUMION (s'adressant à Tranion et Philolachès).- Achetez des maîtresses, affranchissez-les. »

Pour ce qui est du second présentatif latin, *ecce*, la forme étant dès son origine invariable, elle ne s'est pas figée davantage. La question se pose en revanche pour les formes « fléchies » de *ecce*. Nous avons déjà noté qu'en latin la forme présentative d'accusatif *eccum/eccam/eccos/eccas* avait connu un certain degré de figement au point de servir de sujet d'un verbe de mouvement, du type *eccum incedit*, *eccum aduenit*, *eccam egreditur*, *eccam exit* ou *eunt eccas*, *eccum Tranio redit* ou *Amphitruo eccum exit* (cf. § 2.4.2.1.). Nous ne pensons pas que la grammaticalisation de la forme fléchie à l'accusatif masculin singulier ait été

poussée jusqu'au bout, de sorte que *eccum* ait pu finir par devenir une simple variante figée et non marquée par le cas de *ecce* ; la forme n'a pas pris la valeur d'une interjection³⁴⁹, mais reçoit une valeur d'identification et semble en outre encore marquée par le genre, comme le suggère la proximité de *eccum* et de *Iuppiter* dans l'exemple suivant (il n'y a pas non plus d'exemple en latin de *eccam* au sens de « voilà ») :

- (487) (latin) Plaute, *Amphitruo* 120,
Nam meus pater intus nunc est, eccum Iuppiter.
 « En effet mon père est dans cette maison maintenant, voilà = c'est
 Jupiter. »³⁵⁰

En dépit de certitudes quant à la formation de *eccerē* (cf. § 3.2.2.1.1.2.), il est évident que la forme s'est figée comme le confirme la soudure de *ecce* et de *rē* et l'emploi pragmatialisé de la forme telle quelle, dans l'exemple (488).

- (488) Plaute, *Trinummus* 386,
 LY. *Tute ad eum adeas, tute concilies, tute poscas.* PH. *Eccere.*
 « LYSITÉLÈS.- Va le trouver toi-même, arrange les choses toi-même, fais
 la demande toi-même. PHILTON.- Voilà bien ! » (trad. Ernout)

2.6.1.2. Degré de désémantisation

Le figement de la forme d'impératif pose la question de son degré de désémantisation : le sens originel du verbe *emere* « prendre » est-il encore perceptible dans la forme figée *em* ? Ch. Muller (1997 : 276-277) souligne que le cas de fr. *tiens*, qui « s'éloigne de son origine verbale, tant par sa morphologie que par sa sémantique, semble bien unique ; ce qui s'en rapproche le plus, ce seraient nos *voici, voilà*, issus de l'impératif de 'voir' » ; il exclut par ailleurs le rapprochement avec *va, allez, dis, dites*, qui conservent plus de force injonctive que *tiens*, et qui s'éloignent moins nettement du sens verbal originel.

Il a été en effet démontré comment le *tiens* visant à mettre en phase le champ d'attention des deux sujets énonciateurs (ex. *tiens, il pleut !*) n'entretient (presque) plus de lien sémantique avec le *tiens* injonctif invitant l'interlocuteur à avoir (entre les mains, à sa disposition) un objet (*tiens ! = prends !*)³⁵¹. Dans le second cas, l'impératif induit un effet

³⁴⁹ Un seul exemple, Plaute, *Poenulus* 279, pourrait nous faire douter de cette affirmation. Nous en discutons au § 2.5.1.1.

³⁵⁰ Cf. § 2.4.2.2. pour la justification de cette traduction personnelle.

³⁵¹ Voir E. Saunier (1996). L'auteur relie ainsi les deux emplois : « L'impératif, dans ses emplois injonctifs comme interjectifs, marque qu'une relation prédicative fait l'objet de deux positions énonciatives abstraites de locuteur et d'interlocuteur ».

inchoatif (*tiens ! = fais en sorte de tenir !*) ; dans le premier cas, il équivaut parfois sémantiquement à un verbe de perception (*tiens ! = regarde !*). C'est le cas également de lat. *em*, pour lequel il est difficile de retrouver le sens de « prendre » ou « tenir ». La forme signifie parfois « vois », « regarde », c'est-à-dire manifeste une expérience perceptive et préconstruit quelque chose à voir dans le champ perceptif des interlocuteurs. Assez souvent, *em* est équivalent (au plan sémantique seulement) à un verbe de perception : en (489) *contemplēs*, en (490) *aspectā*, en (491) *spectā*, en (492) *uidē* « regarde » (cf. aussi en (496) *ostende* « montre » ; Plaute, *Aulularia* 650 et *Bacchides* 809, où *em* est traduit par « regarde » dans l'édition d'A. Ernout), constituent la réponse à l'injonction de « montrer » :

- (489) (latin) Plaute, *Asinaria* 536-537,
PH. *Quid si hic animus occupatust, mater, quid faciam ? Mone.* CL. **Em**,
Meum caput contemples, si quidem ex re consultas tua.
« PHILÉNIE.- Mais si mon cœur est pris ailleurs, ma mère, comment faire ?
Un conseil. CLÉÉRÈTE.- Tiens, regarde ma vieille tête, si tu songes à ton
intérêt. » (trad. Ernout)
- (490) (latin) Plaute, *Asinaria* 840,
AR. **Em** *aspecta, rideo.*
« ARGYRIPPE (*s'efforçant de rire*).- Tiens, regarde, je ris. » (trad. Ernout)
- (491) (latin) Plaute, *Bacchides* 1023,
CH. *Estne istuc istic scriptum ?* NI. **Em** *specta, tum scies.*
« CHRYSALE.- Réellement, il t'a écrit cela ? NICOBULE.- Tiens, regarde, tu
le verras. » (trad. Ernout)
- (492) (latin) Plaute, *Pseudolus* 892,
BA. **Em**, *subolem sis uide.*
« BALLION.- Tiens, regarde cette engeance, s'il te plaît. »

En outre, cette équivalence sémantique se retrouve en grec, où ἰδοῦ est à ἰδοῦ ce que lat. *em* est à *eme* ; en grec comme en latin, le verbe de perception qui suit le présentatif pragmatialisé est à l'impératif :

- (493) (grec) Aristophane, *Les Guêpes* 1170-1171,
ΦΙ. Ἰδοῦ, θεῶν τὸ σχῆμα, καὶ σκέψαι μ' ὄτω
μάλιστ' ἔοικα τὴν βᾶδισιν τῶν πλουσίων.
« PHILOCLÉON.- Tiens, regarde ma tournure et examine à qui parmi les
riches je ressemble le plus pour la démarche. »

- (494) (grec) Aristophane, *Les Grenouilles* 643-644,
 ΑΙ. Πληγὴν παρὰ πληγὴν ἐκάτερον. ΞΑ. καλῶς λέγεις.
 Ἴδοῦ, σκόπει νυν ἦν μ' ὑποκινήσαντ' ἴδης.
 « ÉAQUE.- On vous donnera coup par coup à chacun. XANTHIAS.- Bien dit.
 Tiens, regarde donc si tu me vois remuer. »

Cette équivalence assez fréquente avec un verbe de perception rapproche l'emploi énonciatif de lat. *em* de l'emploi présentatif, ici exprimé par l'autre présentatif, *eccas* et *eccum* :

- (495) (latin) Plaute, *Aulularia* 640-641,
 EVC. *Ostende huc manus.*
 STR. *Em tibi, ostendi : eccas.* EVC. *Video.*
 « EUCLION.- Montre ici tes mains. STROBILE.- Tiens = Regarde, je te les montre : les voici. EUCLION.- Je vois. »
- (496) (latin) Plaute, *Casina* 213,
 MY. *Quid est ?* CLE. *Em.* MY. *Quis est quem uides ?* CLE. *Vir eccum it.*
 « MYRRHINE.- Qu'est-ce ? CLÉOSTRATE.- Tiens = Regarde. MYRRHINE.-
 Qui est-ce que tu vois ? CLÉOSTRATE.- Mon mari, le voici qui vient. »

Toutefois, cette même équivalence est limitée au plan sémantique ; d'un point de vue fonctionnel, l'équivalence n'est pas toujours vraie puisque *em* peut signifier non plus « regarde » mais « je regarde », perdant ainsi tout lien avec la forme originelle d'impératif :

- (497) (latin) Plaute, *Captivi* 570,
Sed quaeso hercle, agedum aspice ad me. TYN. *Em.*
 « (ARISTOPHONTE.-) Mais s'il te plaît, par Hercule, regarde-moi bien en face. TYNDARE.- Voilà = Je te regarde. »

En outre, lat. *em* ou gr. ἰδοῦ fonctionne également avec des verbes signifiant « tenir, prendre », comme *tene* ou λαβέ. Il est difficile de savoir si ce lien sémantique relève en latin du sens originel de la forme d'impératif *eme* ou de l'emploi pragmatique³⁵², néanmoins on observe ce même lien lorsqu'un déictique sert aussi dans un emploi similaire, ainsi en grec homérique avec τῆ « tiens, prends, voici », ancien instrumental du thème de l'article το-, considéré dans quelques études comme un « présentatif », qui se trouve toujours suivi d'un impératif³⁵³, ainsi dans les exemples (498) à (500).

³⁵² Cf. aussi Plaute, *Mostellaria* 333 et *Truculentus* 952 ; Aristophane, *Les Cavaliers* 909.

³⁵³ Voir DELG, s.u. et C. Denizot (2011 : 214-216).

- (498) (latin) Plaute, *Mercator* 149,
CHA. *Cedo tuam mihi dexteram ; agedum, Acanthio.* AC. **Em**, *dabitur ;
tene.*
« CHARINUS.- Donne-moi ta main ; allez, Acanthion ! ACANTHION.- Tiens,
on te la donne(ra) ; prends. »
- (499) (grec) Aristophane, *Les Grenouilles* 482-483,
ΔΙ. Ἀλλ' οἴσε πρὸς τὴν καρδίαν μου σπογγίαν.
ΞΑ. Ἴδοὺ λαβέ· προσθοῦ.
« DIONYSOS.- Mais mets-moi sur le cœur une éponge. XANTHIAS.- Voilà,
prends, applique. »
- (500) (grec) Homère, *Odyssée* 9, 347,
Κύκλωψ, **τῆ**, πίε οἴνον, ἐπεὶ φάγεζ ἀνδρόμεα κρέα.
« Cyclope, tiens, bois du vin, après avoir mangé des chairs humaines. »³⁵⁴

L'emploi pragmatique devrait expliquer, mieux que le sens de base, les différentes équivalences sémantiques de lat. *em* avec *spectā* ou *tenē*. De même, il rendrait compte de la désémantisation totale de la forme figée :

- (501) (latin) Plaute, *Mostellaria* 313-314,
CAL. *Aduersum ueniri mihi ad Philolachem
Volo temperi. Audi ; em, tibi imperatumst.*
« CALLIDAMATE.- Je veux qu'on vienne me chercher de bonne heure chez
Philolachès. Tu m'entends ? Voilà... tu sais ce que tu as à faire. » (trad.
Ernout)

Même désémantisé, le présentatif demeure néanmoins orienté vers l'interlocuteur : il sert à introduire une action qui sera exercée sur l'autre, action qui est ou non exprimée à l'aide d'un impératif qui suit immédiatement le présentatif. C'est ainsi que parfois lat. *em* (exemple (502)) ou gr. *idou* (exemple (503)) permettent d'exprimer la valeur de « prends ça »³⁵⁵ :

³⁵⁴ Cf. aussi Homère, *Iliade* 14, 219-220, **τῆ** νῦν τοῦτον ἰμάντα τεῶν ἐγκάτθεο κόλπῳ / ποικίλον.
« Tiens maintenant, cache dans ton sen cette ceinture multicolore (...). » ; *Iliade* 24, 287, **τῆ** σπεῖσον
Διὶ πατρί, καὶ εὖχεο οἴκαδ' ἰκέσθαι « « Tiens, fais une libation à Zeus le père et prie-le de te ramener
dans ton foyer. » ; *Odyssée* 5, 346, **τῆ** δέ, τόδε κρήδεμνον ὑπὸ στέρνοιο τανύσσαι / ἄμβροτον « Et
tiens, attache sous ta poitrine cette bandelette immortelle (...). » ; *Odyssée* 8, 477, κῆρυξ, **τῆ** δῆ, τοῦτο
πόρε κρέας, ὄφρα φάγησιν, / Δημοδόκῳ « Héraut, tiens donc, sers cette viande à Démococos, afin
qu'il mange (...). » ; etc.

³⁵⁵ Même désémantisé, *ecce* ne reçoit jamais cette valeur.

(502) (latin) Plaute, *Persa* 810,
PAE. **Em**, *serua rusum*.
« PÉGNION.- Tiens, encaisse de nouveau. » (trad. Ernout)

(503) (grec) Aristophane, *Les Thesmophories* 567-568,
ΚΗ. Οὐ τοι μὰ Δία σύ γ' ἄψει.
ΓΥ. Α' Καὶ μὴν **ἰδοῦ**. ΚΗ. Καὶ μὴν **ἰδοῦ**.
« LE PARENT.- Non, vois-tu, par Zeus, tu ne me toucheras pas. LA
PREMIÈRE FEMME.- Eh bien, tiens ! LE PARENT.- Eh bien, tiens ! »

Aussi dirons-nous que lat. *em* a moins de force injonctive que *tenē* ou *spectā*, mais qu'il s'éloigne plus nettement du sens verbal originel que d'autres impératifs pragmatialisés, tel *uidē* « vois » = « voyez-moi ça ! » ≈ « eh bien ! » (pour marquer une indignation)³⁵⁶ :

(504) (latin) Plaute, *Curculio* 623-624,
TH. *Seruom antestari* ? **Vide** !
CV. **Em**, *ut scias me liberum esse* : *ergo ambula in ius*. <TH.> **Em tibi**.
« THÉRAPONTIGONUS.- Un esclave, témoigner en justice ! Voyez-moi ça !
CHARANÇON.- Tiens pour t'apprendre que je suis un homme libre ; marche
donc au tribunal. THÉRAPONTIGONUS (*le frappant*).- Prends ça. »

Il est plus étonnant de noter qu'en grec classique ἰδοῦ, qui a perdu toute sa force injonctive, semble fonctionner exactement comme le lat. *uidē* marquant une indignation « voyez-moi ça ! » (cf. § 4.1.1.) :

(505) (grec) Aristophane, *Les Grenouilles* 1204-1205,
δείξω δ' αὐτίκα.
ΕΥ. **ἰδοῦ**, σὸ δείξεις;
« (ESCHYLE.-) Je vais le prouver à l'instant. EURIPIDE.- Voyez-moi ça ! tu
le prouveras ? »

2.6.2. Positions syntaxiques

Le présentatif purement déictique apparaît en général³⁵⁷ en position initiale : la fonction présentative est entièrement et logiquement lexicalisée, ce qui a pour conséquence le respect

³⁵⁶ Cf. aussi Plaute, *Persa* 594.

³⁵⁷ Le bambara, le maybrat et le français (lorsque l'objet est dénoté par un pronom personnel) constituent des exceptions apparentes, que nous avons justifiées dans la note 225.

de la contrainte séquentielle *présentatif* + « régime » (ex. *Ecce me* vs. **Me ecce*)³⁵⁸. En revanche, comme des interjections ou des adverbes, les présentatifs- *PÉN* peuvent occuper des positions syntaxiques flottantes et donc se trouver en début d'énoncé, à l'intérieur de l'énoncé ou en toute fin d'énoncé. Le terme d'*énoncé* auquel nous sommes attachée dans cette étude prend ici tout son sens : le présentatif- *PÉN* a évidemment une portée extraphrastique. Il occupe, dans l'ordre des constituants, des positions diverses, dont la réalisation effective découle non de possibilités de configuration versificatoire, mais de stratégies spécifiques pour exprimer une structuration informationnelle particulière³⁵⁹.

2.6.2.1. Présentatif-*PÉN* d'ouverture

Comme l'interjection, le présentatif- *PÉN* se situe massivement en ouverture des tours de parole³⁶⁰. Il est déclenché par le propos qui précède et constitue un lieu de transition au niveau conversationnel, permettant une rupture potentielle avec le dit de l'interlocuteur. Ainsi en français avec *voici/voilà* ; en latin, avec *em* et *ecce* ; en grec, avec *ἦν* et *ἰδοῦ* ; en hittite, avec *kāša* ; en moyen égyptien avec *mk* :

- (506) (français) Balzac, *Splendeurs et misères des courtisanes*, Deuxième partie à Combien l'amour revient aux vieillards, p. 684 (Gallimard),
- *Ah ! voilà, dit Mme du Val-Noble, c'est l'histoire du hareng qui est le plus intrigant des poissons.*
- (507) (français) Balzac, *Un Début dans la vie*, p. 885 (Gallimard),
- *Ah ! voici, dit Georges. Je suis employé de L'Espérance, une Compagnie qui vient de se former, et dont les statuts vont être approuvés par une ordonnance (...).*

³⁵⁸ Cf. § 2.3.3., dans lequel nous expliquerons pourquoi l'ordre est inversé dans fr. *me voici*.

³⁵⁹ J. Delahaie (2005) montre de manière très intéressante combien le francophone se sert de *voilà* pour structurer l'interaction : « Une analyse détaillée des nombreuses occurrences du corpus permet de dresser une typologie de ses différents emplois en conversation, et de montrer que, au-delà de la diversité apparente de ses fonctions, *voilà* possède en fait une valeur sémantique et énonciative unique. Qu'il serve à ouvrir une énonciation (*voilà je te présente Florian Philippot*), qu'il fonctionne comme marque d'approbation/confirmation du dire d'autrui (*j'ai vos coordonnées puisque je les ai dans l'annonce/voilà vous avez mon numéro de téléphone*), ou encore comme marque de clôture de l'échange (*voilà=donc il n'y a pas de problèmes / voilà monsieur*), nous démontrons que *voilà* est l'expression d'un consensus entre les interlocuteurs fondé sur un savoir commun, une histoire conversationnelle partagée. Dans ce sens, il serait à rapprocher, non de son doublet le présentatif *voici*, qui a un emploi beaucoup plus restreint en conversation, mais du morphème adverbial *là*. Ainsi, au niveau conversationnel, nous verrons qu'il s'agit d'un marqueur spécifique de coopération interactionnelle employé très fréquemment chez les francophones. »

³⁶⁰ Anouilh joue avec cette valeur en ouverture du prologue d'*Antigone* ; le choix de *voilà*, à valeur conclusive ou approbative en français, est d'un grand effet dialogique et littéraire.

- (508) (latin) Plaute, *Poenulus* 159-161,
 Mi. *Vin tu illi nequam dare nunc ? <AG.> Cupio.* Mi. **Em me dato.**
 AG. *Abi dierectus.* Mi. *Dic mihi uero serio,*
Vin dare malum illi ? AG. Cupio. Mi. **Em eundem me dato.**
 « MILPHION.- Veux-tu lui faire un mauvais cadeau donc ?
 AGORASTOCLÈS.- Je veux ! MILPHION.- Tiens = Eh bien, fais-lui cadeau de
 moi. AGORASTOCLÈS.- Va te faire pendre. MILPHION.- Dis-moi vraiment
 sérieusement. Veux-tu le punir ? AGORASTOCLÈS.- Je veux ! MILPHION.-
 Tiens = Eh bien, c'est moi-même que tu dois lui donner. »
- (509) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 455-456,
Do fidem, si omittis, isto me intro ituram quo iubes.
 Sc. **Ecce, omitto.** Ph. *At ego abeo missa.*
 « PHILOCOMASIE.- Je prends l'engagement, si tu me lâches, d'entrer là où
 tu m'ordonnes. SCÉLÉDRUS.- Voilà, je te lâche. PHILOCOMASIE.- Et je
 m'en vais, maintenant que tu m'as lâchée. »
- (510) (grec) Aristophane, *Ploutos* 75,
 ΠΑ. Μέθεσθέ νύν πρῶτον. ΧΡ. **Ἦν, μεθίμεν.**
 « PLOUTOS.- Lâchez-moi donc d'abord. CHRÉMYLE.- Voilà, nous te lâchons. »³⁶¹
- (511) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 1166,
 ΠΑ. **Ἰδοῦ**, φέρω σοι τήνδε μαζίσκην ἐγῶ.
 « LE PAPHLAGONIEN.- Voilà, je t'apporte cette petite galette. »
- (512) (grec) Aristophane, *Les Nuées* 254-255,
 ΣΩ. Κάθιζε τοίνυν ἐπὶ τὸν ἱερὸν σκίμποδα.
 ΣΤ. **Ἰδοῦ**, κάθημαι.
 « SOCRATE.- Assieds-toi donc sur le grabat sacré. STREPSIADE.- Voilà, je
 suis assis. »
- (513) (hittite) *KUB IX, 27, Vs. 23-27,*
nu-šši-ššan ^{GIŠ} *huweša[n]* [^{GIŠ}] *hūlali-ya arḫa dahḫi nu-šši* ^{GIŠ} *BAN* [...] ^{GIŠ}
 [p] *ihḫi n-ašta anda kiššan memahḫi [k] āša-wa-ta-kan šal-tar arḫa*
dahḫun nu-wa-tta EGIR-pa LÚ-tar piḫhun
 « Je lui enlève le fuseau et la quenouille et lui donne l'arc [et la flèche ?],
 et je lui dis donc : 'Voilà, je t'ai enlevé la féminité, je t'ai donné en retour
 la virilité'. »

³⁶¹ Notons le parallèle remarquable entre *Ecce, omitto* et **Ἦν, μεθίμεν**. Heureuse coïncidence ou ressort dramatique ordinaire ?

- (514) (moyen égyptien) *Conte du Naufragé* 167,
 ḥ̄ .n ḏd.n=f n=i mk tw spr r ḥnw
 « Alors il me dit : ‘Voilà, tu atteindras la Résidence’. »

En position d’ouverture d’énoncé, il pourrait être difficile de distinguer le présentatif-*PĒn* du présentatif déictique ou événementiel. Toutefois, plusieurs critères linguistiques (structurels et fonctionnels) permettent d’isoler un emploi du présentatif comme une particule énonciative : il est dépourvu de sens propositionnel et extérieur au contenu propositionnel ; il qualifie le processus d’énonciation et ancre le message du locuteur dans une attitude de manière implicite ou indirecte, le plus souvent dans une attitude de rupture.

2.6.2.2. Présentatif-*PĒn* à la jointure d’un énoncé binaire

Le présentatif-*PĒn* peut se trouver à la jointure d’un énoncé binaire, ainsi entre les deux termes d’une comparaison. Ainsi en (515), le présentatif peut exprimer ici une proéminence informationnelle sur le deuxième terme de la comparaison, donc sur le comparé :

- (515) (latin) Plaute, *Trinummus* 539,
Oves scabrae sunt, tam glabrae, em, quam haec est manus,
 « Les brebis y sont galeuses, aussi pelées, tiens, que la paume de cette main. » (trad. Ernout)

Le présentatif-*PĒn* joue également un rôle énonciatif central lorsqu’il se positionne à la jonction du Thème et du Rhème. On peut repérer la thématization interne à chacune des composantes de la séquence grâce au jeu du présentatif, qui se place à la jointure entre Thème (souvent long) et Rhème. Le Thème correspond à une proposition subordonnée temporelle ou conditionnelle en hittite (exemples (516) et (517)), seulement conditionnelle en latin (exemples (518) et (519)).

- (516) (hittite) *KUB XXXVI*, 35, I, 9-10,
mān-wa-ta-kkan šā ē-ka-ya uwanun [kāša-w]a-mu^D Ašerdus
DUMU.ŠAL.MEŠ uiyat eḥu-wa-mu-za
 « Quand je suis venu à toi et à l’intérieur de ta maison, voilà, Ašertu m’a envoyé (ses) femmes de chambre (pour me dire) : ‘Viens’. »
- (517) (hittite) *KBo II*, 9, IV, 13-15,
mān LUGAL šA.LUGAL DUMU.MEŠ.LUGAL-ya kuiški kuitki iyan ḥarzi n-aš
ḥarīyan ḥarzi n-aš-kan kāša taknaz ŠUD-annahhi
 « Si quelqu’un a fait quelque chose au roi, à la reine et aux princes et les a enterrés, voilà, je les retire de la terre. »

(518) (latin) Plaute, *Casina* 758-758b,
 LY. *Si tu iubes*,
Em, *ibitur tecum*.
 « LYSIDAME.- Si tu l’ordonnes, hé bien, on viendra avec toi. »

(519) (latin) Plaute, *Vidularia* 40-43,
 NI. *Si tibi pudico homine est opus et non malo*,
Qui tibi fidelior sit quam serui tui,
Cibique minimi maxumaque industria,
Minime mendacem, em me licet conducere.
 « NICODÈME.- Si tu as besoin d’un honnête homme, non d’un mauvais,
 d’un homme qui te soit plus loyal que tes esclaves, qui te coûte le moins
 de nourriture et te fournisse le plus de travail, alors tu peux m’engager, je
 me mens pas du tout. » (trad. Ernout)

L’éditeur A. Ernout a choisi de placer une virgule après la conditionnelle comme s’il voulait marquer une pause après le segment thématique. Le présentatif est ici désémantisé et fonctionne comme l’équivalent du fr. *hé bien, alors*, en marquant la jointure entre le Thème et le Rhème et réalisant ainsi l’intégration de deux énoncés : (E1) *Si tu iubes* « Si tu l’ordonnes » + (E2) *ibitur tecum* « on viendra avec toi ». L’organisation syntaxique en chaîne est en quelque sorte rompue, au profit d’une hiérarchie de dépendance entre les deux parties de l’énoncé, hiérarchie sans doute accentuée par la prosodie. Ce type d’organisation par une structuration syntaxique (ici, binaire) semble avoir à l’oral une grande importance (et une grande fréquence). Peut-être serait-il intéressant de comparer, d’un point de vue typologique, les exemples latins à ceux de l’hébreu ou de l’araméen proposés par E. Cohen (2014 : 30)³⁶² : comme lat. *em*, *hinnē^h* peut apparaître entre deux propositions dont la première est circonstancielle :

(520) (hébreu) *Tanakh*, 2 *Samuel* 13, 36,
wayhī kəḳallōtō ləḡabbēr wəhinnē ḥənē hammeleḳ bā ū
 « Just as he finished speaking, (lo,) the king’s sons entered. »

³⁶² Pour cet auteur, l’usage en question n’est pas si éloigné de la valeur première du présentatif : « these syntagms are used, as mentioned above, as macrosyntactic setting devices, whereas the main message is found in the presentative construction. In all these examples, the initial circumstantial expression, which in many cases contains already given information, forces the presentative clause into the rheme function. In other words, in these examples, the presentative constructions necessarily express the new information ».

2.6.2.3. Présentatif-*PE*n de clôture

Dans les exemples suivants, le présentatif sert à clôturer un échange. Il faut éviter de se fier à la ponctuation telle qu'elle est donnée et qui est le fait d'éditions modernes ; le présentatif constitue un énoncé à lui seul et se place après (ex. (521) et (522)) ou avant (ex. (523)) l'énoncé dont il marque la conclusion ; dans l'ex. (523), le premier Ἰδοῦ marque l'acquiescement :

(521) (latin) Plaute, *Poenulus* 279,
MI. *Heus, Milphio, ubi es ?* MI. *Assum apud te **eccum**.* AG. *At ego elixus sis uolo.*
« AGORASTOCLÈS.- Hé Milphion ! où es-tu ? MILPHION.- Je suis près de toi, voilà. AGORASTOCLÈS.- Pour ma part je te voudrais bouilli. »³⁶³

(522) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 724-725,
Οὐδὲν κωλύει,
ἰδοῦ.
« Rien ne s'y oppose, voilà. »

vs.

(523) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 971-972,
ΔΗΜ. Καὶ σύ νυν φέρε.
ΠΑ. Ἰδοῦ. ΑΛ. Ἰδοῦ νῆ τὸν Δί'· οὐδὲν κωλύει.
« DÉMOS.- Et toi, apporte donc les tiens. LE PAPHLAGONIEN.- Voilà. LE MARCHAND.- Voilà, par Zeus, rien ne s'y oppose. »

De même, l'occurrence suivante doit relever d'un lat. *em* de clôture, puisque le présentatif, à valeur conclusive, est synonyme de *hoc modo*, selon une clôture semblable à celle du fr. *Voilà voilà* ; précisons que la réplique fait suite à une conversation qui n'est pas jouée sur scène, ce qui accentue la tension dramatique inférée par cette clôture (les fiançailles sont faites, il est trop tard pour agir) :

(524) (latin) Plaute, *Trinummus* 601-602,
CA. *Quo modo tu istuc, Stasime, dixti ?* ST. *Nostrum erilem filium Lesbonicum suam sororem despondisse ; **em**, hoc modo.*
« CALLICLÈS.- Comment ? Que disais-tu, Stasime ? STASIME.- Que le fils de notre maître, Lesbonicus, vient de fiancer sa sœur. Voilà, voilà. »

³⁶³ Cf. § 2.5.1.1. pour la justification de cette traduction personnelle.

2.6.3. Valeurs intersubjectives d'une saisie intellectuelle

L'impératif appartient aux modes qui ont une force illocutoire primitive directive, ayant pour but que l'interlocuteur fasse quelque chose. Aussi n'est-on guère étonné d'observer que les présentatifs issus d'impératif³⁶⁴ se prêtent à la modalité. Le point de vue exprimé par le présentatif fait partie de la modalité d'expression de la subjectivité d'un locuteur, l'instance qui profère l'énoncé, selon un repérage déictique *ego – tu – hic*³⁶⁵. Plus précisément, le présentatif suppose une perception centrée sur un rapport modal de la perception de *je* par rapport au dit du *tu*. Le locuteur donne à « voir » à l'interlocuteur l'évaluation de sa perception (visuelle ou intellectuelle), reposant souvent sur les quatre valeurs suivantes : la surprise, le consensus, le dissensus, l'ironie. Le présentatif ne relève pas du simple marquage de l'énonciation personnelle comme la plupart des interjections mais prend sens par rapport à l'autre centre déictique de perception qu'est l'interlocuteur. Aussi les valeurs du présentatif ne pourront-elles être appréhendées que dans le cadre du dialogue sous-jacent, c'est-à-dire dans la dimension de la réponse à une intervention précédente. Toutes les valeurs énonciatives que nous définirons garderont un lien fort avec la valeur prototypique des présentatifs, celle de pointer la présence d'un être survenant dans le champ de perception des co-locuteurs : sous la forme du rapport direct d'une perception de ce qui est dit, le présentatif fonctionnant comme une *PEñ* indique une évaluation subjective. En somme, le pointage (voire le regard au sens propre et figuré) réalisé par le présentatif peut être multidimensionnel mais il ne se réalise pas moins dans le dialogue : le présentatif exophorique « voici *X* » oriente le regard de l'interlocuteur dans l'espace physique qu'il partage avec le locuteur vers un être qui survient ; le présentatif endophorique « voici que » oriente la saisie perceptuelle de l'interlocuteur sur l'événement dénoté ; le présentatif-*PEñ* « voilà ! » oriente la saisie perceptuelle sur le dit de l'interlocuteur. Nous étudierons également comment l'interlocuteur réagit après avoir entendu le commentaire de son propos.

L'analyse du présentatif dans la gestion interactive de la conversation conduit à dégager trois valeurs principales :

- un présentatif-*PEñ* fondamentalement consensuel (pouvant exhiber l'accord) ;
- un présentatif-*PEñ* à valeur dissensuelle (pouvant marquer le désaccord ou la désapprobation franche) ;
- un présentatif-*PEñ* à valeur conclusive³⁶⁶.

³⁶⁴ Les présentatifs qui reposent sur des particules déictiques apparaissent beaucoup moins souvent en emploi pragmatiqué que ceux issus d'une forme d'impératif ; c'est le cas en latin pour *ecce* et *em* employés comme interjections « voilà ! ».

³⁶⁵ Nous avons défendu cette triade dans l'introduction générale, au détriment de la triade canonique *ego – hic – nunc*.

³⁶⁶ Ces valeurs ont été reconnues aux présentatifs du français ; pour les deux premières, voir M.-A. Morel et L. Danon-Boileau (1998 : 142) : « Nous voudrions mettre en relation l'emploi des présentatifs et les trois valeurs que nous avons reconnues à la coénonciation : consensualité /

La plasticité des valeurs exprimées par le présentatif-*PÉn* dans les langues anciennes est importante et s'explique directement par le « regard » subjectif que le locuteur porte sur le dit de l'autre et qu'il lui impose presque à son insu. L'appellation de « ponctuant spécifique »³⁶⁷ ou de « marqueur de structuration de la conversation » (MSC)³⁶⁸ utilisé à l'endroit de fr. (*Ben (alors) Voilà*) permet sans doute de donner une unité apparente à toutes ces valeurs. Toutefois, il nous faudra envisager un niveau encore supérieur au « niveau de textualisation maximal »³⁶⁹.

2.6.3.1. Consensus

Le présentatif-*PÉn* a une valeur consensuelle forte : il équivaut à fr. *OK, d'accord*. Il exhibe en quelque sorte l'accord, ou explicite le consentement (à la fois par sa force illocutoire propre et la prosodie) et fonctionne comme un « procédé de validation interlocutoire », selon la terminologie de C. Kerbrat-Orecchioni (1998 : 18), ou comme « marqueur des actes illocutoires de l'acquiescement », selon le classement de M. Riegel *et al.* (2002 : 376)³⁷⁰. Cette valeur consensuelle est attestée par plusieurs langues, dont le moyen égyptien et le français ; dans les exemples suivants, le consensus est sollicité par le locuteur, qui cherche à obtenir l'attention de son interlocuteur :

(525) (moyen égyptien) *Conte du Naufragé* 182,
Sḏm r=k n rʒ= i, mk nfr sḏm n rmt.
 « Écoute donc mes paroles, voilà il est bon d'écouter les gens. »³⁷¹

(526) (français) Giono, *Le Grand Troupeau*, Troisième Partie, p. 261
 (Gallimard),
Alors, écoute, voilà je te le dis, tu seras seule à savoir (...).

différenciation (égocentrage) / rupture » (la consensualité étant manifeste avec le présentatif *Vous avez*) ; pour la troisième valeur, voir en dernier lieu J. Delahaie (2009).

³⁶⁷ M.-A. Morel et L. Danon-Boileau (1998 : 46 et 97).

³⁶⁸ Voir A. Auchlin (1981).

³⁶⁹ Voir B. K. Bergen et M. C. Plauché (2001 : 49) : « More importantly, these forms display close ties to the speech contexts they occur in and the pragmatic information they convey for the simple reason that they communicate more than just a proposition ».

³⁷⁰ J. Delahaie (2009b) s'interroge sur la différence de sens entre plusieurs marqueurs d'accord du fr. *voilà, oui, d'accord, O.K.* et *tout à fait* et note p. 24 que « après *oui, voilà* est en effet la réponse privilégiée à une demande de confirmation ».

³⁷¹ Comme le souligne E. Oréal (2011 : 323), l'emploi de *mk* peut « consister par exemple dans la volonté d'atténuer un acte de langage potentiellement agressif en anticipant l'adhésion de l'interlocuteur ».

Proche de l'interjection, le présentatif jouit d'une assez grande autonomie à l'intérieur de la phrase et peut constituer une phrase ou un énoncé à lui seul et s'associer à d'autres marqueurs (fr. *oui voilà tout à fait*). Il se trouve donc employé seul, ou suivi d'un énoncé contenant une information présentée comme l'effet de la demande spécifique de l'interlocuteur et de ses attentes. Les études sur le sujet – rares – prêtent à ce présentatif une valeur de *confirmation*³⁷², une valeur de *validation*³⁷³ ou une valeur d'*approbation*³⁷⁴. La dimension responsive dans laquelle doit être appréhendée la valeur de ce présentatif est centrale lorsque celui-ci sert à acquiescer à une demande de l'interlocuteur, formulée à l'aide d'un impératif à valeur fortement injonctive (exemples (527), (528) et (529)), à l'aide d'une interrogation (exemple (530)), ou d'une subordonnée conditionnelle (exemple (531)) :

- (527) (grec) Aristophane, *Les Nuées* 254-255,
 ΣΩ. Κάθιζε τοίνυν ἐπὶ τὸν ἱερὸν σκίμποδα.
 ΣΤ. Ἴδού κάθιμαι.
 « SOCRATE.- Assieds-toi donc sur le grabat sacré. STREPSIADE.- Voilà, je suis assis. »
- (528) (grec) Aristophane, *Ploutos* 75,
 ΠΛ. Μέθεσθέ νῦν πρῶτον.
 ΧΡ. Ἦν, μεθίεμεν.
 « PLOUTOS.- Lâchez-moi donc d'abord. CHRÉMYLE.- Voilà, nous te lâchons. »
- (529) (latin) Plaute, *Asinaria* 108-110,
 LI. *Ego eo ad forum, nisi quid uis*. DE. *Ei, bene ambula*.
Atque audin etiam. LI. *Ecce*. DE. *Si quid te uolam*,
Vbi eris ?
 « LIBAN.- Moi je vais au forum, si tu n'as plus besoin de moi. DÉMÉNÈTE.- Va, bonne promenade. Mais écoute encore un peu. LIBAN.- Voilà. DÉMÉNÈTE.- Si j'ai quelque chose à te dire, où seras-tu ? »
- (530) (latin) Plaute, *Bacchides* 1023,
 CH. *Estne istuc istic scriptum ?* NI. *Em specta, tum scies*.
 « CHRYSALE.- Réellement, il t'a écrit cela ? NICOBULE.- Tiens, regarde, tu le verras. » (trad. Ernout)

³⁷² S. Bruxelles et V. Traverso (2006).

³⁷³ R. Druetta (1993).

³⁷⁴ M. Riegel *et al.* (2002 : 454).

- (531) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 455-456,
Do fidem, si omittis, isto me intro ituram quo iubes.
 SC. *Ecce omitto.*
 « PHILOCOMASIE.- Je prends l'engagement, si tu me lâches, d'entrer là où
 tu m'ordonnes. SCÉLÉDRUS.- Voilà, je te lâche. »

C'est à la fois à cette valeur d'accord et à la valeur présentative-déictique que nous
 rattachons la valeur dite *ostensive* du présentatif :

- (532) (latin) Plaute, *Pseudolus* 1318-1319,
 St. *Vorte ergo umerum.*
 <PS.> *Em. (...)*
 « SIMON.- Tourne donc ton épaule. PSEUDOLUS.- Voilà. »
- (533) (latin) Plaute, *Rudens* 1357,
 <DAE.> *Vbi istic leno e<s>t ?* <GR.> *Heus tu ! Em tibi, hic habet*
uidulum.
 « DÉMONÈS.- Où est-il, ton léno ? GRIPUS (à *Labrax*).- Holà ! hé ! Tiens,
 c'est l'homme qui a ta valise. »

L'accord entre les deux locuteurs est parfois manifesté dans la reprise du présentatif
 d'une réplique à l'autre, ainsi en (534).

- (534) (latin) Plaute, *Trinummus* 529-531 et 536-537,
 St. *Postid, frumenti quom alibi messis maximast,*
Tribus tantis illic minus redit quam obseueris.
 PH. *Em istic oportet opseri mores malos. (...)*
 St. *Em nunc, hic quouis est*
Vt ad incitas redactust !
 « STASIME.- Ensuite, quand ailleurs la moisson de blé est magnifique, là
 on récolte trois fois moins qu'on n'y a semé. PHILTON.- Hé bien ! il faut y
 semer les mauvaises mœurs. (...). STASIME.- Tiens, regarde son possesseur
 d'aujourd'hui, à quelle impasse est-il acculé ! » (trad. Ernout)

Pour A. Rabatel (2001 : 113), « sur ce plan, *voici/voilà* ont un rôle quasiment aussi
 efficace que *c'est*, en présentant les faits contenus dans les énoncés à la suite du présentatif
 comme le résultat d'une mise en relation valable d'abord pour l'énonciateur, mais aussi pour
 le co-énonciateur, ici plus fortement impliqué qu'avec *il y a*. On peut d'ailleurs noter que
voici/voilà, en raison de la présence étymologique toujours sensible de l'impératif '*vois*
 ici', '*vois* là', intègre le co-énonciateur plus fortement (au sens où l'implication est plus libérale,

moins contraignante) que *c'est*. En effet, avec *voici/voilà*, le co-énonciateur est amené à partager avec E2 la conclusion que ce dernier en tire, et ce d'autant plus sûrement que le co-énonciateur est associé à l'observation préalable de E2, à ce titre non contestable. Comme par ailleurs la conclusion semble découler de la co-observation de l'énonciateur et de son co-énonciateur, il s'ensuit que la conclusion de E2 se donne comme une co-conclusion de E2 et de son co-énonciateur ». Cette co-observation explique le nombre d'occurrences d'un présentatif avec un verbe de perception, que nous notions au § 2.6.1.2.

- (535) (latin) Plaute, *Captiui* 570,
Sed quaeso hercle, agedum aspice ad me. TYN. **Em.**
 « ARISTOPHONTE.- Mais voyons, par Hercule, regarde-moi bien en face,
 s'il te plaît. TYNDARE (*le regardant*).- Voilà. » (trad. Ernout)

La grammaire de M. Riegel *et al.* (2002 : 454) fait allusion à une même valeur d'approbation de fr. *voilà* : « *voici, voilà* (...) peuvent s'employer seuls, comme des interjections, dans une réponse exclamative ou non : *Il y a quelqu'un ? - Voilà, voilà ... on vient !* », que critique J. Delahaie (2009a : 53) : « En réalité, la réponse en *voilà* est moins une réponse à la question (*oui, il y a quelqu'un*) que l'explicitation de sa suite attendue car stéréotypique (*si on appelle quelqu'un, cette personne doit venir*) dans laquelle *voilà* a ici valeur de présentatif : *me voilà, je viens* ». Cette critique est valable pour des énoncés tels que les suivants : *ecce* dans l'exemple (536) est une réponse à un appel explicite (il signifie non « nous sommes là », mais « nous arrivons ») ; de même, *em* dans l'exemple (537) ou ἰδοῦ en (538) explicite la suite attendue, qu'une demande soit ou non formulée :

- (536) (latin) Plaute, *frg.* 81,
Vbi rorarii estis ? # Adsunt. # Vbi sunt accensi ? # Ecce
 « Où êtes-vous, les vélites ? – Présents ! – Où sont les supplétifs ? –
 Voici ! »
- (537) (latin) Plaute, *Captiui* 183,
Sed si uenturu's, temperi. ERG. **Em.** *uel iam otium est.*
 « HÉGION.- En tout cas, si tu dois venir, ne te mets pas en retard.
 ERGASILE.- Tiens, je suis libre, si tu veux. » (trad. Ernout)
- (538) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 724-725,
 ΠΑ. Ἰόμεν εἰς τὸν δῆμον.
 ΑΛ. Οὐδὲν κωλύει,
 ἰδοῦ· βάδιζε, μηδὲν ἡμᾶς ἰσχέτω.
 « LE PAPHLAGONIEN.- Allons à l'Assemblée. LE MARCHAND.- Rien ne s'y
 oppose, d'accord. Marche, que rien ne nous arrête. »

Toutefois, cette critique ne permet pas de rendre compte des exemples beaucoup plus nombreux dans lesquels la confirmation par le présentatif ne revient pas à présenter l'énoncé comme faisant partie d'un stéréotype tangible, accessible aux locuteurs. Le présentatif occupe un lieu de transition consensuel conduisant à présenter une réponse qui n'est en aucun cas stéréotypique, comme en témoigne la réaction de l'interlocuteur dans l'exemple (539).

- (539) (latin) Plaute, *Pseudolus* 526 et 529,
 Si. *Quam pugnā ?* Ps. **Em**, *ab hoc lenone uicino tuo.* (...) *Quid est ?*
 « SIMON.- Contre qui te battre ? PSEUDOLUS.- Tiens, contre ce léno, ton voisin. (...) SIMON.- Qu'est-ce que tu dis ? »

Em ici n'a pas une simple fonction phatique³⁷⁵, il ne se rapproche pas de l'expression d'une écoute servant à marquer du nouveau, mais une valeur délibérative dans l'embranchement d'un point de vue souvent audacieux (au vers 531-532, Simon ajoute que, si vraiment Pseudolus accomplissait ce à quoi il s'engage, « comme [il] le di[t] » (*ut praedicas*), il surpasserait en valeur le roi Agathocle) ou défavorable à l'interlocuteur. Dans la comédie romaine, cette disgrâce annoncée par le présentatif est souvent d'ordre physique : ainsi, en (540), Mercure en relevant ses manches et sa tunique avertit-il Sosie qu'il est en fâcheuse posture ; de même, en (541), un esclave menace un léno :

- (540) (latin) Plaute, *Amphitruo* 307,
 ME. **Em**, *nunciam ergo sic uolo.*
 « MERCURE.- Voilà, maintenant je veux y aller comme cela. »
- (541) (latin) Plaute, *Rudens* 833,
 LA. *Quid est quod caueam ?* LO. **Em**, *a crasso infortunio.*
 « LABRAX.- Si je prends garde à quoi ? UN ESCLAVE (*montrant son bâton*).- Voilà, à un grand malheur. » (trad. Ernout)

Le présentatif peut donc valider un accord, mais lorsque cet accord enchaîne sur un énoncé défavorable à l'interlocuteur, sa valeur tend vers le dissensus : c'est que le locuteur souhaite engager l'interlocuteur dans cette rupture, cherchant à éviter un désengagement de sa part (dans *Amphitruo* 307, Mercure s'apprête à rosser Sosie et il lui fait bien comprendre qu'il n'échappera pas à la violence de ses poings). La valeur initialement injonctive de *em* intègre l'interlocuteur plus fortement dans cet engagement que le locuteur tente de lui imposer, presque à son insu. On observe deux réactions de la part de l'interlocuteur : soit il acquiesce

³⁷⁵ La fonction phatique d'un énoncé désigne le rôle que joue cet énoncé dans l'interaction verbale entre le locuteur et l'interlocuteur. L'énoncé phatique vise à établir ou maintenir la communication ; c'est un procédé dont use le locuteur pour s'assurer l'écoute de son interlocuteur ou attirer son attention de l'interlocuteur sur un état de fait donné.

(exemple (542)), soit il tente de se révolter (exemple (543)), soit il se révolte avec insolence (exemple (544)) :

- (542) (latin) Plaute, *Bacchides* 274-275,
Ni. *Etiamnest quid porro ?* CH. **Em**, *accipetrina haec nunc erit.*
Ni. *Deceptus sum.*
« NICOBULE.- Qu'est-ce qui s'est passé encore ? CHRYSALE.- Voilà, c'est maintenant le coup de l'épervier. NICOBULE.- Que j'ai été dupe ! »
- (543) (latin) Plaute, *Asinaria* 537-539, 542-543,
PH. *Quid si hic animus occupatust, mater, quid faciam ? mone.* CL. **Em**,
Meum caput contemples, si quidem ex re consultas tua. (...)
PH. *Sine me amare unum Argyrippum animi causa, quem uolo.*
CL. *Intro abi : nam te quidem edepol nihil est inpudentius.*
« PHILÉNIE.- Mais si mon cœur est pris, ma mère, que faire ? Conseille-moi. CLÉÉRÈTE.- Tiens, regarde ma tête, si tu songes vraiment à ton intérêt. (...) PHILÉNIE.- Laisse-moi aimer Argyrippe, lui seul, c'est le seul que mon coeur désire. CLÉÉRÈTE.- Rentre. Vraiment, ma foi, il n'y a rien de plus effronté. »

La réponse de l'interlocuteur peut être très virulente :

- (544) (latin) Plaute, *Poenulus* 159-161,
Mi. **Em me dato.**
AG. *Abi dierectus.*
« MILPHION.- Tiens, fais-lui cadeau de moi. AGORASTOCLÈS.- Va-t-en au diable. »

2.6.3.2. Dissensus

Il arrive, plus rarement en latin qu'en grec, que le locuteur ne soit pas d'accord avec ce que lui demande son interlocuteur. Ainsi, de la valeur consensuelle des présentatifs, on passe à la rupture annoncée du consensus, voire à l'impossible consensus. Les présentatifs entrent donc dans une stratégie communicationnelle qui vise soit à établir le consensus, soit à le rompre, en partie du moins ; le présentatif sanctionne, en effet, un désengagement relatif, une désapprobation plus ou moins franche du locuteur, qui maintient cependant le cadre de l'interlocution dans une attitude de consensualité. Le moyen terme entre les deux stratégies relève de la fausse surprise ironique qu'exprime parfois le présentatif.

- (545) (français) Giraudoux, *Ondine*, Acte I, Scène 9,
Hans, un genou en terre.
 - Non, **voilà**.
- (546) (français) Balzac, *Le Cousin Pons*, Deuxième épisode, p. 592 (Gallimard),
 - Ah ! **voilà**, vous voulez le jeu !... Mais consolez-vous (...).

Les grammairiens latins pensaient que le présentatif *em* marquait un désaccord violent, avec, à l'appui, un exemple tiré de Cicéron, *In Verrem* 2, 1, 93, pour lequel la leçon retenue dans les éditions modernes est *en* et non *em* :

- (547) (latin) Agroecius, *De orthographia*, GL VII, p. 114, 13,
Similiter, en cum ostendis, em cum increpas ; Cicero: « *em cui tuos
 liberos tute committas* »
 « Pareillement, *en* quand tu montres, *em* quand tu invectives ; Cicéron :
 ‘voilà à qui toi-même tu confies tes enfants’. »
- (548) (latin) Isidore de Séville, *De differentiis uerborum* 204,
Inter En et Em, cum ostendis, em, cum increpas.
 « Entre *en* et *em*. *En*, quand tu montres, *em*, quand tu invectives. »³⁷⁶

De fait, dans l'exemple suivant, Milphion marque clairement son désaccord en coupant la parole à Agorastoclès et en faisant précéder la reprise du propos de son interlocuteur sous une forme négative (*nunc opsecro* / *nunc nihil opsecras*) du présentatif *em* :

- (549) (latin) Plaute, *Poenulus* 417-420,
Nunc opsecro te, Milphio, hanc per dexteram
Perque hanc sororem laeuam, perque oculos tuos,
Perque meos amores, perque Adelphasium meam,
Perque tuam libertatem... Mi. **Em**, *nunc nihil opsecras.*
 « AGORASTOCLÈS.- Maintenant je t'en adjure, Milphion, par cette main droite que je presse, et par la gauche, sa sœur, par tes yeux, par mes amours, par mon Adelphasie, par ta liberté... MILPHION.- Ah, non ! pas de cette adjuration-là, elle ne vaut rien. » (trad. Ernout)

Il n'est pas sûr que la consensualité soit totalement rompue lorsque le présentatif annonce une rupture : l'interlocuteur répond souvent à cette rupture, non par une ruade, mais

³⁷⁶ Les textes latins en notre possession invitent à penser que cette distinction est artificielle.

bien souvent par une question visant à rétablir l'accord entre les deux locuteurs ; l'autre peut encore se jouer de cette tentative de conciliation, comme dans l'exemple (550).

- (550) (latin) Plaute, *Mercator* 620-622,
CHA. **Em**, *istucineſt operam dare*
Bonum ſodalem ? EV. *Quid me facere uiſ ?* CHA. *Idem quod me uides :*
Vt pereas.
« CHARINUS.- Voilà ! est-ce ainsi qu'on sert fidèlement un ami ?
EUTYCHUS.- Que veux-tu que je fasse ? CHARINUS.- Ce que tu me vois
faire à moi-même : que tu périsses. » (trad. Ernout)

Le déclencheur de ce dissensus est toujours le propos qui précède. Le présentatif sert tout à la fois à marquer une rupture potentielle au niveau conversationnel et à gérer cette rupture, en pesant plus sur l'orientation de la suite de l'échange que sur sa nature référentielle : il porte sur du dit en vue d'orienter la représentation que se fait l'interlocuteur de l'état de choses (exemples (551) et (552)), exactement de la même manière que lorsqu'il y a consensus (exemple (553)).

- (551) (latin) Plaute, *Bacchides* 685-687,
MN. *Me id aurum accepisse extemplo ab hospite Archidemide.* CH. **Em**,
Iſtoc dicto <tu> dedisti hodie in cruciatum Chryſalum.
« MNÉSIOQUE.- [Je lui ai dit] que j'avais reçu [cet or], à ma première
demande, de notre hôte, le fils d'Archidame. CHRYSALE.- Eh bien ! par
cette belle parole, tu as aujourd'hui envoyé Chrysale tout droit sur la
croix. » (trad. Ernout)
- (552) (grec) Aristophane, *Lysistrata* 851,
ΚΙ. Πρὸς τῶν θεῶν νῦν ἐκκάλεσόν μοι Μυρρίνην.
ΛΥ. **Ἴδοῦ**, καλέσω ἴγὼ Μυρρίνην σοι;
« CINÉSIAS.- Au nom des dieux, alors, appelle-moi Myrrhine.
LYSISTRATA.- Allons bon, que je te fasse venir Myrrhine ? »
- (553) (grec) Aristophane, *Les Guêpes* 797 et 805-806,
ΦΙ ... Ἄλλ' ὄπερ μέλλεις ποιεῖ.
ΒΑ. **Ἴδοῦ**. Τί ἔτ' ἔρεῖς; ὡς ἅπαντ' ἐγὼ φέρω
ὄσαπερ ἔφρασκον, κἄτι πολλῶ πλείονα.
« PHILOCLÉON.- Eh bien, fais comme tu l'entends. (...) BDÉLYCLÉON.-
Voilà. Qu'as-tu encore à dire ? Car je t'apporte tout ce que je disais et
encore beaucoup plus. »

Cette gestion de la rupture peut être « physique » : *em* s'accompagne alors d'un geste de la main porté sur l'autre, voire d'un coup violent asséné à l'autre :

- (554) (grec) Aristophane, *Les Thesmophories* 567-568,
 ΚΗ. Οὐ τοι μὰ Δία σύ γ' ἄψει.
 ΓΥ. Α' Καὶ μὴν ἰδοῦ. ΚΗ. Καὶ μὴν ἰδοῦ.
 « LE PARENT.- Non, vois-tu, par Zeus, tu ne me toucheras pas. LA PREMIÈRE FEMME.- Eh bien, tiens ! LE PARENT.- Eh bien, tiens ! »
- (555) (latin) Plaute, *Mostellaria* 9,
Em ; *hocine uolebas* ?
 « (TRANION (*Il le bat*).-) Tiens ; est-ce cela que tu voulais ? » (trad. Ernout)

Pour A. Rabatel (2001 : 140), les présentatifs « manifestent une force argumentative indirecte redoutable ». Elle est directe pour *em*. La valeur première de cette forme est de présenter un objet à l'interlocuteur pour qu'il le prenne, ce qui explique logiquement son emploi pragmatialisé au sens de « tiens pour toi » où *em* présente le poing du locuteur à l'interlocuteur qui le « prend » en pleine figure, si l'on ose s'exprimer ainsi. Cette valeur est quasiment grammaticalisée dans la séquence *em tibi* (cf. § 2.7.2.).

C'est par cette valeur de dissensus que l'on peut rendre compte des nombreuses occurrences chez Aristophane de gr. ἰδοῦ reprenant un mot de la réplique précédente pour orienter différemment la représentation de l'état de choses : la forme présentative sert à mettre en doute la fiabilité de l'information présentée et signifie alors « voyez-vous ça, allons bon, eh bien » marquant l'ironie, l'indignation ou la fausse surprise. Cette valeur est propre aux présentatifs reposant sur une forme d'un verbe « voir », comme le gr. ἰδοῦ ou le lat. *uide*³⁷⁷. L'ironie, perceptible dans l'exemple grec (556), est néanmoins spécifique à Aristophane et relève d'une interaction orale « colloquiale » (plutôt familière) :

- (556) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 85 et 87,
 ΟΙ. Α' Μὰ Δί' ἄλλ' ἄκρατον οἶνον ἀγαθοῦ δαίμονος.
 ΝΙ. Ἰδοῦ γ' ἄκρατον.
 « PREMIER SERVITEUR.- Non par Zeus ; nous il nous faut boire du vin pur au bon Génie. (...) SECOND SERVITEUR.- Voyez-vous ça, du vin pur ! »
- (557) (latin) Plaute, *Bacchides* 137-138,
 Πι. *Tace atque sequere, Lyde, me. Ly. Illuc sis uide* ;

³⁷⁷ Cf. aussi Aristophane, *Les Nuées* 872 et 1469, *La Paix* 198, *Lysistrata* 441, *Thesmophories* 206, *Les Grenouilles* 1205, *L'Assemblée des femmes* 93, 133 et 136.

Non paedagogum iam me, sed Lydum uocat.

« PISTOCLÈRE.- Tais-toi, et suis-moi, Lydus. LYDUS.- Voyez-vous ça s'il vous plaît ! Ce n'est plus maître mais Lydus qu'il m'appelle maintenant. »

2.6.3.3. Valeur conclusive

La valeur conclusive de fr. *voilà* – à l'exclusion de *voici* – a été bien étudiée : le présentatif sert à « conclure une (inter)action, un échange ou une intervention »³⁷⁸, « à la fin d'une énumération pour introduire un mot récapitulatif » et « dans le dialogue, comme terme final d'une réponse »³⁷⁹.

- (558) (français) Aragon, *Les Beaux Quartiers*, 2^e Part. Paris, Chap. XXII, p. 302, - *Je m'excuse. J'avais la tête je ne sais où. Il faut vous dire que j'ai des circonstances atténuantes. Oui, j'ai quitté ma famille. Avec dix francs en poche. Voilà.* »

Cette valeur conclusive, qui valide un consensus finalisé, est déjà attestée par les présentatifs des langues anciennes. Gr. ἰδοῦ ou ἴην ou lat. *em* par exemple sont utilisés pour marquer la fin d'un échange (exemples (559) et (560)), d'une liste (exemple (562)), ou pour clore une action (exemple (560)) ou la pièce même (exemple (563)) ; l'action dont le présentatif mentionne la fin et le succès peut être d'ordre pratique et concret (départ des personnages, changement d'interlocuteurs, fin d'une danse...). L'exemple (564) montre bien comment le sens consensuel du présentatif donne lieu à la clôture de l'échange :

- (559) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 1161,
ΔΗΜ. Ἄπιτον. ΠΑ. ΚΑΙ ΑΛ. Ἴδοῦ.
« DÉMOS.- Partez. LE PAPHLAGONIEN ET LE CHARCUTIER.- Voilà. »
- (560) (latin) Plaute, *Mostellaria* 804,
<Tr.> *Senex illic est. Em, tibi adduxi hominem.*
« TRANION.- Voici le vieillard. (*À Simon*) Voilà, je t'amène l'homme. »
- (561) (grec) Aristophane, *La Paix* 326-327,
ΤΡ. μή τί μοι νυνί γ' ἔτ', ἀλλὰ παῦε παῦ' ὀρχούμενος.
ΧΟ. ἴην ἰδοῦ· καὶ δὴ πέπαυμαι.
« TRYGÉE.- Assez à présent ; cesse, cesse de danser. LE CORYPHÉE.-
Tiens, voilà ; cette fois j'ai fini. »

³⁷⁸ J. Delahaie (2009 : 44 et 53). Voir aussi J. Damourette et E. Pichon (1970 : 104), A. Auchlin (1981), M. Riegel et al. (2002 : 454) et S. Bruxelles et V. Traverso (2006 : 76).

³⁷⁹ *TLF* (1983 : 1242).

- (562) (latin) Plaute, *Persa* 701-705,
 SA. *Ausculata ergo, ut scias :*
Vaniloquidorus Virginisuendonides
Nugiepilouquides, Argentumextenebronides,
Tedigniloquides, Nugides, Palponides
Quodsemelarrripides Numquameripides. Em tibi !
 « SAGARISTION.- Écoute donc, tu le sauras : Vanibavardidore,
 Viergevendeuridès, Blaguidiseuridès, Dargentescamoteuridès, Deto-
 digninterlocuteuridès, Decrackidès, Flatteuridès. Ce qu'une fois il a
 prisidès. Plus jamais ne le rendradès. Voilà pour toi. » (trad. Ernout)
- (563) (latin) Plaute, *Mostellaria* 1180-1181,
Em, *huic habeto gratiam.*
Spectatores, fabula haec est acta ; uos plausum date.
 « THÉOPROPIDE.- Voilà, c'est lui que tu dois remercier. Spectateurs, la
 pièce est finie ; applaudissez. »

Dans le contexte théâtral, le présentatif de clôture sert parfois à exprimer tout ce qu'on avait à dire sur le sujet et cette clôture est suivie du départ des personnages :

- (564) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 724-725,
 ΑΛ. Οὐδὲν κωλύει,
ἰδοῦ· βάδιζε, μηδὲν ἡμᾶς ἰσχύτω.
 « LE MARCHAND.- Rien ne s'y oppose, voilà, marche, que rien ne nous
 arrête. »

Le présentatif sert également comme terme final d'une réponse, souvent suivie d'une sortie de scène des personnages dans les pièces de théâtre :

- (565) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 971-972,
 ΔΗΜ. Καὶ σύ νυν φέρε.
 ΠΑ. **Ἴδοῦ**. ΑΛ. **Ἴδοῦ** νῆ τὸν Δί'· οὐδὲν κωλύει.
 « DÉMOS.- Et toi, apporte donc les tiens. LE PAPHLAGONIEN.- Voilà. LE
 MARCHAND.- Voilà, par Zeus, rien ne s'y oppose. »

Il peut également marquer la fin et le résultat d'un procès à l'intérieur de l'intervention d'un locuteur :

- (566) (latin) Plaute, *Mostellaria* 313-314,
 CAL. *Aduersum ueniri mihi ad Philolachem*
Volo temperi. Audi ; em, tibi imperatumst.

« CALLIDAMATE.- Je veux qu'on vienne me chercher de bonne heure chez Philolachès. Tu m'entends ? Voilà, tu sais ce que tu as à faire (*L'esclave se retire*). » (trad. Ernout)

Le moyen égyptien avec son présentatif *m(k)* ou le français avec son présentatif *voilà* récoupent cette même valeur:

(567) (moyen égyptien) *Siout* 4, 23,
mk wnn rn=k r nhj
« Voilà, ton nom sera éternel. »

(568) (français) Bastide, *Les Adieux*, p. 243 (Gallimard),
Voilà, tu sais tout, ou à peu près.

Assez souvent enfin, le présentatif à valeur conclusive enchaîne sur un énoncé dont les conclusions (cf. lat. *ergo* en (571) et *donc* en (572)) sont validées par le présentatif :

(569) (grec) Aristophane, *Lysistrata* 360-362,
X. ΓΕ. Εἰ νῆ Δῖ ἤδη τὰς γνάθους τούτων τις ἢ δις ἢ τρίς
ἔκοψεν ὡσπερ Βουπάλου, φωνὴν ἄν οὐκ ἄν εἶχον.
X. ΓΥ. Καὶ μὴν ἰδοῦ· παταξάτω τις· στᾶσ' ἐγὼ παρέξω.
« LE CORYPHÉE.- Si, par Zeus, on leur avait déjà donné deux ou trois coups sur la mâchoire, comme à Bouphalos, elles ne pourraient parler. LA CORYPHÉE.- Eh bien voilà, qu'on me frappe. Je m'y prêterai sans broncher. »

(570) (grec) Aristophane, *Les Acharniens* 467-470,
ΔΙ. ... Ἄκουσον, ὃ γλυκύτατ' Εὐριπίδη·
Τουτί λαβῶν ἄπειμι κού πρόσειμι' ἔτι
ἐς τὸ σπυρίδιον ἰσχνά μοι φυλλεῖα δός.
ΕΥ. Απολεῖς μ'. Ἴδοῦ σοι. φροῦδά μοι τὰ δράματα.
« DICÉOPOLIS.- Entends-moi, ô mon très doux Euripide. Une fois que j'aurai réussi cela, je partirai et je ne reviendrai plus. Donne-moi de vieilles épiluchures pour la corbeille. EURIPIDE. - C'est ma mort que tu veux. Voilà (pour toi), adieu mes drames. »

(571) (latin) Plaute, *Asinaria* 333-336,
LE. *Meministin asinos Arcadicus mercatori Pellaeo*
Nostrum uendere atriensem ? LI. Memini : quid tum postea ?
LE. *Em, ergo is argentum huc remisit, quod daretur Saureae*
Pro asinis.

« LÉONIDE.- Te souviens-tu de ces ânes d'Arcadie que notre intendant avait vendus à un marchand de Pella ? LIBAN.- Je m'en souviens. Et après ? LÉONIDE.- Voilà donc, il a envoyé l'argent ici pour le donner à Sauréa en paiement des ânes. »

- (572) (français) Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, p. 481 (Le Livre de poche),
*Voilà doncques, il est venu par-deçà, mon fils, nous ayant en sa memoire
 hélas !*

Reste le cas, peu étudié même en français, du présentatif précédant une assertion, dont la valeur conclusive se réfère à un fait impliqué par la situation d'énonciation elle-même : l'emploi du présentatif doit se comprendre par rapport à la situation, dans une dimension interlocutive propre au présentatif pragmatialisé. Celui-ci, en effet, ne présente pas une assertion dans le but d'informer autrui, mais constitue une anticipation du point de vue de l'interlocuteur sur la situation par le locuteur. Ainsi, dans l'exemple (573) en moyen égyptien, le narrateur du *Conte du Naufragé* montre probablement à son supérieur la Résidence, dont la vue est propre à rendre courage à l'équipage, mais l'énoncé n'est pas seulement destiné à la transmission d'une information (« vois » = « la Résidence est sous notre regard »), il forme grâce au présentatif pragmatialisé une conclusion à l'errance (« voilà » = « nous avons donc survécu, nous sommes donc sauvés »). Les deux valeurs, initialement déictique, secondairement pragmatique, du présentatif, ne s'excluent pas : elles se renforcent bien au contraire l'une l'autre³⁸⁰ :

- (573) (moyen égyptien) *Conte du Naufragé* 2-3,
Mk *ph.n=n Hnw.*
 « Vois/voilà, nous avons atteint la résidence. »

Le français offre également cette valeur conclusive, qui repose sur la mise en relation d'un acte de parole avec la situation d'énonciation elle-même, en accord avec la dimension interlocutive propre au présentatif. Cette situation constitue le terme d'un mouvement (ex. 572 et 573), comme lorsque le présentatif a sa valeur déictique (ex. 574) ; il n'est pas seulement question d'informer l'autre qu'il est arrivé, mais de l'inciter à tenir compte d'une nouvelle situation et, parfois, à agir, puisque là, donc, où se présentent les interlocuteurs, se clôt un mouvement :

- (574) (français) Le Clézio, *Désert*, La vie chez les esclaves, p. 266 (Gallimard)
*Et un jour, le conducteur de l'auto a montré une ville où il y avait
 beaucoup de maisons de brique, toutes pareilles, avec des toits noirs. Il a
 dit, **voilà, on est arrivés**. Amma est descendue avec les autres (...).*

³⁸⁰ Voir aussi le *Conte du Naufragé* 10, qui confirme la valeur conclusive de *mk*.

(575) (français) Blier, *Les Valseuses*, 1972, p. 161 (J'ai Lu)
Voilà, pleure pas, t'es arrivé, c'est cette cité de briques roses.

(576) (français) Genevoix, *Ceux de 14*, Livre III La Boue 1921, II Guitounes, p. 363 (Flammarion)
- *Son petit bonhomme de chemin... Adieu. Te voilà arrivé.*

Que le terme du mouvement soit « la Résidence » ou « cette cité de briques roses », l'assertion aurait pu être formulée sans le présentatif :

(577) (français) Char, *Trois coups sous les arbres*, Le Soleil des Eaux, Scène XXII, p. 990 (Gallimard)
LE ROULIER. - *Eh, dégourdi, réveille-toi ! Tu es arrivé.*

La finalité informationnelle et pragmatique de l'énoncé avec ou sans le présentatif n'est sans doute pas la même : dans les deux cas, un effet d'attente est produit, laissant entendre que l'assertion doit susciter une réaction (descendre du navire, de la voiture, prendre une direction différente), mais il semblerait que *voilà* souligne la dimension interlocutive et constitue une présentation implicite du lieu à l'adresse de l'interlocuteur. Le présentatif n'est pas l'équivalent d'un locatif : « voilà, tu es arrivé » ne signifie pas « là tu es arrivé / tu es arrivé là ».

Conclusion intermédiaire

Ces grandes valeurs des présentatifs en emploi pragmatialisé, le consensus, le dissensus et la conclusion, apparaissent toutes trois à l'issue d'une activité locale de recherche d'un « objet », au moment où l'objet est trouvé (autrement dit sur lequel on s'est entendu). Comme dans son emploi purement déictique, le présentatif renvoie à un espace perçu (faisant donc appel à la sphère visuelle et physique des interlocuteurs) lorsque l'objet est concret, ou à un espace conçu (faisant donc appel à la sphère conceptuelle dans lequel s'inscrit le dialogue lui-même). Enfin, il est probable que les deux types de présentatifs insistent sur l'aspect auditif de la perception : il y a pointage vers l'activité de réception de ce qui sera désigné pour le présentatif déictique, ou de ce qui sera ou a été être dit pour le présentatif pragmatialisé.

2.7. Cas particulier : grammaticalisation du présentatif avec le datif éthique

Il arrive fréquemment que le présentatif soit suivi du pronom personnel de la deuxième personne, au datif. D. Petit (2010a : 160) en donne la raison : « My impression is that the presentative particle implies that a speech partner is strongly involved in the spatial deixis and that his attention is strongly drawn to the element under consideration, whereas the function of the local particle is only to localize this element, without being necessarily linked to the presence of a speech partner ». L'auteur a relevé les nombreuses formes en langue qui attestent la grammaticalisation de cette séquence : ancien français *es vos*, italien *eccoti* variante de *ecco* < *ecce* « voici » + *ti* « pour toi » ; arménien biblique : *aha* « voici » + *c'jéz* « pour toi », russe *vot tebe* < *vot* « voici » + *tebe* « à toi, pour toi », polonais *oto ci* < *oto* « voici » + *ci* « à toi, pour toi », lituanien *tė táu, vą táu* < *tė, vą* « voici » + *táu* « à toi, pour toi », letton *še tev* < *še* « voici » + *tev* « à toi, pour toi ». On pourrait ajouter à cette longue liste d'autres séquences dans les langues anciennes et modernes (cf. § 2.2.4.7.), par exemples celles du hitt. *kāša-t(t)a / āsma-tta* < *kāša* « voici » / *āsma* « voilà » + *ta* « pour toi »³⁸¹, du finnois *tüssä on (...) sinulle* « ici il est pour toi » et de l'hébreu *hinnāh* « voici » + *k* « à toi, pour toi » (ק *k* pour une femme, ק *k*^á pour un homme). Dans les exemples suivants, il est parfois difficile de distinguer le datif du bénéficiaire et le datif éthique ; les parenthèses servent à indiquer notre hésitation.

- (578) (hittite) *KUB IX, 4, II, 5*,
kāša-tta ešharuīl kuš-an kāša-tta šuppiš^{UDU} iyanza
 « Voici (pour toi) une peau rouge sang, voici (pour toi) une brebis sans tache. »
- (579) (hittite) *Télipinu II, C, III, 5'*,
[k]aša-ta K[L.MIN] zíz-tar kitta nu zíz-tar maḥḥan
 « [Vo]ilá pour toi encore du blé est posé et de même que le blé... »
- (580) (finnois) Petri Kesti, *Minne Menet Elisa?, Yksi, 3. Luku* (roman de 2011),
Tüssä on sinulle hieman rahaa.
 « Ici il est pour toi un peu d'argent = Voici (pour toi) un peu d'argent. »
- (581) (hébreu) *Cantique des Cantiques 1, 15 = 4, 1*,
 הַיְיָ אֱלֹהֵי הַיָּרְדֵּן
hinnā^k yāfāh ra^e yā^ti
 « Voici, / Voici que [tu es] belle, mon amie. »³⁸²

³⁸¹ Pour la valeur éthique de ce datif, voir J. Puhvel (1997 : 118).

³⁸² Le datif est impossible à traduire dans une traduction littérale de l'hébreu.

Le datif renvoie à la personne de l'interlocuteur et peut avoir une valeur d'attribution (« voilà pour toi ») ou être un « datif éthique » (*sympathicus*) : lat. *em tibi, eccum tibi, ecce tibi* (pas avant la deuxième moitié du I^{er} siècle av. J.-C.), gr. ἰδοὺ σοί... Dans les exemples cités ci-dessus, il s'agit peut-être d'un datif de destination, plus ou moins grammaticalisé avec l'emploi d'un présentatif. Il est en effet probable que le datif qui suit le présentatif ait d'abord été un datif du bénéficiaire, étant donné que la présentation se fait en direction de l'interlocuteur, puis qu'il est entré dans une séquence qui s'est figée et sa valeur sémantique en a été affaiblie. La grammaticalisation de la séquence avec le datif de la deuxième personne s'explique directement par sa nature dialogique³⁸³. Mais chaque grammaticalisation séquentielle a pu connaître une spécialisation sémantique propre : *em tibi* n'est pas strictement l'équivalent de *eccum tibi*. L'étymologie doit rendre compte de ces différences : *ecce* est centré sur la première personne (cf. § 2.7.1.), alors que *em* est orienté vers la deuxième personne. En français, les présentatifs *il y a, c'est, j'ai, nous avons, vous avez, on a* ont été différenciés à partir de deux types d'attitude, selon que le locuteur « fait prévaloir l'interlocution et l'un des deux pôles de la communication (*je/tu*), ou bien la construction de l'information en dehors de tout support modal »³⁸⁴. Cela se vérifie également au sujet des présentatifs des langues anciennes. Les présentatifs en général, comme d'autres préliminaires cognitifs, servent à ancrer le discours sur la sphère du « je » et sur la sphère du « tu ». Ils confirment la relation phatique, mais ne sont pas en eux-mêmes purement phatiques, puisqu'ayant une épaisseur référentielle : ils renvoient à l'espace partagé des interlocuteurs. On retrouve ainsi la valeur de consensualité relevée au § 2.6.3.1. : le présentatif suivi du datif éthique invite l'interlocuteur à s'engager, le locuteur l'associant ainsi fictivement à la narration et tentant donc de créer une consensualité.

2.7.1. *ecce tibi* et centrage sur la première personne du singulier

Lorsqu'une séquence grammaticalisée associe ce présentatif au datif de la deuxième personne, elle focalise la présence à la fois du locuteur et de l'interlocuteur, dans un espace qu'ils partagent, et réalise l'inclusion des deux actants de la communication, sous une forme économique et dynamique, en attaque d'énoncé. Cette inclusion se comprend : quand bien même on ne peut pas s'empêcher de regarder ce que l'autre nous incite à voir, la présentation opérée n'est valide qu'avec la collaboration de l'interlocuteur. Or, en latin, la forme présentative de base *ecce* n'est jamais suivie en latin archaïque de *tibi* « pour toi », sans doute parce qu'elle ne fonctionne qu'avec le pronom de la première personne du singulier dans une forme d'auto-présentation, par laquelle, en fait, le locuteur confirme sa présence : *ecce me* « me voici ≈ je suis là, présent »³⁸⁵. Typologiquement, cette limitation du latin est très

³⁸³ Selon l'heureuse formule de G. Serbat (1996 : 563), le datif éthique fait « sortir des coulisses de l'énonciation » ceux qui y prennent part, les co-énonciateurs.

³⁸⁴ M.-A. Morel (1992 : 507).

³⁸⁵ Voir M.-A. Julia (2016b).

intéressante car elle est rare. Ordinairement, le présentatif est le même quelque que soit la personne, la 1^{ère}, la 2^{ème} ou la 3^{ème} : le français recourt au même présentatif pour dire *Me voici* et *Te voici*, *La voici*, etc., dans une présentation déictique exophorique ; le grec biblique disait aussi bien ἰδοὺ ἐγὼ « me voici » que ἰδοὺ ὁ δοῦλός σου « voici ton esclave », de même que le moyen égyptien *mk wi* « me voici », *mk tw* « te voici », ou l'italien *eccomi* « me voici », *eccoti* « te voici », *eccola* « la voici », etc., qui ont pour base le latin *eccum*. Le kabyle, en revanche, a le présentatif *aql* pour la 1^{ère} et la 2^{ème} personne mais *ha* ou *a* pour la 3^{ème} : *aql-i*, *aql-iyi* « me voici », *aql-ak*, *aql-ik* « te voici » (masc.), *aql-akem*, *aql-ikem* « te voici » (fém.) mais *ha-t*, *a-t* « le voici », *ha-tt*, *a-tt* « la voici »³⁸⁶.

Chez Plaute, seul *eccum* est attesté accompagné d'un pronom personnel de la deuxième personne, à l'intérieur d'une métaphore animalière dont le caractère proverbial corrobore la valeur éthique du datif :

- (582) (latin) Plaute, *Stichus* 577,
Atque eccum tibi lupum in sermone ; praesens esuriens adest.
 « Et justement, quand on parle du loup, on le voit apparaître : le voici en
 personne, prêt à tout dévorer. » (trad. Ernout)

L'absence de la séquence *ecce tibi* chez Plaute est peut-être accidentelle, fortuite ou, plutôt, due au privilège du repérage propre au locuteur que réalise *ecce* (comme pour le présentatif français *j'ai*³⁸⁷, lequel est morphologiquement centré sur la 1^{ère} personne). De fait, *ecce* ne permet jamais de présenter une personne autre que le locuteur lui-même (par exemple en (583) ; l'interlocuteur, s'il est nommé, apparaît sous la forme d'un vocatif, ou quelque chose d'autre qu'un jugement personnel du locuteur même (en (584), l'emploi du pronom personnel de première personne du singulier souligne ce lien avec le locuteur) :

- (583) (latin) Plaute, *Mercator* 132-133,
 CHA. *Ecce me.*
Acanthio, quem quaeris.
 « CHARINUS.- Me voici, Acanthion, celui que tu cherches. »

- (584) (latin) Plaute, *Poenulus* 352-353,
 AG. *Quid ? ego non te curem ? Quid ais, Milphio ?* MI. *Ecce odium meum.*
 « AGORASTOCLÈS.- Quoi ? Que je ne m'occupe pas de toi ? Qu'en dis-tu,
 Milphion ? MILPHION (*à part*).- Voilà mon poison ! » (trad. Grimal)

³⁸⁶ C'est d'autant plus original que l'arabe d'Alger n'a pas cette opposition : *ṛā-ni* ou *hā-ni* « me voici », *ṛā-k* ou *hā-k* « te voici » (masc.), *ṛā-ki* ou *hā-ki* « te voici » (fém.), *ṛā-h(u)* ou *hā-hu/hā-w* « le voici », *ṛā-hi* ou *hā-hi/hā-y* « la voici ».

³⁸⁷ M.-A. Morel (1992 : 512) : avec le présentatif *j'ai*, « l'information est présentée par l'opératrice comme émanant de sa propre sphère de repérage. Elle signale donc une forme de rupture ».

Quoi qu'il en soit de cet égocentrage génétique, comme l'écrit A.-Cl. Berthoud (1996 : 12), « la production de l'énonciateur est toujours contextuellement orientée vers l'interlocuteur ». L'interlocuteur n'est pas présent dans la forme *ecce* mais il est perceptible à la valeur ostensive du déictique *-ce*. Aussi une différence chronologique se produit-elle : plus tard dans la latinité, la séquence *ecce tibi* apparaît, mais elle a pour particularité d'être utilisée plus souvent dans la narration que dans le dialogue et de s'inscrire dès lors dans une énonciation différée, étant donné que la situation d'énonciation de l'énonciateur et celle du récepteur (l'auteur et l'auditeur ou le lecteur) sont distinctes : à défaut de voir les objets présentés par *ecce tibi*, le récepteur devient le témoin potentiel et fictif des faits relatés. Les temps du passé confirment qu'il s'agit d'une présentation événementielle, par laquelle l'interlocuteur est appelé à « voir » l'événement relaté. Ainsi, en (585), Cicéron peint à grands traits l'histoire de la littérature grecque et place le verbe au parfait juste après la séquence présentative, donnant à voir la naissance du plus grand des orateurs grecs :

- (585) (latin) Cicéron, *De oratore* 2, 22, 94,
*Ecce tibi est exortus Isocrates, magister ist<e orat>orum omnium, cuius e
ludo tamquam ex equo Troiano meri principes exierunt.*
« Voici (qu')apparat Isocrate, ce maître de tous les orateurs, de l'école
duquel comme du cheval de Troie des chefs sans défaut sortirent. »

Ce procédé est attesté aussi en ancien français par la séquence *ez vos*, littéralement « voici pour vous » (provenant d'un *ecce* suivi du pronom personnel de 2^{ème} personne du pluriel *vos* à un cas oblique)³⁸⁸, qui ne peut servir que de présentatif de narration dans *La Chanson de Roland* :

- (586) (ancien français) *La Chanson de Roland*, v. 889-890,
As vos poignant Malprimis de Brigant,
Plus curt a piet que ne fait un cheval.
« Voici venir très vite Malprimis de Brigant, il court à pied plus vite qu'un
cheval. »

C'est pourquoi *ecce tibi* peut ne rien présenter à l'interlocuteur mais au contraire même concerner le locuteur lui-même. Peut-être s'agit-il d'une véritable deuxième personne dans les deux exemples suivants, mais *ecce* y a une valeur propositionnelle, non purement présentative³⁸⁹ ; en (587), la séquence *ecce tibi* signifie en quelque sorte « pour te répondre » et est orientée vers l'interlocuteur désigné par la deuxième personne de *negas* :

³⁸⁸ Pour E. Oppermann-Marsaux (2006 : 79), ce *vos* est « assimilé à un datif éthique ».

³⁸⁹ Cf. aussi Cicéron, *In L. Calpurnium Pisonem oratio* 48 et *Pro Sestio* 89 (cité § 2.2.6.1., exemple (153)).

- (587) (latin) Cicéron, *Academia* 1, 121,
Negas sine deo posse quicquam : ecce tibi e transuerso Lampsacenus Strato, qui det isti deo immunitatem magni quidem muneris.
 « Tu dis que sans un dieu rien ne peut exister : voilà inopinément Straton de Lampsaque qui dispense ton dieu d'un travail vraiment très grand ».
- (588) (latin) Cicéron, *De officiis* 3, 21, 83,
Quid igitur minuta colligimus, hereditates, mercaturas, uenditiones fraudulentas ? Ecce tibi qui rex populi Romani dominusque omnium gentium esse concupiuerit idque perfecerit.
 « Pourquoi donc collectionnons-nous des brouillies : des héritages, des commerces, des ventes malhonnêtes ? Voilà un homme qui a voulu être le roi du peuple romain, le maître du monde, et qui est arrivé à ses fins. »

L'interlocuteur n'est pas directement pris à parti dans l'interlocution, néanmoins son attention reste tournée vers l'objet de référence qui surgit dans le « contexte » ou le discours. La fonction principale de ce *ecce tibi* est donc de solliciter l'attention de l'interlocuteur/du lecteur quand bien même celui qui est concerné par l'événement relaté est le locuteur lui-même ; la séquence sert alors à signifier « je te le dis, prête une grande attention à ce que je te dis » :

- (589) (latin) Cicéron, *Epistulae ad Atticum* 13, 42, 3,
Scripteram iam : ecce tibi orat Lepidus ut ueniam.
 « J'écrivais encore, et voilà que Lépide m'engage à venir. »

Autant lat. *ecce tibi* et a. fr. *ez vos* sont utilisés pour impliquer, de manière active, l'interlocuteur/le lecteur dans le récit des événements présentés³⁹⁰, autant lat. *em tibi* et gr. ἰδοῦ σοι désignent l'interlocuteur comme le récepteur de l'objet présenté (un poing le plus souvent pour *em* chez Plaute).

2.7.2. *em tibi*, ἰδοῦ σοι et grammaticalisation de la référence à l'interlocuteur

Plus tourné vers l'interlocuteur par son étymon, reposant sur une forme d'impératif, le présentatif suivi du datif éthique lat. *em tibi* ou gr. ἰδοῦ σοι a une valeur pragmatique qui ne sert pas seulement à attirer l'attention sur un objet qui est présenté, mais aussi invite l'interlocuteur à en prendre possession : « tu dois le prendre »³⁹¹, ainsi en (590).

³⁹⁰ E. Benveniste (1974 : 85) : « Ce qui en général caractérise l'énonciation est l'accentuation de la relation discursive au partenaire ».

³⁹¹ Cf. aussi Plaute, *Asinaria* 880, *Aulularia* 641, *Miles gloriosus* 898 et *Rudens* 1357.

- (590) (latin) Plaute, *Rudens* 463-464,
Em tibi aquam, mea tu belliatu ! Em, sic uolo
Te ferre honeste, ut ego fero : ut placeas mihi.
 « Voilà (pour toi) de l'eau, ma toute belle. Tiens, je veux que tu la portes
 d'aussi bonne grâce que je la porte, pour me faire plaisir. »

Avec des présentatifs orientés morphologiquement vers la deuxième personne, ce datif éthique a toute chance de faire suite à un datif de destination ou de point de vue :

- (591) (grec) Aristophane, *Les Acharniens* 470,
 Ἀπολεῖς μ'. **Ἰδοῦ σοι.** Φροῦδά μοι τὰ δράματα.
 « C'est ma mort que tu veux. Voilà (pour toi). C'en est fait de mes
 drames. »
- (592) (grec) Aristophane, *L'Assemblée des femmes* 135-136,
 ΓΥ. Β' Τί δ'; οὐ πίνουσι κἀν τῆ κκλησίᾳ;
 ΠΡ. **Ἰδοῦ γέ σοι** πίνουσι.
 « LA SECONDE FEMME.- Et quoi ? Ne boivent-ils pas aussi à l'Assemblée ?
 PRAXAGORA.- Voilà oui (pour toi) 'ils boivent' ! »

Le datif éthique surenchérit sur la présence de l'interlocuteur qui est invité à se sentir concerné par la présentation (d'un objet, d'une action, d'un événement), d'autant plus que *em tibi* s'accompagne souvent d'un geste brutal du locuteur porté sur son interlocuteur. Simple et efficace, la séquence *em tibi* marque explicitement dans la morphologie le rapport langage-action³⁹² :

- (593) (latin) Plaute, *Casina* 405,
 <OL.> **Em tibi.** CLE. *Quid tibi istunc tactio est ?*
 « OLYMPION (*frappant Chalinus*).- Prends ça. CLÉOSTRATE.- Qu'est-ce
 que tu te permets de le toucher ? »

La reprise du datif éthique d'une réplique à l'autre en (593) mime « physiquement » les coups portés entre les interlocuteurs.

Étant donné que la construction des structures et leur interprétation dépendent en grande partie de la source énonciative de la référenciation, il est important que les présentatifs soient différenciés selon le repérage. Le latin *ecce* exprime une attitude énonciative consensuelle,

³⁹² Cf. aussi Plaute, *Asinaria* 431, *Curculio* 195, *Curculio* 625, *Menaechmi* 1018, *Miles gloriosus* 1405 et *Mostellaria* 9.

mais affaiblie, et donc susceptible de réactions fortes de l'interlocuteur : la présentation opérée semble motivée par et pour le locuteur. A. Rabatel (2001 : 113) avait raison de mettre en valeur un certain nombre de valeurs énonciatives centrées sur la 1^{ère} personne : « le présentatif est généralement appréhendé uniquement dans son rapport à l'objet (du discours) présenté, éventuellement lié au contexte spatio-temporel : notre contribution essaiera d'intégrer *le rapport* de l'objet présenté à *l'énonciateur* par le biais du mode de donation du référent et des mises en relation effectuées par le présentatif ». Nous y ajouterons un certain nombre de valeurs énonciatives centrées sur la personne de l'interlocuteur, manifestées explicitement par la grammaticalisation de la séquence *présentatif + datif éthique de la deuxième personne*, qui lie formellement l'observation du locuteur à celle de l'interlocuteur que le premier sollicite.

Conclusion du chapitre

Les présentatifs des langues anciennes aussi bien que modernes entrent donc dans des structures syntaxiques simples ou complexes, qui ont pour point commun d'être focalisantes, dans les deux sens du terme : au sens figuré du *focus*, elles désignent, pointent, identifient un être, un objet dans le champ de vision des interlocuteurs ou une proposition événementielle dans la vision mentale exprimée dans l'espace discursif ; au sens linguistique du *focus*, elles attirent l'attention sur cet élément et le mettent en évidence. Elles réalisent donc, qu'elles soient purement présentatives ou pragmatialisées, une « triple opération de pointage, d'extraction et de mise en évidence »³⁹³ (en visibilité), qui pointe, détache et rend visible tout en même temps un élément du monde externe ou interne. Au plan sémantique, pragmatique et informationnel, les présentatifs partagent la même valeur, qui rend compte de la diversification de leurs emplois : celle de repérer un objet et d'attirer l'attention de l'autre sur celui-ci, dans une opération de pointage soudain et presque simultané à l'événement (pointage qui peut s'accompagner d'un geste concret ou abstrait), dans une grande proximité des deux actants du discours et au bénéfice de l'interlocuteur (parfois explicitement marqué par le datif de destination ou le datif éthique). Ainsi s'explique également l'emploi souvent consensuel des présentatifs pragmatialisés. Mais là aussi, comme dans l'analyse syntaxique, il faut considérer les différences d'emplois entre les présentatifs, selon qu'ils sont orientés vers la présentation du locuteur, comme c'est le cas pour lat. *ecce*, ou vers la présentation d'un objet extérieur aux personnes du dialogue et vers lequel convergent tous les regards, comme pour le lat. *em*, le gr. *idou*, le fr. *voici/voilà*... Même si cette valeur consensuelle tend à être rompue en certains contextes, il arrive souvent que l'interlocuteur réajuste son univers (sa propre perception) sur celui (celle) du locuteur qui a employé un présentatif, quel qu'il soit : c'est sous le regard du locuteur, un regard toujours plus ou moins empreint de subjectivité, que la

³⁹³ L'expression est de A.-Cl. Berthoud (1996 : 83).

survenance d'un objet est posée et paraît donc à ce titre discutable. Loin d'avoir une simple fonction phatique, les présentatifs, comme l'écrit très justement A. Rabatel (2001 : 142), « manifestent une force argumentative indirecte redoutable (...) puisqu'ils nous invitent à partager avec le focalisateur les inférences tirées de l'observation des faits, sur le mode des évidences, dont on sait qu'elles ne sont jamais aussi efficaces que lorsqu'elles sont partagées, à notre insu ».

Chapitre 3

Similitudes et différences entre latin *ecce* et *em*

Il n'est pas rare qu'une langue dispose de deux, trois, voire quatre formes linguistiques, qui sont des présentatifs ou des formes faisant fonction de présentatif. Quand c'est le cas, la coexistence de plusieurs formes peut s'expliquer de manières diverses :

- soit les formes n'ont rien à voir entre elles et il s'est produit une convergence d'emploi en langue ; les deux formes coexistent ou l'une des deux disparaît dans l'histoire de la langue : l'ancien français atteste *es* (en rapport avec *ecce*) et *voy/veez cy* et *voy/veez là* (en rapport avec le verbe *voir*) dans l'emploi présentatif déictique, alors que le français n'a conservé que la deuxième expression ; le roumain moderne a gardé les deux formes, l'une d'origine déictique, l'autre d'origine verbale, *iată* et *uite* ; le bambara conserve les deux présentatifs issus d'un verbe « voir » et d'un verbe « regarder », *yé* et *file* ; le lituanien a *tè* issu originellement d'un adverbe locatif et *và* probablement issu d'un démonstratif au neutre³⁹⁴ ; le kabyle a deux présentatifs, l'un *aql* issu d'une base verbale « regarder »³⁹⁵ et l'autre *ha* issu d'un ancien thème démonstratif, qui se distinguent selon la personne présentée ; l'arabe d'Alger utilise indifféremment le présentatif *hā-* issu d'un ancien thème de démonstratif et *rā-* qui repose sur un verbe « voir » ;

- soit la base est la même, mais c'est le locatif qui alterne : en français (*voi-ci / voi-là*) ou en wolof (*a ngi / a nga*), les deux formes reposent sur une même base *voi-* et *a ng-*, à laquelle on adjoint un locatif proximal ou distal ; le russe a *von* et *vot*, le wallisien *ko'eni* et

³⁹⁴ Voir D. Petit (2010a : 164).

³⁹⁵ Voir P. Reesink (1984 : 346-348). Le système des présentatifs diffère selon les parlers : l'arabe d'Alger a *hā-* pour toutes les personnes (*hā-ni* « me voici », *hā-k* « te voici », *hā-hu/hā-w* « le voici », etc.), alors qu'au Maroc, c'est *rā-* qui est employé pour toutes les personnes (*rā-na*, *rā-nta*, *rā-hu*, etc.).

ko'ena, le kabyle *aql-ik-id* « te voici » pour une localisation près du locuteur et *aql-akem-in* « te voici » pour une localisation loin du locuteur ; le latin plautinien a un système ternaire *eccam* / *eccistam* / *eccillum*, le maybrat un système quaternaire *me-f-o* (très grande proximité) / *me-t-o* et *me-t-aît* (proximité) / *m-n-o* (éloignement) / *me-au* (localisation non marquée)³⁹⁶ ;

- soit la base locative alterne et l'élément ajoint ne change pas : en hittite, c'est peut-être le thème de démonstratif *kā-* proximal ou *a-* distal, *kā-šma* / *ā-šma*, adjoints au connecteur *-ma*, qui rendrait compte de la concurrence ; la troisième forme *kāša* correspondrait à la base à l'origine de *kāšma* (cf. note 161) ;

- soit la langue propose la forme simple et la forme éteinte par l'ajout grammaticalisé du datif éthique, comme par exemple l'italien *ecco* et *eccoti* et l'araméen ancien *kh* / *lkh* ;

- soit la morphologie verbale à l'origine des présentatifs explique les différentes formes : en grec ancien, deux formes correspondent à deux voix d'un même verbe, moyenne et active *ἰδοῦ*, *ἴδε* ; la troisième forme *ἴψ* est peut-être issue d'une particule, la quatrième *τῆ* d'un vieil instrumental du pronom démonstratif³⁹⁷ ;

- soit la forme ancienne a été éteinte au cours de l'histoire de la langue : l'attestent l'hébreu biblique *hēn* et *hinnē^h*, le moyen égyptien *m* et *mk*, peut-être aussi l'arabe *ha* et *'inna*.

Une langue ancienne possède exceptionnellement deux présentatifs totalement distincts dans la forme et semblant *a priori* remplir les mêmes fonctions³⁹⁸ : il s'agit du latin, qui

³⁹⁶ Voir P. Dol (1999 : 107).

³⁹⁷ Voir DELG (1968 : s.u.) et R. S. Beekes (2010 : s.u.).

³⁹⁸ Le français dispose également de deux présentatifs apparentés, *voici* et *voilà*, qui ne sont pas interchangeables, les grammairiens expliquant généralement la prépondérance de *voilà* à l'oral par une simple question d'usage. J. Delahaie (2009a) s'est intéressée à la valeur spécifique de fr. *voilà* par rapport aux autres présentatifs : « Or une analyse linguistique de *voilà* comparé à *voici* et aux autres présentatifs permet de mettre au jour des propriétés particulières à *voilà*, bien éloignées de l'idée de présentation et fort productives pour expliquer ses multiples emplois en conversation » ; l'auteur (2009 : 48) suppose un stéréotype dans lequel se construit le présentatif : « Ce que nous postulons, c'est que le terme introduit par *voilà* présentatif se situe à l'intérieur d'un stéréotype construit explicitement ou implicitement par des énoncés antérieurement assertés. Dans *voilà le facteur* est impliquée l'idée que le facteur est attendu parce que sa venue s'insère dans une suite d'événements stéréotypiques, c'est-à-dire communément acceptés comme tels par une certaine communauté linguistique : *Il est neuf heures, j'attends mon courrier, voilà le facteur. Voici* + infinitif introduit une circonstance nouvelle qui ne s'inscrit pas dans un stéréotype ». Ces hypothèses nous paraissent coïncider avec les valeurs premières de *voici*, cataphorique, et de *voilà*, anaphorique, en raison desquelles *voici* ne peut s'inscrire que par rapport à ce qui est asserté après et *voilà* par rapport à ce qui a été asserté auparavant.

dispose à la fois de *ecce* et de *em* « voici, voilà ». Dans les faits, on observe des similitudes entre les deux présentatifs : ils présentent toutes les caractéristiques qui définissent, comme nous l'avons étudié dans notre deuxième chapitre, un présentatif : la valeur déictique et la valeur interjective, la position initiale, la présence d'un « régime » à l'accusatif en latin archaïque. Mais bien plus intéressantes encore sont leurs différences en diachronie et ces dernières tiennent essentiellement à la valeur sémantique de départ de chaque forme : la première, *ecce*, signifie une saisie visuelle, la seconde, *em*, une saisie tactile, et toutes deux ne réalisent pas la même saisie cognitive. De cette distinction sémantique découlent plusieurs différences essentielles entre deux formes qui ne sont pas aussi usuelles l'une que l'autre : une morphologie, des emplois syntaxiques et un centrage énonciatif différents distinguent *ecce* de *em*. Ces deux présentatifs latins fonctionnent à bien des égards de façon analogue à ceux du français *voici/voilà* d'une part et *tiens* d'autre part.

3.1. Similitudes

Lat. *ecce* comme *em* respectent les critères que nous avons élaborés pour le classement d'une forme dans la classe des présentatifs : la valeur déictique, la position initiale, la phrase nominale, le lien fort avec la deuxième personne (*ecce tibi*, *em tibi*), la polyfonctionnalité, l'incompatibilité avec la négation et l'interrogation, l'incapacité d'apparaître avec un déictique, etc.

a) valeur déictique, position initiale et « régime » à l'accusatif :

- pour *ecce* et *eccum* : voir ex. (169), (603), etc. ;
- pour *em* : voir ex. (155), etc. ;

b) valeur interjective :

- pour *ecce* : voir ex. (247), etc. ;
- pour *em* : voir ex. (60), etc. ;

c) avec un datif éthique ou de destination :

- pour *ecce tibi* : voir ex. (582), etc. ;
- pour *em tibi* : voir ex. (86), etc.

3.2. Différences

Pour autant, entre les deux présentatifs, les différences sont nombreuses et tiennent sans doute à leur histoire propre. Leur fréquence, leur morphologie, leur syntaxe et leur centrage énonciatif ne sont pas similaires.

3.2.1. Dans la fréquence et l'histoire des formes

Il est facile de montrer que *em* disparaît tôt dans la latinité alors que *ecce* semble connaître une longévité extraordinaire : la séquence *ecce hoc* est à l'origine du fr. *ce*, *ecce illi* de la série *cil* de l'ancien français, *ecce *isti* de la série *cist* de l'ancien français, selon un même schéma que celui qui est à la base de la formation de démonstratifs dans des langues sémitiques : le présentatif **hā* est toujours affixé et donc précède la base démonstrative, par exemple dans l'arabe classique *hādā* ou le syriaque *hānā*, très probablement dérivé de **hādānā*³⁹⁹. Lat. *ecce* comme l'arabe *hā-* ont probablement été utilisés à l'origine pour renforcer la forme et la notion du démonstratif, avant de perdre leur force lorsque la séquence composée du présentatif et du démonstratif est devenue la formation normative. En outre, la longévité de *ecce* s'explique aussi par l'extension d'emplois que connaît le présentatif, surtout dans le texte biblique.

Remarquons tout de suite qu'il sera nécessaire dans un second temps de définir précisément l'emploi de chaque présentatif. Même lorsque l'objet est identique, la valeur peut différer d'un mot à l'autre, ainsi avec un objet tel que l'« eau » :

(594) (latin) Plaute, *Rudens* 463-464,
Em tibi aquam, mea tu belliat!
« Voici de l'eau, ma toute belle. »

(595) (latin) *Vulgate, Actes des Apôtres* 8, 36,
Ecce aqua
« *Voici de l'eau ».

Il faut formuler deux réserves concernant ce rapprochement facile :

- la première concerne l'usage de *ecce*, qui n'est pas le présentatif déictique de la *Bible* (cf. § 4.3.2.) ; quand il s'agit de présenter de l'eau, c'est *ēn* qui est employé :

³⁹⁹ Voir C. Brockelmann (1916 : 102), M.M. Bravmann (1977 : 414), K. Beyer (1984 : 151). S.E. Loewenstamm (1980 : 67) conteste cette hypothèse.

- (596) (latin) Quodvultdeux (évêque de Cathage, V^{ème} s.), *Liber promissionum et praedictorum Dei* 1, 38,
En uindex aqua sacrata uerbo...
 « Voici l'eau vengeresse, consacrée par la Parole (...) »

- la seconde réserve concerne le sens de *ecce*, qui signifie dans l'exemple biblique des *Actes des Apôtres* « là il y a de l'eau » et qui est donc un présentatif situationnel-existential.

Aussi, au vu de l'occurrence (597), est-il nécessaire d'inclure *ēn* dans la comparaison fréquentielle des deux présentatifs qui font l'objet de ce chapitre.

3.2.1.1. Fréquence des présentatifs pris isolément

Les trois présentatifs qui nous intéressent en latin, *ecce*, *em*, *ēn*, connaissent une répartition inégale : leur fréquence est à la fois différente et variable, d'une époque à l'autre, d'un auteur à l'autre. Cette variabilité permet une première approche instructive du sujet. Une sélection de huit auteurs, de l'époque archaïque et classique, offre une vision générale de la fréquence de chaque mot, étudié pour lui-même ou l'un au regard des autres.

	<i>ecce</i>	<i>em</i>	<i>ēn</i>	TOTAL
Plaute	31	100	-	131
Térence	8	53	-	61
Cicéron	53	5	12	70
Tite-Live	3	-	16	19
Virgile	44	-	27	71
Horace	3	-	1	4
Tibulle	2	-	2	4
Ovide	98	-	49	147
TOTAL	242	158	107	507

Chaque présentatif est globalement très fréquent, même si certains auteurs y recourent peu d'une manière globale. On ne peut pas dire que la fréquence de ces mots diminue au cours de la latinité, et cela quand bien même la comédie, genre dialogal par excellence proche de la langue de tous les jours, n'est plus représentée (sauf dans le cas de *em*). Il faudra noter également que ces mots ne sont pas totalement exclus de la langue poétique ; Properce ou Sénèque le tragique utilisent eux aussi *ēn*, ce qui laisse à penser que ces formes ne sont pas connotées négativement comme mots de la langue « populaire », « vulgaire ». Les deux occurrences de *ēn* dans l'aveu de Phèdre à Hippolyte dans la pièce éponyme de Sénèque (exemple (597)) ne cessent de nous surprendre : la répétition et l'anaphore de la marque de la deuxième personne comme l'accumulation de constructions présentatives (*en* deux fois, *est*,

sic, tibi et te te en position initiale) soulignent la recherche désespérée chez l'héroïne d'un dialogue avec celui qui se refuse à elle, puis avec sa sœur qui ne peut lui répondre depuis le ciel où elle est partie.

(597) (latin) Sénèque, *Phaedra* 654-658 et 661-667,

Tuaeque Phoebes uultus aut Phoebi mei,

tuusque potius – talis, en talis fuit

cum placuit hosti, sic tulit celsum caput :

in te magis refulget incomptus decor ;

est genitor in te totus... [...]

Si cum parente Creticum intrasses fretum,

tibi fila potius nostra neuisset soror.

Te te, soror, quacumque siderei poli

in parte fulges, inuoco ad causam parem :

domus sorores una corripuit duas,

te genitor, at me gnatus. En supplex iacet

adlapsa genibus regiae proles domus.

« C'était le visage de ta Phébé ou de mon Phébus, ou mieux encore ton visage – tel, **voilà** tel il était quand il plut à l'ennemie : c'est ainsi qu'il porta haut la tête, mais en toi davantage encore brille une beauté sans apprêt ; c'est ton père en toi tout entier (...). Si avec ton père tu étais entré dans les eaux de la Crète, c'est pour toi que ma sœur aurait filé. C'est toi toi, ma sœur, quelle que soit la partie du ciel étoilé où tu brilles, que j'invoque pour une cause semblable : une seule et même famille corrompt deux sœurs, toi le père, quant à moi le fils. **Voici** que, suppliante, gît tombée à tes genoux la fille d'une maison royale. »

De même, chez Properce, *en* se trouve employé quand le poète s'adresse directement aux magiciennes qu'il exhorte vivement à user de leurs filtres :

(598) (latin) Properce, *Elegiarum liber* 1, 1, 19,

En agedum dominae mentem conuertite nostrae.

« Voilà, eh bien changez les sentiments de ma maîtresse. »

Le pronom *en* participe intrinsèquement à la fiction du dialogue, à condition de supposer que le mot était d'usage courant dans le dialogue de tous les jours et performant, d'un point de vue pragmatique.

3.2.1.2. Fréquence des présentatifs les uns au regard des autres

L'ensemble des données présentées au paragraphe précédent permet de tirer les conclusions suivantes. Toutes époques confondues, le présentatif le plus fréquent est la forme dissyllabique, *ecce*, presque deux fois plus employée que *ēn* et un peu plus fréquente que *em*. Toutefois, cette statistique numérique ne rend pas compte de l'inégalité de fréquence selon les auteurs.

Tous les auteurs sélectionnés utilisent *ecce*, mais peu nombreux sont ceux qui attestent *em* (seulement Plaute et Térence). Les auteurs qui attestent *ēn* ne recourent pas à *em*, sauf Cicéron (dans des discours différents ; cf § 3.2.1.3.). Le présentatif le plus fréquent en latin archaïque est *em* ; il est même nettement plus fréquent que *ecce* dans les comédies de Térence, dans lesquelles il remplit l'emploi le plus usuel qu'il avait chez Plaute, c'est-à-dire l'emploi déictique, énonciatif et pragmatique.

a) présentatif déictique :

(599) (latin) Térence, *Eunuchus* 835,
TH. *Vbi is est ? PY. Em ad sinisteram.*
« THAÏS.- Où est-il ? PYTHIAS.- Le voilà, à gauche. »

(600) (latin) Plaute, *Pseudolus*, 35-36,
CA. *Vbi ea est, opsecro ?*
PS. *Eccam in tabellis porrectam.*
« CALIDORE.- Où est-elle, je te prie ? PSEUDOLUS.- La voici, allongée sur ces tablettes. »

b) présentatif-*PEŃ*:

(601) (latin) Térence, *Andria* 351-352,
DA. *Em,*
Libero.
« DAVE.- Voilà, je t'en délivre. »

(602) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 456,
SC. *Ecce, omitto.*
« SCÉLÉDRUS.- Voilà, je te délivre. »

Dans l'exemple (601), c'est une servante qui emploie *em*, alors que le fils d'un noble emploie *eccum* chez Térence :

(603) (latin) Térence, *Heautontimorumenos* 829,
CH. *Vbi Clitipho hinc est ? SY. « Eccum me » inque. CL. Eccum hic tibi.*

« CHRÉMÈS.- Où trouverai-je par là Clitiphon ? SYRUS.- Réponds : ‘Me voici’. CLITIPHON.- Me voici, ici. »

Ce dernier exemple est intéressant à un autre titre : alors que chez Plaute *eccum* concerne exclusivement⁴⁰⁰ une troisième personne, chez Térence le présentatif « fléchi » sert également à désigner le locuteur. Ce renouvellement peut être ainsi schématisé :

	Plaute	Térence	Latin classique
déictique personne	1 ^{ère} <i>ecce</i>	<i>eccum</i>	?
déictique personne	3 ^{ème} <i>eccum</i>	<i>eccum</i> (pour un locuteur de haut niveau social)/ <i>em</i> (pour un locuteur de bas niveau social)	<i>ĕn</i>
PEN	<i>ecce</i>	<i>em</i>	<i>ecce</i> ?

Au deuxième siècle avant J.-C., la forme neutre devait donc être *em*, la forme marquée (comme plus recherchée) *ecce*⁴⁰¹. Pourtant dès le latin classique le présentatif *em* décline fortement au point de n’être quasiment plus attesté, ce qui amène à penser qu’il n’était plus employé à l’oral, d’autant plus que la forme devait être réduite à /e/, le -*m* final n’étant déjà (presque) plus prononcé à l’époque de Cicéron.

Si l’on s’intéresse maintenant à la famille paradigmatique de *ecce*, il faudra noter que la forme *eccum* (81 occurrences) est bien plus fréquente chez Plaute que la forme de base *ecce* (31 occurrences). Cependant, cette observation fondée uniquement sur la fréquence doit être nuancée : selon des critères traditionnels, on dira que *eccum* fonctionne comme forme figée, c’est-à-dire semblablement à *ecce*, dans 43 occurrences ; pour les autres occurrences (48), il n’est pas aisé de distinguer les cas où *eccum* équivaut à *ecce* + un pronom démonstratif et les cas où il équivaut à un simple pronom-adjectif démonstratif. Nous avons étudié l’emploi figé de *eccum* (§ 2.6.1.1.), duquel il est difficile de proposer une description unique ; cet emploi dépend de la valeur que l’on accorde à l’accusatif chez Plaute – selon que l’on se place au niveau morphosyntaxique ou au niveau énonciatif. Tout se passe comme si *eccum* était plus courant que *ecce*, mais cette situation de fait s’explique par le centrage énonciatif différent en latin entre un *eccum* présentant une troisième personne et un *ecce* présentant une première personne (cf. § 2.7.1.). En français, *voilà* est aussi plus courant que *voici*, toutefois on

⁴⁰⁰ Nous discutons de l’interprétation de *eccum* au vers 25 du *Miles gloriosus*, traduit dans l’édition d’A. Ernout par « Me voici », au § 2.5.1.1.

⁴⁰¹ La forme neutre s’entend ici comme la forme usuelle, courante, utilisée par tout le monde, alors que la forme marquée se définit comme une forme spécifique, utilisée par une couche sociale particulière (par variation diastratique) ou pour des raisons stylistiques (par variation diaphasique).

explique autrement cette préférence pour *voilà*, par le fait que l'opposition classique entre la proximité (*voici*) et l'éloignement (*voilà*) n'est plus beaucoup pratiquée⁴⁰² :

(604) (français) Racine, *Britannicus*, Acte IV, Scène 2,
Voilà tous mes forfaits. En voici le salaire.

vs.

(605) (français) Sartre, *Les Mouches*, p. 93 (Gallimard),
Et voyez : les voilà [les mouches] *qui dégringolent et qui se mettent à ramper par terre comme des chenilles.*

En revanche, en français le présentatif *voilà* connaît des emplois plus étendus que *voici*, comme en latin *eccum* vis-à-vis de *ecce*. Cette extension d'emploi justifie en partie la plus haute fréquence de la première forme sur la seconde.

3.2.1.3. Fréquence des présentatifs selon les locuteurs

Une dernière approche fréquentielle permet d'envisager l'hypothèse selon laquelle les particules présentatives latines connaissent une caractérisation sociale : il n'est pas impossible en effet que les caractéristiques socio-économiques et socio-démographiques des locuteurs soient significatives dans l'emploi d'une particule et l'évitement d'une autre.

Dans la pièce *Casina*, le vieillard Lysidame, sa femme Cléostratè et un ami Alcésime recourent bien davantage à *ecce* (2 occurrences), *eccum* (8 occurrences), *eccam* (3 occurrences), *eccere* (une occurrence) qu'à *em* (3 occurrences), alors que le fermier Olympion n'emploie que *em* (deux fois). La répartition de *ecce* et de *eccum* dans cette pièce confirme la répartition de ces mêmes formes dans l'ensemble des pièces notée au paragraphe précédent. La pièce *Asinaria* semble suggérer de même une répartition sociale : *ecce*, *eccam*, employés par Diabole un jeune homme libre et Liban un esclave, appartiennent probablement à la langue commune à tous les niveaux sociaux, alors que *em* est employé seulement par des esclaves, Liban et Léonide, et un parasite⁴⁰³. Il peut s'agir d'une forme de caractérisation sociale par la langue, si l'on croit que la langue des esclaves et celle de la campagne sont volontairement connotées comme plus familières par l'auteur. Toutefois, nous ne pensons pas que Plaute ait forcé le trait comme l'a fait Molière pour les petites gens : ici comme ailleurs,

⁴⁰² Le phénomène s'observe aussi avec d'autres déictiques, comme *là-bas* nettement plus fréquent que *ici-bas* pour l'expression d'une localisation proximale, et, d'une manière un peu différente, *là-haut* au lieu de *ci-dessus*.

⁴⁰³ L'édition d'A. Ernout présente deux *em* dans deux répliques très proches d'Argyrippe, un jeune homme de condition libre, à Déménète son père, alors que tous les manuscrits ont l'interjection *hem*. Soit le fils s'autorise une familiarité avec son père, soit cette correction ne s'impose pas.

la langue des gens du peuple semble proche de la langue quotidienne, alors que c'est la langue des dieux et des maîtres qui est plus affectée⁴⁰⁴.

La comparaison de l'emploi de *ecce*, *em* et *en* chez Cicéron, le seul auteur à recourir aux trois présentatifs, s'avère tout aussi instructive.

- Même si *em* est désormais employé usuellement par un homme de condition libre, la forme semble encore appartenir à une langue (très) familière : c'est le présentatif le moins employé (seulement 5 occurrences), c'est le seul qui apparaisse dans ses *Lettres à des familiers* et ses emplois sont tous ironiques et visent à ridiculiser l'élément présenté⁴⁰⁵ :

(606) (latin) Cicéron, *In M. Antonium orationes Philippicae* 5, 12, 33,
Em ad quem legatos mittamus, cui bellum moremur inferre.
« Voilà à qui nous enverrions des députés, à qui nous hésiterions de faire la guerre ! »

- *En* (12 occurrences), en revanche, est tout aussi familier : Cicéron y recourt quand il s'adresse au peuple, ou Quintus quand il s'adresse à son frère ; son emploi est rarement ironique :

(607) (latin) Cicéron, *Post reditum* 8, 18,
En ego..., *Quirites, pollicebor*.
« Voici ce que moi, Quirites, je vous promets. »

(608) (latin) Cicéron, *Ad Atticum* 5, 1, 3,
Tum Quintus 'en' inquit 'mihi haec ego patior cotidie'.
« Alors Quintus [me] dit : 'Voilà pour moi ce que je supporte chaque jour'. »

- *Ecce* est le présentatif le plus employé (53 occurrences) ; toutefois il est bien plus que les deux autres attesté dans des emplois endophrasiques⁴⁰⁶, qui annoncent ou reprennent

⁴⁰⁴ Nous avons montré ce point dans notre article de 2012 à l'aide de nombreux exemples.

⁴⁰⁵ De même, chez Varron, *Res rusticae* 1, 56, c'est encore dans un dialogue (entre Agrius et Stolon) qu'apparaît ce présentatif : *Agrius, iam dudum, inquit, in uilla sedens exspecto cum clauis te, Stolo, dum fructus in uillam referas. Ille, Em quin adsum, uenio, inquit, ad limen, fores aperi.* « AGRIUS. 'Depuis longtemps, dit-il, assis dans la ferme, je t'attends les clefs à la main, Stolon, le temps que tu fasses entrer la récolte dans cette ferme'. STOLON. 'Eh bien me voilà, dit-il, je suis sur le seuil, il suffit que tu ouvres la porte.' ».

⁴⁰⁶ P. Cuzzolin (1998 : 266) observait déjà cette spécialisation fonctionnelle de *ecce* mais lui accorde une autre valeur, celle de marquer le débit d'une autre phrase : « Dans les lettres de Cicéron (mais on pourrait dire dans toute son œuvre), *ecce* est donc toujours un connecteur phrasal, comme dans l'œuvre de Plaute » ; c'est pourquoi *ecce* est souvent suivi d'un autre connecteur de phrase, entre

un élément qui apparaît dans le contexte linguistique (la majorité des occurrences relèvent du discours narratif, comme chez Virgile, cf. § 1.3.1.) ; il n’y a pas une seule occurrence chez Cicéron dans laquelle *ecce* fonctionne comme un présentatif « pur », c’est-à-dire dans un emploi exophorique, même lorsqu’il est utilisé dans un dialogue, ainsi Scipion parlant à Laelius :

- (609) (latin) Cicéron, *De re publica* 1, 55, 33,
Ecce autem maxima uoce clamat populus neque se uni neque paucis uelle parere.
« Voici qu’enfin de toutes ses forces le peuple crie qu’il ne veut obéir ni à un roi ni à des oligarques. »

Cette approche fréquentielle ne se suffit pas à elle-même : elle devra être complétée par une approche sémantique et syntaxique. Elle a pour mérite toutefois de montrer que les trois formes qui servaient de présentatifs en latin n’étaient pas concurrentes.

3.2.2. Dans leur morphologie

Le latin *ecce* est le seul présentatif des langues anciennes à connaître une variation en genre, en nombre (*eccum, eccam*, etc.), avec celui du moyen égyptien, à fonctionner selon un triple repérage déictique (*eccam, eccistam, eccillam*, des composés de *ecce*) et à donner naissance à un conglomérat *eccerē*.

3.2.2.1. Accord du présentatif *ecce* avec son référent cotextuel ou son « régime »

Ce paragraphe ne concerne pas lat. *em*, ancienne forme d’impératif qui n’est entrée dans aucun processus de flexion. Tout se passe comme si le locuteur contemporain de Plaute pouvait accorder le présentatif *ecce* en cas et en genre avec le groupe nominal qu’il gouverne, comme un pronom démonstratif. Mais cet accord n’est ni systématique, ni régulier dans quelques cas, ce qui veut dire que l’usage synchronique du présentatif « fléchi » est le produit d’une évolution morphosyntaxique.

autres *autem*. Nous avons précisé au § 2.5.2.1.2. la valeur respective de *ecce* et de *autem* dans cette séquence initiale d’énoncé *ecce autem*, la plus fréquente déjà chez Térence.

3.2.2.1.1. Accord synchronique en cas

3.2.2.1.1.1. *eccum, eccam, eccos, eccas, etc.*

Le point de départ du système est très probablement la forme invariable *ecce* (ou plus précisément la lexie fréquente *ecce me*). Plusieurs analyses, rappelées et discutées au 1.3.2.2.1., ont été proposées. Nous en présenterons une autre, qui prend sa source dans la synchronie du latin archaïque : il n'est pas impossible que le présentatif *ecce* ait été « fléchi », dans l'histoire de la langue, à l'accusatif par accord avec le « régime » qu'il introduit, dans un processus de décentrage par rapport à la personne du locuteur, ce qui fournit un argument en faveur de l'étymologie de *eccum* proposée par M. de Vaan (2008 : 185, cf. § 1.3.1.2.1.). Notre hypothèse se décompose en quatre étapes successives.

- 1) sur le modèle de *ecce me* « me voici », la seule séquence de présentation déictique attestée chez Plaute avec le présentatif de base *ecce*, on a pu former des syntagmes tels que **ecce erum* « voici le maître », avec *ecce* invariable suivi d'un groupe nominal à l'accusatif ;
- 2) puis, par hypercaractérisation morphologique, la finale de *ecce* a été fléchie par le recours à la désinence d'accusatif du groupe nominal qui suit le présentatif, sur le modèle de la désinence de la 2^{ème} déclinaison, toute la séquence fonctionnant comme complément d'objet direct de *uideō*⁴⁰⁷ : *eccum erum uideo* ;
- 3) puis, par ellipse de la forme verbale, la séquence *eccum erum* a fonctionné seule et s'est figée, entraînant une nouvelle analyse du fait de l'entrée dans un processus de grammaticalisation de la séquence entière ;
- 4) enfin, dans une quatrième phase, la forme fléchie du présentatif a fini par être grammaticalisée et servir à désigner, seule, un référent contextuel ou cotextuel : *eccum* « le voici », valant *ecce* + *eum*.

1) <i>ecce erum</i> → 2) <i>eccum erum</i> ^(th) <i>uideo</i> → 3) <i>eccum erum</i> < <i>uideo</i> > → 4) <i>eccum</i>

D'après ce que suggèrent fortement les textes, la meilleure solution pour justifier la séquence présentative *eccum erum* est de poser, au départ, un accusatif initialement à valeur rhématisante du point de vue informationnel (peut-être focalisante du point de vue énonciatif⁴⁰⁸), valant syntaxiquement un complément d'objet direct d'une forme verbale *uideō* qui a pu s'ajouter par redondance ; puis, par l'ellipse de la forme verbale – procédé courant dans la langue parlée –, la séquence *eccum erum* a fonctionné seule.

⁴⁰⁷ Il est fort possible d'envisager un début de grammaticalisation du présentatif en pronom démonstratif, comme nous l'avons supposé au § 2.4.2.1.

⁴⁰⁸ Nous remarquons que lorsque *uideō* est associé à une séquence présentative, celle-ci précède toujours le verbe, Plaute, *Cistellaria*, 655, *Sec eccam eram uideo*, alors qu'en dehors de cette construction le verbe occupe le plus souvent la position initiale : Plaute, *Bacchides* 835, *Video exaduorsum Pistoclerum et Bacchidem* « Je vois juste en face Pistoclère et Bacchis. »

De fait, le présentatif ne peut être fléchi qu'à l'accusatif, quels que soient le genre, le nombre ou le repérage déictique : *eccum, eccam, eccos, eccas, eccistum, eccillud*, etc. Ce cas de l'accusatif s'explique aisément lorsque le présentatif fonctionne comme le complément d'objet direct d'un verbe transitif comme *uideō*, construction qui se trouve très fréquemment dans le corpus plautinien :

- (610) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 1427-1428,
 PY. *Seruos meos*
Eccos uideo.
 « PYRGOPOLINICE.- Je vois mes esclaves, les voici. »⁴⁰⁹

Mais, dans l'exemple suivant, on attendrait un présentatif au nominatif, puisque sujet du verbe *exeunt* :

- (611) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 1310,
 <PY.> *Eccos exeunt*
 « PYRGOPOLINICE.- Les voici qui sortent. » (trad. Ernout)

Nous avons abordé ce point au § 2.4.2.2. par rapport au fonctionnement du présentatif avec un verbe de mouvement dans d'autres langues. Tout dépend encore de l'analyse que l'on fait de l'énoncé : *eccos exeunt* « Les voici qui sortent » ou *eccos, exeunt* « Les voici, ils sortent ». La première interprétation, qui recourt à la phrase clivée du français, est étayée par le fait que l'information principale n'est pas portée par le présentatif *eccos* (le locuteur et l'interlocuteur connaissent l'identité de ceux qui doivent sortir, ils attendent seulement après leur sortie), mais par le prédicat verbal (*exit*). La deuxième proposition, avec deux énoncés prédicatifs – la virgule n'étant qu'une convention moderne mais commode pour séparer les deux énoncés, est soutenue par les nombreux exemples où le présentatif est employé seul, sans noyau verbal, à l'accusatif. Il reste donc à justifier l'emploi de cet accusatif en l'absence de verbe régissant. Trois cas de figure peuvent être envisagés.

Le premier cas de figure repose sur l'emploi possible d'un **accusatif exclamatif** :

- (612) (latin) Plaute, *Aulularia* 712,
Attat ! eccum ipsum ! Ibo, ut hoc condam domum.
 « Motus ! Le voici en personne ! Je vais cacher ceci à la maison. » (trad. Ernout)

⁴⁰⁹ Le présentatif se rapproche ici d'un adverbe locatif, même s'il n'en est pas un strict équivalent d'un point de vue fonctionnel : en même temps qu'il est présenté par *eccos uideo*, l'objet même se rapproche du locuteur, alors qu'avec la séquence *hic uideo* l'objet qui est vu n'est ni présent dans le champ de vision du locuteur, ni ne s'approche de lui, c'est même l'inverse dans l'exemple suivant : Plaute, *Mercator* 940, *uideo ibi hospitem Zacyntho* « je vois (= rends visite à) un hôte de l'île de Zacynthe ».

Cette valeur exclamative qu'exprime l'accusatif s'accorde assez bien avec l'arrivée soudaine d'une personne qui en surprend une autre. Mais cette explication reste insuffisante pour donner la raison pour laquelle l'accusatif, et non un autre cas, reçoit cette valeur. Selon C. Touratier (1994 : 251), l'accusatif dans la phrase exclamative est « moins un morphème indiquant qu'un SN fonctionne à lui seul comme énoncé qu'une simple nécessité morphologique, puisque un nom ne peut pas apparaître dans une chaîne syntagmatique latine sans recevoir une désinence casuelle quelconque ». L'auteur considère donc le niveau morpho-syntaxique comme premier par rapport au niveau énonciatif, ce qui n'est plus d'actualité.

On a aussi tenté de rattacher, à l'aide précisément des présentatifs issus d'anciens impératifs⁴¹⁰, l'accusatif exclamatif de **l'accusatif d'objet**⁴¹¹. Dans le cas particulier des formes « fléchies » de *ecce*, on peut considérer que *eccum*, *eccos*, etc. constituaient le complément d'objet direct d'un verbe de perception implicite, qui, du reste, peut être exprimé : *uideo* accompagne très souvent des formes diversifiées de *ecce* :

- (613) (latin) Plaute, *Curculio* 455,
*Atque **eccum** uideo.*
 « Justement voici notre homme. » (trad. Ernout)
- (614) (latin) Plaute, *Poenulus* 1332,
*Bonum uirum **eccum** uideo.*
 « J'aperçois cet honnête homme. » (trad. Ernout)
- (615) (latin) Plaute, *Poenulus* 1166,
*Sed **eccas** uideo ipsas.*
 « Mais justement, je les vois, ce sont elles. » (trad. Ernout)
- (616) (latin) Plaute, *Curculio* 615,
 TH. *Certe **eccistam** uideo.*
 « THÉRAPONTIGONUS.- Si fait, et justement, la voici. » (trad. Ernout)

⁴¹⁰ Voir A. Ernout et F. Thomas (1989 : 23) : « L'accusatif exclamatif se rattache à l'accusatif d'objet. Le fait est clair après *em*. »

⁴¹¹ Voir Ch. Touratier (1994 : 325) : ces particules déictiques « pourraient fort bien représenter, comme fr. *voici* ou *voilà*, le noyau ni nominal ni verbal d'un énoncé exocentrique, le SN ayant par rapport à elles une fonction syntaxique comparable à celle du complément de verbe par rapport au verbe ».

La seule forme verbale sous-jacente que l'on puisse supposer avec *eccum*, etc., est *uideō*, à la première personne du singulier ; **eccum uide*, par exemple, n'est jamais attesté. Dans les manuscrits, s'il y a une lacune, celle-ci est complétée par la forme *uideō* :

- (617) (latin) Plaute, *Aulularia* 176-177,
 MEG. *Ego conueniam Euclionem, si domi est.*
Sed eccum *. *Nescio unde sese homo recipit domum.*
 éd. Klett, 1988 : *Sed eccum* <*uideo*>.
 « MÉGADORE.- Voyons si Euclion est chez lui... Mais le voici qui rentre
 chez lui de je ne sais où. » (trad. Ernout)

Cette interprétation comme complément d'objet direct d'un verbe est nécessairement valable pour l'autre présentatif latin, *em*, qui est une ancienne forme d'impératif, « tiens », ainsi en (618) :

- (618) (latin) Plaute, *Amphitruo* 778,
Em tibi pateram : eccam.
 « Tiens pour toi la coupe = voici pour toi la coupe : la voici. »

Mais elle ne peut être invoquée pour la forme du présentatif simple *ecce*, à l'origine très probablement de toutes les formes « fléchies », et qui pourtant, dès ses premières attestations, est suivi d'un « régime » à l'accusatif :

- (619) (latin) Plaute, *Cistellaria* 283,
Th<yni>sce ubi tu es ? SE. Ecce me.
 « (ALCÉSIMARQUE.-) Thyniscus, où es-tu ? UN ESCLAVE.- Me voici. »
 (trad. Ernout)

Dans l'expression *ecce me*, il est impossible puisque absurde de se supposer un prédicat sous-jacent *uideō* (*« je me vois, me voici »), ni *uidē* puisqu'aucun *me uide* valant un « me voici »⁴¹² n'est attesté dans toute la littérature latine pour venir à l'appui de cette supposition. De même, si *eccum*, *eccos*, etc., ne sont attestés qu'à l'accusatif, ce ne peut être que par caractérisation morphologique à partir de la désinence d'accusatif du régime qui suit *ecce* : *ecce erum* → *eccum erum* « voici le maître », *eccas* « les voici », etc. Le présentatif initial semble avoir été *ecce* et seulement *ecce*, suivi d'un « régime » à l'accusatif. C'est dans un second temps que le locuteur a accordé également, le cas échéant, le présentatif avec son « régime » à l'accusatif, comme pour souligner l'unité (ou la cohérence) syntagmatique et fonctionnelle de la séquence : *eccum erum uideo* « voici le maître que je vois ». *Erum* n'est

⁴¹² Pour l'analyse de l'expression *me uide* « regarde-moi = fais bien attention à moi » (Plaute, *Rudens* 680b, *Trinummus* 808 ; Térence, *Andria* 350, *Phormio* 711, etc.), cf. § 2.5.1.2.

donc pas à l'accusatif car « régime » de *eccum*, mais parce qu'il fonctionne comme complément d'objet direct de *uideō* ; par caractérisation morphologique, le présentatif *ecce* s'est retrouvé fléchi, d'où la forme *eccum*, puis, par ellipse du noyau verbal, a pu fonctionner seul : *eccum* « le voici ».

Cela revient donc au fond à se demander pourquoi le présentatif simple, *ecce*, est suivi d'un groupe nominal à l'accusatif en latin archaïque, alors qu'il sera régulièrement suivi d'un nominatif en latin classique. Ni l'un ni l'autre cas ne s'expliquent aisément. Pour A. Ernout et F. Thomas (1989² : 23), il pourrait s'agir d'un accusatif exclamatif. Pour C. Touratier (1994 : 251), l'accusatif dans la phrase exclamative est « une variante du morphème de sujet ». Le remplacement de l'accusatif par le nominatif dans le cas du régime de *ecce* lui donnerait raison⁴¹³. Un seul exemple de *ecce* suivi du nominatif serait attesté en latin archaïque, ce que nous contesterons plus bas. Il s'agit de l'exemple (620).

(620) (latin) Plaute, *Poenulus* 1124,
Mi. *Ecce autem mala* !
« MILPHION.- Voyez la friponne, elle aussi ! » (trad. Ernout)

A. Ernout considère que *mala* est un nominatif féminin désignant l'interlocutrice de Milphion, la nourrice Giddénis, même s'il reconnaît une contradiction entre ce vers et les deux suivants en note (note 1). Il peut s'agir plutôt d'un neutre pluriel, *Ecce mala* « Voilà des choses terribles ! », dans une expression proche de celle du *Rudens* 1178, *Ecce scelera* « Voilà le désastre ! ». Le locuteur voulant jouer un tour au léno se rend compte que son stratagème ne marche pas ; nous proposons donc de traduire ainsi : « Mais voilà une malchance ! »

Les deux explications, par l'accusatif exclamatif ou par l'accusatif de l'objet, peuvent paraître valables d'un point de vue synchronique : la fréquence de la phrase exclamative chez Plaute ou l'emploi conjoint, fréquent également, du verbe *uideō* et d'un présentatif vont dans le sens de l'une ou l'autre hypothèse. Mais il n'en demeure pas moins que le choix du cas de l'accusatif reste inexpliqué. H. Vairel-Carron (1975 : 58) est la première à avoir envisagé la valeur première de l'accusatif sous un angle plus énonciatif que syntaxique : « ce qui semble marquer l'accusatif, c'est une relation établie (...) entre l'élément nommé et quelque chose qui n'a pas d'expression au niveau du discours – à savoir le locuteur lui-même : l'accusatif caractérise l'élément nommé en tant qu'objet ; il signale la position d'objet qu'occupe cet

⁴¹³ Toutefois, en quoi l'élément présenté remplirait-il une fonction « sujet » ? À la rigueur, il serait peut-être pertinent de parler de « variante du morphème de nominatif », le cas de la nomination, mais on quitterait le domaine syntaxique.

élément par rapport au sujet pensant qui le perçoit et l'énonce »⁴¹⁴. Son hypothèse fonctionne bien dans le cadre de la séquence *présentatif* + *uideō*⁴¹⁵ :

- (621) (latin) Plaute, *Mercator* 434-435,
CHA. *Vbinamst is homo gentium ?*
DE. *Eccillum uideo ; iubet quinque me addere etiam nunc minas.*
« CHARINUS.- Où donc est cet homme parmi ces gens ? DÉMIPHON.- Il est là, je le vois ; il me commande d'ajouter encore cinq mines. » (trad. Ernout)

Le locuteur signale la position du gremlin comme objet par rapport à sa perception visuelle : *eccillum* « l'homme est là », *uideo* « je le vois et le signale comme objet ». À partir de là, on peut aller plus loin et préciser le choix de l'accusatif : le meilleur angle d'approche est celui de la structuration informationnelle, celui qui est adopté dans toute analyse récente d'un énoncé⁴¹⁶. Notre hypothèse est la suivante : le nominatif est le cas par excellence du **Thème**, l'accusatif le cas par excellence du **Rhème** : au niveau informationnel ce Rhème est l'objet du propos, qui a été exprimé morpho-syntaxiquement en latin par l'accusatif. Or le présentatif sert à désigner un élément nouveau⁴¹⁷ dans la situation d'énonciation ou dans le

⁴¹⁴ L'auteur se rallie à la grammaire psychologique et affective de la déclinaison défendue par G. Guillaume. Nous n'interprétons pas ici l'accusatif exclamatif comme l'expression de la subjectivité du locuteur mais retenons l'idée que l'accusatif seul signale la position d'*objet* et échappe à toute forme de dépendance syntaxique car il appartient d'abord à un énoncé, non à une proposition.

⁴¹⁵ Nous ne retenons pas la deuxième partie de l'hypothèse de H. Vairel-Carron (1975 : 142) : l'accusatif exclamatif servirait à rapporter directement au locuteur le nom de l'objet et celui du procès perçus, sans leur assurer le bénéfice d'une « démarche prédicative ». Or, au sens large, le prédicat peut être constitué d'un seul rhème, interprétation que nous appliquons ici aux présentatifs.

⁴¹⁶ Ch. Touratier (1994 : 325) suggérait déjà une analyse autre que strictement syntaxique : « Il n'est pas du tout certain que ces particules déictiques [*ecce* et *em*] aient un rôle syntaxique d'expansion à l'intérieur d'un énoncé structurellement endocentrique ; elles pourraient fort bien représenter, comme fr. *voici* ou *voilà*, le noyau ni nominal ni verbal d'un énoncé exocentrique, le SN ayant par rapport à elles une fonction syntaxique comparable à celle du complément de verbe par rapport au verbe. » Nous renvoyons également à A. Martinet (2008 : 5), qui considère que, dans la structure présentative *Il y a de l'argent, il est le sujet formel qu'il faut voir* comme « le *thème* même du discours, ce que va développer le prédicat qui suit et qui, dans cette optique, va être identifié comme le second élément de l'énoncé, le *rhème* ».

⁴¹⁷ Le commentaire de Donat sur l'emploi de *ecce* chez Térence allait dans ce sens : *aut certe, cum quando aliud agitur, aliud emergit nouum* « ou certainement, quand, alors qu'on fait une chose, c'est une autre, nouvelle, qui apparaît » ; *ecce* y est défini comme un mot marquant le changement de focus. C. Dionisotti (2007 : 82) précise que les grammairiens antiques associaient également *ecce* à l'idée de soudaineté, « impending evil or a break in continuity » ; pour l'auteur, ils ont été influencés par le contexte, ce sont des extrapolations, avis que nous partageons. À l'appui d'une interprétation du régime comme « élément nouveau », voir aussi pour le français D. Denis et A. Sancier-Chateau (1994 : 451) : « les présentatifs servent à porter à la connaissance du destinataire de l'énoncé un élément nouveau d'information ».

cotexte (c'est-à-dire le propos) ; l'accusatif a donc pu avoir, avant de recevoir des emplois syntaxiques, une valeur informative : signaler un élément comme le Rhème⁴¹⁸, c'est-à-dire comme l'information nouvelle, le « pivot informatif » qui peut devenir Thème à partir de l'énoncé suivant : dans l'exemple (621), proposé plus haut, le locuteur désigne le personnage nouveau dans le contexte – le marchand –, qui devient, dans l'énoncé suivant le Thème par l'intermédiaire de la désinence verbale *-t* de *iubet*. C'est peut-être pourquoi l'on trouve tant de formes verbales conjuguées juste après le présentatif *ecce*, ainsi un peu plus loin dans le même texte :

- (622) (latin) Plaute, *Mercator* 670-671,
Sed anum non uideo consequi nostrum Syram.
Atque eccam ; incedit tandem.
 « Mais je ne vois plus derrière moi notre vieille Syra. Ah ! la voici, elle s'avance enfin. »

ou encore, parmi tant d'autres exemples :

- (623) (latin) Plaute, *Amphitruo* 335,
 ME. *Optume eccum ; incedit ad me.*
 « MERCURE.- Fort bien, le voici ; il s'avance vers moi. »
- (624) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 1215,
 Sed *eccam ipsam ; egressitur foras.*
 « Mais la voici en personne, elle sort de la maison. »

Le référent dénoté par *eccam* ou *eccum*, rhématique, devient le Thème de l'énoncé suivant, *incedi-t* ou *egredi-tur*. La position initiale du verbe est très probablement liée à cette structure particulière *Rhème seul – Thème*, tandis que d'ordinaire l'énoncé répond au schéma *Thème + Rhème – Thème + Rhème*⁴¹⁹. L'emploi d'un Rhème seul pouvant recevoir une valeur focalisante⁴²⁰, la langue a pu étendre cette valeur à tout énoncé exclamatif ; de là serait né, syntaxiquement parlant, l'emploi de l'accusatif exclamatif. La langue a pu également

⁴¹⁸ Pragmatiquement, les présentatifs sont des « Rhémasignale », des signes de rhématisation. Voir F. J. Hausmann (1979 : 126) : « Und nicht nur werden in der Sprechsprache die Rhemata verteilt und nicht massiv eingesetzt sondern sie werden auch explizit vorgestellt durch eine Art *Rhemasignal*, das signalisiert : Vorsicht, jetzt kommt etwas, wovon noch nicht die Rede war ».

⁴¹⁹ Voir M.-A. Morel et L. Danon-Boileau (1998 : 21) : le paragraphe oral type est constitué d'un préambule (qui comprend le thème) + d'un rhème + (d'un postrhème).

⁴²⁰ Nous distinguons la *Rhématisation*, qui est une opération permettant de coder la partie rhématique de l'énoncé, c'est-à-dire d'introduire l'élément de l'énoncé porteur de l'information nouvelle, de la *focalisation*, qui est une opération linguistique marquant une saillance particulière (sur le Thème ou le Rhème).

réinterpréter cet accusatif comme un objet à un prédicat sous-jacent, implicite en surface mais pouvant être exprimé de temps à autre par le verbe « voir » :

- (625) (latin) Plaute, *Cistellaria* 655,
*Sed **eccam** eram uideo.*
« Mais voici ma maîtresse, je la vois. » → « Mais voici ma maîtresse que je vois ».

Cette observation n'est pas valable pour l'autre présentatif latin, *em* : celui-ci peut être suivi d'un « régime » à l'accusatif mais il correspond au départ à l'accusatif de l'objet direct d'un ancien verbe *emere* « prendre » : « prends quelque chose » ; d'ailleurs le fait que le présentatif *em* reprenne souvent l'objet de l'énoncé précédent et le fait que le verbe de l'énoncé suivant est presque toujours en position finale confirment qu'on n'a pas affaire à un accusatif rhématique :

- (626) (latin) Plaute, *Captiui* 859,
ERG. *Cedo manum. HE. **Em** manum.*
« ERGASILE.- Donne-moi la main. HÉGION.- Tiens, ma main. »
- (627) (latin) Plaute, *Mostellaria* 332-333,
DEL. *Cedo manum ; nolo equidem te adfligi.*
CAL. ***Em**, tene.*
« DELPHIE.- Donne-moi ta main ; je ne veux pas que tu te cognes.
CALLIDAMATE.- Tiens, prends-la. » (trad. Ernout)
- (628) (latin) Plaute, *Rudens* 463-464,
***Em** tibi aquam, mea tu belliata ! **Em**, sic uolo*
Te ferre honeste, ut ego fero : ut placeas mihi.
« SCÉPARNION.- Voici ton eau, ma toute belle. Tiens ; je veux que tu la prennes d'aussi bonne grâce que je te la donne, pour me faire plaisir. »
(trad. Ernout)
- (629) (latin) Plaute, *Trinummus* 413,
LE. ***Em**, istaec ratio maxumast.*
« LESBONICUS.- Ah ! voilà le plus fort article. » (trad. Ernout)

Em garde toujours un lien avec sa valeur originelle d'un procès orienté vers l'autre, à qui le locuteur propose de prendre quelque chose en main. Cette valeur sémantique première explique sans doute pourquoi *em* sert le plus souvent à la présentation d'un inanimé⁴²¹. De

⁴²¹ Le rôle joué par le degré d'animéité a été analysé dans la conclusion intermédiaire du § 2.5.1.

fait, *em* n'est jamais suivi d'un pronom démonstratif ou d'un nom désignant une personne (**em me*, **em eum*, **em erum*⁴²²) et ne peut être synonyme de *ecce* : le premier désigne un objet (souvent les mains) que l'interlocuteur peut saisir, tandis que le second insiste sur la perception visuelle de cet objet (cf. *uideo* dans l'exemple suivant, dans lequel Euclion cherche à s'assurer que Strobile n'a rien volé) :

- (630) (latin) Plaute, *Aulularia* 640-641,
EVC. *Ostende huc manus*.
STR. **Em tibi, ostendi : eccas**. EVC. *Video*.
« EUCLION.- Tends ici tes mains. STROBILE.- Prends-les, je te les ai tendues.
(*L'interlocuteur ne bougeant pas*) : les voici. EUCLION.- Je les vois. »

La fréquence de l'expression *em tibi* l'atteste : celle-ci souligne le centrage allocutif en même temps que la dimension concrète du procès ; aussi apparaît-elle souvent lorsqu'un personnage en frappe un autre :

- (631) (latin) Plaute, *Menaechmi* 1018,
Em tibi etiam !
« Tiens pour toi encore ! »

Même dans les expressions métaphoriques, *em* garde un lien avec sa dimension première concrète, ainsi dans l'exemple (632) où le locuteur frappe son interlocuteur à coup de poings et d'ironie acerbe.

- (632) (latin) Plaute, *Poenulus* 382-383,
Em uoluptatem tibi !
Em mel ; em cor ; em labellum ; em salutem ; em sauium !
« (AGORASTOCLÈS (*Il le frappe à coups redoublés*).-) Tiens, du plaisir pour toi ! Tiens, du miel ! Tiens, de l'amour ; tiens, un tendre baiser ; tiens, une salutation, tiens, mes lèvres pour t'embrasser. »

Il est remarquable de noter qu'en grec c'est ἰδοῦ qui fonctionne comme *em*, ces deux formes étant au départ d'anciens impératifs signifiant respectivement « vois » ou « prends ». À la séquence *em, tene* de Plaute, *Mostellaria* 333, correspond en grec ἰδοῦ, λαβέ dans l'exemple (633) ; de même, à *em manum* répond le grec ἰδοῦ τὴν χεῖρα comme dans l'exemple (634) ; c'est encore ἰδοῦ qui, comme *em*, sert à reprendre l'objet de l'énoncé précédent, ainsi dans l'exemple (635) :

⁴²² Une seule fois *em* est suivi d'une proposition relative comme *ecce* ; cf. § 2.4.1.2.2.

- (633) (grec) Aristophane, *Les Grenouilles* 482-483,
 ΔΙ. Ἀλλ' οἷσε πρὸς τὴν καρδίαν μου σπογγίαν.
 ΞΑ. Ἴδοὺ λαβέ: προσθοῦ.
 « DIONYSOS.- Mais mets-moi sur le cœur une éponge. XANTHIAS.- Tiens,
 prends, applique. »
- (634) (grec) Aristophane, *Les Nuées* 81-82,
 ΣΤ. Κύσον με καὶ τὴν χεῖρα δὸς τὴν δεξιάν.
 ΦΕ. Ἴδοὺ.
 « STREPSIADE.- Embrasse-moi et donne-moi ta main droite. PHIDIPPIDE.-
 La voici. »
- (635) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 85 et 87,
 ΟΙ. Α' Μὰ Δί' ἀλλ' ἄκρατον οἶνον ἀγαθοῦ δαίμονος. [...]
 ΝΙ. Ἴδοὺ γ' ἄκρατον.
 « PREMIER SERVITEUR.- Non par Zeus ; nous il nous faut boire du vin pur
 au bon Génie. (...) SECOND SERVITEUR.- Tiens donc, du vin pur ! »

Il faut donc bien distinguer, à date synchronique, l'accusatif de l'objet direct qui suit le présentatif *em* de l'accusatif se trouvant dans la partie rhématique d'un énoncé⁴²³ qui accompagne le présentatif *ecce*. L'intérêt de prendre en compte l'énoncé par rapport à sa valeur rhématique⁴²⁴ permet également de rendre compte à la fois :

- de l'unité syntagmatique que forme le présentatif *ecce, eccum*, etc., avec le groupe nominal qu'il annonce comme information nouvelle, au point que le présentatif a pu être fléchi en latin ;
- du double marquage morphologique dans un syntagme tel que *eccam eram*. Les deux formes sont à l'accusatif, non par contamination casuelle d'une forme sur l'autre, mais parce qu'elles forment toutes deux le Rhème, valant syntaxiquement un complément d'objet direct (d'une forme *uideō*) ;
- et du figement des formes *eccum, eccam*, etc., qui ont fini par fonctionner comme présentatifs d'un objet extérieur aux personnes du dialogue, à partir de *ecce* centré sur la présentation du locuteur ; dans les deux premiers exemples suivants, l'accusatif de *eccam* a encore sa valeur pleine, alors qu'il l'a perdue dans le troisième exemple :

⁴²³ Comme le niveau énonciatif est premier par rapport au niveau morpho-syntaxique (voir M.M. J. Fernandez-Vest, 1994 : 197), l'accusatif a pu initialement avoir dans et par l'énoncé une valeur rhématique, désignant l'objet du Thème (propos), avant de recevoir une valeur de complément d'objet (direct) dans la phrase.

⁴²⁴ Comme l'a montré G. Lazard (1994 : 4), le présentatif fait partie intégrante du rhème en formant avec le SN postverbal un énoncé globalement rhématique.

(636) (latin) Plaute, *Menaechmi* 772-773,
*Sed id quicquid est iam sciam. Atque **eccam** eampse,*
Ante aedis et eius tristem uirum uideo.
« Enfin, quoi qu'il en soit, je vais bientôt le savoir. Justement la voici en
personne, je la vois devant sa maison, avec son mari fâché. »

(637) (latin) Plaute, *Truculentus* 852,
*Sed nimium pol opportune, **ecc<am>**, eapse egreditur foras.*
« Mais bien à propos ma foi, la voici, elle-même sort de chez elle. »

vs.

(638) (latin) Plaute, *Casina* 162,
*Sed foris concrepuit atque eapse **eccam** egreditur foras.*
« Mais la porte a grincé et elle-même, la voici, sort de chez elle. »

La position syntaxiquement intégrée de *eccam*⁴²⁵, ainsi que le figement de la forme d'accusatif dans l'exemple (638), indiquent le processus de grammaticalisation qui a touché cette forme. La valeur focalisante demeure sans doute. Aussi peut-on proposer les étapes successives suivantes : *eccam* a d'abord servi de complément d'objet d'un verbe de perception, puis, par ellipse du noyau verbal, a fini par se figer et prendre la valeur du présentatif simple *ecce*. C'est dans le centrage allocutif que le marquage du genre est le plus accentué⁴²⁶ ; aussi ne doit-on guère être étonné que le dialogue ait figé des formes d'accusatif masculin ou féminin pour les présentatifs, destinés avant tout à signaler à l'interlocuteur un élément nouveau dont il facilite le repérage spatial par le genre. On trouve *eccam* et non **eccam me*, étant donné que la première personne n'a pas besoin d'être marquée par le genre, l'identification du genre de l'élément survenant étant immédiate et évidente.

Cette grammaticalisation concerne le présentatif aussi bien quand il fonctionne comme présentatif déictique exophorique que quand il a une valeur d'identification. Dans l'exemple (639), *eccum* présente de manière déictique l'Amphitryon supposé, c'est-à-dire Jupiter, qui entre sur scène, selon une fonction ordinaire de *ecce* (cf. § 2.2.4.1. et § 2.4.2.2. au sujet de sa valeur scénique) ; en revanche, dans l'exemple (640), Mercure ne cherche pas à désigner Jupiter, qui n'est pas présent sur scène, mais ponctue son énoncé d'un *eccum* « voilà = c'est », à valeur d'identification.

⁴²⁵ Pour l'analyse de la position intégrée de *ecce* en latin post-classique et tardif, voir P. Cuzzolin (1998 : 267) : « La fonction de *ecce* se transfère donc du niveau du texte au niveau de la syntaxe », par exemple Pétrone, *Satiricon*, 97, 9, *praebeo ecce ceruicem* « je t'offre cette nuque-ci, la mienne » (trad. de P. Cuzzolin, ce qui explique la valeur très proche de *ecce* et des adjectifs démonstratifs, au point qu'ils sont entrés dans un processus de grammaticalisation dans plusieurs langues romanes.

⁴²⁶ Le moyen égyptien constitue, à ce titre, un témoignage exceptionnel puisque la variation se fait selon le genre et le nombre des interlocuteurs (cf. § 1.2. et § 2.1.1.).

- (639) (latin) Plaute, *Amphitruo* 497-498,
*Amphitruo subditiuus **eccum** exit foras*
Cum | Alcumena | uxore usuraria.
 « L'Amphitryon supposé, le voici, sort avec Alcmène, son épouse
 d'emprunt » (trad. Ernout)
- (640) (latin) Plaute, *Amphitruo* 120,
*Nam meus pater intus nunc est, **eccum**, Iuppiter.*
 « En effet mon père est dans cette maison maintenant, voilà, c'est
 Jupiter. »

Il nous reste à rendre compte du nominatif qui « suit » le présentatif en latin classique. Le présentatif n'a jamais été considéré par les locuteurs latins comme une préposition ou comme un verbe. L'élément qui le suit n'a très probablement pas reçu d'interprétation syntaxique claire, comme le confirme d'ailleurs le maintien de la double construction, avec nominatif ou avec accusatif, jusqu'en latin tardif. On pourrait envisager un *nominatiuus pendens*, car le reste de la phrase semble ne pas intégrer, du point de vue syntaxique, cet élément nominal au nominatif. Toutefois cette solution économique nous paraît insuffisante. À défaut d'une analyse catégorielle claire de *ecce*, les locuteurs latins auraient-ils simplement remplacé l'accusatif par un cas non marqué syntaxiquement ? On en est venu à la conclusion, au sujet de la construction avec l'accusatif, qu'il fallait renoncer à la perspective syntaxique et considérer avant tout le fonctionnement énonciatif de la séquence. Avec le nominatif, on peut envisager la **valeur thématique** de ce cas : la séquence entière sert alors à présenter le thème ou le propos, ce(lui) au sujet de qu(o)i les locuteurs vont échanger⁴²⁷. Une dernière solution est envisageable, et peut-être préférable : il s'agit d'une réanalyse syntaxique de la séquence entière. Nous avons montré au § 2.4.2.1. qu'une séquence comme *ecce uirum incedit* reçoit deux segmentations possibles : *ecce uirum[#] incedit* « voici mon mari, il s'approche » ou *ecce uirum incedit* « voici mon mari qui s'approche ». La séquence avec deux prédicats une fois réanalysée en présentatif + un seul prédicat verbal a pu donner lieu à une nouvelle segmentation et entraîner le remplacement de l'accusatif par le nominatif, cas du sujet : *ecce[#] uir incedit* « voici que mon mari s'approche », et avec un prédicat sous-jacent, *ecce uir* « voici mon mari ».

⁴²⁷ Il serait erroné de supposer l'ellipse d'une forme verbale comme *adest*, c'est-à-dire une séquence : *ecce erus <adest>* ; celle-ci n'est attestée qu'avec la forme fléchie *eccum* ou *eccam*.

3.2.2.1.1.2. *eccerē*

Un dernier cas de figure concerne *eccerē*, formé du présentatif simple et de l’ablatif de *rē* « la chose »⁴²⁸. Pour rendre compte de ce mot, Festus le rapproche du juron *per Cererem* et construit une étymologie synchronique en s’appuyant sur des effets sonores, avec une paronymie assez lâche, qui ne cherche pas nécessairement une vérité diachronique :

- (641) (latin) Festus, *De uerborum significatu*, 68 (éd. Lindsay),
Eccere iurisiurandi est, ac si dicatur per Cererem, ut *ecastor*, *edepol*. *Alii eccere pro ecce positum accipiunt.*
« *Eccere*, sorte de jurement, comme si l’on disait *per Cererem* ‘par Cérés’ ; on dit de même *ecastor* ‘par Castor’ et *edepol* ‘par Pollux’.
d’autres pensent que *eccere* est mis pour *ecce* ».

Il est impossible d’envisager un accord entre *eccē* et *rē*, *eccē* avec une brève ne pouvant être interprété comme un ablatif. Si *rē* est bien de l’ablatif, on peut supposer qu’un participe est implicite et qu’on a affaire à un ablatif absolu : on trouve souvent chez Plaute l’expression *re gesta*, exceptionnellement *re facta*. Il peut s’agir encore d’un ablatif de point de vue indiquant le rapport sous lequel est énoncée une affirmation : *re* « en fait ». L’occurrence suivante inviterait à privilégier l’ablatif de point de vue, *eccerē* « voilà en fait » constituant un présentatif marqué comme conclusif comparable à celui du français *voilà qui est fait ; voilà donc* :

- (642) (latin) Plaute, *Amphitruo* 553-555,
AM. Quia id quod neque est neque fuit neque futurum est
Mihi praedicas. SO. Eccere, iam tuatim
Facis, ut tuis nulla apud te fides sit.
« AMPHITRYON.- Parce que tu me soutiens des choses qui ne sont, ne furent, ni ne seront. SOSIE.- Voilà en fait, tu fais là à ta manière, jamais de confiance dans tes gens. »

Quelle que soit l’explication que l’on proposera de cet ablatif *rē*, il s’est produite une soudure des deux termes et une grammaticalisation de l’expression, qui confirme que le point de départ des formes « fléchies » est bien *ecce*. La soudure est assurée par le fait que ce présentatif complexe sert une fois à introduire un groupe nominal, tout comme *ecce*, à moins qu’il y ait deux énoncés dans l’exemple (643) ou (644).

⁴²⁸ G. E. Dunkel (2014 : 666) envisage la possibilité d’un étymon **ed kī reh₁*, sans certitude aucune puisque sans parallèle ailleurs.

- (643) (latin) Plaute, *Persa* 300-301,
Foris aperit. Eccere autem
Quem conuenire maxime cupiebam, egreditur intus.
 « La porte s'ouvre. Voici justement celui que je désirais rencontrer entre
 tous, il sort de chez lui. »
- (644) *Foris aperit. Eccere autem//*
Quem conuenire maxime cupiebam egreditur intus.
 « SAGARISTION.- La porte s'ouvre. Voilà en fait = voilà bon ! celui que je
 désirais rencontrer entre tous sort de chez lui. »

La présence du connecteur *autem* ne permet pas de certifier qu'il y a ici un énoncé, plutôt que deux ; toutefois la structure *eccere autem*, si elle comparable à celle de *ecce autem* (cf. § 2.4.2.2.), a toute chance de posséder une valeur événementielle : le présentatif simple est lui aussi souvent suivi de ce connecteur, qui remplit le même rôle que la conjonction *que* dans le fr. *voici/voilà que* :

- (645) (latin) Plaute, *Trinummus* 386 et 389,
 LY. *Tute ad eum adeas, tute concilies, tute poscas.* PH. **Eccere.** [...]
 <PH.> **Ecce autem in benignitate hoc repperi negotium.**
 « LYSITÉLÈS.- Va toi le trouver, arrange toi les choses, fais toi la demande.
 (...) PHILTON.- Voilà qui est bien ! PHILTON.- Eh bien voilà, dans ma
 bienveillance j'ai gagné une corvée. »

Il semblerait que *eccerē* et *ecce* aient, au moins syntaxiquement, un emploi similaire. Tous deux peuvent recevoir une valeur pragmatilisée ou « introduire » un prédicat verbal – nous dirions plutôt que le prédicat verbal constitue une seconde proposition, qui succède à la proposition constituée du présentatif, signal liminaire d'un événement nouveau sur scène qui fera juste, après le présentatif, l'objet d'une prédication – :

- (646) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 200-203, 207 et 209,
 PE. ... *Illuc sis uide,*
Quem ad modum adstitit seuro fronte curans, cogitans.
Pectus digitis pultat ; cor, credo, euocaturus foras.
Ecce auortit ; nixus laeuo in femine habet laeuam manum.
Eccere autem capite nutat ; non placet quod repperit.
Ecce autem aedificat ; columnam mento suffigit suo.
 « PÉRIPECTOMÈNE.- (...) Voyez ça, s'il vous plaît, comment il se tient, le
 front sévère, soucieux, réfléchissant, il se frappe la poitrine avec les
 doigts ; il va, je crois, s'arracher le cœur. Voilà (qu')il se détourne ;
 penché, sur sa cuisse gauche il appuie sa main gauche (...). Voilà qu'il
 hoche la tête ; ce qu'il a trouvé ne lui plaît pas. Voilà qu'il se met à bâtir ;
 il fiche une colonne sous son menton. »

Le locuteur s'adresse aux spectateurs et les invite à regarder (ce qu'exprime explicitement le *uide* du vers 200) le manège de l'autre personnage présent sur scène. Il place sur le même plan *ecce* et *eccere* suivis d'un groupe verbal, parfois d'un connecteur enclitique, qui signalent une attitude nouvelle du personnage observé. Toutefois, il y a peut-être une nuance entre les deux présentatifs : *eccerē* a développé, davantage que *ecce*, une nuance de contestation ironique.

3.2.2.1.2. Accord en genre et en nombre

D'un point de vue synchronique, le présentatif « fléchi » du latin peut s'accorder au masculin, au féminin ou au neutre, au singulier ou au pluriel, avec le groupe nominal qu'il introduit. Le neutre est rare :

- (647) (latin) Plaute, *Rudens* 1154,
PA. *Sunt crepundia*. DAE. **Ecce** *uideo*.
« PALESTRA.- Il y a des jouets. DÉMONÈS.- Les voici, je les vois. » (trad. Ernout)
- (648) (latin) Plaute, *Rudens* 576,
SC. *Tegillum eccillud mihi unum : id aret ; id si uis, dabo*.
« SCÉPARNION.- Voici une cape de jonc qui m'appartient ; elle est sèche ; si tu la veux, je te la donnerai. » (trad. Ernout)

Le problème se pose dans les mêmes termes que pour l'accord en cas : le point de départ est le présentatif simple suivi d'un groupe nominal à l'accusatif :

- (649) (latin) Plaute, *Rudens* 1178,
TR. **Ecce** *Gripi scelera !*
« TRACHALION.- Voilà le désastre de Gripus ! » (trad. Ernout)⁴²⁹

Dans cet exemple, au regard d'autres structures présentatives parallèles, on aurait très bien pu avoir une variante synchronique *Ecce scelera*. Cette occurrence permet de rendre compte de l'évolution diachronique de la structure : le présentatif de la structure de base, *ecce scelera* a été, dans un second temps, « fléchi », *ecce scelera*, tout se passant comme s'il s'accordait en genre avec le nom qui suivait. Notre hypothèse se décompose donc en quatre étapes successives, comme nous l'avions présentée plus haut pour l'accord en cas :

⁴²⁹ L'exemple n'est recevable qu'à la condition que *ecce* ne fonctionne pas ici comme une interjection (cf. § 3.2.2.1.1.1.).

- 1) sur le modèle de *ecce me* « me voici » on a pu former des syntagmes pouvant présenter une troisième personne, tels que *ecce eram* « voici la maîtresse », avec *ecce* invariable suivi d'un groupe nominal masculin, féminin ou neutre, singulier ou pluriel ;
- 2) puis, par hypercaractérisation morphologique, la finale de *ecce* a été fléchée par le recours à la désinence d'accusatif, marquée comme masculine (-um, -os), féminine (-am, -as) ou neutre (-um, -a), du groupe nominal qui suit le présentatif, toute la séquence fonctionnant comme complément d'objet direct de *uideō* : *eccam eram uideo* « voici la maîtresse que je vois » ;
- 3) puis, par l'ellipse de la forme verbale, la séquence *eccam eram* a fonctionné seule et s'est figée, entraînant une nouvelle analyse du fait de l'entrée dans un processus de grammaticalisation de la séquence entière ;
- 4) enfin, dans une quatrième phase, la forme fléchée du présentatif a fini par être grammaticalisée et servir à désigner, seule, un référent contextuel ou cotextuel marqué comme masculin, féminin ou neutre : *eccam* « la voici », valant *ecce + eam*.

1) *ecce eram* → 2) *eccam eram uideo* → 3) *eccam eram <uideo>* → 4) *eccam*

Ce marquage selon le genre naturel et le nombre est important en situation dialogique : il permet de faciliter le repérage de la personne désignée, au point que l'accord grammatical au féminin a été étendu au présentatif lorsque celui-ci désigne un être de sexe féminin, alors que le genre du nom qui le dénote est du neutre (grammatical)⁴³⁰ ; dans les exemples suivants, les noms *Astaphium* ou *Philocomasium* sont des neutres, les deux femmes sont pourtant présentées à l'aide d'un *eccam* portant la marque du féminin :

- (650) (latin) Plaute, *Truculentus* 503,
 STR. *Euge, Astaphium eccam* *mihi aduorsum.*
 « STRATOPHANE.- Très bien, Astaphie [neutre], la voici [féminin], elle vient à ma rencontre. »
- (651) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 319-320,
 PA. *Philocomasium eccam domi, quam in proxumo*
Vidisse aibas te osculantem atque amplexantem cum altero.
 « PALESTRION.- Philocomasie [neutre], elle est là [féminin], à la maison ; elle que tu prétendais avoir vue chez le voisin embrassant et bécotant un autre homme. »

De même, dans la séquence suivante *eccum...uerbeream statuam*, le genre de l'objet est le féminin, mais le présentatif s'accorde au masculin parce qu'il désigne un être de sexe

⁴³⁰ Cf. aussi Plaute, *Miles gloriosus* 545.

masculin (à moins qu'on considère que *eccum* n'introduit pas *uerbeream statuam* mais que ce groupe nominal est apposé à *eccum*) :

- (652) (latin) Plaute, *Pseudolus* 911,
Sed eccum uideo uerbeream statuam !
« Mais je la vois là cette statue à battre ! [un seul syntagme] / Mais le
voici, je le vois, cette statue à battre ! [apposition] »

La distinction opérée entre l'accusatif rhématique qui suit *ecce* et l'accusatif de l'objet qui suit *em* que nous avons réalisée ici permet de rendre compte également des différences dans les extensions syntaxiques attestées par chacun des deux présentatifs du latin archaïque. Le classement de ces tours permettra de vérifier l'absence de concurrence entre eux.

3.2.3. Dans leur syntaxe

Au § 2.4.1., nous avons déjà classé les tours syntaxiques dans lesquels entraient plusieurs présentatifs du grec et du latin. Nous avons observé que l'emploi majoritaire en latin de *em* ou de *ecce* (mais pas de *eccum*, etc.), était celui du présentatif suivi d'une proposition prédicative ou inclu dans cette proposition. Dans cet emploi *em* ou *ecce* a une valeur interjective (« voilà ! ») ou événementielle (« voici/voilà que »), tandis que les formes fléchies de *ecce* présentent le plus souvent une valeur présentative déictique (« le voici »), parfois proche de celle d'un démonstratif (« que voici, ce »). Lorsque le présentatif gouverne un objet, à l'accusatif, une répartition se fait entre *em* et *ecce*. Le premier, *em*, peut introduire un objet à la 3^{ème} ou à la 2^{ème} personne, mais pas à la 1^{ère} personne, alors que le second, *ecce*, introduit une 1^{ère} personne, mais ni la 2^{ème} ni la 3^{ème} personne. Nous avons par ailleurs déjà montré que seul *em* entretenait une affinité particulière avec le datif de la 2^{ème} personne du singulier, datif de destination ou éthique (cf. § 2.7.2.) :

- (653) (latin) Plaute, *Pseudolus* 754,
Em tibi omnem fabulam.
« Voilà (pour toi) toute la comédie. »

Le présentatif *ecce*, pour sa part, ne semble pas dans ses premières attestations correspondre à l'orientation vers l'interlocuteur réalisée explicitement par le datif de destination ou éthique *tibi* (cf. § 2.2.4.7.). Plutôt que de supposer une absence accidentelle de la séquence *ecce tibi* chez Plaute, il est préférable de la mettre en rapport avec le privilège du repérage propre au locuteur que réalise *ecce* (comme pour le présentatif français *j'ai*, centré sur la 1^{ère} personne par la forme même). *Ecce*, de fait, est orienté vers la présentation de la personne du locuteur (cf. § 2.7.1.). Afin de présenter une tierce personne, le locuteur latin dispose de *em* ou de *eccum*, formé étrangement à partir d'une base *ecce* – qu'on admette qu'il

est issu de **ekk(e)-hum*, d'une agglutination avec élision de **ecc(e) eum*, ou qu'il est simplement une forme fléchie de ce qui serait originellement un pronom non fléchi : par analogie de *iste : istum* ? Il n'est pas impossible que ce présentatif, qui reçoit la marque du genre et du nombre de l'objet présenté, selon l'accord usuel des adjectifs de la première classe, ait été créé par la nécessité d'étendre la présentation d'une première personne du singulier réalisée par *ecce* à celle d'une troisième personne, un homme, une femme, ou des hommes, des femmes, ou la présentation d'un objet extérieur aux actants du dialogue : à la présentation d'une première personne *ecce me* répond la présentation d'une troisième personne *eccum* ou, avec précision du nom de la troisième personne, *eccum Amphitruonem* :

- (654) (latin) Plaute, *Aulularia* 177,
Sed eccum.
 « Mais le voici. »
- (655) (latin) Plaute, *Cistellaria* 697,
Certe eccam.
 « Sûrement, la voici. »
- (656) (latin) Plaute, *Amphitruo* 1005,
Sed eccum Amphitruonem : aduenit.
 « Mais voici Amphitryon : il arrive. »

Alors qu'aucun présentatif de toute autre langue ancienne ou moderne ne porte une marque de genre et de nombre, en dehors du moyen égyptien, le latin atteste ces deux marques dans le présentatif d'une troisième personne formé sur *ecce*, sans pour autant répéter le procédé sur les deux autres présentatifs dont il disposait. Nous y voyons là l'indice manifeste du passage d'un présentatif *ecce* orienté vers la première personne à un présentatif *eccum*, *eccam*, *eccos*, *eccas*, *eccu*, etc., présentant un objet extérieur aux personnes du dialogue, ce que nous tenterons de montrer au paragraphe suivant. Il ne devait pas exister de présentatif déictique au début de la latinité (à moins qu'on ne retienne *em* qui présente des objets que l'on peut prendre en main) ; et, à partir de *ecce* réinterprété, le latin a dû créer le présentatif d'une troisième personne, *eccum*, etc., qui sera éliminé en latin classique au profit de *ēn*, forme unique, plus courte et plus dynamique.

3.2.4. Dans leur centrage énonciatif

Nous avons déjà remarqué (§ 2.1.2.) que les présentatifs entretiennent un lien étroit avec un système formé autour du lieu du locuteur et de celui du destinataire, pour situer les objets dans l'espace. En wolof⁴³¹, par exemple, pour signaler à l'attention de l'interlocuteur

⁴³¹ Pour une analyse détaillée du présentatif en wolof, voir S. Robert (1991 : 170-198).

l'apparition d'un objet nouveau à côté de l'énonciateur, on se sert du présentatif *a + ng* auquel on adjoint le locatif *-i* qui marque la proximité par rapport au locuteur :

Momar a ngi

« Voici Momar à côté de moi locuteur. »

Pour signaler à l'interlocuteur l'apparition d'un objet nouveau éloigné de l'énonciateur, le wolof se sert du présentatif *a + ng* auquel on adjoint le locatif *-a* qui marque l'éloignement par rapport au locuteur :

Momar a nga

« Voilà Momar loin de moi locuteur. »

En wolof comme dans d'autres langues, le corps du locuteur sert donc de référence à la localisation de l'objet. Mais, au-delà de cette simple référence extra-linguistique, les présentatifs forment un système particulier dans lequel c'est le locuteur qui localise l'objet dans l'espace qui est le point de départ de la forme (fr. *j'ai*) ou dans lequel c'est l'interlocuteur à qui l'objet est présenté qui est le point de départ de la forme (fr. *tu as, vous avez*)⁴³². Néanmoins, quelle qu'en soit la morphogenèse, la structure présentative est explicitement (avec les formes issues d'impératif) ou implicitement (avec les particules issues de thèmes déictiques) orientée vers la deuxième personne, la personne de l'interlocuteur. A. Rabatel (2001 : 113) a mis en valeur, à juste titre, un certain nombre de valeurs énonciatives d'« allocentrage » au sujet des présentatifs : « le présentatif est généralement appréhendé uniquement dans son rapport à l'objet (du discours) présenté, éventuellement lié au contexte spatio-temporel : notre contribution essaiera d'intégrer *le rapport* de l'objet présenté à l'énonciateur par le biais du mode de donation du référent et des mises en relation effectuées par le présentatif ». L'accent porté lors de la présentation sur l'interlocuteur est explicité et souvent grammaticalisé par une séquence *présentatif + datif éthique de la deuxième personne*, qui implique formellement l'interlocuteur dans l'observation de l'objet ainsi présenté.

Les présentatifs des langues anciennes issus d'une forme verbale d'impératif figée sont morphologiquement centrés sur la deuxième personne du singulier (en grec, latin, sanskrit, peut-être moyen égyptien) ou du pluriel (tokharien B), celle de l'interlocuteur, qui peut être marquée par un pronom personnel de la deuxième personne du singulier au datif. En revanche, le latin *ecce* est, pour sa part, fortement orienté vers la personne du locuteur : la présentation opérée semble motivée par et pour le locuteur. *Ecce* ne permet jamais de présenter une personne autre que le locuteur lui-même ou quelque chose d'autre qu'un jugement personnel du locuteur même (comme le souligne par exemple en (657) l'emploi du pronom personnel de première personne du singulier).

⁴³² Voir M.-A. Morel (1992).

- (657) (latin) Plaute, *Poenulus* 352,
 AG. *Ecce odium meum*.
 « Voilà mon poison ! » (trad. Grimal)

Le fait que la présentation réalisée par *ecce* se limite à celle du locuteur, phénomène unique chez les présentatifs des langues anciennes, s'explique-t-il par l'étymologie ? Comme le présentatif fr. *j'ai*, lat. *ecce* porte-t-il initialement une marque de la première personne ? Il n'est pas exclu que le second élément, *-ce*, le déictique du proximal, suffise à lui seul à désigner la première personne. Celui-ci repose sur le déictique proximal proto-indo-européen **ké*.

Toutefois, dans le cas de *ecce*, cette présentation déictique est particulière : il ne s'agit pas, pour moi locuteur, de me présenter dans un lieu proche de moi-même, mais de confirmer ma présence à un interlocuteur qui me cherche et à la disposition duquel je me mets. Aussi lat. *ecce* fonctionne-t-il – presque – comme *adsum*, ou gr. ἰδοῦ comme *πάρεμι* « je suis ici/là = me voici/voilà » :

- (658) (latin) Plaute, *Amphitruo* 956,
 SO. *Amphitruo, assum ; si quid opus est, impera, imperium exequar*.
 « SOSIE.- Amphitryon, je suis là/me voici. Si tu as besoin de quelque chose, ordonne, j'exécuterai ton ordre. »⁴³³
- (659) (latin) Aristophane, *La Paix*, 1041-1042,
 TP. Ἐμοὶ μελήσει ταῦτά γ'· ἄλλ' ἦκειν ἐχρήν.
 OI. **Ἰδοῦ, πάρεμι**. Μὴν ἐπισχεῖν σοὶ δοκῶ;
 « LE CHARCUTIER.- Oui, c'est moi qui m'en occuperai. Mais toi, tu devrais déjà être de retour. LE SERVITEUR.- Tiens, me voilà. Est-ce que j'ai entraîné, dis ? »

Conformément aux autres présentatifs, *ecce* fonctionne comme un signal énonciatif du locuteur marquant une opération préparatoire à la saisie d'un objet dont l'existence n'appartient pas encore au champ visuel ou cognitif de l'interlocuteur, mais, contrairement à eux, il ne présente pas réellement un objet, qui ne peut être que le locuteur lui-même, et un locuteur toujours connu de son interlocuteur, mais il confirme sa présence à cet interlocuteur qui l'a fait chercher⁴³⁴. *Ecce* constitue donc, non une présentation pure, mais l'affirmation d'une présence attendue ou sollicitée par l'interlocuteur. D'autres langues encore, anciennes

⁴³³ Cf. aussi Plaute, *Captivi* 978, *Hegio, assum ; si quid me uis, impera*. « Hégion, me voici ; si tu veux que je fasse quelque chose, ordonne ».

⁴³⁴ L'exemple suivant le dit explicitement : *Vulgate, 1 Samuel* 3, 6, *ecce ego quia uocasti me* « me voici parce que tu m'as appelé ».

et modernes, choisissent une structure présentative pour signifier « me voici » différente de la structure présentative pour une troisième personne (cf. en particulier la conclusion de ce chapitre).

Le latin classique a élargi l'emploi, initialement centré sur la première personne, de *ecce* grâce à la valeur événementielle qu'offre déjà le présentatif en latin archaïque : celui-ci entre alors dans une séquence présentant l'arrivée d'une troisième personne, avec le verbe « venir » au présent de l'indicatif et uniquement à la 3^{ème} personne du singulier, dans l'ordre indifféremment *uenit* + *ecce* ou *ecce* + *uenit* « voici que vient », ainsi au sein d'un même texte :

(660) (latin) Ovide, *Metamorphoses* 9, 759-760,
...**uenit ecce** optabile tempus
luxque iugalis adest...
« voici venir le jour que j'ai souhaité et voici les lumières de l'hymen. »

(661) (latin) Ovide, *Metamorphoses* 2, 635-636,
ecce uenit rutilus umeros protecta capillis
filia Centauri quam...
« Voici venir, avec sa chevelure rousse couvrant ses épaules, la fille du Centaure que (...). »

ou bien entre deux oeuvres de même inspiration :

(662) (latin) Virgile, *Bucolica* 3, 50,
*Audiat haec tantum uel qui **uenit ecce** Palaemon.*
« Qu'entende cela seulement même celui qui vient, c'est Palémon. »

(663) (latin) Calpurnius Siculus, *Bucolica* 28,
Ecce uenit Mnasyllus...
« Voici venir Mnasyllé. »

On peut se demander si *ecce* fonctionne dans cette séquence comme un présentatif pur étant donné qu'il n'occupe pas forcément la position initiale, qu'il n'est pas prédicatif et qu'il ne présente pas réellement une personne.

a) D'une part, il fonctionne comme un locatif, au même titre que angl. *here* dans la séquence servant à une présentation, sans être un présentatif, *here comes X* ; dans l'épigramme suivante un personnage avertit un autre de l'arrivée imminente de quelqu'un que celui-ci doit éviter en s'éloignant du lieu où ils sont, dans une opposition verbale entre le « ici » et l'« ailleurs » :

- (664) (latin) Martial, *Epigrammata* 5, 25, 2,
Leitus ecce uenit : sta, fuge, curre, late...
 « Leitus ici vient = Voici venir Leitus : debout, fuis, cours, cache-toi. »

b) D'autre part, l'emploi de *ecce* semble être très proche de celui d'un véritable démonstratif, ce qu'il deviendra en ancien français et en français dans les formes *cil, cist, celui, cet...* ; dans l'exemple (665), Thésée lance une invocation aux Euménides puis paraît désigner la personne qui sera leur victime, non dans une présentation quelconque (« voici venir Créon » serait une traduction totalement farfelue puisque Thésée vient de recevoir de la part de Créon une lance), mais dans une forme d'identification déictique :

- (665) (latin) Stace, *Thebais* 12, 773,
 ...*uenit ecce Creon*.
 « Il vient, ce Créon [déjà désigné par *haec...hostia* au vers 771]. » ;

chez Sénèque, de même, *ecce* reçoit en quelque sorte une valeur démonstrative, plus précisément dans une forme de cataphore qui s'apparente à celle du latin classique *ea... quae*, ainsi en (666).

- (666) (latin) Sénèque, *De ira* 3, 43, 1,
Venit ecce mors quae uos pares faciat.
 « Elle vient cette mort qui = la mort qui nous rend tous égaux. »

Cette séquence *ecce uenit* connaîtra une grande postérité en latin chrétien, qui en augmentera le paradigme : *ecce uenerunt/uenio*, etc.

3.2.5. Dans leur étymologie

Chacun des deux présentatifs du latin archaïque relève d'une des deux catégories dans lesquelles nous avons classé les présentatifs des langues anciennes et modernes : *em* appartient à la première catégorie, celles des formes d'origine verbale à l'impératif grammaticalisé ; *ecce* appartient peut-être à la seconde catégorie, celles des formes issues de thèmes de démonstratifs ou de particules⁴³⁵.

⁴³⁵ G. E. Dunkel (2014) ne dit pas un mot sur *em* ou *ēn*.

3.2.5.1. *em* « tiens »

La plupart des présentatifs issus d'une forme grammaticalisée d'impératif dénote au départ une saisie visuelle. Or *em* est une forme figée de l'impératif présent du verbe *emere*, initialement « prendre », avec syncope. La saisie visuelle est moins propice à la naissance de présentatifs du fait qu'elle limite au départ la présentation à des objets que l'on peut prendre en main. Le français dispose de *tiens*, le latin également de *tenē*, dont le processus de grammaticalisation n'est peut-être pas complètement achevé contrairement à *em*, comme le suggèrent les exemples (667) et (668) du latin et (669) du français.

- (667) (latin) Plaute, *Captiui* 859,
ERG. *Cedo manum*. HE. **Em manum**.
« ERGASILE.- Donne-moi la main. HÉGION.- Tiens = La voici. »
- (668) (latin) Plaute, *Captiui* 838,
ERG. *Cedo manum*. HE. *Manum* ? ERG. *Manum, inquam, cedo tuam*
[actutum. HE. **Tene**.
« ERGASILE.- Donne-moi ta main. HÉGION.- Ma main ? ERGASILE.- Ta
main, te dis-je ; donne-la et tout de suite. HÉGION.- Tiens = La voici. »
- (669) (français) Balzac, *Modeste Mignon*, p. 589 (Gallimard),
Tiens, voilà ma main, j'ai la fièvre !

3.2.5.2. *ecce* « ?-ici »

Les dictionnaires étymologiques proposent, presque tous, une étymologie différente de *ecce*, mais aucune n'est pleinement satisfaisante. Il est certain que le second élément provient du thème du démonstratif proximal **k̄-*, que l'on retrouve également dans le présentatif hittite *kāša* / *kāšma* et étrusque *eka/eca*. Mais en latin s'agit-il d'une agglutination d'une, deux, voire trois particules ? Ces agglutinations avaient-elles (et ont-elles) un sens – les chaînes **h₁e* + **k* + **ke* ou **h₁e* + **de* + **ke* ressemblent plus, selon nous, à un jeu d'assemblage qu'à une réalité dicible – ? Or certaines particularités propres aux présentatifs pourraient aider à restituer la genèse du mot : la position initiale par exemple, la prédicativité de la forme, la présence fréquente d'un datif de la deuxième personne du singulier en latin classique. Si *ecce* n'est pas un impératif – et il ne l'est pas –, s'il ne repose pas sur une agglutination de particules, que peut-il être à l'origine ? Nous allons tenter d'explorer une troisième voie, qui mettra en valeur le seul emploi ancien de *ecce* qui est *ecce me* et le sens particulier de cette « présentation »⁴³⁶, qui n'est pas celle réalisée par les autres présentatifs des langues anciennes.

⁴³⁶ Dans la *Vulgate*, on trouve *adsum* (*Genèse* 31, 11, etc.), « me voici », proprement « je suis ici », en regard de l'hébreu *hinnēnī* et du grec *īdoō*, qui fonctionnent par ailleurs comme présentatifs déictiques. Le latin semble tenir compte de la spécificité de la présentation d'un locuteur.

3.2.5.2.1. Propositions étymologiques depuis le XIX^{ème} siècle

Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, *ecce* a fait l'objet d'hypothèses variées. Il a été interprété :

- soit comme un ancien impératif *oc-ce* « vois ici » équivalent au grec ἔχθε ou reposant sur la racine de *oc-ulus*⁴³⁷, hypothèse qui est évidemment sans fondement.

- soit comme l'agglutination d'au moins deux particules, **ed* + **kē*⁴³⁸ ou **et* + **kē*⁴³⁹ ou **ek* + **kē* ou **h₁e*⁴⁴⁰ + **k* + **kē* ou **h₁e* + **de* + **kē*, dont l'une, **kē*, repose sur le seul présentatif de date indo-européenne⁴⁴¹,

- soit comme l'agglutination de *ēn* « voilà, voici » et *-ce*⁴⁴².

Toutes ces étymologies posent problème (par exemple, le timbre initial du *e* si l'on admet **ed-kē* n'est pas celui que l'on attend en position tonique⁴⁴³ ; l'agglutination de

⁴³⁷ Voir A. Köhler (1894 : 221-222), qui rapproche de l'osque EKKUM qui viendrait de **ed kē om*.

⁴³⁸ En dernier lieu, G. E. Dunkel (2014 : 190).

⁴³⁹ Voir *DELL* : « on ne voit pas si la forme ancienne était **ek-ke* ou **et-ke*. Dans le premier cas, on rapprochera le démonstratif osq. EK-A-K « hanc », EK-ĭ-K « hoc », où *ek-* a le même rôle que *h-* dans lat. *hic*. (...) Une particule *et-* ne se retrouve pas en italique ; *et* « aussi » n'entre pas en considération. »

⁴⁴⁰ Ce thème **h₁e* a été décrit par F. Bader (1994 : 48) comme un « unificateur d'ensemble agglutiné » servant à lier en un ensemble plusieurs particules agglutinées en une chaîne (cf. par exemple skr. *asāu* < **h₁e* + *so* (*Hu*)).

⁴⁴¹ A. Walde (1927-1932 : 452-454), **kō-*, **kē-*; A. Walde et J. B. Hofmann (1930 : 192-193 et 222) **kē*, **ko-*; **kī* (adv.), **k(i)jo-*; *DELG* (329) **ke-/*ki-*; *DELL* (109 et 123) **ke*; S. E. Mann (1984-1987 : 606) **kei* (**kei*, **kein-*), (1984-1987 : 617) **kid* (**kide*, **kido*), (1984-1987 : 619) **kis*, (f.) **kiā*, **kiā*, (n.) **kid*, (1984-1987 : 620) **kit-*, (1984-1987 : 621) **kiā*, **kiā*, (1984-1987 : 621) **kiē*, (1984-1987 : 622) **kiēmo*, **kim-*, (1984-1987 : 622) **kien-* (**kion-*, **kin-*); C. Watkins (1985 : 32) **ko-*; W. P. Lehmann (1986 : 182) **key-* + adv. *-r* et (1986 : 182-183) **key-*; F. Kluge et E. Seebold (1989 : 309-310) hier, **kei-*, *hin*, **ki-*; J. Mallory et D. Q. Adams (1997 : 458) **kīs*; J. Puhvel (1997 : 3-12) **ke-*, **ko-*, **ki-*; M. de Vaan (2008 : 102), **kē-*, **ki-*.

⁴⁴² Voir M. Fruyt (1996b : 9).

⁴⁴³ L'hypothèse d'une agglutination de particules poserait une difficulté d'ordre phonétique pour J. A. Berenguer Sánchez (2000 : 414, note 4) : on attendrait un *i-* à l'initiale, **icce* ; un étymon **ed-kē* soulèverait en effet le problème étant donné que la conservation du timbre *e* n'est pas compatible avec l'évolution telle qu'on l'observe dans **ed* > lat. *id* en position tonique (voir J. Pokorny (*IEW* : 609) ; l'auteur explique ce désaccord phonétique grâce à une chronologie différente : lat. *id* procéderait du thème pronominal **h₁e-* ou sa variante tonique **h₁i-* [enclitique ?] auquel se serait ajoutée une désinence **-d* probablement dérivée de la particule **de* à une époque pré-anatolienne (cf. hitt. *-at*, v.irl. **-ed*), alors que *ecce* répondrait à un conglomérat de trois particules : **h₁e* (comparable à l'augment verbal du grec ou du védique) + **de* (désinence pronominale « tout en conservant sa valeur de particule de renforcement ou de phrase ») + **kē* > **e-d(e)-ce*, avec le sens initial de **'et puis ici'*, dont l'univerbation se serait produite à un moment où n'opérait pas encore le changement de **CēC* en **CiC*, qui a concerné *id*.

particules est hardeuse et sans comparaison possible dans sa chaîne ; *ēn* n'est pas attesté avant le I^{er} siècle av. J.-C. ; etc.).

3.2.5.2.2. Second élément **-kē*

Avec certitude on peut considérer que dans (*ec*)-*ce* on a affaire à l'élément déictique proximal sous sa forme **kē* plutôt que **kī*.

F. Bader (1992 : 36) a défendu l'indifférence originelle des thèmes pronominaux à l'égard du proche et du lointain, dont l'opposition a donné naissance au système binaire, puis au système ternaire, et en particulier à l'aide de **kē* : **kē*⁴⁴⁴ marquerait l'éloignement comme le prouverait le grec *keĩ* ou la proximité comme le prouveraient hitt. *kā-*, lat. *ce-do*, osq. *ce-bnust* 'uenerit'. Étant donné que, dans la langue parlée quotidienne, on a tendance à privilégier les déictiques de l'éloignement aux déictiques de la proximité – fr. *voilà* domine largement à l'oral sur *voici*, même *là* sur *ici* (cf. *Viens là !*, etc.) –, nous aurions plutôt tendance à croire que **kē* ne s'est pas spécialisé en fonction de deixis proche, mais qu'il a toujours eu ce signifié⁴⁴⁵. L'expression de la deixis lointaine à l'aide d'un déictique proche relève du dialogue quotidien. Cette prise en compte du dialogue permettrait de mieux rendre compte des emplois de déictiques notant l'éloignement là où l'on attendrait un déictique du proche : fr. *ici* focalise nécessairement l'espace du locuteur, tandis que *là* valant 'ici' tendrait peut-être à mettre l'accent sur le « tu », l'interlocuteur, l'associant alors plus expressément dans la réalisation d'un échange dialogique.

3.2.5.2.3. Agglutination d'éléments pronominaux ?

Il reste à expliquer la première partie du mot, *ec-*. S'agit-il d'un pronom auquel **kē* se serait agglutiné ?

⁴⁴⁴ Il est notable que ce thème **kē* existe aussi dans d'autres familles de langues que la famille indo-européenne : en sumérien *ki* 'ici, où', étrusque archaïque *ika* 'ce', mongolien écrit *ene kü* 'ce', *tere kü* 'exactement cela', moyen égyptien *k3* 'alors, donc', araméen - χ (< **-k*) dans *dēχ* 'cela', arabe -*k* dans *ḍāka*, *ḍālika* 'cela', japonais *ko-*, *kokoni* 'ici', etc. Une telle coïncidence, si elle ne tient pas du hasard, amène à considérer ce thème comme de date pré-indo-européenne, spécialisé dans la localisation 'ici' (ou 'là' valant 'ici' dans la langue orale) et, dès lors, probablement motivé au niveau du signifiant. Pour l'heure cette hypothèse est indémontrable mais si l'on rencontre le même thème dans autant de langues différentes et de familles de langues différentes pour signifier la même chose, c'est qu'il y a sûrement une quelconque motivation au départ.

⁴⁴⁵ Certains auteurs attribuent à **kē* une valeur de « deixis du je » (« Ich-Deixis »), cf. hitt. *kā-*, démonstratif orienté vers le locuteur (J. Friedrich (1974, 135)) et arm. *s-*, radical du démonstratif de la 1^{ère} personne (Th. Markey, 1980, 291).

Il faut remarquer la postposition majoritaire de **kē*⁴⁴⁶ quand il est associé à un autre thème pronominal (cf. par exemple lat. *hic, nunc, tunc*), ce qui invite à se demander si ce thème **kē* n'était pas enclitique. Pour les présentatifs, cette postposition répond peut-être à une logique comme dans le français *voi(s)-ci, voi(s)-là*, l'espagnol *aquí* < **atque* + *hīc*, l'allemand *siehe* < *sieh* + *hier* ; ou comme dans d'autres phrases dites « présentatives »⁴⁴⁷ :

- ***est ibi*** : Pacuvius, *frg* 99, *Est ibi sub eo saxo penitus strata harena ingens specus ; est hic* : Plaute, *Menaechmi* 441, *Est hic praeda nobis*.
- ***est* + complément circonstanciel de lieu** : César, *De bello Gallico*, 1, 7, 2, *Erat in Gallia ulteriore legio una* ; César, *De bello Gallico*, 5, 44, 1, *Erant in ea legione fortissimi uiri*.

On a déjà relevé les propriétés de ce type de phrase : la position initiale du verbe et la position finale du sujet. Cet ordre de présentation correspond à la logique d'une association syntagmatique répondant elle-même à l'image de l'association cognitive des objets du discours.

3.2.5.2.4. Conclusion et piste de réflexion : *ecce* et *egō*

Proposer donc une particule **ed* ou **et* ou **ek* **h₁e* + **k* ou **h₁e* + **de* n'a pas de sens : pourquoi **ed* plutôt que **el*, ou n'importe quoi d'autre ? De toutes les chaînes pronominales proposées jusqu'à ce jour, la moins insolite serait peut-être celle qui reposerait un redoublement de **kē*, 'ici ici', avec un ligateur **h₁* initial, mais on ne trouve aucun autre exemple d'un tel redoublement dans des langues indo-européennes ou sémitiques (en dehors peut-être des langues italiques, pél. *ecuc*, osq. *ek(úk)*).

Pour poser l'étymon de *ecce*, il faut tenir compte de sa spécificité : le présentatif, en latin archaïque, ne peut introduire qu'un seul objet à la 1^{ère} personne du singulier : *ecce me* « me voici ». Il signifie en quelque sorte « moi ici, je dis que je suis ici », comme le suggèrent le quasi-synonyme *adsum* « je suis ici » employé dans le même type de réponse-confirmation d'une présence ou le parallèle avec l'anglais *Here I am* « me voici ». Le locuteur est dès lors la source de l'activité de perception et l'opérateur de la prédication (le locuteur se pose explicitement comme sujet-parlant du et dans le discours) : en même temps qu'il dit, il désigne, pointe, montre, identifie un élément présent dans la situation d'énonciation, qui est lui-même.

⁴⁴⁶ L'antéposition se trouve dans lat. *cedō, cete, cēdere* et osq. *ce-bnust*.

⁴⁴⁷ Pour nous, ces phrases n'ont rien de présentatives : elles indiquent avant tout une localisation, la même que celle que réalise le français *il y a*, séquence que nous avons exclue de la classe des présentatifs au § 1.1.3.2.

Il n'est donc pas exclu que **la forme *ecce* inscrive le dialogue dans la morphologie.**

La construction présentative est fondamentalement dialogique, comme en atteste la grammaticalisation de la séquence *ecce tibi*, avec un datif éthique (voir encore les langues sémitiques, entre autres le présentatif araméen ܠܟܐ *lkā* « pour toi + ici »), ou les formes d'impératif comme lat. *em* au départ « tiens » ou fr. *voi(s)-ci*. Le mot latin pourrait reposer sur l'univerbation de deux éléments de la triade constitutive du dialogue telle que nous proposons de la poser dans l'introduction générale : **egō ce* [plutôt que *(*h*)*eġō kē*] « je dis ici », marquant le positionnement d'un locuteur – comme le réalisateur également le pronom personnel de 1^{ère} pers. du sg. *egō*, le verbe *āiō* sur une base **h*₁*eġ-je/o-* dont le point de départ du paradigme est la 1^{ère} p. sg. ou son antonyme *negō* si on admet une univerbation **nē egō* (peut-être aussi la négation : *nec* < **neg* sur la base de *negō* ?). Tous ces mots ont en commun la désignation d'un « moi » locuteur assertant. Ce « je » est opérateur de la prédication, d'autant plus si l'on peut prouver que *egō* est apparenté à la racine **h*₁*eġ-* « dire ». Un lien entre *egō* « moi = moi qui parle, moi locuteur » et *āiō* « je dis (oui) » a toujours été supposé, parce que conforme au bon sens, mais en même temps refusé. Or le verbe *āiō*, en latin archaïque, se prend lui-même pour référence : sa référence est l'acte même que constitue son énonciation qui, elle-même, performe l'énoncé en tant qu'*ego* le dénomme dans les conditions appropriées (cf. la formule fréquente chez Plaute *Quid ais* ?), ce qui explique pourquoi *āiō* ne signifie pas « je dis » mais « je dis que je dis », impliquant la présence et l'affirmation du sujet de l'énonciation dans l'action qu'il signifie. De même, *ego* désigne plus une position énonciative dans une situation dialogale qu'il n'identifie une personne qui parle. Il ne désigne rien d'autre que la position relative dans l'acte de parole : « je » est celui qui prend la parole, dans l'inévitable mise en scène de relations que construit le dialogue, exactement à l'image de ce que le théâtre représente. Cette position est immanquablement le fait d'une initiative d'un locuteur, le « je », celui qui instaure le « tu ». En outre, cette hypothèse rendrait compte du cas de l'accusatif pour l'objet présenté en latin archaïque : *ecce me* < « je dis ici moi » serait syntaxiquement parallèle à toute construction verbale transitive directe du latin. Et elle conviendrait davantage à l'information signifiée par la structure présentative « Me voici », qui constitue, non une présentation pure, mais l'affirmation d'une présence attendue ou sollicitée par l'interlocuteur.

Revenons un instant sur la forme si étrange de ce pronom personnel de 1^{ère} personne du singulier au nominatif⁴⁴⁸. On pose deux étymons, sur une base **h*₁*eġ* à laquelle on agglutine

⁴⁴⁸ Le supplétisme nominatif **eġ(h)* / autres cas **m* doit être tenu pour archaïque, et plus encore proto-indo-européen, comme l'a démontré J. Kuryłowicz (1964 : 183) et W. P. Lehmann (1994 : 2), contrairement à la conclusion de O. Szemerényi (1996 : 216).

la particule $*-oh_2/oH$ ou $*-Hom$ ⁴⁴⁹. Nous nous demandons si la première particule ne pourrait pas représenter :

- soit le degré plein de la désinence de la première personne moyenne $*h_2$ ⁴⁵⁰ que l'on retrouve dans hitt $-ha$ (désinence passée à l'actif, cf. hitt. $-hi$),
- soit plutôt la marque de la première personne comme T. V. Gamkrelidze et V. V. Ivanov (1995 : 298-299) ou A. L. Sihler (1995 : 458) qualifient la particule $*h_2$; on pourrait alors envisager que le $-o-$ qui précède cette particule corresponde à la particule subjective que l'on retrouve par exemple dans la formation du subjonctif ; cet ordre – *particule subjective* + *marque de la première personne* – correspond à celui que T. V. Gamkrelidze et V. V. Ivanov établissent dans la structure séquentielle primitive du verbe, aux rangs 2 et 3⁴⁵¹.

Pour la seconde particule qui a été proposée, $*-Hom$, on pourrait se demander⁴⁵² si elle ne devrait pas être revue à la lumière du double marquage particulièrement fréquent à l'oral pour les formes du pronom personnel de la 1^{ère} personne⁴⁵³ : le skr. $ahá-m$ (qui serait alors parallèle à la désinence $-ā-mi$), le dor. $éγó-v$, le v. isl. $-ika$, le v. russ. azb , l'hébr. $אָנִי-ni$ peuvent tous reposer sur le double marquage à l'aide de i.-e. $*\hat{g}(o)h_2(o)$ ⁴⁵⁴ + $*m > *e\hat{g}om$;

⁴⁴⁹ Voir, en dernier lieu, M. Weiss (2009 : 326), qui pose le pronom de première personne avec une $*h_2$ quelle que soit la particule : $*h_1e\hat{g}oh_2$ / $*h_1e\hat{g}h_2-óm$, et sans particule pour le hittite. Pour d'autres hypothèses, voir la présentation d'A. Sihler (1995 : 369-370) et d'O. J. L. Szemerényi (1996 : 212-219). Pour celui-ci (1996 : 216), $*eg(h)$ est une particule, qui fut préfixée au pronom $*em$; la forme originelle serait $*eg(h)om$, et la forme secondaire $*eg\hat{o}$ serait due à une analogie avec les désinences verbales $-om/-\hat{o}$. Pour F. Kortland (2005 : 9), le nominatif du pronom de première personne du singulier $*\mathcal{P}eg-$ contiendrait l'élément déictique $*\mathcal{P}e-$ « ce » et la particule emphatique $*g(e)$; mais l'auteur ne justifie pas le recours à un élément démonstratif pour dire le « je » du locuteur.

⁴⁵⁰ F. Bader (1968 : 26) pose cette désinence pour rendre compte de $fer\hat{o}$; cette désinence apparaît sous la forme réduite $*h_2e$ ou avec un vocalisme e , $*-h_2e$ dans hitt. $-ha$, etc. Voir la discussion menée sur les vocalismes de cette désinence par F. Kortlandt (1981) et l'analyse des désinences verbales du proto-indo-européen par J.H. Jasanoff (2003).

⁴⁵¹ Pour le lien privilégié qu'entretiennent les rangs 2 et 3, voir T. V. Gamkrelidze et V. V. Ivanov (1995 : 299, note 21). Voir aussi la discussion menée par G. E. Dunkel (2002).

⁴⁵² Voir M.-A. Julia (2015).

⁴⁵³ A. L. Sihler (1995 : 369 et note 1 -370) évoque l'hypothèse audacieuse et élégante d'un $*e\hat{g}om$ (et peut-être à la rigueur $*e\hat{g}Hom$) composé de $*om$, marque de la première personne que l'on retrouve dans les désinences verbales $*-mi$, $*-m$ et aux cas obliques du pronom personnel, et d'un élément déictique atone attesté par gr. $\gamma\epsilon$, $\gamma\alpha$: la forme $*e\hat{g}\hat{o}$ pourrait alors s'expliquer par réanalyse à partir de la désinence de première personne du singulier du présent de l'indicatif actif, $-\hat{o}$. L'explication reste pour lui très hypothétique en raison de la position initiale et donc surprenante de la particule $*\hat{g}e$. Notre proposition ici défendue de relier $*e\hat{g}-$ à la racine $*h_{1(2)}e\hat{g}-$ « dire » permettrait de dépasser cette difficulté.

⁴⁵⁴ $*\hat{g}(o)h_2(o)$ car le sanskrit suppose $*egHom$, donc $*h_2$ suivi de o particule subjective ?

peut-être faut-il ajouter à cette liste les formes latine *ego-me-t*⁴⁵⁵ et grecque ἔγωγε, avec un redoublement de structure parallèle à celui de *mē-me-t* ou *tū-te*⁴⁵⁶ – de date latine pour *egomet* car le *-o-* est bref ? En ordre inverse, le tokharien B a *ñas* si la forme repose bien sur **(h₁)mégē* ou **(h₁)m-é*h₁gē*⁴⁵⁷.

Une autre solution, plus évidente, qui permettrait de dépasser la difficulté phonétique posée à la fois par l'initiale de *ecce* et par l'initiale de *āiō*, serait de rapprocher *eg-ō* de *āiō* « je dis ».

a) *Egō* et *āiō*

Un rapport entre *egō* et un verbe « dire » n'aurait rien d'étonnant, au contraire. M. Meier-Brügger (2003 : 225) glose sans complexe *I* par 'speaker'. À cet égard le propos d'É. Benveniste est resté très célèbre : « *Je* ne peut être défini qu'en termes de « locution », non en termes d'objets, comme l'est un signe nominal. *Je* signifie « la personne qui énonce la présente instance de discours contenant *je* ». (...) C'est aussi en tant qu'instance de forme *je* qu'il doit être pris ; la forme *je* n'a d'existence linguistique que dans l'acte de parole qui la profère » (1966b : 252). Nous l'exprimerions un peu différemment : *je* ne dénote pas tout à fait la personne qui « profère l'énonciation » (1947 : 82) car c'est se placer du point de vue du linguiste, comme de l'extérieur de l'énoncé qui, précisément, réalise le *je* ; nous considérerions plutôt le *je* à partir de l'instance qui lui donne vie, c'est-à-dire le dialogue : dire *je*, c'est se positionner en tant que locuteur, dans une prise de parole réalisée au sein d'une instance dialogale. Ce n'est pas le discours qui fait le *ego/je*, c'est le *ego/je* qui fait le discours, plus exactement qui fait l'énoncé. L'étrangeté de la forme de nominatif disparaît si l'on prend en compte cette spécificité de *je*, sujet d'un propos et agent de son énonciation⁴⁵⁸. Or, en latin le verbe *āiō* est aussi directement mis en relation avec l'énonciation, et plus particulièrement le dialogue.

Parmi les nombreuses racines indo-européennes signifiant « dire », celle de *āiō* présente une particularité remarquable. En latin archaïque, *āiō* est un verbe de parole dénotant une affirmation (forte), assumée par son locuteur⁴⁵⁹, qui coïncide le plus souvent avec une prise de

⁴⁵⁵ Il peut s'agir d'un double marquage *ego* au nominatif suivi de *me* à l'accusatif (avec un « Moi » en position initiale « détaché » du reste de l'énoncé), lui-même suivi du connecteur *et* adverbialisé et faisant fonction de particule emphatique, l'ensemble signifiant en quelque sorte « Moi-moi même... » ; l'univerbation pourrait être également de date pré-italique et il faudrait alors poser **ego-me-eti*.

⁴⁵⁶ La deuxième personne *tū-te-met* pourrait s'expliquer par l'analyse synchronique de la première personne en *ego* + une particule emphatique *-met*.

⁴⁵⁷ Voir J. P. Mallory et D. Q. Adams (2008 : 416).

⁴⁵⁸ Il n'est plus étonnant alors que la forme *ego*, quand bien même son emploi est facultatif, fasse partie des quatre formes les plus fréquentes dans les comédies de Plaute, avec *est*, *quid*, *me*.

⁴⁵⁹ Au sujet de la racine de cette famille, on a parlé de « parole transmissible » (F. Bader, 1996 : 38), de « parole solennelle » (R. Garnier, 2010 : 110) mais la comparaison (lat. *āiō*, gr. ἦ, arm. *asem* « dire »,

parole (cf. le connecteur adversatif *At* du premier exemple qui marque le tour de parole) ; son sujet est très souvent exprimé par un pronom personnel, *ego* ou *tū* : « moi, en tant que locuteur/sujet disant quelque chose, j'énonce, j'affirme » ; « toi, en toi que co-locuteur, tu énonces, tu affirmes », le plus souvent en position initiale d'énoncé (comme *ecce*) :

Plaute, *Casina* 71, *At ego aio id fieri in Graecia et Carthagini.*

« (Tour de parole) Mais⁴⁶⁰ moi je [vous] dis que cela se fait en Grèce et à Carthage »⁴⁶¹.

Plaute, *Bacchides* 599, etc., *Quid ais tu ?*

« Que dis-tu ? » = « Est-ce bien ce que tu dis en ayant pris la parole tant que locuteur ? »⁴⁶²

Même à la troisième personne, dans les phrases déclaratives, le verbe est très souvent en position initiale :

Plaute, *Menaechmi* 480, ME. *Ait hanc dedisse me sibi...*

« MÉNECHME II.- Elle dit que je la lui ai donnée (...). »

Aussi *ain* n'est-il pas synonyme de *dicin* chez Plaute : la première forme concerne l'acte énonciatif (cf. l'adverbe *uero*), la seconde désigne la réponse que l'on souhaite entendre :

Plaute, *Amphitruo* 284, ME. *Ain uero, uerbero ?*

« MERCURE.- Le dis-tu vraiment, pendard ? »

Plaute, *Truculentus* 825, CA. *Dicin an non ?*

« CALLICLÈS.- Dis-tu [son nom] ou pas ? »

le dieu *Aius Locutius*, tokh. *ākšāne* « il a dit, il s'est exprimé ») invite à considérer plus simplement le sens de « parole » dans sa dimension métalinguistique : c'est l'acte même de « dire » quelque chose que dénote la racine, quel que soit le propos. C'est pourquoi probablement le gr. ἤ n'introduit pas de complétive ; de même, lat. *axāmenta* « désignation » et *axāre* « nommer » gardent trace de cette dimension métalinguistique ; *āiō* de même indirectement, quand il prend le sens en contexte de « dire avec assurance » : ce sens peut être mis en relation avec la performativité de l'acte de langage par lequel le locuteur invite son interlocuteur à partager une même perception intellectuelle, au même titre que *ecce* invite à partager une même perception visuelle.

⁴⁶⁰ Le même *mais* qu'on entend si souvent quand un élève adresse la parole à son professeur : *Mais, Madame...*

⁴⁶¹ Est-ce un hasard si cet énoncé latin présente un ordre des constituants comparable à celui du français, c'est-à-dire à un ordre logique d'un point de vue cognitif ?

⁴⁶² D. Christenson (2000 : 209) remarque au sujet de cette expression qu'elle fonctionne souvent comme « a colloquial formula that prepares the listener of further questioning ». Qu'est-ce sinon poser l'inter-locuteur en tant que tel ?

Le verbe *āiō* pose donc l'acte illocutoire comme premier élément de la chaîne énonciative et se différencie de *dicere*, bien plus souvent en position finale d'énoncé et qui désigne plutôt la parole en tant que telle, le propos, non le fait de se positionner comme locuteur :

Plaute, *Amphitruo* 344, ME. *Ain uero* ? SO. *Aio enim uero*.

« MERCURE.- Le dis-tu vraiment ? Sosie.- Oui, je le dis vraiment. »

Plaute, *Mostellaria* 945, TH. *Vera dico*.

« THÉOPROPIDE.- Je dis la vérité. »

Le sens de *āiō* s'est sans doute affaibli et celui-ci a été éliminé au profit d'un verbe moins défectif, plus étoffé et générique, *dicere*, en dehors de l'incise où il garde trace de son sens premier en dénotant le tour de parole.

Comme *ait* en latin archaïque, le gr. homérique ἦ « il dit », qui a été rapproché de *āiō*⁴⁶³, apparaît toujours en début d'énoncé, à l'initiale absolue (souvent devant un καὶ « et »), pour clore un tour de parole :

Homère, *Iliade*, A 219, ἦ καὶ ἐπ' ἀργυρέῃ κόπῃ σθέθε χειῖρα βαρεῖαν.

« Il dit et, sur la poignée d'argent, il retient sa lourde main » (trad. P. Mazon).

De même, en tokharien, le verbe apparenté à la racine de lat. *āiō* ou gr. ἦ, se trouve lui aussi à l'initiale absolue et le tour de parole est dénoté par le connecteur *sp* « et » comme *at* le réalise en latin (cf. plus haut Plaute, *Casina* 71) :

(tokharien B) PK AS 6D, b6, 4, *ākṣā-ne sp pelaikne* « et il a énoncé la loi ».

Ces exemples latins et grecs conduisent à formuler trois observations :

1. Le latin et le grec – comme le tokharien – attestent le verbe dans le dialogue, dans le tour de parole ou pour la transition entre le dialogue et le récit dans les textes. L'articulation homérique entre le discours et le récit semble importante puisqu'on l'observe, sous une autre forme mais dans une même structure articulatoire, en attique : ἦν δ' ἐγώ, ἦ δ' ὄς, ou en latin classique : *sic ait*, alors que les incisives gr. ἔφη ou lat. *inquam* fonctionnent seules.
2. Une autre observation, tout aussi importante, concerne l'emploi du verbe, sans complétive ; l'absence de complément s'explique par le fait que le verbe dénote l'acte de parler, non l'acte de dire quelque chose en particulier.

⁴⁶³ Contra, K. Brugmann (II/2 : 327 et II/3 : 983-954) et F. Bader (1986 : 99-101), qui voient dans ἦ « il dit » une particule, formée sur la particule ἦ « vraiment » < *é-h₁, l'instrumental figé du thème pronominal déictique *é/ó-.

3. Il faut enfin noter que le point de départ du paradigme – au moins en latin – est la première personne du singulier : *āis*, *āit* et *āiunt* ne s’expliquent qu’à partir de *āiō*⁴⁶⁴. Comment dès lors ne pas mettre en rapport *āiō* avec *egō* ?

Ces trois observations amènent toutes à souligner la dimension essentielle du dialogue dans l’emploi du verbe en langue et à associer étroitement la racine à la dénotation métalinguistique de l’acte de parler, plus précisément l’acte d’un « moi » locuteur.

Il reste à résoudre le problème de la laryngale initiale pour *āiō* si l’on y voit un verbe apparenté au pronom personnel *egō* : **h₁eĝ-* ou **h₂eĝ-*? L’une et l’autre laryngale pose problème⁴⁶⁵. F. Bader (1996 : 38), le *LIV*² (: 256) et R. Garnier (2010 : 111, n. 78) posent une racine avec une **h₂*⁴⁶⁶, mais F. O. Lindeman (1974), P. Schrijver (1991 : 136), G. Meiser (1998 : 120)⁴⁶⁷ et J. P. Mallory et D. Q. Adams (2008 : 114, 353) la posent avec une **h₁* ; M. de Vaan (2008 : 31) pose, dans le doute, les deux laryngales, **h_{1/2}*. Poser une **h₂* pose plus de problèmes qu’elle n’en résout⁴⁶⁸ : elle suppose qu’un paradigme **egyō/ēgī* a été renouvelé en **agyō/ēgī*, d’après *faciō/fēcī*⁴⁶⁹ ; or le *a* de *āiō* est long et est-il raisonnable d’envisager une homophonie en proto-indo-européen de deux **h₂eg-* alors même qu’il s’agit de deux champs sémantiques – celui de « pousser » (les animaux, etc.) et celui de « dire » – somme toute très usuels ? En outre le grec ξ ne permet de poser à l’initiale qu’une **h₁* (cf. Alcman. $\xi\tau\acute{\iota}$), si l’on admet un étymon $\xi\kappa\text{-}\tau < *h_1e\text{-}h_1e\acute{g}\text{-}t$ ⁴⁷⁰.

⁴⁶⁴ On attendrait par exemple pour la deuxième personne du singulier une forme **agis* (voir G. Meiser, 1998 : 120) ou **agīt* s’il s’agit d’un verbe appartenant à la quatrième conjugaison (sur ce point, voir *DELL*, s.u., A. L. Shihler, 1995 : 456 et K. Nishimura (2011 : 204) ; à notre humble avis, l’impératif *aī* ne prouve rien).

⁴⁶⁵ Selon P. Schrijver (1991 : 485), une séquence **HġiV-* peut avoir donné régulièrement **agiV-*, mais le détail pose problème.

⁴⁶⁶ R. Anttila (2000 : 114) pose une **h₂* mais en partant de la racine homophone « conduire », et en supposant une scission sémantique « conduire » → « dire », du fait que les verbes d’action ont servi assez souvent à dénoter secondairement un acte de parole ; il n’y aurait eu alors selon lui qu’une racine **h₂eĝ-* en proto-indo-européen. A. Ruelle (2002) défendrait plutôt ce développement secondaire et accessoire de la racine « pousser » en latin.

⁴⁶⁷ L’auteur admet pour *āiō* un degré réduit, **hġ₂-je/o-*, mais celui-ci rend difficilement compte de la vocalisation en latin.

⁴⁶⁸ Le problème d’absence d’apophonie dans *adagium* (comme dans *prōdigium*) – on attendrait **adigium* – s’explique peut-être par le fait que le mot est une création de date récente (*adagium* n’étant pas attesté avant Varron).

⁴⁶⁹ M. Weiss (2009 : 98) considère que *ēgī* n’est analogique ni de *fēcī*, *ēmī*, *sēdī*, ni d’un ancien parfait de *āiō*, mais repose sur une forme à vocalisme radical long **h₂ēġ-h₂e-i* avec application de la loi d’Eichner.

⁴⁷⁰ F. O. Lindeman (1974) défend ce parfait, en posant la racine « dire » avec une **h₁*. Voir également R. S. P. Beekes (1973 : 94), qui sépare ξ de *āiō* ; l’auteur précise que l’on peut difficilement poser un

Comment donc rendre compte du **a-* initial de lat. *āiō* si l'on rattache ce verbe à une racine **h₁eg-*⁴⁷¹ ? Citons l'observation avant-gardiste d'A. Christol, au sujet de la construction à l'accusatif du gr. *ἄνωγα* apparenté à cette racine : « Le processus a dû être plus complexe que ne le laissent supposer l'*input* théorique indo-européen 'dire' et l'*output* homérique 'ordonner' ». Le timbre *a* du latin pourrait s'expliquer par un emprunt⁴⁷².

b) *Ecce* et *āiō*

Supposer à l'initiale de *ecce* une forme verbale **egō* « je dis » apparentée à *āiō*, sur la racine **h₂eg-* « dire », permettrait de rendre compte plus facilement à la fois de la prédicativité du présentatif et de l'accusatif qui suit le présentatif : aussi bien dans lat. arch. *ecce me* « me voici » que dans *em aquam* « voici de l'eau », l'accusatif représenterait le cas de l'objet direct : c'est à dire respectivement « je (te) dis ici moi » ou « prends l'eau »⁴⁷³ ;

degré réduit **Hg-* pour lat. *āiō* au titre que l'on ne peut supposer la vocalisation d'une laryngale puisque le latin n'a pas de voyelle prothétique.

⁴⁷¹ F. O. Lindeman (1974) suppose une réfection analogique pour le verbe *āiō* sur le modèle de *faciō* et un héritage du vocalisme du verbe **agvō* pour les noms ombr. *aiu*, lat. *adagium*, *prōdīgium*, *axāmenta*.

⁴⁷² Nous montrerons ailleurs que l'on peut supposer à l'initiale du verbe *āiō* « dire » une préposition ou un adverbe **ap^hi(-)*, que l'on trouve souvent devant un verbe « dire » dans des langues chamito-sémitiques : donc **h₂p^hi-h₂g^h-je/o-* > **aī-* « et je dis (à) » ; **p^h* connaît une lénition ; le groupe **-gy-* devient, par assimilation, **-γ-* ; or *āiō* connaît une syllabation *aiō*, qui pourrait donc s'expliquer par cette évolution phonétique. En outre nous avons remarqué plus haut que le verbe latin ou grec – d'un fonds très ancien comme le suggère leur défektivité – apparaissaient en première position, parfois après un connecteur. Si l'énoncé indo-européen commençait systématiquement par une particule tonique et si l'on compare donc ces données avec l'élément qui précède le verbe « dire » par exemple en araméen et en syriaque de l'est *ʔp* « et », on est en droit de se demander si *āiō* ne serait pas une forme issue de l'univerbation de la racine **h₂eg-* avec un élément adverbial de date proto-indo-européenne **ap^hi-*, le **i* étant l'élément déictique que l'on retrouve dans la particule **kⁱ-* (pour **ap^h*, cf. aussi proto-sémitique **ʔapa* « et, et aussi » > hébreu *ʔaf* « et aussi, et même » ; etc. ; proto-indo-européen **ep^hi/*op^hi/*p^hi* « et, aussi, et aussi, en outre » ; sanskrit *āpi* « et, aussi, en outre » ; avestique *aipi* « aussi » ; vieux-perse *apiy* « à cela » ; arménien *ew* « et, aussi » ; grec *ἐπι*, *ἐπί* « sur ; voir A. Walde - J. Pokorny (1927-193 : I. 122-123) ; M. Mayrhofer (1956-1980 : I. 39) ; J. Pokorny (1959 : 323-324) ; P. Chantraine (1968-1980 : I. 358) ; S. Mann (1984-1987 : 246-247, 880) ; C. Watkins (1985 : 17 et 2000 : 23) ; J.P. Mallory et D. Adams (1997 : 391). Soulignons que cet élément a souvent pris le sens de « à » (cf. gr. *ἐπί* par exemple), ce qui, associé à un verbe « dire », explicite parfaitement la situation dialogale.

⁴⁷³ La glose assez fréquente de fr. *voici, voilà* : « ici se trouve » ou « il y a » (voir M. Iliescu, 2008 : 143) ne nous semble pas suffisante : un présentatif n'est pas strictement équivalent à un déictique ; le présentatif, de même, localise un objet mais plus encore constitue à lui tout seul une prédication et une injonction à regarder l'objet pointé. La glose « regarde ici », dont se sert M. Iliescu (2010 : 212) pour relever un problème sémantique en ce qui concerne le choix du verbe où le sème /-intention/ était présent, ne nous semble pas plus adéquate : le locuteur n'incite pas son interlocuteur à « regarder » un objet mais lui demande de « voir » cet objet, d'en prendre connaissance ; la perception dénotée par *voici* (comme par tous les présentatifs) est tout autant visuelle que cognitive. Une personne peut

d'ailleurs, en langue, *ecce* commute avec une forme verbale *adsum* « je suis ici » (et, dans une moindre mesure, *ecce Priamum* « voici Priam » avec *Priamus adest* « Priam est ici »).

En outre, *ecce*, comme *āiō*, fonctionne comme un signal énonciatif du locuteur, marquant une opération préparatoire à la saisie d'un objet dont l'existence n'appartient pas encore au champ visuel ou cognitif de l'interlocuteur. Le présentatif et le verbe n'ont pas une fonction simplement assertive ou bien même informative⁴⁷⁴, mais *con-voquent* l'interlocuteur, le premier en l'incitant à voir un objet, à en prendre connaissance d'une manière ou d'une autre, le second en le posant comme tel et en l'invitant à entendre son point de vue. Dans les deux cas, l'acte de communication fait attendre une réaction de l'interlocuteur (tourner la tête, répondre à une question, etc.⁴⁷⁵) et, dans les deux cas, la situation dialogique est commune et structurelle, en tant qu'elle suscite la morphogenèse des deux mots.

Nous supposons donc pour *ec-* de *ecce* une forme verbale **egō* « j'énonce » reposant sur la racine **h₁eg-* « dire » : **egō ce*⁴⁷⁶ > **eg-ce* > *ecce* avec une univerbation et une haplogogie exactement comme dans la forme tout aussi archaïque et usuelle *cette* < **ce date* < **ke dh₃-te* « donnez ici » (Naevius, Ennius, Pacuvius, Accius, Plaute...), pluriel correspondant au singulier *ce-dō* (avec abrègement iambique) < *ce-dō* < **ke deh₃* « donne ici »⁴⁷⁷, formés tous deux de la particule déictique **ke* précédant l'impératif aoriste radical athématique du verbe « donner »⁴⁷⁸. La structure est parallèle, l'évolution phonétique et la syncope identiques ; le raccourcissement de la forme s'explique à la fois par son usage très fréquent

s'exclamer devant un membre de sa famille *Voici/voilà le facteur* au bruit d'un moteur de véhicule que l'on reconnaît sans qu'aucune des deux personnes regarde le véhicule, ou même voie le facteur. Une glose de *voici* par « vois ici » serait même encore inexacte.

⁴⁷⁴ E. Oréal (2011 : 308) définit très bien cette particularité au sujet du présentatif égyptien : « *mk* indique que le contenu de *p* doit être considéré par le destinataire comme un objet en quelque sorte préexistant au discours ou existant en dehors de lui. »

⁴⁷⁵ Pensons également au développement sémantique de la racine en grec : ἄνωγα « ordonner ».

⁴⁷⁶ Nous posons **ce* et non **ke* car cette soudure ne serait pas de date indo-européenne.

⁴⁷⁷ Voir en dernier lieu A. L. Sihler (1995 : 68, 79, 123, 203, 390, 393, 544, 602 et 605), G. Meiser (1998 : 185) et (2003 : 6-62, 82, 100-103 et 182), M. Weiss (2009 : 123, 174, 343, 422 et 434). L'ancienneté de *cedō* est démontrée par O. Hackstein (2001 : 37) et assurée par le tokh. B *pete* « donne », avatar de **pó deh₃*, deuxième personne du singulier de l'impératif présent du verbe i.-e. « donner » avec un préfixe **po* et par le tokh. A *-kka-ts*, représentant l'association syntagmatique **kedeh₃*, sous la forme apophonique **kodeh₃*, avec la valeur d'une particule susceptible d'accompagner un autre impératif. G. E. Dunkel (2004 : 45 et 49) rapproche également le gaulois *duci*, forme dans laquelle les deux éléments sont permutés. M. Janda (1997 : 273-274) défend une comparaison avec le phrygien, à partir du segment *lakedokey* de l'inscription d'Areyastis. V. Martzloff (2011 : 106) a suggéré de rapprocher également cette structure **kedeh₃* du sicule *ked* « donne, tends, passe », homologue du lat. *cedō*. En revanche, il faut sans doute exclure un rapprochement – si l'on suit H. Rix (1994) – avec le sud-picénien *kduiú* « je m'appelle, je suis connu comme », qui remonte, selon lui, à **kluēō*.

⁴⁷⁸ Voir A. L. Sihler (1995 : 544 et 605) ; Ch. de Lamberterie (2005a : 332), avec renvoi à G. Meiser.

dans la langue quotidienne⁴⁷⁹ et par la présentation d'un événement soudain au moyen d'une sollicitation qui se doit d'être courte⁴⁸⁰ : **egō-ce* > *ecce*

// **ce-dāte* > *cette*

Un verbe **egō* « j'énonce » a peut-être laissé des traces en latin, en dehors de *ecce* si notre hypothèse est fondée. Pensons à un autre verbe, *negāre* « dire non », précisément le verbe qui sert d'antonyme à *āiō* en latin⁴⁸¹ :

Plaute, *Aulularia* 137, EVN. *Tune ais* ? MEG. *Si negas, nego.*

« EUNOMIE.- Tu dis oui ? MÉGADORE.- Si tu dis non, je dis non. »

En général, *negāre* est dérivé de la négation *nec* ou *neque*, avec sonorisation⁴⁸², ou de la négation **ne* renforcée par une particule avocalique **g* (cf. gr. γε, etc.), même si l'on s'accorde sur les difficultés de cette restitution : problème de la gutturale sonore et de l'unique exemple d'un verbe dérivé d'un mot-outil⁴⁸³. Il serait beaucoup plus satisfaisant, pour des raisons phonétiques, morphologiques et sémantiques, de supposer un verbe **egō* précédé de la négation héritée **nē* avec une voyelle brève (skr. *ná*, got. *ni*, lit. *ne*, etc.), donc un **negō* de même structure que trois autres verbes latins tout aussi usuels que sont *nōlō* « je ne veux pas », qui vient de **nē uolō*, *nesciō* « je ne sais pas » issu de **nē sciō* et *nēqueō* « ne... pas pouvoir »⁴⁸⁴. **N(ē) egō* peut aboutir à *negō* avec une élision intervenue lors

⁴⁷⁹ Voir W. Mańczak (1998 : 45) : « Le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence se rencontre dans toutes les langues du monde et dans toutes les périodes de leur histoire (...). Autrement dit, en proto-indo-européen il y avait des mots à prononciation réduite du type *vineyard* [vinjəd] » en raison de la haute fréquence du mot.

⁴⁸⁰ Nous renvoyons également à la diminution du corps phonétique que *ecce* connaîtra, donnant ainsi l'adverbe faible du français *ci*, ainsi qu'à l'arménien *a(ha)wasik* « voi(s)-ci », *a(ha)wadik* « voi(s)-là », *a(ha)wanik* « voi(s) là-bas ».

⁴⁸¹ On attribue parfois à *āiō* le sens premier de « dire oui » (voir *DELL s.u.*, K. Nishimura 2011 : 204), grâce au vers suivant : Naevius, Com. 125, *an nata est sponsa praegnans ? uel ai uel nega* mais le locuteur attend-il vraiment une réponse à sa question ironiquement dénuée de sens ? Sa question pourrait, au contraire, servir de propos à reprendre ou non par son interlocuteur, au-delà même du sens, ce qui accentuerait le comique de mots : « Ma fiancée est-elle venue au monde enceinte ? ou dis-le ou ne le dis pas » = « ou tu tiens ce propos et tu es stupide, ou tu évites de dire une ânerie ».

⁴⁸² Voir par exemple E. Benveniste (1966c : 279) qui voit dans *negāre* un verbe délocutif bâti sur une négation archaïque *nec* et lui attribue le sens premier de « dire *nec* ». M. Fruyt (1996b : 8) interprète cette formation comme un verbe dénomiatif en *-ā-re* sur *neg* au sens de « utiliser le mot *neg* ».

⁴⁸³ Avec peut-être *autumāre* « dire *autem* » ; toutefois le sens en langue, « affirmer, asserter », ne confirme pas cette analyse.

⁴⁸⁴ Un étymon **nē-agō* composé d'un verbe **agō* reposant sur la même racine que *āiō* ou une hypostase de *ne ago* « pas moi » ont déjà été proposés ; voir A. Walde et J. B. Hoffmann, qui repoussent ces deux restitutions. T. González Rolán (1971 : 213) a également envisagé une soudure avec la racine de *āiō* telle qu'il la restitue : **nek-h₃eh₂-re-* ; cet étymon n'a été repris par aucun auteur ; il est évident qu'une telle soudure ne peut être de date (proto-)indo-européenne.

de la soudure de l'expression. Il resterait à expliquer la 1^{ère} conjugaison de *negāre* par la productivité de cette conjugaison – en outre régulière – en latin ; un couple ancien **egere / negāre* n'est pas sans rappeler celui de *sonere / sonāre* tous deux « sonner, retentir » ou *tonere / tonāre* « tonner »⁴⁸⁵, ou bien encore *crepere / crepāre* « craquer ». Pour la négation de la parole, pensons également au latin *ne-fās* « ce qui est contraire à ce que la parole divine ou la nature énonce », négation (à l'aide du même **nē* hérité) de *fās*, terme bâti sur l'une des nombreuses racines indo-européennes « dire, parler », **b^heh₂-* (lat. *for*, gr. φημί, arm. *bay*, véd. *bhānati*, etc. ; cf. aussi en grec. φάμα, φάτις, φάσις / ἄ-φατος). Notre hypothèse faisant de *negāre* un développement latin d'un verbe radical **(h₁)egō* justifierait ainsi le sens qu'il atteste dans les premiers textes : le verbe ne nie pas le propos mais le sème de positionnement du sujet en tant que locuteur : « je ne dis pas »⁴⁸⁶. Ainsi, comme pour *āiō*, le verbe se trouve en position initiale et est très souvent accompagné du pronom personnel de première ou de deuxième personne du singulier ; par une réinterprétation le sème négatif peut être transposé logiquement sur le verbe de la proposition infinitive, quand *negō* reçoit un complément :

Plaute, *Amphitruo* 434, So. *Tu negas med esse ?*

« SOSIE.- Tu ne dis pas que c'est moi ? » → « Tu dis que ce n'est pas moi ? »

Ce qui importe dans l'échange suivant n'est pas ce qui est affirmé ou nié – l'affirmation est exprimée par le verbe générique *dicere* – mais le fait d'assumer d'être celui ou celle qui a affirmé (*aiō*) ou, inversement, de refuser d'en être un locuteur potentiel (*negas, nego, negabis*) :

Plaute, *Amphitruo* 758-760,

AM. *Tun me heri aduenisse dicis ?* AL. *Tun te abisse hodie hinc negas ?*

AM. *Nego enim uero et me aduenire nunc primum aiō ad te domum.*

AL. *Obsecro, etiamne hoc negabis, te auream patera mihi*

Dedisso dono hodie, qua te illi donatum esse dixeras ?

« AMPHITRYON.-Toi, tu dis que je suis arrivé hier ? ALCMÈNE.- Toi, que tu m'as quittée ce matin, tu ne le dis pas ? AMPHITRYON.- Oui effectivement je ne le dis pas et je dis que j'arrive maintenant pour la première fois, auprès de toi, à la maison. ALCMÈNE.- Je t'en prie, tu ne diras pas non plus ceci, que tu m'as fait présent d'une coupe d'or aujourd'hui, qu'on t'a donnée là-bas, m'avais-tu dit ? »

⁴⁸⁵ Si *sonāre* n'est pas un dénominateur de *sonus*, ou *tonāre* de *tonus*. Nous serions plutôt de l'avis de M. de Vaan, qui a étudié en détail les présents déverbatifs en *-ā-*, qui se trouvent à côté d'autres thèmes de présent de la même racine en latin ou dans les langues sabelliennes (2012 : 320).

⁴⁸⁶ L'équation sémantique « nier » = « ne pas dire » se rencontre dans de nombreuses langues du monde.

Il n'est pas exclu que de cette racine verbale *neg-*, totalement grammaticalisée, soit issue la négation de mot ou de proposition *nec*, avec ou sans assourdissement de la gutturale finale en raison de phénomènes de *saṃdhi* (cf. aussi les composés *neg-ōtium*, *neg-legō*).

Un dernier argument en faveur d'un verbe **egō* hérité en latin mais disparu très tôt – sans doute en raison de sa proximité phonétique avec **agiō* – serait fourni par le parfait de *agō* « pousser » mais aussi « parler » : le supplétisme *infectum agō / perfectum ēgī* (s'il n'est pas analogique du couple *faciō / fēc-*, ce que nous défendons dans 2018c) conforterait l'hypothèse d'un paradigme ancien **egō / ēgī* ; il n'est plus besoin alors de supposer une réfection d'un ancien **āg-ai* en **ēgī* pour rendre compte du supplétisme.

Enfin, signalons que arménien *asem* « je dis » et *es* « je » – et, plus exotique, bourouchaski *-ik* « dire » et *ja* « je »⁴⁸⁷ – sont apparentés et entretiennent le même rapport étymologique et fonctionnel que nous supposons ici à lat. *egō* et *aiō*. La stabilité des pronoms personnels, qui est résistance au renouvellement, non au remodelage minime ou à l'évolution phonétique commune à la langue, a été démontrée, en particulier (nous dirions essentiellement) pour la première personne du singulier⁴⁸⁸.

I.-E	pronom <i>*h₁eg̃-oh₂</i>	présent <i>*h₁eg̃-</i>
Latin	<i>egō</i>	<i>aiō</i>
arménien	<i>es</i>	<i>asem</i>
bourouchaski	<i>-ik</i>	<i>ja</i>

Par conséquent, une racine **h₁eg̃-* permettrait de mieux rendre compte de cinq ou six, peut-être huit ou neuf, formes latines dont on explique mal la phonétique ou la formation, mais qui partagent le sème de « positionnement d'un 'moi' locuteur » :

- 1) un pronom personnel : *egō* < **h₁eg̃-oh₂*
- 2) un parfait à redoublement : *ēgī* sur une base **h₁e-h₁ég̃-*, emprunté par *agō* ?

⁴⁸⁷ Cette langue, parlée encore de nos jours dans la partie la plus septentrionale du Pakistan, reste pour l'heure un isolat linguistique. Pourtant *-ik* et *ja* < **jga* ont été rapprochés le premier de gr. ἦ, lat. *aiō*, etc., sur une racine **h₁eg̃-*, et le second de lat. *egō*, etc. < **h₁eg̃oh₂*, par I. Čašule (2012 : 99 et 167) ; en bourouchaski, la racine a connu le même développement qu'en latin : *-ik* a pris également le sens de « nommer », comme lat. *axāre*. E. Hamp (2012), à la suite de l'article de I. Čašule, est assez favorable à ce classement du bourouchaski dans la famille des langues indo-européennes.

⁴⁸⁸ Contra F. Jacquesson (2008 : 94-103). Pourtant en indo-européen, le pronom de la première personne du singulier « sujet » **(h₁)eg̃-* se retrouve en latin, en grec, en sanskrit, en gotique, en arménien, en lituanien, en gotique, en vieil islandais, etc., et est encore conservé par le français, l'italien, l'espagnol, le portugais, le roumain, le russe, l'anglais, le grec qui pourtant recourt toujours à ἐγώ depuis plus de 3 000 ans, etc. Et si l'égyptien *j* est apparenté à lat. *ego*, etc., la stabilité de cette forme précisément (nous ne parlons pas des autres formes qui servent pour remplir d'autres fonctions syntaxiques) pourrait s'étendre à la période proto-indo-européenne.

- 3) un présent déverbatif en *-ā-* unverbé à la négation héritée : *negō* < **n(ē) egō*
- 4) une négation de prédication : *nec* < **neg* sur la base de *negō* ?
- 5) un substantif : *negōtium*, soudure de *negō otium* « (je dis) pas de loisir » ?
- 6) un présent dérivé en **-je/o-* : *āiō* sur une base **h₁eg-je/o-*
- 7) un présentatif : *ecce* < **egō ce*
- 8) une particule affirmative : *equidem*⁴⁸⁹
- 9) un substantif : *adagio* → *adagium*, préverbé de **egō/*agiō* et refait secondairement sur **agis*, **agit*⁴⁹⁰ ?⁴⁹¹

Une dernière preuve du lien formel et étymologique de *ecce*, *egō*, *āiō* et même de la négation de prédication *nec* est apportée par la comparaison avec l'égyptien moyen et l'araméen ancien. On remarque que dans ces deux langues du groupe des langues chamito-sémitiques, comme en latin et en grec du groupe des langues indo-européennes, on peut rapprocher formellement le pronom personnel de la 1^{ère} personne du singulier avec un verbe « dire », tout aussi défectif que ceux du latin et du grec, et avec le présentatif. Plus encore, il est probable que les formes égyptiennes, araméennes et formes latines soient apparentées : une même racine **h₁(e)g-* peut rendre compte du pronom de première personne du singulier, d'un verbe « dire » défectif, d'une négation de prédication et du présentatif.

	« je »	« dire »	« ne pas » + prédicat	« me voici »
latin	<i>egō</i>	<i>āiō</i>	<i>nec</i>	<i>ecce me</i>
moyen égyptien	pronom suffixé <i>-i</i> , indépendant <i>ink</i>	<i>i</i> et <i>i.n</i>	<i>nj...js</i> .	<i>mk w(i)</i>
araméen ancien	pronom suffixé <i>-yā</i> , indépendant <i>ʔāna</i>	(<i>p...</i>) <i>ʔāmar</i>	ar. ancien <i>yā</i> ⁴⁹² ; (araméen moderne <i>lʔ</i> <i>/lā/, lan</i> ⁴⁹³)	<i>hʔ ʔanadā</i> ⁴⁹⁴

⁴⁸⁹ Voir M.-A. Julia (2018b).

⁴⁹⁰ Mais que faire alors de *prodigium* ? ; à moins que le *a* de *adagium* soit long comme le suppose R. Beekes (1973 : 94), à partir d'un degré plein de la racine **h₂eg-* « dire » ?

⁴⁹¹ Nous ne nous prononcerons pas ici sur le nom de la divinité *Aius* (*Locutius*), fait sur une racine « dire » mais posée avec une **h₂* par F. Bader (1996 : 20).

⁴⁹² *yā-* est une négation préfixée uniquement aux verbes.

⁴⁹³ Pour W. Wright (1896-1898 : II 24-35), la négation *lan* entretient un lien plus étroit avec le locuteur que les autres négations.

⁴⁹⁴ *hā ʔanadā*, formé de *hā* présentatif + pronom indépendant de la première personne *ʔana* + pronom démonstratif de la proximité *dā*, signifie « me voici » ou tout simplement « je » avec une connotation emphatique.

En égyptien moyen, le pronom de 1^{ère} personne du singulier suffixé est *-i*⁴⁹⁵ et repose sur **-ya* < probablement **ʔg*⁴⁹⁶; le pronom indépendant *ínk* « je » /jaˈnak/ (< **ʔan-āku* (akkadien...), dont la parenté avec l'élément sémitique *ʔan* a été démontrée, est formé de *i-n*⁴⁹⁷ + d'une désinence personnelle *-k* apparentée à la particule **kē* de lat. *ecce*.

Le verbe défectif *i* et *i.n*⁴⁹⁸ « dire », très souvent au parfait ancien (ce qui n'est pas sans rappeler le gr. ἦ(v)), sert en moyen égyptien, le plus souvent en incise, à introduire ou clore un discours, c'est-à-dire qu'il sert à indiquer le locuteur d'un discours.

La négation égyptienne d'une prédication *ní* dans son emploi avec *is*, marque de surassertion⁴⁹⁹, fonctionne exactement comme le lat. *nec*. Ces phénomènes de grammaticalisation, qui se manifestent par le passage du lexique à la grammaire avec un verbe « dire »⁵⁰⁰, s'observent dans de nombreuses langues du monde.

Enfin, le présentatif *mk* peut provenir de **mi kw*⁵⁰¹, le verbe « dire » précédé d'un élément déictique et suivi d'un pronom de deuxième personne du singulier dépendant avec sa forme ancienne : « ici je dois à toi », comparable à un détail près (l'ordre des éléments) au latin *ec-ce tibi* « je dis ici à toi ».

Le gr. ἦ affirmatif peut également avoir pour point de départ une forme verbale « je dis », avant qu'elle ait été grammaticalisée comme marqueur de validation d'une assertion⁵⁰². Ulysse, de retour sur l'île d'Ithaque, révèle son identité à son fils, qui, perdu, ne sait pas s'il a devant lui son père : *Odyssée* 16, 194 et 199, **Οὐ** σύ γ' Ὀδυσσεύς ἐσσι, πατήρ ἐμός... / **ἦ** γάρ τοι νέον ἦσθα γέρον καὶ ἀεκέα ἔσσο· « 'Non, tu n'es pas Ulysse, mon père (...). Moi je le dis oui, tout à l'heure tu étais un vieux couvert de loques.' ».

⁴⁹⁵ D. Cohen (1984) a déjà proposé de reconnaître dans *-i* la trace d'un processus de morphologisation d'un verbe de parole auxiliaire.

⁴⁹⁶ Une occlusive vélaire **g* peut donner une occlusive glottale **ʔ* ou une spirante palatale voisée **j* dans certaines langues chamito-sémitiques.

⁴⁹⁷ *-n-* pourrait représenter une base déictique fonctionnant comme copule ; *ínk* signifierait alors « c'est moi ».

⁴⁹⁸ O. R. Faulkner (1935 : 1986) : fait dériver le pronom personnel de première personne du singulier *ín* du verbe *i* « dire ».

⁴⁹⁹ Voir E. Oréal (2011 : 116).

⁵⁰⁰ Il existe également en égyptien un élément *íw* (> copte *e*), qui sert d'auxiliaire d'énoncé : il a pour rôle d'indiquer que le locuteur « présente ce qui suit *íw* comme un fait objectivement validé » et que « cette validation est repérée par rapport au contexte de l'énonciation » : *íw dd-n.i* « J'ai dit ».

⁵⁰¹ Voir E. Oréal (2011 : 329) pour la structure, non pour l'analyse.

⁵⁰² Voir F. Bader (1973 : 34).

Cette assertion, que nous lions à une base verbale (**h₁eĝ-* : lat. *āiō* « dire oui », gr. ἤ(ν), tokh. A/B *āks-*, arm. *asem*, etc.), a pu entrer dans un processus de transfonctionnalisation et donner naissance à un pronom personnel en position de sujet, lat. *ego*, gr. ἐγώ, à des indicateurs assertifs d'énonciation : lat. *ec-ce*, *e-quidem*, *e-nim*⁵⁰³, gr. ἦ (ἦ... τοι, ἦτοι), peut-être à des pronoms interrogatifs ou démonstratifs, lat. *ec-quis*, *ec-quisnam*, *ec-quālis*⁵⁰⁴, gr. ἐκεῖνος (**e(go)-ke* + **h₁eno-* « JE_DIS-ICI-CElui-CI » ?⁵⁰⁵), osque EK-A-K « hanc », EK-I-K « hoc ». Si la base verbale est de date proto-indo-européenne, il n'est pas exclu de trouver un parallèle fonctionnel, structurel et étymologique avec l'indicateur d'énonciation *hw*, le pronom personnel *i* « je, moi » et le verbe *i* « dire » du moyen-égyptien. Cette transfonctionnalisation montre l'importance dans l'évolution de la syntaxe, non seulement du sens, mais aussi de la position vis-à-vis du reste.

	affirmation	négation
moyen-égyptien	<i>hw</i>	<i>n(n) / w</i>
grec	ἦ (ἦ... τοι, ἦτοι)	οὐ (οὐ τοι)
latin	<i>ec-</i>	<i>non</i>
gascon pyrénéen	<i>que</i>	<i>ne / non</i>
basque	<i>ba</i>	<i>ez</i>

Cela ne serait pas sans équivalent d'un point de vue typologique, si l'on s'appuie sur l'article de Cl. Muller (2008 : 9 et 16) : le gascon pyrénéen est une langue occitane dans laquelle la phrase affirmative est marquée presque systématiquement par un *que* préverbal, la phrase négative par *ne* ou *non*, « qui apparaît à la place de la particule affirmative » ; en basque, la négation *ez* a « un correspondant affirmatif possible, *ba* ».

⁵⁰³ Il est très peu probable que l'ê- de *enim* soit à lier à *ego*. Étant donné que la voyelle initiale est longue en osque et ombrien (*inim*, *inim*, *inil*, *ini* ; *ennom*, voir le *DELL* et M. de Vaan, *s.u.*), il n'est pas impossible de l'apparenter à la particule affirmative, conservée à l'état libre en grec ἦ, de comparer la structure *e-nim/nam*, *nem-pe*, *nun-c* à *e-quidem/quidem*, et de supposer une univerbation *e-nim* « car-en effet » (association attestée en français parlé !), grâce à laquelle le monosyllabe est étoffé. E. Dupraz (2004 : 75) a souligné le fait que la forme *enim* « exactement parallèle morphologiquement à *inim* signifie « en effet » et ne renvoie donc pas à une proposition antérieure, mais à un état de réalité, démonstrativement. »

⁵⁰⁴ C. Bodelot (1987 : 76) préfère supposer la forme *ec-* de *ecce* à l'initiale d'*ecquis* car « cette origine démonstrative concorde le mieux avec le caractère d'urgence que *ec-* confère aux interrogations qu'il introduit ». Le *DELL*, *s.u. ecce*, dénonce des « interrogatifs d'impatience ou d'insistance appartenant à la langue parlée ». On pourrait suivre l'interprétation que font C. Kroon (1995 : 166) et, à sa suite, N. Holmes (2012) de la particule « explicative » *nam* joint à un mot interrogatif (*nam quis*, etc.), lorsqu'un locuteur recherche des informations supplémentaires, entre autres quand l'interlocuteur n'a pas été capable de les fournir dans la conversation ; C. Bodelot (1990 : 14-27) a en outre observé que chez Plaute et Térence les questions avec *nam* étaient essentiellement directes.

⁵⁰⁵ A. Sihler (1995 : 390) compare la voyelle initiale de ἐκεῖνος et d'*equidem*, « a prefixed pronominal particle ê- like that in L. *equidem* ».

3.2.6. Dans leurs objets

Une remarque peut être faite, qui nécessiterait une étude plus approfondie : les présentatifs *ecce* et *em* semblent ne pas gouverner les mêmes objets : le corpus plautinien atteste de nombreux *em manum* « voici ma main », mais aucun **ecce manum*, **eccam manum* ; il atteste encore *ecce me*, aucun **em me*. Ces occurrences manifestent, à nos yeux, plus un vestige étymologique qu'elles ne s'expliquent par le contexte. Il semble que *ecce*, *eccum*, etc., soient en fait liés davantage à l'affirmation de la présence d'un objet, que l'interlocuteur doit voir à son tour, tandis que *em* marque la saisie avant tout tactile d'un objet⁵⁰⁶, que l'interlocuteur doit prendre en main ou dont il doit prendre connaissance. *Em*, initialement « prends », constitue dans notre corpus une invitation à la saisie :

a) d'un objet que l'on peut prendre en main ou avec quoi l'on entre en contact : une main, de l'eau, une coupe, voire un homme (surtout quand il est question d'en venir aux mains avec lui), ainsi en (671) et (672).

(671) (latin) Plaute, *Amphitruo* 778,
Em tibi pateram : eccam. AM. *Cedo mi*.
« (ALCMÈNE.-) Tiens = Voici pour toi la coupe : la voici. AMPHITRYON.-
Donne-la-moi. »

(672) (latin) Plaute, *Asinaria* 880,
PA. *Em tibi hominem*.
« LE PARASITE.- Voici ton homme. »

b) ou d'un objet dont la saisie est cognitive et nécessite une interprétation de la part de l'interlocuteur : un propos, une parole, un événement, ainsi en (673), (674) et (675).

(673) (latin) Plaute, *Aulularia* 692-693,
LYC. *Em, mater mea*,
Tibi rem potiozem uerbo : clamat, parturit.
« LYCONIDE.- Tiens, ma mère, (pour toi) un fait plus éloquent que toute
parole : elle crie, elle est en train d'enfanter. »

⁵⁰⁶ Il serait intéressant de comparer les faits latins avec ceux de l'araméen : la particule *ha-* se joint à la copule présentative et la marque comme un exposant d'une présentation concrète (voir E. Cohen, 2014 : 24) ; ainsi, dans le dialecte néo-araméen de Zakho, *ha-wē-la hāwanF dīd-ox* « voici ton mortier » (*wē-la* est constitué du présentatif *wal* et de la marque de la 3^{ème} p. sg. féminin).

- (674) (latin) Plaute, *Pseudolus* 751-754,
 PS. *Dicam. Vbi hominem exornauero,*
Subdituom fieri ego illum militis seruom uolo ;
Symbolum hunc ferat lenoni cum quinque argenti minis,
*Mulierem ab lenone abducat. **Em tibi** omnem fabulam.*
 « PSEUDOLUS.- Je vais te le dire : une fois que j’aurai costumé notre homme, je veux en faire l’esclave supposé du militaire. Il portera ce cachet au léno avec les cinq mines, et il emmènera la belle. Voilà (pour toi) toute la comédie. » (trad. Ernout)
- (675) (latin) Plaute, *Trinummus* 185-186,
Em mea malefacta |, **em** meam auaritam tibi.
Hasce mihi propter res malas famas ferunt.
 « Voilà mes crimes, voilà ma cupidité étalés à tes yeux : voilà le sujet des mauvais bruits qui courent sur mon compte. » (trad. Ernout)

Toutefois, il faut noter que dans les comédies de Plaute, *em* a essentiellement une valeur interjective et peut aider à porter l’attention sur une présentation physique ou non physique, comme le réalise la séquence du français *tiens(,) voici/voilà*. Lat. *em* en (676) et fr. *tiens* en (677) et (678) sont liés tous deux à une saisie cognitive, d’ordre intellectuel, qui peut parfois précéder une présentation déictique.

- (676) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 898-899,
 <PE.> *Bene opportuneque obuam es, Palaestrio. **Em, tibi adsunt***
Quas me iussisti adducere et quo ornatu.
 « PÉRIPLECTOMÈNE.- Ah Palestrion ! je suis bien aise de te rencontrer ; cela tombe bien. Tiens, voici les belles que tu m’as demandé de t’amener, et avec le costume convenu. » (trad. Ernout)
- (677) (français) Marivaux, *Le Jeu de l’amour et du hasard*, Acte I, Scène 7,
 DORANTE.- **Tiens, voici mon maître.**
- (678) (français) Giono, *Regain*, Deuxième partie, I, p. 144 (Grasset),
 - **Tiens voilà ta chemise propre.**

La saisie visuelle avec *em* ici n’est pas exclue mais elle passe après la saisie tactile ou la possibilité d’une saisie tactile. Cette différence avec un présentatif ordinairement visuel comme fr. *voici* donne lieu, dans la comédie, à des situations cocasses. Pour l’interlocuteur, la saisie est souvent brutale, puisque ce qu’on lui promet de « tenir », ce sont des coups violents. Dans l’exemple (679), *em* accompagne chaque coup, comme pour attirer l’attention sur leur force, avec une délicate antiphrase qui redouble la violence de ce qui est saisi.

- (679) (latin) Plaute, *Poenulus* 382-383,
Em uoluptatem tibi !
Em mel ; em cor ; em labellum ; em salutem ; em sauium !
 « Tiens, du plaisir pour toi ! Tiens, du miel ! Tiens, de l'amour ; tiens, un
 tendre baiser ; tiens, une salutation, tiens, mes lèvres pour t'embrasser. »

Un des deux personnages de l'occurrence ci-dessous aimerait bien « prendre » une courtisane⁵⁰⁷, au moins le cœur de celle-ci, pour parler moins crûment ; son interlocuteur, qui sait que cette union n'est pas possible, se moque avec ironie de ses amours en limitant la saisie à la condition d'une seule perception visuelle, *si uis spectare* :

- (680) (latin) Plaute, *Poenulus* 207-208,
 AG. *Quid istuc tumultist, Milphio ?* MI. *Em amores tuos,*
Si uis spectare.
 « AGORASTOCLÈS.- Qu'est-ce que tout ce tapage, Milphion ? MILPHION.-
 Tiens, tes amours, si tu veux les regarder. »

Quand lat. *em* ou fr. *tiens* reçoit une valeur interjective et pragmatialisée, il semble que le mot conserve également sa valeur première de la saisie tactile (et cognitive). Comme tout présentatif interjectif et pragmatialisé, ces deux mots visent à tendre un élément présent dans l'énoncé précédent ou suivant, avec une triple opération de pointage, d'extraction et de mise en évidence, que nous notions déjà plus haut à l'endroit des présentatifs déictiques (cf. la conclusion du chapitre 3), ainsi en (681).

- (681) (latin) Plaute, *Pseudolus* 526,
 SI. *Quam pugnam ?* PS. *Em, ab hoc lenone uicino tuo.*
 « SIMON.- Contre qui ? PSEUDOLUS (*montrant la maison de Ballion*).-
 Tiens, contre ce léno, ton voisin. » (trad. Ernout)

On peut distinguer pour ces deux présentatifs quatre grandes valeurs interjectives : la surprise, le constat de coïncidence, la fausse surprise ironique, l'évidence. Le locuteur cherche à entrer en contact avec son interlocuteur ou à mettre en phase le champ d'attention des deux sujets locuteurs, en justifiant par un exemple ou une preuve ; en défendant une option ; en exprimant sa désapprobation franche, sa rancune ; en exprimant sa surprise ; en retenant sa surprise, en insinuant, en ironisant :

- (682) (latin) Plaute, *Asinaria* 358-359,
Quid nunc consili captandum censes ? dic. LI. *Em istuc ago,*
Quo modo argento interuortam et aduentorem et Sauream.

⁵⁰⁷ Cf. le vers 157-158, *Differor / cupidine eius* « je crève d'envie de la posséder. » (trad. Ernout)

« (LÉONIDE.-) Maintenant, quel plan, faut-il adopter, selon toi ? Parle.
LIBAN.- Justement j'y réfléchis : comment escamoter l'argent, à la fois au
nouveau venu et à Sauréa ? » (trad. Ernout)

Avec fr. *Tiens, voilà le train* le locuteur signale qu'il focalise sur quelque chose dont il prend tout à coup connaissance ou signale qu'un fait nouveau surgit tout à coup dans sa conscience (*Ah tiens ! = au fait, eh bien, j'y pense tout à coup*) ; ou qu'un fait nouveau est pris en considération dans son discours et entraîne une inversion argumentative soudaine par rapport à ce qui était attendu. Quand le présentatif reçoit une valeur évidentielle, il est convoqué pour asserter la fiabilité de l'information présentée. Il peut également avoir une simple fonction phatique : il se rapproche dans ce cas de l'expression « écoute » servant à marquer du nouveau :

- (683) (latin) Plaute, *Asinaria* 333-336,
*LE. Meminstin asinos Arcadicos mercatori Pellaeo
Nostrum uendere atriensem ? LI. Memini : quid tum postea ?
LE. Em, ergo is argentum huc remisit, quod daretur Saureae
Pro asinis.*
« LÉONIDE.- Te souviens-tu de ces ânes d'Arcadie que notre intendant
avait vendus à un marchand de Pella ? LIBAN.- Fort bien. Et après ?
LÉONIDE.- Eh bien ! justement l'homme a envoyé l'argent pour être remis
à Sauréa en paiement des ânes. » (trad. Ernout)

Conclusion du chapitre

Notre analyse a permis de faire apparaître des valeurs semblables pour des formes présentatives latines bien différentes, l'une composée d'une particule déictique, l'autre issue d'une forme verbale, uniquement lorsque *ecce* et *em* recevaient une valeur pragmatilisée.

Quand ces mêmes formes servaient de présentatifs déictiques, elles n'étaient pas interchangeables : *em* ne pouvait pas servir à exprimer « me voici », tandis que *ecce* ne pouvait pas présenter une 3^{ème} personne. Les propriétés d'emploi de ces deux formes montrent qu'il ne s'agissait pas de formes concurrentes, employées dans les mêmes contextes et avec les mêmes valeurs.

Celles-ci autorisent la définition des traits spécifiques pour chacune des deux, qui engendrent des effets interprétatifs et des contraintes sur les objets présentés. Le trait principal concerne la nature de l'appel à l'attention de l'interlocuteur : elle est tactile concernant *em* (et par voie de conséquence visuelle, puis cognitive), tandis qu'elle est visuelle pour *eccum*, etc.

Avec *ecce*, qui fonctionne différemment de *eccum*, etc., la présentation repose sur l'affirmation d'une présence, celle du locuteur. En effet, « me voici » ne réalise pas la même présentation que « tiens de l'eau » ou « la voici », et cette présentation n'est pas réellement déictique. « Me voici » constitue, non une présentation pure, mais l'affirmation d'une présence attendue ou sollicitée par l'interlocuteur.

C'est sans doute pourquoi de nombreuses langues⁵⁰⁸, anciennes ou modernes, distinguent la présentation d'une première personne et celle de la troisième personne, à l'aide d'éléments très différents :

- a) la présentation d'une première personne peut être réalisée par un verbe « être là » ou « venir », celle d'une troisième personne par un pronom démonstratif employé dans une phrase nominale, comme en grec classique **πάρεμι** « je suis ici » vs. **ἴδε** « le voici » ; le mandarin dit *wǒ lái-le* « **me voici** », **avec le verbe « venir » à la première personne du singulier, mais recourt très souvent à une expression démonstrative pour la troisième personne : Zhè shì zhì gǎnmào de yàofāng** « ceci est l'ordonnance = **voici l'ordonnance pour la grille** » ;
- b) les deux présentations peuvent être distinguées grâce à des présentatifs différents : l'arabe recourt à *hā-*, un démonstratif peut-être initialement présentatif, pour exprimer « me voici », qui se dit ***hā anā-dā, hā-na***, alors que le présentatif ordinaire est ***'inna*** ; le kabyle a le présentatif *aql* pour la 1^{ère} et la 2^{ème} personne mais *ha* ou *a* pour la 3^{ème} : *aql-i, aql-iyi* « me voici », *aql-ak, aql-ik* « te voici » (masc.), *aql-akem, aql-ikem* « te voici » (fém.) mais *ha-t, a-t* « le voici », *ha-tt, a-tt* « la voici ».

Assez souvent, c'est pour l'auto-présentation que l'on trouve la plus grande variété d'expressions. En sanskrit par exemple, quatre expressions permettent de signifier « me voici » : ***ayám asmi*** « c'est moi », ***mām imam*** « moi celui ici », ***praviśāmi*** « j'entre » ou, avec le présentatif, ***páśya mehá*** « vois moi ici », avec *mehá* constituant le conglomérat d'un « régime » à l'accusatif *mā* et d'un déictique *ihá* ; l'exemple suivant cumule deux possibilités, l'une avec un pronom personnel au nominatif et le verbe « être », l'autre avec le présentatif suivi du pronom personnel à l'accusatif :

- (684) (sanskrit) *R̥g-Veda* 8, 100, 4a,
ayám asmi jaritaḥ páśya mehá
 « C'est moi, ô chantre, me voici. »

⁵⁰⁸ L'anglais, entre autres, ne différencie pas la présentation de la première personne de celle d'une troisième personne : angl. ***Here I am*** « me voici » comme ***Here he is*** « le voici ».

Typologiquement donc, le latin plautinien qui oppose la présentation d'une première personne (*ecce me*) à celle d'une troisième personne (*eccum* pour une personne, *em* pour une chose), n'est pas aberrant. Le lien sémantique demeure, en filigrane peut-être seulement, entre le présentatif et sa forme verbale de départ⁵⁰⁹. Le présentatif a quelque rapport avec l'interjection *mais*, contrairement à elle, il n'est pas totalement désémantisé : il continue de suggérer une activité de saisie, de nature sensible ou d'ordre intellectuel. Lat. *em* « voici = tiens = prends (et reçois) » ne se départ pas de la vision tactile signifiée par l'impératif originel *eme*. Est-ce à dire que le processus de grammaticalisation n'est pas abouti ou que le sens de la présentation est plus fort que la forme elle-même ? Il sera, de toute manière, difficile de trouver une réponse satisfaisante dès lors qu'il est impossible de trouver des témoignages certains de l'évolution de *eme* jusqu'à *em* : on peut se demander s'il faut supposer que le sens présentatif « voici » est un stade intermédiaire dans le processus de grammaticalisation ou que c'est l'emploi pragmatiqué de *em* qui est intermédiaire⁵¹⁰ :

eme « tiens » → *em aquam* « tiens de l'eau » / « tiens, de l'eau » → *em* « tiens ! »
ou *eme* « tiens » → *em* « tiens ! » → *em aquam* « tiens, de l'eau » / « tiens de l'eau » ?

On ne peut invoquer l'évidence du lien qui demeure entre les deux formes, au moins en français, car si *tiens* est rapproché aisément de l'impératif de *tenir*, le second présentatif *voici* n'est plus mis en rapport par le locuteur lambda avec l'impératif *vois*, mais il reste fortement attaché à une présentation visuelle.

Enfin, il faut remarquer que cette valeur pragmatiquée de lat. *em* / fr. *tiens* ! n'est pas propre aux verbes de saisie tactile, puisque cette valeur peut être également assumée par des verbes de perception visuelle : l'allemand a pour signifier « tiens ! » *schau / sieh / guck mal* ! La valeur sémantique première de « tiens ! », à la fois « tiens ! = prends ! » et « tiens ! = regarde ! », donne une illustration indirecte de la variété sémantique originelle des présentatifs : si la majorité d'entre eux repose sur un verbe de perception visuelle, il n'est pas exclu que certains proviennent d'un verbe de saisie tactile, parfois au sein d'une même langue. L'association dans une même séquence d'un présentatif tactile et d'un présentatif visuel, dans un ordre ou dans un autre, comme fr. *Tiens, voici/voilà...* ou *Voilà, tiens...*, est une possibilité remarquable.

⁵⁰⁹ Au sujet du fr. *voici*, E. Oppermann-Marsaux (2008 : 318-319) note que le présentatif se comporte dans ses différents emplois toujours comme un verbe de perception car il se construit avec un complément d'objet direct et cette valeur de perception, présente dans les premières attestations de *veez cy* en ancien français, reste également présente aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, malgré la soudure et la diversification des emplois de la forme ; le mot renvoie à des éléments visibles dans le lieu de l'énonciation ou dans l'espace du texte.

⁵¹⁰ Même si en latin, on pourrait prendre en compte des petits mots comme *sed, et*, pour déterminer la valeur de *em*, l'essentiel nous échapperait : la prise en compte des facteurs prosodiques et intonatifs, comme le réalise très bien l'étude d'E. Saunier (1996).

Chapitre 4

Le grec classique possède-t-il un présentatif ?

Il est couramment admis, dans les grammaires ou dans la littérature, que le grec dispose d'un élément signifiant « voici », très rarement appelé un *présentatif*⁵¹¹ : ἰδοῦ (et ἴδε/ἰδέ), « voici », issus de la grammaticalisation de la forme d'impératif moyenne ἰδοῦ (ou active ἴδε/ἰδέ) « vois ». L'impératif aoriste actif du même verbe est attesté avec deux accents : ἴδε et ἰδέ ; le second, conservé en attique, est l'accent originel (présent aussi dans le moyen ἰδοῦ)⁵¹². La forme ἴδε est probablement analogique, ce qui tend à montrer qu'elle n'a jamais servi de présentatif : de fait, en grec homérique et classique l'impératif aoriste actif de « voir » n'est pas devenu un présentatif, à la différence de l'impératif moyen devenu proclitique, ἰδοῦ.

L'évolution d'une forme d'impératif vers un présentatif en grec est tout à fait fondée puisqu'on l'observe historiquement dans l'anglais *behold* (> *lo*), dans le français *voi(s)-ci* ou dans le bambara *yé* initialement « vois » et *filé* « regarde », ainsi dans les exemples (685) à (687).

⁵¹¹ Les grammaires désignent ἰδοῦ comme un « adverbe », une « particule » ou une « interjection (exclamative) » (cf. § 2.1.1.). Ce n'est que dans quelques ouvrages ou articles récents que le terme de *présentatif* a été utilisé pour le grec, avant tout pour son usage dans la *Bible* où il traduit l'hébr. *hinnē*³. T. Muraoka (1985 : 137 et 2009 : 337) parle au sujet du ἰδοῦ biblique de « presentative adverb » ou de « presentative particule used to draw the hearer's or reader's attention to what follows » ; voir aussi *BDAG*, s.u. ἰδοῦ, « a demonstrative or presentative particule that draws attention to what follows », divise l'entrée en deux sections, selon que le mot sert à attirer l'attention (« prompter of attention », « marker of strong emphasis ») ou à animer, dynamiser un récit (« to enliven a narrative »). M. Biraud, dans son ouvrage sur les interjections du théâtre grec antique (2009 : 225) et sur son site Internet (datant probablement de 2011) <http://unt.unice.fr/uoh/grec/enonciation/>, emploie à l'endroit de ἰδοῦ du grec classique le terme de présentatif ; voir également D. Petit (2010a : 153 ; et 2010b : 17). G. E. Dunkel (2014), en revanche, ne cite pas ἰδοῦ.

⁵¹² Voir E. Schwyzler (1950 : 799) et P. Chantraine (1961 : 316).

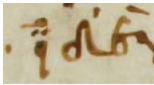
- (685) (anglais) Shakespeare, *Tout est bien qui finit bien*, Acte V, Scène 3,
And now behold the meaning.
 « **Voici** l'explication de tout. »
- (686) (anglais) Shakespeare, *Tout est bien qui finit bien*, Acte V, Scène 3,
Behold this ring,
Whose high respect and rich validity
Did lack a parallel.
 « **Voici** l'anneau dont l'éclat et la richesse n'ont point de pareil. »
- (687) (bambara) à *file* ; à *yé* « le voici. »
Sigilan file ! « Voici une chaise ! »

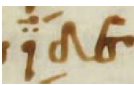
Les cas de fr. *voici*, voilà, angl. *behold*, gr. ἰδοῦ, montrent que l'impératif du verbe « voir » peut fournir, seul ou combiné avec un autre morphème, un présentatif, mais il ne s'ensuit pas que tout impératif d'un verbe « voir » fournisse un présentatif. En grec, par ailleurs, il n'est pas certain que la forme d'impératif ἰδοῦ ait donné naissance directement à un présentatif ἰδοῦ. La lecture des textes archaïques et classiques ne confirme pas le classement de ἰδοῦ parmi les présentatifs déictiques : aucune occurrence du mot ne signifie « le voici », « me voici », « voici Apollon », etc. On ne peut remettre en cause l'affirmation que nous soutenons ici sur la foi du seul exemple que voici, qui ne doit pas relever d'un état de langue du VI^{ème} siècle, mais plutôt d'un état de langue tardif : la *Fable* 51 d'Ésope propose une version tardive ἰδοῦ Ῥόδος καὶ πῆδημα, en regard de la leçon commune αὐτοῦ γὰρ καὶ Ῥόδος καὶ πῆδημα « Voici Rhodes et le saut ». On pourrait également discuter de l'exemple suivant, extrait du célèbre mythe de la caverne platonicien :

- (688) (grec) Platon, *La République* 7, 514a-c,
 (...) ἀπεικασον τοιοῦτω πάθει τὴν ἡμετέραν φύσιν παιδείας τε περὶ καὶ ἀπαιδευσίας. **Ἰδὲ** γὰρ ἀνθρώπους οἷον ἐν καταγείῳ οἰκίσει σπηλαιώδει, ἀναλεπταμένην πρὸς τὸ φῶς τὴν εἴσοδον ἐχούση μακρὰν παρὰ πᾶν τὸ σπήλαιον, ἐν ταύτῃ ἐκ παίδων ὄντας ἐν δεσμοῖς καὶ τὰ σκέλη καὶ τοὺς αὐχένας, ὥστε μένειν τε αὐτοὺς εἷς τε τὸ πρόσθεν μόνον ὄραν, κύκλω δὲ τὰς κεφαλὰς ὑπὸ τοῦ δεσμοῦ ἀδυνάτους περιάγειν, φῶς δὲ αὐτοῖς πυρὸς ἄνωθεν καὶ πόρρωθεν καόμενον ὄπισθεν αὐτῶν, μεταξὺ δὲ τοῦ πυρὸς καὶ τῶν δεσμοτῶν ἐπάνω ὁδόν, παρ' ἣν **ιδὲ** τευχίον παρωκοδομημένον (...). **Ὁρῶ**, ἔφη. "**Ὁρα** τοῖνον παρὰ τοῦτο τὸ τευχίον φέροντας ἀνθρώπους σκευὴ τε παντοδαπὰ ὑπερέχοντα τοῦ τευχίου (...).
 « Représente-toi par une telle expérience notre nature en ce qui concerne l'éducation et l'ignorance. Car vois (= voici) des hommes comme dans

une habitation souterraine en forme de caverne, ayant une grande entrée ouverte vers la lumière sur toute sa longueur, dans celle-ci depuis l'enfance ayant des chaînes aux jambes et au cou, de sorte qu'ils restent là et voient seulement devant eux et incapables de faire tourner leurs têtes en cercle à cause de la chaîne, une lumière pour eux d'un feu d'en haut et au loin brillant derrière eux, et entre le feu et les prisonniers une route au-dessus le long de laquelle vois (= voici) un petit mur construit (...). Je vois, dit-il. Vois maintenant donc le long de ce petit mur des hommes portant des ustensiles de toute sorte qui dépassent le mur (...). »

Autant la réponse de l'interlocuteur Ὀρῶ « je vois » que le parallélisme ἰδὲ / Ὀρᾶ « vois » suggèrent une analyse de la forme comme l'impératif aoriste de ὀρᾶν. Toutefois le locuteur ne cherche pas à faire voir au sens propre ces hommes, cette lumière d'un feu ou la route, mais attend de son interlocuteur qu'il se représente (ἀπεικάζων), « voit » cette scène dans son esprit mais également dans une réalité présentée analogiquement (οἶον), grâce à un ἰδὲ qui réalise à peu près ce que réalise un présentatif dans une valeur cataphorique. La deuxième occurrence de ἰδέ, devant un nom encore dont il suggère la (re)présentation, amène à penser qu'il y a peut-être ici une grammaticalisation exceptionnelle de ἰδέ quasi-présentatif. Si c'est le cas, il s'agirait là d'une innovation de Platon, particulièrement bien trouvée puisqu'il est question d'ombres et de lumières qui ne permettent pas d'avoir une perception exacte de la réalité, et qui donnerait une idée du processus de désémantisation de ἰδὲ forme verbale « vois » devenant un présentatif « voici » donnant à voir. Néanmoins, l'accentuation n'aide en rien à déterminer s'il s'agit encore de l'impératif du verbe « voir » ou déjà d'un présentatif. En outre, nous avons regardé ce que donne exactement le manuscrit Parisinus 1807 (f. 76r) : le second ἰδέ est sans aucun doute paroxyton, mais le premier ἰδέ n'est pas simplement oxyton : il semble porter deux accents, l'un placé au-dessus du δ, l'autre au-dessus de ε, comme si le copiste avait hésité entre un paroxyton et un oxyton. Les manuscrits postérieurs au Parisinus présentent tous un paroxyton.

ἰδέ de 514a 

ἰδέ de 514b 

De fait, dans les comédies et tragédies du grec classique, aucune présentation n'est réalisée par ἰδέ ou ἰδοῦ : c'est, par exemple, un adjectif ou un pronom démonstratif qui entre dans les séquences présentant l'arrivée d'un personnage, comme le réalisent les présentatifs « fléchis » *eccum, eccam*, etc., du latin plautinien⁵¹³. Dans ces mêmes œuvres, ἰδέ fonctionne

⁵¹³ Cette observation-là, tout à fait nouvelle au sujet de ἰδοῦ, fait que nos traductions suivront très rarement celles de l'édition des Belles Lettres.

comme l'impératif du verbe « voir » et *īdoú* a un emploi essentiellement interjectif⁵¹⁴, « voilà ! ; tiens ! ». Or, dans les pièces de théâtre allemandes, *sieh(e)*, un impératif signifiant proprement « vois », offre son sens plein ou reçoit un emploi interjectif, jamais présentatif (comme *īdoú* donc dans le théâtre classique), mais il servira de présentatif dans la *Bible* de Luther pour traduire l'hébreu *hinnē^h* « voici » (comme *īdoú* donc dans la Septante) :

- (689) (allemand) Schiller, *Marie Stuart*, Acte I, Scène 2,
 MARIA. Faß dich!
 Sag an, was neu geschehen ist?
 KENNEDY.- **Sieh her !**
Dein Pult ist aufgebrochen, deine Schriften,
Dein einz'ger Schatz, den wir mit Müh' gerettet,
Der letzte Rest von deinem Brautgeschmeide
Aus Frankreich ist in seiner Hand.
 « MARIE.- Calme-toi ! Dis-moi, que s'est-il passé de nouveau ?
 KENNEDY.- Regarde ici ! Ton armoire a été brisée ; tes papiers, ton seul trésor, que nous avons sauvés avec peine, les derniers débris de ta parure nuptiale, présent de la France, tout est entre ses mains. »
- (690) (allemand) Schiller, *Guillaume Tell*, Acte I, Scène 2,
 TELL. *Ihr habt jetzt meiner weiter nicht vonnöten,*
Zu jenem Hause gehet ein, dort wohnt
Der Stauffacher, ein Vater der Bedrängten.
 – Doch **sieh**, da ist er selber. - *Folgt mir, kommt!*
 « Maintenant vous n'avez plus besoin de moi. Entrez dans cette maison, c'est là que demeure Stauffacher, le père des opprimés. Mais, tiens, le voici lui-même. Suivez-moi, venez ! »
- (691) (allemand) Schiller, *Guillaume Tell*, Acte I, Scène 4,
 WALTHER FÜRST.- Was seh ich? Ihr, Herr Werner!
 (...) **Sieh**, mir wird so wohl,
Warm geht das Herz mir auf bei Eurem Anblick.

⁵¹⁴ Notons aussi que le présentatif hittite sous sa forme *kāša* est presque toujours employé comme une particule énonciative, insérée en début de proposition au sens de « voilà, c'est fait » : *KUB XIV, 13, I, 17-18, kāša-šmas... aruwānun* « Voilà, je me suis prosterné devant vous » ; le présentatif sous sa forme *kāšma* se trouve également devant une proposition prédicative, mais en séquence avec le datif du pronom enclitique de la deuxième personne du singulier « à toi », ce qui tend à montrer qu'il conserve quelque lien avec le présentatif déictique : *KUB XXVII, 29, III, 4, kāšma-wa-tta* ^{G15}ŠU.A *artari*, « Voici pour toi une chaise est installée ».

« Walter Furst.- Que vois-je ? Vous, maître Werner ! (...) Tenez, je suis heureux de vous voir. »⁵¹⁵

En considérant *idou* comme un présentatif classique, n'aurait-on pas été influencé par la très haute fréquence du mot dans la *Bible*, où il sert à traduire le présentatif de l'hébreu, constitutif du style de l'Ancien Testament ?⁵¹⁶ L'hébreu *hinné^h* « voici » apparaît 1057 fois dans la Bible hébraïque (*Tanakh*), avec une très haute fréquence dans *Job* et *Isaïe* (plus de cent occurrences pour ces deux textes réunis) ; le présentatif sert autant, dans le discours direct, à la présentation déictique d'une personne, à l'auto-présentation, à la présentation cataphorique d'un énoncé qui suit immédiatement, que, dans la parties narratives, à la présentation d'un nouvel événement⁵¹⁷. On a pu être trompé par le fait que, pour calquer l'hébreu *hinné^h*, le grec biblique a généralisé *idou* à toute présentation, narrative (« voici que ») et déictique (« voici untel »), ce qui a pu conduire à étendre son usage dans la langue classique. Ce qui reste étonnant, c'est que les autres versions semblent avoir recouru aux présentatifs usuels dans la langue parlée pour traduire le terme hébreu du texte massorétique : la *Vulgate*, traduite depuis le texte hébreu pour l'Ancien Testament, distingue le présentatif déictique (*en*) et le présentatif narratif (*ecce*), conformément à l'usage des deux mots attesté par les textes non chrétiens au moins depuis le début du I^{er} siècle avant J.-C. (cf. § 3.2.1.3.)⁵¹⁸. De même, dans la *Bible* de Luther, *siehe* (*siehe, da*) n'a pas de valeur présentative déictique⁵¹⁹ mais sert comme présentatif narratif, alors que c'est une séquence démonstrative qui est employée dans la présentation d'un objet.

⁵¹⁵ En allemand moderne, le démonstratif peut servir de présentatif, par exemple : *Und dies ist das Ergebnis* « Et voici le résultat. »

⁵¹⁶ On pourrait par ailleurs examiner la prégnance du style biblique sur des langues modernes : est-il possible, par exemple, que le style biblique ait déteint sur le français parlé, ce qui pourrait expliquer la très forte augmentation des occurrences de fr. *veci, vela / voici, voila* aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles (selon une équivalence sémantique entre lat. *ecce* et l'expression construite sur le verbe *veoir* servant déjà à la présentation déictique et narrative en ancien français, par l'intermédiaire soit des lectures de la liturgie, soit des premières traductions de la Bible en français) ?

⁵¹⁷ Pour l'analyse stylistique du mot, voir entre autres L. Alonso-Schökel (1956), C.J. Labuschagne (1973), D.J. McCarthy (1980), S. Kogut (1986a et 1986b), H. Katsumura (1987), C.M. Follingstad (1995), T. Zewi (1996), K.B. Waltke et M. O'Connor (1990 : 675-676), I.Y. Sadka (2001), J. Tropper (2002), F.I. Andersen (2003).

⁵¹⁸ L'emploi de *ecce* chez Térence est majoritairement narratif : *ecce autem* « voici que... ».

⁵¹⁹ Par une forme de redondance sur la visualisation par les yeux, *siehe* peut accompagner une séquence démonstrative présentative mais il ne réalise pas lui-même la présentation.

a) Présentation déictique dans plusieurs versions de la Bible :

- (692) (hébreu) *Tanakh, Juges 8, 15,*
hinnē^h zebāh wəšalmunnā^c
« Voici Zébée et Zalmana ».
- (693) (grec) *Septante, Juges 8, 15,*
ιδου Ζεβεε̅ και Σελμανά
« Voici Zébée et Zalmana ».
- (694) (latin) *Vulgate, Juges 8, 15,*
en Zebée et Salmana
« Voici Zébée et Zalmana ».
- (695) (allemand) *Bible de Luther (publiée en 1522), Juges 8, 15,*
Siehe, hier ist Sebah und Zalmuna
« Regarde, voici Zébée et Zalmana »

b) Présentation narrative dans plusieurs versions de la Bible :

- (696) (hébreu) *Tanakh, Josué 2, 2,*
hinnē^h nāšim bā^ʔū
« Voici que des hommes sont venus. »
- (697) (grec) *Septante, Évangile selon saint Matthieu 3, 16,*
και ιδου ἀνεώχθησαν αὐτῶ οἱ οὐρανοί, και εἶδεν τὸ Πνεῦμα τοῦ Θεοῦ
καταβαῖνον ὡσει περιστερὰν και ἐρχόμενον ἐπ’ αὐτόν·
« Et voici que les cieux s’ouvrirent et il vit l’Esprit de Dieu descendre
comme une colombe et venir sur lui. »
- (698) (latin) *Vulgate, Évangile selon saint Matthieu 3, 16,*
et ecce aperti sunt ei caeli, et uidit Spiritum Dei descendantem sicut
columbam et uenientem super se.
« Et voici que les cieux s’ouvrirent et il vit l’Esprit de Dieu descendre
comme une colombe et venir sur lui. »
- (699) (allemand) *Bible de Luther, Évangile selon saint Matthieu 3, 16,*
**Und siehe, da tat sich ihm der Himmel auf, und er sah den Geist Gottes
wie eine Taube herabfahren und über sich kommen.**
« Et voici que les cieux s’ouvrirent et il vit l’Esprit de Dieu descendre
comme une colombe et venir sur lui. »

4.1. Valeurs de ἰδοῦ dans les comédies et tragédies du V^{ème} siècle

Très fréquemment, ἰδοῦ est attesté en emploi isolé, aussi bien dans les comédies que dans les tragédies du V^{ème} siècle avant J.-C. Il peut même constituer à lui seul une réplique complète et peut être glosé par la séquence du français *Voilà, c'est fait* :

- (700) (grec) Aristophane, *Les Acharniens* 582-583,
ΔΙ. Ἀλλ', ἀντιβολῶ σ', ἀπένεγκέ μοι τὴν μορμόνα.
ΛΑ. Ἴδοῦ.
« DICÉOPOLIS.- Oh ! je t'en supplie, éloigne de moi cet épouvantail.
LAMACHOS.- Voilà. » (trad. Van Daele)
- (701) (grec) Aristophane, *Les Thesmophories* 255,
ΚΗ. Αἶρέ νυν στρόφιον. ΕΥ. Ἴδοῦ.
« LE PARENT.- Passe à présent un soutien-gorge. EURIPIDE.- Voilà =
tiens. »
- (702) (grec) Euripide, *Les Bacchantes* 1264-1265,
ΚΑ. Πρῶτον μὲν εἰς τόνδ' αἰθέρ' ὄμμα σὸν μέθεξ.
ΑΓ. Ἴδοῦ.
« KADMOS.- Élève ton regard tout d'abord vers le ciel. AGAVÉ.- Voilà. »
(trad. Grégoire et Meunier)

4.1.1. Valeur interjective : « voilà = c'est fait, oui ; tiens ; voyez-vous ça »

L'emploi majoritaire de ἰδοῦ est interjectif⁵²⁰. Il manifeste souvent l'approbation face à un ordre d'un interlocuteur formulé à l'impératif et attire l'attention de l'interlocuteur sur l'immédiateté de l'obéissance. Le vers suivant explicite l'acquiescement (ou la soumission)⁵²¹, à partir d'une forme du verbe « obéir » :

- (703) (grec) Euripide, *Oreste* 144,
ΧΟ. Ἴδοῦ, πείθομαι.
« LE CHOEUR.- Voilà, j'obéis. »

⁵²⁰ Plusieurs formes d'impératif en grec se sont de même grammaticalisées dans un emploi interjectif : ἄγε, φέρε, ἴθι « allons, allez ! », mais ces formes ont gardé leur accent premier.

⁵²¹ Le présentatif *mk* en moyen égyptien a un fonctionnement proche ; E. Oréal (2011 : 303 sq.) commente en détail les différentes valeurs pragmatiques du présentatif.

- (704) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 156-157,
 ἔπειτα τὴν γῆν πρόσκυσον καὶ τοὺς θεοὺς.
 ΑΛ. **Ἴδοῦ**· τί ἐστίν;
 « (PREMIER SERVITEUR.-) Puis adore la terre et les dieux. LE
 CHARCUTIER.- C'est fait. Qu'y a-t-il ? »
- (705) (grec) Euripide, *Le Cyclope* 561-562,
 Ἀπομακτέον δέ σοί γ' ὅπως λήψη πιεῖν.
 ΚΥ. **Ἴδοῦ**, καθαρὸν τὸ χεῖλος αἰ τρίχες τέ μου.
 « Mais il faut t'essuyer pour qu'on te donne à boire. LE CYCLOPE.- Voilà.
 Ma lèvre est nette, aussi bien que mon poil. » (trad. Méridier)⁵²²

Aussi observe-t-on souvent une forme verbale à la première ou deuxième personne du singulier dans le contexte immédiat de ἰδοῦ, ainsi en (706).

- (706) (grec) Euripide, *Andromaque* 409-411,
 ἐν τῷδε μὲν γὰρ ἐλπὶς, εἰ σωθήσεται,
 ἐμοὶ δ' ὄνειδος μὴ θανεῖν ὑπὲρ τέκνου.
Ἴδοῦ, προλείπω βομόν.
 « En celui-ci il y a un espoir, s'il est sauvé, mais honte à moi si je ne
 meurs pas pour mon enfant. Voilà, j'abandonne l'autel. »
- (707) (grec) Euripide, *Les Phéniciennes* 103-106,
 ΑΝ. Ὅρεγέ νυν ὄρεγε γεραῖαν νέα
 χεῖρ' ἀπὸ κλιμάκων [ποδοῦς]
 ἴχνος ἐπαντέλλων.
 ΘΕ. **Ἴδοῦ**, ξύναψον, παρθέν'·
 « ANTIGONE.- Tends donc, tends ta vieille main à la jeune ; hors de
 l'escalier soulève mes pas. LE GOUVERNEUR.- Voilà ; tiens-moi bien,
 jeune fille. » (trad. Grégoire, Méridier et Chapouthier)

Ces co-occurrences se rencontrent dans d'autres langues (ainsi en moyen égyptien dans les exemples (708) et (709) et en français en (710)), ce qui tend à soutenir, typologiquement, le lien très fort entre le présentatif et le dialogue ; certaines traductions proposent même de faire du présentatif l'équivalent d'un « oui », marquant l'acceptation d'un état de chose :

⁵²² On relève le même emploi en allemand, avec *sieh*, et en anglais, avec *behold*, tous deux proprement « vois » : Schiller, *Guillaume Tell*, Acte III, Scène 3, *Und sieh, ich lege gnädig dein Geschick / In deine eigne kunstgeübte Hand*. « Voilà, j'ai la bonté de remettre ton sort à l'adresse de ta main. » ; Shakespeare, *Othello*, Acte V, Scène 2, OTHELLO. *Behold, I have a weapon*. « OTHELLO.- Voilà, j'ai une arme. »

- (708) (moyen égyptien) *Oasien* B1-57-58,
m q3 hrw-k sh̄ty
mk tw r dmj n nb sgr
 « N'élève pas la voix, paysan. Voilà, tu approches du domaine du Seigneur du Silence ! »
- (709) (moyen égyptien) P. *Bologne* 1086, 22-23 ,
iw.ī hr dd n.w it̄zy p3 3 ih̄wty n p3 ntr r w'w m t3 rnp.t
iw.w hr dd n.ī: iry.n mk iry.n
 « Je leur ai dit de prendre cette année les trois cultivateurs du dieu pour en faire des soldats et ils m'ont dit : « Nous (le) ferons, oui, oui, nous (le) ferons. » (trad. J. Winand (2004 : 215))
- (710) (français) Claudel, *Le Pain dur*, Acte III, Scène 3,
 LOUIS.- *Regarde-moi dans les yeux.*
 SICHEL.- *Voilà, je te regarde.*⁵²³

En grec, ἰδοῦ réalise ainsi ce que le latin *em* réalise pour sa part, dans le même genre de texte ; le mot grec n'est pas synonyme du lat. *ecce, eccum*, mais de la forme *em*, qui signifie l'acquiescement, ou qui dénote la présentation d'un objet à prendre en main, ou les deux à la fois :

- (711) (latin) Plaute, *Captivi* 570,
Sed quaeso hercle, agedum aspice ad me. TYN. **Em.**
 « (ARISTOPHONTE.-) Mais voyons, par Hercule, regarde-moi bien en face, s'il te plaît. TYNDARE (*le regardant*).- Voilà. » (trad. Ernout)
- (712) (latin) Plaute, *Aulularia* 640-641,
 EVC. *Ostende huc manus.*
 STR. **Em tibi, ostendi** : *eccas.* EVC. *Video.*
 « EUCLION.- Montre ici tes mains. STROBILE.- Tiens, je te les montre : les voici. EUCLION.- Je vois. »

⁵²³ Notre propos n'envisage pas la dimension ironique des énoncés présentatifs, vaste sujet qu'il serait intéressant d'envisager à partir de cet exemple, puisque l'acquiescement est ici feint par Sichel, comme le suggère la suite de la scène :
 « LOUIS.- Tu ne me regardes pas, tu souris.
 SICHEL.- Maintenant je te regarde.
 LOUIS.- Tu ne me regardes pas, tu rougis, et tes yeux sont déjà ailleurs ! »

Tout aussi fréquemment, ἰδοῦ se trouve dans un énoncé en initiative du locuteur, non plus en réponse à un ordre d'un interlocuteur, et a une valeur cataphorique : il sert une fonction illocutoire visant à agir sur l'interlocuteur de manière immédiate ; en (715) et (716), ἰδοῦ précède un ordre du locuteur, selon une séquence assez ordinaire, en grec, formée d'une interjection suivie d'une forme à l'impératif :

- (713) (grec) Euripide, *Iphigénie en Tauride* 791,
 ἰδοῦ, φέρω σοι δέλτον ἀποδίδομῖ
 « Voici : je te transmets et te remets la lettre. »
- (714) (grec) Euripide, *Andromaque* 250,
 AN. Ἰδοῦ σιωπῶ κάπιλάζυμαι στόμα.
 « ANDROMAQUE.- Eh bien, vois : je me tais et tiens mes lèvres closes. »
 (trad. Jouan)
- (715) (grec) Euripide, *Les Phéniennes* 1700,
 AN. Ἰδοῦ, θανόντων σῶν τέκνων ἄπτου χειρί.
 « ANTIGONE.- Voilà, touche tes enfants de la main. »
- (716) (grec) Euripide, *Les Phéniennes* 103-106,
 AN. Ὅρεγέ νυν ὄρεγε γεραῖαν νέαν
 χεῖρ' ἀπὸ κλιμάκων
 ποδὸς ἴχνος ἐπαντέλλων.
 ΠΑ. Ἰδοῦ, ξύναψον, παρθέν'...
 « ANTIGONE.- Tends donc, tends ta vieille main à la jeune ; hors de l'escalier soulève mes pas. LE GOUVERNEUR.- Voilà ; tiens-moi bien, jeune fille. » (trad. Grégoire, Méridier et Chapouthier)
- (717) (grec) Euripide, *Le Cyclope* 570,
 ΟΔ. Ἰδοῦ· λαβὼν ἔκπιθι καὶ μηδὲν λίπης·
 « ULYSSE.- (*Lui tendant la coupe.*) Tiens, prends, et jusqu'au bout vide sans rien laisser. » (trad. Méridier)

Un troisième emploi interjectif, le « citationnel », consiste à signaler une citation d'un mot ou de mots d'un énoncé précédent ; il s'observe uniquement dans la comédie, avec une valeur ironique :

- (718) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 85 et 87,
 ΟΙ. Α' Μὰ Δί' ἀλλ' ἄκρατον οἶνον ἀγαθοῦ δαίμονος. [...]
 ΝΙ. Ἰδοῦ γ' ἄκρατον.
 « PREMIER SERVITEUR.- Non par Zeus, il faut au contraire boire du vin pur au bon Génie. (...) SECOND SERVITEUR.- C'est cela, du vin pur ! »

- (719) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 343-344,
 ΑΛ. Ὅτι ἴ λέγειν οἷός τε κἀγὼ καὶ καρυκοποιεῖν.
 ΠΑ. Ἴδοῦ λέγειν.
 « LE CHARCUTIER.- C'est que je suis capable de parler moi aussi, comme de faire un ragoût. LE PAPHLAGONIEN.- C'est cela, parler... »

Cet emploi ironique de ἰδοῦ est fréquent chez Aristophane⁵²⁴, conformément au ton dont l'auteur fait souvent usage dans ses comédies. Il sert ainsi à introduire une demande incongrue en (720), comme s'il donnait à voir l'ironie elle-même :

- (720) (grec) Aristophane, *Les Cavaliers* 909,
 ΑΛ. Ἴδοῦ, δέχου κέρκον λαγῶ τῶφθαλμιδίῳ περιψηῖν.
 « LE MARCHAND.- Tiens, prends une queue de lièvre pour essuyer tes yeux mignons. » (trad. Van Daele)

En quelque sorte, dans cet emploi interjectif, il y a présentation : de même qu'un présentatif exophorique gouverne le mot qui suit et constitue l'annonce à l'interlocuteur d'un objet à voir, de même ἰδοῦ est la tête d'une reprise sarcastique de l'énoncé de l'interlocuteur et constitue le signal de son caractère incongru, dont doit prendre conscience l'interlocuteur.

- (721) (grec) Aristophane, *Les Nuées* 817-819,
 Οὐκ εὔφρονεῖς, μὰ τὸν Δία τὸν Ὀλύμπιον.
 ΣΤ. Ἴδοῦ γ' ἰδοῦ, Δί' Ὀλύμπιον· τῆς μορίας,
 τὸν Δία νομίζειν ὄντα τηλικουτονί.
 « PHIDIPPE.- Tu n'as pas ton bon sens, par Zeus l'Olympien !
 STREPSIADE.- Voyez, voyez, Zeus Olympien ! Quelle sottise de croire à Zeus, à ton âge ! » (trad. van Daele)

Il désigne, pointe du doigt comme le ferait un présentatif, la partie de l'énoncé qui pour le locuteur n'a pas de sens ; dans l'exemple suivant, le commentaire ironique signalé par ἰδοῦ est d'une certaine manière glosé :

- (722) (grec) Aristophane, *Les Nuées* 870 ; 872,
 ΦΕ. Αὐτὸς τρίβων εἴης ἄν, εἰ κρέματό γε.
 ΣΩ. Ἴδοῦ κρέμαί' ὡς ἡλίθιον ἐφθέγγετο.
 « PHIDIPPE.- Toi-même tu serais rompu, si on te pendait. (...) SOCRATE.-
 Voilà ! 'Si on te pendait' ; combien sottement il a prononcé ces mots. »
 (trad. van Daele)

⁵²⁴ Cf. aussi Aristophane, *Les Nuées* 1469, *La Paix* 198, *Les Thesmophories* 206, *Lysistrata* 441, *Les Grenouilles* 1205, *L'Assemblée des femmes* 93, 133 et 136.

Le mot participe expressément au propos moqueur du locuteur. De même en (723), par un jeu linguistique ironique, Socrate se moque des mœurs de Cléonymos qui se faisait masser dans un pétrin : il tente ainsi de semer la confusion, dans l'esprit de son interlocuteur Strepsiade, sur le genre grammatical du mot *κάρδοπος* qu'il vient d'employer, pour suggérer une nouvelle terminaison plus conforme au genre de l'objet et de la personne : *καρδότη*, comme *Κλεωνύμη*.

- (723) (grec) Aristophane, *Les Nuées* 670-671,
 ΣΩ. Ἴδοῦ μάλ' αὐθις τοῦθ' ἕτερον· τὴν κάρδοπον
 ἄρρενα καλεῖς θήλειαν οὔσαν.
 « SOCRATE.- C'est ça, tout à fait encore cette autre chose : 'la cardopos'
 (pétrin), tu en fais du masculin alors que c'est du féminin. »

Même quand l'emploi interjectif semble marquer un consensus ou un acquiescement, l'ironie peut être sous-jacente : dans l'exemple (719), le Charcutier confirme qu'il a bien adoré la terre et les dieux selon la demande du Premier Serviteur, mais l'exécution sans doute rapide de la prière et la question qui suit *ἰδοῦ* suggèrent que le locuteur se moque de cette demande.

4.1.2. Redoublement interjectif : *ἰδοὺ ἰδοῦ* ; *ἦν ἰδοῦ*

En outre, comme on l'observe d'ordinaire avec les interjections, il n'est pas rare que *ἰδοῦ* soit redoublé⁵²⁵ :

- (724) (grec) Euripide, *Héraclès* 904-905,
 Ἴδοὺ ἰδοῦ,
 θύελλα σείει δῶμα, συμπίπτει στέγη.
 « Voici ! voici ! Une tempête ébranle la maison ; le toit s'écroule. »
- (725) (grec) Euripide, *Les Troyennes* 307-309,
 ΚΑ. Ἄνεχε, πάρεχε, φῶς φέρω, σέβω, φλέγω,
 ἰδοῦ, ἰδοῦ,
 λαμπάσι τόδ' ἱερόν.
 « CASSANDRE.- Élève, approche, je porte la lumière, je sanctifie,
 j'illumine, voilà, voilà, de torches ce temple divin. »

⁵²⁵ Aux nombreux points communs que nous observons dans ce chapitre entre le gr. *ἰδοῦ* et l'all. *siehe*, s'ajoute la possibilité de redoubler le mot en allemand aussi : Schiller, *Guillaume Tell*, Acte IV, Scène 1, KNABE. *Sieh, sieh, sie waren glücklich schon vorbei / Am Buggisgrat*. « LE FILS.- Voilà, voilà, ils ont déjà heureusement passé le Buggisgrat. »

Le redoublement de ἰδοῦ et les parallélismes suivants avec des interjections sont tous de nature interjective :

- (726) (grec) Euripide, *Alceste* 234,
ἰδοὺ ἰδοῦ·
 « Voilà, voilà ! »
- (727) (grec) Eschyle, *Agamemnon* 1125,
 ΚΑ. Ἄῃ, **ἰδοὺ ἰδοῦ**, ἄπεχε τῆς βοῦς.
 « CASSANDRE.- Ah ah ! tiens tiens ! garde-toi de la vache ! »
- (728) (grec) Sophocle, *Œdipe à Colone* 1478-1479,
 ΧΟ. Ἐα ἔα, **ἰδοὺ**, μάλ' αἴθις ἀμφίσταται
 διαπρύσιος ὄτοβος.
 « LE CHEUR.- Ah ah ! voilà, de nouveau un fracas strident nous assiege. »
- (729) (grec) Aristophane, *Les Nuées* 817-818,
 Οὐκ εὖ φρονεῖς, μὰ τὸν Δία τὸν Ὀλύμπιον.
 ΣΤ. **Ἴδοῦ** γ' **ἰδοὺ**, Δί' Ὀλύμπιον·
 « (PHIDIPPE.-) Tu n'as pas ton bon sens, par Zeus l'Olympien !
 STREPSIADE.- Voyez, voyez, Zeus Olympien ! »
- (730) (grec) Sophocle, *Les Trachiniennes* 218-221,
Ἴδοῦ μ' ἀνατάσσει
εὐοῖ εὐοῖ μ'
 ὁ κισσὸς ἄρτι βακχίαν
 ὑποστρέφων ἄμιλλαν.
 « Voilà, me trouble profondément, évoé évoé !, le lierre qui ramène à
 l'instant l'émulation bachique ! »

Ἴδοῦ s'associe souvent avec la particule ἦν, qui n'est pas plus présentative que lui ; il serait même plus juste de dire que, dans les pièces de théâtre, c'est ἦν qui s'associe dans une séquence interjective presque figée avec ἰδοῦ, en guise de réponse approbative à un ordre :

- (731) (grec) Aristophane, *La Paix* 326-327,
 ΤΡ. Μή τι καὶ νυνὶ γ' ἔτ', ἀλλὰ παῦε παῦ' ὀρχούμενος.
 ΧΟ. **Ἦν ἰδοῦ** · καὶ δὴ πέπαυμαι.
 « TRYGÉE.- Assez à présent ; cesse, cesse de danser. LE CORYPHÉE.-
 Tiens, voilà ; cette fois j'ai fini. » (trad. Van Daele)

- (732) (grec) Aristophane, *Les Grenouilles* 1390,
 Δι. Λάβεσθε τοίνυν αὐθις, Αι. Εὐ. Ἦν ἰδοῦ.
 « DIONYSOS.- Alors, reprenez. ESCHYLE ET EURIPIDE.- Voilà, c'est fait. »
 (trad. Van Daele)

4.1.3. Occurrences ambiguës

Restent quatre occurrences qui pourraient nous faire douter de l'unité de la valeur interjective de ἰδοῦ en grec classique.

4.1.3.1. ἰδοῦ X + participe

Dans l'une des occurrences en question, la séquence ἰδοῦ δ' X + *particpe* a un fonctionnement syntaxique semblable au latin *ecce X + participe*, ou au français *Voici/voilà X + participe* ; il s'agit d'une forme de présentation événementielle. En (733), Cassandre a demandé aux ornements qu'elle porte et qui font d'elle une prophétesse de la quitter ; dans son délire, elle s'imagine qu'Apollon se charge de les lui retirer :

- (733) (grec) Eschyle, *Agamemnon* 1269-1270,
 ἰδοῦ δ' Ἀπόλλων αὐτὸς ἐκδύων ἐμὲ
 χρηστηρίαν ἐσθῆτα...
 « Et voilà Apollon lui-même me dépouillant du manteau des prophéties
 (...). »

- (734) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 610,
 PE. *Ecce nos tibi oboedientes.*
 « PÉRIPECTOMÈNE.- Nous voici t'obéissant = nous voici prêts à
 t'obéir. »⁵²⁶

- (735) (français) Molière, *Le Malade imaginaire*, Acte III, Scène 11,
Voilà votre monsieur Purgon brouillé avec vous.

Il ne s'agit toutefois pas d'une présentation « pure » : ἰδοῦ δ' Ἀπόλλων αὐτὸς « et voilà Apollon lui-même (dépouillant) » n'est pas équivalent d'un point de vue référentiel à la séquence sans participe, comme lat. *eccum ipsum* « le voici lui-même » (Plaute, *Aulularia* 712) ou *Atque eccum ipsum hominem* « et voici notre homme lui-même » (Plaute, *Menaechmi* 898), ou encore fr. *Voilà Toinette elle-même* (Molière, *Le Malade imaginaire*, Acte III, Scène

⁵²⁶ Il est tout à fait possible d'interpréter aussi cette structure par une apposition ; cf. § 2.4.1.2.1.

8), qui consistent, pour leur part, en une véritable présentation déictique d'un personnage entrant sur scène.

4.1.3.2. Ἰδοῦ ψίαθος « Voici une natte » ?

Le second exemple ambigu présente un ἰδοῦ suivi d'un substantif sans article⁵²⁷, pour lequel on aurait pu songer à un emploi présentatif du mot. Celui-ci se trouve dans une comédie d'Aristophane, *Lysistrata*, qui atteste huit ἰδοῦ, dont sept sans contestation possible interjectifs ; l'occurrence en question suit deux autres occurrences très proches :

- (736) (grec) Aristophane, *Lysistrata* 920 et 923-925,
ΜΥ. Ἰδοῦ, κατάκεισ' ἀνύσας τι, κἀγὼ ἴκδύομαι. (...)
ΚΙ. Δός μοί νυν κύσαι.
ΜΥ. Ἰδοῦ. ΚΙ. Παπαιάξ. Ἔκκε νυν ταχέως πάνυ.
ΜΥ. Ἰδοῦ ψίαθος. Κατάκεισο, καὶ δὴ ἴκδύομαι.
« MYRRHINE.- Voilà. Couche-toi vite ; moi, je me déshabille. (...)
CINÉSIAS.- Laisse-moi donc te baiser. MYRRHINE.- Tiens. CINÉSIAS.- Ah !
la, la, la. Reviens à toute vitesse. MYRRHINE.- Voilà une natte. Couche-
toi ; à l'instant je me déshabille. » (trad. Van Daele)

Si l'on suit l'interprétation du traducteur de l'édition des Belles Lettres, H. Van Daele, ἰδοῦ servirait ici de présentatif déictique. Si l'on considère, en revanche, les occurrences voisines du mot, on pourrait défendre un emploi interjectif et traduire ainsi, puisque la locutrice est partie chercher un objet sans le nommer auparavant : « Voilà, une natte ». Myrrhine ne présente pas réellement la natte à Cinésias, ce qui en fait serait ridicule ; celle-ci entre dans une liste de divers objets qu'elle cherche à rassembler : dans l'ordre du texte, une couette, une natte et un oreiller, pour improviser un lit. Même si l'on admettait une valeur représentative ici, elle resterait unique⁵²⁸ dans toute la littérature classique. De fait, le grec

⁵²⁷ Un dernier vers pourrait être discuté, mais il y a tout lieu de croire que la présentation soit non pas déictique, mais endophrorique, avec une prolepse ordinaire dans ce genre de construction : Euripide, *Ion* 1391-1392, ἰδοῦ περίπτηγμ' ἀντίπηγος εὐκύκλου / ὄς οὐ γεγῆρακ' ἕκ τινος θεηλάτου. « Voilà comme l'enveloppe de la corbeille arrondie n'est pas vieille par suite d'une volonté divine ». Cette structure est comparable à celle de l'anglais, *lo how* : par exemple, Shakespeare, *La Nuit des rois ou Ce que vous voudrez*, Acte III, Scène 4, *Lo, how hollow the fiend speaks within him!* « Voilà comme l'esprit malin parle dans ses entrailles d'une voix sépulcrale ! » ; ou du français, *voici/voilà comme* : par exemple, Racine, *Andromaque*, Acte III, Scène 8, *Voilà comme Pyrrhus vint s'offrir à ma vue*.

⁵²⁸ Elle ne resterait plus unique, si l'on admettait que le fragment suivant de Phérécrate, un contemporain d'Aristophane, n'est pas corrompu : Phérécrate, *Comédies* fig. 67, 3 (éd. J. M. Edmonds), chez Athénée de Naucratis, *Deipnosophistes* 4, 159e, ΓΥΝΗ ? Φέρε δὴ κατακλινῶ· σὺ δὲ τράπεζαν † φέρε / καὶ κύλικα κἀντραγεῖν † ἴν' ἥδιον πίοω. / ΘΕΡΑΠΙΑΙΝΑ ? Ἰδοῦ κύλιξ σοι καὶ τράπεζα (?) καὶ φακοί. Μή μοι φακοῦς, μὰ τὸν Δί'· οὐ γὰρ ἥδομαι. « LA FEMME ? Allez, je me couche : toi, apporte la table, un gobelet et à manger, afin que j'aie plus de plaisir à boire. LA SERVANTE ? Voilà,

classique recourt fréquemment à un pronom démonstratif et une phrase nominale pour exprimer la présentation d'un personnage (cf. § 4.2.1.).

4.1.3.3. Ἴδου τάδε « la voici » ?

Deux dernières occurrences de ἴδου le font suivre d'un pronom ou d'un adjectif démonstratif. Dans la première occurrence, τάδε est un pronom et constitue le noyau de l'énoncé, dans la seconde, τάδε est un adjectif et qualifie βοσκήματα, de la nourriture constituée de fromages et de jeunes agneaux. Les traducteurs de l'édition des Belles Lettres L. Parmentier, pour l'exemple (737) et M. Méridier, pour l'exemple (738), ont encore considéré que ἴδου était présentatif :

(737) (grec) Euripide, *Héraclès* 1408-1409,
ΗΡ. Ποθῶ· πατρός γε στέρνω προσθέσθαι θέλω.
ΑΜ. Ἴδου **τάδ'**, ὃ παῖ·
« HÉRACLÈS.- Je le désire. Du moins je veux presser mon père sur ma poitrine. AMPHITRYON.- La voici, mon fils. »

(738) (grec) Euripide, *Le Cyclope* 188,
ΣΙ. Ἴδου **τάδ'** ὑμῖν ποιμένων **βοσκήματα**.
« SILÈNE.- Voici pour vous ce qu'ont nourri les pâtres. » (trad. Méridier)
« Tiens, voici pour vous des troupeaux nourris par des pâtres. »

Or, le pronom du proximal ὄδε sert couramment dans tout type de texte classique au sens de « voici ». Il ne serait pas exclu que dans les deux occurrences ci-dessus on puisse envisager l'emploi interjectif de ἴδου, tout à fait ordinaire lorsqu'il s'agit de tendre une partie de son corps (la main, la tête, la poitrine⁵²⁹), ou une boisson ou de la nourriture⁵³⁰, suivi du

un gobelet pour toi, une table (?) et des lentilles. LA FEMME ? Peste de tes lentilles, non par Zeus, je n'en raffole pas. »

⁵²⁹ Voir, par exemple, Aristophane, *Les Nuées* 81-82, ΣΤ. Κύσον με καὶ τὴν χεῖρα ὄδς τὴν δεξιάν. / ΦΕ. Ἴδου. « STREPSIADE.- Embrasse-moi et donne-moi ta main droite. PHIDIPPIDE.- Tiens. » ; Euripide, *Les Bacchantes* 932-934, ΔΙ. Ἀλλ' αὐτὸν ἡμεῖς, οἷς σε θεραπεύειν μέλει/πάλλιν καταστελοῦμεν· ἀλλ' ὄρθου κάρα/ΠΕ. Ἴδου, σὺ κόσμη· σοὶ γὰρ ἀνακειμέσθα δῆ. « DIONYSOS.- À moi qui suis chargé de ta toilette, à moi de la remettre en place ; allons, lève la tête. PENTHÉE.- Voici, recoiffe-moi : car je suis entre tes mains. » (trad. Grégoire et Meunier).

⁵³⁰ Cf., par exemple, Aristophane, *La Paix*, 1-2, ΟΙΚΕΤΗΣ Α'. Αἶψ' αἶρε μᾶζαν ὡς τάχος τῷ κανθάρῳ./ΟΙΚΕΤΗΣ Β'. Ἴδου. « PREMIER SERVITEUR.- Passe, passe au plus vite une galette pour l'escarbot. SECOND SERVITEUR.- Voilà. » (trad. Coulon) ; Euripide, *Le Cyclope* 152-153, ΣΙ. Φέρ' ἐγκάναζον, ὡς ἀναμνησθῶ πίων./ΟΔ. Ἴδου. « SILÈNE.- Verse un bon coup, pour me le remettre en mémoire. ULYSSE.- (Il dénoue le col de l'outre, emplit la coupe et la porte au nez de Silène.) Tiens. » (trad. Méridier) ; Euripide, *Le Cyclope* 570, *supra* ; Aristophane, *Les Cavaliers* 120-121.

démonstratif à valeur présentative : « Tiens (ἰδοῦ), la voici (τάδε) » ; « Tiens (ἰδοῦ), voici des troupeaux (τάδε βοσκήματα) ». Le pronom τάδε ne serait pas le régime de ἰδοῦ, à l'accusatif ou au nominatif⁵³¹, mais constituerait l'élément d'une phrase nominale⁵³².

D'ailleurs, le traducteur de l'édition des Belles Lettres, L. Méridier, n'a pas, contrairement à plus haut, considéré ἰδοῦ comme un présentatif dans l'exemple suivant, et pourtant le mot était suivi d'un même pronom démonstratif que plus haut :

- (739) (grec) Euripide, *Alceste* 234-235,
ἰδοὺ ἰδοῦ·
ἦδ' ἐκ δόμων δὴ καὶ πόσις πορεύεται.
« Voyez, voyez ! La voici qui, hors du palais, s'avance avec son époux. »
(trad. Méridier)

4.2. Expressions présentatives dans les comédies et tragédies du V^{ème} siècle

Selon qu'il s'agit de présenter une personne, une chose, un événement, l'expression présentative diffère en grec classique. Les moyens utilisés sont au nombre de trois : le pronom démonstratif ὄδε, le verbe préverbe πάρεμι ou une séquence particulière.

4.2.1. Avec le démonstratif ὄδε et une phrase nominale

Le pronom démonstratif grec recevant une valeur présentative dans les pièces de théâtre du V^{ème} siècle est ὄδε, le démonstratif proximal, mais il ne suffit pas à lui seul à exprimer cette valeur : il faut qu'il fonctionne en outre sans article et dans une phrase nominale⁵³³ (alors que l'anglais ou l'espagnol recourent au verbe « être » dans ce type de séquence présentative :

⁵³¹ S'il s'avère impossible de trouver un emploi présentatif de ἰδοῦ en grec classique, on peut se demander s'il reste possible d'affirmer une évolution de la construction du mot avec un régime à l'accusatif initialement, au nominatif ultérieurement.

⁵³² Nous nous demandons si l'énoncé suivant en moyen égyptien ne pourrait pas présenter la même structure (voir Cl. Obsomer, 2009 : 185) : *mṯn ḥt.i pw* « Tiens, voici mes biens » (*mṯn + ḥt.i pw* ≈ Ἴδοὺ + τάδε βοσκήματα) ; il s'agit d'un énoncé nominal, dans lequel le présentatif *mṯn* prenant une valeur interjective est inséré en début de proposition (comme gr. Ἴδοὺ) et dans lequel le pronom démonstratif *pw* suit un nom, conformément à la position seconde qu'il occupe dans une phrase nominale.

⁵³³ Voir Ch. Guiraud (1962 : 131).

par exemple, angl. *This is my father*, esp. *Este is mi padre*⁵³⁴ et l'appel à l'interlocuteur doit s'ajouter à la localisation dénotée. La conjonction des quatre éléments – ὅδε, l'absence de l'article, la phrase nominale, l'appel à l'interlocuteur – permet de réaliser ce que le latin plautinien exprime avec *eccum, eccam*, etc., ou le latin classique avec *hic, haec, hoc*, etc., dans une même phrase nominale⁵³⁵. Le pronom grec comme celui du latin prend le genre et le nombre de l'objet qu'il représente, mais la séquence du grec apparaît toujours au cas du nominatif, alors que celle du latin archaïque est à l'accusatif, celle du latin classique au nominatif.

Le grec ὅ-δε est, dans un rapport élémentaire, proche du présentatif hittite *kās-ma* ou *ās-ma* : ces formes sont toutes constituées d'un thème de démonstratif et d'une particule, respectivement *-ma* et *-δε*, qui remplit le même rôle que *et* ou *sed* en latin (cf. § 2.2.4.6. et § 2.2.6.4.), c'est-à-dire qui réalise une rupture dans la continuité discursive ; mais, contrairement au hittite, où les deux formes sont totalement figées au nominatif masculin singulier⁵³⁶, le pronom grec connaît une variation en genre et nombre.

4.2.1.1. Propriétés

Précisons d'abord que le démonstratif ὅδε n'est pas un présentatif. Il permet parfois de présenter un objet, mais il ne reçoit pas toutes les propriétés du présentatif :

a) il reste compatible avec la négation :

- (740) (grec) Sophocle, *Œdipe à Colone* 1668,
 ΑΓ. Αἰδ' οὐχ ἐκὰς·
 « LE MESSAGER.- Elles ne sont pas loin. » (trad. Mazon)

⁵³⁴ Le latin classique recourt aussi parfois au démonstratif proximal, dans une phrase nominale, tout en présentant une personne qui arrive sur la scène du monde : ainsi avec un accord de proximité, Virgile, *Aeneis* 6, 789-790, *Hic Caesar et omnis Iuli / progenies magnum caeli uentura sub axem* « Voici César et toute la descendance d'Iule destinée à venir sous l'immense voûte du ciel ».

⁵³⁵ On pourrait comparer la construction grecque avec celle de l'étrusque : *Corpus Inscriptionum Etruscarum* (éd. Kluge) 5221 (sur un tombeau), *eca suθi Laθial Cilnia* « Voici un tombeau. Cilnia née de Lathi » ; Buffa 985 (inscription funèbre de Bieda, -IV^{ème} siècle), *eca šuqi neaznas arnqal neš[!]*... « Voici la tombe de Neazna, fils d'Arnq Nesl... ». Le sanskrit offre souvent cette construction : *Rg-Veda* 3, 38, 13, *tadin nvasya vṛṣabhasya* « Voilà l'œuvre du Taureau-Vache. »

⁵³⁶ Il est possible que le pronom déictique du hittite, (*k*)*ās-ma*, ait été utilisé comme un adverbe, pour renvoyer à une circonstance : « celui-ci » en apposition équivaut à « ici ».

b) il n'est pas nécessairement en position initiale :

Le présentatif lat. *eccum*, etc., a reçu les fonctions d'un pronom démonstratif ; inversement, c'est le pronom démonstratif en grec qui tient lieu de présentatif déictique, sans toutefois avoir jamais été grammaticalisé dans cette fonction, comme le prouvent les occurrences dans lesquelles il n'occupe pas la position initiale et est fléchi à un autre cas que l'accusatif (741). Un verbe de vision, tels ὄρω (742) et *uideo* (743), porte la présentation visuelle.

- (741) (grec) Euripide, *Le Cyclope* 334-335,
Ἀγὼ οὐτινι θύω πλὴν ἐμοί, θεοῖσι δ' οὐ,
καὶ τῇ μεγίστῃ, γαστρὶ **τῆδε**, δαμόνων.
« Je ne les immole à personne qu'à moi, – non aux dieux – et à la plus grande des divinités, ce ventre que voici. » (trad. Méridier)
- (742) (grec) Euripide, *Les Héraclides* 49-51,
ὄρω κήρυκα **τόνδ'** Εὐρυσθέως
στεύχοντ' ἐφ' ἡμᾶς.
« Je vois le héraut que voici = Voici le héraut d'Eurysthée qui vient vers nous. »
- (743) (latin) Plaute, *Bacchides* 978,
*Sed Priamum adstantem **eccum** ante portam uideo.*
« Mais je vois Priam debout, le voici, devant la porte. »

Dans l'exemple (743), *eccum* n'est plus tout à fait un présentatif, mais n'est pas encore totalement un démonstratif dérivé du présentatif : quelle que soit sa position syntaxique, il reste toujours à l'accusatif et présente encore nécessairement quelqu'un qui apparaît sur scène, dans le champ de vision des actants du dialogue, alors qu'un démonstratif s'accorde en cas avec le nom qu'il détermine et désigne une personne absente de la scène, ainsi dans un monologue qui précède l'occurrence citée plus haut :

- (744) (latin) Plaute, *Bacchides* 973-974,
*Sed **Priamus hic** multo illi praestat : non quinquaginta modo,
Quadringentos filios habet...*
« Mais ce Priam l'emporte de beaucoup sur celui-là : il a, non pas seulement cinquante, mais quatre cents fils (...). »

4.2.1.2. Constructions présentatives

Ἵδε ou ἦδε ne peuvent pas être traduits par « ce, cette » dans les phrases nominales suivantes, ni même par « c'est ». L'absence de l'article s'explique logiquement par la valeur présentative du pronom, qui ne détermine pas, n'identifie pas, mais invite l'interlocuteur à regarder un objet nouveau comme « montré du doigt » :

(745) (grec) Sophocle, *Œdipe à Colone* 31-32,
χῶ τί σοι λέγειν
εὐκαιρόν ἐστιν, ἔννεφ', ὡς **ἀνὴρ ἴδε**.
« Et dis ce qu'il t'est opportun de dire, car voici l'homme. »

(746) (grec) Sophocle, *Antigone* 626-627,
Ἵδε μὴν **Αἴμων**, παίδων τῶν σῶν
νέατον γέννημ'·
« Mais voici Hémon, le dernier-né de tes enfants. »

(747) (grec) Sophocle, *Les Trachiniennes* 964,
Ξένων γὰρ ἐξόμιλος **ἦδε** τις **στάσις**·
« Car voici une troupe étrangère d'étrangers. »

(748) (grec) Euripide, *Hélène* 1-3,
Ελ. Νείλου μὲν **αἶδε** καλλιπάρθενοι **ῥοαί**,
ὃς ἀντὶ δίας ψακάδος Αἰγύπτου πέδον
λευκῆς τακείσης χιόνος ὑγραίνει γῆας.
« HÉLÈNE.- Voici les flots du Nil, du Nil aux belles Nymphes, qui, vienne la saison où fond la blanche neige, arrose au lieu des pluies de Zeus les champs d'Égypte. » (trad. Grégoire, Méridier et Chapouthier)

L'appel à l'interlocuteur, nécessaire pour interpréter le déictique comme valant un présentatif, apparaît parfois explicitement dans le contexte précédent. Ainsi, en (749), La présentation est à la fois préparée par l'expression d'une vision à la première personne, grâce à ὄρω, qui est une invitation à voir adressée implicitement à l'interlocuteur, et l'emploi d'un datif σοι et un impératif ἔννεφε de deuxième personne du singulier orientés vers l'interlocuteur. Cette insistance tient au fait que l'interlocuteur est aveugle ; la vision est donc pour lui davantage une représentation :

(749) (grec) Sophocle, *Œdipe à Colone* 29-32,
AN. ... πέλας γὰρ ἄνδρα **τόνδε** νῶν **ὄρω**.
Οἱ. Ἵδε ἄρο προσστείχοντα κάξορμώμενον;
AN. Καὶ δὴ μὲν οὖν παρόντα· χῶ τί σοι λέγειν
εὐκαιρόν ἐστιν, ἔννεφ', ὡς **ἀνὴρ ἴδε**.

« ANTIGONE.- Car tout près de nous je vois un homme que voici. ŒDIPE.- Est-il en train de marcher en direction d'ici ? ANTIGONE.- Il est déjà là. Ce qu'il t'est opportun de dire, dis-le, car voici l'homme. »

Il n'est pas exclu que le présentatif proximal du latin puisse fonctionner avec une même valeur présentative que le gr. ὄδε, ou même que le présentatif du lat. arch. *eccum* :

- (750) (latin) Cicéron, *De finibus* 5, 2,
Hic Speusippus, hic Xenocrates, hic eius auditor Polemo...
« Voici Speusippus, voici Xénocrate, voici son disciple Polémon (...). »
- (751) (latin) Plaute, *Aulularia* 536,
Sed eccum adfinem ante aedis. Quid agis, Euclio ?
« Mais voici mon beau-père devant sa porte. Comment va, Euclion ? »

L'expression présentative avec le démonstratif s'accompagne souvent en grec d'une séquence initiale particulière καὶ μήν⁵³⁷, ainsi en (753).

- (752) (grec) Sophocle, *Antigone* 526,
Χο. Καὶ μήν πρὸ πολλῶν ἦδ' Ἰσμήνη.
« LE CHOEUR.- Mais voici Ismène devant les portes. »
- (753) (latin) Euripide, *Alceste* 105,
Καὶ μήν τῶδε κύριον ἤμαρ.
« Et pourtant voici le jour décisif. »

Comme en latin ou en français, cette présentation déictique connaît plusieurs développements, qui l'éloignent de la présentation « pure » :

4.2.1.2.1. Avec un attribut

- (754) (grec) Euripide, *Les Héraclides* 553,
ὄδ' αὐ λόγος σοι τοῦ πρὶν εὐγενέστερος.
« Voici un langage plus noble encore que le premier. » (trad. Méridier)

⁵³⁷ Même si καὶ μήν apparaît fréquemment dans des constructions présentatives, la séquence n'a pas par elle-même de valeur présentative. On la trouve aussi avec ἰδοῦ interjectif : Aristophane, *Lysistrata* 362, Χο. ΓΥ. Καὶ μήν ἰδοῦ παταξάτω τις· σταῦσ' ἐγὼ παρέξω. « LE CORYPHÉE.- Eh bien voilà ! qu'on me frappe. Je m'y prêterai sans broncher. »

Cette construction se rencontre en latin avec *em* ou une forme « fléchie » de *ecce* :

- (755) (latin) Plaute, *Epidicus* 553,
PE. **Em** *istuc rectius*.
« PÉRIPHANE.- Voilà un langage plus convenable. »
- (756) (latin) Plaute, *Epidicus* 563,
*Domi meae **eccam** saluam et sanam*.
« La voici chez moi saine et sauve. »

4.2.1.2.2. Avec une relative

- (757) (grec) Euripide, *Le Cyclope* 144-145,
ΣΙ. Ἐν σέλωμασι νεῶς ἐστίν, ἢ φέρεις σύ νιν;
ΟΔ. Ὅδ' ἄσκηός, ὅς κεῖθαι νιν, ὡς ὄρης, γέρον.
« SILÈNE.- Est-il sur les bancs de ta nef ou l'as-tu sur toi ? ULYSSE.- Voici l'outre, qui le contient, comme tu vois, vieillard. »

C'est avec le présentatif « fléchi » que l'on observe cette construction en latin, comme dans l'exemple (758).

- (758) (latin) Plaute, *Mostellaria* 560-561,
DA. *Sed Philolachetis seruom | **eccum** Tranium*
qui mihi neque fenus neque sortem argenti danunt.
« L'USURIER.- Mais voici Trianon, l'esclave de Philolachès, qui à moi ne me donne ni intérêts ni capital. »

4.2.1.2.3. Avec un verbe de mouvement, à l'indicatif présent⁵³⁸

Dans les exemples (759) à (763), le démonstratif ὅδε sert à la présentation visuelle d'une personne (« untel que voici ») et est accompagné d'un verbe de mouvement notifiant de manière explicite l'arrivée de cette personne dans le lieu de l'énonciation. Dans l'exemple (759), il y a en outre deux formes du démonstratif proximal : la première, ὅδε, fonctionne à la

⁵³⁸ En allemand, la structure présentative recourt également à un verbe de mouvement, au présent, mais on trouve l'article au lieu d'un démonstratif : Schiller, *Marie Stuart*, Acte III, Scène 3, PAULET. **Die Königin kommt** ! « Voici la reine. ». En anglais, l'expression recourt à un verbe de mouvement associé à un déictique : Shakespeare, *Songe d'une nuit d'été*, Acte II, Scène 1, **Here comes Oberon**. « Voici (venir) Obéron ». Le bambara recourt, pour sa part, à un pronom personnel précédé d'un participe présent (selon l'ordre ordinaire des éléments) : **à nato file** « le voici arrivant = le voici qui arrive ». Le mandarin recourt à un seul pronom personnel : *wǒ-lái-le* « **je suis venu = me voici** ».

manière d'un présentatif déictique (« celui-ci que voici »), alors que la seconde, τῆσδε, ne sert qu'à localiser le pays où se déroule la scène ; cette co-occurrence tend à prouver que le démonstratif faisant fonction de présentatif n'est pas pour autant entré dans la classe des présentatifs.

- (759) (grec) Euripide, *Alceste* 507-508,
 Χο. Καὶ μὴν ὄδ' αὐτὸς⁵³⁹ τῆσδε κοίρανος χθονὸς
 Ἄδμητος ἕξω δωματίων πορεύεται.
 « LE CORYPHÉE.- Et voici en personne le souverain de ce pays, Admète,
 hors du palais il porte ses pas. »
- (760) (grec) Euripide, *Alceste* 1006-1007,
 Καὶ μὴν ὄδ', ὡς ἔοικεν, Ἀλκμήνης γόνος,
 Ἄδμητε, πρὸς σὴν ἐστίαν πορεύεται.
 « Mais voici, à ce qu'il semble, le fils d'Alcmène, Admète ; vers ton foyer
 il porte ses pas. » (trad. Méridier)
- (761) (grec) Euripide, *Médée* 46-47,
 ἀλλ' οἶδε παῖδες ἐκ τρόχων πεπαυμένοι
στείγουσι.
 « Mais voici venir les enfants, qui ont fini de s'exercer à la course. » (trad.
 Méridier)
- (762) (grec) Sophocle, *Œdipe à Colone* 722-723,
 ΑΝ. Ἄσσον ἔρχεται / Κρέων ὄδ' ἡμῖν οὐκ ἄνευ πομπῶν, πάτερ.
 « ANTIGONE.- Voici Créon qui vient à nous, et avec une escorte, père. »
 (trad. Mazon)
- (763) (grec) Euripide, *Alceste* 136-137,
 ἀλλ' ἦδ' ὀπαδῶν ἐκ δόμων τις ἔρχεται / δακρυρροῦσα
 « Mais voici venir de la maison une des suivantes, tout en pleurs. » (trad.
 Méridier)

Cette construction ἦδε... ἔρχεται pourrait être comparée à celle du latin de Plaute *eccam... egreditur*. Toutefois en grec le démonstratif est sujet du verbe de mouvement au nominatif, alors qu'en latin le présentatif quasi-démonstratif, à l'accusatif, n'est certainement pas le sujet grammatical du verbe de mouvement⁵⁴⁰, ainsi en (764).

⁵³⁹ Gr. ὄδ' αὐτὸς est parallèle au lat. *eccum ipsum*.

⁵⁴⁰ En latin classique, on trouve une autre construction présentative avec un verbe de mouvement, à partir d'un *ecce* fonctionnant comme un présentatif événementiel : Ovide, *Metamorphoses* 2, 635-636,

- (764) (latin) Plaute, *Miles gloriosus* 1215,
Sed eccam ipsam egreditur foras.
 « Mais la voici en personne, elle sort de la maison. »⁵⁴¹

Par ailleurs, cette séquence du démonstratif faisant fonction de présentatif avec un verbe de mouvement n'a pas la même valeur informationnelle que la séquence avec un verbe de vision à la première personne, qui se réfère à la personne du locuteur et n'invite pas l'interlocuteur à regarder l'objet de la vision :

- (765) (grec) Euripide, *Alceste* 611-612,
 Χο. Καὶ μὴν ὄρω σὸν πατέρα γηραιῶι ποδι /
 στείχοντ'.
 « LE CORYPHÉE.- Voici que j'aperçois ton père ; à pas de vieillard il s'avance. » (trad. Méridier)

4.2.1.2.4. Avec tout autre verbe, dans une structure présentative « de narration »

- (766) (grec) Sophocle, *Œdipe à Colone* 1460-1461,
 Οἱ. Διὸς πτερωτὸς ἦδε μ' αὐτίκ' ἄξειται / βροντῆ πρὸς Ἄϊδην·
 « ŒDIPE.- Voici que la foudre ailée de Zeus me conduira aussitôt aux enfers. »
- (767) (grec) Euripide, *Électre* 749,
 ἰδοῦ, τὰδ' οὐκ ἄσημα πνεύματ' αἶρεται.
 « Tiens, voici que l'air apporte des bruits distincts. »

On songe, comme précédemment, à la séquence présentative du latin qui a une valeur narrative *ecce autem*, dans l'expression plautinienne courante *Ecce autem perii !* « Voici que je suis mort ! » ou encore :

- (768) (latin) Plaute, *Curculio* 131,
 PA. *Taceo* |. *Ecce autem bibit arcus ; pluet, credo, hercle hodie.*
 « PALINURE.- Je me tais. Mais voilà que l'arc-en-ciel boit. Il pleuvra sans doute aujourd'hui, ma foi. »

ecce uenit rutilus umeros protecta capillis / filia Centauri quam... « Voici venir, avec sa chevelure rousse couvrant ses épaules, la fille du Centaure que (...). »

⁵⁴¹ Chez Sénèque, on trouve le verbe *uenire* mais sans démonstratif dans un emploi qui s'apparente à une présentation : par exemple, *Hercules furens* 827-828, *Densa sed laeto uenit / clamore turba frontibus laurum gerens* « Mais voici une immense foule qui vient, le front couronné de lauriers, poussant de joyeuses clameurs. » (trad. Chaumartin).

Il faudra préciser qu'en grec tardif on rencontre très souvent un autre pronom dans cette structure présentative : le choix de **οὗτος**, le démonstratif de la deuxième personne, constitue un témoignage supplémentaire de l'accent porté sur l'interlocuteur lors de la présentation. De même qu'un datif du pronom personnel de la deuxième personne s'adjoit à un présentatif, de même on a remplacé le démonstratif de la première personne par celui de la deuxième, comme pour mieux inclure encore l'interlocuteur et lui signifier sa participation dans la présentation réalisée :

- (769) (grec) Lucien, *Dialogues des morts* 6, 1,
 ΑΙΑΚΟΣ. Οὗτος μὲν Ἀγαμέμνων, οὗτος δὲ Ἀχιλλεύς, οὗτος δὲ Ἰδομενεὺς
 πλησίον, οὗτος δὲ Ὀδυσσεύς, εἶτα Αἴας καὶ Διομήδης καὶ οἱ ἄριστοι τῶν
 Ἑλλήνων.
 « ÉAQUE.- Voici Agamemnon, voici Achille, voici Idoménée à côté, voici
 Ulysse, ensuite Ajax, Diomède et les meilleurs des Grecs. »

Il est possible également de trouver, adjoit à ce démonstratif de la deuxième personne, le pronom personnel de la deuxième personne au datif, exactement comme avec un présentatif déictique exophorique, tels lat. *ecce tibi, em tibi*, a. fr. *es vos*, etc. En (770), le locuteur propose à Ménippe de lui présenter les sages chez les morts et le premier à s'avancer est Pythagore ; il s'agit d'un datif de destination plutôt que d'un datif éthique⁵⁴², de même valeur que le σοι de la réplique précédente.

- (770) (grec) Lucien, *Dialogues des morts* 6, 3,
 ΑΙΑΚΟΣ. Βούλει σοὶ ἐπιδείξω καὶ τοὺς σοφοὺς; (...) Πρῶτος οὗτός σοι ὁ
 Πυθαγόρας ἐστί.
 « ÉAQUE.- Veux-tu que je te montre aussi les sages ? (...) Le premier que
 voici (pour toi) est Pythagore. »

4.4.2. Avec le préverbe **πάρεμι**

Quand il s'agit de présenter un objet ou une personne, le grec recourt parfois au pronom démonstratif ὄδε (qui peut même prendre le sens de « me voici »), mais plus souvent encore au préverbe **πάρεμι**, qu'on pourrait qualifier de « verbe présentatif », dans une séquence sémantiquement proche de celle du latin *uenit* ou de l'anglais *Here I am* (≈ *πάρε-ει-μι* « auprès (de toi) je suis, me voici »)⁵⁴³.

⁵⁴² Il serait utile, mais difficile, d'établir la frontière entre ces deux datifs, de destination (ou du bénéficiaire) et éthique. Une appropriation tactile ou non tactile de l'objet ne peut constituer à elle seule un critère suffisant dans la délimitation de cette frontière.

⁵⁴³ On pourrait également rapprocher cette construction de la présentation réalisée chez Sénèque avec un démonstratif proximal suivi du verbe « être » : par exemple, *Troades* 707-708, AND. *Hic est, hic*
383

- (771) (grec) Euripide, *Rhésos* 983-985,
 ΧΟ. Οὔτος μὲν ἤδη μητρὶ κηδεύειν μέλει·
 σὸ δ' εἴ τι πράσσειν τῶν προκειμένων θέλεις,
 Ἔκτορ, πάρεστι φῶς γὰρ ἡμέρας **τόδε**.
 « LE CHOEUR.- La mère prend déjà soin de la sépulture de ce guerrier,
 mais toi, Hector, si tu veux réaliser une des tâches, c'est possible : voici en
 effet la lumière du jour. »
- (772) (grec) Euripide, *Rhésos* 985,
 φῶς γὰρ ἡμέρας **τόδε**.
 « Voici la lumière du jour. »
- (773) (grec) Sophocle, *Œdipe à Colone* 138,
 ΟΙ. Ὅδ' ἐκεῖνος ἐγώ·
 « ŒDIPE.- Le voici, c'est moi. » (trad. Mazon)
- (774) (grec) Euripide, *Hélène* 528-529,
 ΕΛ. Ἦδ' αὖ τάφου τοῦδ' εἰς ἔδρας ἐγὼ πάλιν
 στείχω, μαθοῦσα Θεονόης φίλους λόγους.
 « HÉLÈNE.- Me voici : je reviens m'asseoir sur les degrés de cette tombe,
 ayant ouï l'heureux oracle de celle qui sait tout. » (trad. Grégoire,
 Méridier et Chapouthier)
- (775) (grec) Euripide, *Le Cyclope* 214-215,
 ΚΥ. Ἄριστόν ἐστιν εὔ παρεσκευασμένον;
 ΧΟ. Πάρεστιν. Ὁ φάρυγξ εὐτρεπῆς ἔστω μόνον.
 « LE CYCLOPE.- Le déjeuner est-il préparé comme il faut ? LE CORYPHÉE.-
 Le voici. Ton gosier n'a qu'à se disposer. »
- (776) (grec) Euripide, *Les Héraclides* 630-632,
 ΘΕ. ὦ τέκνα, χαίρετ'· Ἴόλεως δὲ ποῦ γέρων
 μήτηρ τε πατὴρ τῆσδ' ἔδρας ἀποστατεῖ;
 ΙΟ. Πάρεσμεν, οἶα δὴ γ' ἐμοῦ παρουσία.
 « LE SERVITEUR.- Enfants, salut ! où donc sont le vieil Iolaos et la mère de
 votre père, pour se tenir à l'écart de l'autel ? IOLAOS.- Nous voici, pour
 autant que je suis encore là. »

est terror, Vlixē / mille carinis. « ANDROMAQUE.- Voilà, voilà, Ulysse, la terreur de vos mille vaisseaux ! » (trad. Chaumartin).

(777) (latin) Virgile, *Bucolica* 10, 26,
Pan deus Arcadiae uenit...
« Voici Pan, le dieu de l'Arcadie (...). »

(778) (grec) Euripide, *Oreste* 1314,
ἦδ' Ἑρμιόνη πάρεστι
« Voici Hermione. »

Contrairement au présentatif, un préverbe et un adverbe déictique peuvent s'associer au démonstratif proximal, dans une forme de triple « redondance présentative », qui s'explique par le fait que l'interlocuteur est aveugle :

(779) (grec) Sophocle, *Œdipe à Colone* 1253,
πάρεστι δεῦρο Πολυνείκης ὄδε.
« Voici ici Polynice que voici. »

Quand *πάρεμι* est précédé de *ἰδοῦ*, c'est bien le verbe qui porte la valeur présentative, *ἰδοῦ* gardant sa valeur interjective habituelle de « voilà ! » :

(780) (grec) Aristophane, *La Paix*, 1041-1042,
Οἱ Ἐμοὶ μελήσει ταῦτά γ'· Τρ. Ἄλλ' ἤκειν ἐχρῆν.
Οἱ **Ἰδοῦ**, πάρεμι. Μὼν ἐπισχεῖν σοὶ δοκῶ;
« LE SERVITEUR.- C'est moi qui préparerai cela. TRYGÉE.- Mais tu aurais dû être revenu. LE SERVITEUR.- Voilà, me voici. Trouves-tu que j'aie tardé ? »

(781) (grec) Euripide, *Hécube* 561-565,
καὶ καθεῖσα πρὸς γαῖαν γόνυ
ἔλεξε πάντων τλημονέστατον λόγον·
Ἰδοῦ, τόδ', εἰ μὲν στέρνον, ὃ νεανία,
παίειν προθυμῆ, παῖσον, εἰ δ' ὑπ' αὐχένα
χρῆζεις, **πάρεστι** λαϊμὸς εὐτρεπῆς **ὄδε**.
« Et [Polyxène], posant un genou à terre, prononça les paroles les plus touchantes : 'Tiens, voici ma poitrine, jeune homme, si tu veux la frapper, frappe ; si tu désires le faire sous le cou, voici ma gorge prête'. »

C'est encore le cas dans la *Bible*, qui atteste abondamment cet emploi interjectif du présentatif, conformément au modèle hébraïque, inséré dans la proposition, devant le verbe de mouvement à un temps du passé ou du présent, ainsi dans les exemples (782) à (786).

- (782) (hébreu) *Tanakh, Livres des nombres 22, 38,*
hinnēh hā'ū' e'kā
 PRÉS. IND.PFT(qatal).venir.PS1 PRÉP.-PP.PS2.aff.
 « Voilà, je suis venu à toi. »
- (783) (grec) *Septante, Livres des nombres 22, 38,*
Ἰδοὺ ἦκω πρὸς σέ
 PRÉS. IND.PRÉS.être venu.PS1 PRÉP. PP.PS2.ACC.
 « Voilà, je suis venu devant toi. »
- (784) (latin) *Vulgate, Livres des nombres 22, 38,*
ecce adsum
 PRÉS. PRÉV.-IND.PRÉS.être.PS1
 « Voilà, je suis devant (toi). »
- (785) (allemand) *Bible de Luther, Livre des nombres 22, 38,*
Siehe, ich bin kommen zu dir
 IMP.regarder.PS2(≅PRÉS.) PP.PS1. IND.PFT.venir.PS1 PRÉP. PP.PS2.DAT.
 « Voilà, je suis venu à toi. »
- (786) (anglais) *Douay-Rheims Bible, Livre des nombres 22, 38,*
Lo, here I am.
 IMP.regarder.PS2(≅PRÉS.) ADV.PROX. PP.PS1. IND.PRÉS.être.PS1
 « Tiens, me voici. »
 (la *Bible de Douai* date du XVI^{ème} siècle ; l'anglais moderne de la *World English Bible* a : **Behold, I have come to you**).

L'anglais (et peut-être le latin en (784)) est intéressant car il met en co-occurrence deux candidats à la fonction de présentatif (*lo / ecce ; here / adsum*), contrairement aux textes des autres langues.

La construction d'un présentatif avec un verbe de mouvement se rencontre également en dehors de la phraséologie biblique, par exemple en anglais shakespeareien :

- (787) (anglais) Shakespeare, *La Comédie des erreurs*, Acte III, Scène 2,
Lo, here is the chain.
 « Tenez, voilà la chaîne. »
- (788) (anglais) Shakespeare, *Henri IV, Deuxième partie*, Acte II, Scène 4,
Lo, here comes Sir John.
 « Tiens, voici Sir John. »

- (789) (anglais) Shakespeare, *Macbeth*, Acte V, Scène 1,
Lo you, here she comes!
 « Tiens (pour toi), la voici ! »

En hittite, dans une même séquence avec un verbe de mouvement, le présentatif pragmatialisé a pour fonction d’attirer l’attention sur l’arrivée d’une personne :

- (790) (hittite) *KUB XLIV*, 4 et *KBo XIII*, 241, Rs. 25,
āsma-war-at uwanzi
 « Tiens, ils viennent = les voici. »
- (791) (hittite) *KUB IX*, 27, 16-17,
kaša EGIR-pa tuk uwanun
 « Voilà, je suis venu de nouveau à toi = me revoici. »

Le dernier exemple grec, le plus remarquable d’entre tous, cumule quatre possibilités de construction précédemment relevées : **ιδού + πάρεμι + ὄδε (+ attribut)**. Cette « hypertrophie » présentative semble recevoir une valeur référentielle particulière, celle d’une soumission totale mais paradoxale à l’interlocuteur : la présentation se fait insistante car ce qui est offert, un cou en (792) ou un enfant en (793), donc la vie d’un innocent dans l’un et l’autre cas, ne devrait pas être saisi.

- (792) (grec) Euripide, *Héraclès* 319,
Ἰδοῦ, πάρεστιν ἦδε φασγάνῳ δέρη.
 « Tiens, voici mon cou que voici offert à ton glaive. »
- (793) (grec) Euripide, *Iphigénie à Aulis* 1120,
Ἰδοῦ, πάρεστιν ἦδε πειθαρχοῦσά σου
 « Tiens, la voici, la voici qui t’obéit. »

4.2.3. Καὶ δὴ, νῦν

Nous avons observé déjà que, pour le présentatif « de narration », le grec pouvait recourir au pronom démonstratif ὄδε, sans article, suivi d’une forme verbale à l’indicatif (§ 4.2.1.2.4.). Il n’est pas impossible, si la traduction n’est pas trompeuse, que des séquences particulières du grec telles que καὶ δὴ⁵⁴⁴ (exemples (794) et (795)) ou νῦν (exemple (796)), à

⁵⁴⁴ J. D. Denniston (1954 : 250-251) considère que la séquence καὶ δὴ... non connective est liée à la narration d’un événement se produisant « maintenant » et recourt à des gloses suggérant une présentation narrative : « καὶ δὴ signifie, vividly and dramatically, that something is actually taking place at the moment (...): ‘lo!’, ‘see there!’ ».

comparer avec le latin *nunc* en (797)) puissent également servir à la présentation narrative, dans une phrase nominale ou non, en position initiale. Ces séquences semblent, en effet, davantage présenter l'événement énoncé dans la proposition, dans une forme de présentation narrative cataphorique, que de localiser ce même événement dans le temps. Le connecteur *καί* à l'initiale de la séquence n'est pas sans rappeler le lien entre coordination et présentatif (cf. § 2.2.6.2. ; et af.-fr. *et vecy* en emploi narratif étudié par E. Oppermann-Marsaux (2006 : 83)).

- (794) (grec) Euripide, *Médée* 386,
καὶ δὴ τεθνᾶσι
 « Les voilà morts. »
- (795) (grec) Euripide, *Le Cyclope* 423,
Καὶ δὴ πρὸς ᾠδᾶς εἶπ' .
 « Et voici qu'il en vint aux chansons. » (trad. Méridier)⁵⁴⁵
- (796) (grec) Euripide, *Médée* 403,
Νῦν ἀγῶν εὐψυχίας.
 « Voici l'heure de la vaillance. » (trad. Méridier)
- (797) (latin) Plaute, *Mercator* 581,
Nunc tu sapienter loquere neque amatori<e>.
 « Voici que tu parles sagement et non pas en amoureux. »

On pourrait comparer ces exemples empruntés à des langues anciennes à celui de l'anglais shakespearien ; la présentation narrative de l'exemple (798) permet ainsi de mettre en relief l'événement (*are frolic*, la joie) plus que le moment présent en lui-même (*now*) :

- (798) (anglais) Shakespeare, *Songe d'une nuit d'été*, Acte V, Scène 2,
And we fairies, that do run
By the triple Hecate's team,
From the presence of the sun,
Following darkness like a dream,
Now are frolic; not a mouse
Shall disturb this hallow'd house.
 « Et nous, fées, qui voltigeons avec le char de la triple Hécate, fuyant la présence du soleil, suivant l'ombre comme un songe, nous voici en liesse : pas une souris ne troublera cette maison sacrée. »

⁵⁴⁵ Voir aussi Euripide, *Le Cyclope* 488, *Médée* 1007 et 1119.

S'il est donc vrai qu'en grec classique il n'existait pas de présentatif à part entière et que ἰδοῦ ne remplissait que des emplois interjectifs, comment se fait-il que ce mot est devenu un présentatif en grec tardif ? Justifions dans un premier temps le classement de ἰδοῦ comme présentatif en grec biblique – dans l'Ancien Testament, il sert fréquemment à traduire le présentatif de l'hébreu, et cette présentation demeure dans le Nouveau Testament –, avant d'étudier dans un second temps les emplois de ἰδοῦ en grec tardif, en dehors de la Bible et de l'exégèse chrétienne.

4.3. ἰδοῦ biblique

Ἰδοῦ est de très haute fréquence dans la *Bible*, en corrélation avec son modèle hébraïque *hēn/hinnē*⁵⁴⁶, et le plus souvent un emploi narratif (« voici que »)⁵⁴⁷ qui instaure un rapport d'interlocution fictive entre le narrateur et l'auditoire, comme si celui-ci devenait un témoin direct des événements relatés. Même si ἰδοῦ ne servait pas de présentatif déictique en grec classique, a-t-il pu recevoir cet emploi dans le texte biblique ? L'exemple auquel on pense immédiatement est le célèbre « Voici l'homme », séquence qui, dans les traductions ultérieures au texte grec, n'a pas toujours été rendue par un présentatif⁵⁴⁸ ou qui s'est vue alléguée du présentatif⁵⁴⁹. Or le mot n'est probablement pas un présentatif déictique, dans cette

⁵⁴⁶ *Hēn* et *hinnē*^h servent le plus souvent à mettre en valeur ce qui suit et donc précèdent une prédication : « Voici, les cieux s'ouvrirent... ». Le présentatif n'alourdit pas alors l'information, il l'« anime » d'une valeur déictique la donnant d'une certaine manière à voir. C. M. Follingstad (1995 : 3) souligne l'intérêt du présentatif si fréquent dans la *Bible hébraïque* : « The reader/hearer assumes that the presence of *hinneh* is relevant and that the additional processing effort he needs to make will be rewarded by his being able to better process additional contextual effects ».

⁵⁴⁷ Certains chercheurs ont tenté de lier cet emploi narratif à la nature de l'événement raconté, une apocalypse, une prédiction, un miracle ; voir M. Johannesson (1940) et E. J. Pryke (1968 : 420).

⁵⁴⁸ En allemand, dans la traduction de Luther, *Sehet, welch ein Mensch !* « Voyez, quel homme ! », le choix de *welch* est remarquable : *welch* peut en général soit servir à un éloge : « Quel (grand) homme », ou à un blâme : « Quel homme (méchant) », soit traduire l'étonnement : « Quel homme (curieux) ». Ici, c'est sans doute la première fonction : Luther semble vouloir montrer la tentative de Ponce Pilate de sauver Jésus : « Voilà, quel grand homme = il serait dommage de le tuer... ». Nous remercions Marcus Wölffer de cette précision fort intéressante.

⁵⁴⁹ En gotique, la séquence est rendue à l'aide de deux *sa* (alors que le présentatif, *sai*, existe en langue et est bien attesté dans la *Bible*) : *sa ist sa manna* « celui-ci est l'homme en question » ; le premier *sa* est un démonstratif déictique ou un anaphorique, le second *sa* est un article. L'influence du modèle grec ou latin est tellement forte dans la culture moderne que certains éditeurs ont trouvé bon d'ajouter un <*sai*> entre crochets obliques dans leur édition. Ernst Bernhardt, dans son édition de 1875, n'ajoute pas le présentatif et il a raison : même si le *Codex Argenteus* est une copie, le manuscrit ne permet pas le doute : il indique *saistsamanna*, avec deux points sur le *i* qui signifient la séparation de *sa* avec *ist*. Nous remercions chaleureusement André Rousseau de son aide dans l'interprétation du texte gotique.

occurrence précise, mais il peut l'être dans d'autres occurrences. Il est difficile de savoir si cette valeur est propre à la langue des Chrétiens ou si elle était également usuelle dans la langue parlée par le peuple.

4.3.1. « voici l'homme »

L'énoncé biblique présentatif « Voici l'homme » se trouve dans la prise de parole de Ponce Pilate en présence du Christ, qu'il offre à la foule⁵⁵⁰, alors qu'il est question de le mettre ou pas à mort et que le gouverneur voulait le sauver :

(799) (grec) *Septante, Évangile saint Jean 19, 4-5,*
καὶ ἐξῆλθεν πάλιν ἔξω ὁ Πιλάτος καὶ λέγει αὐτοῖς· Ἴδε ἄγω ὑμῖν αὐτὸν ἔξω, ἵνα γινώτε οὐδεμίαν αἰτίαν εὐρίσκω ὅτι ἐν αὐτῷ. ἐξῆλθεν οὖν ὁ Ἰησοῦς ἔξω, φορῶν τὸν ἀκάνθινον στέφανον καὶ τὸ πορφυροῦν ἱμάτιον. καὶ λέγει αὐτοῖς· Ἴδοὺ (Ἴδε) ὁ ἄνθρωπος.
« Pilate sortit de nouveau dehors, et leur dit : Voilà, je vous l'amène dehors, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun crime. (Jésus sortit donc dehors, portant la couronne d'épines et le manteau de pourpre). Et Pilate leur dit : Voici/Voilà l'homme. »

(800) (latin) *Vulgate, Évangile saint Jean 19, 4-5,*
exiit iterum Pilatus foras et dicit eis ecce adduco uobis eum foras ut cognoscatis quia in eo nullam causam inuenio. (Exiuit ergo Iesus portans coronam spineam, et purpureum uestimentum). Et dicit eis ecce homo
« Pilate sortit de nouveau dehors, et leur dit : Voilà, je vous l'amène dehors, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun crime. (Jésus sortit donc, portant la couronne d'épines et le manteau de pourpre). Et Pilate leur dit : Voici/Voilà l'homme. »

Quand Pilate prononce le premier ἴδε / *ecce*, Jésus n'est pas encore visible par la foule ; il ne s'agit pas d'un présentatif déictique mais d'un présentatif servant comme particule énonciative⁵⁵¹, inséré au début de la proposition prédicative (ἄγω...) et recevant la valeur consensuelle assez ordinaire pour un présentatif en emploi pragmatialisé (cf. § 2.6.3.1.) : « voilà », autrement dit « comme vous le vouliez ».

⁵⁵⁰ Il n'existe pas de variante de *ecce homo* dans les *Vieilles Latines*.

⁵⁵¹ Voir A. Rabatel (2001 : 134) : « Ainsi on ne peut se contenter des valeurs sémantiques fondamentales des présentatifs (présenter, attester l'existence – ou la non-existence – d'un fait) pour rendre compte de leur fonctionnement en discours : ils ajoutent alors à leur valeur sémantique primitive une valeur énonciative de représentation, renseignant autant sur l'objet du discours présenté que sur le locuteur ou l'énonciateur à l'origine de la présentation. »

Malgré ce consensus, la foule réclame encore plus fort la mise à mort de Jésus. Aussi Pilate emploie-t-il un second ἰδοῦ (ἰδε) / *ecce*⁵⁵², un présentatif qui ne fonctionne plus comme particule énonciative mais qui est complété par un nom au nominatif ; ὁ ἄνθρωπος / *homo* : le présentatif reçoit alors une valeur événementielle, la même qu’offre une séquence telle que celle du français *voici/voilà la reine* ou *te voilà*⁵⁵³ : ἰδοῦ ὁ ἄνθρωπος / *ecce homo* « voilà l’homme », autrement dit « l’homme est arrivé, il est là ». C’est la même valeur que le présentatif semble recevoir un peu plus loin dans le texte, lorsque Pilate livre Jésus aux prêtres juifs et qu’il veut signifier que leur roi est arrivé :

(801) (grec) *Septante, Évangile saint Jean* 19, 14,
καὶ λέγει τοῖς Ἰουδαίοις· Ἰδε ὁ βασιλεὺς ὑμῶν
« Il dit aux Juifs : ‘Voilà votre roi’. »

(802) (latin) *Vulgate, Évangile saint Jean* 19, 14,
dicit Iudaeis ecce rex uester
« Il dit aux Juifs : ‘Voilà votre roi’. »

On pourrait comparer cet emploi à l’exemple suivant de Plaute :

(803) (latin) Plaute, *Trinummus* 1013,
Ecce hominem te, Stasime, nihil<i>.
« Te voilà un propre à rien, Stasime. »

Ecce ne permet pas de présenter une troisième personne : il reçoit dans les comédies de Plaute une valeur événementielle, souvent en s’associant avec le connecteur *autem* (cf. § 3.2.1.3.). Dans le vers cité, *ecce hominem te nihili* signifie « voilà que tu es devenu un propre à rien » : le locuteur, qui monologue, ne se présente pas à lui-même comme un propre à rien, mais s’adresse le reproche d’être devenu un tel homme.

D’autres exemples bibliques semblent confirmer cette interprétation ici d’un *ecce* non pas déictique mais événementiel. Dans l’occurrence suivante, il est explicitement dit que la femme est livrée par Pharaon à Abram, son premier mari qui, d’une manière évidente, la connaît très bien, et qu’elle devient donc sa femme, en (804).

⁵⁵² Considérer en outre une présentation pure, « Voici l’homme », serait très inhabile de la part de Ponce Pilate. S’il essayait de sauver Jésus, il ne dirait pas : Voici l’homme précis que vous détestez (allez-y, tuez-le...).

⁵⁵³ C’est de la même manière que nous expliquons les occurrences de *ecce* des versets 26 et 27 : ἰδε ὁ υἱός σου / *ecce filius tuus* « Voilà ton fils [voilà qu’il est devenu ton fils] », ἰδοῦ ἡ μήτηρ σου / *ecce mater tua* « Voilà ta mère [voilà qu’elle est devenue ta mère] ». Il serait incongru d’envisager un présentatif déictique qui induirait à admettre que Marie et Jean se rendent compte tout à coup de la présence de Jésus ou fassent tout à coup connaissance grâce à Jésus.

- (804) (latin) *Vulgate, Genèse 12, 19,*
nunc igitur ecce coniux tua accipe eam et uade
 « Maintenant donc voici ta femme, prends-la et va-t-en. »⁵⁵⁴

La séquence *ecce coniux tua* « voici ta femme » [voici qu'elle devient ta femme] n'est pas sans rappeler la formule de l'hyménée moderne *Vous voilà mari et femme*.

4.3.2. Présentatif endophorique

Un dernier argument sera donné par l'absence d'occurrence de *ecce* comme présentatif déictique exophorique dans tout le reste de la *Bible*⁵⁵⁵; le latin recourt le plus souvent à une forme du verbe *adsum* : *1 Rois 1, 23, hinnē nāṯān hannābī'* = Septante, Ἰδοὺ Ναθαν ὁ προφήτης = *Vulgate, Adest Nathan propheta*, « Voici Nathan le prophète ».

En outre, une séquence comme *ecce ego* a une valeur endophorique et n'a pas à être considérée comme une présentation déictique :

- (805) (grec) *Septante, Exode 23, 20,*
 Καὶ ἰδοὺ ἐγὼ ἀποστέλλω τὸν ἄγγελόν μου.
 « Voici que j'envoie mon ange. »

- (806) (latin) *Vulgate, Exode 23, 20,*
Ecce ego mittam angelum meum
 « Voici que j'envoie mon ange. »

On trouve dans la *Bible* quelques *ecce ego* qui ne sont pas suivis d'une forme verbale. Ce n'est pas sûr du tout qu'ils soient équivalents aux *ecce me* « me voici » du début de la latinité⁵⁵⁶ :

- (807) (latin) *Vulgate, Isaïe 65, 1,*
quaesierunt me qui ante non interrogabant inuenerunt qui non
quaesierunt me dixi ecce ego ecce ego ad gentem quae non uocabat
nomen meum

⁵⁵⁴ Dans la *Bible hébraïque*, on trouve le présentatif ordinaire, qui sert à tout type de présentation (déictique, événementielle) et comme particule énonciative : *hinnēh' ištākā* « voilà ta femme ».

⁵⁵⁵ Nous verrons plus loin que cette restriction ne s'applique pas à *idou*, ἴδε.

⁵⁵⁶ Cf. aussi *Vulgate, 1 Samuel 3, 4, 5, 6 et 9*.

« Ceux qui ne se posaient pas de questions auparavant m'ont cherché, ceux qui ne m'ont pas cherché m'ont trouvé. J'ai dit : 'Me voici, me voici' à une nation qui n'invoquait pas mon nom. »

- (808) (latin) Plaute, *Mercator* 132-133,
AC. *Num quisquam adire ad ostium dignum arbitratur ?* CHA. *Ecce me, Acanthio, quem quaeris.*
« ACANTHION.- Quelqu'un daigne-t-il se déranger pour ouvrir ?
CHARINUS.- Me voici, Acanthion, moi que tu cherches. »

Il y aurait contradiction entre *ecce ego* et l'énoncé qui précède si l'on considérait que *ecce* était là un présentatif déictique. Le *ecce me* de Plaute ou le *ecce ego* d'*Isaïe* servent tous deux de présentatif confirmatif : il présente la demande précédente de l'interlocuteur (*Isaïe, quaesierunt*, Plaute, *quaeris*) comme approuvée par le locuteur du fait même de sa mise à disposition de l'autre. Il y a non présentation d'une personne-objet mais **affirmation de la présence** d'une personne-locuteur connue de son interlocuteur, comme le dit explicitement la version grecque, ἰδοῦ εἰμι, du même passage (cfr. la traduction plus haut) :

- (809) (grec) *Septante, Isaïe* 65, 1,
Ἐμφανῆς ἐγενήθην τοῖς ἐμὲ μὴ ἐπερωτῶσιν, εὐρέθην τοῖς ἐμὲ μὴ ζητοῦσιν. εἶπα: ἰδοῦ εἰμι τῷ ἔθνει, οἷ οὐκ ἐκάλεσάν μου τὸ ὄνομα.

D'ailleurs, dans la *Bible*, on se demande si un *sum* n'est pas sous-entendu dans le *ecce ego* ; l'expression serait alors semblable à toutes les autres occurrences de *ecce*, qui sont endophoriques comme nous le notions plus haut : *ecce ego* <*sum*> « voici que je suis là = me voici ».

C'est bien *en* qui est employé comme présentatif exophorique dans la *Vulgate*, quand bien même on trouve ἰδοῦ dans la *Septante*⁵⁵⁷. Ainsi, dans l'exemple (810), Gédéon, qui a promis aux premiers de Socoth de leur livrer deux princes des Madianites, tient parole et leur présente ces deux princes.

- (810) (latin) *Vulgate, Judges* 8, 15,
... dixit eis **en** *Zebee et Salmana...*
« Il leur dit : 'Voici Zébée et Salmana' (...) ».

⁵⁵⁷ Voir aussi : *Vulgate, Deutéronome* 4, 6, **en** *populus sapiens et intellegens gens magna* « Voilà un peuple sage et intelligent, une grande nation », en regard de la *Septante*, Ἰδοῦ λαὸς σοφὸς καὶ ἐπιστήμων τὸ ἔθνος τὸ μέγα τοῦτο « Voilà un peuple sage et intelligent, c'est une grande nation ».

- (811) (grec) *Septante, Juges 8, 15,*
καὶ εἶπεν ἰδοὺ Ζεβεὲ καὶ Σελμανά
« Il leur dit : ‘Voici Zébée et Salmana’ (...) ».

Le *ēn* des *Juges* traduit le présentatif hébreu *hinnē^h* que traduit le grec ἰδοῦ. Le *ecce* d’*Isaïe* traduit aussi l’hébreu *hinnē^h* + une particule *-ni*, que traduit le grec ἰδοῦ. Le *ecce* de saint Jean traduit ἰδοῦ (T Tr WH) ou ἴδε (N). On ne peut vraisemblablement envisager ni un hébraïsme⁵⁵⁸ ou un hellénisme, ni une répartition des deux particules dans le texte biblique : *ēn* pour l’Ancien Testament, *ecce* pour le Nouveau. Il semble au contraire que la *Bible* rende compte d’un emploi des deux particules présentatives similaire à celui que nous observons dès le latin classique : *ēn* servant de présentatif déictique, *ecce* de présentatif à valeur énonciative ou endophorique, tandis que le grec recourt à une unique forme ἰδοῦ. Le nom de l’ « homme » précédé du présentatif *ēn* se rencontre par exemple chez Pétrone et il s’agit d’une présentation déictique du corps d’un homme déposé sur le rivage que le locuteur fait remarquer à ses interlocuteurs, à moins qu’il y ait une prolepse (comme roumain *uite-l cum vine* « vois-le comment il vient ») :

- (812) (latin) Pétrone, *Satiricon* 115, 10,
En homo quemadmodum natat. « Voyez l’homme, comment il patauge ».

La construction présentative avec le nom de l’ « homme » était également attestée en latin archaïque, non avec le présentatif *ēn*, qui n’était pas encore employée, mais avec le présentatif *em* suivi d’un substantif à l’accusatif et d’un datif éthique qui souligne la relation avec l’interlocuteur à qui le parasite propose de présenter le mari attablé avec sa maîtresse :

- (813) (latin) Plaute, *Asinaria* 880,
PA. *Em tibi hominem.*
« LE PARASITE.- Voici ton homme. »

⁵⁵⁸ Alors que le grec traduit fidèlement l’hébreu *hinnē^h* par ἰδοῦ, le latin ne conserve pas nécessairement la présentation de l’hébreu ou du grec : par exemple, il choisit une structure présentative orientée vers la première personne dans *Genèse* 30, 3, *habeo inquit famulam Balam* « j’ai, dit-elle, une servante Bilhah », alors que l’on a *hinnē^h* en hébreu : *hinnē^h ’ā-mā-tī hūlhā^h* « voici ma servante Bilhah. » ; il choisit également un pronom démonstratif, par exemple *Exode* 24, 8, *hic est sanguis foederis quod pepigit Dominus vobiscum super cunctis sermonibus his* « Voici le sang de l’alliance que le Seigneur a conclue avec vous sur toutes ces paroles », en regard de l’hébreu *hinnē^h* : *hinnē^h dam-habbārī^h*... « voici le sang de l’alliance (...) »

La prise en compte de l'évolution historique de la langue latine, telle du moins qu'elle est attestée dans les textes conservés, est une donnée importante pour notre sujet d'étude.

Valeur du présentatif	latin archaïque	latin classique, post-classique et latin de la Vulgate
déictique exophorique et endophorique	<i>em, eccum</i>	<i>en</i>
pragmaticalisé	<i>em, ecce</i>	<i>en, ecce</i>

4.3.3. Présentatif déictique

Nous avons dit plus haut que lat. *ecce* a connu un emploi restreint en tant que présentatif endophorique et a été remplacé dans son emploi déictique par *en*⁵⁵⁹. Le fait de traduction a sans doute influencé le recours en grec biblique à ἰδοῦ, ἴδε pour toute présentation, même déictique, alors qu'en grec classique c'était le démonstratif proximal ὄδε qui était usuel dans cette fonction présentative :

(814) (grec) *Septante, Genèse 22, 7,*

Ἰδοῦ τὸ πῦρ καὶ τὰ ξύλα·

« Voici le feu et le bois. »

(815) (grec) *Septante, Genèse 11, 6,*

Ἰδοῦ γένος ἓν καὶ χεῖλος ἓν πάντων

« Les voilà une seule famille, avec une seule et même langue. »

(816) (grec) Sophocle, *Œdipe à Colone 31-32,*

χῶ τί σοι λέγειν

εὐκαιρόν ἐστιν, ἔννεφ', ὡς **ἀνὴρ ὄδε**.

« Et dis ce qu'il t'est opportun de dire, car voici l'homme. »

⁵⁵⁹ Quand il s'agit d'une présentation cataphorique, l'hébreu, le grec et le latin choisissent de recourir à un démonstratif et une phrase nominale : par exemple, *Tanakh, Genèse 6, 9, 'el-le^h tō-wl-ḡōī nō-ah* = *Septante, Αἴται* δὲ αἱ γενεαίαις Νοε = *Vulgate, hae generationes Noe* « Voici les générations de Noé : (...) ».

4.4. Anciennement présentatif ?

Ce n'est pas parce que ἰδοῦ n'est pas attesté comme présentatif déictique dans la littérature classique conservée, alors qu'il l'est dans le texte de la *Bible*, qu'il n'a pas pu remplir ce rôle dans la langue parlée, classique et/ou tardive, ou dans un premier état de langue⁵⁶⁰. Le changement d'accent de l'impératif ἰδοῦ, la combinaison avec un datif éthique et la concomitance assez fréquente avec un verbe de vision inviteraient à envisager un ἰδοῦ initialement présentatif.

4.4.1. Avec un datif éthique

Assez rarement, ἰδοῦ peut être suivi du pronom de deuxième personne du singulier σοι (une seule fois du pluriel ὑμῖν⁵⁶¹), au datif – de destination ou éthique –, selon une combinaison fréquente pour des formes initialement présentatives comme lat. *ecce tibi, em tibi*, a. fr. *es vos*, etc. (cf. § 2.2.4.7.), ou angl. *lo you/thee* qui a la même valeur interjective que ἰδοῦ σοι :

- (817) (grec) Aristophane, *Les Acharniens* 470,
Ἀπολεῖς μ'. Ἰδοῦ σοι. Φροῦδὰ μοι τὰ δράματα.
« C'est ma mort que tu veux. Voilà (pour toi). C'en est fait de mes drames. »
- (818) (grec) Platon, *La République* 4, 440a,
Ἰδοῦ ὑμῖν, ἔφη, ὃ κακοδαίμονες, ἐμπλήσθητε τοῦ καλοῦ θεάματος.
« Voilà (pour vous), dit-il, mauvais génies, emplissez-vous de ce beau spectacle ! »
- (819) (anglais) Shakespeare, *Antoine et Cléopâtre*, Acte IV, Scène 14,
Lo thee!
« Voilà (pour toi) ! »

⁵⁶⁰ L'anglais *lo* a évolué maintenant parfois vers un présentatif déictique, après avoir rempli une valeur interjective chez Shakespeare : par exemple, *Coriolian*, Acte III, Scène 3, **Lo, citizens, he says he is content**. « Voilà, citoyens, il dit qu'il y consent. »

⁵⁶¹ On pourrait comparer la structure *présentatif + datif pluriel de la 2^{ème} personne* du grec ἰδοῦ ὑμῖν avec celle du hittite *kāša-šmaš*, le présentatif recevant en outre la même valeur interjective que ἰδοῦ : par exemple, *KUB XIV, 13, I, 17-18, kāša-šmaš... aruwānun* « voilà, je me suis prosterné devant vous ». En vieil-hittite, il est possible de trouver, dans une même séquence, à la fois un datif éthique *-ta* (à la 2^{ème} personne du singulier) et un datif de destination *-šmaš* (à la 2^{ème} personne du pluriel) : *KBo III, 27, 13, kāšatta-šmaš*¹ *Muršilin pihhun* « Voilà, je vous ai donné Mursili ».

- (820) (anglais) Shakespeare, *Macbeth*, Acte V, Scène 1,
Lo you, here she comes!
« Tiens (pour toi), la voici ! »
- (821) (anglais) Shakespeare, *Henri VIII*, Acte I, Scène 1,
Lo you, my lord,
The net has fall'n upon me !
« Tenez, milord, j'ai été pris dans ses filets. »

4.4.2. Avec un verbe de vision

Ἴδοῦ a un sens plein incontestable, « vois », dont Ἴδοῦ pourrait avoir gardé trace dans son utilisation conjointe avec un verbe de vision à l'impératif, qu'il précède toujours⁵⁶². Toutefois, Ἴδοῦ semble réellement fonctionner comme une forme d'impératif grammaticalisée tels ἄγε, φέρε, ἴθι « allons, allez ! », totalement désémantisée et permettant de préparer et d'accentuer l'exhortation qui suit, comme *ecco* en italien (*Ecco, guarda l'uomo che arriva!*) ou *uite* en roumain (*uite privește-l !* « Tiens, regarde-le », cf. V. Hill (2014 : 167)) :

- (822) (grec) Euripide, *Alceste* 955,
Ἴδοῦ τὸν αἰσχροῶς ζῶνθ', ὃς οὐκ ἔτλη θανεῖν.
« Vois-le vivre honteusement, lui qui n'osa pas mourir. »
- (823) (grec) Aristophane, *Les Grenouilles* 644,
Ἴδοῦ· σκόπει νυν ἦν μ' ὑποκινήσαντ' ἴδης.
« Voilà/tiens, observe donc si tu me vois remuer. »
- (824) (grec) Euripide, *Héraclès* 1131,
AM. Ἴδοῦ, θέασαι τάδε τέκνων πεσήματα.
« AMPHITRYON.- Tiens, regarde ici les cadavres de tes enfants. »
- (825) (grec) Sophocle, *Les Trachiniennes* 1079-1080,
Ἴδοῦ, θεᾶσθε πάντες ἄθλιον δέμας,
ὄρατε τὸν δύστηνον, ὡς οἰκτρῶς ἔχω.
« Tiens, regardez tous ce corps torturé, voyez cette infortune, comme je suis affligé. »

⁵⁶² On pourrait comparer cette séquence grecque avec celle du néo-égyptien, dans laquelle le présentatif pragmatialisé *mk* est suivi du verbe *ptr* avec son sens plein : *LES* 46,15-16, *hr mk ptr mntk i wp tw ds.k* « mais voilà, regarde, c'est toi qui t'es jugé toi-même » (voir J. Winand (2004 : 105)) ; et avec celle du hittite : *KBo* V, 8 I 12-13, [*nu-z*]a *kāšma au* ^DU NIR.GÁL-mu BELI-YA mahhan piran *huyiyanza* « voilà, regarde comment le puissant dieu de l'Orage, mon seigneur, est mon allié. »

- (826) (grec) Euripide, *Ion* 190 et 194,
 – Ἴδοῦ, τάνδ' ἄθρησον' [...] / – Ὀρῶ.
 « – Tiens, regarde celle-ci. (...) – Je vois. »

Avec un présentatif fonctionnant comme un démonstratif ou un pronom démonstratif faisant fonction de présentatif, la situation est tout autre : ce mot est syntaxiquement intégré à la proposition contenant le verbe de vision, à la première personne de l'indicatif présent :

- (827) (grec) Euripide, *Alceste* 24,
 Ἦδη δὲ τόνδε Θάνατον εἰσορῶ πέλας.
 « Déjà voici le Trépas ; je l'aperçois tout auprès. » (trad. Méridier)
- (828) (latin) Plaute, *Poenulus* 1332,
Bonum uirum eccum uideo.
 « J'aperçois l'honnête homme que voici. »

Or, comme le grec, le latin peut faire précéder le verbe signifiant « voir » de *em*, qui n'a rien à voir initialement avec la vision mais qui a une valeur interjective :

- (829) (latin) Plaute, *Asinaria* 840,
 AR. **Em**, aspecta, rideo.
 « ARGYRIPPE (s'efforçant de rire).- Tiens, regarde, je ris. » (trad. Ernout)
- (830) (latin) Plaute, *Aulularia* 640-641,
 EVC. *Ostende huc manus.*
 STR. **Em tibi, ostendi** : *eccas*. EVC. Video.
 « EUCLION.- Montre ici tes mains. STROBILE.- Tiens, je te les montre : les voici. EUCLION.- Je les vois. »

Le grec ἰδοῦ comme le latin reçoivent un emploi interjectif, soulignant souvent l'exhortation qui suit ; là s'arrête la comparaison car *em* est parfois un présentatif déictique alors que ἰδοῦ ne l'est pas dans les textes conservés :

- (831) (latin) Plaute, *Mercator* 149,
 CHA. *Cedo tuam mihi dexteram* ; *agedum, Acanthio*. AC. **Em**, *dabitur* ;
tene.
 « CHARINUS.- Donne-moi ta main ; allez, Acanthion ! ACANTHION.- Tiens, on te la donne(ra) ; prends. »

- (832) (grec) Euripide, *Les Bacchantes* 197-198,
 ΚΑ. Μακρὸν τὸ μέλλειν· ἀλλ' ἐμῆς ἔχου χερὸς.
 ΤΕΙ. Ἴδοῦ, ξύναπτε καὶ ξυνωρίζου χέρρα.
 « KADMOS.- Ne tardons plus, allons prends ma main. TIRÉSIAS.- Voilà, et serre-la dans la tienne. »

Il serait incongru de traduire, dans ce contexte de saisie d'une main, ἰδοῦ par « la voici, je la tends » ; le mot marque l'acquiescement devant la demande de l'interlocuteur :

- (833) (grec) Sophocle, *Les Trachiniennes* 1183-1184,
 ΗΡ. Οὐ θάσσον οἴσεις μῆδ' ἀπιστήσεις ἐμοί;
 ΥΛ. Ἴδοῦ προτείνω, κούδὲν ἀντειρήσεται.
 « HÉRACLÈS.- Tu me donneras ta main sans tarder et sans te défier de moi.
 HYLLOS.- Voilà, je te la tends et je n'objecterai plus rien. »

4.4.3. Dans l'interro-négative

Comme le français *voilà* (*ne voilà pas... ?*, *ne voilà-t-il pas... ?*, cf. § 2.3.1.), ἰδοῦ peut entrer dans un énoncé interro-négatif qui renforce la présentation :

- (834) (grec) *Septante, Zacharie* 3, 2,
 οὐκ ἰδοῦ τοῦτο ὡς δαλὸς ἐξεσπασμένος ἐκ πυρός;
 « Ne voilà pas cela comme un tison retiré du feu ? »
- (835) (grec) *Septante, Josué* 22, 20,
 οὐκ ἰδοῦ Αχαρ ὁ τοῦ Ζαρα πλημμελεία ἐπλημμέλησεν...;
 « Ne voilà-t-il pas qu'Akân fils de Zérah, commit une faute par un sacrilège (...) ? »

4.4.4. Chronologie

Peut-on trouver des occurrences de ἰδοῦ « voici » en dehors du texte biblique ? La littérature conservée le permet seulement à partir du II^{ème} siècle après J.-C., mais les exemples restent rares, ainsi dans des dialogues fictifs, pour les deux premiers, et peut-être dans un dialogue historique et réel, pour le troisième :

- (836) (grec) Lucien, *Dialogues des morts* 20, 2,
 Ἀλλ' ἰδοῦ ἡ πήρα μοι, ὃ Ἑρμῆ, καὶ τὸ βᾶκτρον εἰς τὴν λίμνην ἀπερρίφθων.
 « Mais voici ma besace, Hermès, et mon bâton, qu'ils soient jetés tous deux dans le lac. »

(837) (grec) Lucien, *Dialogues des courtisanes* 12, 5,
ἰδοῦ τὸ μεϊράκιον ὁ μοιχὸς ὃν ἐζηλοτύπει.
 « Voici le jeune garçon, l’amant dont tu es jaloux. »

(838) (grec) Diogène Laërce, *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres* 5, 82,
 Ἰδὼν ποτε νεανίσκον ἄσωτον, **ἰδοῦ**, ἔφη, ‘τετράγωνος Ἑρμῆς ἔχων
 σύρμα, κοιλίαν, αἰδοῖον, πώγωνα.’
 « Apercevant un jour un jeune vaurien, ‘Voici, dit-il, un Hermès carré qui
 a une longue robe, un ventre, des parties viriles et de la barbe.’ »

Ce dernier exemple met explicitement en relation la vision, ἰδών, et la présentation, ἰδοῦ.

Le tableau suivant synthétisera les évolutions des différentes formes présentatives ou faisant fonction de présentatifs que nous avons étudiées, avec les valeurs qu’elles acquièrent au fil des textes et des siècles.

	Grec classique	Grec tardif
Présentatif déictique, « voici »	- Pas de présentatif ? - ὅδε, démonstratif proximal faisant fonction de présentatif « que voici »	- ἰδοῦ - ὅδε, démonstratif proximal faisant fonction de présentatif - οὗτος, démonstratif de la deuxième personne faisant parfois fonction de présentatif
Présentatif pragmatisé, « voilà ! »	ἰδοῦ (σοι)	ἰδοῦ (σοι)

Conclusion du chapitre

Il est donc fort possible que le grec classique n'ait pas possédé de présentatif à part entière et ait recouru à une forme déictique, qui peut inclure contextuellement l'appel à l'interlocuteur, nécessaire au moins dans toute présentation exophorique. Le démonstratif proximal ὄδ᾽, de manière attendue puisqu'il peut désigner un élément présent dans le champ de vision des locuteurs, a servi dans la présentation déictique exophorique (« untel que voici ») ; toutefois, malgré cette fonction commune du démonstratif avec le présentatif, il faut faire le départ entre les deux car, contrairement au présentatif, le démonstratif ne répond pas aux critères de repérage du *présentatif*, tels que définis dans notre deuxième chapitre. La redondance présentative que nous avons souvent relevée entre le démonstratif proximal et un verbe de mouvement rapproche plus étroitement le démonstratif d'un présentatif (« le voici qui arrive (ici) »), mais ne nous autorise pas plus à en faire un vrai présentatif : cette redondance est extérieure à la nature même des mots.

Tout porte à croire néanmoins que, même si ἰδοῦ n'a pas été usuel en grec classique pour la présentation déictique, il a assumé cette valeur au moins en grec tardif, avant de disparaître en grec moderne. Il est également probable que l'emploi interjectif, dominant en grec classique et reposant sur un acquiescement de l'interlocuteur à un ordre formulé par le locuteur, ait donné naissance à l'emploi présentatif du grec tardif : **répondre ἰδοῦ « voilà, tiens » quand on demande de prêter la main revient à dire : « la voici »**. On peut proposer à l'appui de cette hypothèse l'exemple du latin *em*, initialement *eme* « prends, tiens », devenu un présentatif à part entière dès le latin archaïque (cf. § 1.3.2.1.2.). Le grec ἰδοῦ est d'ailleurs plus proche du lat. *em* que du lat. *ecce*, à la fois dans son emploi interjectif et dans la dénotation d'une présentation tactile et ce, de manière un peu paradoxale. Il est important de noter que l'histoire d'un présentatif diffère d'une langue à l'autre et que toute étude typologique doit tenir compte soigneusement de ces différences.

Conclusion générale et perspectives théoriques

La présente étude a été consacrée à une catégorie qui semble constituer, dans de nombreuses langues anciennes et modernes, une classe grammaticale à part entière, malgré le nombre restreint de formes qui la composent. Les présentatifs, qui semblent généralement insignifiants au regard du nombre de lignes qui leur sont consacrées, sont apparus utiles, dans le dialogue et à la langue dont ils révèlent la structure profondément dialogique. S'ils sont globalement peu analysés par les grammairiens et les linguistes (sauf pour l'étude du français parlé), ils sont néanmoins d'un emploi fréquent à l'oral et dans tout type d'écrit, de tout niveau de langue, et de toute époque, et offrent des caractéristiques uniques, telles que l'incompatibilité avec la négation et l'association avec un datif éthique. Ils entrent dans une activité dialogale dont la clé de voûte pourrait être définie par la triade suivante, inspirée de la formule de la philosophie du langage : **MOI – TOI – ICI**.

L'analyse des présentatifs s'est appuyée ici sur des corpus où l'oral est plus ou moins « simulé », c'est-à-dire des textes qui ont pour visée de reproduire la langue orale et dans lesquels on a des chances de trouver des éléments parlés malgré l'élaboration stylistique qui peut avoir pour effet quelques écarts ou excès par rapport à la langue parlée quotidienne. Il est apparu que les présentatifs étaient plus fréquents dans les pièces de théâtre, de Plaute, de Térence ou de Molière (dans une moindre mesure, d'Aristophane), que dans tout autre type de texte. Il est probable que cette émergence des formes présentatives est en partie conditionnée par la volonté du dramaturge de reproduire la langue parlée (selon les catégories sociales), en partie liée au genre du texte dans lequel l'entrée d'un personnage sur scène est souvent signalée, dans une forme de didascalie interne.

D'un point de vue typologique, il semble raisonnable d'admettre qu'il y a des chemins prédéfinis de constitution d'un présentatif. Le présentatif n'existe pas d'emblée par lui-même : il naît par le dialogue, à partir d'éléments historiques de la langue qui entrent dans un processus de grammaticalisation (seule la formation de la première partie du mot latin *ecce*

échappe à l'analyse synchronique). Cela signifie que certains mots se prêtent plus que d'autres à devenir présentatifs : le mot doit pouvoir entrer dans une dérive morphologique, syntaxique et sémantique telle qu'il puisse être apte à remplir les fonctions de tout présentatif : la localisation, l'appel à l'interlocuteur, la valeur illocutoire directive. On peut établir principalement deux chemins de dérivation diachronique. De fait, les fonctions que doit remplir un présentatif sont si spécifiques à la classe même que les formes se prêtant à la dérivation sont limitées à deux catégories : la dérivation ne s'observe qu'à partir d'un verbe de vision à l'impératif, ou à partir d'un adverbe ou d'un pronom déictique. Avec la forme verbale d'impératif, le locuteur communique explicitement l'ordre d'une perception à l'adresse de l'interlocuteur, dans leur champ de vision ; de même, le déictique reçoit une valeur circonstancielle le plus souvent proximale, qui appartient encore au champ de vision des personnes qui échangent. Il apparaît que les formes présentatives prennent en compte la relation entre les personnes du dialogue et reposent sur une formation fondamentalement orientée vers la deuxième personne, comme en atteste la grammaticalisation fréquente du présentatif avec un datif éthique de deuxième personne. Toutes ces formes s'inscrivent donc dans une *morphologie du dialogue*.

Cette approche a, en outre, mis en lumière la nécessité de distinguer différentes présentations, qui se réalisent souvent en langue par des expressions différentes. Un énoncé comme « Voici Priam », qui introduit un référent nouveau dans le discours, impliqué par un quelconque élément contextuel (situationnel, cognitif ou discursif), ne doit pas être confondu avec un énoncé comme « me voici », qui constitue non une présentation pure, mais l'affirmation d'une présence attendue ou sollicitée par l'interlocuteur. Les locuteurs disposent d'autres expressions à valeur présentative, comme « il est ici », « c'est celui-ci », « il y a celui-ci », mais nous avons observé qu'elles n'étaient pas tout à fait équivalentes aux particules présentatives d'un point de vue informationnel et pragmatique.

Nous avons également déduit de l'observation des différents emplois de ces mots attestés en langue que la fonctionnalité d'un présentatif n'est pas unique et inhérente à ce dernier. Tous ces emplois peuvent très probablement s'expliquer par la valeur *thétique* fondamentale du présentatif : l'énoncé « présentatif », comme l'énoncé « thétique », si le premier ne constitue pas un sous-ensemble du second, posent l'existence d'un événement, en le rapportant ou en présentant un nouveau référent ou un nouvel état de choses, dans un cadre locatif, temporel ou plus généralement circonstanciel quelconque.

Les présentatifs étudiés montrent trois emplois dominants, partagés par la plupart :

1) Le présentatif déictique exophorique (*Voici / voilà*⁵⁶³ *Priam*) :

La fonction première d'un présentatif est de communiquer l'expérience visuelle d'un locuteur à un interlocuteur, de lui signaler ou d'affirmer la présence perceptible d'une entité identifiable mais non activée dans la situation d'énonciation, ou l'amener à en prendre connaissance en l'intégrant dans son champ de vision : le présentatif, limité à un emploi cataphorique, se trouve alors très souvent en position initiale d'une phrase nominale et est complété par un groupe nominal ou pronominal avec lequel il forme un énoncé syntaxiquement et sémantiquement complet.

2) Le présentatif déictique endophorique (*Voici / voilà toute l'histoire ; Voici (que) les cieux s'ouvrirent ; vous voilà mari et femme*) :

Non plus par une perception physique, mais par une représentation mentale, le présentatif attire l'attention sur les développements et sur les explications qui suivent ou précèdent son énonciation et invite le lecteur ou l'auditeur à en prendre connaissance ou à en saisir l'importance. Lorsqu'il est complété par un groupe nominal ou pronominal, il peut être cataphorique ou anaphorique (*voici toute l'histoire* et le récit suit la présentation ; *voilà toute l'histoire* et le récit a précédé la présentation) ; lorsqu'il est complété par une proposition complétive, il annonce par conséquent son contexte linguistique droit, auquel il se rattache par des marques plus ou moins explicites (connecteurs, conjonctions, courbes prosodiques) ; il reçoit alors souvent une valeur « narrative » ou « événementielle », pour marquer le contenu propositionnel d'une phrase comme une nouveauté et instaurer un dialogue fictif entre le narrateur et le lecteur. Nous avons noté que le style biblique a usé abondamment du présentatif narratif.

3) Le présentatif pragmatiqué (*Voilà ! ; Voilà, c'est du joli !*) :

En emploi isolé ou inséré en début de proposition, le présentatif peut fonctionner comme une particule énonciative, qui partage avec la présentation exophorique initiale la caractéristique d'impliquer la situation d'énonciation dans le sens et d'exprimer une vision directive sur un événement ou un propos qui a été tenu juste avant. Il devient alors un marqueur à valeur illocutoire, par lequel le locuteur qualifie et juge l'activité linguistique de son interlocuteur : il lui signifie son accord ou son désaccord, son insatisfaction face à ce qui vient d'être dit... La valeur la plus fréquente semble être celle du consensus (*voilà !* signifie souvent « je t'obéis » ou « c'est fait ») ; celle du dissensus n'est pas rare non plus et sert souvent l'ironie du propos (*voilà !* qu'on pourrait gloser par « Voyez-vous ça ! »).

⁵⁶³ *Voilà* semble relever davantage de la langue parlée et s'opposer de manière discrète à la cataphore de *voici*.

Toutes les observations communes qui ont été faites ici sur des langues indo-européennes ou d'autres familles amènent à envisager l'existence de traits universels des constructions présentatives : la position initiale, le lien avec la deixis proximale, le lien fort avec l'interlocuteur, le chemin prédéfini de constitution d'un présentatif sont quatre traits essentiels et partagés des présentatifs des langues anciennes comme modernes. Un autre trait non moins important concerne la grammaticalisation plus ou moins achevée du présentatif issu d'une forme d'impératif : celle-ci entretient parfois un rapport sémantique avec le verbe de départ, malgré le figement de la forme, comme lat. *em*, initialement « tiens » qui ne permet de dénoter que la présentation d'objets que l'on peut saisir en main ; toutefois en français, *tiens* connaît un processus de grammaticalisation plus abouti puisque l'on peut dire *tiens le facteur* (sans pause prosodique ou avec une courte pause prosodique), au sens de *voici le facteur*. Ce sont des traits partagés par de nombreuses langues, mais dans le détail (de la synchronie et de la diachronie) le fonctionnement peut être différent. C'est pourquoi notre étude s'est attachée à l'examen d'un très grand nombre d'exemples⁵⁶⁴, en manifestant une grande prudence à l'égard de l'interprétation unique et intemporelle d'un présentatif et en cherchant à éviter la simplification inexacte, à laquelle la typologie peut tendre quand elle cherche à apercevoir certaines régularités qui donnent l'idée d'un probable système d'invariants diachroniques ou universels⁵⁶⁵ : il ne suffit pas de dire que lat. *em* et fr. *voilà* sont deux présentatifs qui se sont pragmatiqués, car le premier n'est pas le strict équivalent du second. En outre, il a été parfois difficile de proposer une seule analyse d'énoncés présentatifs, tant on peut hésiter sur le rapprochement possible du présentatif avec un démonstratif, un verbe de mouvement, un verbe de vision ou une particule énonciative, comme dans l'exemple français *Quel homme voilà !* De même, les différences observées dans les traductions d'un même texte montrent combien l'analyse typologique doit être déterminée par l'analyse philologique : un énoncé présentatif comme « voici le roi » signifie pour les uns « le roi (est) ici », pour d'autres « le roi est venu », pour d'autres encore « le roi vient » ou « regarde, le roi vient ! », ou « c'est le roi ! », « c'est le roi », etc.

⁵⁶⁴ Je dois ici reconnaître ma dette à l'égard de Ch. de Lamberterie, dont la pensée est magistralement soutenue entre autres dans un article de 1998 portant sur la méthode comparative et l'approche typologique : « Les linguistes généralistes et les typologues devront se convaincre que les arguments typologiques n'ont vraiment d'intérêt qu'à partir du moment où ils sont soumis à l'épreuve des faits. Je conclurai, pour ma part, que je ne conçois mon travail de comparatiste que comme un va-et-vient perpétuel entre la théorie et la pratique, entre la linguistique générale et la philologie. C'est ce qui en fait tout le prix » (1998 : 37).

⁵⁶⁵ Cf. Hagège a montré depuis longtemps l'importance d'une perspective synchronique raisonnée de la typologie (1978 : 23) : « Cette typologie est intéressante, mais d'une part elle est trop vague, du fait de l'imprécision des notions employées, d'autre part, elle ne permet pas de voir comment les cycles se parcourent et se referment, rangeant par exemple le finno-ougrien pêle-mêle avec le dyirbal parmi les subject-prominent languages. Enfin, elle reste pour l'essentiel une entreprise synchronique, malgré une intéressante suggestion d'évolution ».

Cette approche donc, avant tout philologique, également typologique, a tenté de montrer combien on nourrissait d'idées préconçues sur les présentatifs des langues anciennes : le latin *ecce* n'est pas apte à tout présenter et tombe rapidement en désuétude dans son emploi déictique ; de même, ἰδοῦ n'est probablement pas un vrai présentatif avant le grec tardif. Elle pose par conséquent la problématique du positionnement de cette étude particulière dans la tradition de l'étude grammaticale du latin et du grec. L'entreprise ici réalisée offre quelque chose de différent. Les ouvrages jusqu'à présent disponibles ont en commun d'être des grammaires de la « langue » dont l'analyse et la catégorisation sont centrées de manière essentiellement normative. Nous avons plutôt pris en compte le dialogue et les êtres du dialogue dans notre description grammaticale. L'intégration des partenaires du dialogue et de l'espace n'a pas eu ici qu'une fonction accessoire ou utilitaire, mais a fondé l'analyse des faits linguistiques que manifestent les présentatifs. Cela a exigé que fussent passés en revue les usages vivants de la langue, et pas seulement les usages canoniques.

Il est possible de résumer enfin la classification croisée que nous avons tentée ici des types de présentatifs. Il y a deux types majeurs de présentatifs dans les langues anciennes et modernes, ceux qui sont issus de déictiques et ceux qui sont issus de verbes. Dans une perspective diachronique et typologique, il apparaît que ce n'est pas l'origine de la forme qui limite ou augmente l'extension d'emplois : l'ancien verbe du fr. *voici* autorise un nombre impressionnant d'emplois très variés, alors que le même ancien verbe du gr. ἰδοῦ ne connaît qu'un seul emploi en grec classique, et deux ou trois en grec tardif ; l'ancien locatif du latin *ecce* montre un plus grand nombre d'emplois que le hittite *kās(m)a*. Toutefois il est apparu que toutes les langues possédant un présentatif privilègent l'ordre PRÉSENTATIF-SUJET, quand bien même l'ordre canonique est SUJET-OBJET : on pose une présence grâce au présentatif-ci-devant locatif, du type lat. *ecce*, ou présentatif-ci-devant transitif, du type lat. *em*, avant de nommer l'objet présenté. Nous l'avons expliqué par la valeur rhématique de ce qui suit le présentatif, si l'on admet que l'information nouvelle de préférence se place dans la partie « droite » de la phrase, comme l'ont montré également plusieurs études anglosaxonnes sur la construction dite *presentational*, du type angl. *There is* Np, fr. *Il y a* NP, esp. *Hay* NP. Alors que les prédicats existentiels ('X est ici/là') attestent deux positions pour le locatif, initiale et non initiale (angl. *there is* vs. fr. *il y a (ici)*, lat. *est ibi*), ceux dénotant une présentation à l'aide d'un présentatif à part entière manifestent presque tous un positionnement initial du locatif. La perspective typologique tend donc à supposer une coïncidence universelle entre la position structurale (et informationnelle) et la relation grammaticale à l'endroit des présentatifs.

Le traitement des présentatifs fut ici essentiellement linguistique, puisant la majorité des illustrations dans des pièces de théâtre. Le choix de ce corpus n'a pas été arbitraire, bien au contraire il permet de montrer comment le présentatif garde toujours une valeur déictique forte, même dans son emploi interjectif et événementiel, où il « scénarise » le propos. Il nous semble que l'interprétation d'A. Berlin (1994 : 62)⁵⁶⁶, commentant le regard d'Isaac, en *Genèse* 24, 63, est particulièrement pertinente à l'endroit du présentatif : « **ce type de représentation est scénique** ». Le présentatif invite à une « vision intérieure » et personnelle et fonctionne de manière analogue à un dialogue : le présentatif fait comprendre à l'autre, au lecteur, qu'il est l'interlocuteur privilégié. Si la narration « médiatise » les événements, le présentatif en donnera l'impression d'une possible perception visuelle, grâce à la disparition apparente de la frontière entre la narration et le discours qu'elle réalise. *Voici, les cieux s'ouvrirent...* donne à entendre et à voir la scène, sans l'écran de l'écrit qui conditionne la représentation, et constitue une forme de représentation directe de la vision.

Voilà tout, écrivait encore Anouilh dans son prologue d'*Antigone*, non pas en forme de clôture du dialogue, mais au contraire dans le but de susciter et de nourrir celui-ci. Telle a été notre intention ici, proposer à la recherche un nouvel objet d'étude : une *linguistique du dialogue*, à l'aide d'un premier chapitre sur une *morphologie du dialogue* illustrée par les présentatifs. Ceux-ci, dans leurs formes mêmes, inscrivent le dialogue dans la morphologie.

⁵⁶⁶ « This kind of representation is just as scenic ».

Bibliographie

- ADAMS, Douglas Q., 2013, *Etymological Dictionary of Tocharian B*, Amsterdam-New-York, Rodopi.
- ADAMS, James N., 2013, *Social Variation and the Latin Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ALMEIDA, Maria Elisete, 2000, *La deixis en portugais et en français*, Peeters, Louvain-Paris.
- ALONSO SCHÖKEL, Luis, 1956, « Nota estilística sobre la partícula *hinneh* », *Biblica* 37, p. 74-80.
- ALVAR, Manuel, et POTTIER, Bernard, 1993, *Morfología histórica del español*, Madrid, Gredos.
- ANDERSEN, Francis I., 2003, « Lo and Behold! Taxonomy and Translation of Biblical Hebrew *hinneh* », in M. F. J. Baasten, W. Th. van Peursen (éd.), *Hamlet on a Hill. Semitic and Greek Studies Presented to professor T. Muraoka on the Occasion of his Sixty-Fifth Birthday* (OLA 118), Louvain, Peeters, p. 25-56.
- ANDERSEN, Stephen R., et KEENAN, Edward L., 1985, « Deixis », in T. Shopen (éd.), *Language Typology and Syntactic Description, vol. III : Grammatical Categories and the Lexicon*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 259-308.
- ANTTILA, Raimo, 2000, *Greek and Indo-European Etymology in Action. Proto-Indo-European *aǵ-*, Amsterdam – Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- ARRIVÉ, Michel, GADET, Françoise, GALMICHE, Michel, 1986, *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
- ASHBY, William J., 1995, « French presentational structure », in Jon Amastae, Grant Goodall, Mario Montalbetti et Marianne Phinney (éds.), *Contemporary research in Romance linguistics*, Amsterdam-Philadelphie, John Benjamins, p.91-104.
- ASHBY, William J., 1999, « Au sujet de quoi ? La fonction du sujet grammatical, du complément d'objet direct, et de la construction présentative en français parlé », *The French Review* 72/3, p. 481-492.
- AUCLIN, Antoine (1981), « *Mais heu, pis bon, ben alors voilà, quoi !*, marqueurs de structuration de la conversation et complétude », *Cahiers de linguistique française* 2, p. 141-160.

- AURELI, Massimo, CENAMO, Michela, CROCCO, Claudia, et DOVETTO, Francesca M., 2005, « Aspetti morfosintattici del dialogo », in Frederico Albano Leoni et Rosa Giordano, (éds.), *Italiano Parlato. Analisi di un dialogo*, Naples, Liguori, p. 119-135.
- BADER, Françoise, 1968, « Relation de structure entre les désinences d'*infectum* et de *perfectum* en latin », *Word* 24, p. 14-47 = *BSL* 63/1, p. 160-196.
- BADER, Françoise, 1973, « *Nempe, porceo* et les fonctions des particules pronominales », *Bulletin de la Société de Linguistique* 68/1, p. 27-75.
- BADER Françoise, 1983, « Fonctions et étymologies pronominales », *IG* 17, p. 5-9 et *IG* 18, p. 9-13.
- BADER, FRANÇOISE, 1986, « Structure de l'énoncé indo-européen », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 81/1, p. 71-120.
- BADER, Françoise, 1992, « Formes, fonctions, étymologies pronominales », in Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau (éd.), *La Deixis*. Colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990, Paris, PUF, p. 27-41.
- BADER, Françoise, 1994, « Fonctions, catégories et sémantisme des pronoms », in Jan de Clercq et Piet Desmet, *Florilegium Historiographiae Linguisticae. Études d'historiographie de la linguistique et de grammaire comparée à la mémoire de Maurice Leroy*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 29-78.
- BADER Françoise, 1996, « Ouvrez les oreilles : paroles, silences et connaissance », in J. Dangel et Cl. Moussy (éds.), *Les structures de l'oralité en latin*, Paris, PUPS, p. 11-33.
- BAILEY, Nicholas, 2009, *Thetic constructions in Koine Greek, with special attention to clauses with εἰμί 'be', γίνομαι 'occur', ἔρχομαι 'come', ἰδοῦ/ἴδε 'behold', and complement clauses of ὁπάω 'see'*, PhD Thesis, Vrije Universteit Amsterdam.
- BAMMESBERGER, Alfred, 1984, *Lateinische Sprachwissenschaft*, Regensburg, Verlag F. Pustet.
- BARBÉRIS, Jeanne-Marie, 1998, « Pour un modèle de l'actualisation intégrateur du sujet », in Jeanne-Marie Barbéris, Jacques Bres et Paul Siblot (éd.), *De l'actualisation*, Paris, CNRS Éditions, p. 239-261.
- BDAG = Danker, Frederick W., 2000, *Greek-English lexicon of the New Testament and other early Christian literature*, 3^{ème} éd. fondée sur Walter Bauer, *Griechisch-deutsches Wörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments und der frühchristlichen Literatur*, 6^{ème} éd. par Kurt Aland et Barbara Aland, avec Viktor Reichmann, Chicago, University of Chicago Press.
- BEEKES, Robert S. P., 1973, « The Proterodynamic 'Perfect' », *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* 87/1, p. 86-98.
- BEEKES, Robert S. P., 1995, *Comparative Indo-European Linguistics: An Introduction*, Amsterdam, John Benjamins.

- BEEKES, Robert S. P., 2010, *Etymological Dictionary of Greek* (2 vols), Leiden, Brill.
- BENTLEY, Delia, CICONTE, Francesco Maria, et CRUSCHINA, Silvio, 2015, *Existentials and Locatives in Romance Dialects of Italy*, Oxford, Oxford University Press.
- BENVENISTE, Émile, 1966a, *Problèmes de linguistique générale*, tome I, chapitre XIII « La phrase nominale », Paris, Gallimard, p. 151-167.
- BENVENISTE, Émile, 1966b, *Problèmes de linguistique générale*, tome I, chapitre XX « La nature des pronoms », Paris, Gallimard, p. 251-266.
- BENVENISTE, Émile, 1966c, *Problèmes de linguistique générale*, tome I, chapitre XXIII « Les verbes délocutifs », Paris, Gallimard, p. 277-285.
- BENVENISTE, Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, tome II, chapitre V « L'appareil formel de l'énonciation », Paris, Gallimard, p. 79-88.
- BERENGUER SÁNCHEZ, José Antonio, 2000, *Estudio sobre las partículas indoeuropeas con base consonántica y laríngea*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas.
- BERGEN Benjamin K. et PLAUCHÉ, Madelaine C., 2001, « Extensions of Deictic and Existential Constructions in French: *Voilà, Voici, and Il y a* », in Alan Cienki, Barbara Luka et Michael Smith (éd.), *Conceptual and Discourse Factors in Linguistic Structure*, Stanford, CA, CSLI Publications, p. 45-61.
- BERGEN, Benjamin K. et PLAUCHÉ, Madelaine C., 2005, « The convergent evolution of radial constructions: French and English deictics and existentials », *Cognitive Linguistics* 16 (1), p. 1-42.
- BERLIN, Adele, 1994, *Poetics and Interpretation of Biblical Narrative*, Biblical Horizons n°45, Sheffield, Almond Press.
- BERRUTO, Gaetano, 1986, « Un tratto sintattico dell'italiano parlato: il *c'è* presentativo », in Klaus Lichem, Edith Mara et Susanne Knaller (éd.), *Parallela 2. Aspetti della sintassi dell'italiano contemporaneo*, Tübingen, Narr, p. 61-73.
- BERTHOUD, Anne-Claude, 1996, *Paroles à propos : approche énonciative et interactive du topic*, Gap/Paris, Ophrys.
- BEYER, Klaus, 1984, *Die aramäischen Texte vom Toten Meer*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.
- BICHARD, Michel, 1997, *Plaidoyer en faveur d'un mal-aimé : étude morphosyntaxique de il y a en français contemporain*, Thèse de doctorat, Université de Paris III.
- BICHARD, Michel, 1999, « Étude morphosyntaxique de *il y a* en français contemporain. Plaidoyer en faveur d'un mal-aimé », *Information grammaticale* 80, p. 49-52.
- BIRAUD, Michèle, 2009, *Les interjections du théâtre grec antique : étude sémantique et pragmatique*, Louvain, Peeters, BCLL 123.

- BIVILLE, Frédérique, 1996, « Le statut linguistique des interjections en latin », in H. Rosén (éd.), *Aspects of Latin, Papers from the Seventh International Colloquium on Latin Linguistics*, Jerusalem, April 1993, Innsbruck, Inst. für Sprachwiss, p. 209-220.
- BLACKMAN, A. M., 1932, *Middle-Egyptian Stories, Part. I, BiAe 2*, Bruxelles, Fondation Égyptologique Reine Élisabeth.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire *et al.* (éd.), 1990, *Le français parlé : études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- BLASCO FERRER, Eduardo, 2003, « Tipologia delle presentative romanze e morfosintassi storica. Fr. *c'est* e prov. *-i (estai, fai, plai)* », *Zeitschrift für Romanische Philologie* 119/1, p. 51-90.
- BLASCO FERRER, Eduardo, 2004, « Tipologia, storia e classificazione delle costruzioni presentative romanze. Contributo a una teoria della grammaticalizzazione », *Quaderns de filologia. Estudis lingüistics* 9, p. 27-49.
- BLOCH, Ariel A., 1991, *Studies in Arabic Syntax and Semantics*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.
- BLOCH, Oscar, et GEORGIN, René, 1937, *Grammaire française*, Paris, Hachette.
- BODELOT, Colette, 1987, *L'interrogation indirecte en latin : syntaxe, valeur illocutoire, formes*, Louvain, BIG, Peeters.
- BODELOT, Colette, 1990, *Termes introducteurs et modes dans l'interrogation indirecte en latin de Plaute à Juvénal*, Avignon, Aubanel.
- BONNARD, Henri, et RÉGNIER, Claude, 1989, *Petite grammaire de l'ancien français*, Paris, Magnard.
- BÖRJARS, Kersti, et VINCENT, Nigel, 2005, « Position vs. function in Scandinavian presentational constructions », in Miriam Butt et Tracy Hollowa King (éd.), *Proceedings of the LFG05 Conference*, Stanford CA, CSLI Publications, p. 54-42.
- BOUCHARD, Denis, 1988, « French *voici/voilà* and the analysis of pro-drop », *Language* 64, p. 89-100.
- BRACHET, JEAN-PAUL, 2000, *Recherches sur les préverbes de- et ex- du latin*, Bruxelles, Latomus.
- BRAVMANN, Meir M., 1977, *Studies in Semitic Philology*, Leiden, Brill.
- BREIVIK, Leiv E., 1990, *Existential there: A Synchronic and Diachronic Study*, Oslo, Novus.
- BRES, Jacques, 1999, « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques* XX, 2, p. 71-86.
- BRES, Jacques, 2005, « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie... », in Jacques Bres *et al.* (dir.), *Dialogisme et polyphonie, approches linguistiques*, Bruxelles, Duculot, p. 47-73.

- BRES, Jacques, et MELLET, Sylvie, 2009, « Une approche dialogique des faits grammaticaux », *Langue française*, 2009/3, n° 163, p. 3-20.
- BRES, Jacques, et NOWAKOWSKA, Aleksandra, 2006, « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in L. Perrin (éd.), *Le sens et ses voix*, Recherches linguistiques 28, Metz, Université de Metz, p. 21-48.
- BRIL, Isabel, 2002, *Le nêlêmwa (Nouvelle-Calédonie). Analyse syntaxique et sémantique*, Louvain-la-Neuve, Peeters (Selaf n°403).
- BROCKELMANN, Carl, 1916. *Semitische Sprachwissenschaft*, Berlin-Leipzig, G. J. Göschen.
- BROWN, Penelope et Levinson, Stephen C., 1987, *Politeness: Some universals in language usage*. Cambridge, Cambridge University Press.
- BRUGMANN, Karl, et DELBRÜCK, Berthold, 1893-1930, *Grundriß der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, Berlin - Leipzig, W. Gruyter, Straßburg, Trübner.
- BRUNEAU, Charles, 1937, *Grammaire française*, Paris, Librairie Delagrave.
- BRUNET, Claude, 2009, « Demortuos milites ou un préfixe à l'origine de reconstruction », in Claude Brunet (dir.), *Des formes et des mots chez les Anciens. Mélanges offerts à Danièle Conso*, Besançon, Presses Universitaires de France-Comté, p. 201-215.
- BRUNOT, Ferdinand, 1922, *La Pensée et la Langue. Méthodes, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliqué au français*, Paris, Masson.
- BRUXELLES, Sylvie, et TRAVERSO, Véronique, 2006, « Usages de la particule *voilà* dans une réunion de travail : analyse multimodale », in Martina Drescher et Barbara Frank-Job (éd.), *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes*, Frankfurt am Main, Berlin, Bern, Peter Lang, p. 71-92.
- BUBER, Martin, 1969, *Je et Tu*, 1^{ère} publication 1923, *Ich und Du*, Paris, Aubier Montaigne.
- BÜHLER, Karl, 1934, *Sprachtheorie*, Jena, Fischer.
- BUFFA, Mario, 1935, Nuova raccolta di iscrizioni etrusche, Firenze, Rinascimento del Libro.
- BURNHAM, Josephine M., 1940, « The Presentative Sentence », in Lawrence Kansas (éd.), *Studies in English in Honor of Raphael Dorman O'Leary and Selden Lincoln Whitcomb*, p. 81-103.
- CALBOLI, Gualtiero, 1966, « Modi del Verbo Graeco e Latino 1903-1966 », *Lustrum* 11, p. 173-349.
- CALBOLI, Gualtiero, 2012, « Les adverbes modaux en latin », in Jean-Paul Brachet, Michèle Fruyt et Peggy Lecaudé (éd.), *Les adverbes latins : syntaxe et sémantique*, Paris, L'Harmattan, p. 77-91.
- CARVALHO, Paulo de, 1991, « 'Deixis objective' vs 'deixis subjective' : sur les 'substantifs démonstratifs' du latin », *BSL* 86/1, p. 211-244.

- CARVALHO, Paulo de, 1998, « La grammaire de la préverbativité ou préverbativité et 'ergativité' », in B. García-Hernández (éd.), *Estudios de lingüística latina. Actas del IX Coloquio Internacional de Lingüística Latina, Madrid, 14-18 abril 1997*, Madrid, Ediciones Clásicas, p. 273-289.
- ČAŠULE, Ilija, 2012, « Correlation of the Burushaski Pronominal System with Indo-European and Phonological and Grammatical Evidence for a Genetic Relationship », *Journal of Indo-European Studies* 40/1-2, p. 59-153 ; Reponse to Discussants : p.164-172.
- CAUBET, Dominique, 1992, « Deixis, aspect et modalité: Les particules *hā-* et *rā-* en arabe marocain », in Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau (éd.), *La Déixis : Colloque en Sorbonne 8-9 Juin 1990*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 139-149.
- CESARE, Anna-Maria de, 2011, « L'italien *ecco* et les français *voici, voilà*. Regards croisés sur leurs emplois dans les textes écrits », *Langages* 184 (2011/4), p. 51-67.
- CHANTRAINE, Pierre, 1961, *Morphologie historique du grec*, Paris, Klincksieck.
- CHANTRAINE, Pierre, 1968-1980, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck.
- CHARAUDEAU, Patrick, 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- CHEVALIER, Jean-Claude, 1969, « Exercices portant sur le fonctionnement des présentatifs » *Langue française* 1, févr. 1969, p. 82-92.
- CHEVALIER, Jean-Claude, Blanche-Benveniste, Claire, ARRIVÉ, Michel et PEYARD, Jean, 1964, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- CHOI, Hye-Won, 1999, *Optimizing structure in context: scrambling and information structure*, Stanford, Ca, CSLI Publications.
- CHOMSKY, Noam, 1965, *Aspect of the theory of syntax*, Cambridge MA, MIT Press.
- CHRISTENSON, David, 2000, *Plautus: Amphitruo*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CHRISTOL, Alain, 2012, « Microsystèmes, pseudo-suffixes et mots-valises », in Alain Christol et Olga Spevak (éd.), *Les évolutions du latin*, Paris, L'Harmattan, p. 129-138.
- CICONTE, Francesco M., 2009, « Pro-forms in existential constructions of early Italo-Romance vernaculars: the Locative Hypothesis », in Miltiadis Kokkonidis (éd.), *Proceedings of the Oxford Postgraduate Conference LingO 2007*, Oxford, Oxford University Press. p. 35-42.
- ČIHAR, Václav, 1955, « Syntaktische Forschungen auf dem Gebiete der hethitischen Sprache I », *Archiv orientální* 23, p. 331-363.
- COHEN, David, 1984, *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique. Études de syntaxe historique*, Paris, Société de Linguistique de Paris.

- COHEN, Eran, 2014, « Presentatives in comparative view: Biblical Hebrew and Neo-Aramaic », in Tal Davidovich, Ablahad Lahdo et Torkel Lindquist (éds.), *From Tur Abdin to Hadramawt: Semitic Studies. Festschrift in Honour of Bo Isaksson on the Occasion of His Retirement (Hardback)*, Wiesbaden, Harrassowitz, p. 23-38.
- COHEN, Eran, 2015, « The particle *wal* in the Jewish Zakho dialect », in Geoffrey Khan (éd.), *Neo-Aramaic Dialect Studies II*, Piscataway, Gorgias Press, p. 250-270.
- COHEN, Marcel, 1922, « Sur la forme verbale égyptienne dite ‘pseudo-participe’ », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* 22, p. 242-246.
- COL, Gilles, DANINO, Charlotte et RAULT, Julien, 2015, « Éléments de cartographie des emplois de *voilà* en vue d’une analyse instructionnelle », *Revue de Sémantique et de Pragmatique* 37, p. 37-59.
- COL, Gilles, DANINO, Charlotte, KNUTSEN, Dominique et RAULT, Julien, 2016, « Rôle de *voilà* dans l’affirmation : valeur confirmative et marque d’intégration d’informations », *Testi e Linguaggi* 9, p. .
- COLIN, Georges S., 1966, « Quelques calques syntaxiques et sémantiques sur le berbère dans les parlers arabes du Maghreb », *Comptes rendus du Groupe linguistique d’études chamito-sémitiques*, p. 173-176.
- CORNISH, Francis, 2008, « L’absence de prédication, le topique et le focus : le cas des phrases ‘thétiques’ », in Jean-Marie Merle (dir.), *La prédication, Faits de Langue* 30-31, p. 121-131.
- CORSSEN, Wilhelm P., 1874, *Über die Sprache der Etrusker*, Volume I, Leipzig, Teubner.
- CREISSELS, Denis, 1981, « L’étymologie des prädicatifs d’identification des parlers bambara et dioula : *yé* et *dò ~ dò ~ lò* », *Mandenkan Llacan* 1, p. 3-10.
- CREISSELS, Denis, 2000, « Typology » (Chapitre 9), in Bernd Heine et Derek Nurse (dir.), *African Languages: An Introduction*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 231-258.
- CROFT, William, 1990, *Typology and Universals*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CULIOLI, Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l’énonciation : opérations et représentations, tome 1*, Paris, Ophrys.
- CUZZOLIN, Pierluigi, 1998, « Quelques remarques syntaxiques à propos de *ecce* », in B. García-Hernández (éd.), *Estudios de lingüística latina. Actas del IX Coloquio Internacional de Lingüística Latina, Madrid, 14-18 abril 1997*, Madrid, Ediciones Clásicas, p. 261-271.
- D’ALESSIO, Giovan Battista, 2007, « ἤν ἰδοῦ: *ecce satyri* (Pratina, PMG 708= TrGF 4 F 3). Alcune considerazioni sull’uso della deissi nei testi lirici e teatrali », in F. Perusino et M. Colantonio (éd.), *Dalla lirica corale alla poesia drammatica. Forme e funzioni del canto corale nella tragedia e nella commedia greca*, Pise Edizioni ETS, p. 95-128.

- DAMOURETTE, Jacques, et PICHON, Édouard, 1936, *Des mots à la pensée : Essai de grammaire de la langue française*, tome V, Paris, D'Artrey.
- DAMOURETTE, Jacques et PICHON, Édouard, 1950, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Tome VI. Paris, Éd. d'Artrey.
- DANON-BOILEAU, Laurent, 1992, « Ce que 'ça' veut dire : les enseignements de l'observation cliniques », in Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau (dir.), *La deixis*. Colloque en Sorbonne, Paris, PUF, 415-423.
- DASSI, M., 2003, De la Morphosyntaxe à la sémantique des présentatifs en français contemporain. Une aperception fondée sur la prose romanesque de Mongo Beti, Munich, Lincom Europa.
- DAVID, Arlette, 2000, « *m.k* + forme nominale au cœur de la controverse », *Lingua Aegyptia* 7, p. 113-123.
- DE CESARE, Anna Maria, 2007, « Sul cosiddetto 'c'è presentativo'. Forme e funzioni », in Anna Maria De Cesare et Angela Ferrari (éds.), *Lessico, grammatica, testualità* (Acta Romanica Basiliensia 18), Basel, Università di Basilea, p.127-153.
- DELG = CHANTRAINE, PIERRE, 1968, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*. I (A-K) – II (L-W), Paris, Klincksieck.
- DELAHAIE, Juliette, 2005, « *Oui, voilà, exactement... voilà, c'est fait. Voilà*, un présentatif ? : Une étude de la valeur en conversation de *voilà* dans le corpus LanCom », communication présentée à la *Journée Jeunes Chercheurs en Linguistique Appliquées de l'AFLA*, octobre 2005, Paris.
- DELAHAIE, Juliette, 2009a, « *Voilà le facteur* ou *voici le facteur* ? Étude syntaxique et sémantique de *voilà* », *Cahiers de lexicologie* 95, 2009/2, p. 43-58.
- DELAHAIE, Juliette, 2009b, « *Oui, voilà* ou *d'accord* ? Enseigner les marqueurs d'accord en classe de FLE », *Pays Scandinaves* 4, p. 17-34.
- DE LAMBERTERIE, Charles, 1998, « Méthode comparative et approche typologique : regards croisés sur les deux disciplines », *La Linguistique* 34/1, 19-37.
- de LAMBERTERIE Charles, 2005, Notice *cedo, cette*, *Chronique d'étymologie latine, Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* LXXIX, p. 332. ; Notice *cēdō, cette*, *Chronique...* LXXIX, p. 332-333.
- DELL = ERNOUT, Alfred et MEILLET Antoine, 1932, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck, 4^{ème} édition, 4^{ème} tirage : 1985.
- DENIS, Delphine et SANCIER-CHATEAU, Anne, 1994, *Grammaire du français*, Paris, Librairie générale française.
- DENIZOT, Camille, 2011, *Donner des ordres en grec ancien. Étude linguistiques des formes de l'injonction*, Rouen, Publications des universités de Rouen et du Havre.
- DENNISTON, John D., 1954, *The Greek Particles*, Oxford, Clarendon Press, 2^{ème} édition.

- DERKSEN, Rick, 1996, *Etymological Dictionary of the Slavic Inherited Lexicon*, Leiden, Brill.
- DESCLÉS, Jean-Pierre, 2000, « Locuteur, énonciateur, médiateur dans l'activité dialogique », in Aurore Monod Becquelin et Philippe Erikson (éd.), *Les rituels du dialogue. Promenades ethnolinguistiques en terres amérindiennes*, Nanterre, Société d'ethnologie, p. 79-112.
- DESCLÉS, Jean-Pierre, et GUIBERT, Gaëll, 2011, *Le dialogue, fonction première du langage. Analyse énonciative de textes*, Paris, Honoré Champion (Bibliothèque de grammaire et de linguistique).
- DÉTRIE, Catherine, 2001, « Du spectateur à l'énonciateur : *voici, voilà, voir* dans *Le Spectateur français* de Marivaux, *L'information grammaticale* 91 (octobre 2001), p. 29-33.
- DHLF = REY, Alain, 1992, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- DIESSEL, Holger, 1999a, *Demonstratives. Form, Function, and Grammaticalization*. John Benjamins, Typological Studies in Language 42, Amsterdam.
- DIESSEL, Holger, 1999b, « The morphosyntax of demonstratives in synchrony and diachrony », *Linguistic Typology* 3, p. 1-49.
- DIK, Simon C., 1997, *The Theory of Functional Grammar (Part I: The Structure of the Clause)*, Berlin/New-York, Mouton de Gruyter.
- DIONISOTTI, Carlotta, 2007, « *Ecce* », *Bulletin of The Institute of Classical Studies of the University of London* 50, p. 75-91.
- DOL, Philomena, 1999, *A grammar of Maybrat. A language of the Bird's Head, Irian Java, Indonesia*, Leiden, Grafisch Bedrijf.
- DOSTIE, Gaétane, 2001, « La gradation du sens et ses traces morphologiques et syntaxiques. Considération sur la (poly)pragmaticalisation », in Daniel Roulland et Gilles Col (éd.), *Grammaticalisation 2. Concepts et cas*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 61-91.
- DOSTIE, Gaétane, et LÉARD, Jean-Marcel, 1997, « Les marqueurs discursifs en lexicographie : le cas de *tiens !* », in Georges Kleiber et Martin Riegel (éd.), *Les formes du sens*, Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 95-114.
- DOSTIE, Gaétane, 2004, *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, de boeck.duculot (Champs linguistiques).
- DRUBIG, Hans Bernhard et SCHAFFAR, Wolfram, 2001, « Focus constructions », in Martin Haspelmath, König Ekkehard, Wulf Oesterreicher et Wolfgang Raible (éd.), *Language Typology and Language Universals. Sprachtypologie und sprachliche Universalien. La typologie des langues et les universaux linguistiques*, Volume 2, Section X. Syntactic Typology, Berlin/New-York, Walter de Gruyter, p. 1079-1104.

- DRUETTA, Ruggiero, 1993, *Étude de voilà non-constructeur*, tesi di Laurea, Università di Torino.
- DUMESTRE, Gérard, 2003, *Grammaire fondamentale du bambara*, Paris, Éditions Karthala.
- DUNKEL George E., 2002, « *eǵó and *ǵǵō, *eǵH-óh₁ and *h₂eǵ-oh₁: Perseveration and the primary thematic ending *-ō », in Heinrich Hettrich (éd.), *Indogermanische Syntax. Fragen und Perspektiven*, Reichert, Wiesbaden. p. 89-103.
- DUNKEL George E., 2004, « The deictic origin of the Greek κᾶ-Aorist and κᾶ-Perfect », in J. C. et B. A. Olsen (éds.), *Indo-European Word Formation*, Museum Tusulanum Press, p. 37-57.
- DUNKEL, George E., 2014, *Lexikon der indogermanischen Partikeln und Pronominalstämme*, Heidelberg, Winter, 2 tomes.
- DUPRAZ, Emmanuel, 2004, « La corrélation dans les textes de lois osques », in Colette Bodelot (éd.), *Anaphore, cataphore et corrélation en latin*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 55-79.
- EBELING, Jarle, 2003, *Presentative Constructions in English and Norwegian. A Corpus-based Contrastive Study*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- EHRET, Christopher, 1995, *Reconstructing Proto-Afroasiatic (Proto-Afrasian): Vowels, Tone, Consonants, and Vocabulary*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press.
- ELAMRANI-JAMAL, A, 1983, *Logique aristotélicienne et grammaire arabe : étude et documents*, Paris, J. Vrin.
- ERDMANN, Peter, 1976, *There sentences in English*, Munich, Tuduv.
- ERNOUT, Alfred, et THOMAS, François, 1989², *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck.
- ESPUNY, Janina, 1996, *Étude de la diaphonie dans des dialogues en face à face*, Thèse de doctorat, Université de Barcelone, non publiée.
- FALK, Cecilia, 1989, « On the existential construction in the Germanic languages », *Working Papers in Scandinavian Syntax* 44, p. 45-59.
- FAULKNER, O R., 1935, « The Verb 'I 'to say' and Its Developments », *The Journal of Egyptian Archaeology*, 21/2, p. 177-190.
- FERNANDEZ-VEST, M. M. Jocelyne, 1994, *Les Particules énonciatives*, Paris, PUF.
- FERNANDEZ-VEST, M.M. Jocelyne, et GRÜNTAL-ROBERT, Tiio, 2004, « Typologie de l'ordre des mots (ORM) dans l'interaction simulée : Essai sur le dialogue de théâtre estonien, finnois, français », in M.M. Jocelyne Fernandez-Vest et Karl Pajusalu (éds.), *Grammar and interaction*. Tallinn, Linguistica Uralica, 4, p. 40-59.
- FERNANDEZ-VEST, M.M. Jocelyne, 2015, *Detachments for cohesion. Toward an Information Grammar of Oral Languages*, Berlin & Boston, De Gruyter.
- FEUILLET, Jack, 1988, *Introduction à l'analyse morphosyntaxique*, Paris, PUF.

- FEUILLET, Jack, 2014, *Grammaire du gotique*, Paris, Honoré Champion.
- FILLMORE, Charles J., 1985, « Syntactic intrusions and the notion of grammatical construction », *Berkeley Linguistics Society* 11, p. 73-86.
- FILLMORE, Charles J., Kay, Paul et O'Connor, Mary Catherine, 1988, « Regularity and Idiomaticity in Grammatical Constructions: The Case of Let Alone », *Language* 64/3, p. 501-538.
- FILLMORE, Charles J. et Kay, Paul, 1993, *Construction Grammar Coursebook*, ms., University of California at Berkeley, Department of linguistics.
- FLOREA, Ligia-Stela, 1988, « Présentatif et configuration discursive en français parlé. Le cas de c'est », *LINX* 18, p. 95-106.
- FOLLINGSTAD, Carl M. 1995, « *Hinnēh* and Focus Function with application to Tyap », *Journal of translation and textlinguistics* 7-3, p. 1-24.
- FOREST, Robert, 1996, « Ce qui ne se nie pas dans les langues », *Nouveaux Mémoires de la Société de linguistique de Paris* n°4, p. 21-31.
- FORTSON, Benjamin W., 2004, *Indo-European Language and Culture: An introduction*, Malden MA, éd. Blackwell Publishing.
- FOUCAULT, Michel, 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- FRANTEXT : Base de données de textes français (littéraires, philosophiques, scientifiques et techniques ; près de 4 000 références), développée au sein de l'ATILF - CNRS & Université de Lorraine, accessible à l'adresse : <http://www.frantext.fr>.
- FRAWLEY, William J., 1992, *Linguistic semantics*, Hillsdale, Laurence Erlbaum Associates.
- FREEZE, Ray, 1992, « Existentials and Others Locatives », *Language* 68/3, p. 553-595.
- FRIEDRICH, Johannes, 1974, *Hethitisches Elementarbuch*, Heidelberg, Carl Winter.
- FRUYT, Michèle, 1994, « Lexique et conscience linguistique en latin : la motivation », in Danièle Conso, Nicole Fick et Bruno Poulle (éd.), *Mélanges F. Kerlouegan*, Les Belles Lettres, Paris, p. 255-267.
- FRUYT, Michèle, 1996a, « La délocutivité : la notion et ses réalisations en latin », in Alfred Bammesberger et Friedrich Heberlein (éd.), *Akten des VIII. internationalen Kolloquiums zur lateinischen Linguistik*, Heidelberg, Universitätsverlag, C. Winter, p. 487-499.
- FRUYT, Michèle, 1996b, « Origine de la négation *nē* dans lat. *nē... quidem, nēquam, nēquiquam* », *Revue de linguistique latine du Centre Alfred Ernout De lingua Latina* 1, en ligne.
- FRUYT, Michèle, 2007, « L'ambiguïté lexicale : quelques réflexions sur le latin », in *L'ambiguïté en Grèce et à Rome. Approche linguistique*, Cl. Moussy et A. Orlandini (éd.), Paris, PUPS, p. 49-56.

- FRUYT, Michèle, 2009, « Focalisation des pronoms personnels et des adjectifs possessifs en latin », in Claude Brunet (dir.), *Des formes et des mots chez les Anciens. Mélanges offerts à Danièle Conso*, Besançon, Presses Universitaires de France-Comté, p. 75-89.
- FUCHS, Catherine, 1982-1983, « Damourette et Pichon précurseurs de l'énonciation », *Travaux de linguistique* 9-10, p. 53-66.
- GADET, Françoise, 1989, *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.
- GAMKRELIDZE, Thomas V, et IVANOV, Vjačeslav V., 1995, *Indo-European and the Indo-Europeans: A Reconstruction and Historical Analysis of a Proto-Language and a Proto-Culture*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.
- GARCÍA RAMÓN, José Luis, 2009, « Primär- und Sekundärendungen im Konjunktiv im Vedischen: Deixis und Sprechakt », in Elisabeth Rieken et Paul Widmer (éd.), *Pragmatische Kategorien Form, Funktion und Diachronie*, Wiesbaden, Reichert Verlag, p. 79-81.
- GARDES-TAMINE, Joëlle, 1986, « Introduction à la syntaxe. Les présentatifs », *L'Information Grammaticale*, n°29, mars 1986, p. 34-36.
- GARDES-TAMINE, Joëlle, 1990, *La grammaire - Tome 2. Syntaxe*, Paris, coll. Coursus, Armand Colin.
- GARDINER, Alan H, 1957³, *Egyptian Grammar*, Oxford, Griffith Institute Ashmolean Museum.
- GARNIER, Romain, 2010, *Sur le vocalisme du verbe latin : étude synchronique et diachronique*, Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft.
- GARR, W. Randall, 2004, « ךָ », *Revue biblique* 111, p. 321-344.
- GARY, Norman, 1976, *A discourse analysis of certain root transformations in English*, Bloomington, Indiana University Linguistics Club.
- GAST, Volker, et HAAS, Florian, 2011, « On the distribution of subject properties in formulaic presentationals of Germanic and Romance », in Andrej Malchukov et Anna Siewierska (éd.), *Impersonal Constructions. A cross-linguistic perspective*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2011, p. 127-167.
- GAUDIN, Lucile, 2005, « Le dire, le croire, et le présentatif *voici/voilà* dans *Cyrano de Bergerac* », *L'information Grammaticale*, n°105, janvier 2005, p. 28-31.
- GERNSBACHER Morton Ann, 1990, *Language comprehension as structure building*, Mahwah, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates.
- GINZBURG, Jonathan, 2012, *The Interactive Stance. Meaning of Conversation*, Oxford, Oxford University Press.
- GIRAULT-DUVIVIER, Charles Pierre, 1859, *Grammaire des grammaires, ou Analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*, Paris, A. Cotelle.

- GIVÓN, Talmy, 1983, *Topic Continuity in Discourse. A quantitative cross-language study*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- GIVÓN, Talmy, 1988, « The pragmatics of word order: predictability, importance and attention », in Michael Hammond, Edith A. Moravcsik et Jessica Wirth (éd.), *Studies in Syntactic Typology*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins, p. 243-284.
- GIVÓN, Talmy, 1995, « Coherence in text vs. coherence in mind », in Morton Ann Gernsbacher & Talmy Givón (éd.), *Coherence in Spontaneous Text*, Amsterdam, John Benjamins, p. 59-115.
- GIVÓN, Talmy, 1999, « Generativity and variation: The notion ‘rule of grammar’ revisited », in Brian Mac Whinney (éd.), *Emergence of Language*, London, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, p. 81-114 (Chapter 3).
- GIVÓN, Talmy, 2001, *Syntax. An Introduction. Volume I*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- GOFFMAN, Erwing, 1987, *Façons de parler*, Paris, Minit.
- GONZÁLEZ ROLÁN, Tomás, 1971, « *Aio Y nego, otium, auus y negotium* y la teoria laringal », *Cuadernos de Filología Clásica* 1, p. 211-222.
- GRANDET, Pierre, et MATHIEU, Bernard, 2003, *Cours d'égyptien hiéroglyphique*, Paris, Éditions Khéops.
- GREEN, Georgia M., 1980, « Some wherefores of English inversions », *Language* 56, p. 582-601.
- GREGOROMICHELAKI, Eleni et KEMPSON, Ruth, 2013, « Grammars as Processes for interactive Language Use: Incrementality and the Emergence of Joint Intentionality », in Alessandri Capone, Franco Lo Piparo et Marco Carapezza, *Perspectives on Linguistic Pragmatics*, Cham, Springer, p. 185-216.
- GRENOBLE, Lenore et RILEY, Matthew, 1996, « The Role of Deictics in Discourse Coherence: French *voici/voilà* and Russian *vot/von* », *Journal of Pragmatics* 25, p. 819-838.
- GRICE, H. Paul, 1975, « Logic and Conversation », in Peter Cole et Jerry Morgan (éd.), *Syntax and Semantics. Volume 3*, New-York, Academic Press, p. 41-58.
- GRIFFITH, Francis L., 1889, *The Inscriptions of Siût and Dêr Rîfeh*, Londres, Trübner & Co.
- GRILLOT-SUSINI, Françoise, 1987, *Éléments de grammaire élamite*, Paris, Éditions Recherche sur les civilisations.
- GUIRAUD, Charles, 1962, *La phrase nominale en grec d'Homère à Euripide*, Paris, Klincksieck.
- HACHE, Sophie, 2006, « ‘Voici qui est plaisant’ : l'emploi des présentatifs *voici* et *voilà* dans *Le Malade imaginaire* de Molière », in Thérèse Vàn Dung Le Flanhec et Claire Stolz (éd.), *Style, genres, auteurs. La suite du roman de Merlin, Marot, Molière, Prévost, Chateaubriand, Saint-John Perse*, volume n°6, Paris, PUPS, p. 76-89.

- HACKSTEIN, Olav, 2001, « Studien zur Grammatikalisierung in älteren indogermanischen Sprachen », *Historische Sprachforschung* 114, p. 15-42.
- HAGÈGE, Claude, 1978, « Du thème au thème en passant par le sujet : pour une théorie cyclique », *La Linguistique*, 14, 2, 1978, p. 3-38.
- HAGÈGE, Claude, 1985, *L'Homme de paroles*, Paris, Fayard.
- HAGÈGE, Claude, 1993, *The Language Builder*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins Publishing.
- HAMP, Eric, 2012, « Comments on Çasule's Correlation of the Burushaski Pronominal System with Indo-European », *The Journal of Indo-European Studies* 40/1-2, p. 154-155.
- HANNAY, Mike, 1991, « Pragmatic function assignment and word order variation in a functional grammar of English », *Journal of Pragmatics* 16, p. 131-155.
- HASSELBACH, Rebecca, 2007, « Demonstratives in Semitic », *Journal of the American Oriental Society* 127, p. 1-27.
- HAVU, Jukka, 2007, « Le passé antérieur et la négation », in COMBETTES, Bernard, et MARCHELLO-NIZIA, 2007, *Études sur le changement linguistique en français*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, p. 236-248.
- HEINZE, Richard, 1923, « Die horazische Ode », *Neue Jahrbücher* 51, p. 153-168 = 1960, « Was ist eine horazische Ode ? », *Vom Geist des Römertums*, Stuttgart, Teubner, p. 172-189.
- HENGEVELD, Kess, 1992, *Non-verbal Predication. Theory, Typology, Diachrony*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.
- HÉRIQUE, Emmanuel, 1986, *Étude de l'interjection 'Tiens' : contribution à l'étude du phénomène interjectif*. Université de Nancy II (thèse).
- HETZRON, Robert, 1971, « Presentative function and presentative movement », *Studies in African Linguistics*, Supplement 2, p. 79-105.
- HERTZON, Robert, 1975, « The presentative movement or why the idea word order is VSOP », in Charles N. Li (éd.), *Word Order and Word Order Change*, Austin, University of Texas Press, p. 346-388.
- HILL, Virginia, 2014, *Vocatives: How Syntax Meets with Pragmatics*, Leiden-Boston, Brill.
- HILPERT, Martin, et Östman, Jan-Ola, 2016, *Constructions across Grammars*, Amsterdam, J. Benjamins.
- HINDELANG, Götz, 1994, « Dialogue grammar. A linguistic approach to the analysis of dialogue », in Edda Weigand, *Concepts of Dialogue Considered from the Perspective of Different Disciplines*, Tübingen, Niemeyer.
- HOFFMANN, Thomas, et TROUSDALE, Graeme, 2013, *The Oxford Handbook of Construction Grammar*, Oxford, Oxford University Press.

- HOFFNER, Harry A. Jr. et MELCHERT, H. Craig, 2008, *A grammar of the Hittite language. Part I: Reference grammar*, Eisenbrauns, Winona Lake.
- HOFMANN, Johann B. et RICOTTILLI Licinia, 2003, *La lingua d'uso latina*, Bologne, Pàtron (3^{ème} édition ; 1^{ère} éd. : 1951).
- HOLMES, Nigel, (2012, « Interrogative *Nam* in Early Latin », *Mnemosyne* 65, p. 203-218.
- HOPPER, Paul, 1988, « Emergent Grammar », *Berkeley Linguistics Society* 13, p. 139-157.
- HROZNÝ, Friedrich, 1917, *Die Sprache der Hethiter*, Hinrichs, Leipzig.
- HUG, Marc, 1995, « *Voici et voilà* : enseignements d'un corpus d'emplois réels », *SCOLIA* 5, p. 131-142.
- HUG, Marc, 2001, « Les démonstratifs français : le choix entre l'inadéquation et l'atomisation terminologique », in Bernard Colombat et Marie Savelli (éd.), *Métalangage et terminologie linguistique. Actes du colloque international de Grenoble (Université Stendhal – Grenoble III, 1998)*, Louvain, Peeters, p. 673-688.
- HULSTAERT, Gustaaf, 1961, *Grammaire du lomóngo*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale.
- HULSTAERT, Gustaaf, 1993, « Le groupe présentatif en lomóngo », *Annales Aequatoria* 14, p. 322-333.
- HUNDSNURSCHER, Franz, 1980, « Konversationsanalyse versus Dialoggrammatik », in Heinz Rupp et Hans-Gert Roloff (éd.), *Akten des VI Internationalen Germanisten-Kongresses. Basel 1980. Teil 2*, Tübingen, Niemeyer, p. 89-95.
- HUNDSNURSCHER, Franz, 1992, « Does a dialogic view of language amount to a paradigm change in linguistics: Language as dialogue », in Sorin Stati et Edda Weigand, *Methodologie der Dialoganalyse*, Tübingen, Niemeyer, p. 1-14.
- HUNDSNURSCHER, Franz, 1994, « Dialog-Typologie », in Gerd Fritz et Franz Hundsnurscher, *Handbuch der Dialoganalyse*, Tübingen, Niemeyer, p. 203-238.
- HUNDSNURSCHER, Franz, 2007, « The Principles of Dialogue Grammar », in Lawrence N. Berlin (éd.), *Theoretical Approaches to Dialogue Analysis: Selected Papers from the IADA Chicago 2004*, Tübingen, Niemeyer, p. 61-76.
- HUNDSNURSCHER, Franz, et WEIGAND, Edda (éd.), 1995, *Future Perspectives of Dialogue Analysis*, Tübingen, Niemeyer (Beiträge zur Dialogforschung 8).
- ILIESCU, Maria, 2008, « Marqueurs discursifs d'appel », in Gabriele Blaikner-Hohenwart, Evelyn Bortolotti, Rita Franceschini, Emese Lörincz, Leander Moroder, Gerda Videsott et Paul Videsott (éd.), *Ladinometria. Festschrift für Hans Goebel zum 65. Geburtstag. Miscellanea per Hans Goebel per il 65° compleanno. Pubblicazione in onore de Hans Goebel en gaujion de si 65 agn*, Universität Salzburg, Università di Bolzano e Istitut Cultural Ladin, p. 141-158.

- ILIESCU, Maria, 2010, « Observations sur les présentatifs français *voici* et *voilà* et leurs correspondants roumains », in Christiane Maaß et Angela Schrott (éd.), *Wenn Deiktika nicht zeigen: zeigende und nichtzeigende Funktionen deiktischer Formen in den romanischen Sprachen*, Berlin, Lit, p. 205-222.
- JACQUES, Francis, 1979. *Dialogiques. Recherches logiques sur le dialogue*, Paris, Presses Universitaires de France.
- JACQUES, Francis, 1985, « Du dialogisme à la forme dialoguée : sur les fondements de l'approche pragmatique », in Marcelo Dastal (éd.), *Dialogue : An interdisciplinary Approach* Amsterdam-Philadelphia, J. Benjamins, p. 27-56.
- JACQUESSON, François, 2008, *Les personnes. Morphosyntaxe et Sémantique.*, Paris, CNRS Éditions.
- JANDA, Michael, 1997, « Zur altphrysischen Areyastis-Inschrift », in R. Gusmani, M. Salvini et P. Vannicelli (éd.), *Frigi e Frigio*, Rome, Consiglio Nazionale delle Ricerche, p. 271-277.
- JASANOFF, Jay H., 2003, *Hittite and the Indo-European Verb*, Oxford, Oxford University Press.
- JASZCZOLT, Kasia M., *Meaning in Linguistic Interaction. Semantics, Metasemantics, Philosophy of Language*, Oxford, Oxford University Press.
- JESÚS SALÓ, María, 1993, « La deixis en el campo mostrativo y presentativo », *Revista de Filología Francesa* 4, p. 231-245.
- JOFFRE, Marie-Dominique, 1998, « Les possessifs des personnes 1 et 2 : un moyen de faire surgir dans l'énoncé l'un des acteurs de l'énonciation », in B. García-Hernández (éd.), *Estudios de lingüística latina. Actas del IX Coloquio Internacional de Lingüística Latina, Madrid, 14-18 abril 1997*, Madrid, Ediciones Clásicas, p. 411-418.
- JOHANNESOHN, Martin, 1940, « Das biblische *καὶ ἰδοὺ* in der Erzählung samt seiner hebräischen Vorlag », *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen* 67/1 et 2, p. 30- 84.
- JOHNSON, Janet H., 1984, « The Use of the Particle *m k* in Middle Kingdom Letters », in Friedrich Junge (éd.), *Studien zu Sprache und Religion Ägyptens zu Ehren von Wolfhart Westendorf*, Bd. I, Göttingen, p. 71-85.
- JOSEPH, Brian D., 2013, « Deixis and person in the development of Greek personal pronominal paradigms », in Kirsten Jeppesen et Jan Lindschouw (éds.), *Deixis and Pronouns in Romance Languages*, Philadelphia, John Benjamins, p. 19-47.
- JULIA, Marie-Ange, 2012, « La langue des esclaves chez Plaute : stylème ou réalité ? », in Claude BRUNET (dir.), *Territoires et dépendances : approches linguistiques*, Presses universitaires de Franche-Comté, collection Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, Besançon, 2014, p. 87-108.

- JULIA, Marie-Ange, 2015, « L'interlocuteur au cœur du processus évolutif des langues », in Gerd V. M. Haverling (éd.), *Latin Linguistics in the Early 21st Century. Acts of the 16th International Colloquium on Latin Linguistics, Uppsala, June 6th-11th, 2011*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis (Studia Latina Upsaliensia 35), p. 82-96.
- JULIA, Marie-Ange, 2016a, « Les présentatifs français *voici, voilà* et latins *ecce, em, ēn* : essai d'étude comparative », in Michèle Fruyt, Gerd Haverling, Rosanna V. M. Sornicola, (éd.) (2016), *Actes du XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013). Section 2 : Linguistique latine/linguistique romane*, Nancy, ATILF : <http://www.atilf.fr/cilpr2013/actes/section-2.html>, p. 115-126.
- JULIA, Marie-Ange, 2016b, « Sur latin *ecce* et quelques présentatifs des langues anciennes », in Paolo Poccetti (éd.), *Actes du XVI^{ème} Colloque International de Linguistique Latine*, Rome, mai 2013 (communication non publiée).
- JULIA, Marie-Ange, 2017, « Ἰδοὺ est-il un présentatif en grec classique ? », in Paolo Poccetti et Felicia Logozzo, *Ancient Greek Linguistics, mars 2015, Rome*, Berlin/Boston, de Gruyter, p. 411-428.
- JULIA, Marie-Ange, 2018a, « De la littéralité à la littérarité : comment l'ordre des mots peut-il servir à structurer l'information ? », in Aline Estèves et Flore Kimmel-Clauzet (éd.), *Actes du Workshop international Pourquoi et comment faire lire des textes latins et grecs aujourd'hui ?*, Montpellier, 16-17 novembre 2017 (à paraître).
- JULIA, Marie-Ange, 2018b, « Égocentrage de latin *equidem* », in Fabienne Fatello, Julie Gallego, Guillaume Gibert, Martin Taillade (éd.), *Mélanges en hommage à Colette Bodelot*, Clermont-Ferrand, Cahiers du Laboratoire de Recherche sur le Langage, Presses Universitaires Blaise Pascal.
- JULIA, Marie-Ange, 2018c, « Suppletion from locutor : the case of Latin *agō/faciō/fiō* », à paraître dans un numéro des *Transactions of the Philological Society* dédié au thème 'the life-cycle of suppletion', dirigé par Nigel Vincent et Frank Plank.
- KANDEL, MARGARET C., 2015, *Ecco-location. The Italian presentative ecco and its spatial interpretation*, Mémoire soutenu pour l'obtention du Bachelor Degree, Yale University.
- KARSENBERG, Lena, 2015, « French *c'est* clefts and *il y a* clefts. Similarities and differences », Communication présentée lors du *Romanisches Seminar December 2015*, Albert-Ludwigs-Universität, Freiburg im Breisgau.
- KATSUMURA, Hiroya, 1987, « Zur Funktion von *hinnēh* und *wēhinnēh* in der biblischen Erzählung », *Annual of the Japanese Biblical Institute* 13, p. 3-21.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1990-92-94, *Les Interactions verbales*, 3t., Paris, A. Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1998, *Les interactions verbales, t.1*. Paris, Armand Colin.

- KIRSNER, Robert S., 1979, *The problem of presentative sentences in modern dutch*, Amsterdam-New York-Oxford, North-Holland Publishing (Linguistic Series 43).
- KISS, Sándor, 2016, « Verbes impersonnels et introducteurs de rhèmes en latin et en roman », in A. Lemaréchal, P. Koch et P. Swiggers (éd.), *Actes du XXVIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013)*, p. 125-131.
- KLINGENSCHMITT, Gert, 1982, *Das altarmenische Verbum*, Wiesbaden, Reichert.
- KLOEKHORST, Alwin, 2007, *Etymological Dictionary of Hittite Inherited Lexicon*, Leiden-Boston, Brill.
- KLUGE, Friedrich et SEEBOLD, Elmar, 1999, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*. 23., *erweiterte Auflage*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.
- KOCH, Roland, 1990, *Die Erzählung des Sinuhe*, *BiAe* 17, Bruxelles, Fondation Égyptologique Reine Élisabeth.
- KOGUT, Simcha, 1986a, « On the Meaning and Syntactical Status of *hinneh* in Biblical Hebrew », in S. Japhet, *Studies in Bible (Scripta Hierosolymitana 31)*, Jérusalem, Magnes Press, p. 133-154.
- KOGUT, Simcha, 1986b, « *lə-mašmā'āh ū-lə-mā'āmādāh šel hinnē ba-'ibrūt ham-miqrā'ūt*, *meḥqārīm bə-lāšōn* 2-3, p. 245-258.
- KÖHLER, Albrecht, 1888, « Die Partikel *ecce* », *Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik* 5, p. 16-32.
- KÖHLER, Albrecht, 1893, « Zur Etymologie und Syntax von *ecce* und *em* », *Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik* 8, p. 221-234.
- KORTLAND, Frederik, 2005, « 1st sg. middle *-H₂ », *Indogermanische Forschungen* 86, p. 123-136.
- KORTLAND, Frederik, 2005, « Hittite *ammuk* 'me' », *Orpheus* 15, p. 7-10.
- KOUWENBERG, Norbertus J. C., 2012, « Spatial Deixis in Akkadian: Demonstrative Pronouns, Presentative Particles and Locational Adverbs », *Zeitschrift für Assyriologie und Vorderasiatische Archäologie* 102, p. 17-75.
- KRAGH, Kirsten Jeppesen et STRUDSHOLM, Erlig, 2013; « The relevance of deixis in the description of the predicative relative clause », in Kirsten Jeppesen et Jan Lindschouw (éds.), *Deixis and Pronouns in Romance Languages*, Philadelphia, John Benjamins, p. 207-223.
- KRAUSE, Wolfgang et THOMAS, Werner, 1960, *Tocharisches Elementarbuch*, Heidelberg, Carl Winter.
- KROON, Caroline H.M. (1995), *Discourse Particles in Latin. A Study of nam, enim, autem, uero and at*, Amsterdam, J. C. Gieben.

- KÜHNER, Raphael, 1976, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache : Satzlehre*, Volume 2, Partie 2, Hannover, Hahnsche Buchhandlung.
- KUNO, Susumu, 1972, « Functional sentence perspective », *Linguistic Inquiry* 3, p. 269-320.
- KUNO, Susumu, 1978, « Two topics on discourse principles », *Descriptive and Applied Linguistics* 11, p. 1-29.
- KURYLOWICZ, Jerzy, 1964, *The Inflectional Categories of Indo-European*, Heidelberg, Carl Winter.
- LABUSCHAGNE, Casper Jeremiah, 1973, « The particles *hen* and *hinneh*, in A. S. van der Woude (éd.), *Syntax and Meaning. Studies in Hebrew Syntax and Biblical Exegesis* (OTS 18), Leiden, Brill, p. 1-14.
- LAKOFF, George, 1987, « There constructions. Case study 3 », in *Women, Fire and Dangerous Things*, Chicago, University of Chicago Press, p. 462-585.
- LAMBRECHT, Knud, 1987, « Sentence focus, information structure, and thethetic categorical distinction », in Jon Aske, Natasha Beery, Laura Michaelis et Hana Filip (éd.), *Proceedings of the 13th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society, February 14-16, 1987. General Session and Parasession on Grammar and Cognition*, Berkeley, Berkeley Linguistics Society 13, p. 366-382.
- LAMBRECHT, Knud, 1988, « Presentational Cleft Constructions in Spoken French », in John Haiman et Sandra A. Thompson (éd.), *Clause Combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam/philadelphia, John Benjamins, p. 135-179.
- LAMBRECHT, Knud, 1999, « Internal and external contextualization in English and French presentational constructions », in Carlota Smith (éd.), *Proceedings of the 1999 UT Workshop on Narrative Texts*, Texas Linguistic Forum, Department of Linguistics, University of Texas at Austin.
- LAMBRECHT, Knud, 2000a, « Prédication seconde et structure informationnelle : la relative de perception comme construction présentative », *Langue française* 127, p. 49-66.
- LAMBRECHT, Knud, 2000b, « When subjects behave like objects: an analysis of the merging of S and O in sentence-focus constructions across languages », *Studies in Language* 24, p. 611-682.
- LAMBRECHT, Knud, 2001, « A framework for the analysis of cleft constructions », *Linguistics* 39/3, p. 463-516.
- LAMBRECHT, Knud, 2002, « Topic, focus and secondary predication: The French presentational relative construction », in Claire Beyssade, Reineke Bok-Bennema, Frank Drijkoningen, Paola Monachesi (éds.), *Romance languages and linguistic theory 2000: Selected papers from 'Going Romance' 2000*, Amsterdam, John Benjamins, p. 171-212.

- LAMBRECHT, Knud, 2004, « Un système pour l'analyse de la structure informationnelle des phrases. L'exemple des constructions clivées », in M.M. Jocelyne Fernandez-Vest et Shirley Carter-Thomas (éds.), *Structure informationnelle et particules énonciatives. Essai de typologie* ; Paris, L'Harmattan.
- LANÉRÈS, Nicole, 1994, *Les formes de la phrase nominale en grec ancien : étude sur la langue de l'Iliade*, Lille, Université Charles de Gaulle – Paris, Université Denis Diderot, CNRS.
- LAROCHE, Emmanuel (1957-58), « Comparaison du louvite et du lycien », *BSL* 53/1, p. 159-197.
- LAUWERS, Peter, 2004, *La description du français entre la tradition grammaticale et la modernité linguistique*, Louvain, Peeters.
- LAZARD, Gilbert, 1994, « L'actant H : sujet ou objet ? », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 89, p. 1-28.
- LÉARD, Jean-Marcel, 1992, *Les Gallicismes. Étude syntaxique et sémantique*, Paris-Louvain-la-Neuve, Duculot.
- LÉARD, Jean-Marcel, 1993, « Voilà le problème qui surgit/que le problème surgit : le statut catégoriel et la valeur sémantique de *Voilà + P* », in *Actes du XX^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes* (Zürich, avril 1992), tome I, section I, La Phrase, Tübingen, Francke Verlag, p. 397-406.
- LE BIDOIS, Georges, 1935, *Syntaxe du français moderne. Tome I : Prolégomènes. Les articles. Les pronoms. Théorie générale du verbe. Les voix. Les temps. Les modes*, Paris, Éditions Auguste Picard.
- LE FEUVRE, Claire, 2004, « Le développement de la phrase nominale dans les écorces de bouleau de Novgorod : copule, auxiliaire et marque personnelle », *Revue des études slaves* 75/3-4, p. 381-401.
- LEHMANN, Winfred P., 1986, *A Gothic Etymological Dictionary*, Leiden, Brill.
- LEHMANN, Winfred P., 1993, *Theoretical Bases of Indo-European Linguistics*, Londres, Routledge.
- LEHMANN, Winfred P., 1994, « Person Marking in Indo-European », *Historische Sprachforschung* 107/1, p. 1-11.
- LEUMANN, Manu, HOFMANN Johann Baptist, et SZANTYR Anton, 1972, *Lateinische Syntax and Stilistik*, Munich, Beck.
- LI, Wendam, 2014, « The pragmatics of existential-presentative constructions in Chinese. A discourse-based study », *International Journal of Chinese Linguistics*, 1/2, p. 224-274.
- LINDEMAN, Frederik Otto, 1974, « Note sur le latin *aio* », *BSL* 69/1, p. 155-157.

- LINELL, Per, 1998, *Approaching Dialogue. Talk, interaction and contexts in dialogical perspectives*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins.
- LINELL, Per, 1998, *Approaching Dialogue. Talk, interaction and contexts in dialogical perspectives*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- LIV² = RIX, Hemut (dir.), 2001, *Lexikon der indogermanischen Verben*, Wiesbaden, Ludwig Reichert.
- LIPIŃSKI, Edward, 1997, *Semitic Languages, Outline of a Comparative Grammar*, Peeters, OLA 80, Louvain.
- LØDRUP, Helge, 1999, « Linking and optimality in the Norwegian presentational focus construction », *Nordic Journal of Linguistics* 22, p. 205-230.
- LOEWENSTAMM, Samuel E., 1980, *Comparative Studies in Biblical and Ancient Oriental Literatures*, Neukirchen-Vluyn, Butzon & Bercker.
- MALLORY, James P. et ADAMS, Douglas Q. (éd.), 1997, *Encyclopedia of Indo-European culture*, London-Chicago, Fitzroy Dearborn.
- MALLORY, James P. et ADAMS, Douglas, 2008, *The Oxford Introduction to Proto-Indo-European and the Proto-Indo-European World*, Oxford, Oxford University Press.
- MAŃCZAK Witold, 1998, « Degré réduit tonique en indo-européen ? », *HS* 111/1, p. 42-45.
- MANN, Stuart E., 1984-1987, *An Indo-European Comparative Dictionary*, Leiden, Brill.
- MARZO, Stefania, et CROCCO, Claudia, 2015, « Tipicità delle costruzioni presentative per l'italiano neostandard », *Revue Romane* 50/1, p. 30-50.
- MARKEY, Thomas L., 1980, « Deixis and Diathesis: The case of the Greek *k*-perfect », *Indogermanische Forschungen* 85, p. 279-297.
- MARTIN, Robert, 2002, « Sur le statut sémantique de *il y a* », *Linx* 47, p. 79-87.
- MARTINET, André & alii, 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Crédif / Didier.
- MARTINET, André, 1985, *Syntaxe générale*, Paris, Colin.
- MARTINET, André, 2008, « L'accusatif », *La Linguistique* 44 (2008/2), p. 3-12.
- MARTIROSYAN, Hrach K., 2009, *Etymological Dictionary of the Armenian Inherited Lexicon*, Leiden, Brill.
- MARTZLOFF, Vincent, 2011, « Variation linguistique et exégèse paléo-italique. L'idiome sicule de Montagna di Marzo », in Gilles Van Heems (éd.), *La variation linguistique dans les langues de l'Italie préromaine*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, p. 93-130.
- MATASOVIĆ, Ranko, 2009, *Etymological Dictionary of Proto-Celtic*, Leiden, Brill.
- MAYRHOFER, Manfred, 1956-1980, *Kurzgefasstes etymologisches Wörterbuch des Altindischen*, Heidelberg, C. Winter, 3 volumes.

- MAYRHOFFER, Manfred, 1986, *Indogermanische Grammatik, I/2 : Lautlehre*, Heidelberg, Winter.
- MAZOYER, Michel, 2003, *Télipinu, le dieu du marécage. Essai sur les mythes fondateurs du Royaume hittite*, Paris, coll. Kubaba, L'Harmattan.
- MCCARTHY, Dennis J., 1980, « The Uses of *w^ehinnēh* in Biblical Hebrew », *Biblica* 64, p. 330-342.
- MCNALLY, Louise, 1997, *An Interpretation for the English Existential Construction*. New York, Garland Press.
- MCNALLY Louise, 2009. « Properties, entity correlates of properties, and existentials », in Anastasia Giannakidou et Monika Rathert (éd.), *Quantification, Definiteness, and Nominalization*, p. 163-187. Oxford, Oxford University Press.
- MCNALLY, Louise, 2011, « Existential Sentences », in Claudia Maienborn, Klaus von Heusinger et Paul Portner (éd.), *An International Handbook of Natural Language Meaning*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 1829-1848.
- McNally Louise, 2016, « Existential Sentences Cross-Linguistically: Variations in Form and Meaning », *Annual Review of Linguistics* 2, p. 211-231.
- MEIER-BRÜGGER, Michael, 2003, *Indo-European Linguistics*, Berlin-New York, Walter de Gruyter.
- MEILLET, Antoine, 1916, « Le renouvellement des conjonctions », in *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études 1915-1916 = Linguistique historique et linguistique générale 1921*, p. 159-174.
- MEILLET, Antoine, 1974, *Morphologie historique du latin*, Paris, Klincksieck.
- MEISER, Gerhard, 1998, *Historische Laut- und Formenlehre der lateinischen Sprache*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- MELLET, Sylvie, 2009, « « Dialogisme, parcours et altérité notionnelle : pour une intégration en langue du dialogisme ? », *Langue française*, 2009/3, n° 163, p. 157-173.
- MENDOZA TUÑÓN, Julia M., 1976, « La organización de la deixis en los pronombres demostrativos del indo-europeo », *REL* 6/1, p. 89-111.
- MENÉNDEZ PIDÁL, Ramón, 1968, *Manual de gramática histórica española*, 13^{ème} éd. Madrid, Espasa-Calpe.
- MEULLEMAN, Machteld Claire, 2012, *Les localisateurs dans les constructions existentielles: Approche comparée en espagnol, en français et en italien*, Berlin-Boston, de Gruyter.
- MEYER-LÜBKE, Wilhelm, 1895, *Grammaire des Langues Romanes. Tome II : Morphologie*, Paris, H. Welter.
- MILSARK, Gary L., 1974, *Existential Sentences in English*, PH.D. dissertation, MIT.

- MOESCHLER, Jacques, 1989, *Modélisation du dialogue, représentation de l'interférence argumentative*, Paris, Hermès.
- MOIGNET, Gérard, 1969, « Le verbe *Voici - Voilà* », *Travaux de Linguistique et de Littérature* 7/1, p. 189-202.
- MONDADA, Lorenza, 2001, « Pour une linguistique interactionnelle », *Marges linguistiques* 1, p. 142-162.
- MONIER-WILLIAMS, M., 1899, *Sanskrit-English Dictionary*, Oxford, Clarendon Press.
- MORALES, José, 1996, *J'apprends le Bambara : bàro ka di bamanankan na*, Karthala, Paris.
- MOREL, Mary-Annick, 1992, « Les présentatifs en français », in Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau (dir.), *La deixis*. Colloque en Sorbonne, Paris, PUF, p. 507-518.
- MOREL, Mary-Annick, et DANON-BOILEAU, Laurent, 1998, *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Gap/Paris, Ophrys.
- MORIN, Yves-Charles, 1985, « On the two French subjectless verbs *voici* and *voilà* », *Language* 61/4, p. 777-820.
- MOSÈS, Stéphane, 2001, « Émile Benveniste et la linguistique du dialogue. », *Revue de métaphysique et de morale* 4 (n° 32), p. 509-525.
- MULLER, Charles, 1997, « À propos de quelques impératifs », in Georges Kleiber et Martin Riegel (éd.), *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 275-280.
- MULLER, Claude, 2008, « La négation, opérateur transversal dans la construction des énoncés », *Revue de linguistique latine – Centre A. Ernout* 1, p. 1-21.
- MÜLLER, Hans-Peter, 1989, « Die Konstruktionen mit *hinnē* 'siehe' und ihr sprachgeschichtlicher Hintergrund », *Zeitschrift für Althebraistik* 2, p. 45-76
- MÜLLER, Roman, 2001, *Sprachbewusstsein und Sprachvariation im lateinischen Schrifttum der Antike*, Zetema 111, Munique, Beck.
- MÜLLER-WETZEL, Martin, 2001, *Der lateinische Konjunktiv, Seine Einheit als deiktische Kategorie*, Hildesheim, Olms-Weidmann.
- MURAOKA, Takamitsu, 1985, *Emphatic Words and Structures in Biblical Hebrew*, Jérusalem/Leiden, Magnes Press/Brill.
- MURAOKA, Takamitsu, 2009, *A Greek-English Lexicon of the Septuagint*, Louvain, Peeters.
- NARJOUX, Cécile, 2003, « 'C'est cela que c'est, la tragédie', ou les présentatifs dans *Électre* de Giraudoux », *L'Information Grammaticale*, n°96, janvier 2003, p. 43-53.
- NEVEU, Franck, 1998, *Études sur l'apposition – Aspects du détachement nominal et adjectival en français contemporain, dans un corpus de textes de J.-P. Sartre*, Paris, Honoré Champion.

- NISHIMURA Kanehiro, 2011, « Notes on Glide Treatment in Latin Orthography and Phonology: *-iciō, servus, aiō* », *HS* 124, p. 193-209.
- NØLKE, Henning, 1983, « Quelques réflexions sur la structure sémantique des phrases clivées en français moderne », *Modèles linguistiques* 5/1, Presses universitaires de Lille, p.117-140.
- NORDGREN, Lars, 2012, *The Greek Interjections: Studies on the Syntax, Semantics and Pragmatics of the Interjections in Fifth-Century Drama*, Stockholm University (thèse de Doctorat).
- Notizie degli scavi di Antichità comunicate alla R. Accademia Nazionale di Lincei*, année 1895, Rome, Tipografia della R. Accademia dei Lincei.
- NYROP, Kristoffer, 1925, *Grammaire historique de la langue française*, vol. V, Copenhague, Nordisk Vorlag.
- OBSOMER, Claude, 2009, *Égyptien hiéroglyphique. Grammaire pratique du moyen égyptien*, Bruxelles, Éditions Safran.
- OCHS, Elinor, SCHEGLOFF, Emanuel A., et THOMPSON, Sandra A., 1996, *Interaction and Grammar*, Cambridge, Cambridge University Press.
- OPPERMANN, Evelyne, 2004, « Les présentatifs *ez (vos)* et *veez/vez + ci/la* en ancien français », in Javier Suso López et Rodrigo López Carrillo (éds.), *Le français face aux défis actuels. Histoire, langue et culture* I, Grenade, APFUE-GILEC, p. 229-237.
- OPPERMANN-MARSAUX, Evelyne, 2006, « Les origines du présentatif *voici/voilà* et son évolution jusqu'à la fin du XVI^e siècle. », *Langue française* 149/1, p. 77-91.
- OPPERMANN-MARSAUX, Evelyne, 2008, « Le verbe *voici/voilà* et son éclatement catégoriel en français préclassique et classique (XVI^e-XVIII^e siècles) », in Benjamin Fagard, Sophie Prévost, Bernard Combettes et Olivier Bertrand (éd.), *Évolutions en français. Études de linguistique diachronique*, Berne, Peter Lang, p. 317-328.
- ORÉAL, Elsa, 2011, *Les particules en égyptien ancien. De l'ancien égyptien à l'égyptien classique*, Le Caire, IFAO, Bibliothèque d'étude 152.
- OUZOUNIAN, Agnès, 1992, *Le discours rapporté en arménien classique*, Louvain-La-Neuve, Peeters.
- PANHUIS, Dirk G. J., 1982, *The Communicative Perspective in the Sentence. A Study of Latin Word Order*. SLCS Volume 11, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Compagny.
- PANHUIS Dirk G. J., 2006, *Latin Grammar*, Ann Arbor, The University of Michigan Press.
- PARKINSON, Richard B., 1991, *The Tale of the Eloquent Peasant*, Oxford, Griffith Institute (*Oasien*).
- PERDICOYIANNI-PALÉOLOGOU, Hélène, 2006, « Les emplois de *ecce, eccum, eccistum, eccillum* chez Plaute », *Faventia* 28 (1-2), p. 41-52.

- PERROCHAT, Paul, 1940, « Quelques procédés du style d'Encolpe dans la *Cena Trimalchionis* », in *Mélanges de philologie, de littérature et d'histoire anciennes offerts à Alfred Ernout*, Paris, Klincksieck, p. 285-295.
- PETIT, Daniel, 2010a, « On presentative particles in the Baltic languages », in Nicole Nau et Norbert Ostrowski (éd.), *Particles and Connectives in Baltic*, Vilnius, Vilniaus Universitetas, Acta Salensia 2, p. 151-170.
- PETIT, Daniel, 2010b, « Old Lithuanian *añskat*, *šiskat*, *tàskat* and cognates », *Acta Linguistica Lithuanica* [Vilnius], 62-63, p. 11-25.
- PETIT, Daniel, 2013, « Autour du vieux lituanien *idant* : les origines de la subordination », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 108, p. 29-81.
- PHILLIPS, Louise, 2011, *The Promise of Dialogue. The dialogic turn in the production and communication of knowledge*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- PIERRARD, Michel, 1985, « *Il n'y a que X qui* : remarques sur la syntaxe de « il y a » marquant l'exclusivité », *Revue romane* 31, p. 271-282.
- PINAULT, Georges-Jean, 1989, « Introduction au tokharien », *LALIES* 7, p. 5-224.
- PINAULT, Georges-Jean, 2011, « L'origine déictique du genre féminin en indo-européen », *BSL* 106/1, p. 129-182.
- PINKSTER, Harm, 2006, *On Latin Adverbs*, Amsterdam, Amsterdam University Press.
- PLATZACK, Christer, 1983, « Existential sentences in English, Swedish, German and Icelandic », in Fred Karlsson (éd.), *Papers from the Seventh Scandinavian Conference of Linguistics*, Helsinki, Department of Linguistics, Helsinki University, p. 80-100.
- PLAUCHÉ, Madeleine C. et BERGEN, Benjamin K., 2000, « Markedness and the evolution of binary spatial deictics: French *voilà* and *voici* », in Steve S. Chang, Lily Liaw, Josef Ruppenhofer (éd.), *General Session and Parasession on Loan Word Phenomena*, Berkeley, C.A., Berkeley Linguistics Society, p. 238-249.
- POKORNY, Julius, 1959, *IEW : Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, Bern, Francke.
- PORHIEL, Sylvie, 2012, « The presentative *voici/voilà* - Towards a pragmatic definition », *Journal of Pragmatics* 44/4, p. 435-452.
- PORTINE, Henri, 2001, « Repérages énonciatifs et pronoms personnels », in Jean-Paul Bernié (dir.), *Apprentissage, développement et significations*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, p. 111-128.
- PORTINE, Henri, 2008, « Activités langagières, énonciation et cognition. La centration sur les apprentissages », *Les Cahiers de l'Acedle*, vol. 5, n° 1, p. 233 -254.
- PRYKE, E. J., 1968, « *ĩðe* and *ĩðō* », *New Testament Studies* 14/3, p. 418-424.
- PUHVEL, Jaan, 1984, *Hittite Etymological Dictionary. Vol. 1 Words beginning with A*, Berlin, New York, Amsterdam, Mouton Publishers.

- PUHVEL, Jaan, 1997, *Hittite Etymological Dictionary. Vol. 4 Words beginning with K*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter.
- QUACK, Joachim Fr., 1992, *Studien zur Lehre für Merikare*, GOF IV/23, Wiesbaden, Harrassowitz.
- RABATEL, Alain, 2000, « Valeurs représentative et énonciative du « présentatif » *c'est* et marquage du point de vue », *Langue française* 128, p. 52-73.
- RABATEL, Alain, 2001, « Valeurs énonciative et représentative des 'présentatifs' *c'est, il y a, voici/voilà* : effet point de vue et argumentativité indirecte du récit », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 9, p. 111-144.
- REESINK, Pieter, 1984, « Similitudes syntaxique en arabe et berbère », in James Bynon (éd.), *Current Progress in Afro-Asiatic Linguistics: Papers of the Third International Hamito-Semitic Congress*, Amsterdam-Philadelphie, John Benjamins, p. 327-354.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René, ⁴2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- RIEKEN, Elisabeth, 2009, « Hethitisch *kāša, kāšma, kāšat(t)a* : drei verkannte deiktische Partikeln », in E. Rieken et P. Widmer (eds.), *Pragmatische Kategorien. Form, Funktion und Diachronie. Akten der Arbeitstagung der Indogermanischen Gesellschaft vom 24. bis 26. September 2007 in Marburg*, Wiesbaden, Reichert, 2009, p. 265-273.
- RIX, Helmut, 1994, « Südpikenisch *kduú* », *Historische Sprachforschung* 107, p. 105-122.
- ROBERT, Stéphane, 1991, *Approche énonciative du système verbal : le cas du wolof*, Paris, Éditions du CNRS.
- ROCHEMONT, Michael S., 1986, *Focus in generative grammar*, Amsterdam-Philadelphie, Benjamins.
- ROCHETTE, Brunon, 2007, « Éléments hors structure dans la *Cena Trimalchionis* (26, 7-78, 8). Remarques sur la structure de la phrase de Pétrone », in Colette Bodelot (éd.), *Éléments « asyntaxiques » ou hors structure dans l'énoncé latin*, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, p. 265-294.
- ROLFE, Leonard, 1996, « Theoretical stages in the prehistory of grammar », in A. Lock & C. R. Peters (éds), *Handbook of Human Symbolic Evolution*, Oxford, Wiley-Blackwell, p. 776-792.
- ROSÉN, Hannah, 1998, « Latin presentational sentences », in Benjamín García-Hernández (éd.), *Estudios de lingüística latina. Actas del IX Coloquio Internacional de Lingüística Latina, Madrid, 14-18 abril 1997*, Madrid, Ediciones Clásicas, p. 723-742.
- ROUSSEAU, André, 2012, *Grammaire explicative du gotique. Skeireins razdos Gutpiudos*, Paris, L'Harmattan, coll. Kubaba.

- RUELLE, Annette, 2002, « Sacrifice, énonciation et actes de langage en droit romain archaïque (« *agone ?* », *lege agere, cum populo agere*) », *Revue Internationale des droits de l'Antiquité* XLIX, p. 204-239.
- SADKA, Ian Yitshak, 2001, « *Hinne* in Biblical Hebrew », *Ugarit-Forschungen* 33, 479-493.
- SASSE, Hans-Jürgen, 1987, « Thethetic/categorical distinction revisited », *Linguistics* 25, p. 511-580.
- SAUNIER, Evelyne, 1996, « Ce qui tient à tenir dans *tiens* ! », *Orbis Linguarum* 4, p. 183-200.
- SAUSSURE, Ferdinand de, 1995, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- SAUSY, Lucien, avec la collaboration de Jean-Paul BRACHET, 2010, *Grammaire latine complète*, Paris, Eyrolles.
- SCHEGLOFF, Emanuel A., 2007, « Conveying Who You are: The Presentation of Self, Strictly Speaking », in Nick Enfield et Tanya Stivers (éds.), *Person Reference Interaction. Linguistic, Cultural, and Social Perspectives*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 123-148.
- SCHERER, Anton, 1975, *Handbuch der lateinischen Syntax*, Heidelberg, C. Winter.
- SCHILLER, Annette, 1992, *Die présentatifs im heutigen Französisch*, Frankfurt am Main/Wein, Lang.
- SCHÖN, Jackie, 1997, « De ce qui, dans le dialogue, défie la grammaire : l'exemple du datif éthique », in Edda Weigand & al. (éds.), *Dialogue Analysis: Units, relations and strategies beyond the sentence*, Tübingen, Niemeyer, p. 195-206.
- SCHRIJVER, Peter, 1991, *The Reflexes of the P.I.E. Laryngeals in Latin*, Amsterdam, Rodopi.
- SCHWYZER, Eduard, et DEBRUNNER, Albert, 1950, *Griechische Grammatik*, I et II, Munich, C.H. Beck.
- SÉNART, Émile, 2004, *La Bhagavad-Gîtâ*, Paris, Les Belles Lettres.
- SERBAT, Guy, 1996, *Grammaire fondamentale du latin*, Tome VI : *L'emploi des cas en latin classique*, vol. 1 : *Nominatif, vocatif, Accusatif, génitif, datif*, Louvain-la-Neuve, Peeters, BEC.
- SIHLER, Andrew L., 1995, *New Comparative Grammar of Greek and Latin*, New-York-Oxford, Oxford University Press.
- SILVA-VILLAR, Luis, et GUTIÉRREZ-REXACH, Javier, 2001, « Demonstratives in a feature-based theory of syntax », in Galina M. Alexandrova et Olga Arnaudova (éd.), *The Minimalist Parameter*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Co., p. 325-344.
- SKODA, Françoise, 1982, *Le redoublement expressif : un universal linguistique. Analyse du procédé en grec ancien et en d'autres langues*, Paris, Société d'Études Linguistiques et Anthropologiques de France n°15.

- SLAGER, Donald, 1989, « The use of 'Behold' in the Old Testament », *Occasional Papers in Translation and Textlinguistics* 31/1, p. 50-79.
- SØRENSEN, Dan Enok, 2003, *Bibelsk-hebraisk grammatik*, Højbjerg, Hovedland.
- SOW, Salamatou Alhassoumi, 2003, *Le gaawoore – Parler des Peuls Gaawoobe* (Niger occidental), Paris – Louvain, Peeters (Langues et cultures africaines, 32 ; SELAF, 402).
- STUKENBROCK, Anja, 2015, *Deixis in der face-to-face-Interaktion*, Berlin-Munich-Boston, De Gruyter.
- ŚWIATKOWSKA, Marcela, 2006, « L'interjection : entre deixis et anaphore », *Langages* 40, p. 47-56.
- SZEMERÉNYI, Oswald, 1996, *Introduction to Indo-European Linguistics*, Oxford, Clarendon Press.
- TAKÁCS, Gábor, 2007, *Etymological Dictionary of Egyptian, Volume Three m-*, Leiden, Brill.
- TAKAHASHI, Kunitoshi, 1992, « Constructionally presentational sentences », *Lingua* 86, p. 119-148.
- TESNIERE, Lucien, 1992, *Éléments de syntaxe structurale*, 2^{ème} édition, Paris, Klincksieck.
- THURNEISEN, Rudolf, 1966², *A Grammar of Old Irish*, Dublin, Dublin Institute for Advanced Studies.
- TISCHLER, Johann, 1977-, *Hethitisches etymologisches Glossar*, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft 20, Innsbruck.
- TOGEBY, Knud, 1983, *Grammaire française, vol. III*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- TOURATIER, Christian, 1994, *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- TOWNSEND, Charles Edward, 1990, *A Description of Spoken Prague Czech*, Columbus, Ohio, Slavica Publishers.
- TRAUOGOTT, Elisabeth Closs, et TROUSDALE, Graeme, 2014, *Constructionalization and Constructional Changes*, Oxford, Oxford University Press.
- TROPPER, Josef, 2002, « Die hebräische Partikel *hinneh* 'siehe!'. Morphologische und syntaktische Probleme », in R. Lehmann (éd.), *Kleine Untersuchungen zur Sprache des Alten Testaments und seiner Umwelt*, vol. 3, Waltrop, Harmut Spenner, p. 81-121.
- VAAN (de), Michiel, 2008, *Etymological Dictionary of Latin and the other Italic languages*, Leiden, Brill.
- VAAN (de), Michiel, 2012, « Latin Deverbal Present in *-ā-* », in H. Craig Melchert, *The Indo-European Verb. Proceedings of the Conference of the Society for Indo-European Studies, Los Angeles 13-15 September 2010*, Wiesbaden, Reichert Verlag, p. 315-332.

- VAIREL, Hélène, 1981, « Les énoncés prohibitifs au subjonctif : ‘ne facias’, ‘ne feceris’ et ‘ne faxis’ », *Revue de Philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, 55, p. 249-273.
- VAIREL-CARRON, Hélène, 1975, *Exclamation, ordre et défense, Analyse de deux systèmes syntaxiques en latin*, Paris, Les Belles Lettres.
- VARGAS-MACHUCA, Antonio, 1969, « Kai ïdoú en el estilo narrativo de Mateo », *Biblica* 50, p. 233-244.
- VENDRYES, Joseph, 1903, « Notes grecques », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* 12, p. 56-64.
- VENDRYES, Joseph, 1904, *Traité d'accentuation grecque*, Paris, Klincksieck.
- VENIER, Frederica, 2002, *La presentatività. Sulle tracce di una nozione*, Alessandria, Edizioni dell'Orso.
- VION, Monique, et COLAS, Annie, 1987, « Contrôle de la production d'informations nouvelles et anciennes par des enfants de 4 à 11 ans : les constructions présentatives », *Bulletin d'Audiophonologie* 3, p. 671-686.
- WAGNER, Robert Léon et PINCHON Jacqueline, 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette Université.
- WALDE, Alois, et POKORNY Julius, 1927-1932, *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen*, Tübingen-Bâle, Franck, 3^{ème} édition 1994.
- WALDE, Alois et HOFFMANN, Johann Baptist, 1930, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch I*, Heidelberg, C. Winter.
- WALLIN, Isak, 1936, *Om det grammatiska subjektet: en semologisk och morfologisk studie*, Uppsala, Appelbergs Boktryckeriaktiebolaget.
- WALTKE, Bruce K., et O'CONNOR, Michael P., 1990, *An Introduction to Biblical Hebrew Syntax*, Winona Lake, Eisenbrauns.
- WARTBURG, Walther von, et ZUMTHOR, Paul, 1958, *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne, A. Francke.
- WATKINS, Calvert, 1985, *The American Heritage Dictionary of Indo-European Roots*, Boston, Houghton Mifflin.
- WEERENBECK, Jozeph B.H., 1937, « *Aquí*, etc. en provençal, en catalan, en espagnol et en portugais », *Revue de Linguistique Romane* 13, p. 47-66.
- WEIGAND, Edda (éd.), 1994, *Concepts of Dialogue. Considered from the Perspective of Different Disciplines*, Tübingen, Niemeyer (Beiträge zur Dialogforschung 6).
- WEIGAND, Edda, 1999, « Rhetoric and argumentation in a dialogic perspective », in Eddo Rigotti (éd.), *Rhetoric and Argumentation*, Tübingen, Niemeyer, p. 53-70.
- WEIGAND, Edda, 2003, *Sprache als Dialog. Sprechakttaxonomie und kommunikative Grammatik* (2nd, rev. ed.), Tübingen, Niemeyer (Linguistische Arbeiten 204).

- WEIGAND, Edda (éd.), 2004, *Emotions in Dialogic Interaction. Advances in the Complex*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins (Current Issues in Linguistic Theory 248).
- WEIGAND, Edda, 2009, *Language as Dialogue. From rules to principles of probability*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- WEIGAND, Edda, 2010, *Dialogue. The Mixed Game*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- WEINRICH, Harald, 1989, *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier-Hatier.
- WEISS, Michael, 2009, *Outline of the Historical and Comparative Grammar of Latin*, Ann Arbor – New York, Bech Stave Press.
- WIGAND, Jean, 2004, « La non-expression de l'objet direct en égyptien ancien (Études valentielles, I) », *Lingua Aegyptia* 12, p. 205-234.
- WILMET, Marc, 2003, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot.
- WINAND, Jean, 2004, « L'ironie dans Ounamon : les emplois de *mk* et de *ptr* », *Göttinger Miscellen* 200, p. 105-110.
- WRIGHT, William, 1896-1898, *A Grammar of the Arabic Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- WÜEST, Jakob, 1994, « La restructuration du système des démonstratifs », in Jacqueline Cerquiglini-Toulet et Olivier Collet, *Mélanges de philologie et de littérature médiévale offerts à Michel Burger*, Genève, Droz, p. 41-50.
- ZEWI, Tamar, 1996, « The Particles *hinneh* and *w^ehinneh* in Biblical Hebrew », *Hebrew Studies* 37, p. 21-38.
- ZINGOULA, Richard, 2011, *Du kikongo au shimaore en passant par le français*, Paris, Publibook.
- ZINK, Michel, 1987, « 'Quant ce vint au congiet prendre'. De ce anaphorique à ce auto-référentiel en ancien français », in *Études de linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage à Guy Serbat*, Paris, Société pour l'Information Grammaticale, p. 417-426.
- ZWICKY, Arnold, 1987, « Constructions in monostratal syntax », *Chicago Linguistics Society* 23, p. 389-401.

Index des présentatifs étudiés

et des mots servant à l'expression d'une présentation

(l'ordre des langues correspond à celui adopté dans des ouvrages de grammaire comparée)

GREC

ἦν 40, 75, 81, 84, 87, 88, 98, 109, 124, 126, 127, 138, 269, 298, 365, 366

ἴδε 57, 75, 80, 82, 83, 84, 123, 207, 258, 298, 354, 356, 385, 387, 389, 390

ἰδοῦ 21, 40, 42-45, 48, 50, 55-57, 75, 77, 78, 80-84, 87, 97, 98, 100, 116, 118, 120, 121, 123, 125-129, 132, 138, 149, 150, 152, 153, 156, 157, 171, 18-188, 191, 198, 199, 207, 211, 217, 218, 229, 230, 262, 265-269, 273, 278, 283-286, 290, 291, 293, 295, 298, 316, 326, 354-370, 374, 377, 380, 382, 384, 386-396, 401

ὄδε 73, 78-80, 83, 223, 226, 231, 351, 369-371, 373-375, 378, 380, 382, 390, 395

οὔτως 73, 78, 80, 169, 378, 395

παρεμῖ 73, 78, 79, 80, 165, 217, 220, 326, 327, 351, 370, 378, 380, 382

LATIN

adsum 845, 73, 78, 79, 80, 95, 125, 165, 171, 217, 218, 219, 220, 221, 326, 330, 333, 340, 381, 387

ecce 40, 42-48, 50-56, 60, 63, 65, 75, 78, 80, 81, 86-88, 93-97, 100-102, 105, 106, 110, 111, 114, 116, 120, 121, 125-128, 130-132, 137-139, 141-144, 146, 147, 149-152, 155-159, 161, 165, 171, 173-175, 180, 183-186, 188-194, 197, 198, 200-202, 205, 207, 211-222, 227-230, 232-236, 240, 242-247, 24-253, 255-258, 263, 264, 267, 269, 270, 274, 276-268, 289-295, 297, 299-308, 310-313, 315, 317-336, 340, 341, 344-347, 351, 352, 358, 359, 362, 367, 375-378, 381, 385-391, 396, 398, 401

eccere 50, 52, 80, 86, 87, 159, 184, 191, 198, 242, 250, 252, 257, 264, 305, 307, 319-321

eccillud 83, 84, 89, 104, 194, 258, 327, 341

eccillum, eccillam 51, 52, 53, 83, 84, 89, 90, 109, 113, 114, 194, 195, 203, 206, 217, 227, 316, 332, 326, 451

eccistum, eccistam 52, 53, 83, 84, 89, 90, 109, 113, 194, 195, 227, 316, 326, 327, 329, 451, 457

eccum, eccos, eccam, eccas, ecca 20, 48, 51-53, 55, 64, 83, 84, 89, 90, 92, 97- 99, 104, 109, 110, 111, 113-115, 125, 136, 138- 141, 143, 144, 146-151, 153-155, 169-171, 173, 180, 189, 193-197, 200, 205- 208, 211- 225, 227, 229, 232-234, 238-240, 242, 245- 250, 255-259, 269, 280, 282, 290, 308, 309, 316, 317, 322, 323, 324, 326-330, 333-338, 342-345, 368, 372, 373, 378, 384, 390, 393-400, 414, 417, 418, 451, 457

em 20, 40, 47, 51, 53, 60, 75, 78, 80, 81, 82, 84, 85, 88, 93, 94, 100, 109, 114, 120, 121, 123, 128, 129, 131, 132, 136, 138, 139, 140, 142, 144, 146, 151, 152, 154-157, 162, 166, 179, 181, 183, 184, 185, 191, 196-199, 211, 213, 214, 235, 236, 238-250, 252-255, 258, 259, 261, 263-270, 272, 273, 276-280, 283, 285, 290, 293, 294, 299, 300, 303, 304, 305, 306, 311, 314, 315, 316, 317, 323, 324, 325, 329, 333, 340, 347-353, 363, 375, 378, 389, 391, 393, 396, 400

en 40, 45, 50, 51, 53, 55, 67, 75, 80, 81, 85, 87-95, 124, 126, 127, 130, 138, 152, 180, 211, 287, 300, 302, 305, 306, 325, 329, 330, 331, 358, 388-390

hic (est) 31, 51, 52, 53, 65, 73, 78, 80, 86, 95, 109, 132, 133, 134, 162, 173, 175, 201, 205, 208, 217, 221, 223, 232, 255, 274, 303, 309, 330, 332, 371, 372, 374, 378, 389

tenē 78, 79, 80, 84, 85, 121, 236, 237, 238, 239, 240-245, 252, 261, 266, 267, 268, 315, 316, 329, 393

HITTITE

āšma 75, 78, 124, 126, 131, 140, 147, 153

kāša 75, 124, 126, 147, 148, 177, 204, 260, 269, 271, 289, 298, 330, 357, 391

kāšat(t)a 75, 126, 391

kāšma 75, 78, 106, 120, 124, 126, 131, 147, 148, 298, 330, 357, 392

SANSKRIT

ayám asmi 78, 121, 352

mām imam 78, 352

praviśāmi 78, 352

pásya 75, 77, 120, 121, 123, 353

TOKHARIEN B

palkas 78, 79, 115, 116, 120, 121, 123,

GOTIQUE

sa ist 384

sai 75, 121, 123, 384

VIEIL IRLANDAIS

if 78, 120, 121, 123

ARMÉNIEN

aha 75, 122, 123, 150, 153, 154, 160, 289, 341, 343

ÉTRUSQUE

eka/eca 79, 124, 132, 158, 159, 330, 371

MOYEN ÉGYPTIEN

m et *mk* (variantes *mꜥ* et *mꜥn*) 75, 76, 77, 78, 101, 105, 122, 123, 127, 130, 132, 140, 151, 152, 157, 159, 163, 164, 166, 171, 176, 193, 260, 261, 269, 271, 275, 286, 287, 291, 298, 360, 362, 370

NÉO-ÉGYPTIEN

ptr 76, 122, 127, 392

HÉBREU BIBLIQUE

hēn 76, 125, 157, 298, 384

hinnē^h 53, 76, 97, 125, 149, 157, 171, 188, 216, 272, 289, 298, 330, 357, 358, 359, 381, 384, 389, 390

ARAMÉEN ANCIEN

h^ʔ 76, 125, 171

kh 76, 125, 246, 298

lkh 76, 125, 153, 298, 333

VIEUX BABYLONIEN

anna 76, 102, 109, 125, 203

ANCIEN FRANÇAIS

es/ez/as 76, 161, 171, 172, 17, 289, 292, 297

vez cy/là 43, 76, 120, 127, 130, 139, 146, 172, 213, 297, 352

voy cy/là 76, 103, 115, 139, 172, 297

FRANÇAIS

j'ai, tu as, nous avons, vous avez, on a 32, 46, 49, 62, 67, 72, 79, 100, 102, 107, 167, 178, 236, 253, 275, 290, 291, 324-326

tiens 79, 80, 100, 120, 122, 138, 145, 146, 149, 154, 157, 181, 182, 228, 236-238, 240-243, 255, 261, 263-265, 299, 329, 348-350, 353, 400

voici 40, 42-47, 49, 51, 53, 55, 58-63, 67-80, 93-95, 97, 99, 100, 103-109, 113-115, 118, 119, 122, 123, 129, 130, 132, 133, 135-137, 139, 140, 145, 146, 148-150, 152-154, 156-157, 162-164, 167, 169, 171-178, 181, 182, 186-192, 194, 196, 197, 210-214, 217, 222-231, 236-238, 240-241, 243, 245, 246, 250, 251, 253, 259-262, 264, 269, 277, 278, 284, 295, 298, 299, 304, 305, 310, 313, 320, 322, 340, 348, 349, 353, 358, 367, 368, 399, 400-402

voilà 40, 42, 47, 49, 51, 58-63, 68-71, 75, 76, 78, 80, 92-94, 97-100, 102, 103, 105, 106, 108, 109, 112-116, 118-120, 122, 123, 129, 132, 133, 137-139, 143, 144, 148, 150-154, 156-158, 160, 162, 163, 166, 168-181, 185-189, 191-193, 195, 196, 211-215, 222, 224, 226, 231, 236-238, 243, 245, 246, 249-253, 255, 256, 258, 259, 261, 264, 269, 373, 375-278, 281, 284, 286, 287-288, 295, 299, 304, 305, 320, 329, 332, 348-350, 354, 360, 362, 367, 386, 387, 394, 399, 400, 402

ANGLAIS

behold 63, 79, 123, 127, 354, 355, 361, 381

lo 79, 127, 152, 368, 381, 382, 383, 391, 392

here (is/comes) 45, 49, 63, 64, 66, 67, 39-74, 79, 97, 104, 127, 149, 182, 204, 225, 328, 333, 357, 375, 378, 381, 382, 401

this (is) 45, 69, 70, 79, 371

ALLEMAND

da (ist/kommt) 74, 79, 104

hier 65, 74, 79, 256, 331, 332, 359

sieh 79, 256, 332, 353, 357, 358, 361, 365

siehe 79, 256, 332, 358, 359, 365, 381

GREC MODERNE

va 74, 79

ITALIEN

c'è 65, 79, 80, 95

ecco 66, 76, 95, 114, 132, 148, 149, 150, 175, 179, 224, 250, 289, 191, 298, 392

eccoti 76, 153, 289, 291, 298

ESPAGNOL

(he) aquí 74, 79, 132, 158, 332

RUSSE

von 76, 109, 132, 297

vot (tebe) 76, 109, 124, 131, 153, 289, 297

POLONAIS

oto ci 76, 289

(VIEUX) LITUANIEN

añskat 125, 153

šiskat 125, 153

tāskat 125, 153

tè táu 76, 77, 124, 153, 289, 297

và táu 76, 153, 289, 297

LETTON

še tev 76, 153, 289

ROUMAIN

iată 43, 76, 77, 125, 127, 130, 297

uite 76, 122, 130, 297, 389, 392

ARABE

ha 76, 77, 122, 291, 297, 298, 351

inna 76, 125, 126, 226, 298, 351

BERBÈRE

aqā 76

KABYLE

aqī 76, 291, 297, 298, 351

ha 76, 77, 291, 297, 352

CHLEUH

ha 76, 175

FINNOIS

tässä on sinulle 73, 76, 77, 78, 153, 289

BAMBARA

file 76, 77, 78, 123, 124, 132, 172, 297, 354, 355

yé 32, 33, 34, 71, 72, 79, 109, 250, 251

lái le 73, 79, 80, 204, 224, 351, 375
zhè shì 73, 79, 351

MANDARIN

ko'ena / ko'eni 79, 109, 297, 298

WALLISIEN

naa (too) 79, 80, 109
nii (ôô) 79, 80, 107, 109

GAAWOORE

me- 76, 77, 78, 298
me-au 298
me-f-o 129, 298
me-t-o / me-t-ait 203, 298
mi-yo 78
m-n-o 132, 298

MAYBRAT

co hoona 77, 79
e-hî 77, 79
na holeny 77, 79
ye-hî 77, 79
ye hoona 77, 79

NÊLÊMWA

Index des passages littéraires cités

(l'ordre des langues correspond à celui adopté dans l'index des présentatifs)

GREC

- Aristophane, *L'Assemblée des femmes* 93, 283
Aristophane, *L'Assemblée des femmes* 133, 283
Aristophane, *L'Assemblée des femmes* 135-136, 294
Aristophane, *La Paix* 1-2, 369
Aristophane, *La Paix* 198, 283, 364
Aristophane, *La Paix* 326-327, 199, 258, 284, 366
Aristophane, *La Paix* 327, 87
Aristophane, *La Paix* 1041-1042, 220
Aristophane, *Les Acharniens* 470, 155, 165, 294, 391
Aristophane, *Les Acharniens* 582-583, 137, 185, 360
Aristophane, *Les Cavaliers* 85 et 87, 158, 283, 316, 363
Aristophane, *Les Cavaliers* 120-121, 369
Aristophane, *Les Cavaliers* 156-157, 361
Aristophane, *Les Cavaliers* 343-344, 364
Aristophane, *Les Cavaliers* 702-703, 157, 187
Aristophane, *Les Cavaliers* 724-725, 138, 198, 273, 278, 285
Aristophane, *Les Cavaliers* 909, 266, 364
Aristophane, *Les Cavaliers* 971-972, 273, 285
Aristophane, *Les Cavaliers* 972, 129, 198
Aristophane, *Les Cavaliers* 997, 129
Aristophane, *Les Cavaliers* 1161, 284
Aristophane, *Les Cavaliers* 1166, 138, 270
Aristophane, *Les Grenouilles* 482-483, 267, 316
Aristophane, *Les Grenouilles* 643-644, 266
Aristophane, *Les Grenouilles* 644, 392
Aristophane, *Les Grenouilles* 1204-1205, 268
Aristophane, *Les Grenouilles* 1205, 283, 364
Aristophane, *Les Grenouilles* 1390, 87, 100, 159, 185, 367
Aristophane, *Les Guêpes* 797 et 805, 282
Aristophane, *Les Guêpes* 805-806, 187
Aristophane, *Les Guêpes* 1170-1171, 265
Aristophane, *Les Nuées* 81-82, 316, 369
Aristophane, *Les Nuées* 254-255, 270, 276
Aristophane, *Les Nuées* 670-671, 365
Aristophane, *Les Nuées* 817-818, 364, 366
Aristophane, *Les Nuées* 870 ; 872, 364
Aristophane, *Les Nuées* 1469, 364
Aristophane, *Les Thesmophories* 206, 283, 364
Aristophane, *Les Thesmophories* 255, 360
Aristophane, *Les Thesmophories* 567-568, 268, 283
Aristophane, *Les Thesmophories* 568, 149
Aristophane, *Lysistrata* 360-362, 286
Aristophane, *Lysistrata* 362, 374
Aristophane, *Lysistrata* 441, 283, 364
Aristophane, *Lysistrata* 851, 282
Aristophane, *Lysistrata* 909-910, 258
Aristophane, *Lysistrata* 920 et 923-925, 368
Aristophane, *Lysistrata* 925, 190, 207
Aristophane, *Ploutos* 75, 270, 276
Diogène Laërce, *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres* 5, 82, 395
Eschyle, *Agamemnon* 1125, 83, 366
Eschyle, *Agamemnon* 1269-1270, 367

Ésope, *Fables* 51, 355
 Euripide, *Alceste* 24, 393
 Euripide, *Alceste* 105, 374
 Euripide, *Alceste* 136, 204
 Euripide, *Alceste* 136-137, 376
 Euripide, *Alceste* 234-235, 302, 370
 Euripide, *Alceste* 507-508, 376
 Euripide, *Alceste* 611-612, 377
 Euripide, *Alceste* 955, 392
 Euripide, *Alceste* 1006-1007, 376
 Euripide, *Andromaque* 250, 363
 Euripide, *Andromaque* 409-411, 361
 Euripide, *Électre* 749, 377
 Euripide, *Hécube* 216, 225
 Euripide, *Hécube* 561-565, 380
 Euripide, *Hélène* 1-3, 373
 Euripide, *Hélène* 528-529, 379
 Euripide, *Héraclès* 319, 382
 Euripide, *Héraclès* 904-905, 365
 Euripide, *Héraclès* 1131, 392
 Euripide, *Héraclès* 1408-1409, 369
 Euripide, *Ion* 190 et 194, 393
 Euripide, *Ion* 1391-1392, 368
 Euripide, *Iphigénie à Aulis* 1120, 382
 Euripide, *Iphigénie en Tauride* 791, 363
 Euripide, *Le Cyclope* 144-145, 375
 Euripide, *Le Cyclope* 152-153, 369
 Euripide, *Le Cyclope* 188, 369
 Euripide, *Le Cyclope* 214-215, 379
 Euripide, *Le Cyclope* 334-335, 372
 Euripide, *Le Cyclope* 423, 383
 Euripide, *Le Cyclope* 488, 383
 Euripide, *Le Cyclope* 561-562, 361
 Euripide, *Le Cyclope* 570, 363, 369
 Euripide, *Les Bacchantes* 197-198, 394
 Euripide, *Les Bacchantes* 932-934, 369
 Euripide, *Les Bacchantes* 1264-1265, 360
 Euripide, *Les Héraclides* 49-51, 372
 Euripide, *Les Héraclides* 553, 374
 Euripide, *Les Héraclides* 118-119, 225
 Euripide, *Les Héraclides* 630-632, 379
 Euripide, *Les Phéniciennes* 103-106, 361, 363
 Euripide, *Les Phéniciennes* 1700, 363
 Euripide, *Les Troyennes* 307-310, 365
 Euripide, *Médée* 46-47, 376
 Euripide, *Médée* 386, 383
 Euripide, *Médée* 403, 383
 Euripide, *Médée* 1007, 383
 Euripide, *Médée* 1119, 383
 Euripide, *Oreste* 144, 165, 360
 Euripide, *Oreste* 1314, 380
 Euripide, *Oreste* 1541-1542, 83, 258
 Euripide, *Rhésos* 983-985, 2, 379
 Homère, *Iliade* 14, 219-220, 267
 Homère, *Iliade* 24, 287, 267
 Homère, *Odyssée* 5, 346, 267
 Homère, *Odyssée* 8, 477, 267
 Homère, *Odyssée* 9, 347, 267
 Lucien, *Dialogues des courtisanes* 12, 5, 395

Lucien, *Dialogues des morts* 6, 1, 378
 Lucien, *Dialogues des morts* 6, 3, 378
 Lucien, *Dialogues des morts* 11, 1, 169
 Lucien, *Dialogues des morts* 20, 2, 394
 Lucien, *Dialogues des morts* 20, 4, 153
 Lucien, *Dialogues des morts* 20, 9, 206
 Lucien, *Dialogues des morts* 30, 1, 206
 Phérécrate, *Comédies* frg. 67, 3, 368
 Platon, *La République* 4, 440a, 391
 Platon, *La République* 7, 514a-c, 355
 Septante, *Actes des Apôtres* 8, 36, 128
 Septante, *Deutéronome* 3, 27, 117
 Septante, *Évangile saint Jean* 19, 4-5, 386
 Septante, *Évangile selon saint Luc* 7, 12, 150
 Septante, *Évangile selon saint Matthieu* 2, 13, 138
 Septante, *Évangile selon saint Matthieu* 3, 16, 359
 Septante, *Exode* 23, 20, 387
 Septante, *Genèse* 6, 9, 390
 Septante, *Genèse* 11, 6, 390
 Septante, *Genèse* 16, 6, 117
 Septante, *Genèse* 22, 1, 89, 138
 Septante, *Genèse* 22, 7, 390
 Septante, *Isaïe* 65, 1, 145, 388
 Septante, *Isaïe* 65, 17, 189
 Septante, *Josué* 22, 20, 170, 394
 Septante, *Juges* 8, 15, 359, 389
 Septante, *Livres des nombres* 22, 38, 381
 Septante, *Zacharie* 3, 2, 108, 170, 394
 Sophocle, *Antigone* 526, 374
 Sophocle, *Antigone* 626-627, 373
 Sophocle, *Électre* 1228, 230
 Sophocle, *Les Trachiniennes* 218-221, 366
 Sophocle, *Les Trachiniennes* 964, 373
 Sophocle, *Les Trachiniennes* 1079-1080, 392
 Sophocle, *Les Trachiniennes* 1183-1184, 394
 Sophocle, *Œdipe à Colone* 29, 201, 373
 Sophocle, *Œdipe à Colone* 31-32, 373, 390
 Sophocle, *Œdipe à Colone* 138, 379
 Sophocle, *Œdipe à Colone* 722-723, 376
 Sophocle, *Œdipe à Colone* 1253, 380
 Sophocle, *Œdipe à Colone* 1460-1461, 377
 Sophocle, *Oedipe à Colone* 1462-1463, 83
 Sophocle, *Œdipe à Colone* 1478-1479, 366
 Sophocle, *Œdipe à Colone* 1668, 371
 Théocrite, *Idylles, Thyrsis* 149, 84

LATIN

Agroecius, *De orthographia*, *GL VII*, p. 114, 13, 281
 Apulée, *Apologia* 63, 5, 94
 Apulée, *Métamorphoses* 1, 1, 87
 Augustin, *Confessiones* 4, 12, 180
 Augustin, *De consensu euangelistarum* 3, 8, 35, 180
 Augustin, *Enarrationes in Psalmos* 68, 1, 9, 175
 Augustin, *Enarrationes in Psalmos* 68, 1, 17, 90, 132, 174
 Augustin, *Sermones* 5, 3, 151
 Augustin, *Soliloquiorum liber* 2, 7, 13, 94
 Bibaculus, *Carminum fragmenta* 2, 7, 88
 Calpurnius Siculus, *Bucolica* 28, 328
 Cassiodore, *Expositio Psalmorum*, 98, ps. 132, 216

Cassiodore, *Expositio Psalmorum*, 98, ps. 133, 216
 Catulle, *Carmina* 61, 156, 126
 Catulle, *Carmina* 61, 156-157, 88
 César, *De bello Gallico*, 1, 7, 2, 332
 César, *De bello Gallico* 5, 44, 1, 322
 Cicéron, *Academia* 1, 121, 293
 Cicéron, *De finibus* 4, 19, 74
 Cicéron, *De finibus* 5, 2, 374
 Cicéron, *De officiis* 3, 21, 83, 293
 Cicéron, *De oratore* 2, 22, 94, 292
 Cicéron, *De re publica* 1, 55, 33, 53, 307
 Cicéron, *Epistulae Ad Atticum* 5, 1, 3, 306
 Cicéron, *Epistulae Ad Atticum* 13, 34, 95
 Cicéron, *Epistulae ad Atticum* 13, 42, 3, 293
 Cicéron, *In L. Calpurnium Pisonem oratio* 48, 292
 Cicéron, *In Verrem* 2, 5, 87, 158, 281
 Cicéron, *Philippicae* 3, 22, 179
 Cicéron, *Philippicae* 5, 12, 33, 306
 Cicéron, *Post reditum* 8, 18, 306
 Cicéron, *Pro Sestio* 89, 161, 292
 Donat, *Ars grammatica, De aduerbio, GLK* 4, 641, 23, 50
 Festus, *De uerborum significatu*, 68 éd. Lindsay, 319
 Festus, *GLK* 215, 26, 157
 Isidore de Séville, *De differentiis uerborum* 204, 281
 Martial, *Epigrammata* 5, 25, 2, 328
 Ovide, *Metamorphoses* 2, 635-636, 327, 376
 Ovide, *Metamorphoses* 9, 759-760, 222, 327
 Pacuvius, *frg* 99, 332
 Pétrone, *Satiricon* 80, 4, 53
 Pétrone, *Satiricon* 97, 9, 318
 Pétrone, *Satiricon* 115, 10, 389
 Plaute, *Amphitruo* 120, 190, 206, 210, 264, 318
 Plaute, *Amphitruo* 307, 279
 Plaute, *Amphitruo* 335, 314
 Plaute, *Amphitruo* 497-498, 318
 Plaute, *Amphitruo* 553-555, 320
 Plaute, *Amphitruo* 577, 220
 Plaute, *Amphitruo* 778, 121, 242, 245, 311, 347
 Plaute, *Amphitruo* 778-779, 162
 Plaute, *Amphitruo* 780, 87
 Plaute, *Amphitruo* 897-898, 135
 Plaute, *Amphitruo* 956, 219, 326
 Plaute, *Amphitruo* 1005, 324
 Plaute, *Amphitruo* 1076, 255
 Plaute, *Amphitruo* 1102, 247
 Plaute, *Amphitruo* 1131, 220
 Plaute, *Asinaria* 108-109, 137, 186, 276
 Plaute, *Asinaria* 322, 198
 Plaute, *Asinaria* 323, 248
 Plaute, *Asinaria* 333-336, 199, 286, 350
 Plaute, *Asinaria* 358, 350
 Plaute, *Asinaria* 378-379, 133
 Plaute, *Asinaria* 382, 85
 Plaute, *Asinaria* 431, 151, 155, 294
 Plaute, *Asinaria* 536-537, 265
 Plaute, *Asinaria* 537-539, 542-543, 280
 Plaute, *Asinaria* 703-704, 181, 191
 Plaute, *Asinaria* 840, 238, 265, 393
 Plaute, *Asinaria* 880, 293, 348, 389

Plaute, *Aulularia* 176-177, 148, 310
Plaute, *Aulularia* 177, 324
Plaute, *Aulularia* 181, 221
Plaute, *Aulularia* 473, 225
Plaute, *Aulularia* 536, 142, 374
Plaute, *Aulularia* 619, 134
Plaute, *Aulularia* 640-641, 142, 240, 266, 315, 362, 393
Plaute, *Aulularia* 641, 293
Plaute, *Aulularia* 649-650, 240
Plaute, *Aulularia* 650, 265
Plaute, *Aulularia* 665, 206
Plaute, *Aulularia* 692-693, 179, 190, 247, 348
Plaute, *Aulularia* 712, 195, 309, 367
Plaute, *Bacchides* 137-138, 283
Plaute, *Bacchides* 274, 138, 199
Plaute, *Bacchides* 274-275, 280
Plaute, *Bacchides* 568-569, 205, 233
Plaute, *Bacchides* 611, 208
Plaute, *Bacchides* 639, 163
Plaute, *Bacchides* 685-687, 282
Plaute, *Bacchides* 809, 265
Plaute, *Bacchides* 834, 227
Plaute, *Bacchides* 835, 308
Plaute, *Bacchides* 842, 208
Plaute, *Bacchides* 973-974, 372
Plaute, *Bacchides* 978, 142, 372
Plaute, *Bacchides* 1023, 265, 276
Plaute, *Bacchides* 1149, 234
Plaute, *Bacchides* 1161, 227
Plaute, *Bacchides* 1205, 133
Plaute, *Captiui* 183, 278
Plaute, *Captiui* 214-215a, 136
Plaute, *Captiui* 304, 227
Plaute, *Captiui* 313, 235
Plaute, *Captiui* 325, 234
Plaute, *Captiui* 373, 121, 139
Plaute, *Captiui* 570, 266, 278, 362
Plaute, *Captiui* 838, 84, 121, 238-239, 329
Plaute, *Captiui* 859, 84, 121, 239, 315, 329
Plaute, *Captiui* 978, 327
Plaute, *Captiui* 997, 136
Plaute, *Captiui* 1005-1006, 201-202
Plaute, *Captiui* 1010, 133
Plaute, *Captiui* 1015, 194, 231
Plaute, *Captiui* 1023-1025, 133
Plaute, *Casina* 162, 317
Plaute, *Casina* 163, 167
Plaute, *Casina* 213, 138, 203, 266
Plaute, *Casina* 305, 194
Plaute, *Casina* 308, 203
Plaute, *Casina* 377-378, 245
Plaute, *Casina* 386, 159, 249
Plaute, *Casina* 405, 155, 294
Plaute, *Casina* 525, 259
Plaute, *Casina* 558, 255
Plaute, *Casina* 559 et 562, 205
Plaute, *Casina* 573-574, 145
Plaute, *Casina* 574, 142-143
Plaute, *Casina* 591-593, 145

Plaute, *Casina* 739-740a, 255
Plaute, *Casina* 758-758b, 272
Plaute, *Casina* 840, 238
Plaute, *Casina* 969, 215, 257
Plaute, *Cistellaria* 86-87, 90
Plaute, *Cistellaria* 283, 128, 165, 218-219, 311
Plaute, *Cistellaria* 655, 314
Plaute, *Cistellaria* 697, 186, 324
Plaute, *Cistellaria* 735, 235
Plaute, *Cistellaria* 741-743, 141
Plaute, *Curculio* 128, 248
Plaute, *Curculio* 131, 211, 377
Plaute, *Curculio* 195, 155, 294
Plaute, *Curculio* 212-213, 85, 129, 263
Plaute, *Curculio* 277-278, 89
Plaute, *Curculio* 324, 310
Plaute, *Curculio* 455, 263
Plaute, *Curculio* 610, 196
Plaute, *Curculio* 615, 310
Plaute, *Curculio* 623-624, 129, 268
Plaute, *Curculio* 625, 155, 294
Plaute, *Curculio* 676, 147
Plaute, *Epidicus* 454, 167
Plaute, *Epidicus* 488-489, 162
Plaute, *Epidicus* 553, 179, 259, 375
Plaute, *Epidicus* 563, 179, 194, 375
Plaute, *Epidicus* 641, 232
Plaute, *Epidicus* 680-681, 218
Plaute, *Epidicus* 683, 240
Plaute, *Menaechmi* 143, 89
Plaute, *Menaechmi* 180, 209-210
Plaute, *Menaechmi* 202, 141
Plaute, *Menaechmi* 219, 92, 141, 163, 242
Plaute, *Menaechmi* 219-220, 239
Plaute, *Menaechmi* 275, 201
Plaute, *Menaechmi* 357-358, 149
Plaute, *Menaechmi* 401-402, 198
Plaute, *Menaechmi* 441, 332
Plaute, *Menaechmi* 565, 110
Plaute, *Menaechmi* 625, 254
Plaute, *Menaechmi* 772-773, 209, 317
Plaute, *Menaechmi* 784, 252
Plaute, *Menaechmi* 841-842, 200
Plaute, *Menaechmi* 898, 195, 367
Plaute, *Menaechmi* 925, 90
Plaute, *Menaechmi* 1018, 155, 294, 316
Plaute, *Mercator* 132-133, 146, 217, 291, 388
Plaute, *Mercator* 149, 243, 266, 393
Plaute, *Mercator* 206, 259
Plaute, *Mercator* 434-435, 205, 312
Plaute, *Mercator* 455, 173
Plaute, *Mercator* 578-580, 249
Plaute, *Mercator* 581, 383
Plaute, *Mercator* 620, 138
Plaute, *Mercator* 620-622, 230
Plaute, *Mercator* 670-671, 314
Plaute, *Mercator* 701-703, 253
Plaute, *Mercator* 702-703, 196
Plaute, *Mercator* 747, 134, 198, 219, 234

Plaute, *Mercator* 792, 255-256
 Plaute, *Mercator* 940, 309
 Plaute, *Mercator* 961, 134
 Plaute, *Mercator* 986, 256
 Plaute, *Miles gloriosus* 25, 137, 186
 Plaute, *Miles gloriosus* 200-201 et 203, 185, 229
 Plaute, *Miles gloriosus* 200-203, 207 et 209, 321
 Plaute, *Miles gloriosus* 207, 257
 Plaute, *Miles gloriosus* 319-320, 208, 323
 Plaute, *Miles gloriosus* 328-330, 208
 Plaute, *Miles gloriosus* 455-456, 257, 270, 277
 Plaute, *Miles gloriosus* 456, 303
 Plaute, *Miles gloriosus* 540, 205
 Plaute, *Miles gloriosus* 545, 323
 Plaute, *Miles gloriosus* 610, 138, 194, 367
 Plaute, *Miles gloriosus* 663, 218
 Plaute, *Miles gloriosus* 789, 195, 197
 Plaute, *Miles gloriosus* 898, 293, 348
 Plaute, *Miles gloriosus* 1031, 219
 Plaute, *Miles gloriosus* 1215, 209, 314, 377
 Plaute, *Miles gloriosus* 1290, 200
 Plaute, *Miles gloriosus* 1310, 309
 Plaute, *Miles gloriosus* 1405, 155, 294
 Plaute, *Miles gloriosus* 1427-1428, 308
 Plaute, *Mostellaria* 9, 155, 283, 294, 337
 Plaute, *Mostellaria* 23, 263
 Plaute, *Mostellaria* 297, 254
 Plaute, *Mostellaria* 311, 225
 Plaute, *Mostellaria* 313-314, 267, 285
 Plaute, *Mostellaria* 314, 130
 Plaute, *Mostellaria* 328-329, 247
 Plaute, *Mostellaria* 333-334, 238, 266, 316
 Plaute, *Mostellaria* 363, 208
 Plaute, *Mostellaria* 492 et 496-495, 246
 Plaute, *Mostellaria* 560, 196
 Plaute, *Mostellaria* 560-561, 375
 Plaute, *Mostellaria* 660, 89, 138
 Plaute, *Mostellaria* 804, 284
 Plaute, *Mostellaria* 1075, 220
 Plaute, *Mostellaria* 1137, 221
 Plaute, *Mostellaria* 1180-1181, 285
 Plaute, *Persa* 83, 153, 196, 234
 Plaute, *Persa* 271-272, 189
 Plaute, *Persa* 300-301, 320
 Plaute, *Persa* 543-544, 134
 Plaute, *Persa* 594, 268
 Plaute, *Persa* 701-705, 285
 Plaute, *Persa* 725-726, 218
 Plaute, *Persa* 810, 268
 Plaute, *Poenulus* 159-161, 270, 280
 Plaute, *Poenulus* 203-204, 111
 Plaute, *Poenulus* 207-208, 349
 Plaute, *Poenulus* 279, 138, 165, 219-220, 264, 273
 Plaute, *Poenulus* 352, 251, 326
 Plaute, *Poenulus* 352-353, 291
 Plaute, *Poenulus* 382-383, 316, 349
 Plaute, *Poenulus* 417-420, 281
 Plaute, *Poenulus* 470, 200, 204
 Plaute, *Poenulus* 537, 235

Plaute, *Poenulus* 726, 249
Plaute, *Poenulus* 1047-1048, 110
Plaute, *Poenulus* 1124, 312, 251
Plaute, *Poenulus* 1166, 310
Plaute, *Poenulus* 1332, 310, 393
Plaute, *Pseudolus* 36, 194
Plaute, *Pseudolus* 245, 197
Plaute, *Pseudolus* 306, 236
Plaute, *Pseudolus* 438-439 et 443-444, 259
Plaute, *Pseudolus* 526, 350
Plaute, *Pseudolus* 526 et 529, 279
Plaute, *Pseudolus* 693, 203-204
Plaute, *Pseudolus* 751-754, 154, 248, 348
Plaute, *Pseudolus* 754, 191, 324
Plaute, *Pseudolus* 892, 265
Plaute, *Pseudolus* 911, 323
Plaute, *Pseudolus* 965, 234, 253
Plaute, *Pseudolus* 1318-1319, 277
Plaute, *Rudens* 238 et 241, 218
Plaute, *Rudens* 463-464, 294, 300, 315
Plaute, *Rudens* 463-465 et 481, 241
Plaute, *Rudens* 576, 244, 322
Plaute, *Rudens* 680b, 230, 311
Plaute, *Rudens* 833, 279
Plaute, *Rudens* 844, 136, 221
Plaute, *Rudens* 987 et 993, 90
Plaute, *Rudens* 987-989 et 993-994, 92
Plaute, *Rudens* 1117, 90
Plaute, *Rudens* 1154, 244, 321
Plaute, *Rudens* 1154-1155, 233
Plaute, *Rudens* 1178, 251, 312, 322
Plaute, *Rudens* 1208-1209, 205
Plaute, *Rudens* 1336, 239
Plaute, *Rudens* 1357, 277, 293
Plaute, *Stichus* 270-271, 229
Plaute, *Stichus* 527, 200
Plaute, *Stichus* 536, 111
Plaute, *Stichus* 543, 135
Plaute, *Stichus* 577, 236, 291
Plaute, *Stichus* 714, 241
Plaute, *Trinummus* 3, 136
Plaute, *Trinummus* 185-186, 252, 348
Plaute, *Trinummus* 386, 320
Plaute, *Trinummus* 389, 257
Plaute, *Trinummus* 413, 315
Plaute, *Trinummus* 529-531 et 536-537, 277
Plaute, *Trinummus* 539, 271
Plaute, *Trinummus* 588-589, 90
Plaute, *Trinummus* 601-602, 191, 273
Plaute, *Trinummus* 602-607, 35
Plaute, *Trinummus* 622, 192
Plaute, *Trinummus* 808, 230, 311
Plaute, *Trinummus* 1013, 139, 194, 386
Plaute, *Truculentus* 503, 323
Plaute, *Truculentus* 530, 244-245
Plaute, *Truculentus* 536, 111
Plaute, *Truculentus* 575, 221
Plaute, *Truculentus* 787, 191, 252
Plaute, *Truculentus* 826, 219

Plaute, *Truculentus* 852, 317
 Plaute, *Truculentus* 859, 197
 Plaute, *Truculentus* 916-917, 135
 Plaute, *Truculentus* 952, 193, 243, 266
 Plaute, *Vidularia* 25, 236
 Plaute, *Vidularia* 40-43, 272
 Plaute, *fig.* 62 1, 221
 Plaute, *fig.* 81, 278
 Propertius, *Elegiarum liber* 1, 1, 19, 302
 Prudence, *Peristephanon* 2, 309, 94
 Prudence, *Peristephanon* 10, 1006, 94
 Pseudo-Quintilien, *Declamationes maiores*, 3, 3, 180
 Quodvultdeus, *Liber promissionum et praedictorum Dei* 1, 38, 300
 Rhetorica ad Herennium, 4, 14, 6 et 4, 65, 30, 55
 Sénèque, *De ira* 3, 43, 1, 138, 329
 Sénèque, *Hercules furens* 827-828, 377
 Sénèque, *Oedipus* 1004, 127
 Sénèque, *Oedipus*, 1004-1005, 95
 Sénèque, *Phaedra* 654-658 et 661-667, 302
 Sénèque, *Troades* 707-708, 378
 Sénèque le Rhéteur, *Controversiae* 2, 1, 30, 215
 Servius, *Commentarii in Vergilii Aeneidos libros* 2, 57, 216
 Silius Italicus, *Punica* 16, 91-93, 21
 Stace, *Thebais* 12, 773, 328
 Térence, *Adelphoe* 721-722, 257
 Térence, *Adelphoe* 767-768, 257
 Térence, *Andria* 350, 311
 Térence, *Andria* 351-352, 303
 Térence, *Eunuchus* 237-238, 179
 Térence, *Eunuchus* 835, 303
 Térence, *Heautontimorumenos* 829, 303
 Térence, *Phormio* 711, 311
 Tertullien, *Aduersus Marcionem*, 4, 35, 175
 Tite-Live, *Ab Vrbe condita* 9, 10, 5, 91
 Tite-Live, *Ab Vrbe condita* 10, 8, 10, 91
 Tite-Live, *Ab Vrbe condita* 24, 14, 3-4, 91
 Tite-Live, *Ab Vrbe condita* 30, 21, 6 et 8, 91
 Varron, *Res rusticae* 1, 56, 306
 Virgile, *Aeneis* 1, 461, 53, 55, 67
 Virgile, *Aeneis* 6, 789, 55
 Virgile, *Aeneis* 6, 789-790, 371
 Virgile, *Bucolica* 1, 67-69, 91
 Virgile, *Bucolica* 3, 50, 328
 Virgile, *Bucolica* 10, 26, 379
 Vulgate, 1 Samuel 3, 4, 5, 6 et 9, 387
 Vulgate, 1 Samuel 3, 6, 327
 Vulgate, Actes des Apôtres 8, 36, 300
 Vulgate, Deutéronome 4, 6, 388
 Vulgate, Évangile selon saint Jean 19, 4-5, 385
 Vulgate, Évangile selon saint Jean 19, 14, 386
 Vulgate, Évangile selon saint Jean 19, 26 et 27, 386
 Vulgate, Évangile selon saint Luc 7, 12, 150
 Vulgate, Évangile selon saint Luc 17, 21, 232
 Vulgate, Évangile selon saint Matthieu 3, 16, 359
 Vulgate, Exode 23, 20, 387
 Vulgate, Exode 24, 8, 389
 Vulgate, Genèse 6, 9, 390
 Vulgate, Genèse 12, 19, 387
 Vulgate, Genèse 30, 3, 389

Vulgate, Hébreux 8, 8, 263
Vulgate, Jérémie 16, 12, 152
Vulgate, Isaïe 58, 9, 221
Vulgate, Isaïe 65, 1, 387
Vulgate, Juges 8, 15, 359
Vulgate, Livres des nombres 22, 38, 381

HITTITE

KBo II, 3, I, 57-58, 159
KBo II, 3, III, 26, 146
KBo II, 9, I, 37, 159
KBo II, 9, IV, 13-15, 271
KBo III, 27, 13, 391
KBo IV, 6, Vs. 24 et 27, 177
KBo V, 3, I, 2-3, 260
KBo V, 3, I, 6, 148
KBo V, 3, I, 39-40, 148
KBo V, 8, I, 12-13, 392
KBo XIII, 241, Rs. 25, 382
KBo XXII 86, 124
KUB I, 16, II, 2, 136
KUB IV, 1, II, 1-2, 159
KUB IX, 4, II, 5, 124, 140, 289
KUB IX, 27, 16-17, 382
KUB IX, 27, Vs. 23-27, 270
KUB XIV 13, I, 17-18, 287, 357, 391
KUB XXIV, 2, I, 12, 150
KUB XXVII, 29, III, 4, 357
KUB XXXIII, 120, I, 31, 153
KUB XXXVI, 2c, III, 4-6, 124, 140
KUB XXXVI, 35, I, 9-10, 271
KUB XLI, 8, I, 20-22, 204
KUB XLIV, 4, 382
Télipimu I, A, II, 15', 261
Télipimu I, A, II, 22', 261
Télipimu I, A, II, 28'29', 159
Télipimu II, C, III, 5', 289
VBoT 1, 11-12, 159

SANSKRIT

Bhagavad-Gītā 1, 25, 177
Bhagavad-Gītā 11, 3 et 5, 117
Bhagavad-Gītā 11, 6, 147
Bhagavad-Gītā 11, 7, 174
Bhagavad-Gītā 11, 8, 140, 147
Ṛg-Veda 8, 100, 4a, 121, 352

TOKHARIEN B

Udānālankāra 23a2, 115, 121

GOTIQUE

Évangile selon saint Jean 19, 5, 384

ARMÉNIEN

Évangile selon saint Jean 19, 5, 154
Lazar P'arpec'i, *Histoire d'Arménie*, 85, 35-36, 160

MOYEN ÉGYPTIEN

Conte du Naufragé 2-3 (éd. A.M. Blackman), 287
Conte du Naufragé 10 (éd. A.M. Blackman), 151, 159
Conte du Naufragé 10-11 (éd. A.M. Blackman), 287
Conte du Naufragé 108 (éd. A.M. Blackman), 164, 166
Conte du Naufragé 167 (éd. A.M. Blackman), 271
Conte du Naufragé 182 (éd. A.M. Blackman), 275
Late-Egyptian Stories (éd. A.H. Gardiner) 46, 15-16, 148
Mérikaré 143 (éd. J.Fr. Quack), 105
Oasien B1-57-58 (éd. R.B. Parkinson), 362
Oasien B1-102 (éd. R.B. Parkinson), 159
Oasien B1-206 (éd. R.B. Parkinson), 193
Oasien B1-220 et 224 (éd. R.B. Parkinson), 193
Oasien B1-168 (éd. R.B. Parkinson), 261
Ounamon 75, 13, 122
P. Bologne 1086, 22-23, 362
Saqqara, tombe 8.2.2: gauche, haut (TLE), 122, 171
Sinouhé B 77 (éd. R. Koch), 176
Sinouhé B 263 (éd. R. Koch), 164
Siout 4, 23 (éd. F.L. Griffith), 286

HÉBREU BIBLIQUE

Cantique des Cantiques 1, 15 = 4, 1, 289
Exode 24, 8, 389
Genèse 6, 9, 390
Genèse 15, 17, 149
Genèse 22, 1, 125
Genèse 30, 3, 389
Juges 8, 15, 359
Livres des nombres 22, 38, 381

ARAMÉEN ANCIEN ET NÉO-ARAMÉEN

MA 18.1 (E. Cohen), 204
Sfiré I, C, l. 1 (éd. A. Dupont-Sommer), 125, 246
4QTob b4.1.16=06:11 (éd. M. Broshi & al.), 125, 171

VIEUX BABYLONIEN

Enūma Eliš V, 88 (éd. L.W.King), 125, 226
Fitzwilliam Museum 6, 121 n°5, 13, 203

(ANCIEN) FRANÇAIS

Alain, *Propos*, p. 686 (Gallimard), 107
Anouilh, *Antigone*, Première partie, 137
Anouilh, *Antigone*, Prologue, 42, 137-138, 269
Aragon, *Les Beaux Quartiers*, 2e Part. Paris, Chap. XXII, p. 302, 284
Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale*, Première Partie, VII, p. 77 (Gallimard), 180
Baïf, *Le Brave*, Acte I, Scène 1, 222
Baïf, *Mimes, enseignemens et proverbes : second livre*, Premier livre des mimes (1581), p. 129 (Droz), 172
Balzac, *La Cousine Bette*, p. 164 (Gallimard), 135
Balzac, *La Cousine Bette*, Premier épisode, p. 332 (Gallimard), 237
Balzac, *La Peau de chagrin*, p. 297 (Garnier), 223

Balzac, *Le Cousin Pons*, Deuxième épisode, p. 592 (Gallimard), 281
 Balzac, *Le Médecin de campagne*, Chap. 5, 160
 Balzac, *Le Nègre*, Acte III, Scène 4, 223
 Balzac, *Les Illusions perdues*, Deuxième Partie, Un grand homme de Province à Paris, p. 406 (Gallimard), 176
 Balzac, *Modeste Mignon*, p. 589 (Gallimard), 329
 Balzac, *Splendeurs et misères des courtisanes*, Deuxième partie à Combien l'amour revient aux vieillards, p. 684 (Gallimard), 269
 Balzac, *Un Début dans la vie*, p. 885 (Gallimard), 269
 Barrès, *Un Jardin sur l'Oronte*, 1922, p. 163 (Plon), 164
 Barthes, *La chambre claire. Note sur la photographie*, I, 2, p. 16 (Gallimard), 230
 Bashkirtseff, *Journal : 26 septembre 1877-21 décembre 1879*, p. 583 (L'Âge d'Homme), 180
 Beaumarchais, *La Mère coupable ou l'Autre Tartuffe*, Acte Premier, Scène 4, 228
 Bastide, *Les Adieux*, p. 243 (Gallimard), 286
 Bouilhet, *Melaenis : conte romain*, Chant Cinquième, p. 193 (M. Levy), 231
 Calvin, *Institution de la religion chrétienne*, Livre II, chap. XI, p. 223 (Vrin), 262
 Camus, *Carnets*, 130
 Céline, *Mort à crédit*, p. 742 (Gallimard), 157
 Chateaubriand, *Les Natchez*, p. 492 (Droz), 222
 Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, Partie 4, Lettre 150, 114
 Claudel, *L'Annonce faite à Marie*, Acte IV, Scène 5, 259
 Claudel, *L'Échange*, Acte III, 100
 Claudel, *Le Pain dur*, Acte III, Scène 3, 362
 Claudel, *Partage de midi* [version pour la scène], Acte I, 231
 Claudel, *Partage de midi* [1^{re} version], Acte III, p. 1039 (Gallimard), 164
 Colette, *Claudine à l'école*, p. 174 (Albin Michel), 261
 Corneille, *Andromède*, Acte I, Scène première, 225
 Corneille, *Clitandre*, Acte II, Scène 6, 157, 251
 Corneille, *La Place Royale ou L'Amoureux extravagant*, Scène première, 148
 Corneille, *La Veuve ou Le Traître trahi*, Acte III, Scène 6, 151
 Corneille, *Le Geolier de soy-même*, Acte II, Scène première, 225
 Corneille, *Mélite ou les Fausses Lettres*, Scène Première, 226
 Corneille, *Nicomède*, Acte V, Scène 8, 229
 Corneille, *Rodogune*, Acte V, Scène 4, 98
 Daudet, *Le Nabab*, p. 480 (Gallimard), 259
 de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, p. 481 (Le Livre de poche), 287
 Desnos, *Mines de rien*, *Interlignes* « Le Mythe de Léviathan », p. 123 (Cognac), 237
 Dufresny, *La Coquette de village ou le Lot supposé*, Acte Premier, Scène 9, 246
 Dulaurens, *Le Compère Mathieu ou les Bigarrures de l'esprit humain*, Chapitre 5, p. 55-56 (Chez les Marchands de Nouveautés), 228
 Dumas Père, *Antony*, Acte III, Scène 7, 160, 186
 Dumas Père, *Les Trois mousquetaires*, LVII « Un moyen de tragédie classique », p. 624 (Gallimard), 229
 Duras, *L'Été 80*, p. 94 (Les Éd. de Minuit), 136
 Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, Deuxième partie, I, *L'Île-Adam*, 100
 Flaubert, *Salammbô*, Chapitre 7 *Hamilcar Barca*, p. 150 (Les Belles Lettres), 175
 Garat, *Hongrie : blason*, p. 51 (Actes Sud), 237
 Garat, *L'Insomnie*, Genève, vendredi 10 décembre, p. 71 (Flammarion), 181
 Gide, *La Tentative amoureuse*, p. 71 (Gallimard), 169
 Gide, *Le Retour de l'enfant prodigue*, « La réprimande du frère aîné », p. 481 (Gallimard), 224
 Giono, *Le Chant du Monde*, Première Partie, 7, p. 263 (Gallimard), 241
 Giono, *Le Grand Troupeau*, Deuxième Partie, p. 113 (Gallimard), 177
 Giono, *Le Grand Troupeau*, Troisième Partie, p. 261 (Gallimard), 275
 Giono, *Regain*, Première Partie, Chapitre II, p. 62 (Grasset), 177
 Giono, *Regain*, Deuxième partie, I, p. 144 (Grasset), 349
 Giono, *Regain*, Deuxième Partie, III, p. 188 (Grasset), 178
 Giraudoux, *Ondine*, Acte I, Scène 9, 281
 Goncourt, *Charles Demailly*, 1860, p. 301 (Charpentier), 176
 Goncourt, *Journal : Mémoires de la vie littéraire*, t. 2 : 1864-1878, 1878, p. 270 (Flasquelle et Flammarion), 175
 Gracq, *Le Roi pêcheur*, Premier Acte, 241
 Grévin, *Les Esbahis*, Acte II, Scène 4, 169

Hélias, *Le Cheval d'orgueil : mémoires d'un Breton du pays bigouden*, II « Prime enfance », p. 95 (Plon), 178
Hélias, *Le Cheval d'Orgueil : mémoires d'un Breton du pays bigouden*, Chapitre II « Prime Enfance », p. 98 (Plon), 231
Hergé, *Les Aventures de Tintin, Le Crabe aux pinces d'or*, p. 3, 71
Hergé, *Les Aventures de Tintin, Le Crabe aux pinces d'or*, p. 12, 70
Hergé, *Les Aventures de Tintin, Le Crabe aux pinces d'or*, p. 14, 70
Hergé, *Les Aventures de Tintin, Le Crabe aux pinces d'or*, p. 22, 70
Hergé, *Les Aventures de Tintin, Le Sceptre d'Ottokar*, p. 3, 71
Hergé, *Les Aventures de Tintin, Le Sceptre d'Ottokar*, p. 21, 70
Hergé, *Les Aventures de Tintin, Le Sceptre d'Ottokar*, p. 33, 71
Hergé, *Les Aventures de Tintin, Le Sceptre d'Ottokar*, p. 42, 70
Hergé, *Les Aventures de Tintin, Le Sceptre d'Ottokar*, p. 57, 71
Hergé, *Les Aventures de Tintin, Le Sceptre d'Ottokar*, p. 60, 71
Hergé, *Les Aventures de Tintin, Le Secret de la licorne*, p. 56, 71
Hergé, *Les Aventures de Tintin, Le Secret de la licorne*, p. 57, 71
Hergé, *Les Aventures de Tintin, Les Cigares du pharaon*, p. 17, 70
Hergé, *Les Aventures de Tintin, Tintin en Amérique*, p. 20, 71
Hugo, *La Légende des siècles*, III L'islam, « L'an neuf de l'Hégire », p. 126 (Hachette), 224
Hugo, *Les Contemplations*, « Claire », v. 13-14, 151
Hugo, *Les Misérables*, Première Partie, p. 161 (Laffont), 136
Hugo, *Les Misérables*, Troisième partie, Marius, Livre 4, p. 535 (Laffont), 187
Hugo, *Les Misérables*, Quatrième Partie, p. 759 (Laffont), 174
Hugo, *Les Misérables*, Quatrième Partie, p. 763 (Laffont), 237
Hugo, *Les Misérables*, Quatrième Partie, p. 895 (Laffont), 174
Hugo, *Notre-Dame de Paris*, Livre Onzième, Chapitre I Le Petit Soulier, p. 587 (Gallimard), 176
Hugo, *Théâtre en liberté : L'Épée*, p. 424 (Laffont), 185
Hugo, *Théâtre en liberté : L'Épée*, p. 454 (Laffont), 188
Jodelle, *Didon se sacrifiant*, Acte II, 171
Jodelle, *Didon se sacrifiant*, Acte V, 171
L'Abbé Prévost, *Lettres angloises ou Histoire de miss Clarisse Harlove : t. 2*, Lettre 75, p. 329 (Amsterdam, Paris : 1784), 237
L'Hôte, *Le Mécréant ou les preuves de l'existence de Dieu*, p. 150 (les 3 Alérions), 178
La Chanson de Roland, v. 308, 172
La Chanson de Roland, v. 889-890, 292
La Chanson de Roland, v. 1988, 161
Labé, *Sonnets, Élégies, Débat de folie et d'amour*, Discours III, p. 60 (Flammarion), 172
Larivey, *Les Comédies facécieuses, Les Escolliers*, Acte II, Scène 1, 263
Larivey, *Les Comédies facécieuses, Les Escolliers*, Acte V, Scène 2, 263
Larivey, *Les Esprits*, Scène V, 172
Loti, *Jérusalem*, Chapitre XVIII, p. 132 (Pirou), 173
Marivaux, *La Dispute*, Scène 6, 237
Marivaux, *La Double inconstance*, Acte II, Scène 12, 170
Marivaux, *La Mère confidante*, Acte I, Scène 8, 170
Marivaux, *La Surprise de l'amour*, Acte II, Scène 5, 168
Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, Acte I, Scène 7, 349
Marivaux, *Le Télémaque travesti*, Livre 1, p. 76 (Droz), 168
Marivaux, *Les Serments indiscrets*, Acte V, Scène II, 151
Maupassant, *Contes du jour et de la nuit*, « La Parure », p. 85 (Gallimard), 154
Maupassant, *Contes et nouvelles, La main gauche*, p. 1114 (Albin Michel), 160
Mauvais, *Bernard Quesnay*, XIX, p. 91 (Gallimard), 223
Mercier, *La Destruction de la ligue ou la réduction de Paris*, Acte II, Scène 13, 229
Mercier, *La destruction de la Ligue ou la Réduction de Paris*, Acte IV, Scène 11, 222
Mistère du Viel Testament, v. 46 198 (éd. J. de Rothschild), 173
Molière, *Dépit amoureux*, Acte V, Scène 7, 192
Molière, *Dom Garcie de Navarre ou le Prince jaloux*, Acte IV, Scène 3, 222
Molière, *Dom Garcie de Navarre ou le Prince jaloux*, Acte IV, Scène 5, 178
Molière, *Dom Juan ou le Festin de pierre*, Acte III, Scène première, 176
Molière, *George Dandin ou le Mari confondu*, Acte III, Scène 3, 222
Molière, *L'Amour médecin*, Acte III, Scène 6, 157, 249

Molière, *L'Avare*, Acte I, Scène 4, 250
 Molière, *L'Avare*, Acte II, Scène 5, 170
 Molière, *L'École des femmes*, Acte III, Scène 2, 150
 Molière, *L'Étourdi ou les Contre-temps*, Acte IV, Scène 1^{ère}, 191
 Molière, *L'Étourdi ou les Contre-temps*, Acte IV, Scène 6, 100
 Molière, *L'Étourdi ou les Contre-temps*, Acte V, Scène 5, 156, 168
 Molière, *La Critique de l'École des femmes*, Scène 2, 224
 Molière, *La Critique de l'École des femmes*, Scène 6, 100
 Molière, *La Jalousie du barbouillé*, Scène première, 148
 Molière, *La Princesse d'Élide*, Deuxième Intermède, Scène première, 100
 Molière, *Le Bourgeois gentilhomme*, Acte III, Scène 2, 249
 Molière, *Le Bourgeois gentilhomme*, Acte III, Scène 12, 171
 Molière, *Le Malade imaginaire*, Acte I, Scène 5, 249
 Molière, *Le Malade imaginaire*, Acte II, Scène 5, 190, 245
 Molière, *Le Malade imaginaire*, Acte III, Scène 5, 190, 193
 Molière, *Le Malade imaginaire*, Acte III, Scène 8, 139, 195, 367
 Molière, *Le Malade imaginaire*, Acte III, Scène 11, 193, 367
 Molière, *Le Malade imaginaire*, Premier Intermède, 156, 251
 Molière, *Le Mariage forcé*, Scène première, 90, 174
 Molière, *Le Médecin malgré lui*, Acte I, Scène première, 245
 Molière, *Le Médecin malgré lui*, Acte I, Scène 4, 245
 Molière, *Le Médecin malgré lui*, Acte I, Scène 5, 245
 Molière, *Le Médecin malgré lui*, Acte II, Scène 4, 245
 Molière, *Le Médecin malgré lui*, Acte III, Scène 6, 246
 Molière, *Le Misanthrope*, Acte IV, Scène 3, 151
 Molière, *Le Misanthrope*, Acte V, Scène dernière, 174
 Molière, *Les Fourberies de Scapin*, Acte I, Scène 3, 226
 Molière, *Les Fourberies de Scapin*, Acte II, Scène 5, 180
 Molière, *Les Fourberies de Scapin*, Acte II, Scène 7, 223
 Molière, *Monsieur de Pourceaugnac*, Acte I, Scène 5, 224
 Molière, *Sganarelle ou le Cocu imaginaire*, Scène 6, 150
 Molière, *Tartuffe ou l'Imposteur*, Acte I, Scène 1, 168
 Molière, *Tartuffe ou l'Imposteur*, Acte V, Scène 1, 168
 Montaigne, *Essais*, I, chap. 48, p. 287 (P.U.F.), 173
 Moréas, *Iphigénie*, Acte IV, Scène 3, p. 125 (Mercure de France), 164
 Musset, *Lorenzaccio*, Acte II, Scène 5, 170
 Navarre, *Romans, un roman*, 2. « Drummond », p. 141 (Albin Michel), 237
 Navarre, *Romans, un roman*, 2. « Drummond », p. 144 (Albin Michel), 136
 Nerval, *Faust*, p. 25 (Garnier), 176
 Oldenbourg, *Visages d'un autoportrait*, p. 41 (Gallimard), 154
 Ponson du Terrail, *Rocamboles, les drames de Paris : t. 2*, « Club Valets de cœur, 1e part. », p. 458 (Éd. du Rocher), 228
 Pozzi, *Journal : 1913-1934*, 1922, p. 259 (Phoebus), 177
 Pozzi, *Journal : 1913-1934*, 1929, p. 538 (Phoebus), 169
 Rabelais, *Gargantua*, chap. XL1, 172
 Rabelais, *Pantagruel*, chap. XIV, 172
 Rabelais, *Quart Livre*, chap. XXXIII, 139, 172
 Rabelais, *Tiers livre*, chap. XXVIII, 103, 115
 Racine, *Andromaque*, Acte III, Scène 8, 157, 180, 368
 Racine, *Britannicus*, Acte III, Scène 7, 168
 Racine, *Britannicus*, Acte IV, Scène 2, 156, 305
 Racine, *La Thébàide ou les Frères ennemis*, Acte I, Scène 2, 225
 Regnard, *Le Distrain*, Acte II, Scène 1, 144
 Regnard, *Le Divorce*, Acte Premier, Scène 5, 144
 Regnard, *Le Légataire universel*, Acte III, Scène 3, 143
 Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, Sixième partie, 107
 Rousseau, *Les Confessions*, Première partie, Livre second, p. 128 (Gallimard), 259
 Saint-Exupéry, *Citadelle*, chap. XXXIX, p. 618 (Gallimard), 191
 Saint-Exupéry, *Citadelle*, chap. LXXXIII, p. 701 (Gallimard), 152

Saint-Exupéry, *Citadelle*, chap. CXVI, p. 764 (Gallimard), 191
 Salacrou, *La Terre est ronde*, Acte I, Scène IV, p. 165 (Gallimard), 164
 Sand, *Entretiens journaliers avec le très docte et très habile docteur Piffioël professeur de botanique et de psychologie*, p. 986 (Gallimard), 224
 Sartre, *Les Mouches*, p. 93 (Gallimard), 305
 Sedaine, *Le Déserteur*, Acte Second, Scène 1, 241
 Senghor, *Hosties noires*, 1948, Camp 1940, Ndessé, p. 81 (Les Éditions du Seuil), 164
 Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, Livre premier, p. 43 (Garnier), 156, 178
 Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, Chapitre 9, p. 292 (Garnier), 176
 Stendhal, *Vie de Henri Brulard*, p. 159 (Le Divan), 228
 Tristan l'Hermite, *Le Parasite*, Acte second, Scène seconde, 108
 Valéry, *Variété II*, « Situation de Baudelaire », p. 137 (Gallimard), 167
 Vallès, *L'Enfant*, 108
 Verne, *La Chasse au météore*, chap. XV, 170
Vie de st Alexis, vers 229, 171, 173
 Voltaire, *Candide*, chap. second, 99
 Voltaire, *Candide*, chap. 8, 99
 Voltaire, *Candide*, chap. 25, 99
 Weil, *Œuvres*, VIII « L'Expérience de Dieu. 1. Civilisations inspirées, Lettres à Jean Posternak 1937 », p. 660 (Gallimard), 230
 Zola, *Au Bonheur des dames*, p. 394 (Gallimard), 228
 Zola, *Au Bonheur des dames*, p. 480 (Gallimard), 154
 Zola, *La Faute de l'Abbé Mouret*, p. 1525 (Gallimard), 253
 Zola, *Le Docteur Pascal*, p. 105 (Bernouard), 228

ANGLAIS

Douay-Rheims Bible, *Livre des nombres* 22, 381
 Shakespeare, *Antoine et Cléopâtre*, Acte IV, Scène 14, 391
 Shakespeare, *Coriolian*, Acte III, Scène 3, 391
 Shakespeare, *Henri IV, Deuxième partie*, Acte II, Scène 4, 381
 Shakespeare, *Henri VIII*, Acte I, Scène 1, 392
 Shakespeare, *La Comédie des erreurs*, Acte III, Scène 2, 381
 Shakespeare, *La Nuit des rois ou Ce que vous voudrez*, Acte III, Scène 4, 104, 368
 Shakespeare, *Le Roi Lear*, Acte I, Scène 1, 74, 104
 Shakespeare, *Le Roi Lear*, Acte IV, Scène 6, 104
 Shakespeare, *Macbeth*, Acte V, Scène 1, 382, 392
 Shakespeare, *Othello*, Acte V, Scène 2, 361
 Shakespeare, *Songe d'une nuit d'été*, Acte II, Scène 1, 74, 104, 204, 225, 375
 Shakespeare, *Songe d'une nuit d'été*, Acte III, Scène 2, 150
 Shakespeare, *Songe d'une nuit d'été*, Acte V, Scène 2, 383
 Shakespeare, *Tout est bien qui finit bien*, Acte V, Scène 3, 355

ALLEMAND

Bible de Luther, *Évangile selon saint Matthieu* 3, 16, 359
 Bible de Luther, *Juges*, 8, 15, 359
 Bible de Luther, *Livre des nombres* 22, 381
 Schiller, *Guillaume Tell*, Acte I, Scène 2, 357
 Schiller, *Guillaume Tell*, Acte I, Scène 4, 357
 Schiller, *Guillaume Tell*, Acte III, Scène 3, 361
 Schiller, *Marie Stuart*, Acte I, Scène 2, 357
 Schiller, *Marie Stuart*, Acte II, Scène 4, 74, 104
 Schiller, *Marie Stuart*, Acte III, Scène 3, 74, 104, 375

ITALIEN

Eco, *Il cimitero di Praga*, chap. 17, 149
 Eco, *Il nome della rosa*, Primo giorno, 148
 Eco, *Il nome della rosa*, Sesto giorno, 150

ARABE

al-Mubaššir ibn Fātik, *Muḥtār al-ḥikam wa-maḥāsini al-kalim* (éd. 'Abd ar-Raḥmān Badawī, 1980) 11, 126, 226
al-Ṭabarī, *Ta'riḥ al-rusul wa-al-mulūk* (éd. M. J. De Goeje, 1901, *Glossarium*) 537, 126, 171
Coran 3, 119, 159

FINNOIS

Petri Kesti, *Minne Menet Elisa?*, *Yksi*, 3. Luku, 289

BAMBARA

Contes moraux, « Badenya-Solidarité fraternelle » (éd. Père Charles Bailleul), 177

Les présentatifs

dans les langues anciennes et modernes

RÉSUMÉ

En offrant à la fois une description comparative et une analyse linguistique des présentatifs d'une trentaine de langues anciennes et modernes (principalement du français, du latin et du grec), l'ouvrage tente de définir ce que sont ces « petits mots » très usuels et polyfonctionnels qui, pourtant, sont souvent négligés par les grammaires ou la littérature scientifique. Il se propose d'élargir la vision que donnent les études précédentes sur un ou deux présentatifs d'une même langue – le plus souvent le français –, afin de créer la classe même des *présentatifs* et de porter un regard à la fois synchronique et diachronique sur les rares mots qui la composent. Combinant l'analyse morphologique, syntaxique et l'analyse de la structuration informationnelle, combattant souvent les nombreuses idées reçues à leur sujet, il veut éclairer également la manière dont fonctionnent les présentatifs en langue, depuis leur genèse jusqu'à leur usage actuel ou jusqu'au moment où ils sont sortis de l'usage. Plus que tout autre mot, le présentatif porte témoignage d'une incroyable permanence et, fondamentalement, illustre l'inscription du dialogue dans la morphologie.

MOTS-CLÉS

Présentatif, grammaire, nouvelle classe grammaticale, grammaticalisation, morphologie, syntaxe, sémantique, Structuration informationnelle, dialogue, deuxième personne, locuteur, interlocuteur, oral, théâtre.

Presentatives

in ancient and modern languages

SUMMARY

This book attempts both a comparative description and a linguistic analysis of the presentatives in ancient and modern languages (mainly in French, in Latin and in Greek), in order to define those “small words”. Those words are very usual and polyfunctional but they are often neglected by grammars or scientific literature. This book therefore proposes to broaden the view presented by the previous studies concerning one or two presentatives in the same language – most often in French –, to create the grammatical class of the *presentatives* and to present a synchronic and diachronic framework for the few words composing this class. By combining morphological and syntactic analysis with informational structure's analysis and by fighting the so many misconceptions about them, it is also intended to show how the presentatives are actually used, from their origins to their current use or until they are no longer used. Indeed, the presentative, more than any other word, testifies of an incredibly permanency and fundamentally illustrates the inclusion of dialogue within the morphology.

KEY-WORDS

Presentative, grammar, new grammatical class, grammaticalization, morphology, syntax, semantics, Informational Structure, dialogue, second person, speaker, interlocutor, oral, theater.

**More
Books!** 



yes Oui, je veux morebooks!
I want morebooks!

Buy your books fast and straightforward online - at one of the world's fastest growing online book stores! Environmentally sound due to Print-on-Demand technologies.

Buy your books online at
www.get-morebooks.com

Achetez vos livres en ligne, vite et bien, sur l'une des librairies en ligne les plus performantes au monde!

En protégeant nos ressources et notre environnement grâce à l'impression à la demande.

La librairie en ligne pour acheter plus vite
www.morebooks.fr

SIA OmniScriptum Publishing
Brivibas gatve 197
LV-103 9 Riga, Latvia
Telefax: +371 68620455

info@omniscrptum.com
www.omniscrptum.com

OMNIscriptum 

